Archives diocésaines de Quimper et Léon

128871

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

BIBLIOTHEQUE QUIMPER DIOCESAINE

Message de Noël de Paul VI
Pardons et pèlerinages diocésains
Collecte pour les Œuvres Missionnaires
Service des Communautés Religieuses
Comité diocésain de l'Information
Lectionnaire férial de Carême
Décès de M. l'abbé J. Calvarin

Conseil presbytéral (2 et 3 janvier)

Pour la semaine de l'Unité
Les Vœux du Nouvel An à l'Evêché
Des livres et revues pour les tout-petits
Nouvelles et lectures

N° 4 215 (85e année) — 9 janvier 1970

Archives d[illegible]ésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170 000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

A votre service tous les services de la
BNP
banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon
Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**
BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN
Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75
Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS LAITIERS ET **SURGELÉS**
FROMAGERIE DE KERYVON
29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

LE MESSAGE DE NOËL DE PAUL VI

Sommes-nous tous chrétiens ? Un philosophe de renom affirmait il y a quelques années — certains d'entre vous s'en souviendront peut-être — que nous, modernes, nous pouvons tous nous dire chrétiens. Eh bien, qu'est-ce que cela signifie, être chrétiens ? Voilà la demande, voilà la parole que Nous vous adressons en cette heure sereine, pour faire jaillir la réponse de vos consciences...

Mais regardons le monde comme il est. Tous ne répondent pas avec le même enthousiasme, avec la même foi, au nom chrétien. Beaucoup le refusent. Beaucoup le vivisectionnent, le privant de sa signification mystérieuse, de son contenu religieux.

Aujourd'hui, beaucoup veulent un Christ sans Dieu. Bien plus : un homme sans Christ, même si l'on veut conserver en cet homme certains caractères supérieurs que le Christ lui a conférés : son droit à la vie, son visage personnel et incomparable, sa dignité humaine, sa conscience inviolable, sa liberté responsable, sa beauté spirituelle. Beaucoup, peut-être même tous, veulent reconnaître dans l'homme déformé par la fatigue, par la pauvreté, par l'esclavage, par la faiblesse, un sujet de prédilection du droit, de la solidarité, de l'assistance, proprement comme le Christ l'avait enseigné.

On parle aujourd'hui d'humanisme. C'est à ce mot moderne que l'on semble vouloir réduire le christianisme. C'est le Noël de l'homme que l'on voudrait célébrer aujourd'hui et non celui du Verbe qui s'est fait chair ni celui de Jésus qui est venu vers nous comme sauveur, maître, frère. C'est le Noël de l'homme qui se sauve par lui-même, de l'homme qui progresse par sa seule sagesse et sa seule force, de l'homme principe et fin pour lui-même.

Voici, chers Fils et Frères, ce que Nous devons vous dire en ce jour bienheureux : un humanisme vrai sans le Christ n'existe pas. Nous supplions Dieu et Nous vous demandons à tous, hommes de Notre temps : épargnez-vous la fatale expérience d'un humanisme sans le Christ. Une simple réflexion sur l'expérience historique d'hier et d'aujourd'hui suffirait à Nous convaincre que les vertus humaines développées sans le charisme chrétien peuvent dégénérer en vices opposés. L'homme qui se fait géant, s'il n'est pas animé d'un souffle spirituel, chrétien, retombe sur lui-même par son propre poids. Il lui manque alors la force morale qui le fait vraiment homme. Il lui manque la faculté de juger la hiérarchie des valeurs. Il lui manque les raisons transcendantes qui fournissent en permanence un motif et un soutien à ses vertus. Il lui manque, pour tout dire, la vraie conscience de soi, de la vie, de ses raisons d'être, de ses destins : l'homme, par lui-même, ne sait pas qui il est. Il lui manque le prototype authentique de l'humanité. Il se crée des idoles qui sont fragiles et parfois indignes de lui. Il lui manque le vrai Fils de l'homme — Fils de Dieu : modèle efficace de l'homme vrai.

Le véritable humanisme doit être chrétien. C'est notre premier devoir. C'est notre intérêt suprême...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

PARDONS ET PÈLERINAGES DIOCÉSAINS

Pèlerinages diocésains à Lourdes.

Les pèlerinages à Lourdes auront lieu **du 28 juin au 4 juillet, du 13 au 19 septembre.**

Le premier pourra emmener 300 malades, le second 100 à 120 anciens, ceux-ci doivent pouvoir se déplacer eux-mêmes.

Pardons des malades.

Le pardon diocésain des malades aura lieu **le dimanche 3 mai.**

COLLECTE POUR LES ŒUVRES MISSIONNAIRES

Le produit des collectes pour la Propagation de la Foi, l'Œuvre de St-Pierre apôtre (vocations dans les pays de missions), la Sainte-Enfance, doit parvenir à l'Evêché **pour le 20 janvier.** C'est à l'envoyeur de dire les sommes à affecter à chaque œuvre.

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Récollections de 24 heures.

— 17-18 janvier : Saint-Urbain (P. Raphalen), Le Ris (P. Chapel).
— 24-25 janvier : Saint-Urbain (P. Ricou), Quimperlé (P. Bohuon), Kerjean (P. Péron).
— 21 janvier-1er février : Saint-Urbain (P. L'Hostis), Le Ris (P. Chapel), Lesneven (P. Ricou), Morlaix (P. Péron).

Prière de s'inscrire en écrivant : Secrétariat des Communautés Religieuses, 16, place St-Corentin, Quimper. La liste complète des récollections sera adressée dès que possible à toutes les communautés.

Permanences du P. Péron (de 10 h. à 16 h. 30).

— 22 janvier : Morlaix (12, Grande Venelle).
— 29 janvier : Quimper (16, place St-Corentin).

COMITÉ DIOCÉSAIN DE L'INFORMATION

Nous avons bien des fois l'occasion de réagir devant telle émission de Télévision, de Radio, etc., et pourtant, il faut aussi l'avouer, nous n'exprimons que rarement aux véritables responsables ce que nous pensons de leur œuvre. Une occasion de le faire nous est donnée avec **« L'Opération Bravo », réalisée dans le cadre de « La Journée des Moyens de Communication Sociale ».**

En quoi consiste cette opération ?

Il nous arrive intérieurement de souffrir de nombreuses productions, mais aussi de nous réjouir d'un certain nombre d'autres. On nous demande ici d'**applaudir un** article, un film, une émission de Radio, une émission de Télévision, une chanson, un livre, qui nous ont paru de qualité, et en quelques mots de donner les raisons de notre choix.

Ceci a un double intérêt : celui de promouvoir des œuvres de valeur, et en conséquence d'influencer la production ; celui d'aider des personnes à faire une analyse de ce qui leur est présenté par ces moyens immenses des Communications Sociales.

Il s'agit de choisir durant les semaines jusqu'au 1er février. Si vous pensez que ceci peut intéresser des familles de votre paroisse, des groupes de jeunes, des membres d'associations, etc..., vous pouvez encore commander des cartes (gratuites) au Comité diocésain d'Information, 39, rue C. Desmoulins, Brest.

LECTIONNAIRE FÉRIAL CARÊME - TEMPS PASCAL

Ce lectionnaire contiendra les lectures de la Messe **pour les jours de semaine** du début du Carême au samedi avant la Pentecôte, ainsi que les psaumes responsoriaux et acclamations pour l'Evangile.

Il remplace, pour le Carême, l'ancien lectionnaire romain ; et pour le temps pascal, le lectionnaire de semaine ad experimentum tome I.

En vente en librairie, **fin janvier,** au prix de 12 fr. ; le commander dès à présent.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Jean-François Calvarin.**

Né le 4 août 1906 à Plourin-Ploudalmézeau. Etudes à Pont-Croix (domicilié à Lamber). Prêtre le 25 juillet 1932. Vicaire à Pont-de-Buis. Août 1934, vicaire à St-Martin de Brest. Octobre 1945, vicaire à Douarnenez. Octobre 1949, recteur de Treffiagat. Mai 1956, démissionnaire pour raisons de santé. Juin 1958, recteur de Pencran. Février 1968, démissionnaire, se retire à Landerneau, puis à Kéraudren. Décédé le 28 décembre 1969.

Avec ce numéro commence une nouvelle année pour tous les abonnements.

Ceux-ci sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier ; les lecteurs qui ne renouvelleraient pas leur abonnement doivent donc nous en faire retour aussitôt.

Merci à ceux qui ont réglé leur abonnement 1970 et donné leur avis sur la formule actuelle de la « S. R. ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● « *EGLISE AUJOURD'HUI* », une nouvelle revue ? — Fidèle à son orientation fondamentale qui a toujours été d'aider le peuple de Dieu à se construire « à partir » de ce qui fait sa vie quotidienne, fidèle aussi aux besoins des chrétiens laïcs, religieux, religieuses et prêtres travaillant de plus en plus ensemble pour édifier l'Eglise, « PRÊTRES AUJOURD'HUI » est devenu « EGLISE AUJOURD'HUI ». Il ne s'agit donc pas d'un changement mais d'une accentuation d'un aspect important : aider la collaboration des laïcs, des religieux, des religieuses et des prêtres, responsables ensemble de la vie de l'Eglise. Cette accentuation est inscrite jusque dans son comité de rédaction qui est composé de religieux, religieuses et laïcs plus nombreux.

Si cet aspect est quelque peu privilégié, les autres n'en sont pas pour autant oubliés : connaissance de notre monde, particulièrement du monde rural, rôle de l'Eglise et de chacun dans l'Eglise...

Témoignages, articles de réflexion chrétienne et pastorale, études, chroniques, présentation du livre du mois... aideront à nourrir votre recherche, à soutenir votre travail.

Signalons enfin que « Eglise Aujourd'hui » est en lien avec la Commission Episcopale du Monde Rural, qu'il est un organe d'expression du Bureau d'Etudes et de Recherche de l'Eglise en Monde rural (BERER), qu'il participe à la recherche et l'action de Mouvements, « Chrétiens dans le Monde Rural » (CMR), et « Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne » (MRJC).

« EGLISE AUJOURD'HUI », 21, rue du Fg St-Antoine, 75 - Paris, XI^e. (C.C.P. « Chrétiens dans le Monde Rural », 10 365 52 Paris ; l'année 15 F.).

● *CHRISTUS*. — « Spiritualité » : le mot paraît, à beaucoup, dévalué. Il évoque la piété désincarnée, le langage incolore et ennuyeux. Pourtant, même si certaines formes sont usées, si nous devons réagir contre abus ou déviaitons, reste que la vie spirituelle, au sens fort, est essentielle à la foi. Et qu'il convient d'en parler.

Le N° 64 de CHRISTUS aborde quelques aspects de la question ainsi posée. Comment, aujourd'hui, se présente la signification du » spirituel » ? Quels « modèles » de l'Ecriture ou de la Tradition, peuvent lui donner forme et consistance ? Quel rapport avec la psychologie ? Et comment se réfère-t-il, non à quelque spiritualisme vague, mais à l'Esprit du Christ ?

Est joint à ce numéro, un questionnaire pour une enquête sur la foi des jeunes enseignants des lycées et collèges secondaires publics. Nous serions reconnaissants à tous ceux qui le pourraient de le faire connaître. On peut se procurer gratuitement des textes de ce questionnaire en écrivant à la revue.

CHRISTUS, 35, rue de Sèvres, Paris 6^e (C.C.P. Paris 10-439-65). Abonnement annuel 18 F., le N° 5 F.

● Rééducation des bègues. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

Conseil presbytéral (2-3 janvier)

ALLOCUTION DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE

Mes chers confrères,

Comme il s'agit d'une session extraordinaire, qui n'est que le prolongement de celle d'octobre que nous n'avons pu mener à bien parce que, malgré les prescriptions du règlement, les documents ne nous étaient pas parvenus à temps, je me serais volontiers dispensé de l'allocution d'ouverture, si je n'avais cru de mon devoir de vous offrir mes vœux de Bonne Année, ce qui est encore de mise le 2 janvier. Il est vrai que je l'ai fait officiellement avant-hier, en répondant au discours de Monsieur le Doyen du Chapitre, mais l'assistance à cette cérémonie officielle était assez maigre, et tous les participants avaient bien un peu l'impression d'assister à une « dernière représentation ». Il est vrai qu'il y a aujourd'hui bien d'autres occasions de rencontres entre l'Evêque et ses prêtres et que, dans ces conditions, il n'est pas nécessaire de faire coexister indéfiniment d'anciennes structures aux nouvelles, sous le seul prétexte qu'elles sont traditionnelles.

En vous offrant donc mes vœux, c'est à tout le clergé du diocèse que je les offre, et je veux dire à tous mon respect, mon estime, mon dévouement. Je me crois presque en droit de vous dire aussi mon amitié, tant a été cordial et sympathique l'accueil que vous m'avez réservé et tant sont simples les relations que je puis avoir avec vous. Mais je n'oublie pas que l'amitié se mérite... A ces vœux, j'ajoute mes remerciements pour la franche collaboration que j'ai trouvée près de vous, spécialement au sein du Conseil Presbytéral. J'espère que cette session sera de la même veine que les autres.

La promulgation du document sur les Nominations.

Je voudrais m'expliquer aussi en quelques mots sur la promulgation du document sur « les Nominations Ecclésiastiques » que vous aviez voté en deuxième lecture lors de la session d'octobre.

J'aurais pu sans doute le promulguer tel quel, mais j'hésitais un peu. La première partie me semblait difficile à intégrer dans un texte officiel : elle partait du constat d'un malaise ressenti par un certain nombre de prêtres et qui se cristallisait autour des nominations. Je pensais à l'enquête faite près les prêtres de France en mars et avril derniers : elle était aussi un constat, mais les suites qu'on lui a donné ont abouti à des textes très positifs et constructifs, qui tenaient compte des griefs formulés, sans les reproduire pour autant dans les conclusions. Il m'a semblé que la promulgation de votre document pouvait s'inspirer de cette façon de faire.

Et puis, je me suis demandé si le texte voté n'était pas trop discordant avec le droit ; je ne dis pas seulement avec le Code, car il

Archives diocésaines de Quimper et Léon

est évident que le Concile et les documents officiels postconciliaires vont au-delà de la lettre du Code. De ces documents, qu'ils émanent du Concile ou d'organismes romains chargés de promulguer des décrets d'application ou de la Conférence Episcopale de France, se dégage une orientation à laquelle il était bon de se référer pour voir si nous ne risquions pas d'être accusés d'aller contre le droit (j'avais quelque raison personnelle de me poser cette question...). C'est pourquoi je me suis référé aux principales décisions ou directives officielles. J'ai constaté qu'il y avait une convergence remarquable et que votre texte apparaissait comme se situant au terme actuel de l'évolution dont le point de départ est le Concile lui-même. J'ai cru bon de situer dans ce contexte les chapitres II et III et de les promulguer tels quels, sans aucun changement, en précisant seulement, par les quelques lignes qui précèdent les applications concrètes, que « ces directives devront être appliquées avec souplesse au cours des années prochaines, compte tenu de l'évolution des structures, mais sans perdre de vue le double but qu'elles recherchent, le bien du Peuple de Dieu et le respect des personnes en cause ». En agissant ainsi, j'ai cru demeurer fidèle à votre pensée.

Notre travail d'aujourd'hui et les Déclarations de Lourdes.

Lors de l'Assemblée plénière de mai, à Issy, les Evêques avaient abordé les questions concernant la pastorale du monde scolaire et universitaire. Vous avez eu l'écho, ne fut-ce que par la presse, mais aussi au sein de ce conseil, des exposés de René Rémond, professeur à Nanterre, de l'abbé Valentin, professeur à la Faculté des Sciences de Grenoble, de Jean-Paul Ciret, président national de la J.E.C., ainsi que du rapport préliminaire présenté sous la responsabilité de Mgr Lallier.

Cette session se termina sur une question posée : « Pensez-vous qu'un document sur la pastorale scolaire doive être préparé ? » Les réponses des différents carrefours qui s'étaient tenus par région étaient assez nuancées. Tout dépendrait du contenu de ce document.

Après l'Assemblée d'Issy, la Commission s'est mise à l'œuvre et a préparé un premier document « Culture et foi »... Je n'en ferai pas l'historique. Je puis dire seulement qu'il avait déjà été remanié plusieurs fois avant l'Assemblée de Lourdes.

Au départ, trois documents étaient prévus :

— une déclaration de l'Assemblée sur le thème « Culture et foi », puis « Education et foi » ;

— une communication au Comité National de l'Enseignement Catholique ;

— une communication « à propos de l'Ecole publique et de l'éducation de la foi », communication adressée « aux catholiques, parents, jeunes, enseignants de l'Enseignement public » et « au Conseil National de l'Aumônerie de l'Enseignement public ».

On a discuté assez longuement sur l'opportunité de rédiger un seul document ou trois documents distincts. En fait il est apparu que l'ensemble s'adressait à l'opinion publique. D'où la solution adoptée qui

a conduit les rapporteurs à modifier assez profondément leur optique.

Après la présentation à l'Assemblée et les discussions en carrefours, les textes ont dû être remaniés plusieurs fois, au prix de longues réunions et d'un travail assidu des différentes sous-commissions. Vous savez les résultats des votes :

Sur 108 votants et une majorité de 73 (les 2/3) :

— « Education et foi » : Oui, 107, dont 8 avec « modus » ; non, 1.

— « Pastorale de l'Enseignement Public » : Oui, 106, dont 15 avec « modus » ; non, 1 ; blanc, 1.

— « Pastorale de l'Enseignement Catholique » : Oui, 104, dont 12 avec « modus » ; non, 1 ; blanc, 3.

Vous avez ces textes en main et vous les avez lus et étudiés. Je pense qu'ils pourront aider notre réflexion...

Je n ajoute rien de plus, laissant le Conseil organiser son travail selon ses propres méthodes. Bon courage.

LA SEPTIÈME SESSION DU CONSEIL PRESBYTÉRAL (2-3 JANVIER 1970)

Une session au lendemain du premier de l'an,, faut l' faire. Et si le travail de « session extraordinaire » fut honnête, l'honneur en soit rapporté aux sous-commissions scolaires : ce que c'est que l'habitude des vacances !

Donc ce vendredi 2 janvier 1970, à 10 heures, ceux que la grippe n'a pas retenus se retrouvent dans la salle habituelle du Grand Séminaire, où les radiateurs distillent une chaleur morale. Monseigneur l'Evêque ouvre la session ; on vient de lire son texte. Puis, sans plus attendre — il s'agit d'une session extraordinaire (la seconde, qui, ajoutée aux quatre ordinaires, fait que le Conseil presbytéral tient sa septième session) — le travail commence sur les « Propositions pastorales de la sous-commission scolaire et universitaire (enseignement public) ».

Propositions pastorales (Enseignement public).

Sous la présidence souriante de J. Caroff, J. Guéguen fait office de rapporteur :

— il situe le nouveau texte des Propositions pastorales par rapport aux Déclarations de l'Episcopat français à Lourdes sur le même sujet,

— il estime que le Conseil néglige excessivement le dossier joint à ces propositions,

— il souligne que les lignes générales demeurent inchangées, à savoir : l'importance du phénomène scolaire pas assez ressenti par l'ensemble du clergé, la situation de parent pauvre de secteur public dans les préoccupations de l'Eglise, la pauvreté de la pensée pastorale dans le domaine scolaire et universitaire particulièrement en ce qui concerne le secteur public,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— quant aux modifications de détail, elles ont surtout cherché à éviter les formules jugées par certains dures ou polémiques.

En ces lendemains de fêtes, les interventions de l'assemblée se portent lentement en trois directions :

— la mise en cause, sur le fond ou sur la forme, de l'introduction concernant la position de la Hiérarchie quant à l'école,

— la rédaction d'un texte de synthèse de propositions pastorales valables pour les deux enseignements. Ce qui amène une mise au point de l'animateur, au nom du Bureau, rappelant que le Conseil presbytéral s'était prononcé en juin dernier pour que les deux sous-commissions (enseignement public et enseignement catholique) travaillent séparément et mènent leur étude jusqu'à son terme.

— la compétence du Conseil presbytéral : on dépasse ce pour quoi on est fait, nous sommes entre prêtres et nous ne pouvons engager les mouvements, les laïcs, les religieux et les religieuses. A quoi le rapporteur répond que la sous-commission a travaillé avec des laïcs, que son texte n'engage en rien les mouvements ou les religieux, et qu'il est du ressort du Conseil de souhaiter la mise en place de « quelque chose où tous auront leur mot à dire ».

— l'attention presque exclusive donnée à l'enseignement secondaire et un souhait d'élargissement des perspectives au monde universitaire.

Le texte de la sous-commission est accepté comme base de discussion par un vote secret (26 oui, 8 non).

Après un travail de réflexion en groupes libres, les « Propositions pastorales » vont revenir en assemblée du vendredi 15 heures au samedi 11 heures. Article par article, elles passent au laminoir des demandes d'explication et des propositions d'amendements. J. Guéguen, R. Le Corre et les experts J.-P. Le Berre et C. Méner font face à l'assemblée et prennent note. Le rapporteur intervient avec calme et précision (« Comment Gargantua soy peignant, faisait tomber de ses cheveuls les boulletz d'artillerie »).

Le samedi matin, grâce au méritoire travail de nuit de la sous-commission, un texte amendé est soumis au Conseil :

— tous les amendements reçus ramènent au texte de Lourdes, pour des raisons diverses ; des extraits de ces Déclarations sont insérés dans la première partie ;

— la sous-commission maintient trois lignes fondamentales : l'importance et l'originalité du fait scolaire qui interpelle l'Eglise, la prise en considération de l'Ecole publique pour ce qu'elle est, la présence de chrétiens dans ce monde de l'école publique.

Les interventions vont se cristalliser autour de trois thèmes :

— le droit des parents à une option personnelle et libre, et la mention des devoirs correspondants,

— l'ajout de quelques articles propres à l'enseignement catholique en vue d'un document commun,

— les précisions à apporter ici et là pour éviter des ambiguités, particulièrement en ce qui concerne les instances responsables.

Le samedi après-midi, la sous-commission présente les dernières corrections du texte, qui font encore l'objet d'un débat en assemblée.

L'objection la plus tenace vient de la sous-commission Enseignement catholique, qui souhaite un texte commun à tout le problème scolaire. A la demande du rapporteur, J.-P. Le Berre fait alors une mise au point :

— nous devons tenir compte aussi de la sensibilité des chrétiens et des non-chrétiens des milieux d'enseignement public, sensibilité qui peut leur faire craindre une politique d'investissement par l'Eglise de l'Ecole publique.

— la majorité de l'assemblée est restée marquée par une seule perspective, et c'est en fonction d'elles que beaucoup de corrections ont été demandées ; on ne s'est pas beaucoup préoccupé d'une autre opinion, d'une autre sensibilité, qui existe et dont il faut tenir compte, au moins dans une perspective missionnaire. La sous-commission n'est pas sûre de pouvoir défendre facilement la formulation à laquelle nous sommes arrivés.

— on a demandé à plusieurs reprises qu'il y ait une synthèse. Ce serait une illusion de croire qu'on puisse aujourd'hui présenter des principes de pastorale valant en même temps pour les deux enseignements. Au lieu de clarifier, on ne ferait que créer de nouveaux problèmes, des confusions. Si cela n'est pas perçu, c'est la preuve que les débats sur la question scolaire sont loin d'avoir porté tous leurs fruits au sein de cette assemblée.

La question de vote des Propositions pastorales dans leur état présent étant posée par la sous-commission, certains suggèrent de surseoir à leur communication et de « geler » le texte jusqu'au jour où celui de l'autre sous-commission sera lui-même voté en première lecture. (« Lors gelèrent en l'air les parolles et crys des homes et femmes, les chaplis des masses, les hurtys des harnois, des bardes, les hannissemens des chevaulx et tout aultre effroy de combat. La rigueur de l'hyver passée, advenente le serenité et temperie du bon temps, elles fondent et sont ouyes »).

Après une courte discussion, il est établi que le texte — s'il est voté — sera immédiatement diffusé pour avis, mais le Conseil presbytéral s'engage à travailler en priorité lors de la prochaine session le texte de la sous-commission Enseignement catholique, et prévoit au besoin une session extraordinaire pour mener le travail jusqu'au bout. Monseigneur l'Evêque confirme qu'il revient au même Conseil de se prononcer en seconde lecture sur un texte qu'il aurait voté en première.

A la question « Acceptez-vous le texte intitulé PROPOSITIONS PASTORALES POUR L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ainsi amendé ? », un vote secret à la majorité des deux tiers donne les résultats suivants : 33 votants, 27 oui dont un juxta modum, 5 non, 1 blanc.

Dossier de la sous-commission Enseignement catholique.

Sous la présidence de J. Caroff, J. Guellec et J. Prigent présentent, en fin de matinée le samedi, le dossier préparé par la sous-commission Enseignement catholique :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— il s'agit de l'école catholique telle qu'elle est, telle qu'elle évolue, telle qu'on la souhaiterait,

— le dossier, qui s'appuie sur les textes du Magistère, tient compte de la réalité de l'enseignement catholique dans le diocèse et dans le moment présent,

— le chapitre III concerne l'intuition pédagogique qui inspire l'enseignement catholique aujourd'hui.

Au sujet des propositions pastorales de cette sous-commission, le rapporteur distingue deux parties : une première concernerait l'ensemble du monde scolaire et universitaire, une deuxième est spécifique à l'enseignement catholique.

Le samedi après-midi, en fin de session, l'assemblée est invitée à poser ses demandes d'explication et ses remarques pour aider la sous-commission à avancer dans son travail. Successivement :

— on demande des précisions sur différentes expressions, telle que « responsabilité conjointe, statut propre du comité diocésain, encouragement aux initiatives, etc... »,

— on s'interroge sur la prise en charge dans l'avenir de postes-clés actuellement tenus par les prêtres, les frères et les religieuses, sur les rapports actuels de l'Ecole catholique et de l'Eglise, sur le chapitre III du dossier qui paraît à certains « trop logique », « trop parfait »,

— on met en cause le caractère excessivement individuel de la formation donnée, une évolution qui demeure trop intérieure à l'institution, le manque d'ouverture à certaines sensibilités comme celle du monde ouvrier et l'influence excessive de certains courants de pensée,

— on apporte des réactions de religieuses et d'enseignantes reprochant au dossier d'être trop clérical et de ne pas faire assez de place à la participation des religieuses et des laïcs,

— on regrette que ce dossier soit plus défensif que prospectif, que ses propositions pastorales ne débouchent pas sur des réalisations, et l'on souhaite qu'il soit assez inventif pour que l'école catholique ait une place plus effective et plus missionnaire dans l'Eglise.

...Mais il est 16 heures, et plusieurs pasteurs ont encore leur homélie à préparer.

La Commission, elle, a pris note des interventions ; P. Kervennic invite l'assemblée à communiquer par écrit les autres remarques éventuelles et donne rendez-vous pour la prochaine session des 16-18 février, qui sera consacrée en priorité à la pastorale de l'enseignement catholique.

● *LA REVUE « L'UNION »* se présente désormais en deux éléments distincts mais complémentaires : « *L'Union* » (hebdomadaire), « *Dossiers de l'Union* » (mensuel). Deux revues d'information pastorale à l'usage et au service des équipes apostoliques, *prêtres, religieuses et laïcs* qui, dans chaque communauté chrétienne (paroissiale, scolaire, de quartier, d'affinités diverses, etc.) animent l'action missionnaire. — Un an à « L'Union », 28 fr. ; jumelé avec les « Dossiers ». 60 fr. ; Union des Œuvres Catholiques de France, 31, rue de Fleurus, Paris, 6e. — C.C.P. U.O.C.F. Paris 1223.59.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 11 janvier, Le Baptême du Seigneur. Lundi 12 au vendredi 16, de la férie dans la première semaine ordinaire (ou du 1er dimanche après l'Epiphanie). Samedi 17, S. Antoine, abbé. Dimanche 18, 2e dimanche ordinaire ou après l'Epiphanie. Lundi 19 et mardi 20, de la férie. Mercredi 21, Ste Agnès, vierge et martyre. Jeudi 22 et vendredi 23, de la férie. Samedi 24, S. Timothée, évêque. Dimanche 25, 3e dimanche ordinaire.

SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS (du 18 au 25 janvier).

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Frère Joseph Mével*, économe de La Croix-Rouge, Brest. *Sœur Maria-Michaella*, des Religieuses de S. Thomas de Villeneuve, Plougastel-Daoulas. *Sœur Lucie Hervo*, de l'Ordre de Sainte-Ursule, Quimperlé. *Sœur Marie Peucat*, des Religieuses de l'Adoration Perpétuelle, Quimper. *M. Yves Nicolas*, de Lannilis. *Mme Vve Pierre Allain*, de Guimiliau, belle-sœur de M. l'abbé Allain, presbytère de Loc-Eguiner-St-Thégonnec. *Sœur S. Mathieu Marie*, des Filles de Jésus de Kermaria. *Mme Paul Quinquis*, de Locmaria-Plouzané, mère de M. l'abbé Y. Quinquis, directeur de l'école Notre-Dame, Morlaix. *M. Louis Creff*, de Saint-Pol-de-Léon, père de M. le Supérieur du Séminaire des Jeunes, Pont-Croix. *Mme Caroff*, de Saint-Pol-de-Léon, mère de M. l'abbé Y. Caroff, Veaugues (Cher). *Mme Vve Arhantec*, de Morlaix. *Mlle Philomène Ropars*, de Tréglonou. *M. René Guéguen*, de Lababan. *Mlle Marie-Yvonne Guillerm*, de Cléder. *M. Jean-Louis Jestin*, de Saint-Renan. *Sœur Anne-Louise Le Fur*, des Religieuses de Saint-Méen-le-Grand. *Mme Vve Jean-Marie Le Bras*, de La Forest-Landerneau. *Mme Joseph Le Goaziou*, de Brest. *M. Michel Gélébart*, de Gouesnou.

● *LE C.P.M. DE BREST* organise une session de préparation au mariage les vendredis 16, 23 et 30 janvier, 6 et 13 février, à 20 h. 45, *au foyer de l'Adoration*, 31, *rue de Glasgow* (et non comme prévu à l'école A.-Marie Javouhey). Prière aux paroisses de rectifier sur les tracts et affiches.

● *CHATEAULIN*. — En présence d'une foule nombreuse, entourant *M. le Sous-Préfet* et *M. le Maire*, *Monseigneur l'Evêque* a présidé le dimanche 28 décembre les fêtes du centenaire de l'église paroissiale de Châteaulin, que *M. le Curé-archiprêtre* vient de restaurer.

● *PLOMELIN*. — Le chœur de l'église a été réaménagé. *Monseigneur l'Evêque* a consacré l'autel le samedi 3 janvier : toute la paroisse était présente.

● *L'EUROVISION A PLEYBEN*. — Des millions de téléspectateurs ont pu suivre la messe de minuit célébrée à Noël dans la belle église de Pleyben. La chorale S. Mathieu de Morlaix prêtait son concours à la chorale paroissiale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

○ *MA VIE SECRÈTE, autobiographie de Claudine Moyne ; présentation du P. Jean Guennou, des Missions Etrangères ; préface du Cardinal Garrone. Un volume de 450 pages, aux éditions Desclée* ; 24 *fr.* — En son temps, nous avons signalé le premier ouvrage du P. Guennou consacré à Claudine Moyne (« La Couturière mystique de Paris », éd. du Cerf) ; voici à présent l'édition intégrale de l'autobiographie de cette mystique du XVII[e] siècle.

Née en Franche-Comté en 1618, Claudine Moyne, ruinée par la guerre de Trente ans, s'en vint gagner sa vie à Paris où elle vécut de travaux de coutures. Comme elle maniait la plume mieux encore que l'aiguille, elle a laissé des mémoires qui la placent au premier rang des écrivains spirituels de langue française. La découverte de son texte a été saluée comme un événement par la critique unanime, au vu de quelques extraits cités naguère par Jean Guennou. Le même auteur publie maintenant le texte que beaucoup attendaient avec impatience. On ne pourra échapper au charme, au rayonnement de cette jeune femme dont le témoignage, bouleversant de sincérité, constitue comme un appel venu d'un sommet. Il est évidemment impossible de « résumer » un tel texte, mais on sera frappé de la place qu'y tient l'Eucharistie :

« *L'on veut que l'on soit saint ! Il le faut être, ayant la grâce qui justifie nos âmes. Mais pour cette excellente sainteté, c'est le propre de ce sacrement de la communiquer, et il est très difficile de l'acquérir autrement. Dans le commencement, bien que j'eusse des désirs très ardents, faisant retour sur moi, j'avais beaucoup de crainte n'en osant quasi approcher. Et l'on me disant au cœur : « Va à Dieu telle que tu es, et il te fera telle qu'il veut que tu sois. » Aussi n'ai-je quasi point reçu de grâces qu'à la sainte Communion. Si je les ai eues en d'autres temps, elles y ont toujours accru ou été confirmées* » p. 149).

« Un admirable texte... écrit dans un admirable français », dit avec raison le préfacier. L'ouvrage est de plus très bien imprimé et présenté.

○ *CE QUE CROYAIT THÉRÈSE DE LISIEUX, par le Cardinal Garrone ; un volume de 230 pages, aux éditions Mame.* — L'auteur relit l'enseignement du catéchisme à l'école de sainte Thérèse, à la lumière de son expérience spirituelle, citant abondamment ses textes.

○ *NUIT DE LUMIÈRE (introduction à S. Jean de la Croix), par L. Guillet ; un volume de 196 pages, aux éditions Mame.* — C'est à une lecture spirituelle que l'auteur nous convie, dans le but d'introduire, de relier, de dégager les divers éléments des renseignements de Jean de la Croix et d'en faire comprendre l'actualité. Un ouvrage longuement mûri.

○ *CE QUE CROYAIT PASCAL, par le Cardinal Garrone ; un volume de 174 pages, aux éditions Mame.* — Le titre dit le livre, mais il ne s'agit pas d'une thèse d'étude : l'auteur chemine avec le grand écrivain des « Pensées » et le fait parler : « Il a dit assez fortement des choses fortes et justes pour qu'on n'hésite pas à s'approcher pour entendre ».

Pour la Semaine de l'Unité (18-25 janvier).

" Nous sommes les coopérateurs de Dieu "

(1 Corinthiens 3, 9)

L'Esprit-Saint suscite diverses vocations au service de la construction de la demeure de Dieu parmi les hommes. Paul constate, pour sa part, qu'il lui a été donné d'être coopérateur de Dieu par le ministère de la Parole. C'est pourquoi le Seigneur le rend responsable de l'œuvre à accomplir. (Cf. 1 Cor. 3, 5-15).

Aujourd'hui, quelle est notre tâche et notre responsabilité dans le monde qui se construit ? Comment resterions-nous spectateurs de sa misère ? Mais l'homme éprouve beaucoup de difficultés à reconnaître la présence de Dieu dans un monde qui devient de plus en plus l'objet de sa propre activité. Cependant, n'est-il pas conduit à faire l'expérience d'une responsabilité nouvelle, et cela d'une manière exigeante et stimulante ? Il peut découvrir que ce n'est pas lui seulement qui interroge sur Dieu, mais que Dieu l'interpelle dans la réalité du monde : « Dieu nous parle, lorsque notre prochain réclame du pain, du travail, la santé, l'éducation ; comme à Caïn, il nous demande aussi : où est ton frère ? » (Cf. Genèse 4, 9).

A l'heure actuelle, malgré leurs séparations, les Eglises prennent conscience des appels que Dieu leur adresse. L'annonce de la parole de réconciliation, de paix et de salut en Jésus-Christ, les presse à rechercher une action commune au service des hommes.

Si le « serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni l'envoyé plus grand que celui qui l'envoie », comment l'Eglise pourrait-elle coopérer à l'œuvre de Dieu autrement qu'à la suite du Christ, qui n'est pas venu pour faire sa volonté, mais pour accomplir les œuvres de son Père ? (Cf. Jean 6, 38 et 5, 36).

Aussi, loin de chercher à dominer, alors « l'Eglise pour les autres » partage son pain avec celui qui a faim, ouvre sa maison à l'étranger et au réfugié, prend le parti du pauvre et de l'opprimé. (Cf. Matth. 25, 31-45). Solidaire de l'humanité dans ses incertitudes et ses espoirs, elle travaille à abattre tous les murs de séparation entre les races et les nations, et elle s'engage dans les combats pour la justice sociale, pour la paix et pour l'amélioration des conditions de vie des individus et des peuples.

Ainsi sera-t-elle trouvée fidèle au service de l'unité de tous les hommes en Jésus-Christ.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SCHÉMAS PROPOSÉS POUR L'HOMÉLIE

DIMANCHE 18 JANVIER : L'ŒCUMÉNISME, OBÉISSANCE A JÉSUS-CHRIST.

Samuel (1re lecture) se met au service de Dieu, sans bien comprendre que c'est Dieu qui l'appelle et ce à quoi il l'appelle. De même, la recherche de l'Unité entre chrétiens à laquelle Dieu nous appelle par l'Eglise est d'abord l'affaire de Dieu.

Il s'agit de ce que Dieu veut (Jn. 6, 38), qu'il accomplit en Jésus-Christ (Jn. 6, 39), faire l'unité des hommes par son Eglise (Jn. 10, 16 ; Eph. 1, 10-11-14). C'est en vertu de cette unité plus large que Jésus veut celle de ses disciples ; il veut la faire par nous.

Comment être les « coopérateurs de Dieu » (1 Cor. 3, 9) pour cette tâche ? Les 1 500 jeunes réunis à Taizé en 1969 répondent : la prière, l'amour de l'Eglise, la recherchhe de la justice.

La prière. Pas d'avancée œcuménique sans la prière. Prière de *demande :* unité que Dieu voudra, par les moyens qu'il voudra. Prière de *repentir :* pour les incompréhensions et les hostilités passées et présentes. Prière d'*action de grâces :* pour tout ce qui a été donné (baptême, Parole de Dieu, pastorale commune des foyers mixtes, événements œcuméniques mondiaux ou locaux, etc.). Prière qui doit s'étendre *sur toute l'année.*

L'amour de l'Eglise : « Que cherchez-vous ?... Où demeures-tu ? » Rassemblés par l'Eucharistie, nous croyons que le Christ demeure dans l'Eglise. Elle est là pour l'annoncer au monde et inviter les hommes à vivre en fils de Dieu. Aux hommes attirés par le visage de Jésus, nous avons à dire : « Venez et vous verrez ».

Vous verrez quoi ? Quel visage donnons-nous de l'Eglise pour qu'elle soit signe et non pas écran ?

Nous aimons l'Eglise et la faisons aimer lorsque nous sommes ouverts à son renouvellement authentique : ni blasés, ni aigris, ni francs-tireurs, mais confiants dans l'Esprit qui pousse l'Eglise à vivre l'Evangile et à aller vers les hommes. C'est l'amour de l'Eglise qui, dans la communion de tous avec le Pape et les Evêques, donne le discernement de ce qui est néfaste ou opportun pour cette mission, et permet d'accepter les lenteurs ou les impatiences.

Nous aimons l'Eglise lorsque nous cherchons à vivre en communion avec tout le peuple de Dieu :

— lorsque nous vivons, à notre niveau, l'expérience de co-responsabilité entre tous ;

— lorsque nous souffrons des divisions, et qu'à partir d'une communion partielle, nous recherchons une plénitude de communion ;

— lorsque nous évitons toute nouvelle division, acceptant un pluralisme légitime. La communion entre chrétiens est unité dans la foi, par la charité (Jn. 13, 35).

Conclusion. — Prière, amour de l'Eglise, recherche de la justice, c'est notre affaire à tous. Ainsi serons-nous les « coopérateurs de Dieu ».

DIMANCHE 25 JANVIER : L'ŒCUMÉNISME EST POUR LA MISSION.

Jésus veut l'unité des disciples pour servir l'unité du monde. La prédication de Jonas (1re lecture) suggère la mission universelle. Celui-ci n'a que sa parole comme signe de mission et il est écouté. Nous, chrétiens d'aujourd'hui, qu'avons-nous comme signe ?

La prière d'intimité avec le Christ, oui, mais signe parfois non-perceptible. L'amour de l'Eglise, communion ouverte à une communion plus grande. Mais pour que ces deux signes soient perçus, il faudra aussi *la recherche de la justice.*

1) C'est sur ce terrain que le monde nous attend. S'il nous y trouve, il découvrira les autres signes. Nous n'avons pas assez pris conscience de ce que nous demande l'Eglise sur ce plan : il faudrait que l'Eglise apparaisse « comme un miracle d'amour et de justice » (Cardinal Duval). Aujourd'hui, nous sommes appelés, malgré nos séparations, à une action commune au service des hommes. Nous en prenons lentement conscience mais il reste beaucoup à faire.

2) Quelle justice : Pas seulement l'indispensable action charitable, mais... la justice tout court (erreurs judiciaires)... la justice dans nos paroles et nos jugements... la justice sociale (travail, logement, santé, culture), par engagement dans les organisations temporelles... la justice raciale et internationale dans le souci du développement. « Le refus de prendre une responsabilité en faveur des déshérités est tout aussi coupable d'hérésie que de refuser tel ou tel article de foi » (Pasteur Visser't Hooft, à Upsal 1968).

Valeur de ce signe : Cette recherche de la justice aura toujours valeur de témoignage évangélique, et même, valeur œcuménique, puisque rapprochant des hommes.

Partout où elle pourra être menée en commun avec nos frères séparés, elle le sera à cause de Jésus-Christ.

Pour être pleinement signe, elle sera donnée dans un amour gratuit, constamment ressourcé en Jésus-Christ.

A ce prix, notre recherche de la justice est la première manière d'annoncer Jésus au monde, car elle doit laisser percevoir aux hommes un au-delà de la justice humaine. Elle est relative à la construction du Royaume, car « le temps est limité... et le monde en train de disparaître » (2e lecture).

Il y a rapport profond entre la justice et le Royaume, celui-ci va plus loin, mais s'enracine dans la première, car nous serons jugés sur ce que nous aurons fait aux plus petits (Mt. 25, 40-45).

Dès maintenant, le règne de Dieu est là et nous avons à le signifier dans la relation aux autres signes : prière d'adoration et amour de l'Eglise.

Conclusion. — Pour réaliser cela, Jésus nous dit : « Convertissez-vous ». Il s'agit du dépouillement de l'égoïsme et d'un plus grand amour. Il faut nous convertir les uns et les autres à Jésus-Christ, converger ensemble vers Jésus-Christ afin que le monde croie à la « bonne nouvelle ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PRIÈRE LITANIQUE

Père très saint, toi qui as créé l'univers et fait l'homme à ton image, accorde à tous les chrétiens de réaliser leur vocation...

Père très saint, toi qui appelles tous les hommes à l'unité d'une seule famille, pardonne-nous nos actes de division...

Père très saint, toi qui feras toutes choses nouvelles à la fin des temps, donne aux Eglises de préparer le monde à cette gloire...

Seigneur Jésus, toi qui es né dans une famille humaine, fais que, par ta présence parmi nous, tous tes disciples vivent dans une communion fraternelle...

Seigneur Jésus, toi qui es mort pour rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés, donne-nous de savoir souffrir du scandale de nos séparations...

Seigneur Jésus, toi qui par ta résurrection as triomphé de la mort, conduis tous les hommes des ténèbres à la lumière...

Esprit-Saint, toi qui as transformé le cœur des apôtres, donne à tous les chrétiens de vivre pour les autres...

Esprit-Saint, toi qui conduis l'Eglise dans toute la vérité, fais-nous chercher les vérités que nous n'avons pas encore su voir...

Esprit-Saint, toi qui suscites l'amour, accorde-nous d'obéir aux commandements que souvent nous nous sommes bornés à entendre...

O Dieu, Père, Fils et Esprit, qui par le baptême as, de toutes les nations, rassemblé ton peuple, fais-le progresser dans l'unité pour que ceux qui lui appartiennent puissent un jour partager ensemble le pain de vie. — Amen !

(*ou*)

Réunis autour de cette table, nous faisons mémoire devant toi, Dieu notre Père, de tous nos frères chrétiens qui en ce jour célèbrent l'eucharistie que ton Fils nous a donnée en mémoire de lui. Nous te rendons grâce pour la communion de foi qui déjà nous rassemble autour de notre commun Seigneur. Nous te demandons pardon pour nos divisions qui nous empêchent de participer au même pain de vie. Nous te supplions de hâter le jour où nous pourrons prendre part ensemble au corps et au sang du Christ, gage visible dans l'Esprit-Saint de la communion future de ton Royaume éternel. — Amen !

● *CALENDRIER* 1970 *DES MANIFESTATIONS CATHOLIQUES.* — Le Centre de Documentation de l'Union des Œuvres vient d'éditer le Calendrier des principales manifestations catholiques prévues en 1970 : congrès et rencontres sur le plan national ou international, sessions, stages et journées régionales d'études. Ce document qui recense plus de 200 réunions est complété par un répertoire alphabétique des noms et adresses des organismes catholiques. — Prix de ce catalogue : l'unité, 2,50 F. franco ; 5 ex., 10 F. franco, versement à effectuer obligatoirement à la commande. — Centre de Documentation de l'U.O.C.F., 31, rue de Fleurus, Paris, 6e (C.C.P. Union 414-72 Paris).

Les Vœux du Nouvel An à l'Evêché

Discours de M. le Doyen du Chapitre

Monseigneur,

Après les fêtes de Noël, voici les festivités du Nouvel An : 1970 nous ouvre les portes ; c'est l'échange aimable des vœux et des souhaits. Au début de chaque année nouvelle, disait Péguy, chacun d'entre nous a l'impression d'entamer une nouvelle page d'histoire dont il espère qu'elle sera particulièrement bonne et féconde.

Une page bonne et féconde, et j'ajouterai bénie de Dieu, au profit de votre mission épiscopale, c'est le vœu que je vous présente ou nom de votre clergé et des religieux qui nous secondent dans notre apostolat.

« L'évêque, disait Mgr Guyot le 9 novembre dans son homélie à Lourdes, est propulsé par l'Esprit Saint pour se mettre au service du peuple et partager avec lui le pain de l'Eternelle Vie ». Plus que jamais peut-être, à cette heure de mutation torrentielle, l'Evêque a besoin de lumières et de grâces pour proposer au monde la vérité révélée, dans son intégrité, avec des structures et un langage mieux adaptés. A nos vœux se joignent donc nos prières pour le succès de votre tâche parfois difficile et cependant nécessaire.

Nos vœux, nous les présentons également à Monseigneur Favé, votre auxiliaire dévoué, toujours aussi vivant, aussi optimiste ; à MM. les Vicaires généraux, éternels voyageurs ; à MM. les Secrétaires.

Je me reprocherais de ne pas évoquer le souvenir de Monseigneur Fauvel qui fut durant vingt et un ans le chef vigilant et le père aimant de son clergé et de son peuple. Qu'il veuille bien accueillir dans la solitude priante de Kermaria, peuplée de souvenirs, l'assurance de notre gratitude et nos vœux de Nouvel An.

Je n'oublierai pas les malades, les pensionnaires de nos maisons de repos et tous les confrères qui travaillent à divers titres en dehors du diocèse. A tous, bonne, heureuse et sainte année.

⁂

Après un an d'épiscopat, votre lettre pastorale nous a fait part de vos impressions, mis en relief les difficultés actuelles de la mission de l'Eglise, situé les multiples problèmes qui préoccupent les différents milieux et particulièrement peut-être les problèmes du monded ouvrier et des jeunes. Après avoir goûté et apprécié la densité de votre lettre, vos prêtres auront à cœur de réaliser ce programme d'action dans la confiance et le respect.

Les orientations pastorales que vous avez publiées en octobre précisent encore de façon plus concrète ce que le diocèse de Quimper et de Léon doit faire pour remplir réellement sa mission dans le monde de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

notre temps. Tout en balisant la route, elles ouvrent la voie à un approfondissement, à une recherche lucide et audacieuse de la pastorale.

En application directe du Concile, elles visent à développer au maximum et partout la co-responsabilité entre la hiérarchie, les prêtres, religieux, religieuses, laïcs. Tout ceci au plan local des unités pastorales nouvelles que vous appelez « Secteurs », à mi-chemin entre la paroisse et le diocèse. Dans cette nouvelle structure, vous trouverez une formule plus adéquate de réflexions, de contrôles, de liaisons pour une pastorale presbytérale dans toutes ses dimensions, y compris les responsabilités matérielles et financières.

Ce travail de mise à jour ne se fera sans doute pas sans difficulté, sans sacrifice. D'une part, l'immobilisme de ceux qui voudraient tout maintenir ; de l'autre la précipitation de ceux qui voudraient tout bouleverser. Si l'on comprend la résistance des premiers, comment ne pas saisir également l'impatience des seconds face aux besoins du monde à sauver. On ne change pas d'un seul coup les mentalités collectives : ceci suppose à la base, abnégation, humilité, obéissance et amour.

Le diocèse est déjà engagé tant au point de vue liturgique que pastoral dans un virage exploratoire de l'avenir. Il ne faut pas ébranler la direction dans le virage, mais le virage accompli, il s'agira de parcourir à bonne allure la route ouverte devant nous.

⁂

Je me plais à rendre hommage au Conseil presbytéral qui vous aide dans le gouvernement du diocèse. L'abondante documentation, les compte-rendus de la « Semaine Religieuse » me dispensent d'en parler longuement. Les sujets traités sont complexes, délicats parfois, toujours importants pour l'avenir du diocèse. Comme dans toute progression, il y a des patrouilleurs d'avant garde, des tendances, des divergences, mais avant tout, dans une atmosphère fraternelle, des dialogues au cours desquels les points de vue différents se complètent jusqu'à obtenir une étponse quasi-unanime. Après-demain, le Conseil presbytéral se réunit pour une nouvelle étude du problème scolaire. Les importantes déclarations des Evêques à l'Assemblée de Lourdes nous aideront à trouver une solution adéquate à ce problème de première importance pour l'éducation de la foi chez les jeunes.

⁂

L'éducation de la foi ne concerne pas que les jeunes, le monde scolaire, mais à vrai dire tout le peuple de Dieu. Les vrais chrétiens ne sont pas appelés à être seulement des pratiquants mais des missionnaires. Il s'agit d'éveiller chez eux le sens de la communauté, de l'engagement, sinon tout risque de se dégrader peu à peu en une simple organisation administrative et en compétitions sociologiques. Tous sont appelés, chacun à sa mesure, à témoigner de Jésus-Christ et à collaborer dans son esprit à la construction d'un monde nouveau.

C'est l'œuvre de l'Action Catholique, de l'enseignement religieux, de la mission ouvrière. Il suffit de parcourir, même rapidement, notre

« Semaine Religieuse » pour y moissonner ample matière de travaux apostoliques. Réunions, sessions, récollections, carrefours, atliers se multiplient à un rythme accéléré. Nous serons frappés une fois de plus de l'intensité de la vie diocésaine. Elle se déploie en directions multiples sous votre paternelle impulsion que prolonge le zèle éclairé des quatre archidiacres.

Les structures nouvelles de l'apostolat du prêtre exigent aussi une mise à jour, un renouveau profond de sa formation. Vous vous préoccupez, Monseigneur, de donner à vos prêtres une animation pastorale, une formation permanente sous forme de sessions, récollections, mois sacerdotaux que vous considérez, à juste titre, comme le moyen privilégié d'un recyclage nécessaire. Nous souhaitons à ces formules qui ont déjà fait leurs preuves tout le succès qu'elles méritent.

La formation des prêtres d'aujourd'hui me fait penser aux prêtres de demain, aux séminaristes, aux vocations sacerdotales qui sont l'un de vos plus grands soucis. En face de cette crise patente des vocations, il y a néanmoins des réactions pleines d'espérance avec des nouvelles formes de recherches et de nouvelles voies d'accès au sacerdoce. Qu'il plaise à Dieu de guider par ces nouveaux chemins de nombreux ouvriers à la moisson !

Ceci est d'autant plus nécessaire que la mort fait des coupes sombres dans les rangs de votre clergé. Dieu a rappelé à Lui, cette année, vingt et un de nos confrères. Je ne puis les citer tous. Qu'il me soit permis d'évoquer le souvenir de M. le chanoine Le Ster, dont la mort brutale a surpris tous ceux qui connaissaient ses activités. Pionnier passionné de l'enseignement catholique, il lui a donné le meilleur de son cœur, les meilleures années de sa vie sacerdotale. Il y a trois semaines, M. le chanoine Suignard retournait lui aussi à la maison du Père après 61 ans d'un ministère riche et fructueux. Son assiduité au confessionnal, comme pénitencier, témoignait de son souci des âmes et très nombreuses sont celles qui ont bénéficié de la sûreté de son jugement et de la valeur de ses directions spirituelles. Que Dieu accorde près de lui à tous nos confrères défunts le repos et la paix.

⁂

Je terminerai par ces paroles du cardinal Marty dasn son discours d'ouverture à l'Assemblée des Evêques à Lourdes : « Dieu est optimiste, et cet optimisme est tout à fait sûr. Je voudrais que nous bâtissions une grande espérance pour l'Eglise, une espérance fondée sur Dieu. »

Je souhaite que ces paroles du Cardinal, nous les fassions nôtres au début de cette année nouvelle. Que le Seigneur nous aide à mieux comprendre notre tâche missionnaire, à mieux aimer, à mieux servir tous ceux qui attendent l'appui de notre sacerdoce dans la recherche, le service, l'amour de Jésus vivant dans son Eglise.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les vœux des Religieuses

Monseigneur,

Dans l'imbroglio des réformes actuelles, il en est une au moins qui ne peut que nous satisfaire : l'effort de vérité et de simplicité dans les relations humaines. Et voici, Monseigneur, qu'en prononçant ce mot, il me vient précisément des hésitations. Sans doute est-il traditionnel et depuis des siècles on n'a jamais vu de discours s'adressant à un évêque qui ne commençât par « Excellence ou Monseigneur »... Sans doute faudrait-il être historien spécialiste du Haut Moyen-Age pour retrouver l'origine de cette coutume, qui d'ailleurs dénote le sens du respect pour la fonction épiscopale, qu'il n'est pas question d'abandonner.

Mais l'autre jour, un article relatant les interview du Cardinal Archevêque de Paris la nuit de Noël, titrait : « Le Père Marty chez les clochards ». Et le « Père » se substituant au « Cardinal », n'est-ce pas très parlant, très significatif ?

Pour ma part, ce mot « Père » me semble, au plan théologique, tellement plus riche que l'autre, que, si vous le permettez, Monseigneur, et si, comme je l'espère, je ne scandalise aucune des Sœurs dont je ne dois être que le porte-parole, c'est lui que nous utiliserons — même s'il a mauvaise presse pour qui fréquente Freud. Pour nous, il nous apparaît plus vrai et nous permet de vous sentir plus proche.

C'est donc à celui qui porte la responsabilité de l'Eglise de Quimper, à celui à qui le dépôt de la foi a été confié pour en être le pasteur, que nous venons, ce soir, adresser nos vœux respectueux et priants, en quelques mots très simples et qui n'auront rien d'académique.

Dans quelques heures, l'année aura changé ses deux derniers chiffres. Que nous apporteront ces 365 jours nouveaux ? La colonisation — voire l'industrialisation — de la lune ? ou la paix entre tous les peuples, qu'ils soient biafrais ou vietnamiens ou brésiliens et arabes ?

Sans doute, les pieuses âmes diront : elle sera ce que la fera Dieu. N'est-ce pas plutôt et plus encore : elle sera ce que la feront les hommes puisque Dieu laisse l'homme à sa liberté devant l'événement ? Peut-être ma proposition manque-t-elle d'orthodoxie ? Ceci voulait seulement dire cela : pour nous, religieuses, souhaiter une bonne année à l'Eglise de Quimper, signifie promesse de service plus éclairé, plus prié, plus efficace dans tous les secteurs du diocèse où l'obéissance nous a plantées. J'ajouterais volontiers, me sachant en cela soutenue par la majorité de mes sœurs, c'est aussi promesse d'un service plus pastoral.

Déjà les 2 700 que nous sommes, que ce soit dans leur tâche d'enseignantes, d'infirmières, de services généraux, de conseillères de mouvements MRJC, ou ACE ou JOC, ou autres, ou de membres de diverses commissions pastorales où elles ont été mises en place, s'efforcent de vivre ces tâches en « église », en collaboration avec prêtres et laïcs ; nos Sœurs contemplatives sont elles-mêmes prises dans le courant. Ce n'est pas chose facile toujours. Cependant quelques réalisations ont pu être faites en ce sens dans quelques secteurs. Ecoutons, si vous le permettez, mon Père, ce que deux commissions de zone ont pu concrétiser dans leurs secteurs respectifs de Concarneau et de Brest rive-droite.

TÉMOIGNAGE DE SŒUR JOSEPH-MARIE, CONCARNEAU

Les zones de Concarneau et de Quimperlé travaillent ensemble avec l'aide du Père Grall. Notre orientation est nette : celle d'arriver à nous insérer dans la pastorale d'ensemble avec les laïcs et les prêtres. Nous formons une équipe de trois qui pensons l'affaire : le Père Grall et deux religieuses responsables de chaque secteur. Chaque responsable se retrouve avec les déléguées des communautés de secteur. L'équipe a bien conscience que les religieuses ne peuvent vivre, s'épanouir que dans la mesure où elles ont saisi la mission de l'Eglise et leur rôle dans cette mission d'ensemble. C'est cela qui nous guide dans les moyens pris et à prendre.

Le bureau responsable s'est réuni en janvier 1969 pour jeter un regard sur la zone et rechercher les besoins des communautés religieuses et les moyens d'y répondre. Le 27 avril, une centaine de religieuses se sont retrouvées à Quimperlé avec les militants du milieu rural, ouvrier et indépendant. Ils nous ont dit ce qu'ils vivaient, comment ils agissaient et ce qu'ils attendaient des religieuses. Le 2 juin, à Trégunc, rencontre avec les militants J.O.C. et J.M.C. qui préparaient son rassemblement à Concarneau. Là aussi, ils nous ont dit les problèmes qu'ils vivaient, comment ils agissaient et ce qu'ils attendaient des religieuses. Au moment des élections, des religieuses, des prêtres, des laïcs de différents milieux se sont retrouvés. Ensemble nous avons réfléchi à ce qu'est la régionalisation. Le 11 novembre, le secteur de Concarneau a eu une rencontre pour penser à la place de l'Eglise dans le monde ouvrier.

Riec a eu le même travail : prêtres, religieuses et laïcs se sont retrouvés pour voir ensemble la vie des gens du secteur, leurs aspirations, ce qu'ils attendaient de l'Eglise. Tout cela en vue de créer un conseil de pastorale pour tout le secteur avec des déléguées des religieuses, des délégués des prêtres, des délégués des laïcs.

Cette même collaboration se retrouve au plan liturgique : l'homélie des dimanches de Carême est préparée par une équipe de laïcs, prêtres et religieuses. Les célébrations pour enfants : initiation à la messe, récollections, activités des clubs de l'enfance se font régulièrement.

Le catéchisme de tout le secteur de Concarneau est préparé par une équipe composée d'une religieuse spécialisée, d'un ou plusieurs prêtres, des dames et sœurs catéchistes, toutes les semaines.

M. le Curé de Concarneau groupe tous les mois les éducatrices paroissiales pour une réflexion apostolique en commun.

Dans la prise en charge des milieux de vie, les religieuses trouvent leur place. Deux commissions existent, maritime et ouvrière, faisant partie de la mission de la mer et ouvrière. Deux religieuses du milieu marin et deux religieuses du mouvement ouvrier apportent à la commission centrale l'effort de présence des communautés à ces milieux de vie

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et transmettent l'effort de l'Eglise et pour cela elles ont créé deux sous-commissions de religieuses où toutes les communautés du secteur sont représentées. Chaque sous-commission se crée des moyens pour que les religieuses soient de plus en plus dans la vie. Exemple : un jeudi après-midi, une femme de marin-pêcheur nous a expliqué la mentalité de son milieu, ses problèmes et aussi ce que ces femmes attendent des religieuses qui vivent dans ces milieux.

Notre travail de pastorale d'ensemble est facile là où les prêtres eux-mêmes sont partie prenante. La présence des militants à nos réunions est toujours bénéfique. Il nous apparaît important aussi que les responsables de communautés prennent les moyens pour arriver à ce travail.

Nous nous posons la question : N'avons-nous pas à chercher une meilleure insertion dans le monde ?

Dans le cadre des réunions de reccyclage des enseignants, un secteur a consacré trois après-midi à informer les enseignants sur la recherche missionnaire de l'Eglise dans le secteur, et, deux autres après-midi, à la catéchèse.

Le secteur de Riec a une commission d'éducation de la foi avec les parents des écoles publiques et privées, les religieuses et les prêtres.

Nous signalons l'effort fait dans le secteur au point de vue catéchèse avec la collaboration des prêtres, laïcs et religieuses, mais nous constatons que pour l'action catholique des jeunes, les sœurs ne sont pas « dans le coup ».

Une autre œuvre se développe périodiquement à Concarneau. C'est la pastorale des forains. Ceux-ci séjournent un mois à Concarneau : une éducatrice paroissiale et une religieuse infirmière en liaison avec l'Aumônerie régionale d'Angers s'occupent de la catéchèse des enfants et visitent les familles.

D'autre part plusieurs religieuses participent au mouvement de la Croix d'Or. En liaison avec le permanent départemental, elles orientent vers les cures de désintoxication et éduquent les familles et les gens du quartier par une prise en charge des malades touchés par l'alcool.

Témoignage de Sœur François-Pascal, Brest-Rive droite

Notre secteur, qui comptait 82 religieuses au début de l'année, en compte actuellement 62, réunies en six communautés.

— trois communautés sont au service d'écoles : une école technique, une école secondaire, une école primaire avec C.E.G. et Cours Ménager.

— une communauté de huit sœurs restant au service des malades de la clinique du Saint-Esprit, vivront désormais dans un appartement du quartier.

— une communauté est plus axée sur un service social : soins des malades à domicile et travail familial.

— une communauté de caractère plus polyvalent comprend une sœur travailleuse familiale, une éducatrice paroissiale, une aide ménagère et, jusqu'à septembre, une infirmière. Cette communauté, plus insérée en quartier depuis trois ans, essaie actuellement d'assurer une présence à un quartier très populaire (Kérourien).

Ce qui a surtout marqué l'année c'est une sensibilisation plus grande à la vie de notre secteur.

En premier lieu, deux sœurs ont participé à la session de début d'année des prêtres. A partir du compte-rendu de cette journée, chaque communauté a pris conscience de la réalité d'une recherche en secteur existant déjà pour les prêtres. C'est aussi l'occasion pour beaucoup de s'interroger sur l'existence d'autres réalités que celles qui nous occupent chaque jour : C.E.T., Lycée... par exemple...

Puis les Orientations du Conseil Presbytéral sont proposées à la réflexion de toutes, avec l'invitation à en faire l'application à notre secteur pastoral. Cette réflexion est jointe à celle des prêtres et de membres de mouvements d'action catholique sur ce sujet.

En même temps que ce travail de réflexion proposé à toutes, certaines religieuses se sont retrouvées régulièrement soit entre elles, soit avec des laïcs, pour se rendre plus attentives au Monde Ouvrier ou pour mieux coordonner le travail de catéchèse, comme aussi pour participer à l'action du catéchuménat.

En fin d'année, une soirée de partage pour toutes les sœurs qui, « d'une manière ou d'une autre », se sont senties engagées dans un travail au niveau du secteur pastoral a réuni une trentaine d'entre nous.

Cette sensibilisation entre nous nous permet cette année de mieux saisir ce mouvement de la mise en place ici des nouvelles structures pastorales.

Après la participation de douze religieuses à la première session de réflexion comprenant prêtres, religieuses, laïcs, en septembre, et une première prise de contact avec le nouvel animateur du secteur, nous avons à continuer à nous interroger sur le problème de notre insertion et de notre engagement apostolique sur le secteur.

Mais ce travail « pastoral » est loin d'être facile, disons même « possible » partout. Pourquoi ?

— timidité des Sœurs qui n'osent pas prendre des initiatives...

— esprit, il faut bien le dire, un tantinet antiféministe de certains.

— pastorale inexistante en bien des régions. Chape de traditionalisme de part et d'autre, et parfois, la chape semble être de plomb !

Est-il permis de caricaturer un peu ? puisque ce n'est pas un discours académique !

Pour employer des expressions qui ont d'ailleurs mauvaise presse : on pourrait dire à peu près ceci. A l'extrême droite : en face du « chasse gardée » des pasteurs, le « restons tranquilles » des sœurs. A l'extrême gauche : « porte ouverte à tout vent », par laquelle s'engouffrent des sœurs qui, bientôt ne sauront plus si elles sont religieuses ou militantes. Un troisième cas, celui-là plus critique : un extrémiste de droite rencontre en face de lui une extrémiste de gauche...

Mais pour poursuivre l'image plus sérieusement, il reste le « centre » où prêtres, religieuses et laïcs collaborent pour une pastorale « concertée », où chacun reste ce qu'il est dans sa présence et son don aux autres, où l'on vit de complémentarités et non d'identités. Et, mon Père, c'est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cette quatrième voie que nous voudrions voir se multiplier partout. Peut-être ne sommes-nous pas assez patientes ?

Mais, je m'aperçois que ce discours qui devait être officiellement un discours de vœux et donc offrir quelque chose, est tout prêt de devenir un discours de « réclamations ». Pardonnez-moi, mon Père, mais tant de Sœurs me disent leurs déconvenues, leurs déceptions. Cependant, rassurez-vous, nous ne sommes pas des « contestataires », mais l'obéissance n'est-elle pas désormais participation et non plus docilité aveugle ?

Nous voudrions seulement, parce que c'est au Père de famille que nous nous adressons ce soir, lui renouveler notre fidélité par ce désir d'une plus grande intégration dans la pastorale d'ensemble et dans l'évangélisaiton du Peuple de Dieu.

D'ailleurs, ce désir, nous le savons, est le vôtre aussi. Vous l'avez exprimé au Conseil presbytéral et dans vos visites pastorales. De mauvaises langues penseraient peut-être qu'il n'est que simple saillie de l'orgueil féminin... sans doute aucun désir humain n'est pur. Mais non, il y a plus : c'est tout notre être de consacrée qui ne peut plus se contenter d'un apostolat de « congrégation » ou de « maison » ou encore moins de « personne », mais qui a besoin d'éclater pour une tâche plus universelle, plus à la mesure du Corps du Christ.

Et comme pour pouvoir aimer et agir, il faut toujours mieux connaître, voulez-vous, mon Père, nous parler un peu de cette Eglise de Quimper dont le service est notre raison d'être actuellement, de ses problèmes ; nous parler aussi de l'Eglise de France, parce que voici un mois, vous étiez à Lourdes, à l'Assemblée des Evêques ; et pourquoi pas de l'Eglise du monde entier, parce que selon le principe de collégialité, vous en êtes aussi, d'une certaine façon, responsable, et nous avec vous.

Jamais, peut-être, le Message de l'Evangile n'a été aussi proche du désir et du besoin le plus profond des hommes qu'à l'heure actuelle : si les hommes continuent à sentir l'aliénation que font peser sur eux les conditions matérielles où trop souvent ils vivent, ils sentent aussi la menace d'une dépersonnalisation, d'une aliénation redoutable, peut-être plus que l'autre, dans le matérialisme, dans les soucis, dans les loisirs commercialisés, etc... A ces hommes qui sentent confusément ces menaces, l'Evangile, s'il est prêché par des témoins authentiques, peut apparaître aujourd'hui comme le message libérateur. Le Christ, à condition que nous sachions le présenter dans notre vie et dans nos paroles, peut aussi apparaître aux hommes d'aujourd'hui comme le Salut du Monde ; l'Eglise, contestée parce qu'elle est souvent regardée comme une institution, que l'on voudrait considérer comme lointaine par rapport à l'institution du Christ, reste la dépositaire de ce salut et elle est chargée de le répandre parmi tous les hommes.

Mgr KÉRAUTRET, *à l'A.C.G.H.*

Réponse de Monseigneur l'Evêque

Après avoir vivement remercié ceux et celles qui lui ont présenté leurs vœux, Monseigneur exprime ses propres souhaits à l'intention des prêtres, des religieux et religieuses, des laïcs.

Il se réjouit de l'esprit sacerdotal et de la qualité du labeur apostolique du clergé, ainsi que de la simplicité et cordialité des rapports et de l'authenticité de sa co-responsabilité. Il salue ceux qui œuvrent hors du diocèse, et ceux qui ont dû cesser ou réduire leurs activités (un souvenir spécial à Monseigneur Fauvel). « Nous restons riches encore... » ; mais déjà nous sommes moins de 1 000 ; et bien des problèmes vont se poser par suite du manque de jeunes prêtres. Demeurons très attentifs, pour le diocèse et les congrégations missionnaires ou religieuses, à l'éveil apostolique des jeunes, et n'oublions pas dans nos préoccupations le Séminaire des Jeunes de Pont-Croix et les Foyers de Kéraudren et de Kérivoal : même si la « diaspora » constitue un remarquable effort de formation chrétienne et apostolique, nous ne pouvons ni prédire ce qu'elle donnera ni lui sacrifier les formes plus traditionnelles de cheminement.

Le travail apostolique est en pleine réorganisation, et il nous faut tendre vers un conseil diocésain de pastorale, où prêtres, religieux, religieuses et laïcs seront à la fois parties prenantes. Mais déjà sur le terrain, des signes apparaissent : restructuration du travail presbytéral dans un esprit de collaboration et de co-responsabilité, attention à la vie des hommes pour répondre à leurs problèmes et à leurs besoins, participation à la réflexion, à l'élaboration et à la décision en matière pastorale des religieux, religieuses et laïcs sous des formes diverses (c'est sans doute à partir de réalisations locales que nous pourrons parvenir an Conseil diocésain). Monseigneur souligne aussi l'effort d'aggiornamento de la pastorale de tous les jours.

A l'occasion des visites pastorales, les religieuses insistent sur le témoignage de leur vie religieuse et sur leurs activités professionnelles et apostoliques : Monseigneur se félicite de tout ce qui est déjà réalisé, et il forme des vœux pour que les religieux et les religieuses soient de plus en plus intégrés dans la pastorale des secteurs. Des activités nouvelles sollicitent leurs concours : participation à l'aumônerie de l'enseignement public, à des tâches de catéchèse, présence aux mouvements d'action catholique... ; c'est dans la fidélité à la vocation propre et en relation avec les supérieurs majeurs que cette recherche est à faire, sans rejeter les activités traditionnelles (enseignantes, hospitalières et autres). En ce qui concerne leur participation à une pastorale des vocations, il rappelle une conférence du sous-directeur national du Centre des vocations : les religieuses y participent en se montrant en état de vocation (témoignage de vie), en acte de pastorale (service du peuple de Dieu), et aussi en menant une action spécifique (au niveau de l'information-catéchèse de la vie religieuse, au niveau de l'accompagnement des jeunes en recherche, mais sur un plan dépassant la « congrégation »).

C'est vraiment tout le peuple de Dieu, laïcs, religieux et religieuses, prêtres et évêque, qui doit participer à la réflexion et à l'engagement missionnaire. Puisse 1970 marquer pour tous un progrès en ce sens.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une sélection d'albums religieux pour enfants de 3 à 10 ans

Cette sélection d'albums religieux a été réalisée par le groupe de travail de la sous-commission nationale « Parents » de l'Enseignement religieux et approuvé par la Sous-commission nationale.

SÉLECTION POUR LES MOINS DE 7 ANS

— *Collection « Réjouis-toi »*, dirigée par Françoise Destang, Editions du Sénevé ; 2,60 F. chaque album ; le coffret de quatre albums, 10 F. Particulièrement les titres suivants : JE SUIS CONTENT... VIENS A L'ÉCOLE... BONJOUR MES AMIS... QUI ME CONNAÎT ?

— *Enfant de Dieu,* Françoise Destang (C.N.E.R.), Editions Mame ; 8 F.

— *Evangile pour les enfants,* pages d'évangile de « Pomme d'Api », Editions Tisné-Centurion, 4, rue Sommerard, Paris, 5e ; 9,30 F.

SÉLECTION POUR LES 7-10 ANS

— *Collection « Hosannah les Fidèles de Dieu »*, dirigée par J.-M. Dingeon ; Editions Mame ; 4,20 F. chaque album. Particulièrement les titres suivants : Moïse... Jérémie... Daniel... Tobie... Samuel... St Jean... Thérèse d'Avila.

— *Collection dirigée par le P. Cocagnac :* Joseph... Jacob... Zachée... L'aveugle-né... Le paralytique guéri... Jésus ressuscite Lazare... Editions du Cerf ; 3,60 F.

— *Ce que Jésus a fait pour moi,* Père Cocagnac, Editions du Cerf ; 6,30 F.

— *Prions avecle Roi David,* Geneviève Vauthier, Editions Desclée de Brouwer ; 12,40 F.

— *Suivre Jésus,* Editions Labergerie ; 25 F.

— *Aujourd'hui prpions le Seigneur,* Françoise Destang (S.N.E.R.), Collection « Le Seigneur vient », Editions du Sénevé (pour les 5-9 ans) ; 4 F. ou, relié toile, 8 F.

— *L'heureuse aventure de Bernadette,* M.-D. Poinsenet, Editions Desclée de Brouwer.

● *L'U.C.P.A.*, 62, rue de la Glacière, Paris, 13e, propose une formule originale d'achat de séjour dans l'un de ses centres (été ou hiver) : *le chèque Plein Air :*

— les jeunes de 16 à 30 ans peuvent ainsi économiser au fur et à mesure le prix nécessaire pour se payer des vacances sportives,

— les parents peuvent récompenser leurs enfants, neveux, nièces ou filleuls, en offrant une partie de leurs vacances.

D'une valeur de 50 francs, le chèque PLEIN AIR peut être demandé à l'adresse ci-dessus, ainsi que tous renseignements.

● *LA VIE DE JÉSUS, illustrations de Napoli, collection « Pomme d'Api », aux éditions du Centurion ;* 10 francs, en vente en librairie. — L'"éveil de la foi chez les tout-petits est une œuvre délicate qui demande la plus grande attention et le maximum d'intelligence.

Arrivé à un certain point, il faut que l'enfant situe Jésus, qu'il en découvre la réalité vivante, incarnée, véritable. Il n'y avait pas, jusqu'ici, de vie de Jésus adaptée à la sensibilité moderne ; c'est chose faite : réalisée par Danielle Monneron et l'équipe de rédaction de POMME D'API. Sans mièvrerie, sans surenchère, avec les mots simples que comprennent les jeunes enfants. Les dessins de Napoli sont plus que des illustrations, ils invitent à la contemplation comme toute œuvre d'art.

Cette vie de Jésus sera certainement *le livre à partir duquel se construira, dans beaucoup de familles, l'initiation religieuse des petits.* Peu d'albums ont la fraîcheur et la qualité graphique de cette *Vie de Jésus.* L'équipe de POMME D'API a réalisé un travail magnifique. — *Recommandé.*

● *POMME D'API : une revue que les enfants adorent et aiment comme un jouet qu'on ne quitte plus.*

POMME D'API : une revue qui améliore concrètement les relations parents-enfants : pas seulement un quart d'heure de tranquillité, mais des heures agréables ensemble, des heures de questions mutuelles (dont les nombreuses lettres de lecteurs apportent l'écho). C'est dans cet échange que s'incarne l'éveil pédagogique et religieux.

POMME D'API : une revue en pointe par la qualité du texte et son rapport avec l'image. L'effort texte est capital pour le développement de l'expression des enfants. La civilisation audio-visuelle, si riche, conduit à des « emmurés » incapables de s'exprimer si l'on n'invente pas, dans tous les domaines, de nouveaux rapports entre le texte et l'image.

POMME D'API : une revue en pointe sur le plan graphique. L'enfant est traité avec autant de respect que le public le plus exigeant. L'enfant, en effet, est accordé instinctivement avec les harmonies de couleurs qui bercent son enfance partout où il jette les yeux. Des journaux vieillots le rejettent dans un monde à part. Pomme d'Api est caractérisé par sa grande variété et sa très grande richesse de style de dessinateurs.

POMME D'API : une revue en pointe sur le plan pédagogique. Les jeux, les histoires sont le véhicule de messages pédagogiques très profonds. Les jeux de mathématiques modernes n'en sont qu'un exemple. La grande force de l'équipe Pomme d'Api est de re-travailler les données pédagogiques pour les traduire dans des formes et un langage si parfaitement intégrés au monde et aux possibilités des petits que celles-ci ne sont jamais pesantes, ni ennuyeuses mais au contraire, qu'elle dynamisent toutes les possibilités vitales de l'enfant.

POMME D'API, revue mensuelle pour les plus de trois ans. Tirage OJD : 160.000 exemplaires. S"adresser 5, rue Bayard, Paris, 8e. Le numéro, 2,50 fr. ; l'année 25 fr. (C.C.P. 20.699.13 Paris).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au

LE CRÉDIT LYONNAIS — Sécurité, Profit, Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, **BREST** - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — **SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92**

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — **BREST**
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT Concessionnaire exclusif **S. A. DES GARAGES E. TREHONY**
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — **QUIMPER**
Diplôme de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER **Tél. 95.05.27**

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant
M. A. COLLÉTER **Tél. 95.16.79**

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de **QUIMPER**
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST 99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : **BREST - QUIMPER**
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole**, etc... — **Contreplaqués** (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules **Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces**

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain — Consultez nos secrétaires locaux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Brest, **BREST** - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Journée des Moyens de Communication sociale
Retraites sacerdotales
Campagne contre la faim
Session de fiancés
Direction de l'Enseignement religieux
Colonies de vacances
Deux nouveaux livres liturgiques
« Carême 70 »

Pastorale et Communication de masse
Place des bulletins paroissiaux
« Mutations 1990 »

Rappels pour une recherche sur le sacerdoce
La foi au Christ en monde ouvrier
Nouvelles et lectures

N° 4 216 (85e année) — 23 janvier 1970

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

A votre service tous les services de la

BNP

banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 — 46, route de Paris - MORLAIX — B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS LAITIERS ET **SURGELÉS**

FROMAGERIE DE KERYVON

29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

JOURNÉE NATIONALE DES MOYENS DE COMMUNICATION SOCIALE

La journée mondiale des Moyens de Communication Sociale aura lieu **le dimanche 1er février.** Chaque paroisse a reçu ces jours derniers :

— une affiche « Demain Cinq Milliards de Voisins »,

— pour la Messe : un choix de textes, deux schémas d'homélie, une prière universelle,

— un rappel de « L'Opération Bravo » en cours.

La quête qui sera faite ce jour-là à toutes les messes est destinée à financer les journalistes chrétiens dans les pays en voie de développement, les émissions religieuses françaises, le Centre National et le Comité Diocésain de l'Information.

RETRAITES SACERDOTALES

La retraite sacerdotale prévue à **Lesneven** du 23 au 27 février est supprimée, faute d'inscriptions suffisantes.

Une retraite aura lieu à **Trégastel** (Côtes-du-Nord) du 2 mars (soir) au 7 (matin), animée par le P. Delalande, o.f.m. ; elle peut accueillir une dizaine de prêtres du Finistère : prière d'écrire à **M. le** vicaire général Gloaguen, Evêché, 22 - Saint-Brieuc.

CAMPAGNE CONTRE LA FAIM

Comme chaque année, le Comité Diocésain fait parvenir aux paroisses et aux écoles un dossier. Ce dossier contient une affiche, des tracts et un journal qui donne les dimensions de l'action pour le développement. On y trouve aussi un rappel des opérations réalisées grâce à notre générosité en 1969.

Un stock d'enveloppes et de tirelires se trouve à votre disposition au Comité Diocésain. On ne les livre que sur commande. **Les enveloppes seront à remettre aux paroissiens au plus tard le 8 mars, la quête annuelle se faisant le dimanche 15 mars.**

Nous disposons aussi d' « Eléments pour une animation spirituelle du carême autour des grands thèmes de Populorum Progressio : amour, justice et paix. » Ces fiches peuvent être précieuses pour préparer une homélie, une veillée, une soirée...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Pour poursuivre le travail commencé au premier trimestre, au **niveau** du catéchisme du Cours Elémentaire, nous envisageons une seconde série de réunions dans le diocèse. Elles concernent **les prêtres, les éducateurs, les catéchistes** qui sont responsables du catéchisme des enfants du **Cours Elémentaire** et du **Cours Préparatoire** (nous invitons les responsables du Cours Préparatoire, car la recherche concernant le Cours Elémentaire a nécessairement des conséquences au niveau du Cours Préparatoire — au troisième trimestre, nous donnerons des indications plus précises pour cet âge).

La réflexion portera sur :

— l'approfondissement de l'esprit du nouveau catéchisme du Cours Elémentaire, à partir d'une leçon concrète, sur le thème « **J'ai fait des progrès** ».

— la question de la sacramentalisation : comment éduque-t-on à **la vie** sacramentelle dans un programme de ce genre ?

Nous proposons le même regroupement des personnes qu'au premier trimestre, celui des réunions pédagogiques (cf. « Semaine Religieuse » du 10 octobre 1969). — En voici le calendrier :

— mercredi 28 janvier, 17 h. 30, centre de Quimperlé, maison de la Retraite,

— jeudi 29, 14 h. 30, centre de Pont-l'Abbé, école N.-D. des Carmes,

— jeudi 29, 14 h. 30, centre de Rosporden, école Ste-Thérèse,

— jeudi 29, 17 h. 30, centre de Quimper, école St-Mathieu, « **la Sablière** »,

— jeudi 29, 17 h. 30, centre de Quimper, école St-Thérèse,

— mercredi 30, 17 h. 30, centre de Douarnenez, école « **Les Saints-Anges** »,

— mercredi 4 février, 17 h. 30, centre de Pleyben, école St-Joseph,

— jeudi 5 février, 14 h. 30, centre de Morlaix, école N.-D. du Mur,

— jeudi 5, 14 h. 30, centre de Lesneven, école N.-D. de Lourdes,

— jeudi 5, 17 h. 30, centre de St-Pol-de-Léon, école « **La Charité** »,

— jeudi 5, 17 h. 30, centre de St-Renan, école N.-D. de Liesse,

— vendredi 6, 17 h. 30, centre de Landerneau, école St-Julien,

— jeudi 12 mars, 14 h. 30, centre de Plabennec, école Ste-Anne.

Les secteurs de Brest seront informés ultérieurement des dates.

Pour faciliter la réflexion et permettre aux personnes de s'exprimer, ces réunions comporteront **un travail en petits groupes.** Pour l'animation de ces groupes, nous comptons sur la participation des délégués catéchétiques qui ont pris part aux journées de réflexion du 9 ou 12 décembre à Lesneven et Quimper. Ils vont recevoir sans tarder les indications utiles.

SESSION DE FIANCÉS

La prochaine session aura lieu **à Lesneven (Retraite) du jeudi soir 12 février (19 heures) jusqu'au 15 février (12 heures).** Pour renseignements et inscriptions s'adresser à : Maison de la Retraite, rue de la Marne, Lesneven (tél. 11).

P.S. — Aux deux dernières sessions de 1969 le chiffre des participants était très faible. Les responsables s'interrogent :

— les sessions ne répondent-elles plus aujourd'hui à un besoin ?

— ne s'agirait-il pas plutôt d'un manque d'information des fiancés ?

DEUX NOUVEAUX LIVRES LITURGIQUES

Pour les messes en semaine du Carême et du Temps pascal

Les lectures de l'ancien Missel Romain pour les messes en semaine pendant le Carême ne sont guère satisfaisantes. Répondant à de nombreuses demandes, le CNPL a accepté d'éditer en un volume **les nouvelles lectures des messes fériales du Carême et du Temps pascal.**

L'usage de ces lectures restant libre, ce livre ne fait pas partie de l'abonnement aux missels-lectionnaires (fascicules de Desclée-Mame, feuilles perforées de Droguet-Ardant) ; comme l'a dit la « S. R. » précédente,

— il faut le commander spécialement chez votre libraire religieux (12 fr.),

— et cela aussitôt, le Carême commençant dans moins de trois semaines.

Une édition pour les fidèles sort en même temps. A commander en librairie.

Pour les utilisateurs des missels d'autel Desclée-Mame

De nombreux utilisateurs du nouveau Missel Desclée-Mame regrettent de n'avoir pas dans un livre séparé (à utiliser au Siège, en laissant l'autre à l'Autel) d'une part le rite d'ouverture avec antiennes et oraisons et d'autre part les postcommunions.

Pour répondre à leur désir, Desclée-Mame propose un volume spécial intitulé « **Livre des Oraisons** » :

— il se présentera comme le nouveau Missel : reliure à pochettes, avec fascicules mobiles,

— il sortira pour le Carême, au prix de 42 francs (= reliure et fascicules jusqu'à la fin du Temps pascal),

— les fascicules suivants seront livrés en même temps que ceux du Missel et du Lectionnaire.

Ce « **Livre des Oraisons** » étant d'usage libre ne fait pas partie de l'abonnement contracté en acquérant le nouveau Missel-Lectionnaire : les intéressés ont donc à le commander chez leur libraire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« CARÊME 70 »

Ce dossier se propose d'aider les chrétiens à réfléchir à leur foi et à se préparer à Pâques, en tenant compte des situations et des moc es d'actions diverses que l'on peut mettre en œuvre. Il présente trois tyl es de documents.

1. Homélies et célébrations pénitentielles.

A partir des lectures des dimanches du Carême sont proposés des matériaux qui cherchent à favoriser « une prise de conscience plus profonde du salut en Jésus-Christ au cœur même de notre existence, une entrée dans une conscience plus vive, plus active de notre filiation divine ».

Pour chaque dimanche, voici le schéma proposé : En lisant les textes proposés, Notre expérience d'homme, Vers une lecture chrétienne.

Les documents proposés peuvent être réfléchis en équipe, avec des laïcs, afin de voir comment ils peuvent être adaptés à la situation locale.

Cette partie du document concernant la liturgie propose également deux célébrations pénitentielles.

2. Thèmes de réflexion chrétienne.

Ils cherchent à répondre au désir de chrétiens de plus en plus nombreux, soucieux de faire un travail de réflexion et d'approfondissement de la foi. « Plus que jamais en effet, nous sommes interpellés sur le contenu, l'originalité et la validité de notre foi ».

Les thèmes retenus tournent autour des « Fns dernières » (mort, ciel, purgatoire, enfer, résurrection). Ils visent à proposer une expression de foi qui éclaire et interpelle l'aujourd'hui de la vie de l'homme.

Chaque thème est bâti sur le schéma suivant : Les réactions spontanées devant... Au cœur de notre vie, comment se joue cette expérience... La lumière de la foi...

Comment utiliser ces thèmes : ces thèmes sont avant tout un stimulant pour la réflexion.

— ils peuvent être la base de départ à partir de laquelle peut s'organiser le dialogue et le partage entre chrétiens, voire avec des non-croyants : ceci surtout dans le cadre de petits groupes. L'important est de personnaliser le cheminement.

— ils peuvent également inspirer la prédication à l'église pour une assemblée déjà préparée. Mais il semble important que le prédicateur ait rencontré sur ce sujet quelques chrétiens.

3. Les soirées à domicile.

Cette expérience est déjà connue dans le diocèse. Ces thèmes ont d'ailleurs été réalisés avec la collaboration du C.M.R. de la Région apostolique.

Cette année, le thème retenu est l'espérance : Au cœur de nos espoirs l'espérance chrétienne... Au cœur de nos échecs où est l'espérance... Dans le péché notre espérance dans le Christ... Dans une église qui change quelle est notre espérance... La réalisation totale de notre espérance : le ciel. « Il ne s'agit pas d'une réflexion désincarnée sur l'Espérance, mais de revivifier la manière dont nous vivons cette espérance au cœur de notre vie concrète de chaque jour. »

Tels que se présentent ces thèmes, nous pensons qu'ils peuvent être utilisés dans les divers milieux, à partir de regroupements divers. On pourrait par exemple y joindre une feuille ronéotypée qui faciliterait l'adaptation aux différents milieux en regroupements.

⁂

Comment se procurer ces documents ?

a) Livret complet comprenant 1) homélies, célébration, 2) thèmes de réflexion, 3) soirée à domicile. En librairie, prix : 8,00 F.

b) Les « Thèmes de réflexion » sont tirés à part et peuvent être demandés à la D.E.R., 9, rue du Frout, Quimper. Prix : 5,00 fr.

c) Les « Soirées à domicile » sont tirés à part et doivent être demandés au secrétariat du C.M.R. 9, rue du Frout, Quimper.

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 25 janier, 3e dimanche ordinaire ou après l'Epiphanie. Lundi 26, S. Polycarpe, évêque et martyr. Mardi 27, S. Jean Chrysostome, évêque et docteur de l'Eglise. Mercredi 28, Bx Julien Maunoir, prêtre. Jeudi 29, S. François de Sales, évêque et docteur de l'Eglise. Vendredi 30, de la férie. Samedi 31, S. Jean Bosco, prêtre. Dimanche 1er février, 4e dimanche ordinaire. Lundi 2, La Présentation du Seigneur. Mardi 3 et mercredi 4, de la férie. Jeudi 5, Ste Agathe, vierge et martyre. Vendredi 6 et samedi 7, de la férie. Dimanche 9, 5e dimanche ordinaire.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Louise Loaec*, des Augustines de l'Hôtel-Dieu, Pont-l'Abbé. *Sœur Jeanne Gourret*, des Filles de Kermaria. *Mme Vve Charles Lidou*, de Brest. *Sœur Ste Thumette Jaouen*, de l'Hospice de Roscoff. *Mme Vve Le Calvez*, de Pont-l'Abbé. *Mme Louis Le Calvez*, de Fouesnant. *Mme Sergent*, de Beuzec-Cap-Sizun. *M. Gabriel Pont*, de Landivisiau. *Mlle Kerhoas*, de Brest. *Mme Vve Marc*, de Plourin-Ploudalmézeau. *Mme Vve Ronvel*, de Kerlouan. *M. Stéphan*, d'Henvic. *M. Guillaume Fertil*, de Gourlizon, père de M. le Recteur de Locunolé. *M. Corentin Cotten*, frère de MM. les chanoines Jean et Yves Cotten. *M. Salomon*, de Quimper. *M. Jean-Marie Salomon*, de Beuzec-Conq. *M. Alain Derrien*, de Crozon, père de MM. les abbés Joseph et Jean-Pierre Derrien. *Mère Anne de Jésus*, de l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé. *Mme Vve Dincuff*, de Plougastel-Daoulas. *Mlle Thérèse Pilven*, de Quimper. *Mme Marie Le Gall*, de Pouldreuzic.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *LE CENTRE DE MUSIQUE SACRÉE DE L'OUEST*, 12, rue R. Brice, 35 - Rennes, organise *un grand rassemblement d'enfants et de jeunes recevant une formation musicale à l'Abbaye de Landévennec, le jeudi 23 avril.*

Ces rencontres sont extrêmemet bienfaisantes : les journées de Chartres et de Sainte-Anne-d'Auray ont laissé un excellent souvenir. Frais et assurance : 3 fr. par chanteur.

Un livret contenant tous les chants de la journée sous format fiches est en préparation.

Renseignements et inscriptions : Sœur Jean-Pascal, Ecole Sainte-Anne, Plabennec (prière d'adresser sans tarder les adhésions de principe, qui rendront service aux organisateurs). — M. l'abbé Lanon, vicaire à Douarnenez, peut aussi donner tous renseignements.

● *SESSION FRANCO-ALLEMANDE POUR RESPONSABLES DE JEUNES.* — Cette session, organisée en Allemagne par le Secrétariat de l'Episcopat allemand pour la pastorale des jeunes d'une part, en relation avec le Comité « Les Grandes Amitiés » de Verdun, d'autre part, a pour thème « *L'écoute des Jeunes* ». L'invitation ne s'adresse pas seulement aux prêtres, mais aussi à tous les cadres laïcs touchés par ce thème et s'occupant de jeunes, c'est-à-dire religieuses, catéchistes, professeurs, institutrices, instituteurs et séminaristes. La connaissance des langues allemande et française n'est pas indispensable, les exposés et débats étant traduits.

Lieu : Ermitage St-Jean, 57 - Moulins-lès-Metz, les 2-7 mars 1970. Frais de participation : Fr. 70,00 ; frais de voyage : sur la base du km 2e classe S.N.C.F. pour le remboursement (100 %). Pour les inscriptions : abbé Lamousse, B.P. 90, 55 - Verdun.

● *VERS UNE SOCIÉTÉ DE LA COMMUNICATION, par Jean Dimmet. Aux éditions du Senevé.* — La presse, le cinéma et la radio-télévision participent aux enjeux de notre société : les événements et les phénomènes d'opinion s'y répercutent ; par eux les idées sont bouleversées et la sensibilité se transforme. L'Eglise ne peut s'en désintéresser. Un petit livre très abordable et clair sur ce sujet, important pour la pastorale. Reprend la substance des conférences données l'an dernier aux aumôniers diocésains de l'information. Recommandé pour une initiation.

● *LE CINÉMA, un numéro de « Fêtes et Saisons ».* — Ce numéro devrait intéresser particulièrement les éléments jeunes et les éducateurs. Chacun connaît l'importance de l'image dans la culture de notre temps. Mais l'image recèle bien des pièges, et le cinéma peut être chemin d'évasion aussi bien qu'appel à un éveil de la conscience. C'est cet appel que ce numéro veut lancer en aidant à une réflexion en profondeur sur les visages de l'homme que l'écran nous renvoie, sur les choix et les refus nécessaires, sur une éducation du regard.

1

Parmi les merveilleuses découvertes techniques qu'avec l'aide de Dieu le génie de l'homme a tirées de la création, à notre époque surtout.. il faut assigner une place singulière aux moyens qui, de par leur nature, sont aptes à atteindre et à influencer non seulement les individus, mais encore les masses comme telles, et jusqu'à l'humanité tout entière. Tel est le cas de la presse, du cinéma, de la radio, de la télévision et d'autres techniques de même nature. Aussi bien peut-on les appeler à juste titre : moyens de communication sociale...

Les merveilleux progrès de la technique et de la recherche scientifique, les nouveaux moyens de communication sociale donnent aux hommes la possibilité, dans le moment où ils jouissent de loisirs accrus, d'accéder plus aisément au patrimoine culturel et spirituel de l'humanité, et de s'enrichir mutuellement grâce aux relations plus étroites qui existent entre les groupes et entre les peuples eux-mêmes...

VATICAN II.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Journée des Moyens de communication sociale.

Pastorale et Communication de Masse

POURQUOI UN APOSTOLAT DE L'OPINION PUBLIQUE ?

Un monde nouveau.

Un des aspects fondamentaux de notre civilisation en formation permanente est d'être une « Civilisation de la communication de masse ». Ceci est signifié, exprimé, et réalisé, pour une part, par l'immense réseau des Techniques de diffusion tissé sur le monde. Ceci s'exprime, au niveau de l'esprit des hommes de notre temps, par une nouvelle attitude de l'esprit... une nouvelle structuration de la démarche intellectuelle, et des schèmes de l'imagination, qui se communique, par une contagion universelle, aux hommes apparemment les plus éloignés, de cette civilisation. Dans un contexte culturel de connaissance scientifique, le droit et le pouvoir technique de la « parole », diffusant une pensée qui se veut universalisable et consommable pour tous, remet en cause toute une civilisation, héritée d'un passé millénaire et prestigieux... mais inadapté aux conditions de vie du temps présent.

C'est donc dans un « univers mental » profondément évolué, transformé, que doit « se dire » la Parole du Salut, de ce salut de l'homme qui est en Jésus-Christ. Et dont la « réalité » est d'être la « révélation » et la « rédemption » du *sens* de l'existence temporelle et historique de l'homme : sens indéchiffrable sans cela, et emprisonné dans le tragique et l'absurde de la Mort.

En passe de majorité culturelle.

L'Opinion publique n'est plus seulement « une force » qui fait pencher, dans tel ou tel sens, à des moments rares et exceptionnels, l'histoire locale ou universelle... Elle est la « manière habituelle » dont veut s'exprimer la volonté de chacun de prendre part au milieu des autres et avec les autres, « à la gestion des biens de civilisation ou de culture » ; et ce, à partir de groupes qui respectent la personne et le projet qu'elle a de son humanité. L'Opinion publique tend à devenir, de plus en plus, le signe d'une humanité en passe de majorité culturelle et spirituelle.

Les « *mass media* », ces moyens techniques modernes de la diffusion de la pensée et de la parole, à base d'images et de sons, dont l'articulation symbolique remplace, pour une large part, l'agencement des concepts et des mots dans le discours traditionnel, représentent, en même temps qu'elles fabriquent, cette nouvelle attitude humaine de libération à l'égard des conditions, jusqu'ici imposées par les « Maîtres » : les maîtres, possesseurs du discours, dans le domaine de la culture, de la morale ou de la religion. Bien entendu, les possesseurs des anciennes

normes de la culture (morale-religion) se récrient avec force, et annoncent la mise en esclavage des masses par les techniques « barbares » de la diffusion : par le martèlement des consciences ou des esprits, par le viol des foules... Mais quelle que soit la part de vérité que contiennent ces mises en garde, les masses de plus en plus « informées » des affaires du monde et des hommes, courent avec optimisme ces risques : car elles y découvrent instinctivement les chemins de leur majorité à l'égard des maîtres d'hier.

Pénétrant jusqu'à l'intimité familiale et individuelle.

Ignorer, ou mal connaître, ces données premières de notre temps, c'est se condamner à continuer de parler grec au milieu de ceux qu'on nomme analphabètes... c'est compromettre gravement, en ce qui nous concerne, les chances humaines d'un christianisme vécu et dynamique.

Les Mass Média, les « Techniques de diffusion de masse », qui véhiculent la communication sociale de notre temps, sont un facteur déterminant de l'évolution et de la création des mentalités. Jusqu'ici, les conditions économiques et sociales de vie, les conditions de travail et d'acculturation des hommes, se diversifiaient énormément selon les classes sociales et leurs niveaux inégaux d'accès à la culture. Ces conditions étaient presque seules à créer une mentalité ; et comme cette société était quasi immobile et à cloisons étanches, ces mentalités se transmettaient selon les lois d'une hérédité et d'un patrimoine clos. De nos jours, si ces conditions économico-socio-culturelles demeurent, elles évoluent sous la pression de nombreux facteurs ; mais quoi qu'il en soit de leur mouvement, et les dépassant en quelque sorte, les Techniques de diffusion de masse « interfèrent » à travers chacune d'elles ; et, par delà les appartenances socio-culturelles ou religieuses, diffusent une « certaine vision du monde et de l'homme », une véritable conception de la vie ; expriment et en même temps modèlent une nouvelle mentalité socio-culturelle ou religieuse. Les points de référence de la réflexion ou de l'action des hommes ne sont plus les seuls schémas imposés par les milieux de vie ou de travail ; mais également les schémas imaginaires ou les reportages réels sur le monde et les hommes que leur diffusent les Mass Média, pénètrent jusqu'à l'intimité familiale ou individuelle.

En perpétuelle mutation.

Ces quelques notations, trop brèves et incomplètes, aident cependant à situer l'un des problèmes majeurs de la pastorale moderne de l'Eglise et des chrétiens. Toute action pastorale et apostolique doit tenir compte de cette épaisseur de la vie des hommes, nouvelle absolument par plus d'un aspect, ne serait-ce que celui de l'universalité ; des chrétiens conscients doivent prendre part, en tant que d'Eglise, au dialogue avec le monde à l'intérieur de cette Communication de masse,... directement ou indirectement selon des lignes d'action à entrevoir ou à inventer. Nos sociétés sont en mutation perpétuelle : mais selon un rythme irrégulier, et avec des temps de précipitation étonnants qui prennent au dépourvu les « conservateurs » de toutes nuances. Il est remarquable de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

voir que de nos jours, les conservateurs sont autant parmi ceux qui furent les pionniers de théories dites révolutionnaires, que parmi ceux qui leur opposent durablement une résistance farouche. Ces conservateurs de tout genre se caractérisent par leur fidélité à ce qui les « sécurise » : soit la possession du pouvoir ou de situations de vie, soit la théorie bien argumentée dont ils affinent sans cesse les arguments au moment où, justement, elle est dépassée ou inapplicable... Marxistes, ou capitalistes de vieille souche, gauchistes, progressistes ou extrêmistes de droite, s'excitent à qui mieux mieux, à grand renfort de « mots », d'idées, de slogans, de références socio-économiques ou culturelles, parfaitement démodées, ou en passe de l'être, et ne s'aperçoivent pas que les « conditions réelles de vie » continuent d'évoluer, de se transmuer, de glisser au-dessus de toutes les théories ou affirmations qui les sécurisent dans leur bonne foi. Marcher avec son temps c'est accepter, une fois pour toutes, « l'insécurité intellectuelle », l'aventure permanente, l'attention spirituelle aux transformations incessantes que provoquent pour les hommes actuels l'accélération désarmante des acquisitions scientifiques et de leurs applications ou expérimentations techniques... Ceci est une mentalité de pèlerinage, de marche vers l'accomplissement, qui devrait être parfaitement familière aux chrétiens... hélas !...

NOS POSSIBILITÉS DIOCÉSAINES

Le service diocésain de l'opinion publique.

D'où, au plan de l'annonce du salut, l'urgence de s'ajuster à la nouvelle mentalité, née des conditions nouvelles d'accès à la culture et aux biens de civilisation. Il est à penser que ce travail de « prise de conscience » sera provisoire, dans l'Eglise, comme dans le reste du monde ; peu à peu, et sans doute rapidement, les jeunes générations assumeront ces réalités comme des conditions spontanées d'existence ; les chrétiens seront accordés à cette Communication de masse... En attendant, pour favoriser et accélérer cette « conscientisation », il est sans doute nécessaire, dans chaque Eglise diocésaine, de disposer d'un Service de l'Opinion Publique, destiné à fournir les éléments et les hommes nécessaires à cette œuvre apostolique d'un nouveau style.

Dans le diocèse, comme dans la plupart des diocèses de France, ce Service apostolique existe. *Il n'est pas nouveau.* Depuis quelques décades il travaille. En regardant les années passées on peut estimer qu'il a suivi, avec réalisme et sérieux, la progressive mise en place, au niveau universel des principaux « Média » de la communication sociale : la presse (journaux, comités de presse...), le cinéma (salles paroissiales, ciné-clubs, promotion de films de valeur...), les techniques audio-visuelles dans l'enseignement et la catéchèse... Et nous sommes au temps de la large diffusion de la Télévision : immense champ d'application où se cherchent encore des modes de présence active de la part des chrétiens...

Une nouvelle dimension à prendre.

Toute cette œuvre reste à « continuer », en suivant les évolutions que nous indique la progression des techniques elles-mêmes. Presse écrite, cinéma, livre, sont plus que jamais d'actualité. Cependant, une réflexion sans cesse approfondie et menée tout au long de cette action antérieure, fait prendre conscience actuellement à ceux qui sont, à quelque degré que ce soit, éducateurs des hommes, des dimensions réelles du phénomène que nous vivions déjà depuis des années... Il y a plus que les techniques elles-mêmes à faire fonctionner, ou à savoir utiliser pour le bien spirituel et chrétien des hommes. Il y a, ce que nous avons essayé d'indiquer dans les réflexions qui précèdent, à élargir notre regard apostolique et notre manière d'agir. Il faut apprendre le « nouveau langage » que se forgent les hommes : leur façon actuelle d'aller au réel concret ou spirituel, leur recherche d'une nouvelle morale ; leur besoin d'un nouveau type de civilisation, qui se veut « participante » et partagée, qui cherche un nouveau style de démocratie politique ou de régime socio-économique ; la structuration d'une nouvelle culture qui sache assumer et coordonner à l'homme très ancien qu'il est déjà, les continuelles acquisitions scientifiques et techniques modifiant sa « relation au monde et à lui-même... et donc à Dieu » ; comprendre, de l'intérieur, et pour une bonne part par le truchement des messages lancés par les Mass média, la manière même dont ces techniques modifient ce type d'homme ancien et toujours nouveau... Tout cet apprentissage de la langue nouvelle des hommes de notre temps se fera en « étant de leur pays » intérieur. On apprend bien une langue là où elle se forge. Mais il est aussi nécessaire de « réfléchir » au-delà et à l'intérieur de ce pays, et de prendre une conscience aussi exacte que possible des espérances et des limites de ce nouveau langage, des trouvailles ou des aberrations qu'il véhicule avec lui... C'est au carrefour des paroisses ou unités pastorales, des mouvements, des cellules diverses de chrétienté que se situe le Service diocésain de l'Opinion publique, pour *aider,* selon le temps qu'il sera nécessaire, à cette urgente et vaste prise de conscience de « ce que nous vivons, aujourd'hui », en tant que citoyens de ce monde de la Communication de masse.

Que faire pratiquement ?

Alors que faire, qui soit nouveau et nécessaire, en plus de ce qui se faisait déjà, ou doit se continuer ?...

Sans nul doute, faire partager par le plus grand nombre possible de chrétiens le souci de comprendre notre nouveau langage universel : celui des diverses Techniques de diffusion de masse. Pour savoir y puiser une meilleure connaissance de notre « actuelle aventure d'homme » à la recherche du Dieu vivant, et y manifester l'annonce du Salut en Jésus-Christ. Pour ce faire, non pas tant créer une structure nouvelle d'apostolat (une boutique encore... « pour l'opinion publique »), que provoquer le plus grand nombre de chrétiens, déjà à l'action dans bien des structures d'Eglise, ou encore « inembauchés à la vigne »... à une plus exacte conscience de ce fait si fondamental de notre temps. Les aider ainsi à élargir et à enrichir leur témoignage dans la foi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pratiquement : le Service diocésain responsable de cette tâche agit déjà, ou cherche à agir dans deux directions complémentaires :

— vers les « agents créateurs », les « émetteurs » de la communication de masse,

— vers le « public », les « récepteurs » de cette communication, des messages émis sur les divers imprimés, écrans et ondes.

● *MUTATIONS 1990, par Mac Luhan ; un volume de 108 pages, collection Médium, aux éditions Mame.* — Un livre de Mac Luhan ne vous apprend rien de neuf à proprement parler, mais vous pouvez y acquérir une manière neuve de voir, regarder, comprendre ce que vous savez déjà : il vous entraîne à *penser globalement,* dans la ligne de notre société de progrès.

MUTATIONS 1990 pose des questions (Comment on s'aimera demain, L'avenir de l'éducation, L'influence véritable de la télévision sur vos enfants, Les grandes mutations qui vous concernent), et vous aide à les sentir « de l'intérieur » : fini le mythe d'une connaissance qui ne serait pas une participation, le savoir ne peut se communiquer que par massage, assimilation, absorption sensorielle. Il y eut l'homme tribal, puis vint l'homme de l'écriture, aujourd'hui naît un homme nouveau, dont Mac Luhan se fait le prophète.

Ne cherchez pas un message dans Mac Luhan, c'est un massage qu'il propose :

— dans les silhouettes si différentes de Sophia Loren et de Twiggy, apprenez à lire la fin de la race de l' « hombre » et l'aurore d'une humanité commune, où le sexe n'a plus la valeur privilégiée qu'on lui accorde encore,

— dans le cours magistral, sachez reconnaître « le mode le plus répandu d'éducation de masse » mais aussi « l'un des modes les moins efficaces jamais imaginés par l'homme » (et interrogez votre style d'homélie ou de catéchisme),

— dans le mot du père jésuite qui « faisait remarquer que, bien que personne ne sache qui a découvert l'eau, ce n'est certainement pas un poisson », percevez que « l'environnement, le milieu ambiant de chacun crée une condition de non-perception » (et remettez en cause telles réunions ecclésiastiques dite de pastorale)...

L'auteur vous convaincra que « l'humanité fonce chaotiquement vers l'avenir avec les yeux fixés sur le passé vu dans un rétroviseur » ; bientôt vous allez convenir que vous êtes peu ou prou péléen.

Vous comprendrez encore que la télé n'est pas étrangère au « succès « croissant qu'obtiennent les grosses plaisanteries et les gags et devinettes « sans queue ni tête : « qu'est-ce que qu'un lapide ? » un tlain qui va « tlès vite »... Ça, vous serez heureux de l'apprendre, c'est un gag « cool » (= peu informatif et exigeant beaucoup de l'imagination de l'auditeur), alors que les vieilles plaisanteries étaient « hot » (= riches en informations et exigeant peu d'activité imaginative).

Un livre passionnant ou exaspérant, à votre choix !

Place des Bulletins Paroissiaux dans la Pastorale Diocésaine

L'action pastorale demande une convergence d'efforts qui visent certains objectifs précisés pour le diocèse. Le Bulletin paroissial est un élément de cette action pastorale, un « transmetteur » de pensée. Il est bon d'en préciser les objectifs, les exigences et de regarder aussi l'effort réalisé dans le diocèse au plan de cette action.

1. Objectifs des bulletins paroissiaux

Dans la rédaction et la diffusion des bulletins il y a quatre buts à poursuivre :

a) Atteindre par une relation régulière ceux qui ne sont pas touchés par la vie liturgique ou paroissiale ordinaire : les non chrétiens, les non pratiquants, les pratiquants occasionnels. Ils accepteront et liront par sympathie ou par curiosité le bulletin pour savoir ce que pensent et écrivent les prêtres ou des laïcs de leur région. A cause de l'aspect local donné au bulletin ils aimeront lire ce qu'ils savent déjà qui a été vécu dans leur pays. Le chemin de Dieu passe par l'homme. Ce premier objectif semble devoir être prioritaire et commander en grande partie l'esprit qui doit animer la pastorale par les bulletins.

b) Compléter l'éducation de la foi pour les chrétiens pratiquants avec qui les contacts sont parfois limités ou superficiels. Le bulletin permet de prolonger ou de réaliser un effort de catéchèse et de réflexion chrétienne. Cet objectif tout en étant second est très important dans l'évolution d'Eglise, aujourd'hui surtout et dans certaines paroisses rurales où la majorité des lecteurs sont pratiquants. Un travail très concret de réflexion avec eux est possible par le bulletin.

c) Maintenir ou accentuer un lien de communauté chrétienne avec ceux qui ont quitté le pays pour Paris ou d'autres régions. Pratiquants ou non, ils restent sensibles à ce qui vient du pays natal. Les réactions sur ce point sont nombreuses et concrètes. Il y a aussi possibilité d'établir des liens avec des estivants réguliers ou ayant acquis des résidences secondaires chez nous.

d) Etablir un lien d'Eglise plus profond dans la vie du diocèse en transmettant à tous les orientations apostoliques de l'Eglise diocésaine et cela d'une manière régulière.

2. Exigences pour la rédaction et la diffusion

Pour atteindre ces buts il y a certaines exigences que nous devons continuellement reconsidérer même si nous agissons selon des « habitudes » que nous croyons justifiées. Nous n'avons pas le droit de penser la même manière à vingt-quatre heures d'intervalle !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

a) Pour la diffusion des bulletin :

Afin d'atteindre ceux qui sont loin (objectif n° 1) il importe que le bulletin soit envoyé à toutes les familles (sauf en cas de refus formel). Même en proposant des abonnements avec des chiffres précis le bulletin devrait être toujours distribué à tous. Cela pose le problème du « budget missionnaire » pour l'ouverture à tous. Budget aussi apostolique que celui de l'entretien de l'Eglise qui sert aux seuls pratiquants.

Il semble que ce premier point commande souvent en partie l'efficacité apostolique d'un bulletin sur une région. Il y a des époques où cet élargissement de diffusion peut être effectué s'il n'a pu être réalisé dans le passé.

b) Dans la rédaction des bulletins :

— Pour ceux qui sont loin (non chrétiens, non pratiquants, etc.) il est nécessaire de leur faire connaître le vrai visage d'une Eglise attentive à tout ce qui est humain et soucieuse d'une vraie réussite de l'homme. Il faut aussi, bien sûr, révéler que l'Eglise propose le salut par Jésus-Christ mais qu'elle propose cela en étant elle-même dans la caravane humaine solidaire de ses recherches de ses réalisations, de ses inquiétudes, de ses joies, de ses souffrances. Il sera bon d'éviter un « style trop ecclésiastique » et d'utiliser autant que possible un langage de journaliste. Nous avons à nous aider mutuellement et à étudier ensemble une meilleure rédaction de nos bulletins.

— Pour les chrétiens plus pratiquants. Tout ce qui est écrit pour les autres les aidera à mieux découvrir Dieu qui agit dans la vie des hommes et à mieux connaître l'Eglise. Nous devons aussi les aider à mieux découvrir la valeur des actes religieux qu'ils font (relation des fêtes : Noël, Pâques, Toussaint) ou des événements qu'ils vivent (relations des baptêmes, communions solennelles, mariage, décès, progrès social du pays, loisirs, etc...).

Le bulletin aura aussi à mieux révéler aux chrétiens leur responsabilité dans l'Eglise, et face aux non chrétiens.

— Pour cette rédaction, dans certains secteurs, des laïcs travaillent avec les prêtres. Cela est bon. C'est un effort qui mérite d'être accentué.

● *JEUNE CHRÉTIEN* (11/ 14 *ANS*), *une nouvelle publication « Fleurus »*. — Nombreux sont les prêtres, les éducateurs, les parents qui s'interrogent sur la façon dont les préadolescents peuvent vivre leur foi avant et après leur « Communion Solennelle ». Ces garçons et ces filles, ils les connaissent bien : passionnés de technique... rêvant de se rendre utiles le plus possible et le plus largement possible... craintifs cependant devant l'avenir, leur métier futur... émerveillés pourtant par la vie...

Mais comment faire le lien entre tout cela et ce que les jeunes d'aujourd'hui ont déjà reçu ou vécu de la Foi ? C'est précisément le but d'une revue comme *JEUNE CHRÉTIEN* d'apporter des éléments de réponses à une telle question... — Pour tous renseignements on peut s'adresser à « Diffusion Fleurus », 31, rue de Fleurus, Paris, 6e. L'abonnement, 7,00 F. ; tarif préférentiel aux éducateurs, 5,00 F. (C.C.P. U.O.C.F. 1223-59 Paris).

2

Le prêtre de demain sera l'homme au cœur transpercé, blessé d'une blessure d'où lui viendra la force pour accomplir sa mission. Un cœur transpercé, blessé de l'absence de Dieu dans l'existence, blessé de la folie de l'amour, blessé par la conscience qui naît de l'impuissance à réussir, blessé du sentiment d'être soi-même digne de pitié, d'être mis en question, et en même temps un homme persuadé que c'est d'un tel cœur que proviendra la force de sa mission, l'autorité de la fonction, la valeur objective de la prédication, l'efficacité des sacrements procurant l'événement de salut par la grâce, médiatisé qu'est tout cela par un cœur transpercé.

Karl RAHNER.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RAPPELS DOCTRINAUX
POUR ÉCLAIRER LA RECHERCHE SUR LE SACERDOCE

par Mgr Maziers, archevêque de Bordeaux

La revue « Frères du Monde » vient de consacrer tout un dossier à la recherche sur le prêtre.

Toute une année de travail, de dialogue incessant au plan diocésain, régional et national m'a familiarisé avec les problèmes qui, une fois de plus sont posés, et m'a convaincu de la nécessité de promouvoir des conditions plus favorables à la mission du prêtre dans le monde actuel.

Mais une telle recherche requiert une vision plus claire que jamais de la mission de l'Eglise telle que le Christ l'a fondée et voulue.

Après avoir lu le dossier de « Frères du Monde », il me revient comme évêque, d'attirer l'attention sur quelques points doctrinaux qu'il laisse dans l'ombre ou donne même l'impression de sous-estimer et de remettre en cause.

1. C'est Jésus lui-même qui a institué les ministères dans l'Eglise au service du sacerdoce des baptisés. L'épiscopat et le presbytérat se rattachent à la mission des Apôtres et assurent, dès l'âge apostolique, une responsabilité que la tradition de l'Eglise, malgré les déficiences de ses membres, a maintenue sous des formes variées dans ses traits essentiels. Nous ne pouvons vouloir une autre Eglise que celle que Jésus-Christ veut, et dont nous trouvons l'authentique description dans la doctrine du Concile Vatican II.

Le service de la foi dont j'ai la charge me fait un devoir de dissiper le doute que risquent de provoquer des études exégétiques et historiques nettement incomplètes et scientifiquement discutables.

2. La misison confiée par le Christ à son Eglise ne peut être réduite à des perspectives socio-politiques.

L'engagement de foi doit certes retentir dans l'ordre économique, politique et social. La foi catholique n'est pas un vague évangélisme. Le projet de Dieu sur l'homme qu'elle nous révèle doit éclairer et animer les chrétiens dans leur action temporelle pour construire avec leurs frères un monde plus juste, plus libre, plus uni.

Beaucoup de croyants n'en ont pas encore suffisamment conscience et le témoignage de l'Eglise en est obscurci.

Mais la foi au Christ déborde infiniment le plan social et politique puisqu'elle suscite entre Dieu et les hommes d'authentiques relations de communion et d'amour.

Dès lors la fonction du ministre de l'Evangile, évêque et prêtre, vise d'abord des buts qui ne sont réductibles à aucune perspective terrestre : implanter avec ses frères baptisés l'Eglise là où elle n'est pas encore, annoncer l'Evangile, rassembler dans la foi la communauté des croyants, célébrer l'Eucharistie, pardonner les péchés.

N'est-ce pas d'ailleurs de la fidélité à la dimension divine du salut de l'homme par le Christ que dépend le renouvellement du monde par l'esprit évangélique. Le respect de l'homme, de tous les

hommes, se dégrade dangereusement lorsque n'est plus révélée et vécue cette vocation divine de la personne humaine.

3. Il est vrai que l'Eglise a été marquée par un certain visage du monde dont, dans certaines situations, elle est devenue complice pour ne pas l'avoir suffisamment critiqué à la lumière de l'Evangile. Elle doit donc tendre en chacun de ses membres à se libérer avec courage de toutes les attitudes qui l'ont empêchée et qui trop souvent aujourd'hui encore l'empêchent d'annoncer l'Evangile ! Mais cette libération n'est pas une œuvre purement humaine, dont nous puissions nous-mêmes définir les conditions et découvrir le chemin. Elle implique un travail continuel de conversion vers Celui sous l'influence duquel s'opère la croissance de l'Eglise par la puissance de l'Esprit-Saint.

Jésus-Christ est l'unique libérateur de son Eglise, et, par elle, du monde.

C'est par référence à sa Parole que l'Eglise doit sans cesse, comme le Concile en a convenu, se contester, se convertir, se renouveler.

La contestation dont elle est l'objet de la part du monde ne doit pas être admise sans discernement ni critiques.

Il arrive parfois que dans son attente douloureuse du salut, le monde rappelle à l'Eglise son manque de conformité à l'Evangile.

Il arrive plus souvent encore que le monde souhaite qu'elle lui ressemble et lui renvoie l'image de sa propre satisfaction.

L'Eglise pour sa part doit toujours s'interroger sur sa fidélité à Jésus-Christ et, en son nom, contester le monde en lui rappelant, à la lumière de l'Evangile, toutes les exigences de la justice et de la vérité.

Les ministères dans l'Eglise n'ont pas d'autre but que de permettre aux hommes d'être atteints, au cœur de leur existence, par la Parole du Christ qui seul peut le libérer.

Parce qu'il est signe de l'intervention du Christ dans la vie des hommes, le prêtre est invité lui-même à s'interroger sur la manière dont il l'accueille en lui et se laisse sauver par Lui.

C'est au nom même du ministère qui lui est confié et pour s'en acquitter qu'il est légitimement soucieux, dans les mondes nouveaux qui se constituent, d'un mode de présence lui permettant de partager la vie des hommes et de mieux révéler et signifier l'amour sauveur du Christ.

L'Eglise n'a donc pas à se libérer par la disparition des ministères. Sur ce point, l'Eglise n'est pas libre, mais liée par la Parole d'amour de son Seigneur.

La vitalité du peuple de Dieu ne dépend-elle pas au contraire de la manière évangélique dont les ministres s'acquittent en son sein du service de la Parole et des sacrements, non seulement en fonction des croyants, mais aussi des incroyants. Sur ce point, l'expérience pastorale et spirituelle confirme l'enseignement de la foi.

Autant il est dangereux de mettre en cause la nature et la raison d'être de la fonction sacerdotale, autant il importe que ceux qui en sont par grâce investis s'en acquittent dans l'Esprit de Jésus-Christ.

« Si le Fils vous affranchit, alors vous serez vraiment libres » (Jn. 8).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *« COMMENT FUT COMPOSÉE LA BIBLE », un numéro de « La Bible et son message », aux édit. du Cerf.* — Lorsqu'on lit l'Ancien Testament, des questions viennent à l'esprit : Qui a écrit cela ? A quelle époque ? Pourquoi ? LA BIBLE ET SON MESSAGE consacre un numéro spécial de 24 pages pour répondre à ces questions.

La Bible n'a pas été écrite en un jour... La rédaction des textes s'échelonne sur près de 1 000 ans. Et cependant assez souvent on peut dater (approximativement) les étapes successives de la rédaction.

Les auteurs de ces textes sont très nombreux. Inspirés par Dieu ils expriment la foi de tout un peuple.

Quand on sait comment fut composée la Bible on voit mieux l'extraordinaire dialogue entre Dieu et son peuple qui, au cours d'un millénaire, a préparé la venue de Jésus.

● *« PROPHÈTE QUI ES-TU, un numéro de « La Bible et son message »*. Une initiation à la lecture des prophètes. Qu'est-ce qu'un prophète ?

Un homme qui a une famille, un métier. Mais Dieu l'appelle à devenir son porte-parole. Dès lors les prophètes d'Israël sont *des mystiques* (ils vivent dans la foi, ils aiment Dieu), *des tribuns* (ils s'adressent aux hommes et donc à nous pour secouer notre torpeur et réveiller notre foi), *des poètes* (tout dans la création leur parle de Dieu). Il y a des prophètes tout au long de l'histoire biblique. Mais les prophètes dont les oracles furent mis par écrit, ceux dont nous pouvons lire les textes dans la Bible vécurent presque tous entre 750 et 450. C'est le temps des prophètes. — 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris 7e (le n° : 1,30 fr.).

● *ELIE ET ELISÉE, I Rois 17 à II Rois 13.* — Les récits que l'on trouve dans la Bible sur Elie et Elisée sont extrêmement vivants et cependant le merveilleux qui y affleure si souvent nous étonne et nous inquiète quelque peu.

Pour comprendre ces récits il faut penser aux *Fioretti* de saint François. Dans les deux cas, ce sont des disciples (ceux de François ou ceux d'Elie et Elisée) qui, avec un grand art, ont recueilli et rédigé des souvenirs. L'auteur des Fioretti nous fait connaître François mieux que ne ferait un reportage, et surtout au-delà du saint qu'il fait admirer, il nous mène au cœur de l'Evangile. De même, au-delà d'Elie et Elisée, les récits qui racontent les faits et gestes de ces deux prophètes mettent en présence de l'*action du Dieu vivant* qui appelle son peuple à la foi et à l'amour. — Un numéro de LA BIBLE ET SON MESSAGE, 29, bd Latour-Maubourg, Paris, 7e ; le numéro, 1 fr.

● *LE PROPHÈTE OSÉE.* — A cause des dimensions du livre qui porte son nom, Osée est classé parmi les « petits prophètes », mais en raison de son message il est l'un des plus grands prophètes. Quel est ce message ? Dieu nous aime comme un homme amoureux aime son épouse ; et même si nous sommes infidèles, Dieu sait encore pardonner et renouer les liens de l'amour. Le numéro de la « Bible et son message » qui présente Osée donne un guide de lecture pour aider à aborder ce petit livre si bouleversant.

3

La connaissance exacte et cordiale des hommes auxquels on s'adresse est la condition première de toute pénétration missionnaire, et jamais notre attention ne sera assez en alerte pour connaître les milieux populaires. Ne croyons pas trop vite être quittes avec ce devoir primordial ! Puisse-t-elle nous donner l'estime des valeurs humaines qui s'expriment dans la vie quotidienne et dans les relations du travail ; puisse-t-elle nous faire comprendre l'âme ouvrière, ses souffrances et ses aspirations, ses servitudes et ses énergies ; puisse-t-elle enfin nous aider à saisir le jeu complexe des influences profondes et diverses qui s'exercent sur les chantiers, dans les usines, au sein même des familles, et jusque dans la conscience et la sensibilité de chacun.

Tant de questions, si sérieuses et si vraies, posées alors à notre conscience de pasteurs nous inviteront à interroger plus souvent et plus utilement les militants de l'A.C.O. : qu'ils nous disent ce qu'ils vivent tous les jours, pour que nous les comprenions mieux ; qu'ils nous communiquent leur propre angoisse apostolique, pour qu'elle devienne vraiment nôtre.

Cardinal VEUILLOT.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La foi au Christ en monde ouvrier

Un rapport doctrinal a été donné au cours de la Session nationale 1969 de la Mission ouvrière sur « La naissance et la croissance de l'Eglise en monde ouvrier ».

Il est l'œuvre du Père Maurice Vidal, professeur de théologie au Séminaire d'Issy-les-Moulineaux : il l'a préparé en collaboration avec une équipe de théologiens et de prêtres exerçant à divers titres un apostolat en monde ouvrier. Ce rapport fait souvent référence au « Dossier préalable » à la Session qui, par la diversité des témoignages et des réflexions qu'il contient, constituait un essai d'expression de la vie d'Eglise telle qu'elle se réalise actuellement en monde ouvrier.

En voici un extrait :

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici concernait le salut de l'homme et de l'humanité. Nous avons essayé de repérer, à certains signes caractéristiques, comment il se jouait pour nous actuellement, comment nous pouvions y contribuer ou, au contraire, y faire obstacle. Bien que nous ayons encore peu parlé de Jésus-Christ et de l'Eglise, c'est notre foi en Jésus-Christ, c'est notre réflexion en Eglise, dans le Mouvement, qui nous ont rendus plus attentifs à ceci ou à cela, et surtout confiants en la réalité d'un projet divin d'humanité, dont nous est confiée, pour notre part, la responsabilité. Nous devons maintenant réfléchir plus directement sur notre foi en Jésus-Christ et ce qu'elle représente pour nous. Cela correspond à notre expérience : c'est souvent **après coup,** comme les disciples d'Emmaüs, ou comme Dominique (51 b), que nous découvrons le Christ en ce que nous faisons, et nous voyons alors comme il est notre Sauveur.

1. Qu'est-ce donc que cette foi au Christ ?

Plusieurs des témoignages réunis dans le dossier et signalés dans le document annexe nous aident à le préciser de nouveau. Ils se résument, au fond, à ceci : **croire au Christ, c'est le savoir aujourd'hui vivant, le chercher et le découvrir vivant en nous et dans les autres** (par ex. 79 bc). Certes, personne d'entre nous n'aurait l'audace de reprendre tout à fait à son compte le témoignage de saint Paul : « Je vis, mais ce n'est pas moi, c'est le Christ qui vit en moi... Lui qui m'a aimé et s'est livré pour moi » (Galates 2, 20). Nous savons que nous en sommes loin. Mais nous croyons de toutes nos forces que la promesse du Christ à ses disciples, avant sa Passion, s'est réalisée pour eux et se réalise pour nous, dans la mesure de notre

foi : « Le monde ne me verra plus, mais vous, vous me verrez, parce que je vis et que vous-même vivrez. En ce jour-là, vous reconnaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi et moi en vous » (Jean 14, 19-20). C'est la conviction que traduit cette phrase d'un rapport doctrinal de la J.O.C.F. : « Nous sommes témoins de QUELQU'UN. Nous sommes prophètes au nom de QUELQU'UN » (83 a). C'est aussi la conviction qui fait dire à Norbert, après avoir fabriqué un Christ en fer forgé : « Il faudrait que je l'aie un peu plus dans la peau. Ce serait encore mieux ». (131 a).

● a) **Il y a dans cette foi, qui est la nôtre, quelque chose d'unique au monde. Personne d'autre que Jésus-Christ n'a vécu, ne vit et ne vivra comme lui, intensément, après sa mort ;** non pas dans le souvenir ou l'imagination, mais intimement mêlé à la vie de millions d'hommes et de femme qui ne l'ont jamais vu de leurs yeux, et cela avec tout le poids de réalité, toutes les exigences, toute la joie d'une présence personnelle. Voilà l'originalité, la seule, au fond, mais elle est de taille, de notre foi chrétienne. Voilà pourquoi nous sommes convaincus que notre foi, en ce qu'elle a d'essentiel, ne peut pas être dépassée comme peuvent l'être un livre, une doctrine, une technique, une institution. Précisément, le Christ n'a rien laissé de tel. S'il a institué quelque chose, une Eglise, ce sont **des hommes** qui témoignent que ce Jésus qui est mort il y a deux mille ans pour nous, vit par Dieu, plus que n'importe quel vivant, afin que nous vivions de lui et comme lui pour nos frères, en cherchant toujours à nouveau la manière de la réaliser. Comment le Christ serait-il un jour dépassé, s'il n'est pas seulement d'hier, mais d'aujourd'hui et de demain ? Si sa personne, toujours vivante, compte finalement plus que tout ce qu'on a écrit sur lui ? C'est justement parce que, pour nous, le Christ compte plus que le christianisme, que le christianisme n'est pas une idéologie. Des marxistes contestent le marxisme aujourd'hui installé en Russie ou ailleurs, au nom des textes de Marx, dont on fait et refait l'exégèse. Dans l'Eglise aussi, on fait et refait l'exégèse des évangiles, mais quand des chrétiens contestent l'Eglise, c'est au nom de Jésus-Christ vivant et vivant dans son Eglise. Nous sommes de nouveau aujourd'hui en train de compliquer, de sur-intellectualiser la foi chrétienne, pour en faire une idéologie présentable, qui soutienne la concurrence. Or, **la foi chrétienne est simple.** Elle n'est pas communiquée d'abord par des livres, mais par des témoins qui en vivent, et elle se résume en ces mots dont tout le monde peut comprendre le sens : **le Christ nous a aimés et il s'est livré pour nous. Il vit maintenant, de la vie de Dieu, pour nous aider à vivre, nous aussi, pour nos frères.** Je crois qu'un des grands services que les chrétiens du monde ouvrier peuvent rendre aujourd'hui à l'Eglise est de sauver **la simplicité** et **le réalisme** de la foi chrétienne. C'est une joie pour moi, prêtre et théologien, de lire dans l'un des documents préparatoires au rapport d'orientation : « Nous avons assez d'entendre parler de la mort de Dieu. Travailler à la mission en monde ouvrier, c'est croire que Dieu vit et agit dans le monde de ceux qui ne sont pas pris au sérieux dans la société » (p. 4).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● b) **Croire en Jésus-Christ, c'est croire en l'amour désintéressé, qui va jusqu'au bout ; et c'est croire qu'il n'y a et qu'il n'y aura finalement que cela de vrai.** Nous sommes tous d'accord là-dessus. On ne commence à connaître Jésus-Christ qu'en commençant à ne plus vivre seulement pour soi, mais pour les autres (80 d). Et on sait bien que c'est un « engrenage », devant lequel on est tenté de reculer : « Si on y met le doigt, il faut que tout le bonhomme y passe » (131 b). Mais cela, **nous ne le vivons pas tous de la même manière,** surtout dans la relation que nous en faisons avec Jésus-Christ. Il y a des moments, il y a surtout un âge, où nous sommes plus sensibles à l'amitié de Jésus-Christ, découverte dans l'amitié des copains. On parle alors volontiers de Jésus-Christ ; on s'enthousiasme de le connaître et de le faire connaître. Il y a d'autres moments, il vient un autre âge où ces sentiments s'estompent. Nous sommes pris par le travail, les responsabilités, durcis par la dureté de la vie, la résistance des hommes et des choses. Ce que l'on fait pour le Christ, par fidélité à notre engagement de chrétiens, compte plus alors que le Christ lui-même, dont on est peu porté à parler. Il nous est présent moins par la joie ressentie de son amitié que par l'exigence de sa volonté, de son commandement de « nous aimer les uns les autres ». Il faut alors nous souvenir d'autres paroles du Christ à ses disciples : « Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime, et celui qui m'aime sera aimé de mon Père » (Jean, 14, 21).

Cela peut être pour nous, comme jadis pour les Apôtres, **un approfondissement de notre foi en Jésus-Christ.** Qui est Jésus-Christ, au fond, et que savons-nous de lui ? Qu'il a aimé (116 a). Il a aimé Dieu son Père et nous, ses frères, jusqu'au bout. Plus nous le connaissons, plus nous vivons de lui, plus nous voyons qu'il nous renvoie toujours à ce Père, dont il est le Fils, et à ses hommes, nos frères, qui sont aussi ses frères. Peut-être même nous renvoie-t-il d'abord à nos frères, à travers les responsabilités d'une vie adulte. C'est quand il s'agit d'aimer vraiment « jusqu'au bout », alors qu'on ne peut plus rien faire, qu'on a fini sa tâche : c'est alors que le Christ nous place, comme il l'a été, devant le **choix décisif : ou bien** accepter de se remettre à Dieu, avec tout ce qu'on a fait, bien et mal, et qu'il est seul à pouvoir juger ; avec l'amour qu'on a cherché à vivre et qu'il est seul à pouvoir recueillir ; accepter avec tout cela de passer à Dieu, comme le Christ, non pas pour se reposer et ne plus rien faire, mais au contraire, avec l'espérance de pouvoir faire, d'une autre manière, encore beaucou plus. **Ou bien,** se résigner à finir, à passer la main, en laissant périr dans l'oubli le meilleur de ce que nous aurons été.

Encore une fois, nous ne sommes pas toujours devant ce choix radical. Mais plutôt que d'y être acculés, malgré nous, le Christ nous permet de juger déjà les choses de ce point de vue final, et il suscite parmi nous des **vocations religieuses,** c'est-à-dire des hommes et des femmes qui ont eu la grâce de comprendre cela assez fortement pour en vivre dès maintenant, chaque jour. C'est à partir de là que **la prière, le sacrifice, la messe** prennent un sens. C'est à partir de là aussi que nous pouvons **croire** en l'amour désintéressé.

En effet, **l'amour désintéressé** ne s'impose pas à nous, dans la vie, comme une évidence ou une nécessité. Souvent c'est même le contraire qui nous paraît l'évidence et la loi de l'histoire. De quelqu'un qu'on voit se dévouer, s'occuper des autres, on sera facilement porté à soupçonner « qu'il doit bien y trouver son compte ». Or, pour nous qui croyons au Christ, qui savons pourquoi il est mort et pourquoi il vit au milieu de nous, l'amour désintéressé n'est pas un bel idéal de jeunesse, ni un beau pari sur l'avenir. C'est **la loi du Royaume de Dieu,** par laquelle nous acceptons de nous laisser juger. C'est une réalité, et même la plus solide et la plus durable de toutes ; nous l'appelons **vie éternelle.** Nous comprenons que cette réalité ne soit pas encore évidente, parce que nous savons qu'elle vient de Dieu et que nous avons, dans notre liberté, la responsabilité de l'accueillir ou non, pour transformer notre vie et construire un monde fraternel.

Ce que nous venons de dire de Jésus-Christ va nous aider maintenant à comprendre comment il est notre Sauveur et de quoi il nous sauve.

2. Jésus-Christ nous sauve... Mais de quoi ?

Nous pouvons, ici encore, partir d'un témoignage — que je trouve remarquable — d'un militant jociste (46 cd)... Nous y retrouvons d'abord ce qui nous est déjà apparu comme une sorte de loi : le Christ se révèle **après coup,** dans un **renoncement** et un **dépassement** que nous propose (nous pouvons reculer !) la vie elle-même. Nous y voyons aussi **comment** et **de quoi** le Christ nous sauve. En prenant place dans notre vie et dans l'histoire de l'humanité, il nous sauve : au plan personnel, de la peur de nous perdre ; au plan collectif, de la peur des puissances sociales qui nous tiennent en esclavage (à commencer par ceux qui en sont les détenteurs ou les complices) et nous empêchent de croire à notre vocation de fils de Dieu.

● a) **Au plan personnel. En prenant place dans notre vie, le Christ nous rassure sur nous-mêmes et nous libère pour aimer vraiment les autres, dans toutes nos relations.** Nous sommes égoïstes un peu pour les mêmes raisons que nous sommes menteurs, vantards ou sensuels. Nous ne sommes pas sûrs, au fond, de ce que nous valons. C'est pourquoi nous en cherchons des preuves, des assurances dans l'estime, l'affection des autres, dans les choses et les personnes que nous pouvons posséder, dans les succès dont nous pouvons nous vanter. C'est pourquoi, aussi, nous défendons notre domaine, nos avantages personnels, notre tranquillité, moins par égoïsme foncier et délibéré que par peur de nous perdre. Le Christ, qui voyait les racines profondes de notre péché, n'a pas hésité à dire : « Qui veut sauver sa vie la perdra. Mais qui perdra sa vie à cause de moi la trouvera » (Mat. 16, 25). Tout est dans le **« à cause de moi ».** Non seulement parce que le Christ nous aide ainsi à sortir de nous-mêmes, mais encore

Archives diocésaines de Quimper et Léon

parce que c'est en le connaissant que nous découvrons notre péché : « Jusque là, je croyais que je n'avais rien à me reprocher, au plan chrétien... » (79 d). Saint Paul se croyait irréprochable, jusqu'au jour où, ayant rencontré le Christ, il a accepté de tout risquer, de tout perdre à cause du Christ. Nous n'en sommes sans doute pas là. Mais notre libération commence quand nous commençons à appartenir à Jésus-Christ.

● b) **Au plan collectif. Toute l'histoire du salut des hommes, racontée par la Bible, est une histoire d'esclavage (on dirait aujourd'hui d'aliénations) et de libérations,** où la vocation personnelle d'un libérateur (Moïse, Jésus-Christ) est en même temps vocation sociale, « pour tout le peuple ». C'est dans sa libération (« **rédemption** ») de l'Egypte que le peuple d'Israël devient peuple de Dieu. C'est comme Sauveur, Libérateur de son peuple, que Jésus est reconnu et suivi, spécialement par les « pauvres », qui ne sont pas seulement les matériellement démunis, mais toutes les victimes des diverses forces, devenues oppressives, d'une société donnée. C'est pourquoi il a lutté pour libérer l'homme du prestige social attaché à l'argent, à la science, à la vertu des « gens bien », au pouvoir. Il y a vu une servitude d'autant plus dangereuse que les victimes en sont le plus souvent consentantes, parce qu'elles trouvent en ces valeurs sociales qui posent un homme un écho de leurs propres désirs et parce que l'ordre ainsi établi les assure contre leur propre insécurité intérieure. Le Christ a même prévu que son Eglise, dans la mesure où elle devait être une certaine grandeur sociale et comporter une hiérarchie, connaîtrait cette tentation. D'où ses mises en garde, précises et insistantes, à l'adresse des Apôtres, les futurs chefs de l'Eglise : « Les rois des païens les commandent et ceux qui exercent l'autorité sur eux se font appeler bienfaiteurs (à méditer !). Pour vous, il n'en va pas ainsi. Que celui qui gouverne parmi vous se comporte comme celui qui sert » (Luc 22, 25-26).

Il est donc normal que — dans les mouvements actuels pour libérer l'homme, non seulement de la misère, mais de toutes les formes d'aliénation sociale — un chrétien reconnaisse quelque chose de ce « feu » que le Christ est venu « allumer sur la terre ». En tant que chrétiens, responsables de la manière, vraie ou fausse, dont le Christ est aujourd'hui connu, cité, invoqué, nous devons pourtant dire non, avec la plus grande fermeté à tous ceux, quels qu'ils soient, qui font du Christ un libérateur politique dans la même perspective, sinon tout à fait sur le même plan, qu'un Marx, un Lénine ou Che Guevara. Le Christ n'est pas plus un libérateur politique qu'il n'est un sage, à la manière d'un intellectuel de gauche ou de droite, ou un « médecin des âmes » malades, ou même un homme religieux, à la manière d'un moine. On a beau fouiller dans les évangiles, on ne peut pas classer le Christ dans l'une ou l'autre de ces catégories. L'incroyant, qui ne sait pas pourquoi, cherchera toujours à le classer ici ou là sans y parvenir. Nous savons, nous, que c'est impossible, parce que nous croyons que si cet homme était le Fils de Dieu, il avait à prendre autrement sa place dans l'histoire de la Libération de son propre

peuple, Israël, et de toute l'humanité. C'est ce que nous révèle le récit des « tentations » du Christ, qui est en même temps le récit de ses options auxquelles il fut fidèle jusqu'à la mort.

Jésus a refusé d'établir le règne de Dieu en comblant les besoins matériels des hommes ou en séduisant leur imagination par un déploiement des signes de sa puissance. Il savait bien que c'est ainsi qu'on fait marcher les foules, que c'est ainsi que conséquent qu'on se libère d'une aliénation en tombant dans une autre. Pour lever toute équivoque, Jésus a refusé de jouer ce jeu, si bien qu'à la fin, tous — oppresseurs et opprimés qui jouent finalement le même jeu — se sont coalisés contre lui et lui ont préféré, pendant son procès, un véritable émeutier sympathique aux foules : Barrabas.

Si nous sommes chrétiens, nous n'avons pas le droit d'oublier la leçon. Certes, il n'y a qu'un Jésus-Christ. Lui seul, parce qu'il était le propre Fils de Dieu, pouvait témoigner authentiquement de Dieu sans en faire un alibi, une excuse pour ne pas se compromettre et profiter de l'ordre établi. Si lui-même n'a voulu être ni un leader politique, ni un guide intellectuel, ni un maître de morale ou de sagesse, ni un pur contemplatif, il reste que nous avons besoin des uns et des autres. Mais en nous révélant que c'est Dieu lui-même qu'au fond, en tâtonnant, nous cherchons, que c'est un Royaume de Dieu que nous désirons et pour lequel nous luttons, sans nous laisser abattre par tant d'échecs accumulés, le Christ dénonce la tendance de toutes ces autorités, de toutes ces puissances politiques, intellectuelles, morales, religieuses à se faire passer pour ce qu'elles ne sont pas, à se diviniser, et la tendance des foules à les croire.

D'où la force libératrice de ses paroles, dont sa vie, sa mort, sa résurrection prouvent la vérité : « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de la Parole de Dieu. Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que Lui ». La force de ce message libéra beaucoup d'esclaves de la société romaine, bien avant que l'évolution économique et politique ait modifié leur statut social.

● c) **Mais alors, comment sont sauvés ceux qui ne connaissent pas Jésus-Christ ? Nous ne pouvons pas douter qu'ils puissent l'être, puisque ce n'est pas nous qui les sauvons, mais Jésus-Christ.** Or, si nous appartenons à Jésus-Christ, Jésus-Christ ne nous appartient pas ! Par ailleurs, nous-mêmes ne sommes pas forcément meilleurs que les autres. Ce n'est pas pour rien qu'un des sacrements, donc un des actes essentiels de la vie de l'Eglise, est le sacrement de Pénitence, de la conversion.

Notre supériorité, je dirai plutôt notre avance, est de connaître en Jésus, avec la certitude de la foi et de l'espérance, le mystère de l'histoire du salut : savoir que les événements personnels et collectifs de la vie des hommes, des sociétés, des civilisations forment vraiment le tissu d'une histoire de péché et de salut, où le plus décisif se joue sur l'acceptation ou le refus de l'amour désintéressé qui vient de Dieu. Croire et espérer que cet Amour de Dieu est plus patient, plus fort, plus grand que la somme décourageante de nos égoïsmes personnels et collectifs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Notre supériorité est aussi, et surtout, de n'en pas avoir, de ne pas nous attribuer le bien que nous faisons, les certitudes que nous avons. Nous qui croyons en Dieu, à cause de Jésus-Christ, nous ne savons pas bien qui est Dieu et nous préférons souvent ne pas trop parler de lui. Mais nous le connaissons tout de même assez pour ne pas le confondre avec ce que nous sommes et ce que nous faisons, et pour ne permettre à personne de prétendre, d'une manière ou d'une autre, le remplacer. Voilà notre responsabilité parmi les hommes. Il faut ajouter que, depuis 2 000 ans, la personne et le message du Christ exercent dans l'histoire de l'humanité une séduction et une influence qui débordent largement le groupe des chrétiens et qui font pénétrer, jusque chez des hommes très étrangers au christianisme, le dynamisme d'espérance, le sens de la vie concrète et de la dignité de chaque homme, simplement parce qu'il est un homme, qui sont des facteurs décisifs du salut de l'humanité.

● *CARÊME 70 : LE CHRIST SAUVEUR NOTRE ESPÉRANCE*, livret de 72 pages pour aider les chrétiens à vivre le carême 1970. Il comportera, pour chaque semaine, trois pages de réflexion, et pour chaque jour, un texte court emprunté aux nouvelles lectures bibliques prévues pour les dimanches du carême. Il proposera aussi des suggestions pour une rencontre entre chrétiens et pour le sacrement de Pénitence dans le cadre d'une liturgie pénitentielle.

Ce livret, édité par l'Action Catholique Générale, réalisé par une équipe de prêtres et laïcs, africains et européens, voudrait permettre de mieux célébrer — en fin de carême — la Résurrection du Christ Sauveur, notre espérance. L'exemplaire franco : 3 fr. 50. Par 5 ex., 16 fr. ; 10 ex., 30 fr. ; 50 ex., 133 fr. ; 100 ex., 250 fr. S'adresser : soit à l'A.C.G. F., 98, rue de l'Université, Paris, 7e (C.C.P. 159-81 Paris), soit à l'A.C. G.H., 12, rue Edmond-Valentin, Paris, 7e (C.C.P. 710-61 Paris).

● *« PROMESSES »*. — Le numéro spécial de « PROMESSES » sur *L'argent* a été réalisé à la demande des jeunes. Sur un sujet délicat, l'équipe de Promesses réunit pour la première fois toute une série de documents qui doivent permettre l'animation de nombreux débats sur ce thème : Qu'est-ce que l'argent ? (Pierre Antoine), Bienheureux les richces ! (Jacques Buisson), Le Professeur ou le Banquier, qui a le pouvoir ? (Xavier de Chalendar), Où conduit l'abondance ? (André Tunc), Le Cinéma et l'Argent (Marcel Rendu), cinq têtes de chapitres, extraites d'un sommaire très varié. — Promesses, 5, rue Bayard, Paris, 8e ; 2,50 fr. l'exemplaire, 2 fr. au delà de 5 exemplaires.

● *LES MESSAGÈRES (messagères de mort ? messagères de vie ?), par Simone ournier. Un volume de 170 pages, aux éditions Mame.* — Ces messagères, ce sont la souffrance, la maladie, la vieillesse. De quoi sont-elles les messagères ? de la mort ou de la vie ? Cet ouvrage est nettement plus autsère que le précédent, et le sourire y est plus rare ; mais par d'autres côtés il est plus « moderne ». « Tout est une question de rencontre avec le visage du Christ en soi-même, à cet endroit silencieux et intact où l'on ne triche plus ».

● *CHRISTUS, Cahiers Spirituels*, 35, rue de Sèvres, Paris (6e). — Naguère, l'autorité décidait de tout et répondait à tout. Aujourd'hui, pour un peu, beaucoup voudraient se passer d'elle. Peut-on dire qu'elle ne mérite « ni cet excès d'honneur, ni cette indignité ? »

Car, enfin, l'autorité existe ; dans l'Eglise, certes, mais en fait en toute vie sociale, à commencer par la vie familiale. Il convient de se demander comment elle fonctionne, quels sont ses « modèles », ses écueils (spécialement la répression, ce mal du pouvoir). Quelle est l'autorité de la conscience ? Quelle est, enfin, l'autorité de Dieu ? Celle d'une sorte de super-patron, ou celle de la vérité ?

C'est à de telles questions que se consacre le numéro de CHRISTUS : *l'autorité*.

● *LA PRÉPARATION A UNE CARRIÈRE PARA-AGRICOLE EN FORMATION D'ADULTE.* — En un cycle d'une année complétée par un stage pratique, dans certaines conditions, il est possible d'acquérir *une formation d'agent de bureau plus spécialement adaptée au travail au sein des organismes agricoles.* Cette formation à une carrière para-agricole est une réponse directe faite à toutes celles qui sont obligées de partir de chez elles pour gagner leur vie en dehors de la ferme sur laquelle elles ont vécu jusque là. Cette formation est également une réponse donnée à celles qui, dans leur profession, veulent acquérir une formation plus poussée.

Avant d'entreprendre la reconversion. Il suffit au départ d'avoir les aptitudes et le niveau de connaissances générales requis. Ces deux exigences sont décalées au cours d'épreuves et d'entretiens établis en fonction de l'orientation plus judicieuse de la future stagiaire.

Pendant la période d'études. Au plan financier, la stagiaire reçoit le SMIC pendant la durée des études, si elle se trouve dans les conditions exigées par la législation en vigueur concernant la Promotion Sociale et le FASASA. Le programme suivi est établi en fonction de l'évolution des besoins des entreprises. Les diplômes proposés : toutes les stagiaires préparent le diplôme d'adulte attaché à la formation donnée au centre en Promotion Sociale, certaines se présentent aux examens de méthode de Sténographie et de Dactylographie organisés au plan national, et individuellement aux C.A.P. d'Employée de Bureau et d'Aide-Comptable.

Quels sont les débouchés ? Tous emplois de bureau et de secrétariat et spécialement ceux offerts par le développement des secteurs para-agricoles et de l'évolution des structures en milieu rural. — Pour tous renseignements, s'adresser : C.F.P.A. Port-Thibault, 49 - Sainte-Gemmes-sur-Loire.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LEON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, BREST - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

AUTO-ECOLE St-CHRISTOPHE
134, rue J.-Jaurès - Tél. 44.59.00 - 63, rue Professeur Langevin, KERBERNIER - BREST
KERHASCOËT
Moniteur C.A.P.P. - Diplômé de la Prévention Routière de Montlhéry
Leçons de Code — Leçons de perfectionnement — Prend à domicile
PRÉPARATION RAPIDE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplôme de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÉGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier Inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848

ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

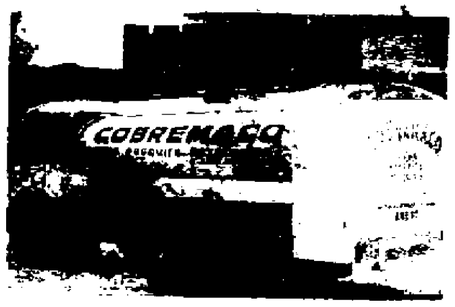

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Bruat, **BREST** - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Carême 1970 (Mgr l'Evêque)
Nominations
Quête pour l'Action Catholique
Pardon diocésain des malades
Syndicat ecclésiastique du diocèse
Missels d'autel et lectionnaires
Retraite de foyers
Colonies de vacances
Décès de M. l'abbé Gézégou

Service des Communautés religieuses
Direction diocésaine de l'Enseignement
Les mois de pastorale rurale

La préparation au mariage :
La pastorale des fiancés (Lourdes 69)
Où en est la préparation au mariage ?
Calendrier des divers centres
Le rituel et la préparation au mariage

Allocution de Monseigneur l'Evêque aux obsèques des disparus en mer

N° 4 217 (85e année) — 6 février 1970

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170.000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle) - Tél. 33.09.10

A votre service tous les services de la

BNP

banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - **Bibles**

Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS LAITIERS ET SURGELÉS

FROMAGERIE DE KERYVON

29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

CARÊME 1970

Pour le chrétien, le Carême est un temps de conversion et de renouvellement. Prenant une plus claire conscience du fait que, malgré son baptême, la frontière entre le bien et le mal passe au milieu de son cœur, il veut traduire en sa vie, de façon plus effective, cette lutte contre le péché en laquelle il s'est engagé depuis qu'il a renoncé à Satan et à tout ce qui peut le conduire au mal, afin de fêter Pâques dans un esprit renouvelé et un cœur purifié.

Plus que jamais, en ces semaines, le Christ à la suite duquel la liturgie l'entraîne, en sa rude montée vers Jérusalem, reste « le chef de file ». L'effort qu'il entreprend devrait être ressenti par un chrétien, bien moins comme une obligation imposée, que comme une exigence de son amour :

> « Etre riche, à mon aise, vivre doucement de mes biens, quand Vous avez été pauvre, gêné, vivant péniblement d'un dur labeur, je ne le puis, mon Dieu... je ne puis aimer ainsi... »
> (Charles de Foucauld).

⁂

Dans sa liturgie de Carême, l'Eglise propose trois pistes principales à notre entraînement : la prière, le jeûne, l'aumône. Mais bien sûr ces « œuvres de carême » doivent être repensées en fonction de nos possibilités matérielles et du contexte d'aujourd'hui.

La prière.

Il ne s'agit pas pour nous de multiplier les formules, mais de nous situer en vérité devant Dieu. L'Evangile et les textes liturgiques proposés pour les messes de carême pourront nous y aider puissamment.

Je recommande aussi très vivement la brochure **« Carême 70 »,** présentée par le dernier numéro de la « Semaine Religieuse » : tant pour les rencontres de réflexion chrétienne que pour les soirées à domicile, elle sera un grand stimulant et un guide très précieux. Puissent de très nombreux foyers l'utiliser !

A chacun de trouver son rythme de prière, sans juger la façon de faire des autres. Une chose est certaine : plus nous progresserons dans la vérité, plus nous nous rapprocherons de Dieu, plus aussi nous deviendrons proches de nos frères.

La pénitence.

Parce qu'elle connait nos réticences à tout effort de restriction, dans une société où tout nous pousse à la consommation, l'Eglise maintient, pour les vendredis de carême, la loi de l'**abstinence,** et celle du jeûne et de l'abstinence pour le mercredi des Cendres et le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vendredi-Saint. Mais ne nous croyons pas quittes à si bon compte de l'obligation de la pénitence, sur laquelle le Christ a tellement mis l'accent en sa prédication.

Pour lutter contre les abus de la drogue et de l'alcool, qui font de si nombreuses victimes et grèvent si lourdement le budget social de la nation, beaucoup d'associations recommandent l'abstinence de tabac et d'alcool un jour par semaine, au moins pendant le carême. Nous ne pouvons qu'encourager une telle initiative. Cette privation, outre sa valeur éducative et sa vertu libératrice d'un certain asservissement, peut être un encouragement apporté à tous ceux pour lesquels l'abstinence totale, de l'alcool en particulier, est la condition indispensable d'une guérison durable.

Le sacrement de Pénitence viendra normalement sacraliser cette conversion, manifestée par ces signes extérieurs, et assurer une authentique libération du mal par la vertu de l'absolution sacramentelle.

L'aumône.

Le grand principe de « l'aumône de carême » est que les privations imposées ou consenties ne doivent point se tourner en bénéfice pour le budget de celui qui jeûne. L'argent ainsi économisé doit être consacré au service des pauvres. Mais il faut aussi dépasser ce légalisme qui risque de ne porter que sur notre superflu et de nous donner trop facilement bonne conscience.

Les gestes concrets que nous pourrons poser (par exemple, en participant à la campagne contre la faim...) doivent surtout nous ouvrir davantage aux autres, en particulier aux plus malheureux et aux plus délaissés. Etre plus accueillants aux étrangers, œuvrer pour plus de justice entre les hommes, militer en faveur de la paix, s'engager au service du Tiers-Monde, voilà des formes modernes de l'aumône parmi les plus authentiques et les plus efficaces.

« Formes modernes » ? Formes de toujours plutôt : témoins ces paroles que nous lisons au chapitre 58 du livre d'Isaïe :

« Le jeûne qui me plaît, n'est-ce pas plutôt ceci, dit le Seigneur :
desserre les chaînes injustes, relâche les attaches du joug,
rend la liberté aux opprimés, brise tous les jougs,
partage ton pain avec celui qui a faim,
accueille chez toi le malheureux sans abri,
couvre celui que tu verras sans vêtement,
ne te dérobe pas à ton semblable. »

⁂

Puisse ce carême qui va commencer renouveler notre ferveur chrétienne, bien au-delà d'une sentimentalité trompeuse, en nous donnant d'entrer plus avant dans l'union au Christ qui a accepté la Croix pour témoigner de son amour et par cette acceptation de la mort a donné la vie au monde !

† **Francis Barbu,**
Evêque de Quimper et de Léon.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque

— une équipe sacerdotale a été constituée ; elle est composée de **MM. François Stéphan,** curé-doyen de Plouigneau, **Adrien Léon,** précédemment détaché à Veaugues (diocèse de Bourges), et **François Ac'h,** vicaire à Plouigneau.

Le responsable en est M. François Stéphan.

— les paroisses de Botsorhel, Plouigneau et Saint-Eutrope sont confiées à cette équipe.

QUÊTE POUR LES AUMONIERS D'ACTION CATHOLIQUE

Contrairement à ce qui avait été prévu et qui est indiqué dans l'Ordo, la quête pour les aumôniers d'Action Catholique n'aura pas lieu le dimanche 15 février ; elle est reportée au **dimanche 22 février.**

PARDON DIOCÉSAIN DES MALADES

Le Pardon diocésain des malades aura lieu le **3 mai à Ste-Anne-la-Palud.**

SYNDICAT ECCLÉSIASTIQUE DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Convocation à l'assemblée générale ordinaire.

Tous les membres du Syndicat ecclésiastique du Diocèse de Quimper, titulaires et adhérents, sont convoqués à l'assemblée générale qui se tiendra **à l'Evêché le samedi 14 février à 15 heures.**

Ordre du jour : Etat moral et financier, ratification d'actes, élections, questions diverses.

Convocation à une assemblée extraordinaire.

Les mêmes personnes que ci-dessus sont convoqués à une assemblée extraordinaire qui se tiendra à l'issue de l'assemblée générale ordinaire.

Ordre du jour : modification à apporter à l'article V : montant des cotisations ; à l'article X : montant des opérations qui nécessitent la confirmation de l'assemblée générale ; à l'article XI : mode de convocation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MISSELS D'AUTEL ET LECTIONNAIRES

Les missels d'autel et les lectionnaires sont livrés par fascicules ou feuillets au fur et à mesure des traductions : ainsi, sont en cours d'expédition les textes des messes du carême ; dans quelques semaines, ce sera le tour des fêtes pascales ; etc...

Il serait avantageux pour les paroisses d'un doyenné de **s'entendre pour grouper ces envois multipliés** (qui s'étendront sur trois années) : les frais de port seraient considérablement réduits, et l'expédition par les libraires pourrait se faire plus rapidement. Il suffirait, lors d'un jour, de faire le relevé des commandes passées et d'aviser les différents libraires intéressés.

RETRAITE DE FOYERS

Une retraite de foyers aura lieu **à la Retraite de Lesneven du vendredi 27 février au dimanche 1er mars** ; prédicateur : **M. le vicaire général Abiven.** Cette retraite, organisée par les Equipes Notre-Dame, se veut ouverte et adaptée à tous les foyers qui voudront bien y prendre part. Une garderie d'enfant est prévue. — Renseignements et inscriptions : M. et Mme Patarin, Pennaros, Landerneau (tél. 4.70).

COLONIES DE VACANCES

Comme chaque année la commission catholique des centres de vacances se propose d'établir une liste des locaux pour Colonies de Vacances. Les institutions et écoles qui désirent figurer sur cette liste voudront bien remplir le questionnaire ci-dessous et le faire parvenir à M. l'abbé Abgrall, 9, rue du Frout, Quimper :

Offre de locaux pour colonies de vacances : Nombre de places... Avec ou sans pension... Libre du... au... Adresse des locaux (distance de la mer).

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Joseph Gézégou.**

Joseph-Gabriel Jézégou. Né le 6 avril 1883 à Saint-Servais. Etudes à Saint-Pol-de-Léon. Prêtre le 25 juillet 1908. 1909, auxiliaire à Moëlan. 13.6.10, vicaire à Ploujean. 28.5.13, vicaire à Crozon. 17.6.32, recteur de Brennilis. 22.1.40, recteur de Penmarc'h. 12.4.46, recteur de Plouédern ; 24.2.58, doyen honoraire. Juillet 1960, desservant de Lanneuffret. Septembre 1967, démissionnaire ; se retire à Landivisiau. Décédé le 26 janvier 1970.

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Rectificatif

La récollection prêchée par le P. Uguen qui devait avoir lieu au Ris les 14 et 15 février aura lieu à **la Retraite de Quimper les 11 et 12 février.**

Retraites inter-Congrégations

— A Pâques

à Quimperlé (La Retraite), du 21 mars soir au 28 soir. Prédicateur : P. Péron.

à Saint-Urbain (Créac'h Balbé), du 29 mars soir au 5 avril soir. Prédicateur : P. Raphalen.

— Vacances d'été

à Saint-Urbain (Créac'h Balbé) : du 7 août soir au 14 soir (prédicateur : P. Bescond) ; du 16 août soir au 23 soir (prédicateur : P. Uguen).

— Quelques places sont également disponibles à d'autres retraites :

à Pont-l'Abbé, Communauté des Augustines : du 8 au 16 juin (12 places), du 18 au 26 juin (12 places). Prédicateur : P. Houyvet.

à Brest, Ker-Stears, du 3 au 12 juillet. Prédicateur : P. Desombre.

à Lannion, La Retraite, du 1er au 9 août. Prédicateur : P. Raison.

N.B. — Les inscriptions à ces retraites se font directement auprès des Maisons d'accueil (prière de joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse).

On veillera à s'inscrire dès que possible, surtout pour les retraites de Pâques, et chacune se fera un devoir de considérer son inscription comme un engagement.

Récollections des jeunes professes

A Keranna, 47, route du Vieux Saint-Marc, Brest : les 28 février et 1er mars ; les 21 et 22 mars.

Adresser les inscriptions : « Le Clos S. Joseph, 47, route du Vieux Saint-Marc, Brest.

Sessions bibliques

A Saint-Urbain : du 5 au 11 juillet par le P. Le Roux sur l'Evangile de S. Jean ; du 12 au 18 juillet par le P. Gourmelen sur les Evangiles de l'Enfance.

Adresser les inscriptions à : Sœur Anne, Grand Séminaire, Quimper. Les inscriptions doivent être accompagnées d'un virement de 20 francs au C.C.P. Pen Pauline, Grand Séminaire de Quimper, 1288-76 Rennes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

1°) Journée de mathématiques pour les professeurs de 6e et de 5e

— Pour le Finistère Sud : **à Quimper, le Likès, le jeudi 12 février.**
— Pour le Finistère-Nord : **à Lesneven, La Retraite, le vendredi 13 février.**

Les groupes qui ont déjà leur organisation propre (à Morlaix, Saint-Pol et Brest) s'en tiendront à ce qu'ils ont décidé lors de leur rencontre.

Horaire : 10 h. à 12 h. et 14 h. à 16 h. 30. — A l'ordre du jour : bilan de 4 mois d'expérience ; formation de groupes de travail ; la logique et l'enseignement des mathématiques en 6e-5e.

2°) Certificat d'Etudes Primaires pour Adultes

Une session spéciale de Certificat d'Etudes Primaires pour Adultes aura lieu, dans le Finistère, **le jeudi 19 mars 1970 à Brest et Quimper.** Les inscriptions seront reçues à l'Inspection Académique du Finistère — Service des Examens — jusqu'au 24 février.

On peut se procurer le programme de l'examen et tous renseignements à la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique, B.P. 38, 29 S, Quimper. Joindre 2 timbres à 0,30 F. pour la réponse.

3°) Certificat d'Aptitude Pédagogique

Tous les enseignants, candidats au C.A.P., session de mars 1970, doivent faire connaître **d'urgence** à l'Inspection Académique le centre d'examen choisi (Brest, Morlaix ou Quimper).

4°) Comptabilité des écoles

Le Frère Roger Hubert, qui a expérimenté un système de comptabilité dans un nombre important d'écoles, le présentera aux directeurs et directrices intéressés :

— à Brest : Bonne Nouvelle, le mercredi 11 février à 14 h. 30.
— à Lesneven : N.D. de Lourdes, le mercredi 11 février à 17 h.
— à Morlaix : Le Porsmeur, le jeudi 12 février à 10 h.
— à Quimper : Le Likès, le mercredi 18 février à 9 h. 30.

Nous invitons les directeurs et directrices des Cours Complémentaires à assister à l'une ou l'autre de ces réunions. Il serait utile que les directeurs et directrices des écoles primaires (notamment les laïcs) y assistent également.

5°) Session de préparation à l'écrit du C.A.P.

Il est rappelé aux maîtres qui ont fait acte de candidature à l'examen de mars 1970 qu'une session de trois jours est organisée à leur intention du jeudi 12 février (10 h.) au samedi 14 (16 h.).

Se reporter au « Sentier » de novembre-décembre 1969, page 27.

UN MOIS DE PASTORALE RURALE : QU'EST-CE ?

1 — La durée :

Les Mois se déroulent en deux temps : d'abord, à peu près l'équivalent d'une semaine pour mener une étude où nous sommes habituellement en mission (cette recherche pourra se faire d'avril à juin-juillet) ; ensuite, une session de trois semaines.

2 — A qui s'adressent ces mois ?

a) **Aux prêtres :** à tous les prêtres qui vivent en milieu rural ou avec des ruraux : curés, vicaires, aumôniers, missionnaires, professeurs.. quel que soit leur âge (chaque année, l'âge des participants s'échelonne entre 30 et 65 ans).

b) **Aux religieux et religieuses :** qui œuvrent habituellement en milieu rural : enseignants, éducatrices paroissiales, infirmières ; le recrutement des religieuses est confié aux Unions.

c) **Aux laïcs** qui pourraient se libérer pour trois semaines de session.

3 — But

Le premier objectif du Mois de Pastorale Rurale c'est la présence de l'Eglise aux habitants du monde rural.

4 — Objectif des Mois de Pastorale Rurale 1970

A partir de trois convictions qui nous paraissent essentielles, à savoir que : la vie des hommes est le lieu du salut, c'est là que l'Esprit est à l'œuvre ; la Bonne Nouvelle ne peut être accueillie que si elle rencontre l'expérience des hommes ; l'Eglise n'est pas les prêtres seuls.

Nous essayons, laïcs, prêtres, religieux, religieuses, de convertir notre mentalité en vue d'une co-responsabilité effective du Peuple de Dieu dans un monde qui se veut de plus en plus responsable.

5 — La méthode

Les Mois ne veulent pas être un temps « d'enseignement » où l'on aurait qu'à écouter et à assimiler.

Une grande place est faite à notre expérience et à une recherche commune (ateliers et équipes) entre tous les participants à partir des travaux préparatoires indispensables. Cette recherche est guidée et éclairée par des personnes compétentes.

Donc au lieu de partir de données théologiques, nous partons des réalités nouvelles que vit aujourd'hui le monde rural, nous les analysons en profondeur avec l'aide de spécialistes.

Puis, un théologien éclaire ces réalités sous l'angle anthropologique et sous l'angle théologique. Nous réfléchissons aux incidences missionnaires de ces réalités mieux perçues.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

6 — Qui anime ces Mois ?

Des aumôniers d'action catholique rurale, des curés, des religieuses, des laïcs. Les exposés sont assurés par des professeurs d'économie, des ingénieurs de recherche agronomique, des sociologues, des syndicalistes, des responsables professionnels, des animateurs culturels, des philosophes.

Des témoignages sont apportés par des gens qui vivent les réalités étudiées. Quant aux théologiens et catéchètes, ce sont aussi des spécialistes des questions qui sont l'objet de notre recherche.

7 — Les Mois 1970

— à la Roche du Theil (35) du dimanche 7 juin (18 h.) au samedi 27 (14 h.).

— à la Chapelle Montligeon (61) du dimanche 5 juillet (18 h.) au samedi 25 (14 h.).

Le thème retenu pour les deux Mois est : **« Le monde rural en mutation : questions posées à l'Eglise »** Un thème qui se rapproche de celui de l'année dernière mais en insistant moins sur l'aspect « Développement ». Déjà la lettre de la Commission épiscopale du Monde Rural, parue en février, faisait remarquer qu'un Monde rural est en train de mourir et au travers duquel, plus ou moins vite selon les régions, se construit un monde rural nouveau. Apparaissent de nouveaux et multiples réseaux de relations humaines.

Par le travail préparatoire et tout au long du mois, nous vérifierons ces dires. S'il y a mutation du Monde rural, il doit exister des manifestations extérieures de cette mutation que l'on peut observer. Quel homme nouveau, quelle société nouvelle sont en train de naître ? Il y a les hommes et institutions de « progrès » ; il y a les « laissés pour compte ». Quelles questions sont posées aux responsables de la société ? à l'Eglise ? aux chrétiens (laïcs, religieux, religieuses, prêtres) par cette mutation.

Les inscriptions doivent être faites avant le 1er mars. N'attendons pas cette date pour nous décider... Voyons en équipe de secteur (équipe sacerdotale, équipe de religieuses, équipe de mouvements) pour qui il serait souhaitable de faire une telle expérience. Envoyons les inscriptions : aux aumôniers diocésains C.M.R. ou M.R.J.C., aux responsables diocésains des Mouvements C.M.R.-M.R.J.C., aux responsables diocésains des Unions de Religieuses qui dans les premiers jours de mars les adresseront au responsable de chaque Mois.

La date et le lieu de la rencontre préparatoire au Mois sont les mêmes pour les deux stages : du mercredi 1er avril (19 h.) au jeudi 2 (17 h.) à la Hublais, Cesson-Sévigné, près de Rennes (Route de Vitré-Laval). Téléphone : (16 + 99) 00-11-02.

LA PRÉPARATION AU MARIAGE

Du Missel de Léon de 1526 *conservé à la Bibliothèque du Grand Séminaire de Quimper (rubriques en latin, texte en breton) :*

Le prêtre asperge d'eau bénite et encense l'époux et l'épouse. Puis il dit : « Autronez, great eo gueneomp ann embannou teyr guez an tutman : ha hoaz en greomp eguyt mardeus den a gouffe ampechemant na galhe an eyl caffout equile e dimiziff : en lavaro.

Les assistants répondent : Ne gouzomp nemet mat.

Le prêtre prend alors la main droite de l'époux et la place dans celle de l'époux en leur adressant ces paroles : Huy N... ha huy N... a diongan an eil de guile delchell compainunez leal en sacramant a priadelez, e yechet hac e clefnet bede an maro, evel mazeu gant Doe gourchemenet ha gant an ylis ordonet.

Alors le prêtre remet l'anneau à l'époux, qui, guidé par le prêtre, le met au pouce de l'épouse, en répétant ces mots après le prêtre : N... gant en beson man ez demeza dit : hac am corff ez henoraff hac am madou ez bezo queffrann hac enebarz evel mazeo custum an bro. In nomine patris. *Puis à l'index, en disant :* Et filii. *Enfin au medius, disant :* Et spiritu sancti. Amen...

(Après l'Agnus Dei), l'époux s'avance vers le prêtre et reçoit le baiser de paix, il le donne ensuite à l'épouse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Assemblée plénière de l'Episcopat (Lourdes 1969)

La Pastorale des Fiancés

Introduction

1. Parce qu'elle est dans le monde le signe sacramentel de l'alliance d'amour que le Christ a scellée entre Dieu et l'humanité, l'Eglise reconnaît au mariage une dignité singulière : son propre mystère est vécu et signifié, en son sein, au niveau de chaque couple (cf. Eph. 5, 30-32).

Elle porte donc le souci de la qualité humaine et chrétienne de ces unions. Il appartient essentiellement à sa mission d'aider les conjoints à répondre à leur vocation intégrale selon le dessein divin. A cet effet, elle doit évidemment assurer les conditions de validité et de licéité de chaque mariage et donner toute son importance à la qualité liturgique de sa célébration ; mais elle entend en premier lieu procurer aux fiancés la possibilité d'une sérieuse préparation, humaine et chrétienne.

2. Les futurs époux s'apprêtent à souscrire des engagements très sérieux l'un vis-à-vis de l'autre, vis-à-vis des enfants à venir, de l'Eglise et de la société. Ils ne les honoreront que par une fidélité lucide et courageuse. Mais, pour être fidèle, il faut s'y disposer, c'est-à-dire découvrir les valeurs humaines et chrétiennes qui sont en jeu, et décider d'en vivre.

3. On a pu estimer autrefois que cette préparation était suffisamment assurée par l'ambiance, l'entourage, l'ensemble de l'éducation reçue. Aujourd'hui, une préparation plus immédiate et spécifique doit être offerte aux jeunes qui vont se marier.

L'Eglise — en particulier les pasteurs — manquerait à sa mission si elle ne demandait pas aux fiancés de consacrer à la préparation prochaine de leur mariage le temps, la réflexion et l'effort suffisants et si elle ne contribuait à leur en proposer des moyens.

⁂

I — L'Eglise et la préparation humaine au mariage

4. Les chrétiens, conscients de tout ce que la foi apporte de lumière à l'amour conjugal, doivent aider l'ensemble des hommes à découvrir toutes les richesses d'un amour authentique, et ne peuvent se désintéresser de la formation humaine de leurs concitoyens. Réciproquement, ils ont beaucoup à attendre d'eux dans un dialogue loyal.

En effet, comme le récent Concile nous l'a rappelé, l'Eglise met au service de l'ensemble de la famille humaine ce qu'elle reçoit de

Jésus-Christ. Mais elle bénéficie également des découvertes et acquisitions morales et spirituelles que réalisent les hommes, chrétiens et non-chrétiens (Gaudium et Spes). Elle se présente au milieu des hommes pour travailler au salut de tout homme et de tout l'homme.

L'enjeu humain de l'engagement conjugal est trop grand pour qu'elle ne contribue pas, avec ceux-là mêmes qui ne partagent pas sa foi — dans la mesure, du moins, où c'est possible — à rendre les futurs époux capables de le bien assumer.

La famille, l'école, les mouvements de jeunes, les diverses institutions du pays, etc... chacun selon sa fonction et sa possibilité propres, ont aussi une responsabilité à exercer en ce domaine.

5. A cet effet, des organisations institutionnelles, inspirées par une juste conception de l'homme et adaptées à la situation de notre pays, sont indispensables.

Mais, étant donné l'enjeu du mariage chrétien, les organisations chrétiennes de préparation au mariage sont nécessaires. Elles seront largement ouvertes à tous, pour le dialogue de la foi dans le respect des consciences

6. Les prêtres, les religieuses, les laïcs, les mouvements ou organismes d'apostolat, ne sauraient se désintéresser de cette tâche ; ils doivent y collaborer pour leur part, avec l'appui des centres diocésains de pastorale familiale.

Ils doivent s'efforcer de mettre cette formation en vue du mariage à la disposition de tous et donc à ce qu'elle ne soit pas, en fait, réservée à une catégorie culturelle ou sociale.

7. Les mariages sont, en général, plus précoces aujourd'hui qu'hier.

Or, l'engagement conjugal, spécialement en ce qui concerne l'unité et l'indissolubilité du mariage, requiert une lucidité et une liberté suffisantes.

Aussi, en ce domaine, les prêtres, comme la famille et la société, ont à éduquer les personnes. La formation de la maturité est une œuvre de longue haleine qui doit commencer très tôt. Au moment où cette maturité est appelée à constituer l'un des fondements de la stabilité du foyer, on l'aidera à l'épanouir par les moyens les plus appropriés tels que les organismes de préparation au mariage.

8. Il peut arriver que des complications d'ordre psychologique apparaissent au cours de la préparation. Elles risquent d'influer sur la vérité et la solidité des dispositions et de l'engagement lui-même. Le prêtre, se souvenant qu'il n'est pas de sa mission de traiter ces problèmes, orientera les fiancés vers un médecin judicieux et compétent.

9. Les meilleurs foyers ne sont pas toujours ceux qui bénéficient au départ des perspectives les plus favorables. Aussi, les fiancés doivent-ils prendre conscience qu'un foyer est toujours en constitution, chacun des conjoints contribuant à la formation et à l'accomplissement de l'autre, ainsi qu'à l'unité du couple

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. — L'Eglise et la foi des candidats au sacrement de mariage (1)

10. Les sacrements, chacun à sa manière, supposent la foi dont ils sont les signes (De Sacra Liturgia, 59 ; Presbyterorum Ordinis, 4).

Par conséquent, avant que le mariage ne soit célébré, le prêtre doit se préoccuper de la foi des fiancés. Même si le manque de foi ne mettait pas en cause la validité du sacrement, il fait peser des doutes graves sur la licéité, d'autant plus que le mariage est un « sacrement des vivants ».

11. L'absence de toute foi chez les fiancés porte atteinte à l'authenticité de leur démarche dans la célébration même du mariage. Une telle célébration, en raison du manque de sérieux qu'elle revêt à leurs yeux, loin de les rapprocher de l'Eglise, risque de les en détourner davantage.

De plus, en célébrant le mariage de deux fiancés dont l'incroyance personnelle est notoire, on compromettrait, dans l'opinion, la conscience que l'Eglise a de sa mission divine.

12. Le prêtre ne juge pas les consciences : il doit les respecter, même si elles sont erronées. Mais, par estime de la vérité et par attachement à son ministère, il doit les éclairer autant qu'il le peut et les aider à ne pas poser d'actes ambigus.

Sans prétendre décider de ce qu'il y a dans le cœur de chacun, il doit être attentif à ce que les fiancés en expriment par leur comportement et leurs paroles.

L'interprétation des paroles est d'ailleurs difficile, beaucoup de gens ne sachant pas s'analyser ni s'expliquer sur le plan religieux, et les prêtres eux-mêmes ayant parfois un langage malhabile. Si l'on n'a pu arriver prudemment à la certitude de l'absence totale de foi chez les fiancés, on considèrera leur démarche auprès de l'Eglise comme inspirée par la foi.

La tâche de l'Eglise est ici, plus que jamais, d'éveiller et de faire mûrir la foi. Cette responsabilité est évidemment antérieure à la demande du mariage à l'église par les fiancés. Elle est rendue plus urgente par cette démarche. L'action du prêtre sera favorisée par l'ouverture l'un à l'autre des fiancés qu'accompagne, plus souvent qu'il ne paraît, l'ouverture du cœur à Dieu ; il n'est pas surprenant que la découverte de l'amour humain puisse être le chemin de la découverte de celui que saint Jean définit comme « l'amour ».

13. Reste que les prêtres sont maintes fois embarassés pour décider d'une ligne de conduite envers les fiancés qui demandent à l'Eglise le sacrement de mariage. C'est dans l'esprit de l'Eglise que les prêtres portent attention et réflexion à chaque cas et ne décident pas de manière précipitée. Quelques indications pourront les aider.

---

(1) L'on n'envisage aucunement ici les caractéristiques fondamentales de tout mariage : unité, indissolubilité, fécondité. Il n'est question que des problèmes relatifs à la foi.

14. Une déclaration formelle d'incroyance émanant des deux futurs conjoints baptisés, si elle était effectivement constatée, pose un problème difficile au pasteur. Car leur insistance à demander le mariage religieux paraît en opposition avec leur incroyance actuelle et irrespectueuse de l'Eglise.

Le devoir de pasteur est de les faire réfléchir pour qu'ils comprennent la contradiction interne de leur demande en vue de les amener à la résoudre eux-mêmes dans un sens ou dans l'autre. Le pasteur ne saurait oublier que cette réflexion peut être l'occasion de réveiller en eux le don de la foi reçu au baptême.

Si les deux baptisés persistent à vouloir contracter mariage devant l'Eglise sans que leurs dispositions aient évolué favorablement, le prêtre examinera chaque cas, particulièrement en fonction de ces trois critères :

a) Leur demande procède-t-elle d'un certain sens religieux ? (2)

b) Un refus du sacrement risque-t-il d'éloigner injustement les fiancés de l'Eglise ?

c) Un refus du sacrement ne risque-t-il pas d'éliminer tout espoir d'éducation chrétienne des enfants ?

Si la solution n'apparaît pas clairement, le prêtre en référera à l'Ordinaire du lieu (ou à celui que l'Ordinaire a désigné à cet effet).

15. Il est beaucoup plus fréquent que les fiancés, bien que baptisés et même catéchisés dans leur enfance, semblent établis dans une sorte de non-croyance de fait : ils ne se posent pas le problème de la foi. Cette attitude peut être interprétée selon les cas en deux sens différents, tantôt comme un refus pratique de la foi, tantôt comme une ignorance qui n'exclut pas la possibilité d'une certaine ouverture à Dieu, au Christ et à l'Eglise.

La responsabilité du pasteur est toujours d'aider les fiancés à adopter une attitude positive à l'égard de la foi, et de leur proposer des raisons et des moyens de commencer, et de poursuivre après leur mariage, le cheminement dont ils ont peut-être fait les premiers pas.

Si les fiancés acceptent une catéchèse, la célébration liturgique va de soi.

Si ni l'un ni l'autre n'accepte cette catéchèse, le prêtre se référera aux dispositions et critères données au numéro précédent (alinéas 2, 3 et 4).

16. Si l'un des deux fiancés est établi dans un état de non-croyance ou déclare avoir renoncé à la foi (3) et que l'autre déclare y rester fidèle, il faut accorder le mariage au bénéfice du croyant. Mais il importe de faire réfléchir les deux fiancés sur la fidélité du croyant(e) à l'Eglise, l'éducation chrétienne des enfants, etc...

---

(2) Un certain sens religieux est une valeur positive à laquelle il faut être attentif, spécialement dans le contexte actuel. Il peut s'exprimer par une référence spécifique à Dieu, soit même d'une manière plus élémentaire par la volonté des fiancés de soumettre leur vie conjugale à un ordre qui les dépasse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

17. A ceux qui déclarent croire, mais qui n'ont pas une connaissance religieuse suffisante, il faut offrir un complément d'instruction avant, ou même après, le mariage.

18. Pour les mariages mixtes, on se reportera aussi aux directives concernant la pastorale commune des foyers mixtes.

19. On se souviendra que le nouveau rituel permet de choisir une célébration qui corresponde vraiment aux dispositions des fiancés.

20. De ce qui précède, les pasteurs ne doivent pas conclure qu'il faut d'emblée et brutalement poser aux fiancés le problème de la foi. Non seulement cette attitude serait maladroite mais elle manquerait au respect que mérite toute conscience, et méconnaîtrait la vraie nature de l'Eglise et des sacrements qui est d'être des dons de Dieu pour les hommes.

C'est pourquoi, vis-à-vis de ceux qui s'adressent à elle, l'attitude de l'Eglise doit être, en premier lieu, celle de l'accueil.

Le prêtre doit sympathiser avec les fiancés, cheminer avec eux, et les aider à expliciter les richesses de leur amour, richesses dont l'Eglise se sent solidaire.

C'est à l'intérieur de cet éveil de conscience qu'on essaiera, autant qu'il est possible, de montrer que le Christ les appelle à travers cet amour auquel il donne, en même temps que ses meilleures chances, sa signification dernière dans la grâce du sacrement.

21. Enfin, il convient d'insister pour qu'un temps suffisant soit consacré à la préparation à un acte aussi important. Rien de tout cela ne peut se faire à la hâte et dans la précipitation.

L'habitude qui se généralise de se présenter à la paroisse trois mois avant la célébration du mariage doit devenir la coutume normale qui permettra à cette préparation de se faire dans les conditions les meilleures.

(3) Cf. éventuellement Can. 1065 et 1066.

Où en est, dans le diocèse, la préparation au mariage ?

Le travail des différents centres qui se soucient de préparer les jeunes à leur mariage demeure mal connu et trop souvent incompris.

Nous avons demandé aux animateurs du Comité diocésain de Préparation au Mariage (cf. Calendrier-annuaire 1970, page 196) de répondre à quelques questions très simples : « V.G. » désigne M. le vicaire général Abiven, responsable diocésain ; « Dr Ph. » et « Mme. Ph. », le Docteur et Madame Philippon, de Brest, secrétaires du Comité.

La dernière assemblée de Lourdes a adopté des orientations pour l'accueil des fiancés par le prêtre en vue du mariage. Ces mesures vont sans doute retentir sur votre travail auprès des jeunes qui fréquentent les organismes dont vous vous occupez.

V.G. — Evidemment. Loures prévoit un entretien pastoral entre le prêtre et les jeunes qui viennent le voir avant de se marier. Des documents vont être fournis pour servir de guide à cet entretien. Il y a là l'occasion à une préparation brève — une préparation éclair, au sens où la J.O.C. parlait de récollections-éclair. Mais il est évident que ce travail aura tout à gagner de l'expérience accumulée par les équipes de préparation au mariage qui, depuis longtemps, touchent chaque année dans le diocèse quelques centaines de fiancés. On peut espérer aussi que l'entretien ainsi prévu permettra d'inciter bien des jeunes à suivre une préparation plus poussée.

Pourtant, cela ne se fera pas automatiquement. Car j'ai l'impression que si le diocèse est actuellement couvert par un réseau assez dense d'organismes de préparation au mariage, en se comporte encore en beaucoup d'endroits comme si l'on ignorait tout de cette situation. S'agit-il vraiment d'ignorance ? d'un effort insuffisant de publicité ? de timidité à proposer quelque chose qu'on ne connaît pas, ou qu'on estime trop fort pour ses interlocuteurs ? Un peu de tout cela peut-être...

Vous avez parlé d'un réseau de centres de préparation au mariage...

V.G. — J'ai parlé d'un réseau, mais pas uniquement de centres. Car la préparation au mariage s'est développée en plusieurs directions différentes qui ont chacune leurs avantages. Et leurs limites. Je pense que cette diversité est légitime et qu'elle est signe de vitalité. Elle permet de répondre à des attentes et à des besoins différents.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il y a les retraites de fiancés.

V.G. — Appelons-les ainsi, si vous voulez. Depuis très longtemps déjà ont été instaurées, à Quimper et à Lesneven, des retraites, en effet. Quimper a dû interrompre, faute d'inscriptions. Mais Lesneven a poursuivi son effort, en le transformant et l'améliorant, sous l'impulsion, principalement des militants et aumôniers d'Action catholique rurale. Si bien que nous n'avons plus affaire à des retraites au sens classique, mais à des sessions de trois jours animées par une équipes de trois foyers, de deux prêtres et d'un docteur. Les responsables veulent en faire un temps d'approfondissement dans la foi de toutes les questions qui se posent à des fiancés quelque temps avant leur mariage — de trois à six mois de préférence, mais sans exclusivité — et ils font alterner au long de la journée le dialogue, la réflexion personnelle, la prière et la célébration liturgique. Les jeunes ont aussi la possibilité d'une rencontre personnelle avec un prêtre, un foyer, un docteur.

C'est une formule exigeante.

Dr Ph. — Sans doute. Ne serait-ce que parce qu'elle impose de prendre trois jours. Néanmoins, en l'année 68-69, elle a vu passer 187 fiancés, en couple ou individuellement.

V.G. — Et cependant les animateurs ont recueilli de nombreux témoignages de jeunes selon lesquels tels ou tels fiancés de leurs connaissances seraient venus s'ils avaient été contactés. L'information — au niveau du clergé surtout — n'est pas suffisante.

On pense parfois que les sessions de Lesneven s'adressent seulement aux ruraux.

V.G. — Oui, on le pense. Mais il suffit de consulter les faits pour voir qu'il n'en est rien. Vous avez des chiffres sous les yeux, Docteur ?

Dr Ph. — En 68-69 ont passé à Lesneven : 69 agricoles, 59 ouvriers-employés, 22 enseignants, 12 techniciens, 10 aides familiales, 6 marins, 3 étudiants, 3 artisans-commerçants, 3 militaires.

Ce qui est vrai, c'est que, dans les villes, quelque chose de parallèle a été mis en place pour les jeunes du monde ouvrier, ou disons, des milieux populaires.

C'est ce qu'on appelle les weekends de la J.O.C. ?

Dr Ph. — Oui. On les trouve surtout à Brest. Au point de départ, c'était une retraite pour les militants jocistes avant leur mariage. Mais il y a eu une évolution. Dans le recrutement d'abord, si l'on peut parler ainsi. L'esprit militant a provoqué une extension des invitations aux jeunes que chacun connaît par sa carte de relations. Et puis la méthode a évolué, elle aussi. L"aspect retraite spirituelle s'est estompé pour faire place à l'aspect réflexion, information, échanges. Au début, un médecin donnait des précisions physiologiques ; le prêtre faisait l'essentiel de la catéchèse ; un foyer apportait son témoignage. Puis on s'est rendu compte que ce qui demeurait le plus dans l'esprit et le cœur des fiancés, c'était précisément le témoignage. Aussi en est-on venu maintenant à ce que le témoignage ne soit plus une simple illustration de l'enseignement, mais la base même de la réflexion, la matière à réfléchir si l'on veut.

V.G. — Il faut comprendre que les jeunes des week-ends sont marqués par le monde ouvrier auquel ils appartiennent en majorité. Leur mode de connaissance est celui d'un dialogue simple et direct, à partir des faits de la vie de chaque jour, tels que l'expérience d'un foyer peut les leur apporter.

Dr Ph. — Ce qui caractérise les week-ends c'est qu'il s'agit d'une réflexion des fiancés, non seulement sur leur future vie conjugale au sens précis du terme mais sur le sens de leur amour et de leur vie tout entière. L'amour, le mariage ne sont pas des réalités qu'on peut isoler du reste de la vie. C'est pourquoi, dans les week-ends, on met sur le tapis les questions de caractères, de conditionnements, le travail, le logement, les amitiés, les façons de percevoir les choses et les événements.

La perspective est différente dans les Centres de Préparation au Mariage ?

Dr Ph. — Il ne faudrait pas durcir les oppositions. D'autant plus qu'à Brest, par exemple, je suis appelé à travailler comme médecin dans les deux organismes. C'est une question d'accent et peut-être de méthode. Il est certain que le fait de passer un week-end de quarante-huit heures ensemble crée une ambiance qu'on ne retrouve pas dans une série de cinq ou six soirées espacées dans le temps. Le C.P.M., lui, est préoccupé de la qualité et de la justesse de l'enseignement qu'il dispense. Mais il est amené, par les nécessités pédagogiques, à donner lui aussi une grande importance au témoignage.

Comment se déroule une session ?

Mme Ph. — Cela varie chaque fois. Pendant longtemps, nous avions six soirées, espacées sur six semaines. Chaque soirée était consacrée à un sujet : psychologie masculine et féminine, le sacrement, le don des corps, la fécondité, l'indépendance progressive du foyer, le temps des fiançailles.

A l'expérience, en s'est rendu compte de plusieurs choses. D'abord, six semaines c'est long. Certains couples ne peuvent tout suivre. D'autres sont mariés en route...

Dr Ph. — Nous avons eu parfois un couple à poursuivre la session après son mariage.

Mme Ph. — Maintenant nous n'avons plus que cinq soirées, et, à titre d'expérience, nous essayons d'en grouper deux par semaine.

Le problème de l'accueil aussi se pose, entre couples qui ne se connaissent pas. La dernière fois, on les a confiés à un animateur par petits paquets de cinq ou six, à mesure de leur arrivée. Puis, on a pris les garçons d'un côté, les filles de l'autre, et on leur a demandé ce qu'ils pensaient en général de l'autre sexe. La mise en commun a été savoureuse. Elle a en tout cas bien rompu la glace.

Pour chaque sujet on procède maintenant par carrefours en petit groupe, mise en commun des conclusions et, éventuellement, compléments donnés par le responsable. La méthode de groupe semble s'imposer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Et vous touchez uniquement des brestois ?

Mme Ph. — Oh ! non. On vient aux sessions de tout l'arrondissement de Brest, attiré par des connaissances, l'influence d'un prêtre, etc... Les dates des sessions ont de l'importance. Peut-être aussi, pour des ruraux, l'anonymat de la ville.

Y a-t-il d'autres équipes C.P.M. en dehors de Brest ?

V.G. — D'obédience stricte, si l'on peut dire, non. En fait, dans un certain nombre de localités, des équipes de Préparation au Mariage se sont constituées avec foyers, docteurs, prêtres. Plusieurs se sont inspirées de la doctrine et de la documentation du C.P.M. mais avec une certaine souplesse. Actuellement, comme on le disait tout à l'heure, le diocèse est doté d'un réseau assez complet (*voir plus loin*).

Certains sont encore au stade du démarrage, d'autres ont une expérience déjà longue. Il y a en outre deux ou trois projets, Saint-Pol-de-Léon et Carhaix notamment.

Ce qui caractérise ces différents centres, c'est une grande diversité de méthodes. Le nombre des soirées varie (parfois, c'est un week-end) selon les désirs et les possibilités. La méthode aussi...

Il y a dans tout cela une très grande volonté de servir, beaucoup de « conscience professionnelle ». Mais certaines équipes sont beaucoup plus démunies que d'autres. Des problèmes sérieux se posent aussi parfois. Les questions des fiancés peuvent amener les animateurs à une révision de vie de leur foyer qui peut être éprouvante, même grave. Et puis il y a des problèmes qui réclament une étude approfondie. Pensez à « Humanæ vitæ ». Et aussi à tout ce qu'on dit et écrit sur le mariage, la sexualité...

Est-ce de cela qu'est née la Commission diocésaine ?

V.G. — Précisément. Il est apparu que l'union fait la force. Brest avait déjà ses journées de préparation et d'étude et ne demandait pas mieux que de travailler avec d'autres. C'est pourquoi, sollicité de différents côtés, j'ai provoqué, en 68, une réunion de tous les organismes de préparation au mariage, et je leur ai proposé une sorte de confédération. Je dis bien « une confédération » et non un organisme unitaire. Il s'agissait de ne rien caporaliser, de laisser chaque effort se développer selon sa ligne propre, mais de mener à bien des tâches communes, utiles à tous bien qu'au-dessus des moyens de beaucoup laissés à eux seuls. Chacun était simplement invité à devenir partie prenante dans ces tâches communes. De là est né le Comité de Coordination de la Préparation au Mariage. Il regroupe cinq foyers représentant : les sessions de Lesneven, les week-ends de la J.O.C., le C.P.M. de Brest, un foyer pour les centres du Nord-Finistère et un autre pour ceux du Sud. S'y sont adjoints des prêtres directement concernés du fait de leur mission : l'Apostolat des Laïcs, l'Enseignement Religieux, la Liturgie, la Théologie. L'Ordo diocésain nous a mis au nombre des services officiels en 1969.

On crée beaucoup de commissions dans l'Eglise à l'heure actuelle... Etes-vous satisfaits des résultats ?

Dr Ph. — Ce n'est pas à nous d'en être satisfaits. C'est plutôt aux usagers d'exprimer ce qu'ils désirent. Nous nous sommes d'abord fixé pour tâche de créer un calendrier général et de le diffuser à tous les doyennés. Ceci a l'air tout simple. Mais en fait, certains centres n'ont pas l'habitude de faire un planning pour leur année. Alors, même sur ce point facile... on réussit plus ou moins ! Pourtant, ce serait utile aux jeunes. Un garçon de Landivisiau peut épouser une jeune fille de Châteaulin. On serait heureux de pouvoir leur proposer un choix. Parfois on se prend à rêver à ce qu'on voit dans certains diocèses bien organisés : des dépliants bien faits, attrayants, largement diffusés, font connaître d'un seul coup d'œil les possibilités offertes aux jeunes sur tout le département. Il faudrait pour cela un peu de rigueur à la base...

...Et aussi des moyens financiers ?

V.G. — Eh ! oui. Pour le moment nous n'avons pas de budget... confédéral. Déjà beaucoup de centres travaillent dans des conditions financières précaires. Le Comité diocésain a attiré l'attention des doyennés ou secteurs sur ces problèmes. Mais il y a des habitudes à prendre, des caisses de secteur à créer. Cela se fait... Peu à peu... Au rythme où l'Eglise progresse, non dans l'expression des idées, qui va vite, mais dans leur réalisation.

Vous parliez tout à l'heure des besoins d'étude et de formation ?

Dr Ph. — C'est là-dessus qu'a porté notre effort principal. Nous mettons sur pied, deux fois par an, à Châteaulin, une journée d'étude. En 68-69, la parution d' « Humanæ vitæ » posait à beaucoup des problèmes difficiles. L'abbé Jullien nous a aidés à y voir clair. Nous avons eu une seconde journée avec un foyer de médecins de Paris sur la signification humaine et chrétienne du don charnel. Cette année, à la demande des équipes, nous nous sommes attelés, avec le concours du P. Coquet, à un travail de recherche sur ce que signifie la dimension sacramentelle du mariage. Beaucoup sont gênés pour exprimer de manière simple et concrète ce qui veut dire « être mariés devant Dieu ».

Mme Ph. — Nous sommes partis de témoignages donnés par deux foyers. Ils nous ont dit très simplement comment ils présentaient aux jeunes le sacrement de mariage. A partir de là nous avons discuté. Avec passion même... Mais nous n'avons pas conclu. Ce qui a laissé plusieurs participants sur leur faim. Nous avons voulu que la recherche se poursuive et, après Pâques, le P. Coquet nous aidera à dégager une ligne pratique et concrète. Car il nous faut aboutir à du concret. Les foyers là-dessus sont exigeants. Quand ils consacrent un dimanche à Châteaulin, alors qu'ils sont très pris, ils veulent en retirer quelque chose de précis.

La Commission n'a-t-elle pas aussi un rôle de coordination ?

V.G. — Si. Mais à condition de bien voir les choses comme elles doivent être. Un organisme central est au service de la base et non le contraire. Je prends deux exemples, l'un positif, l'autre négatif.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Voici un centre de préparation en démarrage. L'équipe est constituée, mais elle ne sait pas très bien comment s'y prendre pour commencer. Elle s'adresse à la Commission qui envoie sur place un ou deux foyers pour discuter, réfléchir et — si on le leur demande — pour prendre part à une première session. Ailleurs, c'est une localité touristique qui éprouve le besoin, non d'un centre permanent, mais d'une session d'été. On l'aidera à constituer son équipe temporaire en faisant appel à des foyers membres de différentes équipes, en villégiature dans les environs. Il y a eu ainsi des cas d'aide au démarrage.

Voici maintenant un exemple « en creux ». Une expérience se tente, à proximité d'un centre déjà existant, mais dans une ligne différente. L'une des premières journées est un échec. Il n'y a pas eu de fiancés ou presque. C'est très dommage, et on le regrette d'autant plus qu'il eût été facile de l'éviter : le centre voisin avait dû laisser de côté, pour des questions de date, des jeunes qui eussent été trop heureux de trouver autre chose... s'il y avait eu un minimum de concertation. La Commission diocésaine est faite pour cela.

Avons-nous fait le tour du problème ?

Dr Ph. — Pas tout à fait, si vous le permettez. Nous sommes souvent sollicités de différents côtés : A Brest, les aumôniers de la Marine... Un peu partout, des groupes divers, des scolaires surtout font appel aux membres des équipes... et ceci pose un problème d'effectifs. D'une part, « ce sont toujours les mêmes qui se font tuer ». D'autre part, s'arrêter parfois est une nécessité, ne serait-ce que pour étudier et se maintenir à jour. Quand on a pris un engagement de ce genre, il faut être assez sérieux pour accepter une formation continue.

V.G. — J'ajouterais à ce que dit le docteur. Il y a, en ce qui concerne la préparation au mariage, d'autres initiatives qui ne relèvent pas à proprement parler de notre « confédération ». Certaines paroisses, à Brest encore, ont une soirée où ils invitent instamment tous les fiancés inscrits pour un prochain mariage. C'est un peu ce qui se met en place pour la préparation au baptême. Dans certains cas, on touche ainsi jusqu'à 90 % des fiancés. C'est une première initiation : elle donne parfois aux jeunes le désir de prendre part à une session.

Et pour l'avenir ?

V.G. — Une question nous préoccupe. Vous savez qu'un des aspects souvent ignorés de la loi Neuwirth — qui ne parle pas seulement de « la pilule » — est de favoriser les organismes qui s'emploient à l'éducation des jeunes dans le domaine sexuel et à leur préparation au mariage. Les responsables de la mise en application de la loi reconnaissent l'effort accompli par les chrétiens dans ce sens. Sous une étiquette confessionnelle ou non. Peut-être faudrait-il trouver les moyens juridiques pour devenir vis-à-vis de l'Etat, des interlocuteurs valables. La question est à l'étude.

Eléments pour un calendrier du premier semestre 1970

DANS LE FINISTÈRE-NORD

CENTRE DE BREST (Week-end)
- — M. et Mme Rosec, 23, rue Rémy Coppin.
- — week-end long : à Keranna les 20-22 février, 17-19 avril, 20-22 juin.
- — week-end court : Rive droite les 7-8 février, Centre les 7-8 mars, Nord les 11-12 avril, Est les 9-10 mai, Rive droite, les 13-14 juin, Centre les 11-12 juillet, Lambézellec les 8-9 août, Est les 12-13 septembre.

CENTRE DE BREST (C.P.M.)
- — M. et Mme de Torcy, boulevard Gambetta ; Dr et Mme Philippon, 4 rue Traverse.
- — Rive droite, à l'Ecole Anne-Marie Javouhey, rue des Remparts ; Centre, au Foyer de l'Adoration, 31 rue de Glasgow.
- — les 18, 25 février, 4, 11 et 18 mars (Centre) ; les 14, 17, 21 et 24 avril (R.D.) ; les 22, 29 mai, 5 et 12 juin (R.D.) ; les 27 mai, 3, 10, 17 et 24 juin (Centre).

CENTRE DE KERLOUAN
- — M. et Mme Uguen, bourg, Goulven.
- — lieu et dates non communiqués.

CENTRE DE LANDIVISIAU
- — M. et Mme Le Verge, Kerierguez, Landivisiau.
- — à l'Ecole familiale de garçons, rue Clémenceau.
- — en avril et mai.

CENTRE DE LANDERNEAU
- — M. et Mme Fichou, Le Pontois, La Roche Maurice.
- — à l'Aumônerie du Lycée, Landerneau.
- — les 13, 20, 27 février, 6 et 13 mars.

CENTRE DE LANNILIS-PLOUGUERNEAU
- — Père Messager, recteur de Lilia.
- — à l'Ecole Ménagère de Lannilis, route de Tréglonou.
- — le vendredi à 20 h. 30 à partir du 6 février.

CENTRE DE LESNEVEN (sessions-retraites)
- — M. et Mme Jaffrédou, Kerjo, Pencran.
- — à la Retraite de Lesneven.
- — du 12 au 15 février, en mars et en juin.

CENTRE DE LESNEVEN (C.P.M.)
- — Père Berlivet, recteur de Ploudaniel.
- — à la Retraite de Lesneven.
- — six mercredis avant Pâques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CENTRE DE MORLAIX
— M. et Mme Cholet, 8, rue Anatole Le Braz.
— à la Maison des Jeunes, place du Dossen.
— les 2, 5, 9 et 12 juin ; la session de janvier-février s'achève en ce moment.

CENTRE DE PLOUDALMÉZEAU
— M. et Mme Chevillotte, Kergroadès, Brélès.
— les 30 janvier, 6, 12, 20, 27 février et 6 mars.

CENTRE DE SAINT-RENAN
— M. et Mme Tanguy, rue de l'Eglise.
— les 5, 12 et 19 juin.

DANS LE FINISTÈRE-SUD

CENTRE DE CHATEAULIN
— M. et Mme Villey, 38 Grand'rue, Pont-de-Buis.
— au Vieux presbytère, Châteaulin.
— les 3, 6, 10 et 13 mars ; les 2, 5, 9 et 12 juin.

CENTRE DE CONCARNEAU
— M. et Mme Brignol, Kerose, Concarneau.
— lieu et dates non communiqués.

CENTRE DE DOUARNENEZ
— M. et Mme Penlaé, avenue de la Gare.
— première quinzaine de février et de mai.

CENTRE DE PONT-L'ABBÉ
— M. et Mme Hénaff, Pendreff, Pouldreuzic.
— les 3, 5, 12 et 17 mars ; les 19, 21, 28 mai et 2 juin.

CENTRE DE QUIMPER
— lieu et dates non communiqués.

CENTRE DE QUIMPERLÉ
— lieu et dates non communiqués.

CENTRE DE ROSPORDEN
— lieu et dates non communiqués.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Préparation au mariage et Rituel

Célébration liturgique et préparation au mariage ne peuvent demeurer étrangères l'une à l'autre. La richesse et la souplesse du nouveau rituel et la diversité des lectures bibliques proposées rendent désormais possible cette interaction. Le « guide pastoral » que fait préparer l'Episcopat français sera attentif à ce point, où une collaboration prêtres et laïcs sera particulièrement utile.

Ne nous laissons surtout pas prendre aux réactions contre telle ou telle formule du rituel : l'extrait du formulaire en usage au diocèse de Léon au XVI^e^ siècle (cf. plus haut) rassurera peut-être certains.

Comme tous les changements qui sont actuellement proposés dans la liturgie, le nouveau rituel suppose qu'on ait préparé les fiancés à s'en servir ; cette réforme ne simplifie pas le travail de ceux qui assurent cette préparation, elle les invite au contraire à approfondir le dialogue avec les futurs époux et à entreprendre une action pastorale qui comporte trois étapes principales d'acheminement.

a) *Une prise de conscience des réalités humaines vécues dans l'amour.*

Pour tous les fiancés, la naissance et le développement de leur affection mutuelle est une expérience d'une richesse extraordinaire. Ils vivent un type de relation, inconnu pour eux jusque là, qui transforme tout leur être ; et ceci non pas simplement au moment des rendez-vous où ils se rencontrent, mais dans tous les instants de leur existence. « Avoir quelqu'un dans sa vie » modifie le regard qu'on porte sur ses relations naturelles, sur son travail, sur sa famille, sur ses engagements, sur son passé, sur son histoire. On pénètre dans un nouvel état de vie, dans un nouveau projet pour son avenir. Tout cela est vécu plus ou moins confusément par les fiancés ; les préparer au mariage, c'est déjà *les aider, dans un dialogue fraternel, à prendre conscience et à réfléchir sur toutes ces réalités humaines qu'ils sont en train d'expérimenter.*

b) *Une démarche catéchuménale de découverte et d'approfondissement de la foi.*

Souvent les fiancés demandent à l'Eglise le sacrement de mariage, soit par conformisme social (« dans notre famille, on se marie tous à l'Eglise »), soit par besoin d'une sécurité morale (« c'est plus honnête de se marier à l'Eglise »), soit au nom d'un vague sentimentalisme religieux (« cela nous portera bonheur de passer par l'Eglise »), soit pour quantité d'autres motifs assez étrangers à la foi. La plupart des fiancés ne soupçonnent pas qu'il y ait un lien entre « être amoureux » et « être chrétien », parce qu'il ne leur a jamais été révélé que l'amour est une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

réalité de la foi chrétienne. Il y a donc à les aider *à opérer cette reconnaissance de l'action du Christ sauveur au cœur des expériences d'amour qu'ils sont en train de vivre*. Il y a à leur proposer les lumières de la foi pour qu'elles donnent une signification nouvelle à leur affection. Il y a à leur signaler les exigences de l'amour chrétien, non pas en termes juridiques et culpabilisants, mais dans une perspective d'épanouissement et de dépassement de soi : en s'aimant à la manière de Dieu, on se donne finalement des garanties d'être profondément heureux.

c) *Une réflexion sur les rites du sacrement de mariage.*

Ces rites ne peuvent prendre leur sens que dans la mesure où ils sont l'expression de ce qui aura été découvert précédemment. Ils n'ont d'autre ambition que de *traduire d'une façon festive ce que déjà les fiancés ont expérimenté dans leur vie*. Il faut donc assurer le lien entre l'histoire d'un amour qui a pris peu à peu consistance dans le cœur des futurs époux et les rites d'une célébration qui vient ratifier un état d'âme et un acte de foi appelés à survivre jusqu'à la mort. Le sacrement de mariage est un signe de la foi, une reconnaissance de la présence du Christ ressuscité, sauvant et libérant l'amour des époux pour construire avec eux leur foyer.

Si la réforme du rituel du mariage ne nous provoque pas à cette triple démarche, elle est inutile et vide de sens. Il ne s'agit pas de remplacer des formules anciennes par de nouvelles : l'enjeu est plus important. Il s'agit d'éduquer à une foi vécue dans la vie familiale. Il semble bien que, pour assurer cet acheminement, outre le dialogue avec un prêtre et la participation à une session de préparation au mariage, il y ait place pour une sorte de parrainage d'un ou plusieurs foyers chrétiens amis en lien avec le jeune couple pendant ses fiançailles et les premiers temps de son mariage.

♣

INSTRUMENTS DE TRAVAIL ET DE RÉFLEXION

— Pour les prêtres et les animateurs des Centres de Préparation au mariage :

LE RITUEL POUR LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE : lire et relire les pages qui précèdent le rituel et qui donnent d'une part des extraits de Vatican II, d'autre part des notes pastorales.

DES CHRÉTIENS DÉCOUVRENT LE NOUVEAU RITUEL DU MARIAGE (éd. Le Centurion) : réalités humaines, questions des fiancés, rites sacramentels. Signalons surtout les questionnaires sur la pastorale du mariage.

Une bibliographie développée a été donnée par la « S. R. » du 4 juillet 1969, pages 433 à 436.

— Pour les fiancés :

MARIÉS DEVANT DIEU et UN SEUL AMOUR, deux albums « Fêtes et Saisons » qui présentent, le premier, les textes du rituel, et le second les lectures bibliques.

MAIN DANS LA MAIN (C.E.F.A.G.), pour une catéchèse des réalités vécues par les fiancés.

TROIS BATEAUX

DISPARUS EN MER

Dans les zones de pêche fréquentées par nos pères,
Nous sommes passés les lignes tendues ;
Nous n'avons rien pris là où ils obtenaient de pleins bateaux :
Maître nos cœurs faiblissent.

Nous sommes allés jusqu'à la mer sauvage à qui on ne connaît
Aucun bon nom dans notre pays ;
Autour de nous voltigeaient les embruns des vagues d'Irlande,
Plus loin au large nous avons été...

Souvent nous allons à terre avec nos barques vides,
Brisés de fatigue et de honte ;
La mer est notre patronne, nous sommes ses valets,
A son caprice elle nous traite, sans fin.

Souvent nos voiles sont mises en lambeaux,
Par la force diabolique de la tourmente :
Oh ! le nom de notre métier à nous est clair sur nos visages,
Sur nos visages mangés d'embruns !...

Ho péet truhé enta, Mestr, doh er martelod,
Doh é vuhé a druhégeh,
Hag én or bro dunont é vo kanet Ho klod
A dieheg de diegeh !

(En mer, août 1913, en venant à terre avec neuf poissons, après dix-huit jours de mer.)

J.-P. CALLOC'H.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Allocution de Monseigneur l'Evêque à Tréboul, le 31 janvier 1970

Trois chalutiers ont récemment disparu en mer. le BUCENTAURE, *de Concarneau, le* PEN-AR-VIR, *de Douarnenez, l'*AN-DOCHIC, *de Concarneau. Des services ont été célébrés à la mémoire des marins à Névez, Tréboul et Conacrneau. Voici des extraits de l'allocution de Monseigneur l'Evêque à Tréboul :*

Mes Frères,

Pour la troisième fois en un an, me voici revenu à Douarnenez, pour un pénible et suprême hommage à l'équipage d'un bateau disparu corps et biens :

— le 30 janvier 1969, nous rappellions le souvenir des huit marins du KORNOG, qui laissaient sept veuves et vingt et un orphelins.

— le 30 septembre suivant, celui des sept marins de l'OCÉANIDE, laissant cinq veuves et neuf orphelins ;

— et aujourd'hui, 31 janvier 1970, celui des sept hommes du PEN-AR-VIR, tous marins de Tréboul, de Pouldavid, de Ploaré, qui laissent à leur tour sept veuves et dix-sept orphelins.

Et si on ajoute à tous ceux-ci la disparition récente d'un matelot du FARANDOLE (une veuve et quatre orphelins), nous devons déplorer un trop lourd bilan : vingt-trois marins, presque tous de cette ville, vingt veuves et cinquante et un orphelins. Trop lourd bilan en effet, qui doit nous faire réfléchir.

Vous êtes trop habitués, hélas ! à ces mauvaises nouvelles, pour qu'il soit nécessaire d'évoquer les heures douloureuses qui suivent chacune des tempêtes qui périodiquement ravagent les lieux de pêche.

C'est l'attente des émissions de Radio-Le Conquet. Bientôt l'inquiétude, si les bateaux tardent quelque peu à signaler leur position en mer. Puis l'hypothèse classique de la panne de phonie, si le silence se prolonge au-delà des normes ordinaires, — et l'angoisse au cœur des épouses et des mères, tandis que se multiplient les appels et que s'organisent les recherches. Tout cela, vous venez de le revivre, avec des alternatives d'espoir, par exemple au moment où fut annoncé le sauvetage de l'ARGO, et de découragement, jusqu'à l'heure où il fallut bien se rendre à l'évidence et admettre l'irrémédiable.

C'est alors la grande douleur des veuves, si dignes pourtant en leur épreuve, les larmes silencieuses des mères, l'étonnement consterné des enfants qui ne comprennent pas encore l'étendue du malheur qui les frappe. Alors se manifeste aussi la grande solidarité des marins, si unis au travail, plus unis encore dans l'épreuve. En tous ces foyers que j'ai visités avant-hier, j'ai trouvé réunis tant de parents, de voisins, d'amis, entourant de leur sympathie les familles éprouvées.

C'est aussi le moment des interrogations sérieuses. Comment expliquer un si lourd tribut payé à la profession en un seul port au cours

de la même année ? ou au cours d'une seule nuit de tempête, où terrible est le bilan de notre Sud-Finistère : trois bateaux perdus, dix-sept marins disparus, laissant quinze veuves et vingt-sept orphelins ?

Bien sûr, la mer a ses traîtrises et ses brusques fureurs, mais elles peuvent être mieux prévues aujourd'hui, grâce en particulier aux émissions fréquentes de la météo. Encore faut-il y être attentif ! Mais les équipages de tous ces bateaux n'étaient pas formés de novices, mais d'hommes d'âge, doués d'une grande expérience de la mer et ayant essuyé déjà plus d'une tempête.

Des problèmes ont été posés par des spécialistes, qui méritent d'être pris au sérieux : celui de la taille des navires, par exemple, compte tenu des dangers qu'ils affrontent en s'en allant toujours plus loin, à la recherche de bans plus poissonneux, — celui de l'observation rigoureuse des normes de sécurité, — celui du système de rémunération, qui pousse les marins à prendre de gros risques pour arrondir les parts.

Je n'ai point compétence pour résoudre ces problèmes ; mais n'est-il pas de mon devoir de rappeler combien sont plus précieuses que tout ces vies humaines si brusquement tranchées ?

⁂

...Leur foi en Jésus-Christ, ces marins ne l'ont peut-être pas tellement manifestée par des gestes religieux peu accordés au rythme épuisant de leur vie ; mais ils se sont efforcés de la traduire en leur vie par cette acceptation quotidienne de tant de renoncements pour que ceux qu'ils aimaient soient plus heureux qu'eux-mêmes. N'est-ce pas là une preuve de cet amour dont le Christ disait qu'il n'en est pas de plus grand que de donner sa vie pour ceux qu'on aime ?

Mais, parce que notre amour n'est jamais totalement purifié de tout égoïsme ni exempt de réserve, nous prierons pour eux, afin que Dieu, en considération de leur foi et de notre prière, les accueille, au-delà de leur mort, en cette vie nouvelle, inaugurée par le Christ ressuscité, et que nous espérons partager un jour avec ceux, en ce monde renouvelé qui ne connaîtra plus le deuil ni les larmes, ni les cruelles séparations d'ici-bas.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Marie Guénal,* des Religieuses de S. Thomas de Villeneuve, Plougastel-Daoulas. *M. François Guermeur,* d'Irvillac. *M. François Le Dréau,* de Concarneau. *R. Père Le Goff,* o.m.i., de Saint-Thégonnec, missionnaire au Cameroun. *M. Jean Saout,* de La Roche-Maurice, père de M. l'abbé Y. Saout, Séminaire de Knol-Bison, Yaoundé-Messa (Cameroun). *Mme Vve Yves Roué,* de Plouider, mère M. le Curé-doyen d'Ouessant. *Mme Vve Nicolas Le Pape,* de Lopérec. *M. Jean-Louis Trébaol,* de Milizac. *Mme Fily,* de Guissény, mère de M. le Recteur de Leuhan.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. le chanoine Rannou,* ancien aumônier à Quimperlé : à Elliant, le dimanche 8 février, 10 h. 15 ; à Douarnenez, le mardi 17, 10 h. 30.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois

G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, BREST - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES

PAUGAM & Cie

Societe Anonyme au Capital de 300.000 Francs

L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château — BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics

JOURDAIN FRÈRES

77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT

Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES E. TREHONY

11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

AUTO-ECOLE St-CHRISTOPHE
134, rue J.-Jaurès - Tél. 44.59.00 - 63, rue Professeur Langevin, KERBERNIER - BREST

KERHASCOËT

Moniteur C.A.P.P. - Diplômé de la Prévention Routière de Montlhéry
Leçons de Code — Leçons de perfectionnement — Prend à domicile
PRÉPARATION RAPIDE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

OPTIQUE
ORTHOPEDIE

DELBENN
16, rue Keréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE

Yves MARIEL

35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-35-88

« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs

Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX

SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ

Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur

- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles

28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole, etc...** — **Contreplaqués** (okoume - chêne - acajou) **et tous panneaux de particules**
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère
Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain — **Consultez nos secrétaires locaux**

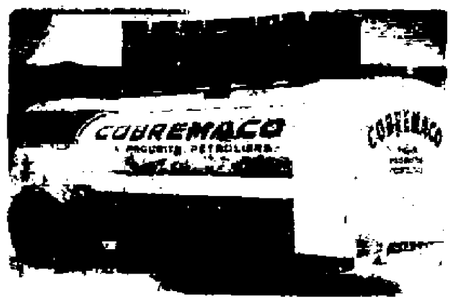

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, **BREST** - Tél. **44.68.15**

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Déclaration des Evêques de l'Ouest
Journée nationale de la J.E.C.
Campagne contre la faim
Mouvement Pax Christi
Direction de l'Enseignement religieux
Communautés religieuses

Le Conseil presbytéral :
Allocution de Monseigneur l'Evêque
Compte-rendu de la septième session

1970, année de l'éducation
L'Université de la Bretagne occidentale
Trois départements d'I.U.T. à Quimper

Nos prêtres à l'extérieur
Nouvelles et lectures

N° 4 218 (85e année) — 20 février 1970

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 France

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle) - Tél. 33.09.10

A votre service tous les services de la

BNP

banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.63

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter ' TRANSOCEAN '

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS
LAITIERS ET SURGELÉS

FROMAGERIE
DE
KERYVON

29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

DÉCLARATION DES EVÊQUES DE L'OUEST

Le monde dans lequel nous vivons n'a que faire d'une Eglise qui ne lui apporterait rien, d'une Eglise conformiste.

Etre avec les hommes ne veut pas dire être tout comme eux. Cela vaut pour tous les chrétiens, laics, religieux, prêtres.

C'est cette irremplaçable originalité de la vie selon l'Evangile que nous croyons atteinte à travers l'actuelle contestation du délibat sacerdotal.

En raison de l'union personnelle du prêtre à Jésus-Christ et de sa consécration au service de la mission, c'est parmi ceux qui, par la grâce de Dieu, sont disposés à ce don total du célibat consacré que nous sommes décidés à appeler les futurs prêtres. » Nous l'avons affirmé avec tous les évêques de France, à Lourdes, en novembre.

Quant aux prêtres qui auraient pu être relevés de leur engagement dans le célibat consacré, nous n'accepterons pas de les réintégrer dans l'exercice du sacerdoce ministériel.

Tout cela, nous le disons aujourd'hui, en totale communion d'esprit et de cœur avec le Pape Paul VI.

Rennes, le 10 février 1970.

JOURNÉE NATIONALE DE LA J.E.C.-J.E.C.F. (dimanche 1er mars)

La journée nationale de la J.E.C.-J.E.C.F. aura lieu dans le diocèse **le dimanche 1er mars.** Cette journée est pour les jeunes scolaires une occasion d'exprimer auprès de la communauté chrétienne l'action qu'ils mènent dans le monde scolaire et en même temps un moyen de subvenir aux besoins financiers de leur mouvement.

Monseigneur l'Evêque demande que là où elle est organisée, cette journée soit annoncée en chaire afin que les paroissiens prennent intérêt au travail réalisé par le mouvement et à l'école où « les problèmes qui se posent sont particulièrement graves » (Déclaration des Evêques à Lourdes). On pourrait s'inspirer du texte suivant :

La J.E.C. et la J.E.C.F. ont mission de découvrir et de révéler Jésus-Christ présent dans le monde scolaire. Pour que les jeunes scolaires puissent devenir des adultes aptes à comprendre le monde et à se réaliser au service des autres, ils ont besoin de :

— prendre des responsabilités dans leur école,
— prendre conscience des problèmes du monde,
— se sentir insérés dans la société où chacun pourra découvrir sa vocation propre de chrétien.

Cette mission, la J.E.C. ne peut la remplir sans moyens matériels et elle demande à tous de l'aider à l'accomplir. Elle vous remercie pour l'accueil que vous réserverez aux jeunes qui vous solliciteront à la sortie de l'église, à l'issue de la messe.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CAMPAGNE CONTRE LA FAIM ET POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement édite un « **Dossier d'animation spirituelle 1970** » :

— Idées : développement de tout l'homme et de tous les hommes ; tous solidairement responsables.

— Proposition : éléments pour une homélie ou une récollection ; éléments pour une soirée.

MOUVEMENT PAX CHRISTI

Le mouvement « Pax Christi », rue Lamotte-Picquet, Brest (**Tél. : 44.59.71**), organise **les samedi 21 et dimanche 22 février à l'Abbaye de Landévennec,** un week-end de travail sur : « **Le renouveau de la communauté chrétienne** » ; week-end ouvert à tous .

Renseignements matériels : frais, environ 12 Fr. Arrivée pour 19 h. 30 le samedi soir. Fin, vers 16 h. 30 le dimanche. Si possible apporter son sac de couchage.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Des réunions pour **catéchistes du C.E. sur Brest et « Ceinture Verte »** auront lieu

— le jeudi 5 mars à 14 h. 30 (Bonne Nouvelle) et 20 h. 30 (Maison des Œuvres de Saint-Louis),

— le vendredi 6 mars à 14 h. 30 (Saint-Louis) et 20 h. 30 (Javouhey).

La D.E.R. a demandé à **Sœur Anne-Marie Couloigner** de prendre la responsabilité de l'animation de ces réunions en étroite collaboration avc les prêtres délégués catéchétiques.

Chaque réunion est ouverte à tous. Ainsi une catéchiste de la Rive droite qui ne pourrait se libérer le vendredi soir pour aller à Javouhey peut très bien se présenter l'après-midi à Saint-Louis. — Pour le programme, voir la « Semaine Religieuse » du 23 janvier 1970.

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Permanences du P. Péron (de 10 à 12 h. ; et de 14 à 16 h. 30)

5 mars à Morlaix. — 12 mars à Quimper. — 19 mars à Lesneven.

Retraites inter-congrégation

— La retraite assurée par le P. Bescond aura bien lieu à Saint-Urbain du 7 au 14 août.

— Mais on corrigera ainsi les dates données dans la « S. R. » du 6 février : à Lannion, La Retraite, du 3 au 12 juillet (P. Desombre) ; à Brest, Ker-Stears, du 1er au 9 août (P. Raison).

LE CONSEIL PRESBYTÉRAL

7E SESSION

Pour promouvoir toujours davantage le service des âmes, que l'évêque veuille appeler ses prêtres à un dialogue avec lui, et aussi avec d'autres. Ce dialogue porterait surtout sur la pastorale ; il aurait lieu non seulement quand l'occasion s'en présente, mais, dans la mesure du possible, à des dates fixes.

(*Vatican II, CPE n°* 28)

On établira, de la manière la plus adaptée aux conditions et aux besoins actuels, une commission ou sénat de prêtres, représentant le presbyterium ; le droit aura à déterminer la structure et le fonctionnement de cet organisme, qui devra être en mesure d'aider efficacement l'évêque de ses conseils pour le gouvernement du diocèse.

(*Vatican II, MVP n°* 7)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ALLOCUTION DE MONSEIGNEUR L'EVÊQUE

Mes chers amis,

Avant de commencer nos travaux, je voudrais vous livrer quelques-unes de mes impressions à la suite de mes récentes visites pastorales. Ces visites, je les ai faites cette année dans le Bas-Léon, de Kerlouan à Ploudiry et Saint-Renan, dans les doyennés qui ont eu la Confirmation l'an passé.

1. Sur le plan humain

Dans l'ensemble, même mis à part Brest et Guipavas, **la population de ce secteur n'a pas diminué.** Elle a même augmenté de 1 320 habitants (compte tenu de Landerneau et Saint-Renan), et cela malgré l'émigration qui continue, soit vers Brest soit à l'extérieur du département.

Nous sommes même en face **d'un nombre considérable de jeunes** (je pense aux 2 372 scolaires de Plabennec, aux 3 700 de Saint-Renan, aux 4 036 de Lesneven, aux quelque 6 000 de Landerneau).

C'est une population courageuse, qui ne manque pas de dynamisme, qui a su en général s'adapter à l'évolution du monde. Mais l'impression dominante reste cependant, sur le plan économique et social, qui conditionne l'épanouissement humain, celui d'une rapidité de mutation telle qu'**il n'est plus possible d'y faire face sur place,** même en conjugant les efforts des hommes de bonne volonté. Je lis, par exemple,

— dans le rapport de Lesneven : « Le développement économique (de notre région) est suspendu à son industrialisation, à l'industrialisation de la région brestoise aussi, qui pourrait lui apporter des retombées... »

— dans celui de Saint-Renan : « L'avenir des jeunes de cette région est lié à l'avenir de Brest et de ses environs. Or la situation présente ne porte pas à l'optimisme. »

— dans celui de Ploudalmézeau : « Les migrations journalières constituent désormais un élément très important dans la vie économique du secteur. Déjà plus de 400 personnes du secteur travaillent tous les jours en dehors du secteur. Le salaire de bien des familles et de jeunes est lié désormais à la création d'emplois dans la région brestoise. C'est le problème de tout le Bas-Léon... »

— et même dans celui de Landerneau : « Il est évident que le problème de l'emploi ne peut être vu sous l'angle de la seule zone landernéenne, mais dans le cadre du Nord-Finistère, notamment compte tenu des possibilités de Brest, et, dans une certaine mesure, dans le cadre de la Bretagne tout entière... »

La prise de conscience est donc générale, mais générales aussi sont l'inquiétude et l'insécurité : des agriculteurs, qui savent qu'un grand nombre d'entre eux devront se reconvertir ou du moins que leurs fils ne pourront prendre leur succession ; — des petits commerçants, toujours menacés par les « grandes surfaces » ; — des ouvriers, dont l'emploi est précaire et souvent mal rémunéré ; — des marins de commerce, fatigués de mener une vie inhumaine et menacés par l'automation...

Inquiétude générale, parce qu'aucun signe ne permet d'espérer, dans un avenir assez proche du moins, ces créations d'emplois nouveaux dans le cadre de la région brestoise.

J'ai parlé de la région brestoise, mais le problème n'est-il pas le même, et plus aigu peut-être, dans les autres régions du département : on peut citer, en guise d'illustration, le « chômage technique » des 103 ouvriers de la SEROM de Morlaix, les licenciements des Nouvelles Galeries de Quimper, l'échec du projet d'implantation d'une usine d'alumine du groupe Péchiney près de Douarnenez...

Ce sont là sans doute des problèmes dont la solution ne relève pas de la compétence de notre Conseil, mais dont nous ne pouvons nous désintéresser, car c'est l'avenir et la vitalité de notre diocèse qui est en jeu. N'avons-nous pas le devoir d'encourager et d'aider ceux qui, par leurs études techniques, par leurs interventions vigoureuses près des pouvoirs publics, par leur action sur l'opinion publique, luttent pour que notre région ne soit pas réduite à demeurer ce qu'elle a trop été jusqu'ici, un réservoir de main-d'œuvre pour l'exportation.

2. Sur le plan chrétien

Dans tous les doyennés que j'ai visités, et spécialement dans les chefs-lieux de doyennés où j'ai ordinairement participé à toutes les messes du samedi soir et du dimanche, j'ai trouvé une très nombreuse assistance aux messes dominicales, j'ai rencontré un nombre important de militants chrétiens diversement engagés, j'ai constaté l'existence de structures paroissiales et d'institutions solides ; mais j'ai entendu aussi bon nombre d'interrogations et d'inquiétudes s'exprimer.

D'où une double réflexion :

— on ne peut sous-estimer la vitalité chrétienne de ces régions, ni parler à la légère de « foi sociologique » : on y rencontre, et en grand nombre, des chrétiens authentiques, à la foi personnelle et éclairée, conscients de leur responsabilité dans l'Eglise comme dans la cité.

— mais il ne faudrait pas se sécuriser à partir d'une proportion de pratiquants, dont le chiffre serait d'ailleurs à revoir. Un peu partout, on signale un certain décrochage, même chez les adultes (on cite volontiers les ruraux ouvriers), mais bien plus accentué chez les jeunes, au point de devenir parfois alarmant.

La chance de l'Eglise en ces secteurs, c'est qu'elle a en général un contact facile avec tous ces pratiquants, mais le problème est de les faire évoluer toujours davantage vers une foi personnelle et une conscience plus vive de leur responsabilité dans l'Eglise et le monde.

Dans toutes nos rencontres, **les religieuses** se sont exprimées **et** ont été fréquemment interpellées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On sent bien leur désir d'être partie prenante dans la pastorale du secteur, en même temps qu'elles expriment leur difficulté de s'y situer en vérité ou se plaignent de n'être pas toujours reconnues, plutôt utilisées qu'admises à une véritable participation.

Les interpellations, parfois assez vigoureuses, surtout de la part des jeunes, peuvent prendre le ton d'un reproche (« Elles restent trop enfermées derrière leurs murs »), mais plus souvent celui d'un appel : beaucoup d'équipes d'action catholique voudraient qu'une religieuse participe à leurs réunions pour mieux comprendre la vie des hommes d'aujourd'hui et leurs problèmes.

Les choses ne sont peut-être pas si simples, — en particulier on ne tient pas toujours assez compte du travail professionnel des religieuses, souvent astreignant, ni de l'originalité de leur situation dans l'Eglise, — mais leur présence et leur action ne laisse personne indifférent. Des « bonnes sœurs » d'autrefois aux « religieuses » d'aujourd'hui un long chemin a déjà été franchi : c'est le signe de l'authenticité de leur réponse aux prescriptions du Concile et le fondement d'une solide espérance pour notre recherche pastorale.

La Visite pastorale comporte le dimanche après-midi, de 14 à 18 h., **une rencontre** entre l'Evêque et les prêtres du secteur, et les représentants des religieux-religieuses, les dirigeants d'œuvres ou institutions existant sur le secteur. C'est une sorte de « petit synode », mais qui, compte tenu du peu de temps dont on dispose et du grand nombre des interventions, consiste surtout en la présentation de rapports dans lesquels souvent ne manquent pas les interrrogations ou interpellations adressées aux uns et aux autres. Il n'est pas toujours possible d'engager un vrai débat, et parfois une certaine tension empêche les gens de s'exprimer,... et c'est dommage.

La plupart du temps, c'est la première fois qu'une telle rencontre a lieu au plan du secteur : beaucoup émettent le désir qu'elle se renouvelle sous cette forme ou sous une autre. C'est dire que le souhait exprimé par les « Orientations pastorales diocésaines » (n° 30) et précisé par les Directives données dans la « Semaine Religieuse » du 28 septembre, p. 660-661 (3e conviction de 2e directive pratique), visant à la création d'un conseil de pastorale de secteur ou de commission de milieux, est loin d'être passé dans les faits. Je souhaite qu'on n'attende pas une éventuelle visite de l'évêque pour s'engager dans cette voie — avec prudence sans doute, mais aussi avec courage —, ni qu'on se dise après une telle visite : « Nous voici tranquilles pour quatre ans... »

⁂

Les prêtres aussi ont été souvent interpellés. Parfois timidement, comme par ces adolescents d'un C.E.S. public : « On dirait, disent certains, que les prêtres ont peur de nous, et nous on est timide aussi ! » Plus énergiquement par certaines équipes de jeunes qui leur reprochent de les comprendre difficilement ou de ne pas leur faire place, dans la liturgie par exemple ; ou par certains mouvements d'adultes ou responsables d'A.P.E.L., qui les interrogent sur le sou-

tien qu'ils accordent ou n'accordent pas à ces mouvements ou institutions.

Dans certains secteurs, la contestation est plus discrète : on met seulement en avant « l'âge des prêtres du secteur », ou l'on se tourne vers l'Evêque pour exprimer le vœu de l'envoi d'un jeune prêtre dans le secteur ou du détachement d'un prêtre pour assurer dans la zone l'aumônerie d'un mouvement ou l'animation d'une équipe d'enseignants chrétiens.

Et c'est là l'un des problèmes cruciaux qui se posent à nous et que je voudrais évoquer en quelques mots.

⁂

Vous vous souvenez peut-être que la « Semaine Religieuse » du 14 février 1969 (p. 105 s) nous a donné un dossier « Statistiques du clergé diocésain » pour les années 1949, 1959, 1969. J'ai demandé à M. l'abbé Gélébart s'il lui était possible — à partir de ces données et selon des questions posées au Synode d'un diocèse voisin (« Evolution des effectifs du clergé du diocèse de Saint-Brieuc depuis 1944 ») — de tirer quelques enseignements pour nous. Comme il n'est pas prophète, il s'est montré prudent ; je vous livre cependant le résultat de son travail.

— la pyramide de décembre 1948 est saine,

— celle de 1958 accuse des signes non équivoques d'altération ; de 179 prêtres ayant entre 35 et 39 ans, on passe à 121 ayant entre 30 et 34, et à 61 seulement ayant entre 25 et 29.

— avec celle de 1968 le fléchissement s'accentue : de 172 ayant 45 à 49 ans, on descend à 116 pour les 40-44 ans, à 82 pour les 35-39, à 71 pour les 30-34, à 49 pour les 25-29.

— en 1948 la « masse » des prêtres diocésains a de 30 à 45 ans ; en 1958, elle a de 35 à 55 ans ; en 1968, de 45 à 60.

— peut-on prévoir l'avenir ?

Supposons qu'il n'y ait, dans les décennies à venir, de décès que dûs à l'âge, les plus vieilles classes d'âge disparaissant peu à peu, nous pouvons alors faire glisser la courbe générale de 1968 de dix ans pour 1978, de vingt ans pour 1988, de trente ans pour 1998. Dans cette hypothèse optimiste, la masse du clergé se tiendra successivement dans les classes d'âge de 55 à 70, puis de 60 à 80 ans, et enfin au-dessus de 75. Ceci évidemment restant approximatif.

On peut légitimement supposer, en se basant sur la situation présente, qu'en 1978 il y aurait une trentaine de prêtres au maximum de moins de 30 ans ; qu'en 1988, il n'y en aura plus ; et qu'en 1998, les plus jeunes auraient autour de 40 ans.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ces constatations, si théoriques qu'elles soient, doivent nous poser **de sérieux problèmes, même en notre travail de ces jours-ci.**

Les propositions pastorales que nous sommes en train d'élaborer et de voter ne s'insèrent-elles pas dans le contexte d'une Eglise stable, dont le problème essentiel est de redistribuer les ministères, alors qu'il n'y a plus de ministres pour les assumer ? J'avoue me sentir mal à l'aise en face des trois derniers articles des Propositions pour la pastorale des jeunes de l'Enseignement public. Non que je ne sois pas d'accord sur le principe, mais que signifie par exemple concrètement : « prendre en considération le sous-développement actuel des aumôneries de l'enseignement public en personnel », sinon un appel à nommer de nouveaux aumôniers, et déjà des demandes sont formulées. Mais où trouver ces aumôniers ?

On se tourne alors vers les Frères et les Religieuses, mais ceux-ci connaissent les mêmes inquiétudes que nous en ce qui concerne leur recrutement et disent volontiers qu'ils sont déjà incapables d'assurer seuls l'éducation de la foi des jeunes qui leur sont confiés, tandis que beaucoup d'enseignants chrétiens, tout en acceptant les cours de catéchèse qu'on leur demande, arguent de leur incompétence pour réclamer des prêtres et des parents une aide et un soutien.

Le vrai problème n'est-il pas en définitive celui-ci pour l'un et l'autre enseignement : comment susciter, former, animer, en collaboration avec les parents et les jeunes eux-mêmes, des éducateurs de la foi des jeunes, capables de les accueillir, souvent par petits groupes, et, à partir de leur vie, de leur révéler Jésus-Christ et les richesses de vie qu'ils a confiées à son Eglise ?

Je pose seulement la question. Elle est d'importance, et voudra sans doute la peine d'être approfondie chaque jour. C'est, vous le savez, l'un des sujets à l'ordre du jour de la présente session du synode de Saint-Brieuc, dont nous pourrons avoir les échos demain par nos observateurs.

Des autres questions à l'ordre du jour de la présente session je dirai seulement quelques mots.

Je constate que l'on accorde une certaine importance au Conseil presbytéral, sans ignorer certaines contestations dont il est l'objet. Le projet qui vous est soumis prévoit en effet un nombre plus grand de membres (5 ou 6). Je m'interroge un peu sur l'opportunité de ce « gonflement », au moment où, parallèlement, se met en place une Commission du Clergé, destinée à dégager son ordre du jour de nombreux problèmes qui l'encombrent.

Une question a été soulevée, celle de la date du renouvellement de ce Conseil, et par suite des élections à la Commission du Clergé. Nous avons dit, en janvier, que le présent Conseil devrait mener à bien, autant que possible, les travaux qu'il a entrepris. D'aucuns suggèrent que les élections seraient mieux placées au début d'octobre, après les nominations qui risquent d'intervenir au cours des vacances. La remarque semble judicieuse. Vous en déciderez...

COMPTE-RENDU DE LA SEPTIÈME SESSION (16-18 février 1970)

Eh quoi, encore une septième session ? mais oui, car, malgré la « Semaine Religieuse » du 9 janvier, page 9, quatre sessions ordinaires et deux extraordinaires ne faisaient que six au total ! Un grave supérieur a sauvé la morale en qualifiant ce compte-rendu de farfelu. Soyons donc sobre aujourd'hui, et renonçons à citer notre auteur du moment : pourtant Richard II de Shakespeare, si intelligemment monté à Paris par Patrice Chéreau (ne croyez jamais le chroniqueur théâtral de « La Croix ») aurait fourni de belles citations...

Donc, le verglas qui, ce lundi 16 février, couvrait les routes du Finistère perturba cette session : l'empêchant d'atteindre le quorum en cette première matinée, et rendant peu prolixes pour le reste du temps certains membres.

Après le mot de Monseigneur, qui évoqua aussi diverses questions dont le Séminaire et la Caisse d'entraide des prêtres, P. Kervennic présente le programme : les propositions pastorales pour l'Enseignemnt catholique, les propositions pastorales pour l'Enseignement public, les lois électorales du Conseil presbytéral et de la Commission du Clergé.

Propositions pastorales pour l'enseignement catholique

F. Puluhen, animateur, J. Guellec et J. Prigent, assistés de L. Le Breton, rapporteurs.

Le lundi après-midi, la sous-commission Enseignement catholique indique les modifications apportées dans le nouveau texte intitulé PROPOSITIONS PASTORALES (JANVIER 1970), qui se présente en deux parties : **Rappel de quelques principes à l'adresse de l'enseignement catholique** (les institutions chrétiennes, l'éducation, l'éducation de la foi, l'appel des Evêques à l'Ecole catholique, les responsables de l'Ecole catholique, le caractère propre de l'Ecole catholique, dans une perspective missionnaire), et **Applications pastorales** (pastorale une et diversifiée, choix libre et éclairé des parents, rôle des prêtres et de la communauté chrétienne, une pastorale concertée, l'évangélisation des jeunes, le soutien aux éducateurs, les prêtres dans l'Enseignement catholique, pour une école « ouverte »).

Après un travail en groupes libres, la discussion se fait en assemblée :

— la présentation des textes officiels dans la première partie risque d'en orienter la lecture ;

— il y a, dans ce texte, une inflation de la présence sacerdotale au sein de l'Ecole catholique ; on demande aux prêtres de ratifier sans plus les initiatives prises, on ne parle pas de leur place propre dans leur recherche ; les rôles réciproques de l'Evêque et du Comité diocésain manquent de clarté : on s'interroge sur les liens entre l'Eglise et l'Ecole catholique aujourd'hui et sur le libre choix des parents ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— le caractère propre de l'enseignement catholique ne semble se réaliser que dans des activités annexes ou sous une « couverture » ;

— ce document est trop intemporel, pas assez prospectif ; on préférerait parti du vécu, des questions posées sur le terrain et non de structures sécurisantes ; on ne va pas à la rencontre des jeunes, allergiques à toute apparence de pression ;

— la pastorale de l'Enseignement catholique tourne sur elle-même, elle veut ignorer l'enracinement social des parents et ne fait pas référence aux plus pauvres ;

— partir des « institutions chrétiennes » pour cette réflexion n'est pas sans risques graves : les évêques à Lourdes n'ont pas employé ce mot...

La sous-commission estime ne pouvoir répondre aussitôt à toutes ces interventions, mais elle précise quelques points. Et le texte est bientôt accepté comme base de discussion par 20 oui sur 34 votants.

A la reprise le mardi matin, le travail commence par une intervention de Monseigneur :

— qu'on le veuille ou non, une certaine unification devra être réalisée entre les textes des deux sous-commissions de l'Enseignement ;

— il faut ne pas perdre de vue le but primitif : pastorale du monde scolaire et universitaire, donc avant tout l'éducation de la foi et la formation des jeunes ;

— on peut proposer pour le document une articulation de ce genre : 1/ aux jeunes qui fréquentent les écoles catholiques est offert un enseignement de qualité ; 2/ le caractère propre de l'Enseignement catholique est une chance pour l'éducation de la foi, et les enseignants ont à réfléchir sur cette spécificité ; 3/ les parents ne doivent pas se désintéresser de la formation de leurs enfants sous prétexte qu'ils les ont confiés à l'Enseignement catholique, d'où l'importance des cercles de parents ; les prêtres accepteront de participer à ces réunions sur les thèmes d'éducation de la foi ; 4/ la catéchèse et la formation chrétienne des enfants est assurée aussi par les enseignants laïcs, il y a lieu de les aider ; 5/ les mouvements dépassent le cadre de l'école, et il y a des priorités à respecter dans leur choix ; 6/ pour les jeunes des classes les plus élevées, l'éducation de la foi gagnera en certains cas à être réalisée en petits groupes en dehors de l'école, il y a des expériences intéressantes déjà tentées en ce sens ; 7/ de même pour certains mouvements d'action catholique ; 8/ le Comité diocésain ne doit pas élaborer une pastorale en vase clos, utilité d'une commission (enseignants, pasteurs, aumôniers d'action catholique, etc...)

Après un travail en groupes libres, reprise de l'assemblée générale en fin de matinée :

— on fait des remarques précises sur tel ou tel article, telle ou telle formulation, que l'on approuve ou rejette ;

— on propose une démarche qui parte d'un regard sur le monde en mutation et sur les jeunes, qui reprenne avec leur dynamisme les expériences en cours et qui insère l'école dans un ensemble plus vaste ;

— on suggère un élargissement de la sous-commission, ce que celle-ci accepte volontiers.

Et le mercredi matin, un nouveau texte est proposé au Conseil par la sous-commission. Au cours de la discussion qui s'instaurera plus tard, il apparait que les « Orientations générales » (qui ont pris la place de l'ancienne première partie) rencontrent une adhésion assez large ; les « Applications pastorales », qui ont été quelque peu modifiées, sont en revanche plus contestées, en particulier l'article 16 qui demande aux prêtres et à la communauté chrétienne d'encourager « les initiatives légitimes » : cette dernière expression ne recouvre pas la même pensée doctrinale et pastorale pour tous et peut être diversement interprétée.

La commission demande un vote bloqué sur la question « Acceptez-vous ce texte concernant LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET LES APPLICATIONS PASTORALES ? » Il y a 37 votants, la majorité des 2/3 est de 25 : 25 oui, 12 non. Le texte est donc accepté en première lecture.

Lois électorales pour le Conseil presbytéral et la Commission du clergé

A. Uguen, animateur. J.C. Lescop, rapporteur. — Mardi après-midi.

Il s'agit du renouvellement de l'actuel Conseil presbytéral et de l'institution d'une Commission de clergé. La commission a reçu peu de réactions à ces projets de lois électorales, mais certaines d'entre elles remettent en cause le Conseil presbytéral lui-même. Quant au texte même, les difficultés se cristallisent autour de la désignation des membres élus ; par le canal « curés, vicaires, professeurs, etc... » ou par le canal « milieux... » ?

Après quelques remarques techniques, une série d'interventions concerne plus directement la nature, le rôle et le fonctionnement du Conseil presbytéral :

— il faut un Conseil presbytéral, mais nous n'avons été qu'un Conseil expérimental, une « Constituante », nous avons essuyé les plâtres ; l'expérience est à poursuivre, mais nous devons éviter de lier nos successeurs ;

— un bilan de notre activité est nécessaire : pour nous-mêmes, afin de faire l'inventaire de ce que nous avons vécu ensemble et de relever ce qui a été déficient dans le climat et le fonctionnement de notre assemblée ; pour une meilleure communication avec les autres prêtres, afin d'analyser les causes de la désaffection actuelle à l'égard du Conseil ; pour améliorer la loi électorale elle-même et permettre les élections les meilleures possibles ;

— il faut chercher d'urgence les moyens d'associer les religieux, religieuses et laïcs au travail du Conseil : par un Conseil diocésain de pastorale ? par des Conseils pastoraux de secteurs ? par une meilleure collaboration entre Conseil presbytéral d'une part, laïcs et religieux d'autre part ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— la constitution d'une Commission du clergé invite à préciser le rôle du Conseil presbytéral, et ne porte-t-elle pas à préférer un Conseil plus restreint ?

— quel est le retentissement du travail du Conseil presbytéral dans le Conseil épiscopal ? Sur ce point, Monseigneur, après avoir lu le n° 28 du décret sur la Charge pastorale des Evêques, assure qu'il a beaucoup reçu du Conseil presbytéral et que s'y crée un échelon de dialogue.

Une « grille » aidera à réaliser un bilan avec les autres.

Propositions pastorales pour l'enseignement public

J. Caroff, animateur. — Mercredi après-midi.

Ce texte, voté en janvier dernier, revient en deuxième lecture. Un vote sur la question : « Acceptez-vous, en seconde lecture, les PROPOSITIONS PASTORALES POUR L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ? » donne les résultats suivants : votants 37, majorité 2/3 requise 25, 34 oui, 2 non, 1 blanc.

⁂

La prochaine session est fixée aux 25-27 mai sur le programme suivant : seconde lecture des Propositions pastorales pour l'Enseignement catholique, bilan du Conseil presbytéral, lois électorales.

PRÉPARATION AU MARIAGE

Rectificatif au calendrier de la p. 87 (S. R. » du 6 février)

1. Le centre de Kerlouan est rattaché à celui de Lesneven.

2. Le centre de Lesneven (C.P.M.) a pour responsables M. et Mme Guenneugues, 5, boulevard Jean-Moulin, Lesneven, et tient sa session les six mardi avant Pâques (10 février au 17 mars, 21 h.).

3. Le centre de Lesneven (Sessions-retraites) annonce sa prochaine session du 2 au 5 juillet.

QUESTIONS POSÉES A NOTRE PASTORALE

Apportons-nous vraiment à nos jeunes le soutien dont ils ont besoin ? La Foi comporte une longue marche dans la nuit. Il faudrait savoir cheminer avec eux et leur offrir les nourritures qu'ils réclament. La religion, actuellement, est-elle en mesure de les leur donner ?

La religion sous sa forme la plus traditionnelle, non, estiment la plupart des observateurs religieux. La présence des jeunes dans les églises diminue. Ils recherchent une autre forme de communion, une autre forme de dialogue. Cela peut conduire à des expériences que de nombreux adultes jugent excessives. La Messe qui prend des allures de jam-session en est un exemple. Pourtant on doit réfléchir aux réponses faites par un groupe de militants catholiques d'Evreux à un questionnaire de leur paroisse :

— Une église glacée, des gens passifs, un no man's land de chaises vides... on n'en veut plus.

Dans le domaine religieux comme dans tous les autres domaines, on se heurte au même paradoxe : les jeunes refusent l'ordre existant, mais recherchent tout de même inconsciemment une autre autorité. Savoir discerner ce qui sépare leurs goûts apparents de leurs instincts profonds, c'est dénouer un des nœuds du problème...

« Le mot « croulant » est peut-être sans poésie, dit l'abbé Carpentier, qui s'occupe des problèmes de l'adolescence, mais il correspond à une réalité. Les jeunes gens se rendent compte que le monde de leurs parents est en train de crouler. Ils voudraient des réponses franches. On leur oppose la plupart du temps par un réflexe d'auto-défense, la politique de l'autruche. Alors ils se lassent. « On ne peut pas parler avec les parents, laissent-ils entendre, résignés ».

(dans « Le Figaro » du 31-1-1970).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« *L'homme illuminé par la connaissance* »

1970 Année de l'éducation

Le 17 décembre 1968, l'Assemblée Générale des Nations-Unies proclamait que 1970 serait *une année internationale de l'éducation*, et elle définissait les axes et les objectifs d'une campagne menée dans ce sens par les états membres sous l'égide de l'U.N.E.S.C.O...

On sent aujourd'hui que les pays développés sont secoués par *une crise de l'éducation*. Celle-ci y est sérieusement mise en question et parfois même en accusation. On se souvient des événements de France en mai 1968 et il s'en faut que les problèmes soulevés alors aient reçu depuis une solution adéquate...

Mais il ne faudrait pas que nous considérions cette année de l'éducation comme uniquement l'affaire des spécialistes. Elle concerne le pays entier, les écoles, les associations professionnelles, les confessions religieuses, les parents comme les maîtres, les adultes comme les jeunes.

⁂

Nous avons d'abord à prendre conscience du problème de tous ceux pour qui l'éducation, au sens où nous l'entendons, est encore un vain mot, une notion étrangère, autrement dit des victimes de l'*analphabétisme*. Ce fléau atteint encore près d'un milliard des habitants de la planète, soit les 35 % de la population... Si l'illettré peut acquérir quelques connaissances pratiques, compter par exemple l'argent qu'il gagne, il vit nécessairement d'une façon marginale. La société lui est indéchiffrable comme l'était jadis la nature à nos ancêtres des cavernes. Il est incapable par exemple de choisir des représentants politiques et bien entendu ne peut accéder à cette information par l'image, qui constitue l'un des traits majeurs de notre civilisation d'aujourd'hui.

Très répandu dans les pays sous-développés (quatre Africains sur cinq par exemple sont analphabètes), ce fléau n'est pas toutefois inexistant en Occident. Une enquête faite au niveau du service militaire établit qu'en 1967 0,4 % seulement des Français de dix-huit ans ne savaient pas écrire : mais si ce chiffre est faible pour les autochtones — les jeunes du moins — il n'en va pas de même pour les nombreux travailleurs étrangers qu'embauchent nos chantiers : le tiers de notre main-d'œuvre portugaise ne sait pas lire. Le mal est plus répandu que nous le croirions ; il est parfois proche de nous. Et il nous faut encourager toutes les initiatives qui cherchent à le combattre : jeunes qui partent pour la « coopération », etc.

⁂

Outre ce premier objectif de la lutte contre l'analphabétisme, l'année internationale de l'éducation vise aussi à sensibiliser nos contemporains au problème de l'*éducation permanente* qui s'imposera à eux de plus en

plus s'ils veulent pouvoir s'adapter à des réalités en évolution rapide. Car désormais l'éducation n'est plus seulement une acquisition de l'enfance et de la jeunesse, une étape consacrée à la formation de l'esprit avant d'aborder la vie active. Elle est dorénavant de tous les âges : au lieu d'être simple préparation à la vie, elle est devenue dimension de la vie. Ceci exige des adultes une reconversion d'attitude, et il importe que les jeunes puissent constater cette ouverture et cette préoccupation chez leurs aînés, chez leurs éducateurs.

Il convient d'ailleurs de noter qu'une réadaptation périodique est d'autant plus facile que l'on a posé à la base un bon socle de culture générale. Celle-ci aussi est de plus en plus nécessaire et, cessant d'être l'apanage d'un groupe privilégié, doit devenir l'objectif du grand nombre, au moins de tous ceux qui ont assez de capacités intellectuelles pour y prétendre. C'est à cette seule condition que nous pourrons assumer les modifications que la civilisation actuelle nous impose, ces modifications qu'un économiste d'aujourd'hui dépeignait en ces termes dès 1954 : « Toutes les analyses convergent pour montrer que le progrès de l'industrialisation demande de plus en plus d'ingénieurs, de techniciens, d'ouvriers spécialisés et de moins en moins de main-d'œuvre. La modernisation de l'agriculture transforme le paysan d'hier qui travaillait dur avec ses bras, en un technicien qui use de machines, de produits chimiqus, ou en un organisateur de coopératives d'achat ou de vente... Il faut former des cadres plus nombreux dans tous les domaines pour assurer la vie de nos états modernes ».

Dans cette perspective il est logique que les parents, plus encore que dans le passé, s'intéressent de près aux études faites par leurs enfants ; qu'ils ne se limitent pas seulement aux résultats scolaires obtenus, aux diplômes à conquérir, mais si possible qu'ils étendent leur curiosité aux disciplines mêmes que leurs enfants étudient. Qu'ils saisissent les occasions de prolonger et d'illustrer par la vie concrète les notions intellectuelles apprises en classe. Qu'ils ne se contentent pas de rappeler aux jeunes que leur avenir professionnel est lié à leurs études, mais encore toute leur vie d'homme, toute leur insertion dans la société de demain.

Les adultes feront encore l'effort voulu pour tâcher de comprendre l'évolution qui s'accomplit dans les programmes scolaires (dans l'enseignement des mathématiques par exemple), ou dans la pédagogie (comme l'utilisation croissante des moyens audio-visuels). Ils se garderont de mépriser ou de traiter trop cavalièrement certaines matières d'enseignement qualifiées de secondaires parce que de peu de rapport. A plus forte raison éviteront-ils de qualifier d'inutile telle ou telle de ces matières ou d'approuver les jeunes qui parlent en ces termes de l'éducation physique, des disciplines artistiques : chacune d'elle a sa valeur dans la formation harmonieuse et totale de l'être humain. Ils comprendront aussi que les activités de loisirs (concrétisées dans les divers clubs) ne peuvent être considérées comme marginales dans une civilisation qui fra une part de plus en plus grande aux loisirs. Au contraire, celles-ci bénéficieront de leurs encouragements, comme aussi par exemple les voyages d'études. Ils conviendront encore que regarder un film ou savoir utiliser intelligemment un appareil de TV sont choses que l'on n'a pas naturellement et qui s'apprennent ; il est désastreux de se lais-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ser mouler l'esprit par des images que l'on regarde passivement et d'être incapable de choisir parmi les émissions d'un programme. Etre éduqué c'est avoir appris à choisir, c'est être devenu apte à juger.

Enfin il ne saurait y avoir d'éducation totale sans qu'y soit incorporée la dimension religieuse, qui est constitutive de l'homme. La foi seule donne réponse aux questions existentielles que nous nous posons. Et si l'on y adhère, cela ne peut pas ne pas transparaître dans le comportement. « Dieu est, dit Claudel et ceci reconnu, tout change » : il est capital que nos jeunes puissent découvrir chez leurs éducateurs ce sens nouveau que prennent la vie et les événements lorsqu'on professe le Credo et qu'à travers notre pensée et notre action leur soit rendu sensible l'esprit des béatitudes de l'Evangile du Christ. Pour nous chrétiens, une année de l'éducation c'est aussi une année de la foi, une année d'éducation de la foi. L'Assemblée récente des évêques à Lourdes l'a opportunément rappelé, et c'est d'ailleurs le thème de la campagne de l'A.P.E.L. pour la présente année scolaire.

Ce sens de la transcendance à intégrer dans la culture, cette conviction que l'Eglise a quelque chose à nous dire pour que notre culture soit totale et qu'elle prenne son véritable sens, ne nous empêchera d'ailleurs nullement de faire preuve d'accueil et de tolérance vis-à-vis de ceux qui ne partagent pas nos convictions religieuses. Notre époque est particulièrement sensible à cette ouverture, à cet esprit de compréhension : aussi bien est-ce là l'un des fruits de l'éducation authentique. Comme le rappelait encore l'épiscopat en novembre 1969, « pour un croyant la volonté de Dieu commence à être vécue lorsque les hommes apprennent à se respecter dans leur diversité et à s'unir pour le service de tous.

Ainsi les tâches d'éducation, par leur durée, par l'ampleur qu'elles révèlent et par leur impact sur la vie comptent parmi les plus importantes qui soient. Et il est opportun qu'une année de l'éducation vienne nous en faire prendre encore plus conscience.

Apprendre les mathématiques, les langues, l'histoire et la géographie, la littérature ou la philosophie, l'économie politique ou les travaux manuels, pour savoir et pouvoir appliquer ce que l'on sait ? Oui certes, mais aussi pour apprendre à vivre mieux, plus complètement, plus intelligemment et plus efficacement ; pour essayer aussi de se mieux situer par rapport à l'univers matériel, au monde économique et à soi-même. Au delà des connaissances assimilées, des mécanismes et des langages acquis, aujourd'hui comme dans le passé, l'éducation vise en définitive à rendre l'homme plus homme. « Le gain de notre étude, c'est en être devenu meilleur et plus sage », disait Montaigne ; le mot de l'humaniste du 16e siècle est encore digne d'être proposé comme idéal aux jeunes de notre temps.

« L'Echo de Saint-Louis Châteaulin ».

L'université de la Bretagne occidentale

C'est au bulletin de la mairie de Brest « Brest Municipal », décembre 1969, que nous empruntons les pages suivantes, qui montrent l'importance croissante des « étudiants » chez nous (on se rappellera le long dossier publié à ce sujet par la « S. R. » du 5 avril 1968, pages 213 à 236).

Pour son dixième anniversaire, l'Enseignement Supérieur Brestois vient de recevoir comme cadeau une Université. Créée sur le papier en juillet 1969, l'Université de Brest va avoir une existence plus tangible : les cinq Unités d'Enseignement et de Recherches qui la composent vont former une Assemblée Constitutive comprenant enseignants et étudiants.

Cette création consacre l'autonomie vis-à-vis de l'Université de Rennes. Auparavant, chaque établissement brestois était, soit attaché à une Faculté rennaise (s'il était du type Collège Universitaire), soit rattaché au Conseil de l'Université de Rennes (s'il était déjà Faculté).

En fait, la rentrée 1969 s'est faite dans le cadre des anciennes Facultés ou Collèges Universitaires, ces établissements fonctionnant avec le Conseil Transitoire de Gestion créé par la Loi d'Orientation. Il faut donc, cette année encore, considérer chacun des établissements « traditionnelles » pour avoir une idée de la situation de l'Enseignement Supérieur brestois en novembre 1969.

La Faculté des Sciences

La Faculté des Sciences a atteint, en ce qui concerne son fonctionnement et les enseignements qu'elle délivre, un état de régime. Les nouveaux locaux en construction, porteront sa surface totale à 33.000 m2. Comme pour les autres établissements français du même type, les effectifs d'étudiants sont en légère diminution (1300 cette année), ce qui provient surtout de la faiblesse numérique des terminales C.

Les enseignements nouveaux concernent surtout les maîtrises destinées à la formation des enseignants de mathématiques, sciences physiques et sciences naturelles. De cette façon, les futurs enseignants du secondaire seront formés en quatre ans après le baccalauréat, tout comme les étudiants qui se spécialisent dans une des disciplines scientifiques...

L'Institut Universitaire de Technologie

Pour l'I.U.T., deux faits importants caractérisent la rentrée 1969, la seconde de l'établissement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

D'une part, elle est marquée par la plus grande croissance relative de toute l'Académie (effectifs multipliés par cinq par la création de trois nouveaux départements et arrivée d'une deuxième promotion dans le département existant). Cette augmentation s'accompagne d'une augmentation importante du personnel enseignant, mais en ce qui cnocerne les locaux, la croissance ne suit pas le même rythme et la rentrée a dû s'effectuer avec un minimum de bâtiments d'ailleurs partiellement inachevés.

Outre le département de Génie Mécanique ouvert en 1968 et comportant deux promotions, l'I.U.T. a accueilli cette année une première promotion dans ses nouveaux départements :

— Génie Electrique formant des collaborateurs d'Ingénieurs d'Etudes, de Fabrication ou d'Essais pour toutes les industries de l'électricité ;

— Administration des Collectivités Publiques et Entreprises, formant des cadres moyens pour la gestion des administrations publiques ou privées ;

— Techniques de Commercialisation formant des Collaborateurs Techniques compétents pour les différents services économiques et commerciaux.

La deuxième caractéristique importante de cette rentrée est que le département de Techniques de Commercialisation est implanté à Quimper.

L'I.U.T. réalise donc la première extension de l'Université naissante de la Bretagne Occidentale.

L'Ecole Nationale des Ingénieurs

L'organisation de l'Ecole Nationale des Ingénieurs de Brest (E.N.I.B.) n'a subi aucune modification cette année. Les élèves ingénieurs sont recrutés soit en première année par un concours national (niveau baccalauréat) commun avec les autres E.N.I., soit en deuxième année par un concours ouvert aux titulaires du brevet de technicien supérieur (électronique ou électrotechnique) ou du diplôme universitaire de technologie de génie électrique.

Effectifs 1969-1970 : 1re année, 50 ; 2e année, 48 ; 2e année spéciale (BTS ou DUT), 11 ; 3e année, 52 (la moitié de cet effectif étant en stage industriel pour une durée de cinq mois environ) ; 4e année, 42.

Les « Lettres »

La Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Brest, appelée à devenir officiellement U.E.R. (Unité d'Enseignement et de Recherche) des Lettres et Sciences Sociales, a ouvert ses portes le 3 novembre.

Le nombre de ses étudiants s'est fortement accru. Il y en avait 1950 en 1968-69 : au 7 novembre le nombre des étudiants inscrits était de 2.272 ce qui laisse prévoir que le cap des 2.400 sera atteint quand les inscriptions seront closes.

Ces 2.272 étudiants se répartissent ainsi : 978 en 1re année, 489 en 2e année, 428 en Licence, 350 en préparation du CAPES et en Maîtrise, 17 en 3e cycle.

L'innovation la plus spectaculaire réside certainement dans l'introduction des sciences juridiques en 1re année. Tout en conservant intacte leur possibilité de suivre des études traditionnelles de droit (le programme et les horaires sont exactement ceux de la Faculté de Droit de Rennes), les juristes peuvent ainsi recevoir un enseignement complémentaire en plusieurs disciplines littéraires, notamment les langues. De la même façon, certains littéraires, les historiens géographes notamment, peuvent acquérir des notions élémentaires de droit, d'économie politique, d'histoire des institutions qui peuvent leur être fort utiles par la suite. Ainsi se trouve réalisée concrètement cette pluridisciplinarité dont on parle tant et qui correspond véritablement à des horaires réels. 80 % des étudiants juristes n'ont-ils pas choisi de suivre parallèlement des études littéraires ! D'autres enseignements, plus traditionnels il est vrai pour une Faculté des Lettres, ont également vu le jour en 1re année ; philosophie, sociologie, psychologie sociale.

Enfin, un très gros effort a été accompli en vue de la préparation aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire qui restent actuellement encore le débouché naturel de l'enseignement supérieur : 247 étudiants suivent les cours qui sont dispensés à cet effet. Il reste à souhaiter que bon nombre d'entre eux puissent se retrouver l'an prochain dans le Centre Pédagogique Régional qui vient d'être créé et dont la direction a été donnée à M. Monange.

La Faculté est aussi un lieu de recherche. Un Centre de Recherches et d'Etudes Celtiques et Bretonnes confié à la direction de M. Le Gallo a été fondé et groupe déjà une cinquantaine de chercheurs. Ses premières publications devraient paraître en 1970.

Le Droit

L'Institut de Droit et Sciences Economiques de Brest est placé depuis septembre 1969 sous la dirction de M. R.F. Le Bris, Professeur des Facultés de Droit et des Sciences Economiques.

L'effectif des étudiants actuellement inscrits est de 475. Les cours sont dispensés par des enseignants brestois, et de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Rennes, dont dépend l'Institut du point de vue pédagogique. Un gros effort a été consenti pour offrir aux étudiants une bibliothèque accueillante.

L'Institut assure l'enseignement suivant : 1re année de capacité en Droit, 2e année de capacité en Droit, 1re année de licence Es-Sciences Economiques, 2e année de Licence en Droit.

La « Médecine »

L'Ecole Nationale de Médecine ouvre une nouvelle année d'enseignement médical (4e année ancien régime).

Les étudiants sont répartis comme suit : MED I (1re année du 1er cycle), 282 étudiants ; MED II (2e année du 1er cycle), 149 étudiants ; 2e année ancien régime, 81 étudiants ; 3e année ancien régime, 70 étudiants ; 4e année ancien régime, 46 étudiants.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les étudiants de 3e année et 4e année ancien régime exercent depuis le 3 novembre des fonctions hospitalières tant à l'hôpital Augustin Morvan qu'à l'hôpital des Armées. Il y a été encore possible d'affecter les étudiants de 2e année ancien régime en stage dans les divers services de Chirurgie Générale du Centre Hospitalier Régional. De plus, cette rentrée a été caractérisés par les premiers travaux de construction de la future Faculté de Médecine de Brest.

L'Ecole Supérieure de Commerce

L'Ecole Supérieure de Commerce de Brest reçoit actuellement 75 étudiants dont 19 jeunes filles, répartis en trois années. Ses locaux provisoires ne lui permettraient guère, d'ailleurs, d'en accueillir beaucoup plus.

La refonte des programmes et le renouvellement des méthodes pédagogiques ont nécessité une réorganisation des horaires et de l'enseignement de l'Ecole ; quatre départements, ayant chacun à leur tête un Chef de département (Techniques quantitatives, Droit des affaires, langues vivantes, Vie de l'Entreprise) ont été mis en place. Mais la plus grande innovation a été l'introduction, absolument nécessaire, d'un enseignement théorique et pratique d'Informatique. L'Ecole Supérieure de Commerce de Brest est actuellement reliée par voie téléphonique à un ordinateur parisien de la Compagnie Bull General Electric et dispose d'une console terminale qui permet à ses professeurs et à ses étudiants d'acquérir dans les meilleures conditions, une formation aussi complète que possible.

Les élèves sortant de l'E.S.C.A.E.B. avec leur diplôme national de fin d'études sont très appréciés par les Chefs d'Entreprise, à tel point que l'Ecole n'arrive pas, à l'heure actuelle, à satisfaire aux nombreuses et très intéressantes offres d'emploi qui lui sont faites.

(« *Brest-Municipal, décembre* 1969)

Le psychologue américain de la vente Ripley passait un jour devant un aveugle posté à une entrée de métro avec son escarcelle. « Combien recueillez-vous par semaine ? », lui demanda-t-il. — « Six à douze dollars », répondit l'aveugle. — « Voulez-vous gagner davantage ? » — « Sûr ! », dit l'aveugle. Ripley écrivit quelque chose sur l'ardoise portant le mot « aveugle » et s'en fut.

Une semaine plus tard, l'aveugle exultait. La générosité des passants semblait avoir triplé... Ripley, connaissant bien la nature humaine, avait simplement écrit sur l'ardoise : « C'est le printemps, et je ne puis le voir »... Une communication obtient des résultats différents suivant la nature et la présentation du contenu.

M. Biscayrat.

Trois départements d'I. U. T. à Quimper

« Quimper-Réalités » (Hiver 1969-1970), *bulletin de la municipalité de Quimper donne les précisions suivantes sur l'Institut Universitaire de Technologie qui sera construit cette année.*

Le 8 décembre, lors de l'inauguration par Monsieur Michelet, Ministre d'Etat, du bâtiment de démarrage de l'I.U.T., construit par la Ville avec participation financière du Conseil Général, près de la Mairie annexe d'Ergué-Armel, Monsieur Le Moal, Recteur d'Académie, a confirmé officiellement que le Ministère de l'Education Nationale construirait, en 1970, un Institut Universitaire de Technologie pour 3 Départements d'Enseignement.

En définitive, le terrain choisi est celui de l'ancienne ferme Saint-Marc, route de Bénodet. Les bâtiments d'enseignement, le restaurant et la cité universitaire pourront être regroupés sur cet ensemble de près de 7 hectares.

Il n'est pas certain cependant que restaurant et cité soient financés dès 1970, mais des démarches pressantes sont faites en ce sens.

L'essentiel cependant est acquis et Quimper aura ainsi rang définitif de Ville Universitaire.

Tehniques de commercialisation

Le département qui vient d'ouvrir et qui compte actuellement 57 étudiants prendra place, évidemment, dans les nouveaux locaux et accueillera en octobre 1970 sa seconde promotion de 80 à 100 étudiants.

La formation de spécialistes de la commercialisation répond à un besoin certain, non seulement des grosses sociétés, mais des moyennes et petites entreprises. Les débouchés existent, notamment dans les régions de l'Ouest où l'on sait mieux produire que vendre et les étudiants pourront ainsi se faire rapidement une bonne situation sans les aléas des études supérieures longues qui découragent souvent les jeunes des familles de condition modeste

Biologie appliquée

Ce sera le premier département secondaire de l'I.U.T. Il est essentiel à nos yeux d'autant qu'il sera plus spécialement orienté vers les produits alimentaires et les techniques de conservation qui connaissent une évolution technologique excessivement rapide. Dans ce domaine aussi, il semble que les débouchés soient suffisamment nombreux et la spécialisation retenue est dans la ligne des activités traditionnelles de la région. Bien entendu, tous les étudiants ne resteront pas dans le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sud-Finistère, ni même en Bretagne, mais la formation qu'ils y auront reçue permettra à certains d'assurer la survie, l'adaptation permanente et le développement des productions locales et aux autres d'apporter à d'autres régions françaises un concours apprécié.

Carrières de l'information-tourisme

Pour le 3e département enfin, il semble que l'on s'oriente vers les métiers de l'information, de la documentation et des relations publiques. Des sections existent déjà à Bordeaux, Besançon, Strasbourg, Toulouse, Nancy, Tours, Paris, Dijon, celle de Quimper comporterait une formation plus spécialement axée vers les carrières du Tourisme.

300 étudiants a la rentrée 1970

Dès octobre 1970, l'I.U.T. accueillera de 250 à 300 étudiants, ce nombre augmentera progressivement pour atteindre l'effectif théorique de 900 dans 3 ou 4 ans.

D'ici là, nous espérons que dans le bâtiment de démarrage d'Ergué-Armel seront enseignées de nouvelles disciplines, notre objectif étant de compter 1.500 étudiants à Quimper à la rentrée 1975.

● « *LA MORALE EN QUESTION* », *un numéro de « Fêtes et Saisons » ; l'exemplaire* 1,30 *fr. Aux éd. du Cerf.* — Il est trop facile de dire des jeunes : ils n'ont plus de morale ! Il est trop simple de répondre aux anciens : votre morale est hypocrite. Ne vaut-il pas mieux tenter de dépassionner un débat de toujours ?

Les mœurs ne sont pas forcément pire aujourd'hui qu'hier. Et s'il est vrai que la morale évolue, il est bon de se demander pourquoi. On verra peut-être alors que c'est un processus normal et sain, dans la mesure où la morale est la manière concrète d'incarner un amour dans un monde qui nous change.

Les chrétiens, témoins de l'amour révélé, n'ont pas une morale particulière, mais des exigences valables pour tous les hommes, dans la vie quotidienne comme dans l'affrontement aux grandes interrogations de notre temps.

● « *PROMESSES* », 5, *rue Bayard, Paris, 8e, communique :*

Jésus-Christ est le thème du numéro spécial de Promesse qui paraît en février.

De la vérité historique à la place occupée aujourd'hui par Jésus-Christ dans le cinéma ou la chanson, vous y trouverez une série de grands articles réalisés par des spécialistes. Au milieu des nombreux ouvrages qui paraissent actuellement, Promesse permet à ses lecteurs un rapide mais nécessaire « retour aux sources ».

Ce numéro spécial dont il est inutile de souligner l'importance aidera jeunes et adultes à une meilleure connaissance de Jésus, fils de Dieu.

NOS PRÊTRES A L'EXTÉRIEUR

Les prêtres « Fidei donum »

Où en sommes-nous dans l'Eglise de France ? En 1968, les diocèses de France ont envoyé 82 prêtres. Le nombre des prêtres diocésains français en service « à l'extérieur » avait alors atteint 474.

En 1969, il y a eu 75 départs : 43 pour l'Afrique, Madagascar et les D.O.M., T.O.M., 9, pour le Maghreb, 23 pour l'Amérique Latine. Ces départs et les 36 retours de cette année ont porté à 547 le nombre de prêtres « Fidei Donum » avec une moyenne d'âge un peu plus élevée, 41 ans au lieu de 39 l'année dernière.

Les besoins restent considérables et les appels nombreux. A titre d'exemple, le Comité épiscopal a reçu en vue du prochain départ une certaine de demandes pour l'Afrique.

Une personne s'est proposée de venir à l'aide de nos prêtres « Fidei Donum », et, grâce à ses dons, nous avons pu adresser à chacun une somme de 100 F. comme étrennes. Nous voudrions renouveler le geste de temps en temps et intervenir dans les cas difficiles. Ceux qui voudraient apporter leur contribution peuvent adresser leurs dons à Mgr Favé, Quimper, C.C.P. 1100.61 Nantes, en spécifiant : « Fidei Donum ».

Donnons maintenant la parole à nos prêtres « Fidei Donum » ; la matière nous est fournie par leurs réponses à la lettre que Monseigneur l'Evêque leur a adressée à l'occasion de Noël et du premier de l'An.

Aujourd'hui, les prêtres qui se trouvent en Amérique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● Emile GLOAGUEN (*Haïti*). — Depuis le retour de F. Moysan, il est en tête de liste, parti en 1959. Mais la situation est si trouble qu'il s'accroche : 31 prêtres pour un diocèse de 650.000 habitants. Pour sa part il a 40.000 habitants dispersés à travers un territoire généralement montagneux de 400 km2 (notre diocèse de Quimper en a 7.000). Dix chapelles rurales où se réunissent les fidèles sous la direction d'un catéchiste. Le travail n'est pas facile avec 80 % environ de la population attachés au « Vaudou » et 95 % d'illettrés parmi les adultes. Mais le missionnaire s'attache quand même...

● Joseph KERBAUL. *Valdivia* (*Chili*). — Son contrat était terminé au 1er janvier 1968, mais il s'est laissé prendre par la population à laquelle il s'était vraiment intégré et surtout par le souci de mener jusqu'au bout le synode diocésain. Il nous revient en mai-juin prochain. Il aura équipé la paroisse d'une église, d'une salle de réunion, d'un presbytère, tout en donnant un élan nouveau à la vie paroissiale. Il aura été aidé par *Jean-Pierre Henry*, de Saint-Martin de Brest, en coopération à Valdivia comme professeur de français au lycée allemand, mais surtout, « vicaire » à la paroisse où il partageait la vie des deux prêtres. Lui aussi a tenu à retarder son retour pour attendre son « curé ».

Le problème de ce retour dans leur diocèse d'origine des prêtres « Fidei Donum » préoccupe beaucoup le Comité épiscopal et... les intéressés. Durant les cinq ou dix dernières années les diocèses de France ont réellement évolué : les autres aussi sans doute mais chacun à sa façon suivant la mentalité des peuples et les conditions économiques, sociales, politiques, religieuses qui sont les leurs. La réadaptation demande un effort. Joseph Kerbaul nous parlera du synode de Valdivia, des mouvements comme les « *Cursillos de cristiandad* » inconnues chez nous et de tant d'autres aspects de la pastorale que nous ignorons.

Le lendemain de Noël a eu lieu à « Las Cruces » près de Santiago (900 km. de Valdivia) la rencontre annuelle des prêtres français « Fidei Donum » au Chili ; ils sont aujourd'hui au nombre de 31.

● Jacques RENEVOT, *Argentine*. — On se demande comment on peut travailler en profondeur avec une paroisse grande comme la moitié du diocèse de Quimper et 20 000 habitants ; ils sont deux prêtres « Fidei Donum ». Et pourtant.

« Notre mouvement rural chrétien prend un développement inespéré. C'est un peu à la fois la J.A.C. et le C.M.R. de France, avec un peu de cet enthousiasme que nous avions là-bas pendant la dernière guerre et les années suivantes. Dans la paroisse nous avons déjà six sections très vivantes. Récemment, nous avons visité ensemble, Monseigneur l'Evêque et moi, un des groupes. Il y avait une soixantaine de personnes à la réunion, jeunes et vieux. Le plus remarquable était le travail du questionnaire en équipes, en particulier des deux équipes de mères de famille avec leurs enfants dormant dans leurs bras, presque toutes analphabètes ; les deux qui savaient écrire servaient de secrétaires. Pas d'électricité, bien sûr, mais chaque famille avait apporté son « farol » de kérosène. Emouvante réponse de ces deux équipes à la question : « Votre attitude devant les difficultés qui vous écrasent ? » — Nous, nous

prions Dieu et la Vierge, mais nous y mettons aussi de nous-mêmes. Durant la sécheresse de cette saison, nous nous sommes unies, à sept familles pour creuser un puits. Nous avons acheté des briques à crédit puisque nous n'avions rien et maintenant, chacun paie petit à petit. *Mais le puits est pour tout le monde puisque c'est Dieu qui donne l'eau.* »

« Un père de famille a été hospitalisé à la ville de Resistencia, laissant à la maison la mère et huit enfants en bas âge. Tout l'argent avait déjà passé en remèdes. Quand la maman est allée au bourg demander de la nourriture à crédit pour ses enfants, les commerçants lui ont dit de vendre d'abord la vache laitière, la seule chose qui lui restait. Dans notre réunion, nous avons envisagé le problème. Nous lui avons dit de ne pas vendre la vache, et tous les matins, les pauvres que nous sommes nous remplissons un panier et l'envoyons à cette famille jusqu'à ce que le père revienne. »

Les discussions se faisaient en guarani, et la mise en commun en castellan. L'Evêque était très ému. « Nous vivons les premiers temps de l'Eglise » leur disait-il.

Je vous raconte ces choses pour vous montrer combien est ici attachant le travail avec les pauvres et les humbles. »

La semaine dernière nous avons eu une session de pastorale pour essayer un « nouveau chemin pastoral » en tenant compte du petit nombre de prêtres. Dans le réfectoire, les drapeaux nationaux des 30 prêtres du diocèse : Argentine, France, Hollande, Allemagne, Italie, San-Marin, Paraguay (quelle Eglise !). J'avais été désigné par l'Evêque comme coordinateur à la rencontre et « présenté » à l'Evêque, à l'issue de la session pour être « coordinateur et animateur pastoral » des prêtres. Mais, je crois qu'il n'est pas bon d'accepter une situation précaire. »

Son collègue, l'abbé Ollier, de Viviers, rentre en juin prochain, après cinq ans de séjour. Notre confrère veut rester terminer son contrat de 3 + 3 si la santé lui permet. Il y a en effet beaucoup moins de français à demander l'Amérique Latine.

● Pierre CARIOU, *Pointe-à-Pitre* (*Guadeloupe*) — Malgré ses lourdes dettes paroissiales, on ne conçoit guère notre confrère rester les bras croisés devant un équipement insuffisant. Il vient de terminer deux salles pour catéchismes et réunions diverses dans un quartier périphérique, c'est une belle case relevée de vernis qui fait contraste avec le béton où se logent près de 4.000 habitants. Ce n'est pas tout : « ces jours-ci, nous avons réalisé une heureuse opération-terrain dans un quartier lointain et déshérité (mon secteur préféré) où s'agitent les sectes : Jéhovah, Adventistes surtout. Le vicaire général est venu sur place. C'est d'accord pour une nouvelle construction, en « dur » cette fois avec la perspective d'un lieu de culte. Dès l'an prochain c'est une petite ville de 18 000 âmes qui se dressera dans la banlieue avec deux centres de culte. »

● Joseph LICHOU, tout donné au Vénézuéla garde un œil sur le diocèse et suit de très près son évolution. Ses « lettres » nous tiennent au courant de ses observations, de ses réflexions, et aussi de ses indi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gnations devant la situation où se trouve l'Amérique du Sud. La zone où il travaille compte 80.000 habitants sur un territoire grand comme la moitié du Finistère. C'est un monde paysan divisé ; il y a les gros agriculteurs avec 100 et 200 hectares, les petits agriculteurs venezolans. La réforme agraire a commencé il y a presque dix ans : 60.000 hectares dont 40.000 déforestés ont été distribués à 7.000 petits paysans originaires d'ici ou venant d'autres régions chercher du travail et du pain. Mais ils se heurtent à des difficultés de toutes sortes et leur niveau de vie est bas et précaire. Il y a les ouvriers agricoles journaliers, souvent victimes du chômage.

A travers la misère monte cependant un peu d'espoir, « l'espoir le plus important est sans doute cette réserve de bonté, de droiture, de courage, d'intelligence, de solidarité, de sympathie... qu'il y a dans la vie de tous ces hommes, et concrètement dans celle de ces « *campesinos.* »

« Un idéal de progrès, de vérité, de responsabilité, d'amour... la foi en la bonne nouvelle de Jésus-Christ appellent à une libération : monde des pauvres libéré de sa misère injuste, monde des riches libéré de l'inhumain de sa puissance.

« Cette libération est sûrement en route dans les personnes et les groupes. L'expérience humaine est là prête à être réfléchie et à porter ses fruits. Va-t-il s'agir d'un immense tas de paille bien sèche qui va s'enflammer d'un coup ? Va-t-il s'agir d'un ferment tout petit et lent ? C'est difficilement prévisible. »

Et la vie de notre confrère est faite d'un effort soutenu qui un jour portera ses fruits : réunions de petits cultivateurs, d'ouvriers, de jeunes, dans les villages, les quartiers de Turen, conversations prolongées, contacts avec les membres des diverses organisations, dossier sur la situation des gens, sur les croyances et coutumes religieuses, travaux en équipe entre les quatre prêtres de Turen, naissance et vie d'un groupe diocésain de recherche (12 membres, pour le moment tous prêtres, déjà 10 rencontres), conseil presbytéral, sessions, retraites... Cela demande beaucoup de patience, d'humilité, de persévérance...

● Joseph BERNARD, *Brésil.* — Nous sommes au cœur du Brésil au sud de Brasilia dans un secteur de banlieue de la ville de Goiânia. C'est un centre d'industrie légère qui est poussé en deux ans, remplaçant le « mato » (broussailles). On y compte aujourd'hui 2.000 familles. Et c'est le problème d'un monde ouvrier composé uniquement de déracinés provenant surtout du Nordeste, chassés de chez eux par la famine et attirés par la ville. Tous sont baptisés, très peu ont été évangélisés ; on peut se douter du climat.

Jusqu'ici notre confrère habitait chez les religieuses avec son collègue Jean Birand, qui a été pendant onze ans curé d'une grande paroisse de Vendée. Mais il fallait qu'il aille vivre « parmi » pour être vraiment intégré et accepté, en plein « barrio » (secteur populaire). La « maison » était à bâtir et malgré tous ses efforts il n'a pas pu y entrer pour Noël comme il en avait rêvé. Il y a mis la main évidemment, la pelle, la truelle, le pinceau. Le Père de Lespinay lui-même qui s'occupe spécialement des prêtres français de l'Amérique du Sud a été mis à contribution lors de son passage. Il n'a passé qu'une nuit, mais à cinq

heures du matin, il a été invité à accompagner Joseph sur le chantier pour préparer le mortier (da ober eun tamm pri). Le premier manœvre n'arrive qu'à 8 h. mais le maçon est déjà là à 7 h., et si le mortier n'est pas préparé, il s'en va. Ce n'est qu'après cette corvée que le Père a été conduit à l'aéroport.

« Si le bâtiment ne marche pas assez vite, les activités « ministérielles » vont bon train, d'autant plus que le « barrio » voisin, celui du Séminaire, plus important que le nôtre, se trouve être sans prêtre durant les vacances, de décembre à mars. Voici donc Noël : pour la première fois, messe de minuit dans le barrio, très pieusement suivie. A 8 h. du matin première communion de 24 enfants. Puis de parents. Je crois que nous devrons prendre la même formule que pour les baptêmes : préparer les parents à la première communion de leurs enfants. A 10 h., le sanatorium avec 200 malades. L'après-midi, trois mariages (régularisations) et 15 baptêmes, avec messes. A 16 h. première communion de 70 enfants du barrio du Seminaire. Le soir, dans notre secteur deux autres baptêmes... mais je n'ai pas célébré la messe : 5 messes dans la même journée cela suffit ! »

Le pauvre Job n'avait pas de voiture, pas d'argent de nulle part, et on se heurte à de très grandes difficultés pour faire passer de grosses sommes en Amérique du Sud. On a finalement réussi à lui faire parvenir le nécessaire et le voilà nanti d'une Wolswagen d'occasion. Il travaillera, mais que faire ? Finalement il s'est fait embaucher par l'Alliance Française pour des leçons de français, ce qui lui vaudra 30 000 F. par mois environ. « Il faut bien vivre ! »

Mais le moral est excellent, ses lettres sont écrites moitié en français, moitié en breton et il termine : « En desped d'an aveliou, Job a jom sounn en e zav, evel eur gwir Vreizad. »

● Dominique ABJEAN et Jean LADAN (*Talca, Chili*). — Bientôt les vacances, les camps, les congés, les retraites... Pas de gros problèmes, ils s'adaptent et s'intègrent au pays peu à peu en se félicitant des contacts faciles et suivis qu'ils ont avec leur Evêque, Don Carlos.

« Le synode diocésain de janvier 1969 a bien dégagé les lignes pastorales essentielles, ce qui manque le plus c'est la conviction pour les appliquer. »

Ils suivent avec intérêt sur la SEMAINE RELIGIEUSE la vie diocésaine et l'évolution en cours, « sans toujours bien comprendre ».

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, **BREST** - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Societe Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — **BREST**
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES **E. TREHONY**
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

AUTO-ECOLE St-CHRISTOPHE
134, rue J.-Jaurès - Tél. 44.59.00 - 63, rue Professeur Langevin, KERBERNIER - **BREST**
KERHASCOËT
Moniteur C.A.P.P. - Diplômé de la Prévention Routière de Montlhéry
Leçons de Code — Leçons de perfectionnement — Prend à domicile
PRÉPARATION RAPIDE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — **QUIMPER**
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER **Tél. 95.05.27**

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER **Tél. 95.16.79**

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de **QUIMPER**
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : **BREST - QUIMPER**
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain — Consultez nos secrétaires locaux

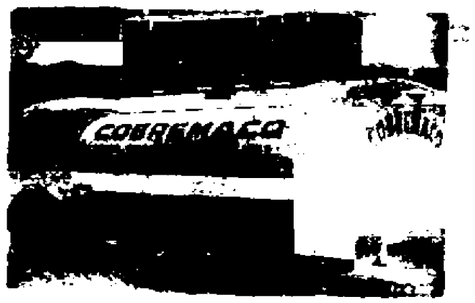

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Visite pastorale et Confirmation (projet)
Séminaire des Jeunes, Pont-Croix
Le Conseil permanent aux Conseils presbytéraux
Vie matérielle du Clergé et de l'Eglise
Honoraires de messes
Journée J.I.C. - J.I.C.F.
Service des Communautés Religieuses
Union des Religieuses Enseignantes : session
Pastorale liturgique (Malades ; chant)
Direction diocésaine de l'enseignement
Journées nationales

Commission épiscopale de liturgie
Les messes de petits groupes

« C'est toi qui nous rassembles » (J.O.C.)
« Au nom de quoi ? » (Alfred Grosser)

N° 4 219 (85e année) — 6 mars 1970

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 France

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

A votre service tous les services de la

BNP

banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux **modèles à maille** en Fully Fashion et Prêt à Porter **' TRANSOCEAN '**

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 — 46, route de Paris - MORLAIX — B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS
LAITIERS ET SURGELÉS

FROMAGERIE DE KERYVON

29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

VISITE PASTORALE — CONFIRMATION 1970

Projet pour l'itinéraire

Lundi 6 avril : Lopérec ; Rosnoën.
Mardi 7 : Pont-de-Buis ; Quimerc'h ; Rumengol.
Mercredi 8 : Saint-Nic ; Plomodiern.
Jeudi 9 : Quéménéven ; Ploéven.

Dimanche 12 avril : Locronan ; Kerlaz.
Lundi 13 : Rédéné ; Arzano.
Mardi 14 : Guilligomarc'h ; Locunolé ; Baye.
Mercredi 15 : Querrien ; Tréméven.
Jeudi 16 : Clohars-Carnoët ; Mellac.

Dimanche 19 avril : Dinéault ; Saint-Ségal.
Lundi 20 : Cast ; Port-Launay ; Saint-Coulitz. — Saint-Hernin ; Spézet.
Mardi 21 : Motreff ; Cléden-Poher.
Mercredi 22 : Plounévézel ; Kergloff.
Jeudi 23 : Poullaouen ; Lannédern ; Saint-Rivoal.

Dimanche 26 avril : Loqueffret ; Brasparts.
Lundi 27 : Le Cloître-Pleyben ; Lennon. — Le Trévoux ; Saint-Thurien.
Mardi 28 : Lothey ; Gouézec. — Melgven ; Kernével ;
Mercredi 29 : Névez ; Moëlan.
Jeudi 30 : Pont-Aven ; Nizon.

Lundi 4 mai : Camaret ; Roscanvel. — Plonévez-du-Faou ; Collorec.
Mardi 5 : Landévennec ; Argol ; Trégarvan. — Landeleau ; Saint-Goazec.
Mercredi 6 : Ile d'Ouessant. — Laz ; Leuhan.
Jeudi 7 (Ascension) : Ile Molène. — Trégourez ; Saint-Thois.

Dimanche 10 mai : Lanvéoc ; Telgruc.
Lundi 11 : Scrignac ; La Feuillée ; Berrien.
Mardi 12 : Loc-Maria-Berrien ; Plouyé ; Bolazec.
Mercredi 13 : Brennilis ; Botmeur ; Saint-Herbot.

Les Confirmations sans Visite pastorale seront fixées incessamment et communiquées aux paroisses intéressées. — Le tableau définitif paraîtra dans la prochaine « S. R. ».

SÉMINAIRE DES JEUNES, PONT-CROIX

Les parents envisagent dès maintenant l'inscription de leurs enfants dans un établissement scolaire. Les prêtres pourraient-ils inviter les familles à avertir de leur intention M. le Supérieur ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

APPEL DU CONSEIL PERMANENT DE L'EPISCOPAT AUX CONSEILS PRESBYTÉRAUX DES DIOCÈSES DE FRANCE

En 1957, par l'encyclique « Fidei Donum », Pie XII lançait un appel : il demandait d'envoyer des prêtres dans les jeunes Eglises d'Afrique. A ce jour, près de 500 prêtres diocésains français se trouvent engagés, pour un temps donné, au service de ces Eglises et des Eglises d'Amérique Latine.

Depuis plusieurs années, et en particulier lors de l'Assemblée Plénière de 1966, l'épiscopat français s'est préoccupé aussi d'une meilleure répartition des prêtres à l'intérieur de la France. Un Secrétariat d'Etudes a été créé pour aider la prise de conscience de ce problème.

Un certain nombre de prêtres sont partis pour un diocèse différent du leur afin d'y exercer, pendant quelques années, un ministère dans une perspective d'entraide interdiocésaine. Le départ de ces prêtres a été préparé par une réflexion sérieuse entre des représentants des deux diocèses et les intéressés eux-mêmes. On s'est efforcé de choisir le secteur d'implantation de manière à répondre aux besoins du diocèse d'accueil, mais aussi à permettre aux prêtres accueillis d'y faire de nouvelles expériences pastorales, de trouver là une possibilité de renouveau de leur sacerdoce, et de pouvoir ainsi, à leur retour, faire bénéficier leur diocèse de cet enrichissement.

Les évêques du Conseil Permanent reconnaissent ces efforts d'entraide. Mais, en même temps, ils sont obligés de constater que ces gestes sont trop sporadiques et qu'il faudrait les voir se multiplier dans un avenir assez rapproché.

Les diocèses de France se trouvent aujourd'hui plus que jamais dans des situations fort inégales quant au nombre de prêtres disponibles pour des ministères de plus en plus diversifiés (par exemple : grands ensembles, monde universitaire et scolaire, secteurs ouvriers, etc...). Que l'on songe à la Région Parisienne, au littoral Méditerranée, aux métropoles où le développement est très rapide, à la situation de certaines zones rurales, à d'autres régions qui connaissent d'importants afflux saisonniers : là où les prêtres sont trop peu nombreux et d'une moyenne d'âge élevée, ils sont affrontés, ainsi que leurs évêques, à des problèmes quasi insolubles, face aux exigences de l'apostolat.

Il ne s'agit pas de vouloir faire une répartition purement numérique des prêtres entre les divers diocèses de France. D'ailleurs, cette simple entraide quantitative ne ferait que masquer les vrais problèmes. Nous avons à prendre conscience d'une véritable solidarité interdiocésaine.

A plusieurs reprises, le Concile Vatican II a demandé que des efforts d'entraide se réalisent à tous les niveaux, tant régional ou national qu'international.

De tels efforts exigent une réduction de postes, une nouvelle répartition des charges. C'est dire qu'ils ne seront vraiment possi-

Le **Père Keckel** va nous aider à poursuivre ce travail à notre prochaine **session des 24 et 25 mars au Likès, Quimper :** mardi 24, la communauté politique et divers aspects de l'action politique ; mercredi 25, la religieuse enseignante et l'action politique. — S'adresser au Secrétariat U.R.E., 16, rue de l'Observatoire, Brest.

PASTORALE LITURGIQUE

Le Sacrement des Malades

Le moment semble venu d'une information-réflexion sur le Sacrement des Malades, trop souvent encore considérée comme l'« extrême-onction » en dépit du n° 73 de la Constitution sur la liturgie : « Le temps opportun pour le recevoir est déjà certainement arrivé lorsque le fidèle commence à être en danger de mort par suite d'affaiblissement physique ou de vieillesse ».

Trois rencontres sont proposées :

— **le vendredi 13 mars** au Grand Séminaire de Quimper ; **le lundi 16 mars** à Trévidy, route de Plouigneau, Morlaix ; **le mardi 17 mars** à la Retraite de Lesneven.

— de 14 h. 15 à 18 h. : une partie « information », une partie « échange », une partie « mise au point pratique et conclusions pastorales », avec la collaboration de **M. l'abbé François Simon,** aumônier de l'Hôpital Douarnenez.

Il est souhaité que de chaque doyenné viennent : 1°/ **ou ou deux prêtres** (aumônier hospitalier, aumônier de la Fraternité Catholique des Malades ou de la Vie Montante, prêtre chargé de la visite des malades à domicile, délégué à la pastorale liturgique) ; 2°/ **une ou deux religieuses** (hospitalières ou infirmières à domicile).

S'annoncer si possible (ce n'est pas indispensable, mais utile pour l'organisation) à M. l'abbé Floc'h, Evêché, Quimper.

Animateurs de chant liturgique

Au cours des vacances de Pâques sont prévues des journées pour les animateurs de chant liturgique dans les paroisses (prêtres, religieux, religieuses, laïcs). Elles auront lieu, de 10 h. à 17 h., **le jeudi 2 avril** au Grand Séminaire de Quimper et **le vendredi 3 avril** à la Retraite de Lesneven, avec la collaboration de **M. l'abbé Michel Scouarnec,** professeur au Séminaire des Jeunes. Des précisions seront données dans la prochaine « S. R. ».

JOURNÉES ET CAMPAGNES NATIONALES

La journée nationale des Paralysés et Infirmes Civils se déroulera le dimanche 15 mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AIDES AU PRÊTRE

Deux récollections sont prévues pour les Aides au Prêtre le vendredi 20 mars, de 10 h. à 16 h. 30 : l'une à **Quimper,** dirigée par M. l'abbé Gall, aumônier d'A. C. ; l'autre à **Lesneven.** Une messe est au programme de la journée. — Une communication sera faite sur la prochaine **retraite complémentaire,** qui sera servie par une Caisse privée, garantie par l'Etat.

Les participantes sont instamment priées de s'annoncer à Mme la Supérieure de la Retraite.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Certificat d'Aptitude Pédagogique

Les épreuves écrites du **Certificat d'Aptitude Pédagogique** se dérouleront le **jeudi 12 mars.** Contrairement à l'indication parue dans la presse, **il ne sera pas adressé de convocation individuelle** aux candidats. Les Centres d'examen sont les suivants :

— Brest, Groupe Scolaire Jacquard.
— Quimper, C.E.S. Brizeux.
— Morlaix, Ecole Gambetta.

L'appel se fera à 8 h. 30 (Prière de se munir d'une pièce d'identité). L'épreuve de l'après-midi débutera à 14 h.

U.G.S.E.L. Finistère-Sud

La Commission Pédagogique de **l'U.G.S.E.L. Finistère-Sud** organise le jeudi 12 mars à partir de 9 h. à la salle omni-sports du Likès à Quimper une demi-journée de démonstrations ; les membres de la Commission se proposent de démontrer : 1) Les enchaînements du B.S.S. imposés aux candidats du C.E.P. ; 2) Les enchaînements proposés aux candiadts du B.E.P.C. et du Bac.

Cette demi-journée, ouverte à tous, intéresse donc tout spécialement les maîtres présentant des candidats au C.E.P., les professeurs chargés d'Education Physique en 3e et préparant aux mouvements du Bac.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Frère François Laurans,* directeur de l'école primaire S. Louis, Châteaulin. *Mme Jean-Marie Lozac'hmeur,* de Plogonnec. *Mme Pierre Le Gall,* de Milizac. *M. Jean-Marie Bellec,* de Saint-Thégonnec. *M. Jean Thépaut,* du Drennec. *Mme Vve Joseph Fily,* de Guissény, mère de M. le Recteur de Leuhan. *Sœur Mathilde,* des Filles de la Croix, Brest. *Mme Pierre-Jean Le Fur,* de Kérity. *Mme Vve Kéruzoré,* de Plonévez-du-Faou. *M. Pierre Jacq,* de Gouézec. *Sœur Marie Lambert,* des Religieuses de Villeneuve, Plougastel-Daoulas.

Note de la Commission épiscopale de Liturgie

LES MESSES DE PETITS GROUPES

1. ESPRIT ET CONTENU DE CE DOCUMENT

Dans la ligne du renouveau liturgique, on assiste à un effort des pasteurs et des fidèles pour promouvoir une célébration de la liturgie qui permette dans la diversité des circonstances une participation pleine et active des chrétiens.

Une telle participation est souhaitée par l'Eglise et demandée par la nature même de la célébraiton (1) ; la « Présentation générale du nouveau missel romain » y insiste à juste titre : « Comme la célébration de l'eucharistie, de même que toute la liturgie, se fait par des signes sensibles par lesquels la foi se nourrit, se fortifie et s'exprime, il faut veiller le plus possible à choisir et à organiser les formes et les éléments proposés par l'Eglise. Car ceux-ci, compte tenu des circonstances de personnes et de lieux, peuvent développer plus intensément la participation active et plénière, et répondre plus exactement aux besoins spirituels des fidèles » (2).

Le chapitre IV de la « Présentation générale » (n. 74 et sq.) envisage, dans cette perspective, une diversité des formes de la célébration de la messe avec peuple.

---

(1) Cf. CSL, art. 14.
(2) Cf. Présentation générale du nouveau missel romain (P.G.) n° 5 ; n° 313.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une « Instruction sur les messes pour groupes particuliers », où les cas envisagés vont du petit groupe aux congrès d'apostolat des laïcs, vient d'être publiée par la Congrégation pour le culte divin (3). Elle rappelle l'importance de l'assemblée liturgique et spécialement de la célébration communautaire de l'eucharistie. Elle souligne la légitimité des groupes particuliers et leur intérêt pastoral. L'instruction reconnaît, pour ces groupes particuliers, le rôle important de l'étude de la Parole de Dieu et de la célébration de l'eucharistie. Enfin elle donne quelques normes qui régissent cette célébration.

Les évêques français sont attentifs à ce problème, spécialement sous l'aspect des messes de petits groupes. Ils l'ont étudié lors de leur assemblée plénière à Lourdes en 1968. Depuis janvier 1969 les « principes de jugement et d'action pastorale » sont proposés à tous ceux qui sont concernés. Après consultation de prêtres et de laïcs, et en s'appuyant sur l'instruction traitant des messes pour groupes particuliers, la Commission épiscopale de liturgie peut proposer maintenant un certain nombre de directives pratiques pour les messes de petits groupes.

⁂

D'autres situations pastorales que celles des messes de petits groupes appellent une célébration de l'eucharistie adaptée à des rassemblements qui se distinguent de l'assemblée paroissiale ordinaire soit par les circonstances de lieu et de personnes, soit par la taille du rassemblement.

Trois cas particulièrement importants relèvent de ce type de situation : les messes de grands rassemblements exceptionnels : pèlerinages, congrès de mouvements chrétiens, rencontres nationales, régionales, diocésaines ; les messes d'enfants ; les messes adaptées à une assemblée composée en majorité d'handicapés physiques ou mentaux (débiles).

Ces différents cas posent, chacun, des problèmes tout à fait spécifiques qui demandent une réflexion particulière. Ils ne sont pas envisagés ici et seront traités pour eux-mêmes dans des documents ultérieurs.

Les directives que l'on trouvera ci-après cherchent à aider les pasteurs à tirer le meilleur parti des normes données par la « Présentation générale du nouveau missel romain » et par « l'Instruction sur les Messes pour groupes particuliers. » (4)

(3 Cf. Acta Apostolicae Sedis. Décembre 1969.
(4) Cette instruction sera désignée par le sigle IMGP dans la suite de notre document.

2. PRINCIPES DE JUGEMENT ET D'ACTION PASTORALE

a — DIFFÉRENTS CAS OU L'ON PEUT ETRE AMENÉ A CÉLÉBRER L'EUCHARISTIE EN PETITS GROUPES (5)

— A l'occasion de rassemblements ou réunions : récollections, retraites, réunions de membres de mouvements d'Action Catholique, de groupements chrétiens, chrétiens menant une recherche ou une action commune, etc...

— Dans certaines communautés : communautés de taille réduite, petits groupes formés certains jours dans les grandes communautés (collèges, séminaires, etc...), équipes missionnaires, etc...

— Dans le cadre d'une action pastorale visant des situations particulières : chrétiens en acheminement, pastorale des malades (communion des malades et viatique), pastorale des personnes âgées, etc...

— Pour une meilleure adaptation aux rythmes et aux structures de la vie moderne : dans le cadre d'une action de quartier, dans le cadre d'une pastorale des loisirs, etc...

— Dans les régions rurales : messe célébrée de temps à autre, dans un hameau, en liaison avec l'effort actuel de regroupement pour l'eucharistie dominicale.

— Pour les jeunes : ils ont besoin de se rassembler parfois en petits groupes plus homogènes pour célébrer l'eucharistie et désirent y participer plus activement, dans un style renouvelé.

b — POINTS FONDAMENTAUX QUI DOIVENT GUIDER L'ACTION PASTORALE EN CES DOMAINES

Les situations décrites ci-dessus, ou d'autres situations analogues, posent aux pasteurs plusieurs questions dont la solution doit être pesée avec soin.

Selon quels critères peut-on parler de « petits groupes » ?

Les différents cas relevés plus haut montrent bien que les situations de fait sont très diverses et l'on sera attentif, dans l'action pastorale, à la particularité de chaque cas (groupe ayant réfléchi, travaillé en commun, famille, rassemblement en raison du lieu, etc...).

On peut dire que le « petit groupe » se caractérise par :

(5) Cf. IMGP, n° 2.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **un nombre restreint de participants :** entre 5 et 25 environ. Le seuil numérique n'est pas déterminé de façon absolue : il tient aux objectifs du groupe ;

— **un certain type de relations entre les participants :** à savoir que chacun perçoit les autres comme des personnes qu'il peut individualiser et non pas comme une masse, un fond, sur lequel lui-même et quelques autres (le célébrant, le lecteur, ...) se détachent. Au-dessus de 25 participants, ce phénomène, essentiel pour qu'il y ait « groupe restreint », ne joue que très difficilement. Cependant, si la célébration eucharistique intervient dans un groupe dont les participants se connaissent antérieurement, même de façon succincte (par exemple dans une session, une retraite, ...), ce type de perception peut se manifester avec un nombre relativement plus élevé de participants.

Comment situer le « petit groupe » par rapport à la communauté chrétienne prise dans son ensemble et par rapport à l'Eglise (6)

a) **Rôle organique des petits groupes**

Les « petits groupes », par la formation chrétienne que l'on y donne et par la prière qui s'y exprime, **peuvent beaucoup aider les participants dans leur vie de foi, leur intégration ecclésiale, leur engagement apostolique.** Les bouleversements que le mode de vie moderne a entraînés dans les communautés humaines donnent à de tels groupes une importance grandissante. Les études des psychosociologues sont là pour montrer que c'est au niveau du groupe restreint que l'individu se perçoit efficacement comme membre du grand groupe dont il fait partie. Dans cette perspective, la célébration en groupe restreint apparaît comme pouvant jouer un rôle d'acheminement vers une participation meilleure à l'assemblée ecclésiale plus vaste et, par le fait même, elle sera un facteur d'amélioration de sa qualité.

b) **Au service de toute la communauté ecclésiale**

Il est nécessaire pour cela que **le petit groupe reste ouvert à l'ensemble de la communauté ecclésiale ;** ses animateurs en auront le souci permanent. Le groupe doit aider ses membres à reconnaître la valeur propre du rassemblement dominical où se retrouvent des croyants de toute origine, témoignant, par-delà leur différence même, de l'unité et de la catholicité de l'Eglise. Dans un certain nombre de cas, la messe de petit groupe constituera une étape pour ceux qui sont empêchés d'accéder d'emblée au sens total de la communauté ecclésiale pour des raisons diverses — appartenance sociale (milieu ouvrier déchristianisé, etc...), âge (cas des jeunes), situation spirituelle —, mais dont la vie, par ailleurs, manifeste un effort d'ouverture à un amour plus universel.

(6) Cf. IMGP, introd.

Faut-il célébrer la messe pour « ce petit groupe » ? (7)

La forme de prière commune la plus appropriée à la situation de tel groupe n'est pas toujours la messe.

Suivant les circonstances et les besoins, la réunion de petit groupe pourra comporter l'une ou l'autre forme de prière ou de célébration, et approfondir ainsi chez les participants l'intelligence et le goût de l'eucharistie, de la prière biblique, de la méditation personnelle.

Le choix de la forme de prière répondant à la situation du groupe suppose une attention aux personnes et à ce qu'elles vivent, en même temps que le respect de la nature propre d'un acte liturgique. La messe n'est pas toujours ce qui convient le mieux au rythme de la vie du groupe et au niveau de foi de sès membres. Les différents types de célébration permettront de développer les étapes pédagogiques nécessaires pour approfondir le sens de la messe comme source de toute la vie ecclésiale (8).

Célébrer l'eucharistie de Jésus-Christ en son Eglise, qu'est-ce que cela implique ? (9)

Si l'eucharistie est célébrée, il faut :

a) **Respecter son caractère de « mémorial de la Pâque du Seigneur ».**

L'eucharistie n'est **pas un repas ordinaire.** Il ne faut pas le confondre en particulier avec des agapes fraternelles : comme celles-ci, elle est le signe de la joie et du partage fraternel. Mais elle est plus que cela.

L'eucharistie est **une célébration selon le commandement du Seigneur.** Il s'agit de refaire ce que le Christ a fait avec les douze Apôtres : une célébration rituelle de l'Alliance et non pas simple repas fraternel.

L'eucharistie est **le sacrement de l'Alliance nouvelle scellée dans le sacrifice du Christ,** et c'est le Christ lui-même qui la célèbre au milieu des siens, du peuple de son Alliance.

Ce peuple doit se reconnaître rassemblé par la Parole de Dieu. **La liturgie de la Parole est partie intégrante de la célébration de l'eucharistie** dont elle constitue le premier temps. En effet, la Parole y est proclamée et accueillie, dans la foi, comme manifestation de la présence du Christ qui renouvelle l'invitation à vivre et célébrer l'Alliance scellée dans sa Pâque ; à cette Parole le peuple répond par l'engagement de la foi, l'action de grâce et la célébration du sacrifice de communion au Christ mort et ressuscité pour nos péchés.

(7) Cf. IMGP, n° 1.
(8) Cf. CSL, 10.
(9) Cf. IMGP, n° 5.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

b) **Respecter son caractère d'acte du peuple de la nouvelle Alliance.**

Peuple rassemblé par Dieu, la communauté qui célèbre l'eucharistie est plus qu'un simple rassemblement de croyants réunis par une libre décision. **Elle a pour tête le Christ.**

Le rôle propre et irremplaçable du sacerdoce ministériel, dans la célébration, est de manifester l'agir et la présence du Christ comme tête de son corps. Par le ministère du prêtre qui préside c'est le Seigneur lui-même qui rassemble les siens, renouvelle en eux le mystère de sa Pâque et réalise ainsi la croissance du Corps du Christ.

L'eucharistie doit être célébrée dans la communion concrète de toute l'Eglise. La célébration eucharistique est un acte de l'Eglise et ne saurait être le pur résultat de l'initiative de tel groupe ou de tel célébrant particulier. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre le rôle des règles liturgiques (10). Leur raison d'être est de garantir à chaque célébration qu'elle soit conforme au commandement du Seigneur et expression vraie de la communion et de l'unité de l'Eglise.

c) **Respecter la complémentarité entre la célébration eucharistique du petit groupe et celle de l'assemblée dominicale rassemblant tous les croyants.**

La grande assemblée reste en tout état de cause un signe fondamental de l'Eglise (11). Le respect du caractère « ecclésial » de la liturgie implique que les célébrations particulières ne soient pas considérées comme une fin, mais visent vraiment à favoriser la participation normale aux assemblées ouvertes à tous.

Les deux formes d'assemblées sont complémentaires. En effet, l'assemblée liturgique doit manifester l'universalité de l'Eglise. C'est dans l'abolition de toute barrière de nationalité, de classe, de sexe, d'âge, de condition, qu'elle manifeste le mieux ce qu'elle est. Pourtant, le petit groupe est aussi important pour mieux manifester d'autres aspects de l'assemblée liturgique : l'intensité de communion, l'exigence d'un authentique engagement mutuel.

Les célébrations de petits groupes peuvent être bénéfiques pour les grandes assemblées ; ce type de célébration répond à certains besoins et offre de grands avantages, mais il faut être assez prudent quant à son utilisation avec ceux qui ne sont pas à l'aise dans les grandes assemblées. Sa mise en œuvre ne doit pas accroître leur malaise vis-à-vis de l'assemblée dominicale ordinaire, mais permettre au contraire un acheminement vers leur pleine intégration dans la grande assemblée.

(10) Cf. IMGP, n° 11 c.
(11) Cf. IMGP, introd. et n° 10 a.

L'adaptation aux besoins du petit groupe

La situation particulière des petits groupes appelle des adaptations qui leur soient propres. Quant aux lieux, rares sont les églises qui offrent un cadre adapté à leur taille. Quant au déroulement même de la célébration, souvent la fonction des rites d'entrée est déjà remplie par le déroulement même de la rencontre qui précède l'eucharistie, et, de ce fait, ils risquent de faire double emploi. Pour ce qui est de la Parole de Dieu, il en est parfois de même.

Il y a en tout cela des exigences d'adaptation qui demandent à être honorées. **Pour autant, les solutions reconnues comme heureuses dans ce cas ne sont pas à transporter à d'autres types de célébration.** Agir ainsi ce serait revenir à une uniformité dommageable. Les directives, que l'on trouvera ci-après, ne valent donc que pour les cas envisagés (12).

(12) Cf. IMGP, n° 9.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

3. DIRECTIVES PRATIQUES

1. — C'est en tenant compte de l'analyse de la situation et des principes de jugement et d'action pastorale présentés plus haut, qu'on appliquera les directives pratiques concernant les différents éléments de la célébration liturgique.

2. — Ces célébrations prennent tout leur sens si elles ont pour but d'approfondir et d'intensifier la vie chrétienne, selon les exigences et la préparation des membres de ces groupes (13) ; mais elles ne sauraient être réalisées d'une façon habituelle au détriment des assemblées dominicales ouvertes à tous sans distinction (14).

Le lieu de la célébration

3. — Les messes de petits groupes peuvent avoir lieu, non seulement dans une église, un oratoire, mais, aux conditions indiquées ci-après et avec la permission de l'Ordinaire, dans un autre lieu décent (salle de réunion, maison particulière) (15).

4. — Un tel choix doit être appelé par la finalité pastorale. Il en est ainsi en particulier si ce choix répond au souci d'assurer une unité organique entre la célébration de la messe et l'effort pastoral dans lequel elle s'insère et s'il y a un inconvénient sérieux à se rendre au lieu de culte existant (par exemple la distance, l'inadaptation des lieux).

5 .— Cependant, cela ne doit pas faire oublier que le lieu habituel de l'eucharistie de la communauté chrétienne est l'église ou la chapelle de la communauté.

6. — De toute façon, il faut que le cadre de la célébration soit rendu digne du mystère que l'on y célèbre. Cela suppose toujours un aménagement des lieux et la création d'un climat pour exprimer le caractère festif de l'eucharistie et favoriser la prière des participants (16).

Ce qu'il faut préparer pour la célébration

7. — « Dans un lieu destiné au culte, la célébration de l'eucharistie doit s'accomplir sur un autel fixe ou mobile ; en dehors d'un lieu sacré, surtout si cela se fait de manière occasionnelle, elle peut encore s'accomplir sur une table convenable, où l'on mettra toujours la nappe et le corporal » (17).

(13) Cf. IMGP, introduction.
(14) Cf. IMGP, nº 10 a.
(15) Cf. PG 253 et IMPG, 3 et 4.
(16) Cf. IMPG, nº 5 c.
(17) Cf. PG 260 et IMPG nº 11 b.

8. — « Il n'y a aucune obligation d'avoir une pierre consacrée sur un autel mobile ou sur une table où l'on célèbre en dehors d'un lieu sacré » (18).

9. — Dans le cas d'une messe de petit groupe dans un lieu autre qu'une église, on peut donc utiliser une table, simplement recouverte d'une nappe. Mais on veillera à toujours manifester le caractère festif de la célébration (beauté de la nappe, luminaires, fleurs, etc...).

10. — Tout en recherchant la simplicité, il faut insister sur la qualité et la beauté qui conviennent au caractère sacré de la célébration.

Le pain et le vin destinés à la célébration eucharistique (19)

11. — « Fidèle à l'exemple du Christ, l'Eglise a toujours employé le pain et le vin avec de l'eau pour célébrer le banquet du Seigneur » (20).

12. — « Le pain destiné à la célébration eucharistique doit être du pain de froment, selon la tradition de toute l'Eglise, et, selon la tradition de l'Eglise latine, du pain azyme » (21).

13. — « La vérité du signe demande que la matière de la célébration eucharistique apparaisse vraiment comme une nourriture. Il convient donc que le pain eucharistique, tout en étant azyme, soit tel que le prêtre, à la messe célébrée avec peuple, puisse vraiment rompre l'hostie en plusieurs morceaux, et distribuer ceux-ci à quelques fidèles au moins. Cependant on n'exclut aucunement les petites hosties quand le nombre des communiants et d'autres motifs pastoraux exigent leur emploi. Mais le geste de la fraction du pain, qui désignait à lui seul l'eucharistie à l'âge apostolique, manifestera plus ouvertement la valeur et l'importance du signe de l'unité de tous en un seul pain, et du signe de la charité, du fait qu'un seul pain est partagé entre frères » (22).

Les vêtements liturgiques

14. — Le rôle du prêtre dans la célébration demande à être bien manifesté. Il s'exprime par la dignité de l'attitude et le vêtement liturgique.

15. — « Le vêtement liturgique commun aux ministres de tout degré est l'aube, serrée autour des reins par le cordon, si c'est nécessaire » (23).

16. — « Le vêtement propre au célébrant, pour la messe et pour les autres actions sacrées en liaison immédiate avec la messe, est la chasuble, à moins qu'un autre vêtement ne soit prévu » (24).

(18) Cf. PG 165.
(19) Cf. IMPG, nº 10 d.
(20) Cf. PG 281.
(21) Cf. PG 282.
(22) Cf. PG 283.
(23) Cf. PG 298.
(24) Cf. PG 299.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

17. — Dans le cadre des messes de petits groupes, pour répondre à la fois aux exigences de simplicité et de dignité de la célébration, on pourra, lorsque les circonstances le demandent, revêtir simplement l'aube et l'étole.

Les différentes fonctions dans la célébration

18. — Il faut que chacun puisse faire ce qui lui revient de sorte qu'ici, comme en toute célébration, le peuple de Dieu apparaisse tel qu'il est constitué dans la diversité des ministères et des fonctions (25).

19. — Les différentes fonctions appellent une disposition des lieux et des modes d'intervention propres (26).

20. — On aménagera la place destinée aux fidèles avec tout le soin désirable, pour qu'ils puissent participer à la célébration comme il se doit, par le regard et par l'esprit (27). Les participants pourront prendre place autour de la table dans une disposition adaptée à un petit groupe.

21. — Ceci ne devrait pas porter atteinte à la manifestation du rôle présidentiel du prêtre, ce rôle s'exprimant par la façon même dont le prêtre célébrant exerce la présidence de la prière par ses invitations (entre autres, bien sûr, les dialogues liturgiques) et par le fait qu'il prononce seul la grande prière eucharistique (28).

Organisation et adaptation des différentes parties

22. — Le moment de la célébration sera choisi de façon à ce que la messe apparaisse bien comme le sommet de la rencontre.

23. — S'il y a un repas, on veillera à éviter toute confusion entre le repas fraternel et la célébration de l'eucharistie (29).

24. — « L'efficacité pastorale de la célébration sera certainement accrue si les textes des lectures, des oraisons et des chants correspondent bien, dans la mesure du possible, à l'état de préparation spirituelle et à la mentalité des participants. C'est ce qu'on obtiendra au mieux si l'on profite des multiples facilités de choix qui vont être énumérées ci-dessous » (30).

25. — « Par conséquent, le prêtre, en organisant la messe, considérera davantage le bien spirituel de l'assemblée que ses idées personnelles. Il se rappellera en outre que ce choix de différentes parties devra se faire en accord avec les ministres et avec tous ceux qui jouent un rôle dans la célébration, sans exclure aucunement les fidèles pour ce qui les concerne plus directement » (31).

(25) Cf. PG 58.
(26) Pour les modes d'intervention, cf. plus loin, les nos 26, 27, 33, 35, 37.
(27) Cf. PG 273.
(28) Cf. IMPG, no 6 c.
(29) Cf. IMPG, no 10 et supra p. 7 : Célébrer l'eucharistie.
(30) Cf. PG 313.
(31) Cf. PG 313.

Simplification des rites d'entrée :

26. — Il y a des cas, où le déroulement de la réunion qui précède l'eucharistie a déjà permis de réaliser la communion des participants et leur préparation à bien entendre la Parole de Dieu (32). Le célébrant, par une monition, mettra en valeur le caractère proprement religieux de la célébration, et il saura utiliser à bon escient les différentes formes des rites d'ouvertures proposées dans le misse.

Oraison du célébrant :

27. — Après l'invitation à la prière, le célébrant veillera à respecter le temps de silence nécessaire pour que tous les assistants puissent s'unir dans une même prière.

28. — Si la situation du groupe y invite et avec la précaution nécessaire, le célébrant pourra mettre en pratique la faculté donnée aux traducteurs par l'instruction sur les traductions : « conserver les idées de l'oraison du missel romain, tout en amplifiant modérément, si besoin est, la formulation pour mieux en actualiser le contenu à la célébration et aux exigences d'aujourd'hui » (33).

Les lectures bibliques :

29. — Le célébrant pourra choisir avec le groupe les lectures appropriées dans les différents lectionnaires liturgiques (34) en respectant une triple exigence :

30. — a) **Le lien de la lecture avec la démarche du groupe, mais aussi avec le mystère même de la célébration eucharistique** (cf. supra p. 141 : Célébrer l'eucharistie de Jésus-Christ en son Eglise, qu'est-ce que cela implique).

31. — b) **Le caractère propre du jour où l'on célèbre.** De ce point de vue on distinguera les célébrations en semaine et celles qui ont lieu un dimanche. Le dimanche, on prendre normalement les lectures parmi celles du jour afin de respecter le caractère propre de la liturgie dominicale comme liturgie de l'ensemble de la communauté chrétienne et de garder un lien explicite avec le cycle liturgique.

32. — c) **Le contexte particulier de la célébration.** Même si la Parole de Dieu a été écoutée et approfondie en commun au cours de la réunion qui précède la célébration (35), une proclamation liturgique de la Parole doit être maintenue dans un lien immédiat à l'eucharistie. On ne perdra pas de vue le caractère spécifique de cette

(32) Cf. PG 24.
(33) Cf. Inst. du 25 janvier 1969, no 34.
(34) Cf. IMPG, no 6 e et f.
(35) Cf. IMPG, no 6 c.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

proclamation dans l'assemblée liturgique comme préparation immédiate à l'eucharistie ; mais on pourra, dans ce cas, ne faire qu'une seule lecture.

L'homélie :

33. — Elle fait partie de la charge du sacerdoce ministériel. Le prêtre, par son ordination, a reçu mission d'annoncer la Parole du salut et d'aider tous ceux qui lui sont confiés à accueillir cette Parole. Compte tenu de la nature propre des « petits groupes » il pourra éventuellement donner à chacun la possibilité de s'exprimer ici. L'échange, au moment de l'homélie, permet souvent une meilleure assimilation de la Parole de Dieu. Mais il importe de bien marquer dans un tel échange, le rôle propre du prêtre. C'est à lui que revient la charge, par sa parole, d'authentifier cet échange comme expression de la foi de l'église, par exemple en concluant.

La prière universelle :

34. — Elle paraît particulièrement importante dans le cas d'une messe de petit groupe, pour bien manifester que cette célébration est acte de l'Eglise par-delà les limites du petit groupe.

35. — La formulation des intentions pourra être faite par les participants. Cela peut permettre de partir des préoccupations concrètes des membres de l'assemblée ; mais on veillera toujours à élargir les intentions au-delà des personnes ou des cas particuliers, et à garder les quatre grands secteurs d'attention d'une prière vraiment universelle : l'Eglise, le monde, ceux qui souffrent, l'assemblée réunie. Une référence explicite à la paroisse, au diocèse (à l'évêque), est souhaitable pour exprimer la communion à l'Eglise locale (36).

La prière eucharistique :

36. — On choisira parmi les différentes prières eucharistiques approuvées celle qui convient au groupe concerné (37).

37. — Au moment de la préface, après le dialogue initial : « Le Seigneur soit avec vous » ... « Elevons notre cœur » ..., si le groupe le désire, on pourra, sur l'invitation du célébrant, exprimer des motifs actuels d'action de grâce. Le célébrant poursuit en disant, par exemple : « Pour tout cela et pour tout ce que le Seigneur accomplit dans le monde en Jésus-Christ, rendons grâce au Seigneur notre Dieu ». L'assemblée répondant ici comme d'habitude, le célébrant proclame alors la préface. Une telle façon de faire peut permettre de répondre à la requête d'une prière d'action de grâce actualisée, en respectant le rôle propre du prêtre qui, au nom du Christ, a reçu mission et pouvoir de rassembler et présenter au Père la prière et la louange de l'assemblée.

(36) Cf. IMPG, nº 6 h.
(37) Cf. PG 322 et IMPG, nº 11 a.

La communion :

38. — En ce qui concerne la manière de communier, on observera les dispositions en vigueur dans le diocèse (38).

39. — Dans de nombreux cas, les messes de petits groupes correspondent aux situations pastorales permettant la communion sous les deux espèces (39). On peut y réaliser une catéchèse adéquate pour que cette forme de communion, qui met plus pleinement en lumière le signe du banquet eucharistique (40), aide à une participation fructueuse, avec tout le respect dû à l'Eucharistie.

En adressant ces directives pratiques à tous ceux qui sont amenés, dans leur action pastorale, à célébrer la messe en petits groupes, nous souhaitons qu'ils puissent les utiliser pour le plus grand profit de tout le peuple de Dieu. Ceux qui animent ces groupes sauront informer leurs évêques du développement de cette forme de célébration et des questions qui pourraient se poser à ce sujet (41).

Nous les exhortons à approfondir toujours plus la valeur spirituelle et formatrice de ces célébrations. Elles ne sont valables que si elles conduisent les participants à une meilleure connaissance du mystère chrétien, au progrès dans le culte spirituel qu'ils ont à rendre à Dieu, et à l'exercice fécond de l'apostolat et de la charité fraternelle (42). De sorte que... « la liturgie édifie chaque jour ceux qui sont dans l'Eglise pour en faire un temple saint dans le Seigneur, une demeure de Dieu dans l'esprit »... « qu'elle fortifie leurs énergies pour leur faire proclamer le Christ et montre ainsi l'Eglise à ceux qui sont dehors comme un signal levé devant les nations, sous lequel les enfants de Dieu dispersés se rassemblent dans l'unité jusqu'à ce qu'il y ait une seule bergerie et un seul pasteur » (43).

(38) Cf. IMPG, nº 7.
(39) Cf. PG 242.
(40) PG 240.
(41) Cf. IMPG, nº 10 b.
(42) Cf. IMPG, introductions et conclusions.
(43) Cf. CSL, nº 2.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

OPTIQUE
IIII
ORTHOPEDIE

DELBENN
16, rue Keréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

" C'est toi qui nous rassembles "

Des gars et des filles du monde ouvrier prient. A leur manière originale ils disent au Christ qu'ils « en ont marre », que c'est formidable », qu'ils se trouvent minables, qu'ils voudraient tout donner...

La plaquette C'EST TOI QUI NOUS RASSEMBLES *réunit de nombreuses prières de jeunes du monde ouvrier. Elles n'ont pas été écrites pour les besoins de la cause. Elles proviennent de carnets de militants, de témoignages, de comptes-rendus de récos, etc... Elles sont prolongées par des prières bibliques et de nombreuses références scripturaires. Des tables analytiques permettent une utilisation pratique. C'est un instrument indispensable que la JOC met entre les mains de jeunes du monde ouvrier, non seulement pour partager leur vie, mais pour partager leur foi.*

Elle rendra de grands services autant pour les récos, les rencontres de militants que pour la prière personnelle, 80 *pages,* 8 *photos,* 5 *frs. — A commander à : J.O.C.,* 12, *avenue Sœur Rosalie, Paris* 13e (*C.C.P. Paris* 4165-10), *ou J.O.C.F.,* 246, *boulevard Saint-Denis* 92 - *Courbevoie* (*C.C.P. Paris* 1594-32).

En voici un extrait :

JE VOUS PORTE EN MON CŒUR

Parfois tu as de la peine à prier. Tu ne sais pas que dire. Ne cherche pas ! Ta vie et les copains et copines suffisent largement pour alimenter ta prière. Pense à eux devant le Seigneur. Pense au Seigneur parmi eux, à ce qu'il désire pour chacun.

Ne pourrais-tu pas faire comme cette équipe de Marseille ? Ils ont regardé tout ce qu'ils avaient fait avec les autres. Puis ils ont pris le commencement d'une lettre de saint Paul. Il suffisait de changer les noms de personnes et de lieux. Aujourd'hui, l'action du Christ est la même.

Gaby, Jacqueline, Mireille, Dominique, Claudette, Catherine et leur aumôniers,
Serviteurs du Christ Jésus,
à tous les jeunes du monde entier
appelés à devenir saints dans le Christ
qui sont dans les ateliers, les usines, les écoles, les bureaux, les quartiers avec leurs responsables et leurs aumôniers.
A vous grâce et paix par Dieu notre Père
et le Seigneur Jésus-Christ !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Je remercie le Seigneur
chaque fois que je m'arrête pour penser à vous,
quand je n'en peux plus sur la machine,
quand je n'arrive pas à dormir,
quand j'ai envie de changer de boulot,
dans le bus,
en faisant mon carnet de militant,
en réco,
en tout temps,
dans toutes mes prières pour vous tous,
prières que je fais avec joie.
Car je me rappelle l'action que vous avez menée dans le Christ,
depuis le premier jour...
Le premier sourire, la rencontre avec Ali, la démarche de Claudette et de Myriam, la grève de mardi à l'atelier, l'entraide en classe
.... jusqu'à maintenant.

J'en suis bien sûr d'ailleurs,
Celui qui a commencé en vous cette œuvre excellente en poursuivra l'accomplissement jusqu'au jour du Christ Jésus.
Je ne peux pas d'empêcher de penser à vous
c'est plus fort que moi.
Car je vous porte en mon cœur.
Vous qui — lorsque j'ai des difficultés
comme lorsque je suis en pleine action —
travaillez avec moi à la même mission.
Oui, Dieu m'est témoin.
Je vous aime tendrement
dans le cœur du Christ Jésus !
Et voici ma prière :
Que vous vous aimiez toujours de plus en plus
et qu'ainsi vous arriviez à connaître le Christ
que vous vous prépariez à le rencontrer
dans l'épanouissement de toutes les aspirations
que le Christ a mises en vous
pour la gloire et la louange de Dieu.

(D'après la Lettre aux Philippiens, I, 1-9)

Et toi ?

● Reprends maintenant cette prière avec les noms, la vie et l'action de tes copains et de tes copines. Et pourquoi ne pas l'écrire et la refaire un jour ensemble, en équipe ?

Quelques autres prières de saint Paul qui pourraient vous aider :

Première Lettre aux Corinthiens, 1, 1-9 : « Je ne cesse de remercier Dieu pour tout ce qu'il a fait pour vous dans le Christ » ;

Lettre aux Colossiens 1, 3-13 : « Nous ne cessons de prier pour vous et de demander à Dieu qu'il nous aide à vraiment le connaître... » ;

Première Lettre aux Thessaloniciens 1, 2-3 : « Nous nous rappelons sans cesse, en présence de notre Dieu, l'activité de votre foi, le labeur de votre charité, la constance de votre espérance ».

" AU NOM DE QUOI ? Fondements d'une morale politique "

Un livre d'Alfred GROSSER (Seuil, 332 pages).

Puisque « la politique est en tout », bien qu'elle ne soit pas tout, et spécialement à notre époque, un essai sur « les fondements d'une morale politique » doit nécessairement retenir l'attention. A plus forte raison, lorsque l'auteur en est, comme c'est le cas de M. Grosser, un chroniqueur politique important, un professeur en « science politique », un auteur de nombreux autres ouvrages politiques, et que cet auteur s'interroge lui-même sur les justifications des options qui orientent ses travaux de réflexion qui sont en fait une véritable action politique.

La question « Au nom de quoi ? », posée successivement devant des thèmes politiques essentiels qui se renvoient les uns aux autres, fait l'unité de l'ensemble du livre et, par petites touches nuancées, le lecteur est amené à s'interroger lui-même sur ses propres options, à les objectiver.

Pour suggérer la richesse d'un tel ouvrage qu'il est difficile de résumer, on peut relever un certain nombre d'idées qui s'y trouvent développées.

AU NOM DE QUOI, LES RÉGIMES POLITIQUES ?

Le premier chapitre porte sur les *Régimes politiques :* au nom de quoi peut-on comparer des régimes politiques différents et préférer les uns aux autres ? La réponse à cette question est d'autant plus difficile qu'actuellement la plupart des régimes, si opposés soient-ils, sont d'accord sur l'idée que « le peuple est la source du pouvoir » et qu'il doit en déléguer l'exercice à des représentants, la démocratie directe étant impossible.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un critère possible peut être l'organisation de la représentation et sa nature : Qui est représenté ? et que doit représenter le représentant ?

Un autre critère est l'existence ou l'absence d'arbitraire. Pratiquement tous les systèmes, pluralistes ou monocratiques, acceptent l'idée d'une limitation du pouvoir par la loi. La loi est considérée comme la sauvegarde des libertés. Mais cela supposerait aussi au départ qu'on accepte l'idée d'un organe indépendant chargé de fixer les interprétations de la constitution, au lieu de laisser cette interprétation à la discrétion de la majorité ou d'une minorité. C'est loin d'être le cas partout, spécialement en France. Et puis, qu'est-ce que la loi ? Est-elle autre chose qu'une expression d'un rapport de forces précaires ? De plus, l'égalité devant la loi n'est-elle pas un mythe ? Malgré tout, pense l'auteur, le « règne » de la loi et non de l'arbitraire et l'indépendance de la justice par rapport au pouvoir politique sont des éléments importants de la définition d'un « bon » régime.

Faut-il ajouter le critère d'efficacité ? C'est en réalité un critère équivoque car « chacun construit en définitive son propre jugement d'efficacité en fonction de ses valeurs favorites », ce qui ne fait que déplacer le problème.

Et le critère de « légitimité » du pouvoir ? Ce concept est également difficile à clarifier car il renvoie à d'autres questions : Quelle légitimité, morale ou politique ? et légitime, au nom de quoi ? Actuellement l'idée la plus répandue est « la légitimation du pouvoir par le consentement majoritaire ». Mais c'est aussi une conception équivoque qui ne supprime pas par ailleurs la question de savoir quels sont les moyens légitimes renvoyés aux problèmes de l'attitude du pouvoir devant toutes les formes d'opposition situées entre la révolution et la désobéissance civile, celles-ci pouvant par ailleurs se voir justifiées elles-mêmes par la conviction que la légitimité majoritaire est une tromperie parce qu'expression d'une classe dominante. En fait aujourd'hui, la légitimité peut rencontrer deux formes principales de contestation : au nom des droits de l'homme ou au nom de la Nation (cf. De Gaulle contre Vichy). De tels conflits de légitimité posent des problèmes éthiques fondamentaux : au nom de quoi dira-t-on, devant une opposition radicale à une légitimité majoritaire, qu'il y a « trahison ou accomplissement d'un devoir » ? Ce sont des cas de « situations exceptionnelles ».

Au nom de quoi, oublier ou se souvenir ?

Le deuxième chapitre, intitulé « *Le crime et la mémoire* », aborde largement ce problème : « Comment élaborer la morale des situations exceptionnelles ? » Deux événements historiques fournissent ici à l'auteur les éléments essentiels de sa réflexion : la guerre d'Algérie et l'Allemagne hitlérienne. C'est peut-être le meilleur chapitre du livre. Des questions vitales s'y succèdent, telles :

— « La loyauté, la fidélité, quand cessent-elles d'être des vertus ? »

— Dans les situations-limites, répondra-t-on. Mais « qui décidera qu'il y a situation-limite » ?

— Au-delà une difficulté : en dénonçant, ne renforce-t-on pas la cause d'un adversaire ? Mais « le silence rend complice »... On est réduit à tâtonner et cependant à agir, « parler » ne suffisant pas.

— Et dans ou après de tels événements, lorsque les pays se trouvent affrontés à la nécessité d'épurations ou de punitions codifiées, quelles fautes sanctionne-t-on ? Quels seront les juges, les sanctions et les coupables ? Questions cruciales si on les applique à des « actes de sang, des millions d'actes de sang dont la qualification ne relève pas de la criminologie ordinaire. Accomplis par décision du pouvoir politique, ou sous la protection du pouvoir politique, ou bien encore pour l'obtention du pouvoir politique... » (106) Comment établir dans ces cas la hiérarchie des culpabilités et des complicités individuelles ? Que penser de la « culpabilité collective » ?

— Et plus tard peut-on concilier « oubli et mémoire » ? C'est entre autres choses s'interroger sur les justifications possibles ou impossibles de la prescription (cf. Allemagne Fédérale). De toute façon, l'essentiel est « de ne pas laisser s'implanter l'idée d'une sorte « d'innocence collective » (132).

Au nom de quoi, la nation ?

Face à toutes les questions précédentes, « la conscience de chacun est normalement partisane », car « il se sait appartenir à une collectivité distincte d'autres collectivités et son jugement moral est orienté par cette appartenance. » (139) Parmi ces collectivités il y a *la Nation,* thème du troisième chapitre.

Qu'est-ce que la Nation ? Faut-il la définir comme « la volonté de vivre ensemble » ou par le fait de « l'appartenance par la naissance à un groupe ethnique » ? Quoiqu'il en soit, les Etats-Nations existent et on peut alors se demander si les règles définissant leurs rapports entre eux peuvent être de même nature que celles destinées à régir un ordre politique interne. L'auteur estime que non, car à son avis « en l'absence de contestation de légitimité, les citoyens acceptent de voir leurs libertés définies et démilitées par le législateur et, bon gré mal gré, se soumettent à la force contraignante du Pouvoir. Les Etats, eux, ne sont les citoyens d'une société mondiale, unie dans la morale de la loi, mais des personnes (morales) qui prennent des engagements qu'aucune autorité légitime ne peut contraindre à tenir ni sanctionner pour les avoir violées. Les rapports entre eux (états) relèvent donc d'une sorte de morale de l'affrontement et l'ordre international sera ainsi d'une nature différente de l'ordre politique étatique. » (159).

« Morale de l'affrontement » illustrée par le problème complexe de la « domination » opposée à « l'indépendance ». L'auteur pense que l'indépendance n'est pas une vertu par elle-même » (166) car elle peut être en contradiction avec la prospérité. (Mais ici l'auteur me semble faire la partie trop belle à la domination !) Morale de l'affrontement qui se trouve par ailleurs confrontée à la contradiction possible entre « la morale de la solidarité nationale et la morale d'un ordre international organisé et contraignant ». (172) Ainsi le problème de l'aide aux nations

Archives diocésaines de Quimper et Léon

défavorisées : cette aide exigerait un véritable impôt sur le revenu les nations favorisées, ce qui supposerait une puissance étatique internationale chargée de percevoir l'impôt.

Mais, sur un autre plan, des solidarités « transnationales » existent aussi, lesquelles, tout en conduisant à des tensions à l'intérieur les nations, nient la nation comme « valeur suprême ».

Au nom de quoi, les normes de la vie ?

Tous ces développements conduisent à s'interroger sur le rapport entre « *fins sociales et fins privées* » : c'est l'objet du quatrième chapitre. Les fins privées doivent-elles être soumises aux fins collectives et déterminées par elles, ou bien au contraire, faut-il que les normes de la vie privée soient indépendantes d'une morale sociale ? Même si en fait aujourd'hui, « tout le monde semble accepter l'idée qu'il existe deux domaines et que ces deux domaines sont en partie superposées » (198), deux séries de questions demeurent :

— du point de vue de l'individu, la question de savoir comment il doit hiérarchiser ses préoccupations, ses actions et classer « les valeurs privées par rapport aux valeurs sociales », l'exigence importante étant la cohérence, la non-contradiction.

— du point de vue des « collectivités organisées », responsables de leurs membres, la question de savoir jusqu'à tel point elles ont le droit d'intervenir dans la sphère privée, ne serait-ce que pour une éducation morale par exemple. Entre autres problèmes, lorsque les interventions ont lieu pour satisfaire des besoins, s'agit-il de satisfaire des besoins « ressentis » spontanément ou de besoins « créés » par l'éducation ou même la contrainte ? Dans ce cas, au nom de quoi l'intervention préalable d'éducation ou de contrainte se justifie-t-elle ? Question très importante en réalité aujourd'hui (cf. publicité par exemple).

« Justifications ultimes »

Une fois de plus le lecteur est renvoyé à d'autres justifications, car le cinquième chapitre intitulé « *Information et éducation* » insiste bien sur le fait que « éduquer c'est influencer, fut-ce en préservant d'autres influences, c'est vouloir l'autre différent de ce qu'il serait s'il n'y avait point éducation, c'est chercher à peser sur sa liberté, fut-ce pour le rendre plus libre. Au nom de quoi cette pesée ? » (239) De même toute information est en un sens propagande. Or, s'il est vrai qu'il y a pour tous un droit à l'information comportant à la fois le droit de connaître et celui de faire savoir, en fait la possibilité de communiquer, donc la possibilité de connaître aussi, ne sont pas les mêmes pour tous, car « la richesse et la possession du pouvoir peuvent constituer des avantages considérables ». (241) Ainsi, quelle est la liberté de la presse par rapport à l'argent ? Par ailleurs « la notion d'objectivité n'a pas de signification : l'objectivité n'existe pas, mais la volonté d'être objectif peut exister ou non. » (248) Quant à la pédagogie, elle pose en plus le problème de la démocratisation de la culture.

En définitive, quelle finalité donner à l'éducation ? Cela dépend des « finalités ultimes qu'on donne à l'individu et à la société ». C'est une éthique qui fonde le choix pédagogique inséparable lui-même du choix politique. Nous en sommes ainsi au dernier chapitre, celui des « *Justificatifs ultimes* », dans lequel l'auteur abat en quelque sorte ses propres cartes. Mais il sait que ce ne sont pas des « conclusions nécessaires » car les corrélations entre les faits, entre les croyances, entre les faits et les croyances sont si nombreuses et si variées que les conclusions certaines sont nécessairement rares » (280). Il est conscient aussi qu'il ne peut s'agir d'un « code » car il faut être libre, même à l'égard de normes éventuelles, et on n'est jamais dispensé d'examiner et de juger. Il ne peut s'agir que de « références utilisables dans tous les cas ».

L'auteur, affirmant ici son « incroyance tranquille », privilégie par « penchant personnel » trois de ces références : vérité, liberté, justice. Références qui sont en même temps des exigences à vivre pour établir une vraie communication entre les hommes. Et l'auteur ajoute à ce sujet : « Ne tenons-nous pas là une des justifications de l'éthique politique présente en filigrane dans tout notre livre ? Est bon ce qui facilite la transparence, ce qui dégage des opacités. Dégage ou libère. Par une organisation institutionnelle, un type de relations sociales, une façon de concevoir et de faire fonctionner l'économie. Par une pédagogie, encore que la question de l'influence à la fois libératrice et respectueuse de la liberté doive demeurer sans réponse précise » (312). Par ailleurs c'est « la pensée de la mort (qui) contraint à construire une échelle de valeurs puisqu'elle conduit à établir parmi les actes possibles un ordre d'importance. Il reste peu de temps et je ne puis tout faire... Les plus fortes raisons de vivre se dégagent des raisons de mourir, dès lors que l'acceptation de la mort est vraiment le sacrifice suprême et non, comme elle l'est au devrait l'être pour le chrétien, un passage vers une éternité » (320).

⁂

Chacun pourra trouver dans ce livre ample matière à réflexion. Mais il faut moins y chercher des réponses — il y en a très peu en fait et pour cause — que des questions qui forcent à se mettre soi-même en question. Parmi les appels qui interpellent, j'ai surtout remarqué ceux-ci :

appel à la cohérence, à la logique, à la non-contradiction entre ce qu'on pense et ce qu'on vit, entre ce qu'on dit un jour dans tel événement et ce qu'on dit le lendemain à propos d'un événement similaire mais dans lequel sont engagées d'autres personnes, entre ce qu'on critique d'un pays, d'un régime et ce qu'on exige d'un autre, etc...

appel au sens de la relativité par rapport à ses propres options et donc à la compréhension de celles des autres, mais cela sans relativisme, tout simplement parce que la réalité est très complexe, que des croyances se mêlent aux faits, que ses propres croyances sont situées, parce que l'objectivité ne peut pas exister, seule pouvant avoir un sens la volonté d'objectivité.

appel à la disponibilité aux événements et aux hommes, ce qui suppose qu'on ne plaque pas sur eux des codes abstraitement construits, qu'on se dégage de tout moralisme juridique et qu'on accepte d'analyser de manière nouvelle des réalités qui sont elles aussi toujours nouvelles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais si le lecteur doit ainsi se laisser interroger par l'auteur, la réciproque doit également se faire. Trois questions me paraissent s'imposer. D'abord celle-ci : L'auteur dit que c'est par « penchant personnel » qu'il privilégie les trois références ; vérité, justice, liberté. Mais un penchant naturel ne suffit pas à fonder de telles références. En fait ici aussi, ne faut-il pas renvoyer à plus haut, à plus profond : au nom de quoi ? Quelle conception de l'homme y a-t-il derrière ? Qu'est-ce qui fonde cette conception de l'homme ? On reste sur sa faim, même si on doit respecter profondément « l'incroyance tranquille » de l'auteur.

Deuxième question : outre qu'à certains passages du livre, on pourrait avoir la fâcheuse impression de se trouver devant un brillant exercice d'intellectuel qui se plaît à manier les paradoxes, la nécessité d'une « rationalisation » extrême des choix qui semble se dégager de l'ensemble ne risque-t-il pas de conduire très facilement à l'immobilisme, quoiqu'en dise l'auteur, et au respect de l'ordre établi, par simple peur de n'être pas rationnel et logique ? Je me demande en tout cas s'il n'y a pas autre chose à prendre en considération, car non seulement tous les hommes sont acculés à agir, mais nous sommes, ou nous devrions être, « action » le plus souvent avat d'être en situation de réflexion ; et cela, non pas individuellement mais en solidarité collective non rationalisable.

Dernière question liée à la précédente : Dans le chapitre « fins sociales, fins privées », l'auteur signale qu'elles ne sont pas nécessairement du même ordre et, à juste titre, met en garde contre l'absorption entière de la personne par la société. Mais ne tombe-t-il pas lui-même dans le risque inverse, à savoir l'absorption entière de la société par la personne ? Les fondements de morale politique qu'il propose peuvent peut-être s'appliquer aux relations interpersonnelles, mais peuvent-ils s'appliquer tels quels aux réalités collectives qui constituent la politique ? Il me semble par exemple que lorsqu'à la p. 159, l'auteur affirme que « l'ordre international » doit être de nature différente de « l'ordre politique étatique » parce que le premier relève « d'une morale de l'affrontement » tandis que le second y échappe, il pose une affirmation qu'il faudrait vérifier, car « l'ordre politique étatique » n'est-il pas fondé lui aussi sur un fond de conflit permanent entre groupes plus ou moins organisés, entre forces collectives ? A ce propos, je crois bon de citer un extrait de la recension du livre faite par J.-M. Domenach, dans Le Monde du 5-6 octobre : « Une morale politique n'est pas un dérivé de la morale individuelle... Tout cela (les développements du livre) peut fonder une vision logique, plus cohérente, plus fine, pour un chroniqueur, un penseur. Mais en aucun cas une éthique politique, parce que la politique ne peut être identifiée à un ensemble d'arguments, parce qu'elle est un champ de forces collectives... La politique, si dominée qu'elle soit, est un conflit et elle le restera jusqu'à la dissolution de toute politique. »

Mais ces questions de fond posées à l'auteur n'enlèvent rien à l'intérêt qu'offre la lecture de son livre.

Laurent Laot.

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au
LE CRÉDIT LYONNAIS
Sécurité Profit Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, BREST - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn — SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

AUTO-ECOLE St-CHRISTOPHE
134, rue J.-Jaurès - Tél. 44.59.00 - 63, rue Professeur Langevin, KERBERNIER - BREST
KERHASCOËT
Moniteur C.A.P.P. - Diplômé de la Prévention Routière de Montlhéry
Leçons de Code — Leçons de perfectionnement — Prend à domicile
PRÉPARATION RAPIDE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésair. s d Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) - **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** - **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole, etc...** — **Contreplaqués** (okoume - chêne - acajou) **et tous panneaux de particules**
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain — **Consultez nos secrétaires locaux**

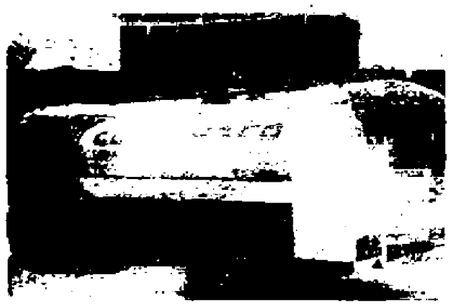

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, **BREST** - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT
20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Itinéraire de la Visite pastorale
A propos du Jeudi-Saint
Service des Communautés Religieuses
Réunions de chant liturgique
Liturgique en langue bretonne
Décès de M. l'abbé Branquec
Le Directoire de la pastorale des fiancés

Certitudes dans la recherche actuelle
Sur l'unité et la diversité des Catholiques
Sacerdoce des laïcs et ministères
« Foi chrétienne hier et aujourd'hui »

Le Service diocésain des Vocations :
Au service des jeunes
Le Grand Séminaire

Nos prêtres à l'extérieur
Nouvelles et lectures

N° 4 220 (85e année) — 20 mars 1970

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170 000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle) - Tél. 33.09.10

A votre service tous les services de la
BNP
banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Werlon
Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter 'TRANSOCEAN'
BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN
Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75
Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS LAITIERS ET SURGELÉS
FROMAGERIE DE KERYVON
29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Itinéraire

Dans ce tableau, les Visites pastorales faites par Monseigneur l'Evêque sont désignées par (E) ; celles qui sont faites par Monseigneur l'Auxiliaire sont désignées par (A).

— Lundi 6 avril : 10 h. Lopérec (A) ; 14 h. 30, Rosnoën (A).
— Mardi 7 : 9 h. 30, Pont-de-Buis (A) ; 14 h. 30, Quimerc'h (A) ; 17 h., Rumengol (A).
— Mercredi 8 : 10 h., Plomodiern (A) ; 14 h. 30, Saint-Nic (A).
— Jeudi 9 : 10 h., Quéménéven (A) ; 14 h. 30, Ploéven (A).

— Dimanche 12 avril : 10 h., Locronan (A) ; 15 h., Kerlaz (A).
— Lundi 13 : 10 h., Rédéné (E) ; 14 h. 30, Arzano (E).
— Mardi 14 : 10 h., Guilligomarc'h (E) ; 14 h. 30, Locunolé (E) ; 17 h., Baye (E).
— Mercredi 15 : 10 h., Querrien (E) ; 14 h. 30 ; Tréméven (E).
— Jeudi 16 : 9 h. 30, Clohars-Carnoët (E) ; 14 h. 30, Mellac (E).

— Dimanche 19 avril : 10 h., Dinéault (E) ; 15 h., Saint-Ségal (E).
— Lundi 20 : 10 h., Cast (E) ; 14 h. 30, Port-Launay (E) ; 17 h., Saint-Coulitz (E). — 10 h., Saint-Hernin (A) ; 14 h. 30, Spézet (A).
— Mardi 21 : 10 h., Motreff (A) ; 14 h. 30, Cléden-Poher (A).
— Mercredi 22 : 10 h., Poullaouen (A) ; Kergloff (A).
— Jeudi 23 : 10 h., Lannédern (A) ; 14 h. 30, Saint-Rovoal (A).

— Dimanche 26 avril : 10 h., Loqueffret (A) ; 15 h., Brasparts (A).
— Lundi 27 : 10 h., Le Cloître-Pleyben (A) ; 14 h. 30, Lennon (A). — 10 h., Le Trévoux (E) ; 14 h. 30, Saint-Thurien (E).
— Mardi 28 : 10 h., Lothey (A) ; 14 h. 30, Gouézec (A). — 10 h., Melgven (E) ; 14 h. 30, Kernével (E).
— Mercredi 29 : 10 h., Pont-Aven (E) ; 14 h. 30, Nizon (E).

— Lundi 4 mai : 9 h. 30, Camaret (E) ; 14 h. 30, Roscanvel (E). — 9 h. 30, Plonévez-du-Faou (A) ; 14 h. 30, Collorec (A).
— Mardi 5 : 10 h., Landévennec (E) ; 14 h. 30, Argol (E) ; 17 h., Trégarvan (E). — 10 h., Landeleau (A) ; 14 h. 30, Saint-Goazec (A).
— Mercredi 6 : Ile d'Ouessant (E). — 10 h., Laz (A) ; 14 h. 30, Leuhan (A).
— Jeudi 7 (Ascension) : Ile Molène (E). — 10 h., Trégourez (A) ; 14 h. 30, Saint-Thois (A).

— Dimanche 10 mai : 10 h., Lanvéoc (E) ; 14 h. 30, Telgruc (E).
— Lundi 11 : 10 h., Scrignac (E) ; 14 h. 30, La Feuillée (E) ; 17 h., Berrien (E).
— Mardi 12 : 10 h., Locmaria-Berrien (E) ; 14 h. 30, Plouyé (E) ; 17 h., Bolazec (E).
— Mercredi 13 : 10 h., Brennilis (E) ; 14 h. 30, Botmeur (E) ; 17 h., Saint-Herbot (E).

Archives diocésain. s d Quimper et Léon

Rapport pastoral

Toutes les paroisses des archiprêtrés de Châteaulin et de Quimperlé ont à faire parvenir le rapport pastoral suivant au Vicaire général **au plus tard huit jours avant la visite pastorale :**

Les curés ou recteurs présenteront, en collaboration avec leurs vicaires :

— leur appréciation personnelle sur l'ensemble de la situation paroissiale ou sur quelques aspects particuliers plus remarquables (efforts entrepris, projets, souhaits, difficultés rencontrées...)

— les événements qui ont marqué la vie paroissiale et locale depuis la dernière visite pastorale,

— les points sur lesquels ils souhaiteraient que l'Evêque attire l'attention des paroissiens, soit à l'église, soit au cours des réunions particulières, lors de sa visite.

A la demande motivée de la médaille du Mérite diocésain, on n'oubliera pas de joindre le prénom et la date complète de naissance des intéressés.

On indiquera sur une feuille jointe au rapport le nombre exact de confirmants.

A PROPOS DU JEUDI-SAINT

Une instruction récente de la Congrégation du Clergé est consacrée aux problèmes des prêtres, de leur ministère, du soutien doctrinal et spirituel qui est requis par leur mission dans le monde actuel. A cette occasion, est rappelée dans la vie de l'Eglise, et plus particulièrement du prêtre, la signification du Jeudi-Saint.

Un certain nombre de prêtres ont déjà l'habitude, ce jour-là, de s'unir à leur évêque en venant concélébrer avec lui la messe chrismale en l'église-cathédrale. C'est au milieu des communautés chrétiennes au service desquelles ils exercent leur ministère que la plupart d'entre eux se souviendront du lien sacramentel qui les unit au Christ, et qu'ils renouvelleront les engagements qu'ils ont pris le jour de leur odination.

⁂

Messe chrismale à la Cathédrale

Elle aura lieu à 9 heures le Jeudi-Saint à la Cathédrale Saint-Corentin.

Avant la messe, on recevra les orceaux à la Chapelle Neuve, au fond de la cour de la sacristie.

La distribution des Saintes Huiles commencera un quart d'heure après le retour du cortège liturgique à la sacristie. Elle cessera à 11 h. 30.

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Session sur la vie religieuse pour les prêtres

Le Concile a été le point de départ d'un remarquable effort de renouveau de la vie religieuse et les travaux préparatoires aux Chapitres ont permis à toutes les sœurs de réfléchir à l'essentiel de la vie consacrée et de redécouvrir les inspirations premières de leurs fondateurs.

Ce renouveau se manifeste par de nombreuses recherches et expériences nouvelles dans le genre de vie personnel et communautaire, comme dans les engagements apostoliques.

La place des religieuses dans la pastorale est de plus en plus reconnue et admise par tous. Conscientes de leurs responsabilités dans l'effort missionnaire actuel, elles veulent participer avec prêtres et laïcs au travail de réflexion et de recherche pour une pastorale concertée et s'y engager pleinement.

Pour collaborer efficacement avec elles, de nombreux prêtres souhaitent une information précise sur la vie religieuse actuelle et ses orientations, ainsi que sur la place véritable des religieuses, qui ne peut se confondre avec celle des laïcs, dans ce travail apostolique.

Pour répondre à ces souhaits une session est organisée pour les quatre diocèses bretons et se tiendra à **La Hublais, Cesson-Sévigné (à la sortie de Rennes, route de Paris) du 21 avril (16 h.) au 23 avril (16 h.).** Elle sera animée par le **Père Lochet,** du diocèse de Reims. On y étudiera principalement :

— l'évolution actuelle de la vie religieuse,

— la place des communautés religieuses dans la pastorale,

— le rôle des prêtres au service de la vie religieuse dans la mission de l'Eglise.

Cette session s'adresse à tous ceux qui ont des responsabilités vis à vis des communautés religieuses, à ceux qui s'occupent de leur animation spirituelle, à ceux qui travaillent avec les religieuses dans la pastorale.

Tous ceux qui désirent y participer voudront bien le faire savoir à M. l'abbé Péron, 24, rue Keravel, Brest, qui leur fera parvenir les imprimés d'inscription et les renseignements pratiques. Les inscriptions doivent parvenir **avant le 5 avril.**

Récollections de Pâques (de 9h 30 à 16 h. 30)

— Lundi 23 mars : Carhaix (M. Mao) ; Lesneven (M. L'Hostis), au C.E.F.A. ; Pont-l'Abbé (M. Gougay).

— Mardi 24 mars : Saint-Renan (M. Le Breton).

— Mercredi 25 mars : Quimperlé (M. Grall), à N.-D. de Kerbertrand.

— Mercredi 1er avril : Saint-Pol-de-Léon (M. Péron).

— Jeudi 2 avril : Douarnenez (M. Urien) ; Morlaix (M. Bideau), Le Porsmeur ; Quimper (M. Péron), La Retraite.

— Vendredi 3 avril : Brest (M. Péron), Ecole S. Joseph du Pilier Rouge.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

N. B. — Toutes les religieuses participant à ces journées se feront un devoir de charité de s'annoncer à l'avance aux diverses Maisons d'accueil.

Récollection des Jeunes Professes

La Récollection annoncée pour les 21-22 mars à Ker-Anna est **reportée au 25-26 avril.**

RÉUNIONS DE CHANT LITURGIQUE

Nature et technique du chant liturgique

Ces réunions, ouvertes aux prêtres, religieux, religieuses et laïcs s'intéressant au chant liturgique, auront lieu de 10 h. à 17 h.

— le jeudi 2 avril au Grand Séminaire de Quimper,

— le vendredi 3 avril à la Retraite de Lesneven, et seront animées par **M. l'abbé Michel Scouarnec,** professeur au Séminaire des Jeunes de Pont-Croix.

Elles permettront aux animateurs du chant dans leur paroisse ou communauté

a) de réfléchir à la fonction liturgique (dans la messe ou les sacrements) des différents chants et à leurs formes musicales, y compris la « musique rythmée »,

b) de préciser les critères de constitution d'un répertoire « liturgique » de base (cf. aussi les Manuels paroissiaux),

c) de travailler de nouveaux chants, sous leur double aspect fonction liturgique et style d'exécution.

La réunion s'achèvera par la célébration de la Messe (les prêtres pourront concélébrer, s'ils le désirent).

A cause du repas de midi, **l'inscription est nécessaire :** à M. l'abbé Floc'h, Evêché, Quimper.

Rassemblement d'enfants et de jeunes

Rappelons aussi le rassemblement d'enfants et de jeunes recevant une formation musicale à l'abbaye de Landévennec le jeudi 23 avril, organisé par le Centre de Musique Sacrée de Rennes. Renseignements et inscriptions : **Sœur Jean-Pascal,** Ecole Ste-Anne, Plabennec, ou **M. l'abbé Lanon,** vicaire à Douarnenez.

LITURGIE EN LANGUE BRETONNE

Ouvrages disponibles ou sous presse

L'effort d'équipement en matériel liturgique breton se poursuit. Il atteint maintenant un stade qui permet une diffusion à la mesure des besoins, avec des livres et des brochures très faciles à utiliser. La forme achevée, celle du livre bien présenté, solide et suffisant d'un

bout de l'année à l'autre, est en cours de réalisation : le premier à sortir, au début d'avril, sera le manuel à l'usage des fidèles.

Présentement, on peut se procurer, à l'adresse des **Kaierou Kenvreuriez ar Brezoneg** (Chanoine Nédélec, Ker-Anna, 29 S - Quimper) :

1) **Pedennou ha Ildou an Overenn,** traduction de l'**Ordo Missae,** avec les préfaces et les prières eucharistiques. Cette brochure ronéotypée — en attendant une impression prochaine — suffit au célébrant, à l'exception des oraisons propres à chaque dimanche ou fête. Celles-ci paraissent au fur et à mesure dans « Kaierou Kenvreuriez ar Brezoneg ». — Prix : 0,40 Fr, et autant pour le port.

2) **Ar Skritur Zakr en Overenn,** c'est le Lectionnaire, dont les feuilles paraissent aussi dans les mêmes « Kaierou », en une traduction toute neuve dont on dit beaucoup de bien.

3) **Badiziant ar vugale,** traduction fraîchement sortie de l'**Ordo Baptismi parvulorum,** est un fascicule de « Kaier n° IV Kenvreuriez ar Brenoneg ». Prix par unité : 0,20 Fr, port en plus.

4) **Levr-Overenn an dud fidel** (titre non définitif), c'est le manuel qui est sous presse. Outre l'Ordinaire de la Messe, avec les prières eucharistiques et les préfaces les plus usuelles, il contient un choix étendu de cantiques et de chants divers ou refrains, dont l'utilisation judicieuse permet de répondre aux besoins de toute l'année. Il dispensera donc de recourir à toutes sortes de feuilles volantes. La première édition servira, du reste, à une mise au point et pourra être enrichie d'apports nouveaux. Des précisions seront données sur le prix, qui sera probablement inférieur à 7 Fr. l'unité.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Jean Branquec.**

Jean-Pierre Alain Marie Branquec, né le 6 octobre 1883 à Gouézec ; études à Pont-Croix. Prêtre le 6 janvier 1908. Avril 1908, vicaire à Saint-Mathieu, Quimper. Octobre 1909, démissionnaire. Juillet 1910, chapelain à Kerbernès, Plomelin. Fin 1946, se retire à Combrit ; juillet 1956, à la Maison St-Joseph. Décédé le 9 mars 1970.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Docteur Querneau,* de Quimper. *R. P. Jean Quéméneur,* des Missionnaires d'Afrique, originaire de Brest. *Mme Vve Jean Jaouen,* de Tréglonou, grand-mère de M. l'abbé Pierre Jaouen, vicaire au Polygone, Brest. *M. Vincent Colin,* de Poulgoazec. *M. François Potard,* de Landivisiau, père de M. l'abbé Potard, professeur à Angers. *Sœur Marguerite Lorgeoux,* des Filles du Saint-Esprit, Landivisiau. *M. l'abbé Olivier Roué,* originaire de Plouvorn. *Mme Vve Nédélec,* mère de M. le Recteur de Rédéné.

Archives diocésain. s d Quimper et Léon

Le Directoire de la Pastorale des Fiancés
avec son commentaire

Après la réforme du rituel du mariage, *le Directoire de la Pastorcle des Fiancés* marque une nouvelle étape dans l'effort de l'Eglise pour donner à l'engagement conjugal toute sa valeur et son authenticité. Disons-le tout de suite, une autre étape sera à franchir, celle du renouvellement de l'enquête canonique en vue du mariage qui doit prendre le caractère d'un vrai dialogue pastoral. Nous savons que le travail est déjà bien avancé.

Le Directoire de la Pastorale des Fiancés est le commentaire de la Déclaration votée par l'Assemblée Plénière de Lourdes en 1968 et repris en 1969. Ce Commentaire a été établi par la Commission Episcopale de la Famille. Son but est de promouvoir une meilleure préparation au mariage tant en ce qui concerne la maturité nécessaire qu'au niveau de la foi. Il s'adresse aussi bien aux laïcs de plus en plus nombreux dans les organismes de préparation au mariage qu'aux prêtres qui accueillent les fiancés.

On ne s'étonnera pas cependant que posant la question de la foi nécessaire pour recevoir le sacrement, il soit particulièrement sensible à l'embarras des pasteurs devant trop de baptisés, non-croyants qui demandent le mariage, pasteurs qui sont placés devant le pénible dilemne : ou de refouler les fiancés qui reporteront sur l'Eglise et les ministres une rancœur née de ce que nos arguments sont inintelligibles pour eux, — ou de « jouer la comédie » en célébrant un rite auquel les fiancés ne croient pas.

Poser la question en ces termes, c'est annoncer que la solution ne peut être de pur juridisme, mais qu'elle sera pastorale. Le pasteur n'est pas là pour porter un jugement mais pour aider les fiancés à sortir de leur propre ambiguïté. C'est l'objet du Commentaire qui est aujourd'hui présenté par la Commission Episcopale de la Famille.

Il a été établi en collaboration avec de nombreux groupes de foyers et des prêtres de divers milieux et même dans des échanges avec des non-croyants.

Ce Directoire va peut-être demander le changement de certaines habitudes. Certains l'auraient voulu plus radical, mais toute solution radicale manquerait de réalisme pastoral.

Les Evêques « ont conscience du véritable discernement qui est demandé aux pasteurs et des difficiles tâtonnements d'une pastorale de cheminement ». Ce nouveau Directoire veut y aider. C'est dire son importance pour tous, prêtres et laïcs, qui sont en contact avec des fiancés en vue du mariage.

En vente en librairie ou, à défaut, à la Centrale Technique d'Information Catholique, C.T.I.C., 31, rue Croulebarbe, Paris (XIII[e]). — C.C.P. Paris 6771-42. — L'exemplaire : 4,50 fr. franco. Tarif spécial par quantité.

POINTS D'APPUI
DE LA RECHERCHE

Au Concile, l'Esprit-Saint avait poussé l'Eglise à se référer au Christ, dont elle prolonge la mission, et aux hommes à qui elle doit annoncer la « bonne nouvelle ». Et voilà que par je ne sais quelle force maligne, — peut-être celle du Malin —, cette même Eglise est tentée de se replier sur ses structures, ses problèmes, ses difficultés, de fermer la fenêtre qu'avait ouverte Jean XXIII. Chacun sait que, quand on ferme les fenêtres, on s'asphyxie et cela sent mauvais.

Alors, on s'affronte sur la liturgie, et la communion dans la main. Le célibat des prêtres devient encombrant, il occupe tout le devant de la scène. On s'interroge, on s'analyse, on se concerte sur l'autorité dans l'Eglise. On passe son temps à prévoir, à préparer, à réunir, à dissoudre des commissions, des conseils divers, avant de savoir quelle est leur finalité. Faute de pouvoir prophétiser auprès des « nations », on prophétise en vase clos. On veut déclergifier, et il n'y a jamais eu autant de clercs, même chez les laïcs.

Est-ce à dire que la vie de l'Eglise n'a pas d'importance et qu'on peut s'en désintéresser ? Certes non, pas plus que les membres d'une famille ne peuvent se désintéresser de la vie de celle-ci. Mais s'agit-il de se regarder dans le blanc des yeux, ou plutôt de regarder ensemble dans la même direction ? et surtout de regarder ensemble, avec le même amour, Dieu notre Père, et les hommes nos frères, avec et comme Jésus-Christ ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Certitudes dans la recherche actuelle

« La vérité incertaine, la foi difficile, l'identité chrétienne menacée, la communauté éclatée, l'autorité contestée... Ces signes seraient-ils les seuls ? Faut-il nous laisser envahir par le pessimisme et par la peur ? Il est absolument nécessaire de percevoir en même temps, au cœur même de ces difficultés, les certitudes qui sont les points d'appui de la recherche actuelle. »

Ainsi s'exprima Mgr Matagrin lors de l'assemblée plénière de 1968 *dans son rapport à la Conférence épiscopale. En voici quelques pages importantes. — On sait que ces rapports et ces orientations ont paru en librairie :* « JÉSUS-CHRIST SAUVEUR, ESPÉRANCE DES HOMMES AUJOURD'HUI » (*éditions du Centurion*).

Les difficultés présentes sont réelles. L'affrontement de l'Eglise avec le monde d'aujourd'hui en est la cause principale. Cette crise est avant tout une crise de croissance. C'est au cœur même de ces difficultés que l'Esprit Saint prépare les croyants de demain. Nous en pouvons discerner les signes prometteurs dans un certain nombre de points d'appui solides, sur la base desquels doivent s'édifier les recherches actuelles.

UNE VOLONTÉ DE PARTICIPATION ACTIVE A LA VIE ET A LA CONSTRUCTION DU MONDE

Si l'on a pu dire autrefois des catholiques qu'ils étaient des évadés du monde, ce n'est plus aussi vrai aujourd'hui. Un certain nombre de convictions sont bien établies, ce qui ne veut pas dire que la majorité des fidèles en ait pris conscience et les ait mises en pratique.

Il est acquis aujourd'hui qu'on ne peut remplir son devoir de chrétien sans accomplir son devoir d'homme. Les laïcs ont davantage conscience que leur vocation propre consiste « à chercher le règne de Dieu à travers la gérance des choses temporelles », et donc que la matière première de la vie chrétienne comme de l'apostolat, c'est la vie quotidienne.

La communauté des chrétiens se veut de plus en plus solidaire de l'humanité. Par fidélité au dessein de Dieu, des chrétiens participent en plus grand nombre à ce mouvement gigantesque qui porte les hommes d'aujourd'hui à construire un monde plus humain, dans la justice et dans la paix, à s'engager dans le grand combat pour le développement de l'homme, de tout homme et de tous les hommes.

Ce qui est acquis désormais, c'est que la terre est le lieu où se joue le salut. C'est dans le monde que l'Esprit opère sa croissance visible, par la puissance de l'Esprit Saint. L'Eglise grandit dans le

monde, sans en sortir, à partir de personnes qui accomplissent leur salut par des décisions prises dans tous les domaines de l'existence. Même s'il a besoin d'être réfléchi et orienté, cet élan, qui pousse les chrétiens à bâtir le monde avec tous les hommes, est fidèle à ce réalisme de l'incarnation qui inspire la constitution « Gaudium et spes », comme l'inoubliable discours de Paul VI le 7 décembre 1965.

UNE VOLONTÉ DE CHERCHER DES FORMES NOUVELLES DE L'EXPRESSION CHRÉTIENNE

En dépit des difficultés de l'évangélisation, il faut reconnaître que grandit, au sein du peuple de Dieu, une authentique volonté apostolique.

Certes, le vocabulaire a évolué. On a parlé d'abord de « conquête », puis de « mission », ensuite de « témoignage » et d'évangélisation ». Aujourd'hui, on utilise plus volontiers un autre vocabulaire : « confesser Jésus-Christ », « être signe ». De toute façon, nombreux sont ceux qui ont pris conscience de ce qui fut l'intuition première de la J.O.C. : la crise du monde moderne n'est pas seulement une crise de structures politiques, économiques et sociales, mais aussi une crise proprement spirituelle. Il faut, certes, améliorer les conditions de vie de tous, spécialement des plus pauvres, et travailler à la promotion humaine de tous.

Mais ce dont les hommes ont besoin avant tout, c'est de donner un sens à leur vie. Le chrétien est invité à révéler ce qu'il a en propre, sa foi en Jésus-Christ.

Les voies de cette annonce sont aujourd'hui obscures, mais elles se cherchent, et un accord se fait sur un certain nombre d'exigences : effort pour connaître et comprendre l'autre, l'indifférent, l'incroyant, l'athée et pour accueillir les valeurs qu'il porte - refus du prosélytisme - recherche d'un témoignage simple et vrai, gratuit, de l'Amour de Dieu - souci de purifier le visage de l'Eglise - attention au monde des pauvres - renonciation aux privilèges de la puissance et de l'argent - préférence donnée aux moyens pauvres, plus conformes à l'Evangile.

UNE VOLONTÉ D'INTELLIGENCE DE LA FOI

Le besoin se fait sentir chez beaucoup de savoir et de comprendre ce qu'ils croient. Il s'agit moins d'acquérir des notions nouvelles que de comprendre et d'expliciter l'expérience de la vie chrétienne.

Ce besoin conduit à une double recherche : approfondissement de la connaissance de l'homme à partir de l'expérience et des sciences humaines - recherche de la signification ultime de l'homme, de l'univers et de l'histoire, dans la lumière de la foi.

Vivant dans un monde « qui se donne à penser sous le double signe de la nationalité croissante et de l'absurdité croissante », des chrétiens découvrent aujourd'hui que « la fonction de la communauté confessante est d'être témoin et agent d'un sens fondamental » et qu'ils ont à être à la fois les « adversaires de l'absurde » et des « prophètes du sens ». Affrontant jusqu'en eux-mêmes un monde qui s'interroge sur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'essentiel, ces chrétiens ressentent la nécessité d'approfondir le mystère de la mort et de la résurrection du Christ pour les aider « à déchiffrer dans l'histoire le surplus du sens sur le non-sens ».

Redécouverte d'une foi qui dévloile la signification dernière de la vie, redécouverte de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, redécouverte de la Parole de Dieu, la quête de l'intelligence de la foi est amorcée. Elle se lie étroitement aux autres dominantes déjà analysées, dans la mesure où elle se présente comme une nécessité de la vie chrétienne dans le temps présent et une condition de l'efficacité apostolique. Tout se tient, et le besoin d'une catéchèse renouvelée jaillit au cœur de l'expérience chrétienne vécue au milieu des hommes d'aujourd'hui.

Une volonté de construire le signe visible de l'Église

Peu à peu, la théologie du peuple de Dieu pénètre le monde catholique.

Le peuple de Dieu prend conscience de lui-même. Laïcs, religieux et religieuses, prêtres et évêques découvrent ce qu'ils ont de commun et s'interrogent sur leur vocation spécifique. Des rapports plus vrais s'instaurent, une volonté de franche collaboration s'affirme, des structures d'information, de dialogue et de participation se mettent en place, un nouveau style d'autorité et d'obéissance se cherche. Si le pluralisme grandit, une nouvelle forme de communion, plus intérieure, se découvre.

Le peuple de Dieu prend conscience de sa mission. Plus nombreux sont ceux qui se sentent responsables de l'avenir de l'Eglise. Même si c'est dans l'impatience, c'est par amour qu'on veut la purifier de certaines attaches et la réveiller de son inertie ; c'est par amour qu'on dessine, pour l'Eglise de demain, les traits d'un visage rajeuni qui ressemblerait davantage au Visage du Ressuscité ; c'est par amour qu'on voudrait voir déjà abolies les barrières qui séparent encore les chrétiens. La conviction grandit chez beaucoup que tous les membres de l'Eglise doivent travailler à faire de l'Eglise le Signe visible de l'amour du Père révélé par le Fils dans le mystère de sa mort et de sa résurrection.

Alors la liturgie rénovée, tout spécialement la célébration de l'Eucharistie, reprend chez beaucoup - et c'est sensible chez les jeunes - la place essentielle qui lui revient dans la vie chrétienne. Ils découvrent que le témoignage porté en plein cœur du monde trouve sa source et son sens au moment où le peuple de Dieu se reconnaît comme tel et rend grâces en Celui qui le convoque, le rassemble et le consacre.

● *FOI CHRÉTIENNE HIER ET AUJOURD'HUI, par J. Ratzinger, un volume traduit de l'allemand aux éditions Mame,* 266 *pages,* 25 *Fr.* — L'auteur, professeur de dogme et d'histoire des dogmes à l'Université de Tübingen, est connu et considéré ; son ouvrage se présente ainsi :

> « *Quel contenu, quel sens l'homme d'aujourd'hui peut-il* « *donner à la foi chrétienne, lorsqu'il admet de se soumettre à la* « *conscience critique actuelle, et qu'en même temps il confesse*

> « *les exigences de la foi ? Il y a dix ans encore ce contenu lui* « *apparaissait clair, intangible ; aujourd'hui il se sent entraîné* « *dans une sorte de vertige et de confusion sans issue. C'est à* « *cette angoissante question que veut répondre ce livre.* »

Les livres sur ce thème ne se comptent plus, celui-ci cependant mérite une mention particulière. Essayons de faire entrevoir pourquoi :

— la double préoccupation de l'auteur rencontre à la fois les questions et la formation théologique classique de la plupart d'entre nous : il veut présenter une synthèse de la foi par rapport aux problèmes présents (difficultés actuelles, positions de Bultmann...), mais il le fait dans *un cadre traditionnel,* adoptant l'ordre et les termes du Symbole des Apôtres : « *Je crois — Amen... Je crois en Dieu, le Père* « *tout-puissant, créateur du ciel et de la terre... Je crois en Jésus-Christ,* « *son Fils unique, notre Seigneur... Je crois à l'Esprit, à l'Eglise...* »

— la pensée claire de l'auteur aide à bien poser certains problèmes et donc à faciliter leur étude. Ainsi, p. 29 dans l'introduction « *Le processus de la foi n'appartient pas à la relation savoir/faire, qui* « *caractérise une pensée centrée sur l'*« *opérationnel* » *; il correspond* « *plutôt à une relation totalement différente : prendre appui/comprendre. Ce sont là, me semble-t-il, deux conceptions, deux possibilités de* « *l'être humain, qui ne sont pas indépendantes l'une de l'autre mais qu'il* « *ne faut pas confondre.* »

— il fait voir ce qui était en jeu dans telles options faites au cours de l'histoire de l'Eglise et en quoi cela peut nous servir aujourd'hui. Par exemple, page 80 ss, la façon décidée et audacieuse dont la chrétienté primitive a opéré son choix en se prononçant *pour* le Dieu des philosophes *contre* le Dieu des religions, tout en transformant aussi le Dieu des philosophes.

— on sera sensible au ton chaleureux de la partie christologique (p. 123 ss), où l'auteur s'efforce de ré-activer (ré-actualiser) les termes traditionnels en fonction des difficultés d'aujourd'hui. « *Nous arrivons,* écrit-il p. 125, *au véritable scandale du christianisme : il s'agit de* « *confesser l'homme Jésus, un homme particulier, exécuté vers l'an* « *Trente en Palestine, comme le* « *Christ* » *(l'Oint, l'Elu) de Dieu,* « *voire comme le propre Fils de Dieu, le centre et la mesure de toute* « *l'histoire humaine.* »

— on sera intéressé par la note annexe de la p. 166 ss où les perspectives fondamentales de la réalité chrétienne sont schématisées en six principes, dont il est dit qu'ils se rejoignent finalement dans le principe de l'amour.

Mais, arrêtons-nous : d'autres lecteurs découvriront d'autres richesses, selon leurs questions, selon leur formation... Ce que nous voulions, c'était de montrer que ce livre n'est pas « gratuit » : les « retombées » personnelles et pastorales peuvent être considérables.

Cet ouvrage de qualité (dixit Jean-Paul Le Berre) demande certes un effort mais, contrairement à tant d'autres, demeure très « lisible », et l'on comprend que des institutions de « recyclage » théologique l'aient adopté comme manuel.

Vivement recommandé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sur l'unité et la diversité des catholiques

Toutes les questions sont posées en même temps ! Laquelle est la plus urgente ? Nous ne croyons pas faire dominer un problème théorique sur des problèmes plus concrets en disant que le problème de l'unité requise par la vérité de la célébration eucharistique est aujourd'hui un vrai problème. Des fidèles le ressentent et le posent. Combien de fois ne nous a-t-on pas rappelé, comme quelque chose d'inacceptable, le comportement et les paroles du cardinal Spellmann au Vietnam ? A la suite de la répression poursuivie contre les travailleurs qui avaient été actifs dans les grèves de mai-juin 1968, un prêtre ouvrier demandait publiquement : « Peut-on eucharistiquement servir le Seigneur et l'argent ? »

Or nous avons longtemps et souvent uni notre joie et notre ferveur à voir l'ouvrier et le patron communier côte à côte. A l'église les oppositions tombaient : tous se retrouvaient *un* dans la charité de Jésus-Christ. Saint Paul n'a-t-il pas écrit : dans le Christ, il n'y a ni juif (ni noir ni yankee), ni esclavage ni libre (ni employeur ni employé) ?

Ma conviction est que cela est vrai. Cela reste vrai. Mais il y faut certaines conditions, il faut en payer le prix. Ce qu'on n'a pas toujours fait et qui demeure difficile. Il ne faudrait pas que cette unité dans la charité du Christ, à la table de communion, émascule les exigences d'un vrai combat, et encore moins qu'elle fasse oublier l'obligation d'engagements qui ont leur implication et leur dureté. C'est pourquoi un orateur des Journées universitaires de 1969, à Grenoble, disait : « Toute Eglise menacée cherche, par un réflexe de défense, à sauver son unité. Elle est tentée de chercher son unité selon le plus petit dénominateur commun à ses membres. Du coup, la foi se dégrade. On oublie les exigences du témoignage d'une Eglise insérée dans le monde et ses situations les plus diverses, parce que là les chrétiens se heurtent selon des choix différents. On en arrive à l'unité qui est la pire, celle qui se constitue dans le silence et dans la peur de voir les chrétiens s'affronter à cause de la diversité du témoignage et du service ».

Ce texte est d'un pasteur. Sans mettre trop de vaseline autour de la question, il la formule en termes qui ont déjà un contenu positif et amorcent une réponse.

Cette réponse, nous voudrions la mieux esquisser en quatre points. Forcément de façon brève, et donc élémentaire.

1) La justice est la première exigence de la charité. On ne peut pas, au nom de la charité et de la paix, rendre pratiquement impossible le réalisme, et donc la vérité, d'engagements temporels par lesquels, fatalement, on s'opposera à d'autres chrétiens. Cela nuira à l'unité de la communauté ? A une *certaine* unité, peut-être. C'est sur les notions

d'unité et de société qu'il faudrait se mieux informer. Les sociologues montrent que les tensions sont nécessaires à une société vivante et riche (voir le dernier livre de F. Houtart et J. Remy, chez Mame).

2) Nous utiliserons volontiers ici la distinction faite par Bonhoeffer entre les réalités dernières et les réalités avant dernières. Les réalités dernières sont celles de l'eschatologie. C'est l'Evangile, c'est Jésus-Christ, c'est son royaume. Les réalités de la militance terrestre sont avant-dernières. Elles portent un caractère de précarité et de relativité. Et pourtant elles sont importantes : « nous avons le devoir absolu de nous engager dans le relatif ». Et elles ont leur vérité. Elles ne sont pas sans rapport avec les réalités dernières : le royaume de Dieu se prépare ici-bas, non par la descente en terre de modèles transcendants, mais par une histoire qu'il faut faire, dans une société qu'il faut construire. « Quiconque renie l'ici-bas de l'homme renie l'au-delà de Dieu » (K. Barth). C'est même au nom des réalités dernières que le chrétien prend position et entre en militance dans les réalités avant-dernières.

Mais voilà. D'un côté, Jésus-Christ est si haut qu'il peut motiver plusieurs prises de position différentes : car aucune n'égale son motif transcendant. D'un autre côté, aucun d'entre nous n'agit soit dans un vide, soit dans la plénitude des situations possibles. Chacun a sa situation, ses lumières, ses devoirs, ses conditionnements, ses solidarités concrètes. Une fois de plus, plusieurs conclusions sont possibles au nom de Jéus-Christ et à partir de lui.

Si les situations sont tout à fait différentes, les solutions ne sont guère comparables. Mais si l'on travaille dans les mêmes secteurs, serait-ce en des positions différentes, s'il s'agit des mêmes éléments, les comportements peuvent être comparés. Il faut bien dire alors que, si l'Evangile permet plusieurs conclusions, elles ne sont ni indifférentes ni équivalentes. L'Evangile n'autorise pas n'importe quoi : devant lui, la marche pacifique de Martin Luther King et une action terroriste en faveur du « Black Power » ne sont pas à égalité.

3) Il faut que des chrétiens qui prennent des options différentes puissent se rendre compte et même se les expliquer les uns aux autres en fonction et à la lumière de leur semblable ou commune consécration à la réalité dernière, qui est Jésus-Christ et son Evangile. C'est ce qui s'est fait, par exemple, au printemps 1969, entre chrétiens militants C.F.D.T. et militants C.G.T., dans la région nancéenne. Leurs options étaient opposées. Ils ont pu s'expliquer comment ils les avaient prises (différentes) dans une même volonté d'engagement dans le temporel pour Jésus-Christ.

4) Cet exemple est un peu exceptionnel. Nous pourrions cependant en citer d'autres assez impressionnants. Convenons que la vie de nos communautés est plus banale. Proclamons, en tout cas notre conviction fondée sur nombre de confidences : les catholiques manquent cruellement d'un élémentaire sens du dialogue et même de tolérance. Ils ne savent pas s'accepter différents. Ils identifient aux normes évangéliques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'unité des images très sociologiques d'uniformité. Celui d'entre eux qui contrevient aux comportements homologués dans le groupe est soupçonné d'être un demi-traitre. On s'étonne qu'il ose communier, ayant pris des positions hérétiques par rapport à celles qui sont reçues dans le groupe. Il ne peut même guère être question de s'expliquer. Et pourtant, il faudra bien que cela se fasse un jour !

Car de multiples raisons prouvent que le pluralisme a chance d'être définitif. Il faudra donc entrer dans la voie d'une unité moins simple, plus exigeante pour les personnes. Pour les prêtres aussi...

Yves CONGAR.

Il ne faut pas confondre la réconciliation immédiate qui, dans une liturgie, peut être signifiée de frère à frère (c'est-à-dire dans la relation courte), avec la réconciliation médiate celle qui, au sortir de la liturgie, doit s'effectuer difficilement de catégorie à catégorie (c'est-à-dire dans la relation longue). La première a pour but d'indiquer une visée, et de supprimer dès à présent toute inimitié au fond du cœur ; la seconde est la réalisation progressive de cette visée, et passe par l'affrontement. Ce n'est pas parce que j'ai embrassé mon frère chrétien dans une eucharistie que les structures objectives qui nous séparent sont aménagées au abolies, et le culte ne doit pas en donner l'illusion, sous peine d'être effectivement un opium ; mais ce n'est pas non plus parce que des structures objectives me séparent de mon frère chrétien que je ne puis communier avec lui dans l'accueil du même Sauveur, en qui nous espérons l'un et l'autre voir tomber les barrières. Exclure de la prière commune tel croyant qui s'obstine à me résister au sein de sa structure sociale, c'est, ou bien supposer gratuitement que c'est un méchant qui m'en veut (comme s'il pouvait magiquement faire disparaître sur le champ toute contrainte objective !) ou bien désespérer du Sauveur, ou bien avoir déjà manœuvré une sorte de « Jugement » idéologique classant l'autre parmi les réprouvés. Or, l'eucharistie n'est possible qu'entre frères qui se reconnaissent pêcheurs, car Jésus affirme, non sans une mordante ironie, qu'il n'est pas venu pour des « justes ». (Matthieu, 9,13).

André MANARANCHE, « Quel salut ? »
(Ed. du Seuil, p. 212)

Sacerdoce des laïcs et ministères

Quand on parle « ministères » dans l'opinion commune des fidèles de Eglise aujourd'hui, on pense au sacerdoce ministériel, et on tient pour acquis que tout ministère relève de la responsabilité du clergé.

Tel n'est pas le langage de Vatican II, qui dans la Constitution « Lumen Gentium », en deux chapitres bien placés, les 2e et 4e, attribue au Peuple de Dieu et départit aux laïcs des ministères qui ressortissent à la Mission de l'Eglise, sous ses trois aspects : *annonce de la Bonne Nouvelle, culte spirituel, mise en œuvre en ce monde du Royaume de Dieu.* En effet il n'y a pas d'exercice d'un sacerdoce sans ministères.

LA VOLONTÉ DE JÉSUS-CHRIST : FAIRE UN PEUPLE.

Avant qu'un tel enseignement ne retrouve sa vérification dans les faits, il faudra du temps. Ce ne sera pourtant qu'un retour à la vérité de l'Eglise, telle que l'a voulue son divin Fondateur. Même s'il a manifesté un soin jaloux pour le choix de ses apôtres, *c'est bien tout un Peuple qu'il avait en vue* pour perpétuer la présence aux hommes de tous les temps du Salut réalisé en Sa Personne.

LE TÉMOIGNAGE DES PREMIÈRES COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES.

De fait, les premières communautés chrétiennes s'imposaient au monde par leur consistance propre, plutôt que par des activités réservées à des clercs. Quand saint Paul écrit à l'Eglise de Philippes, il se réfère curieusement à l'action civilisatrice de Rome, qui procédait par rayonnement, dans la province conquise, d'une colonie romaine. « Vous autres, dit-il aux Philippiens, vous êtes une colonie du ciel. » (1). C'est à la fois souligner la destination toute spiriruelle de la communauté, et son caractère de groupement humain qui ne peut pas plus échapper aux regards que laisser indifférent. C'est bien la comunauté en tant que telle, qui détenait la mission d'annoncer Jésus-Christ, de rendre grâce au Père de tout don, de diffuser dans le monde sa loi d'amour, triple ministère appartenant en propre, au Peuple de Dieu. Ce n'est pas ruiner les « prérogatives » du sacerdoce ministériel que de restituer au sacerdoce des fidèles ce qui constitue l'essentiel de sa Mission. Il est d'expérience que le sacerdoce ministériel s'approfondit et se « valorise » dans la mesure où le Peuple de Dieu, en corps, retrouve l'exercice plénier de ses responsabilités missionnaires, évêques et prêtres peuvent en témoigner.

---

(1) Exégèse de Martin Luther King, de Phil. 3,20, dans « La Force d'aimer », Castermann, p. 26.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DANS LE PEUPLE DE DIEU : MINISTÈRE PROPRE DES LAICS.

Le caractère propre du ministère des laïcs procède de leur vocation séculière. Engagés dans la vie du monde, ils sont, en pleine pâte humaine, les témoins de la force de l'Evangile, les messagers de la Bonne Nouvelle, les collecteurs de toutes les valeurs de création pour une offrande consécratoire qui s'accomplit dans l'Eucharistie. Ils s'expriment en termes sociaux, professionnels, politiques, dans ce monde profane que Dieu respecte comme le lieu de la liberté humaine, condition de la réponse d'amour qu'il sollicite, avec quelle discrétion ! Leur destinée commune avec leurs frères humains leur confère une proximité irremplaçable que les démarches les plus généreuses ne peuvent procurer à des ministres sacrés. Vatican II prescrit formellement aux pasteurs de *reconnaître les ministères et les grâces propres aux laïcs,* dans le Corps dont ils font eux-mêmes partie, et dont le Christ en personne demeure la tête (2).

MINISTÈRE DES LAÏCS, ÉLÉMENT ESSENTIEL DU RENOUVEAU DE L'EGLISE.

Le ministère des laïcs est à coup sûr un élément essentiel du renouveau de l'Eglise, que Jean XXIII percevait comme une « mise à jour ». Déjà l'expérience le confirme. La récente session de responsables fédéraux de la J.O.C. de la Région Nord nous a donné le spectacle d'une assemblée de 120 jeunes travailleurs de 18 à 25 ans, débattant durant une semaine de leur responsabilité missionnaire. Apostoliquement, c'était des adultes, parfaitement conscients d'ailleurs, du rôle de leurs aumôniers pour donner à leur action sa dimension spirituelle, mais possédés par la hantise de livrer le nom du Christ aux camarades que la vie du Mouvement met en route, dans la voix du dépassement et du service de leurs frères.

CONDITIONS DE LA MISSION.

Ainsi, clercs et laïcs, devons-nous retrouver le véritable sens de l'Eglise,

dans *un partage plus effectif* des responsabilités de la Mission,

dans *une perception plus sensible de la communauté* comme « colonie du ciel »,

dans *un souci plus instant d'assumer notre rôle propre*, à la place que Dieu nous fait, dans son dessein de « réconcilier » (3) le monde, et de faire de tous les hommes ses enfants.

Mgr Georges BEJOT,
évêque auxiliaire de Reims.

(2) Col. 1-18.
(3) Col. 1-20.

LE SERVICE DES VOCATIONS

Pour mener à bien sa tâche, l'Eglise a le devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter « à la lumière de l'Evangile », de telle sorte qu'elle puisse répondre, d'une manière adaptée à chaque génération, aux questions éternelles des hommes sur le sens de la vie présente et future et sur leurs relations réciproques.

« *Gaudium et spes* », 4.

Le chrétien est terrestre, non pas de manière plate et banale, comme les gens éclairés nonchalants ou lascifs, mais il est discipliné et la connaissance de la mort et de la résurrection est toujours présente en lui.

Dietrich Bonhoeffer
(« *Résistance et soumission* », *p.* 169).

Archives diocésain[illegible] d[illegible] Quimper et Léon

Au service des jeunes

L'important n'est pas d'abord de mettre en place un Centre Di césain des vocations (on préfère l'appeler désormais : service ; ça dé nit mieux son rôle), de bien l'organiser : on risque alors de se reposer sur ce prêtre permanent et son travail, ce sera toujours son affaire à ui, se situant à côté du travail des centres, en marge.

Ce qui est premier, c'est que là où il y a des jeunes qui s'interrogent, là où il y a des jeunes en projet de vie sacerdotale, religieuse, missionnaire, là il y ait des prêtres qui les accueillent, les écoutent, cheminent avec eux.

1

D'où une *première ligne d'action :* que dans chaque secteur pastoral, il y ait un prêtre désigné par le Responsable de secteur pour porter plus particulièrement le souci des vocations et pour sensibiliser à ce souci toutes les forces vives apostoliques (prêtres, religieux, laïcat). Ces prêtres on les appelle couramment « aumôniers de vocations ». Sans eux, sans un travail à la base, on ne peut rien faire.

Dans le diocèse quelques institutions fonctionnent au service de ces jeunes qui ont un projet de vie sacerdotale ou religieuse. Pensez au séminaire de jeunes à Pont-Croix, au foyer de Kéraudren à Brest, à celui de Kérivoal à Quimper, au Juvénat de Châteaulin. Elles sont nécessaires et il nous faut rester en liaison constante avec ces maisons, chercher et vérifier avec elles leur place dans une pastorale des Vocations au service de l'Eglise.

2

D'autres jeunes ont semblable projet mais pour diverses raisons ne sont pas entrés dans ces institutions spécialisées. Il nous faut veiller à ce que là où ils sont, ils trouvent le soutien nécessaire ; veiller à ce que leur projet puisse rester vivant et vigoureux. D'où *une autre ligne d'action :* au service de ces jeunes engagés dans les études secondaires et qui sont au niveau des classes seconde à terminales une équipe de prêtres s'est mise en place autour des Pères Ropars, Méner et Colin, tous trois aumôniers fédéraux J.E.C. Déjà présents à leurs engagements apostoliques, ils leur assurent en plus des week-end de formation.

Pour les classes de 6e à la 3e, nous en sommes encore aux tâtonnements. C'est sûr qu'il y a beaucoup de travail à faire à ce niveau. Une équipe de prêtres tous engagés de par leur ministère auprès des jeunes de cet âge, est en train de se constituer : elle se donne comme première tâche de repérer qui sont ces jeunes, où ils sont, les moyens de formation qui sont déjà à leur disposition, la pédagogie des Mouvements... Ce travail fait, elle verra mieux ce que signifie une authentique pastorale de Vocation pour les jeunes de cet âge. Mais on ne peut attendre

d'avoir tout réfléchi pour se mettre en route : cette année 1969-70 doit déjà connaître quelques réalisations. Pour cela le séminaire de Pont-Croix s'est arrangé pour libérer le P. Sévellec quelques jours par semaine ; le P. Morvan, assomptionniste, collabore déjà avec lui.

3

Troisième ligne d'action : il y a une prise de conscience de plus en plus nette qui s'opère dans les mouvements d'action catholique jeunes, aussi bien chez les militants que chez leurs aumôniers : cette prise de conscience montre que le souci des vocations est aussi leur affaire ; qu'en allant jusqu'au bout de leur mission, ils ont aussi à éveiller, soutenir, accompagner, former les jeunes que le Seigneur appelle à servir dans la vie sacerdotale ou religieuse. Ici nous retrouvons le P. Biannic, particulièrement sensible à ce problème, et avec lui les P. A. Gall, J. Le Bihan, G. Simon, O. Abgrall... aumôniers fédéraux de M.R.J.C., J.O.C., J.I.C., A.E.C. Eux aussi ont beaucoup de travail sur la planche.

4

Jusqu'à présent, je vous ai parlé essentiellement de prêtres qui sont particulièrement engagés dans cette pastorale des Vocations. Mais c'est une résolution nette de notre part (voilà *une quatrième ligne d'action*) :

— de porter nous-mêmes le souci de toutes les vocations,

— de promouvoir la collaboration la plus large et la plus franche avec les religieux, religieuses, comme avec ceux qui ont pour rôle de nous rappeler nos responsabilités vis à vis des « pays de mission ». Souvent encore nous travaillons en parallèle : ensemble nous trouverons à mieux faire.

a) *Son but*

Voilà : Le Service Diocésain des Vocations, ce sont ces aumôniers, ces équipes « spécialisées », qui, dans leur ministère, portent particulièrement ce souci, consacrent une partie de leur temps à ce travail, et ils se font une mission de sensibiliser tous les autres. Le service diocésain, c'est *beaucoup de monde*, une équipe diversifiée, qui veut mettre *tout le monde* dans le coup.

b) *Ses responsables directs*

Vous comprenez la suite ; plus ces équipes « spécialisées » travaillent sérieusement et plus s'impose un effort de pensée et d'unité, plus il faut une tête. Plus on se fixe de lignes d'action et plus il faut une tête. Plus on se fixe de lignes d'action et plus il faut quelqu'un pour faire avancer le travail. D'autant plus qu'aujourd'hui, dans le diocèse et dans la Région Apostolique, toutes sortes d'autres tâches s'imposent.

J'arrive ainsi aux deux prêtres que Monseigneur l'Evêque a nommés pour porter directement la responsabilité de ce service diocésain des vocations :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Le P. Jean Cabon, 34 ans, de Guissény, jusqu'ici professeur à Kéraudren. Son travail se situe plus particulièrement dans le Nord-Finistère, et, entre autres tâches, il sera chargé du rayon information. En même temps, il est responsable du nouveau foyer de Kéraudren avec les P. Jacob et Andro comme collaborateurs.

— Le P. Clet Le Coz, 36 ans, de Cléden-Cap-Sizun, jusqu'ici professeur à Kéraudren lui aussi. Il est en même temps aumônier du Foyer de Kérivoal à Quimper et son travail se situera donc plus particulièrement dans le Sud-Finistère.

Tout cela est compliqué à dire, heureusement plus simple à vivre. Ce qui compte, c'est que chacun travaille avec foi et courage là où le Seigneur l'envoie, sachant que « le semeur est sorti pour semer » ; et cela, c'est formidable encore aujourd'hui.

A. UGUEN.

(« Les Appels de Dieu » n° 84)

Une étude pour le temps pascal

● *LE MYSTÈRE DU CHRIST, Note du Bureau d'Etudes doctrinales et pastorales de l'Episcopat français. Une brochure de 24 pages; en vente en librairie, à défaut à la C.T.I.C., 31, rue Croulebarbe, Paris 13e (C.C.P. Paris 6771.42).* — Cette note, publiée l'an dernier, a été recommandée par la « S. R. » du 3 octobre 1969 (p. 552), mais mérite d'être reprise à cause de sa valeur. Son propos peut être ainsi schématisé : « Si une présentation du mystère du Christ, aujourd'hui, doit conduire à une attitude de vie, à l'accueil, dans la foi, de Jésus, seul Sauveur des hommes (Actes des Apôtres IV, 12), une formule doctrinale précise s'impose qui se doit d'être fidèle à la Révélation. »

● *« POUR VOUS, QUI EST JÉSUS-CHRIST ? —* Le numéro de mars de FÊTES ET SAISONS est un numéro d'un genre un peu spécial. Il s'agit d'une enquête réalisée auprès des plus grands noms de la littérature, des arts, des sciences, de la politique et du spectacle, auxquels a été posée cette question : *Pour vous, qui est Jésus-Christ ?* Aux réponses reçues a été associée une série d'articles des meilleures spécialistes, théologiens et exégètes, qui font le point, de façon brève et incisive, sur vingt aspects de la connaissance du Christ, aujourd'hui. L'illustration elle-même participe au projet du numéro, car elle a « interrogé » les peintres et sculpteurs de toute l'histoire chrétienne, ils nous disent, en images, qui est pour eux Jésus-Christ.

A la fin de ce numéro spécial, la revue FÊTES ET SAISONS pose à ses lecteurs cette même question, qui est celle du Seigneur à Pierre. Une grande enquête est ainsi en cours qui devrait révéler de précieux témoignages des fidèles sur leur foi au Christ. La rédaction suggère aux curés et aux vicaires d'inviter les chrétiens dont ils ont la charge (et les autres !) à répondre massivement à l'adresse suivante : R. P. Carre, « Fêtes et Saisons », 29, bld Latour-Maubourg, Paris 7e.

Plus de Grand Séminaire à Quimper ?

UNE QUESTION

Est-il bien vrai qu'il n'y a plus de Séminaire à Quimper ?... On n'ose ajouter foi à des bruits qui courent... Mais alors, on n'aura plus de prêtres ?

C'est un fait qu'actuellement à Quimper il n'y a plus que 9 séminaristes ; 4 d'entre eux seront ordonnés en 1970.

Et les autres ? En fait ils sont épartillés :

— 8 font leur service militaire,
— 15 servent en Afrique au titre de la Coopération,
— 3 poursuivent leurs études au Séminaire des Carmes à Paris,
— 8 suivent des cours en Université tout en envisageant de devenir prêtres un jour,
— 7 sont entrés au Grand Séminaire de St-Brieuc en septembre 69. Ils y ont rejoint d'autres jeunes de leur âge venus des diocèses de St-Brieuc et de Vannes,
— 11 sont au Grand Séminaire de St-Brieuc pour la seconde année.

Cela fait un total de 62 jeunes gens ; aussi dans les dix prochaines années, il n'y aura que quelques nouveaux prêtres par an. Il y a seulement une vingtaine d'années, on assistait dans notre diocèse à des ordinations de 35, 40, 45 prêtres par an.

L'effectif du Grand Séminaire a baissé de beaucoup et très vite : si, il y a vingt ou trente ans, il était de 250 : en 1961, on compte 150 séminaristes ; en 1964, 103 ; en 1969, 62. C'est une chute brutale ; les conséquences se feront sentir de plus en plus dans les années à venir.

QUELQUES SIGNES DE RENOUVEAU

Les perspectives sont donc loin d'être rassurantes. Mais toute crise peut préparer des lendemains nouveaux.

Jusqu'ici n'arrivaient au sacerdoce pratiquement que des garçons qui avaient suivi ce que l'on considérait la voie normale : études secondaires dans un collège, un Lycée ou un petit Séminaire, puis entrée au Grand Séminaire. Il arrivait que d'autres se joignent à ce groupe constitué au Grand Séminaire ; mais ils étaient relativement rares et faisaient un peu figure d'exception.

Il semble bien que désormais les cheminements vers le Sacerdoce soient beaucoup plus diversifiés :

— aujourd'hui le Petit Séminaire de Pont-Croix compte 198 élèves répartis de la sixième à la troisième ;

— le Foyer de Kérivoal à Quimper compte, dans le second cycle c'est-à-dire de la Seconde à la Terminale, 41 élèves dont 32 juvénistes et 9 séminaristes ;

Archives diocésair. s d Quimper et Léon

— au Foyer de Kéraudren, pour le second cycle également, il y a 48 élèves ;

— à l'Université de Rennes se trouvent 49 jeunes gens, qui, lans le souci d'affermir leur vocation, se réunissent de temps à autre our réfléchir, prier, s'éclairer, en équipes de 4 ou 5 autour d'un prêtre

— si à ce chiffre on ajoute celui de jeunes, eux aussi envisag ant le sacerdoce ou la vie religieuse, qui sont universitaires à Brest, Nantes ou Angers, on arrive à un total de 65 ; mais il faut noter u'il s'agit là de jeunes venant de tout l'Ouest et pas seulement du Finist re ;

— actuellement aussi et surtout les Mouvements d'Action Cat oli-que de Jeunes (J.E.C., J.I.C., M.R.J.C.) s'interrogent sur leur rôle ans l'éveil et la formation des futurs prêtres ou religieuses — et cela ans la ligne même du travail du Mouvement ;

— au niveau du Secondaire se regroupent des jeunes en reche che de vocation ; on en compte 8 à Quimper, 9 à Morlaix, 15 à Brest. Ils sont élèves dans les Lycées et Collèges et se réunissent en cours de trimestre pour prier, s'éclairer mutuellement, approfondir leur foi avec l'aide d'un prêtre.

Sans doute avons été habitués à voir regroupés en un corps imposant tous ceux qui « se destinaient » au sacerdoce. Aujourd'hui la relève est moins apparente, plus dispersée, plus discrète aussi. Qui sait si elle ne sera pas de plus en plus vigoureuse ?

PAS D'ILLUSION

Ce ne sont là que des signes. Tout ce qui nait a besoin de conditions favorables pour croître, et risque de décevoir. Il ne suffit pas d'être aujourd'hui en recherche de vocation pour être prêtre demain. En cette période de remous, des craintes naissent, des appréhensions retiennent, des incertitudes paralysent. Moins que jamais une vocation sacerdotale ou religieuse ne s'épanouira en cachette ou à l'ombre. Mais elle vit d'une foi authentique la communauté qui se réjouit de voir l'un de ses membres soucieux de la proclamation de la Bonne Nouvelle du Salut en Jésus-Christ.

Ce ne sont là que quelques données relatives au Grand Séminaire, et aux jeunes qui pensent au Sacerdoce ou à la vie religieuse. Mais ces informations sont trop éparses et trop incomplètes pour répondre à toutes les questions que l'on peut poser ; un des prochains numéros des « Appels de Dieu » traitera plus amplement de la Formation au Sacerdoce aujourd'hui et des perspectives d'avenir.

(« Les Appels de Dieu » n° 84)

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale 405, 29 5 - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

NOS PRÊTRES A L'EXTÉRIEUR

II. — *EN AFRIQUE*

● François LE GALL, *à Tamatave et autres lieux.* — Il court après les jeunes travailleurs à Madagascar, les Iles, l'Afrique du Sud. Des problèmes évidemment et de toutes sortes, mais aussi des consolations, des jeunes ouvriers qui vivent profondément l'Evangile. « Blancs, noirs, coloured, tous jeunes travailleurs, proclament par leur action la dignité de chacun et la fraternité possible entre tous. »

« Nous avons eu la joie d'accueillir Nicole Perrin, vice-présidente de la J.O.C.F. de France, et Lucienne Salé, permanente du secrétariat de la J.I.C.I. à Rome. A peine avons-nous dressé le bilan du Conseil mondial de Beyrouth avec les dirigeants malgaches de la J.O.C.F. qu'Elisabeth Cua, membre du Comité exécutif de la J.O.C.I. (avec qui je travaille sur les trois îles) va nous apporter les échos de la première rencontre de la nouvelle équipe continentale pour l'Afrique à Mouala. »

Madagascar, pour encore, reste très accueillante aux « Fidei Donum » et tous ceux que je connais semblent s'y plaire.

« Je dois rentrer en 1970, je ne suis pas mécontent de reprendre contact avec le diocèse. Ceux qui ne sont pas de « chez nous » sourient souvent de nous voir si attachés à notre terroir. Peut-être est-ce parce qu'ils ne comprennent pas que c'est là que nous avons reçu le don de la foi avec celui de la vie ; et que dans notre cœur tout cela est lié ! Ça ne nous empêche d'avoir une âme catholique... Sans doute, au con-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

traire, faut-il qu'un arbre soit profondément enraciné pour que ses branches puissent s'étendre. »

● Jean BIHAN, *Bangui* (*R.C.A.*). — Le diocèse est immense, quarante fois le diocèse de Quimper avec 590 000 habitants dont 360 000 animistes, 29 paroisses, 70 prêtres.

La paroisse N.-D. d'Afrique, à laquelle est affecté notre confrère compte 39 000 habitants dont 12 000 catholiques, 4 prêtres, 9 religieuses en deux maisons différentes. Inutile de dire combien l'arrivée de renfort a été bien accueillie. Déjà les catholiques prennent tout le temps des prêtres ; et les animistes attendent l'Evangile !

Climat habituellement très chaud, cependant aux environs de Noël le thermomètre est tombé (!) au-dessous de 20° la nuit.

La langue locale est le « sango », langue liturgique pour les deux premières messes du dimanche, avec chants accompagnés du « tam-tam ». La troisième messe se dit en français.

« Nous sommes en zone suburbaine de Bangui, des milliers de cases où l'on se perd les premiers jours. » J'ai eu l'occasion de participer à des réunions de foyers chrétiens. Quand la case est trop petite on s'installe en plein air autour d'une petite table et d'une lampe tempête, qui permettent au président de lire le programme et au secrétaire de prendre des notes. »

La pratique religieuse est bonne. C'est ainsi qu'à Noël des cérémonies pénitentielles se sont succédé régulièrement par groupes de 50 à 100 personnes la veille et l'avant-veille, 1 500 assistants à la messe de nuit (à 21 h.) et aux messes du jour nous avons l'église remplie à trois reprises, à raison d'un millier de participants à chaque messe.

● Yves LE HIR, *Pointe Noire* (*Congo-Brazza*). — Il pense déjà à son congé de trois mois, vers la mi-juin, pour terminer son premier contrat de trois ans, mais avec l'intention ferme de repartir.

Voici son emploi du temps :

« Le matin, je travaille comme chauffeur-livreur chez un « ship-chandler » au port. Ça me permet d'être plus proche des Africains, d'entrer en contact avec tous les navires et d'avoir une « raison sociale » d'être sur le port, où il n'y a que des gens qui travaillent.

« L'après-midi, permanence à mon bureau, ou encore visite de marins en clinique. Dans la soirée, retour au port pour visites à bord de marins connus ou signalés par d'autres, ou rencontrés le matin pendant le travail, ou qui ont demandé à me voir. Quelquefois, je reste manger et passer la soirée à bord.

« Fin février, nous aurons ici une petite session qui regroupera un prêtre de chaque port environnant (Angola, Congo-Kinshasa, Congo-Brazza et Gabon) avec l'animation de Mgr Lefeuvre, de Rome. « Nous voulons mettre sur pied une « région équatoriale maritime » avec pastorale commune d'un port à l'autre. »

« Bientôt il faudra penser au renouvellement de mon contrat. Ce premier séjour est surtout fait de découvertes, de contacts ; il fallait d'abord s'insérer dans ce monde complexe qu'est un port international de langue française en Afrique Noire.

« J'espère que le deuxième séjour verra des réalisations pratiques. On pense déjà, avec l'Evêché et avec l'aide de Rome, à la construction d'une « case-aumônerie », à proximité du port. Je suis entré en contact aussi avec un organisme allemand, protestant, qui projette de construire un Foyer du Marin à Pointe-Noire. Cet organisme est spécialisé dans la création et l'animation de foyers du marin à l'étranger et il se trouve que je connais le futur gérant d'ici : un jeune pasteur allemand, actuellement à Douala. Il y a du bon travail à faire ensemble.

« Nous avons passé un bon Noël. Un prêtre-marin qui se trouvait là a dit la messe, et dans la foule une quinzaine de gars de son bateau. Après la messe, je les ai tous invités à boire un coup, car il faisait chaud et surtout parce que l'ambiance y était.

« J'ai passé aussi une soirée mémorable à bord de la « Jeanne d'Arc » avec M. Crocq et un groupe de marins du Léon. Ça c'est terminé par « Da feiz on tadou koz ! »

● Joseph RAMONÉ, *Efok* (*Cameroun*). — Population très dense, 25 000 habitants sur la mission, en villages dispersés. On cultive le cacao, l'arachide, la banane, palmiers, patates douces, etc... Les méthodes de culture sont assez primitives, la J.A.C. a commencé un travail d'organisation. Les difficultés proviennent beaucoup de l'outillage et des transports, on utilise beaucoup la tête et les pieds. Pas de bœufs de trait à cause de la mouche tsé-tsé. Scolarisation désormais assez avancée : 3 000 enfants à l'école primaire, 270 garçons au collège, 100 filles à l'école ménagère.

La J.A.C. en est à ses débuts. C'est ici que notre confrère est sollicité de tous côtés. Déjà s'esquisse un travail en secteur, trois missions (35 000 à 40 000 habitants) collaborent effectivement surtout au plan de l'action catholique, mais le travail en commun, partout difficile, doit tenir compte en plus de la susceptibilité du clergé africain.

Noël en brousse... mais il lui faudra se perfectionner dans la langue locale, l'*Ewondo*, pour une action efficace. Ce qui est émouvant c'est le besoin du prêtre chez cette population, elle en voudrait à demeure dans tous les villages « pour les éclairer et les aider à prendre leurs responsabilités de chrétiens dans toute leur vie. » Dans un des quartiers les chrétiens se cotisent pour construire une chapelle.

● Yves SAOUT, *à Yaoundé* (*Cameroun*). — Alerté sur l'état grave de son père, hospitalisé à Morvan, il a eu la consolation de pouvoir l'assister à ses derniers moments. Il est aussitôt reparti assurer ses cours. Les prêtres « Fidei donum » en particulier s'uniront aux prières de notre ami.

● Pierre CROZON, *Kinshasa, Rép. décomr. du Congo.* — « Le nombre des séminaristes a presque doublé cette année, passant de 35 à 67, non pas tellement de par le progrès des vocations — encore que ce progrès soit réel, semble-t-il — mais en raison de la fermeture ou du nouvel aménagement de deux autres séminaires. Notre maison reçoit maintenant des étudiants de 18 diocèses, sur les 46 que comporte ce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pays, grand comme plus de quatre fois la France. La ville de Kinshasa, avec son million d'habitants, est représentée par onze séminaristes. Il y a grand besoin qu'ils aboutissent un jour au sacerdoce, car ce grand diocèse que constitue la capitale et où travaillent plus de 200 prêtres, ne compte encore qu'une dizaine de prêtres congolais !

« L'originalité du Séminaire Jean XXIII, qui explique sans doute sa création, il y a trois ans, et son extension actuelle, est sa collaboration avec l'Université. Théologiens et philosophes suivent les cours du « Lovanium » pour une part et parfois même, selon des années, pour la totalité de leurs études. Ils préparent ainsi des examens, et, dans un pays en voie de construction comme la République Démocratique du Congo — ne pas oublier « démocratique ! » — participent à l'ardeur de la jeunesse dans la poursuite des études universitaires. Mais, comme on peut le soupçonner, cette situation pose par ailleurs d'autres questions pour ce qui est de la vie du séminariste comme tel. Pour moi, j'ai la charge des cours de philosophie qui se donnent ici.

« Le séminaire est toujours en construction à tous les plans ; et pour l'aménagement matériel nous avons un chantier où s'affairent une trentaine d'ouvriers. Quand la tranche de travaux en cours sera achevée, il est prévu de poursuivre jusqu'à permettre d'accueillir de 100 à 120 séminaristes ; et plus tard encore l'on pense réaliser tout près de « Lovanium » cette fois — car ici nous sommes à 20 kms — un foyer pour les philosophes. Une des visées essentielles aussi pour l'avenir est l'africanisation de la direction du Séminaire. Actuellement nous sommes ici sept prêtres : un Américain U.S.A., deux Canadiens, quatre Français. Donc aucun Congolais pour le moment, ce qui est évidemment une déficience grave. »

● Xavier GODEC, *Brazzaville (Congo)*, partage son temps entre des cours au Petit Séminaire de Brazzaville et un Juvénat des Frères Africains de Monseigneur Mbemba, les deux services du dimanche dans les camps militaires. Le Père Le Duc, d'Henvic, enseigne aussi au Petit Séminaire.

● Philippe PARCHEMINER (*Madagascar*). — « Les deux-tiers des enseignants du Secondaire sont fournis par la France, et à Madagascar on prépare les mêmes examens qu'en France ! L'enseignement donné dans le pays est critiqué par tous comme étant absolument inadapté... Je découvre un peu le sous-développement, et je ne suis pas étonné que de jeunes coopérants, arrivés généreux et idéalistes, s'en retournent blasés. Je découvre aussi la vie de l'Eglise malgache et les nombreuses difficultés auxquelles elle se heurte. C'est au lycée surtout, en discutant avec un certain nombre de jeunes, pas très nombreux, que j'ai appris énormément sur la mentalité, la vie, les aspirations des jeunes du secondaire.

« La communauté où je me trouve est très sympathique : trois Bretons, un Italien, un Malgache. Les dominos sortent souvent de leur boîte et l'on entend même quelques-uns de ces jurons bretons... La « Semaine Religieuse » me permet de garder le contact avec le diocèse ; je vois que ça remue ! »

● *LE PASSAGE, CONCARNEAU.* — Dimanche dernier, *Monseigneur l'Evêque* a consacré la nouvelle église de Ste-Anne du Passage, dessinée par *M. Michel* et ornée de vitraux dûs à *M. de Sainte-Marie* et à *M. l'abbé Thérénê*, recteur. Toute la paroisse était présente, participant avec cœur aux chants, que soutenaient la chorale paroissiale et l'accompagnement de *M. Paul Gargadennec*, organiste de Saint-Martin de Brest. Les anciens recteurs et vicaires et les prêtres originaires de la paroisse concélébraient la messe, au cœur de laquelle, selon une liturgie rénovée, se déroulait la consécration de l'église.

● *BREST.* — *Monseigneur l'Evêque* a présidé le service célébré, en présence des autorités maritimes et civiles, à la mémoire des marins de l'Eurydice.

● *PLOUGOULM.* — *Monseigneur l'Auxiliaire* a béni dimanche dernier le nouveau presbytère de la paroisse de Plougoulm, à l'issue d'une messe en langue bretonne.

● *IMPACTS, revue de l'Université Catholique de l'Ouest.* — Au sommaire : *Problèmes présents des Facultés catholiques* (C[al] Gouyon), *La linguistique et ses conséquences* (M. Lefeuvre), *Félicité de Lamennais et l'Ecole de la Chênaie* (B. Heudré), *Féminité et puritanisme dans « Les Sorcières de Salem » d'Arthur Miller* (A.P. Carton), *Un poète engagé : Alcée de Mytilène* (B.M. Henry), *Actualités, Bibliographie.*

● *« LA BOMBE OU LA VIE », par Jean Toulat ; aux éditions Fayard.* — Le surarmement est moins un facteur de paix que de guerre ; il est une insulte au Tiers-Monde ; l'emploi de l'arme nucélaire serait « un crime contre Dieu et contre l'homme » (Vatican II). L'heure n'est-elle pas venue d'une action inspirée par « le principe évangélique de non-violence », selon l'expression de Paul VI au parlement de Kampala ?

● *LE FOYER SACERDOTAL, 1, rue Jean-Dolent, Paris, 14e* (Tél. 707.41.09), près du Métro Glacière, a été rénové en 1968 ; il offre maintenant 45 chambres, avec ou sans repas.

● A VENDRE — Un lot de bancs d'église (200 places), deux armoires de sacristie, une commode ouvrante à cinq tiroirs pour ornements, deux chandeliers d'autel grande taille, un Christ d'autel en bronge. Tout en bon état. Prix à débattre sur la base d'une expertise de commissaire-priseur. — S'adresser : Ecole Charles de Foucauld, 32, route de Quimper, Brest.

● A vendre *aubes (garçons et filles) pour Communion Solennelle :* 25 francs. S'adresser au Presbytère Saint-Pierre de la Croix-Blanche, 9, square Henri-Cormeau, 49 Angers (Tél. 87-77-11).

● Célibataire homme 30 ans cherche place à tout faire dans communauté ou pensionnat. — S'adresser à la « S. R. » qui tranmettra.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, **BREST** - Tél. 44-17-83

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — **BREST**
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT Concessionnaire exclusif **S. A. DES GARAGES E. TREHONY**
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

AUTO-ECOLE St-CHRISTOPHE
134, rue J.-Jaurès - Tel. 44.59.00 - 63, rue Professeur Langevin, KERBERNIER - **BREST**
KERHASCOËT
Moniteur C.A.P.P. - Diplômé de la Prévention Routière de Montlhéry
Leçons de Code — Leçons de perfectionnement — Prend à domicile
PRÉPARATION RAPIDE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — **QUIMPER**
Diplôme de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplôme de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER **Tél. 95.05.27**

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER **Tél. 95.16.79**

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de **QUIMPER**
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST 99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : **BREST - QUIMPER**
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

A votre service tous les services de la

BNP

banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 — 46, route de Paris - MORLAIX — B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS LAITIERS ET **SURGELÉS**

FROMAGERIE DE KERYVON

29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Nous donnons à nouveau l'itinéraire de la Visite pastorale et de la Confirmation, où quelques modifications sont survenues en dernière heure.

Les Confirmations qui sont faites par Monseigneur l'Evêque sont désignées par (E) ; celles qui sont faites par Monseigneur l'Auxiliaire sont désignées par (A) ; celles qui sont faites par Monseigneur Robert, ancien évêque des Gonaïves, sont désignés par (R).

Visite pastorale avec Confirmation.

— Lundi 6 avril : 10 h., Lopérec (A) ; 14 h. 30, Rosnoën (A).
— Mardi 7 : 9 h. 30, Pont-de-Buis (A) ; 14 h. 30, Quimerc'h (A) ; 17 h., Rumengol (A).
— Mercredi 8 : 10 h., Plomodiern (A) ; 14 h. 30, Saint-Nic (A).
— Jeudi 9 : 10 h., Quéménéven (A) ; 14 h. 30, Ploéven (A).

— Dimanche 12 avril : 10 h., Locronan (A) ; 15 h., Kerlaz (A).
— Lundi 13 : 10 h., Rédéné (E) ; 14 h. 30, Arzano (E).
— Mardi 14 : 10 h., Guilligomarc'h (E) ; 14 h. 30, Locunolé (E) ; 17 h., Baye (E).
— Mercredi 15 : 10 h., Querrien (E) ; 14 h. 30, Tréméven (E).
— Jeudi 16 : 9 h. 30, Clohars-Carnoët (E) ; 14 h. 30, Mellac (E) ; 17 h., Lycée de Quimperlé à Notre-Dame (E).

— Dimanche 19 avril : 10 h., Dinéault (E) ; 15 h., Saint-Ségal (E).
— Lundi 20 : 10 h., Cast (E) ; 14 h. 30, Port-Launay (E) ; 17 h., Saint-Coulitz (E). — 10 h., Saint-Hernin (A) ; 14 h. 30, Spézet (A).
— Mardi 21 : 10 h., Motreff (A) ; 14 h. 30, Cléden-Poher (A).
— Mercredi 22 : 10 h., Poullaouen (A) ; Kergloff (A).
— Jeudi 23 : 10 h., Lannédern (A) ; 14 h. 30, Saint-Rivoal (A).

— Dimanche 26 avril : 10 h., Loqueffret (A) ; 15 h., Brasparts (A).
— Lundi 27 : 10 h., Le Cloître-Pleyben (A) ; 14 h. 30, Lennon (A). — 10 h., Le Trévoux (E) ; 14 h. 30, Saint-Thurien (E).
— Mardi 28 : 10 h., Lothey (A) ; 14 h. 30, Gouézec (A). — 10 h., Melgven (E) ; 14 h. 30, Kernével (E).
— Mercredi 29 ; 9 h. 30, Névez (E) ; 14 h. 30, Moëlan (E).
— Jeudi 30 : 10 h., Pont-Aven (E) ; 14 h. 30, Nizon (E).

— Lundi 4 mai : 9 h. 30, Camaret (E) ; 14 h. 30, Roscanvel (E). — 9 h. 30, Plonévez-du-Faou (A) ; 14 h. 30, Collorec (A).
— Mardi 5 : 10 h., Landévennec (E) ; 14 h. 30, Argol (E) ; 17 h., Trégarvan (E). — 10 h., Landeleau (A) ; 14 h. 30, Saint-Goazec (A).
— Mercredi 6 : Ile d'Ouessant (E). — 10 h., Laz (A) ; 14 h. 30, Leuhan (A).
— Jeudi 7 (Ascension) : Ile Molène (E). — 10 h., Trégourez (A) ; 14 h. 30, Saint-Thois (A).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Dimanche 10 mai : 10 h., Lanvéoc (E) ; 14 h. 30, Telgruc (E).
— Lundi 11 : 10 h., Scrignac (E) ; 14 h. 30, La Feuillée (E) ; 17 h., Berrien (E).
— Mardi 12 : 10 h., Locmaria-Berrien (E) ; 14 h. 30, Plouyé (E) ; 17 h., Bolazec (E).
— Mercredi 13 : 10 h., Brennilis (E) ; 14 h. 30, Botmeur (E) ; 17 h., Saint-Herbot (E).

Confirmation sans Visite pastorale.

Dans les paroisses suivantes, la Visite pastorale aura lieu à une date ultérieure qui sera fixée, après entente, par M. le Vicaire général.

— Mardi 5 mai : 10 h. 30, Châteaulin (R) ; 15 h., Crozon (R).
— Mercredi 6 mai : 10 h. 30, Le Faou (R) ; 15 h., Plonévez-Porzay (R).
— Lundi 11 mai : 10 h. 30, Carhaix (R) ; 15 h., Huelgoat (R).
— Mardi 12 mai : 10 h. 30, Pleyben (R) ; 15 h., Châteauneuf-du-Faou (R).

Les paroisses de l'archiprêtré de Quimper qui ont cette année la Confirmation (sans Visite pastorale) la verront fixer entre le 15 octobre et le 15 novembre ; les dates précises seront communiquées dès que possible.

JOURNÉE MONDIALE DES VOCATIONS

La septième journée mondiale pour les Vocations a été fixée, pour cette année, au 12 avril, troisième dimanche de Pâques.

Cette journée est avant tout une journée de prière. La célébration de cette journée doit donc consister essentiellement en une manifestation communautaire de prière. C'est dans l'assemblée liturgique que cette célébration atteint sa pleine intensité. Il s'agit d'une journée mondiale de prière pour toutes les vocations : sacerdotales, religieuses ou missionnaires, issues de la vocation chrétienne à la sainteté.

Cette journée doit permettre une réflexion prolongée du peuple chrétien sur les problèmes des différentes vocations. Il serait normal que dans toutes les paroisses et communautés, l'on profite de la journée pour proposer aux adultes et aux jeunes une réflexion plus approfondie sur le sacerdoce, la vocation religieuse et la vocation missionnaire.

LOURDES — PÈLERINAGE DU 28 JUIN AU 4 JUILLET

Malades.

Ce pèlerinage pourra emmener 300 malades qui seront hébergés à l'Hôpital N.-D. des Douleurs à Lourdes. Les brancardiers, les infirmières de l'Hospitalité de Lourdes en prennent soin de la gare de départ à la gare de retour. Les malades doivent se munir de linge de rechange, prévoir des matinées et des soirées fraîches.

A Lourdes, les familles peuvent les rencontrer toute la journée, soit à l'Hôpital, soit aux lieux de rassemblement pour les cérémonies.

Pour le séjour à l'Hôpital il est demandé, pour chaque malade, 60 fr., qu'il vaut mieux verser avant le départ.

Les malades pauvres peuvent avoir un **bon de voyage**, qu'ils donneront en contrepartie de leur billet de chemin de fer (un billet qui est à demander comme pour les autres pèlerins). Pour l'obtenir, le prêtre qui s'occupe du malade doit s'adresser à Madame Kerdilès, 17, route de la Gare, Pleyber-Christ. Les 60 fr. pour l'hospitalisation à Lourdes sont à verser quand même.

Les malades nerveux, psychiques, ne peuvent pas être acceptés.

Les malades de plus de 70 ans, non plus.

Les anciens, à partir de 65 ans, bien portants, ou du moins pouvant se déplacer eux-mêmes, n'ayant pas besoin de soins, pourront s'inscrire pour le pèlerinage du mois de septembre.

Les inscriptions des malades, avec leurs dossiers, doivent parvenir au secrétariat du pèlerinage, à l'Evêché, **au plus tard le 22 mai.** On peut, dès maintenant, annoncer les malades et demander les papiers à remplir pour les dossiers.

Ne demandez pas plus de dossiers que vous n'avez de malades pour ne pas bloquer l'inscription des derniers. Le secrétariat ne peut envoyer que 300 dossiers.

Prix des billets.

	1re classe	2e classe
Adultes, sans réduction spéciale	187 F.	131 F.
Adultes bénéficiant d'une carte de réduction de 75 %.....	103 F.	75 F.
Enfants (4 à 10 ans) sans réduction spéciale	103 F.	75 F.
Enfants bénéficiant d'une réduction de 75 %	60 F.	45 F.

Les pèlerins, qui bénéficient d'une carte de réduction de chemin de fer 100 %, verseront 15 F. pour cantique, insigne et les divers frais d'organisation.

Le paiement des billets, de la taxe ci-dessus, des tickets-couchette, du prix du séjour à l'Hôpital, doivent être versés à l'Evêché, avant le départ, par C.C.P. : Secrétariat de l'Evêché de Quimper, 34-80 Nantes ou par chèque bancaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les bons de voyage, donnés aux malades par l'Hospitalité diocésaine, doivent être envoyés à l'Evêché au moment des versements ; ils tiennent lieu du prix du voyage.

Il vaut mieux éviter les versements par caisse.

Couchettes.

Il y aura des voitures couchettes dans tous les trains.

Le ticket couchette S.N.C.F., qui s'ajoute au billet, coûte 30 F. Il est aller-retour.

Les pèlerins qui désirent voyager en couchette doivent se faire connaître avant le 22 mai.

Les « inscriptions générales » devront parvenir à l'Evêché **au plus tard le 15 juin.**

⁂

Pèlerinage de septembre. — La Direction du pèlerinage attire l'attention sur le fait qu'en septembre il y aura, à Lourdes, en même temps : le Finistère, les Côtes-du-Nord, le Morbihan et d'autres pèlerinages, et qu'il est sage de se hâter pour retenir les places dans les hôtels.

PARDON DES MALADES A SAINTE-ANNE LA PALUD

Ce pardon aura lieu le 3 mai et sera présidé par Monseigneur l'Evêque.

La grand-messe sera concélébrée à 10 h. 30. Une cérémonie aura lieu l'après-midi, à 15 h. Elle sera suivie de la procession du Saint-Sacrement avec bénédiction des malades.

Comme d'habitude, l'Hospitalité diocésaine offrira à midi un bouillon, un gâteau, du café. Les malades apporteront les objets utiles. Les malades allongés devront apporter le matériel nécessaire.

Les inscriptions des malades devront parvenir au Secrétariat de l'Hospitalité diocésaine, Monsieur Alain Le Pape, rue La Tour-d'Auvergne, Landivisiau, **le 29 avril au plus tard.**

Il serait souhaitable et heureux que beaucoup de bien portants aident les malades à se déplacer et les entourent à Sainte-Anne. Les malades seront sensibles à cette marque d'amitié et de sympathie.

HONORAIRES DES MESSES

L'indult permettant la conversion des horaires de messes manuelles reçus avant le 15 mars 1970 a été accordé : les prêtres peuvent donc en tenir compte à dater de cette publication.

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Permanences du P. Péron

Morlaix : 9 avril.
Quimper : 16 avril.
Brest : 30 avril.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **MM. Jean-Pierre Bellec** et **Léon Le Meur.**

Jean-Pierre-Marie Bellec, né le 27 janvier 1898 à Saint-Cadou. Etudes à Saint-Pol-de-Léon. Prêtre le 25 juillet 1923. Octobre 1923, professeur à Saint-Yves. Vicaire à Lampaul-Guimiliau. Août 1927, professeur à Saint-Yves. Novembre 1945, recteur d'Henvic. Novembre 1947, recteur de Saint-Marc à Brest. Avril 1948, démissionnaire. Juillet 1948, aumônier de l'école Sainte-Anne à Quimper ; 1951, promoteur et défenseur du lien en plus ; décembre 1955, chanoine honoraire. Septembre 1960, aumônier de la Retraite à Quimper. Octobre 1965, aumônier adjoint de l'école Sainte-Thérèse à Quimper. Juin 1966, se retire à la maison de Kéraudren. Décédé le 23 mars 1970.

Léon-Jean-Marie Le Meur, né le 9 décembre 1884 à Saint-Martin de Morlaix. Etudes à Saint-Pol-de-Léon. Prêtre le 6 janvier 1908. Septembre 1908, professeur à Saint-Vincent. Janvier 1911, professeur à Saint-Pol-de-Léon. 1926, aumônier du Collège Stanislas à Paris ; docteur ès-lettres ; incardiné au diocèse de Paris en avril 1929. Octobre 1935, professeur aux Facultés catholiques d'Angers ; juillet 1936, ré-incardiné au diocèse de Quimper. Octobre 1938, chanoine honoraire. Septembre 1948, aumônier des Filles de la Croix à Brest. Juillet 1955, démissionnaire, se retire à Morlaix. Décédé le 29 mars 1970.

● « La Semaine Religieuse » parait provisoirement tous les quinze jours depuis plusieurs mois. Cette formule semble, à croire le courrier, approuvée par la majorité très large de nos lecteurs. Une difficulté cependant a surgi : on ne sait plus trop à quelle date adresser les communiqués à faire paraître.

● Aussi, les dates de parution de « La Semaine Religieuse » sont fixées désormais au 5 et au 20 de chaque mois (sauf le mois d'août) ; on voudra bien noter qu'une « S. R. » qui sort le 5 du mois ne peut publier aucun communiqué qui ne lui est pas parvenu au plus tard le 2 au matin (tenir compte éventuellement des jours de fermeture de l'Imprimerie qui sont le dimanche et le lundi).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une note de la Commission épiscopale de Liturgie.

LES MINISTRES EXTRAORDINAIRES DE LA COMMUNION

Etre au service de l'Eucharistie pour donner aux fidèles le corps et le sang du Christ est un ministère qui est normalement réservé aux prêtres et aux diacres (can. 845). Le 30 avril 1969, la congrégation des Sacrements a adressé aux Conférences épiscopales une « Instructio de ministris extaordinariis S. Communionis eucharisticae ministrandae » qui élargit cette règle en définissant les modalités selon lesquelles des chrétiens qui ne sont ni prêtres ni diacres pourront être invités, dans certains cas, à donner la sainte communion.

L'épiscopat français a décidé, avec l'accord du Siège apostolique que, là où cela se révèlera opportun, chaque évêque pourrait, dans son diocèse, mettre en œuvre les facultés définies dans cette Instruction.

Celles-ci répondent en effet à des besoins actuels. Dès lors, il a paru utile d'exposer brièvement les raisons qui fondent cette nouvelle manière de faire et de donner quelques directives orientant la mise en pratique des facultés accordées.

1. LA COMMUNION, PARTICIPATION NORMALE AU SACRIFICE DU CHRIST

Lorsque Saint Pie X inaugura le renouveau de la liturgie, il le fit en consacrant plusieurs décrets à la communion fréquente (1905) et à la communion des enfants (1910). Les décrets de S. S. Pie XII sur le jeûne eucharistique et sur les messes du soir poursuivaient le même objectif : convier les fidèles à la table eucharistique. Les prêtres et les fidèles ont compris la portée spirituelle de cette invitation reprise par le Concile Vatican II qui « recommande fortement cette parfaite participation à la messe » qu'est la communion au corps du Christ (Const. lit. n° 55).

Mais, dans un certain nombre de cas, les ministres ordinaires de la communion, prêtres et diacres, ne suffisent plus à répondre aux besoins et aux légitimes demandes des fidèles.

a) A la messe, les fidèles sont parfois très nombreux à communier.

Il est important pour le bon équilibre de la célébration eucharistique que la procession de communion ne dure pas trop longtemps.

Or, dans bien des cas, le prêtre est seul pour donner la communion à des assemblées nombreuses (messes en milieu scolaire, assemblées dominicales de gros bourgs...).

Dans les paroisses où cela est possible, il est fait appel à tous les prêtres disponibles afin que cette partie de la messe ne s'allonge

pas outre mesure. Mais, le dimanche, immobiliser des prêtres uniquement pour donner la communion n'est pas sans inconvénients : ce jour-là, en effet, d'autres activités apostoliques peuvent réclamer la présence du prêtre.

Enfin, dans les grands rassemblements (Congrès, Pèlerinages...), le nombre des prêtres sur la présence desquels les organisateurs peuvent compter est souvent insuffisant.

b) Les malades désirent communier plus souvent.

Les malades et, en général, les fidèles qui sont absolument empêchés d'assister à la célébration eucharistique de la communauté, expriment leur désir de recevoir l'Eucharistie. Ainsi, ils peuvent être fortifiés par la présence du Seigneur, se sentir à la fois unis à cette communauté et soutenus par l'amour de leurs frères. Ceux d'entre eux qui ne peuvent s'associer, le dimanche, qu'à la messe retransmise par la radio ou la télévision, aimeraient que leur sanctification du dimanche trouve son accomplissement dans la communion.

Par ailleurs, il est fait un devoir aux pasteurs de « veiller à ce qu'on offre fréquemment, et même tous les jours, surtout dans le temps pascal, la possibilité de recevoir l'Eucharistie aux malades et aux personnes avancées en âge » (Instruction sur le Culte du Mystère eucharistique, n° 40).

Les prêtres, quelle que soit l'importance qu'ils attachent à la visite et au réconfort des malades, des personnes âgées ou handicapées, sont souvent dans l'impossibilité de satisfaire pleinement à ces requêtes, d'accomplir entièrement ce devoir (cf. Décret sur le ministère et la vie des prêtres, n° 6).

c) Des communautés sans prêtres souffrent d'être privées de la communion.

Le cas le plus fréquent, dans notre pays, est celui de communautés de religieux non prêtres ou de religieuses. Lorsqu'il n'y a pas de prêtre au service de la communauté, il arrive qu'en semaine, l'éloignement ou d'autres circonstances font qu'il est impossible à cette communauté ou à certains de ses membres de participer à la messe et d'y communier.

Il arrive aussi qu'en raison de la diminution du nombre des prêtres, et malgré les efforts de regroupement des assemblées dominicales, des communautés locales (dans les villages de montagne, par exemple) ne puissent vraiment pas, certains dimanches, participer à la messe.

Dans l'un et l'autre cas, il arrive que ces communautés se rassemblent, écoutent ensemble la parole de Dieu et y répondent par la prière. Il serait bon qu'elles puissent aussi se nourrir de l'Eucharistie, en union aux messes qui se célèbrent trop loin d'elles pour qu'elles puissent s'y rendre.

Archives diocésair. s d Quimper et Léon

2. DES MINISTRES EXTRAORDINAIRES

Devant ces difficultés, différentes Conférences épiscopales ont interrogé le Siège apostolique. Celui-ci, s'appuyant sur l'expérience acquise par la mise en pratique, depuis quelques années, d'indults particuliers en la matière, a rédigé l'Instruction citée au début de cette note.

a) Des laïcs pourront donner la communion.

L'Instruction établit que, sous la responsabilité de l'évêque, les personnes choisies pour cela pourront rendre à la communauté le service de donner la communion dans les cas suivants :

— Chaque fois que fait défaut le ministre mentionné au canon 345 (prêtre ou diacre) ;

— Chaque fois que ce ministre ne peut donner la communion à cause d'un empêchement venant de sa mauvaise santé, de son âge avancé ou de son ministère pastoral ;

— Chaque fois que le nombre des fidèles qui viennent recevoir la cocmmunion est tel que la célébration de la messe se prolongerait exagérément.

b) Cette pratique a déjà existé dans l'Eglise.

Confier à d'autres personnes que des prêtres ou des diacres la responsabilité de porter et donner la communion n'est pas une innovation. Sans parler des circonstances exceptionnelles et douloureuses qui ont justifié jusqu'à nos jours ce recours aux laïcs (persécutions, déportation, captivité, etc.), cette pratique a connu un usage paisible jusqu'au VIII[e] siècle dans la vie des communautés chrétiennes, en particulier pour la communion des malades.

c) Elle a pour but d'aider le prêtre, ministre du sacrifice eucharistique.

Dans l'assemblée réunie pour célébrer l'eucharistie, le prêtre a sa fonction propre où s'exerce le sacerdoce ministériel auquel il a été ordonné : « Il est à la tête de l'assemblée comme tenant la place du Christ, il préside à sa prière, il lui annonce le message du salut, il s'associe le peuple dans l'offrande du sacrifice à Dieu le Père par le Christ dans l'Esprit-Saint » (Présentation générale du Missel romain, n° 60). C'est à lui qu'il revient de consacrer le pain et le vin au corps et au sang du Christ pour les partager entre tous.

Inviter, dans les cas prévus, un membre de la communauté à donner la communion est une application de ce que le décret conciliaire sur l'apostolat des laïcs, numéro 24, prévoyait d'une manière générale : « Il arrive que la hiérarchie confie aux laïcs certaines charges touchant de plus près aux devoirs des pasteurs : dans l'enseignement de la doctrine chrétienne, par exemple, dans certains actes liturgiques et dans le soin des âmes. » Ainsi, grâce à ces ministres extraordinaires, est assuré un meilleur service de la communauté.

A l'issue de la messe et en lien direct avec celle-ci, les ministres extraordinaires pourront porter à tel malade ou infirme une part du

pain consacré, leur permettant ainsi de participer réellement à l'assemblée où ils n'ont pu être présents.

Il y a enfin les cas où, en raison du manque de prêtres, des assemblées réunies pour le dimanche, pour une fête ou pour d'autres circonstances, ne peuvent célébrer la messe. Dans ce cas, « on développera la célébration sacrée de la parole de Dieu, au jugement de l'ordinaire du lieu, sous la présidence d'un diacre ou même d'un laïc qu'en recevra le mandat » (Instr. « Inter œcumenici » n° 60). Si les participants de cette assemblée désirent recevoir le corps du Christ, et il n'y a pas de diacre, la personne qui préside pourra désormais être habilitée également à distribuer la communion grâce à la sainte réserve que le prêtre lui aura confiée.

3. DIRECTIVES PRATIQUES

Partager à ses frères le corps du Christ constitue pour tout chrétien une raison supplémentaire de vivre selon la foi et d'exprimer celle-ci dans l'acte même de son ministère. Ceci est vrai pour le prêtre et le diacre, cei est vrai également pour le ministre extraordinaire de la communion, qu'il soit religieux ou laïc, homme ou femme.

En acceptant cette fonction les uns et les autres se mettent humblement au service de l'assemblée. La personne du ministre ne devrait jamais faire écran entre le Seigneur qui se donne en nourriture et le baptisé qui, en s'approchant de l'eucharistie, répond à cet appel du Seigneur.

En aucun cas, les fidèles désignés ne sauraient être des enfants. Et, pour exercer leur ministère, ils seront dans la tenue que l'on aura jugée la plus adaptée.

Deux modes de désignation.

Selon les lieux et les personnes, les besoins de chaque communauté quant au service de l'eucharistie peuvent être fort divers. C'est à chaque évêque dans son diocèse qu'il revient de régler l'exercice des facultés accordées par le Siège apostolique.

Pour permettre de trouver des solutions adaptées à chaque cas particulier, deux modes de désignation des ministres extraordinaires peuvent être utilisés.

a) **Désignation pour une circonstance déterminée (« ad actum »).**

Pour les paroisses et communautés où cela apparaît nécessaire, l'évêque peut permettre aux prêtres responsables d'une assemblée de désigner une ou plusieurs personnes pour accomplir « ad actum » la fonction de ministre extraordinaire de la communion. Ainsi, s'il s'agit d'aider le prêtre à donner la communion à une assemblée trop nombreuse, le ou les ministres choisis par le prêtre s'approchent de l'autel un peu avant la communion ; leur désignation est signifiée par un rite bref, ils aident le prêtre à donner la communion, puis retournent à leur place dans l'assemblée.

Archives diocés[illegible]nes de Quimper et Léon

Il en est de même pour les personnes qui peuvent se trouver désignées pour aller porter la communion à telle personne de leur famille ou de leur voisinage.

b) Désignation à caractère permanent.

Dans d'autres cas, il pourra être utile que le ministre extraordinaire assure cette fonction de façon habituelle et soit donc désigné non plus pour telle circonstance, mais de façon permanente (pour la durée fixée par l'évêque). C'est en particulier le cas du ministre appelé à donner habituellement la communion dans une communauté sans prêtre et où ce service ne peut être assuré par un diacre. En effet, ce ministre reçoit une responsabilité plus grande vis-à-vis de la Réserve eucharistique qui lui est confiée. D'autre part, il lui reviendra, dans bien des cas, de diriger la prière et la célébration de la Parole au cours de laquelle sera donnée la communion.

Dans ce cas, le prêtre responsable de cette communauté devra recourir à l'Ordinaire en exposant les raisons qui fondent sa demande. La personne qu'il propose, nommée par l'Evêque pour cette fonction, ayant pu profiter d'une certaine formation, reçoit mandat au cours d'une célébration par un rite de désignation. Il convient en effet que la responsabilité déléguée à ce ministre extraordinaire de l'Eucharistie, religieux ou laïc, homme ou femme, soit marquée par un rite et soit ainsi reconnue par la communauté qui en sera bénéficiaire.

Il importe que la mise en œuvre de ces facultés nouvelles pour notre temps ne se fasse que progressivement, en tenant sans cesse compte des enseignements de l'expérience. Les prêtres qui auront reçu pouvoir de déléguer des ministres extraordinaires de la communion devront signaler régulièrement à leur Ordinaire les résultats de leur expérience. Ils auront soin également de rester en contact avec la Commission diocésaine de pastorale liturgique pour une nécessaire coordination des efforts dans ce domaine.

Les modalités d'application de cette Note seront publiées ultérieurement. Pour aider à la rédiger, il serait souhaitable que — dès à présent — les paroisses et communautés fassent connaître à leur Vicaire général les cas où la mise en pratique de la distribution de la communion par d'autres que des prêtres serait souhaitable sans plus attendre.

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 5 avril, 2e dimanche de Pâques. Lundi 6, L'Annonciation du Seigneur. Mardi 7 à vendredi 10, de la férie. Samedi 11, S. Léon le Grand. Dimanche 12, 3e dimanche de Pâques. Lundi 13, de la férie. Mardi 14, S. Justin. Mercredi 15 à samedi 18, de la férie. Dimanche 19, 4e dimanche de Pâques.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Joseph Cloarec*, de Sizun. *Mme Vve Prigent*, du Juch. *Mère Thérèse-Jésus*, des Religieuses Augustines de Morlaix. *Mme Roger Mazurié*, de Brest. *Mme Abiven*, de Guipavas.

La session nationale des jeunes prêtres aumôniers A. C. G.

Quatre-vingt-trois jeunes prêtres — moins de dix ans de sacerdoce — se sont réunis en session d'Action Catholique Générale : ils venaient en particulier des régions Nord, Ouest et Centre-Est, et aussi du Sud-Ouest. Il est intéressant de noter que les participants étaient également aumôniers à la base d'autres mouvements d'Action Catholique : J.O.C. (18), *C.M.R.* (4), *A.C.O.* (15), *A.C.I.* (10), *M.R.J.C.* (3), *J.E.C.* (4). *— Voici le témoignage de l'un d'eux.*

Prêtre depuis quatre ans dans une paroisse ouvrière de X., je suis chargé plus spécialement d'un quartier dit « bourgeois » et finalement des milieux indépendants d'un secteur de Mission ouvrière regroupant trois paroisses, je suis aumônier depuis trois ans d'une équipe d'A.C.G.F. regroupant une dizaine de femmes de milieu plutôt bourgeois. J'ai toujours été frappé par le dynamisme de ces femmes, d'ailleurs relativement jeunes, et par la volonté de « faire quelque-chose » qu'elles manifestent. Pourtant, peut-être à cause du contexte, je me suis posé bien des questions au sujet de cette équipe et finalement au sujet de l'A.C.G. On en entend tellement, et de toutes les couleurs !

La perspective d'une *Session de formation organisée par l'A.C.G. a donc retenu mon attention*. Enfin, l'A.C.G. donnait l'impression de bouger, et de vouloir la formation de « ses » aumôniers !... encore que j'ai toujours été séduit par les moyens que le mouvement met à notre disposition.

Que dire au retour de cette Session ?

D'abord ma très grande satisfaction. Satisfaction quant au climat de fraternité... et de recherche qu'a été pour l'ensemble des prêtres présents cette rencontre de Poissy. Satisfaction aussi devant la disponibilité, le dynamisme... et la recherche également de l'équipe nationale.

J'appréhendais un peu les carrefours : on en a tant à « subir » qui ne mènent pas toujours (ou souvent) à grand-chose. Le climat a fait que j'y ai beaucoup appris. A entendre le témoignage des uns et des autres, venant de toutes les régions de France, *il ne m'est plus possible de penser que l'A.C.G. n'est que le parent pauvre de l'Action Catholique*, comme beaucoup la présentent ou la souhaitent. J'ai découvert que l'A.C.G. œuvre en fait à d'authentiques engagements avec cette note « spécifique » ; au sein même des divergences, dans le respect des situations et des mentalités diverses, des personnes de milieux très divers vivent la « Fraternité ». On finissait par ne plus y croire, or nous l'avons entendu, nous l'avons touché du doigt.

Je sortais d'une rencontre d'aumôniers d'A.C.O. sur « la lutte des classes ». Loin de renier ce qui y fut dit, j'ai compris beaucoup mieux (et cela correspond tellement à la Mission que je crois être celle de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Eglise) que, tout en reconnaissant toutes les divergences qui existent entre les hommes, la Fraternité peut être et doit être recherchée, car elle correspond finalement à un besoin et à une recherche de tout homme. *Aucun mouvement ne peut plus avoir la prétention de répondre à tous les besoins spirituels et apostoliques des chrétiens.* C'est banal sans doute, et pourtant ce fut pour moi une grande découverte. Nous risquons tous plus ou moins confusément le sectarisme, ou le cléricalisme qui en est souvent très proche. Reconnaissons enfin qu'il y a des vocations diverses au sein du même Peuple de Dieu. J'espère l'avoir mieux compris pour aujourd'hui et... pour demain...

L'avenir se dessine dans les profondes transformations ou mutations qui s'opèrent autour de nous dans la société : accroissement de la population, déplacement de la population dans le sens campagne-ville par suite de l'urbanisation, migrations pour le travail et les études, transformation de l'agriculture avec les problèmes humains qui en découlent, extension et complexité des relations humaines, existence de nouveaux centres de relations et d'intérêt, professionnels, culturels, sociaux, économiques. Ces mutations affectent toutes les catégories sociales : ouvriers, ruraux, artisans, commerçants, techniciens ou cadres, jeunes ou adultes.

Ces réalités humaines marquent les hommes et jouent par rapport à leur accueil de la foi. Il n'est pas possible d'en faire abstraction si nous voulons que l'Eglise soit effectivement manifestée. Nous devons constater qu'il faut beaucoup de souplesse et d'ouverture aux institutions ecclésiales pour ne pas être en retrait par rapport aux hommes tels qu'ils vivent. Trop souvent, dans cette approche des hommes, nécessaire pour le cheminement de la foi, nous faisons des choix arbitraires inspirés par ce que nous pouvons connaître d'eux tels qu'ils nous apparaissent dans l'Eglise, non par mauvaise volonté, mais par inadaptation ou faute de moyens. La paroisse garde assurément sa valeur, notamment comme communauté eucharistique de base, mais tout ne peut pas y être fait...

La prospective ne consiste pas à décider de l'avenir mais à « juger ce que nous sommes à partir de l'avenir ». Ce qui revient à dire qu'une évolution des mentalités — disons tout simplement une conversion — est nécessaire. Il faudrait en effet sortir davantage de nos problèmes internes, d'une certaine vision trop étroite ou trop cloisonnée de nos institutions. Sans rejeter ce qui garde sa valeur et donc sa raison d'être, il est nécessaire de s'accorder sur les tâches essentielles d'évangélisation, de telle sorte que le « vrai de la foi » éclaire le « vrai de la vie » des hommes. C'est là qu'apparaît la valeur d'un travail en commun, en équipe sacerdotale de secteur...

Mgr VIAL, évêque de Nantes.

LES PÈRES DE L'ÉGLISE PARLENT DE PAQUES

Où trouver des écrits des Pères choisis pour les chrétiens d'aujourd'hui ?

— collection « Les écrits des Saints », aux éditions du Soleil Levant, Namur : monographies nombreuses.

— collection « Eglise d'hier et d'aujourd'hui », aux éditions Ouvrières, Paris : monographies diverses.

— collection « Chrétiens de tous les temps », aux éditions du Cerf : Pères et écrivains spirituels.

— collection « Lettres Chrétiennes ICTUS », aux éditions Grasset : présentation plus dense.

— collection « Sources Chrétiennes », aux éditions du Cerf : éditions savantes, avec le texte original et sa traduction face à face.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MÉLITON DE SARDES (VERS 190)

HOMÉLIE PASCALE

...Dieu, le Christ revêtit l'homme, et il souffrit pour un souffrant, il fut lié pour un vaincu, il fut jugé pour un condamné et enseveli pour un enseveli, et il ressuscita d'entre les morts, et il vous crie ces paroles :

Qui plaidera contre moi ? Qu'il vienne ! C'est moi qui ai délivré le condamné, c'est moi qui ai vivifié le mort, c'est moi qui relève l'enseveli. Qui me conteste ? C'est moi, dit le Christ, c'est moi qui ai aboli la mort, qui ai vaincu l'ennemi, qui ai piétiné l'enfer, qui ai lié le fort, qui ai ravi l'homme au plus haut des cieux, c'est moi, dit-il, le Christ.

Venez donc, vous tous les peuples d'hommes qui étiez englués dans le mal, recevez le pardon de vos péchés. Car je suis votre pardon, je suis la Pâque du salut, je suis l'agneau égorgé pour vous, je suis votre [eau lustrale], je suis votre lumière, je suis votre Sauveur, je suis votre résurrection, je suis votre roi. Je vous emporte vers le faîte des cieux. [je vous ressusciterai là,] je vous montrerai le Père éternel, je vous ressusciterai de ma main droite.

Tel est celui qui fit le ciel et la terre, qui au commencement pétrit l'homme, qui par la Loi et les Prophètes s'annonça, qui d'une vierge prit chair, qui sur le bois fut crucifié, qui en terre fut déposé, qui d'entre les morts ressuscita, et qui monta au plus haut des cieux et s'assit à la droite du Père et a puissance de tout juger et de tout sauver.

Par lui, le Père a créé tout ce qui existe, depuis le commencement jusque dans l'éternité. C'est lui qui est l'alpha et l'oméga, c''est lui qui est le commencement et la fin, commencement indicible et fin incompréhensible, c'est lui qui est le Christ, c'est lui qui est le roi, c'est lui qui est Jésus, c'est lui le Chef, c'est lui le Seigneur, c'est lui qui ressuscita d'entre les morts, c'est lui qui s'assit à la droite du Père ; il porte le Père et par le Père il est porté. A lui la gloire et la puissance dans les siècles. Amen.

AMBROISE DE MILAN (339-397)

TU ES MON FILS ; JE T'ENGENDRE AUJOURD'HUI (*Psaume* 2, *v.* 7)

« Tu m'as accueilli à cause de mon innocence ; tu m'as établi en ta présence à jamais. Béni soit le Dieu d'Israël à jamais, Amen, Amen. » Celui qui est sans faute ne cause de tort à personne, ne commet de faute contre personne Aussi le Christ qui est sans péché, sans aucune malice, est-il ici désigné par l'autorité de l'Ecriture divine. C'est donc ce qui est indiqué ici, quand il dit : « C'est à cause de mon innocence que tu m'as accueilli. » Quelle réception est désignée ici ? Car nous lisons ailleurs : « Tu m'as reçu du sein de ma mère. » Puisqu'il est né absolument pur de toute union comme elle se passe dans la génération humaine,

lui qui est né de l'Esprit et de la Vierge, telle est la raison pour laquelle le Père l'a accueilli ; aucune souillure n'ayant terni cette naissance ; le Père l'a accueilli quand il est ressuscité, parce qu'aucune faute ne l'a souillé. Il est retourné vers le Père sans la moindre tache, vers le Père dont il était sorti absolument pur lors de sa descente sur la terre. Aussi le Père lui dit-il : « Tu es mon Fils, je t'engendre aujourd'hui » ; autrement dit : je reconnais en toi le privilège de celui que j'ai engendré, qu'aucune tache du péché n'a pu souiller. Tu as vécu parmi les pécheurs, tu as pris sur toi leurs péchés à tous, tu es devenu malédiction pour tous ; mais aucun contact avec le péché n'a pu t'atteindre. Tu as vécu parmi les pécheurs comme tu l'aurais fait parmi les anges ; tu as vécu devenir la terre ce qu'est le ciel, afin d'enlever sur la terre aussi le péché. Je t'engendre aujourd'hui, je prends en toi ma complaisance. Tu as montré que tu es mon Fils, toi qui as accompli en tout la volonté de ton Père. Je t'engendre aujourd'hui, toi en qui je reconnais la lumière de mon Fils immaculé ; tu étais à moi hier, tu l'es aujourd'hui ; tu le seras dans tous les siècles. Il n'existe en toi aucune nuit, parce que tu es entièrement lumière. Le psaume dit avec justesse qu'il est affermi à jamais en présence du Père : il est toujours auprès du Père ; il est vraiment devant le Père ; il est « la splendeur de la gloire du Père, l'image de sa substance » ; de même que le Père prend sa complaisance dans le Fils, ainsi le Fils bénit-il le Père ; car le Père honore le Fils, et le Fils honore le Père.

AUGUSTIN D'HIPPONE (354-430)

LA PRÉSENCE DU CHRIST (*sur Luc,* 24/13-31)

Vous avez entendu tout à l'heure que le Seigneur Jésus, après avoir ressuscité des morts, rencontra en chemin deux de ses disciples qui discutaient de ce qui s'était passé, et leur dit : *Quelles sont les paroles que vous échangez ainsi ? Vous êtes tout tristes*, etc. Or, ce récit n'apparaît que dans l'évangile de Luc. Marc y fait une brève allusion, disant qu'il apparut à deux disciples qui étaient en chemin, mais il ne rapporte pas les propos que ceux-ci tinrent au Seigneur, ni la réponse que leur fit celui-ci.

Que nous apporte donc cette lecture ? Une grande nouvelle, si nous savons l'entendre. Jésus parut : il se montrait à leurs yeux mais ne se laissait pas reconnaître. Le Maître cheminait avec eux, et il était lui-même leur chemin. Mais eux n'étaient pas encore en chemin ; Jésus les rencontra tout à l'écart.

Quand il était avec eux, avant sa mort, il leur avait tout annoncé : qu'il souffrirait, qu'il mourrait, et le troisième jour, qu'il ressusciterait. Mais sa mort leur fit perdre la mémoire. Ils étaient si bouleversés de le voir cloué en croix, qu'ils oublièrent sa prédiction, n'attendirent pas sa résurrection, ne retinrent pas sa promesse. *Nous espérions*, disaient-ils, *que ce serait lui qui délivrerait Israël*. O disciples, vous espériez ! Et à présent vous n'espérez plus ? Le Christ vit, et l'espérance est morte en vous ! Oui, le Christ vit. Mais le Christ vivant a trouvé mort le cœur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de ses disciples. Il a paru à leurs yeux et ne leur est point apparu. Il a été à la fois visible et caché. Car s'il s'était laissé voir, comment les disciples eussent-ils entendu sa question et y eussent-ils répondu ? Il cheminait avec eux, comme un compagnon, et il était leur guide ! Ils le voyaient très bien, mais ils ne le reconnaissaient pas. *Leurs yeux étaient empêchés de le reconnaître*, dit le texte. Ils n'étaient pas empêchés de le voir, mais ils étaient empêchés de le reconnaître.

Eh bien, frères, quand le Seigneur s'est-il fait reconnaître ? A la fraction du pain. En nous, il n'est point de trouble : nous rompons le pain et nous reconnaissons le Seigneur. Il ne s'est laissé reconnaître qu'ici, pour nous, qui ne devions pas le voir dans la chair, et qui, pourtant, devions manger sa chair. O toi, qui que tu sois, qui crois en lui, toi qui ne porte pas en vain le nom de chrétien, toi qui n'entres pas au hasard dans l'Eglise, toi qui écoutes la parole de Dieu dans la crainte et l'espérancec, rassure-toi, en ce partage du pain. L'absence de Dieu n'est pas une absence. Aie foi, et il est avec toi, quoique tu ne le voies pas. Les disciples, eux, quand le Seigneur les aborda, n'avaient pas la foi. Ils ne croyaient pas qu'il eût ressuscité, ils n'espéraient pas qu'on pût ressusciter. Ils avaient perdu la foi. Ils avaient perdu l'espérance. Ils marchaient, morts, avec un vivant, ils marchaient, morts, avec la vie. Avec eux marchait la vie. Mais en leur cœur, nulle vie n'était renée.

Et toi, désires-tu la vie ? Imite les disciples, et tu reconnaîtras le Seigneur. Ils lui ont offert l'hospitalité. Le Seigneur semblait résolu à poursuivre sa route, mais ils l'ont retenu. Et lorsqu'ils sont arrivés au terme de leur voyage, ils lui ont dit : *Reste avec nous, car le jour tombe.* Retiens l'étranger, si tu veux reconnaître ton Sauveur. L'hospiptalité leur a rendu ce que le doute leur avait pris. Le Seigneur s'est manifesté dans la fraction du pain. Apprenez où chercher le Seigneur, où le posséder, où le reconnaître : en mangeant. Instruits de cette vérité, les fidèles comprennent mieux le sens de ce texte que ceux qui n'y sont pas initiés.

Le Seigneur s'est laissé reconnaître et après cette reconnaissance, il a disparu pour toujours. Les disciples l'ont perdu de corps lorsqu'ils l'ont tenu avec la foi. Le Seigneur a quitté corporellement toute son église et il est monté au ciel, afin que la foi se fortifie. Car si tu ne crois qu'en ce que tu vois, où est la foi ? Mais si tu crois sans le secours de tes yeux, quelle ne sera pas ta joie lorsque tu verras ! Fortifions notre foi ; la vue nous sera rendue. Il viendra celui que nous ne voyons pas, il viendra, frères, il viendra...

PIERRE CHRYSOLOGUE (+ 450)

LA PÊCHE DE L'ÉGLISE (*sur Jean*, 21, 4-8)

Après cette Passion dont le tumulte a surpris la terre, effrayé le ciel, étonné les siècles et désolé l'enfer, le Seigneur vient au bord de la mer et il aperçoit ses disciples errant en pleine nuit, sur les flots obscurs. Le soleil a fui : ni la lueur de la lune ni les étoiles ne sauraient calmer l'angoisse de cectte nuit. Fondue dans l'ombre, la terre rend aveugles

les yeux et les esprits, et il n'est plus possible de gagner les rivages de la foi ni le port de la vie, ni même de venir secourir les hommes en mer.

Comme le jour venait, dit l'évangile. *Jésus parut sur le rivage, mais les disciples ne savaient pas que c'était Jésus...* Le monde tout entier était jeté dans la confusion et ne doutait pas que la mort du Créateur ne l'eût replongé dans les ténèbres primordiales et dans l'antique chaos. Mais soudain, dans la lumière de sa résurrection, le Seigneur ramène le jour et rend au monde son visage familier. Il vient ressusciter avec lui et dans sa gloire tous les êtres qu'il a vus si tristement abattus.

Comme le jour venait : l'évangéliste exprime là la fin de la ténébreuse agonie du Seigneur ; *Jésus parut sur le rivage :* il vient rétablir le monde dans ses anciennes limites, dissiper le doute, apaiser la tempête, calmer le désordre, raffermir en sa propre immobilité les fondements de la terre, qui avaient été si brusquement ébranlés. Et il vient rendre au monde toute sa ferveur envers son maître.

Comme le jour venait, Jésus parut sur le rivage. C'est d'abord pour ramener son église, où, jouets des flots amers, errent les disciples, à la fermeté de la foi. Il les a trouvés privés de foi, dépossédés de leur force d'homme, et il les blâme en les traitant d'enfants : *Enfants, n'avez-vous rien à manger ?* Il y a là Pierre, qui l'a renié, Thomas qui a douté, Jean qui a fui ; aussi ne leur parle-t-il pas comme à de vaillants soldats mais comme à des enfants apeurés ; et comme il ne les trouve pas encore prêts au combat, il les invite à manger comme des tout-petits : *Enfants, n'avez-vous rien à manger ?* Ainsi son humanité les rappellera à la grâce, le pain à la confiance, la nourriture à la foi ; ils ne croiraient point en effet qu'il est ressuscité avec son corps s'ils ne le voyaient se plier à toutes les exigences de la vie, et manger. Voilà pourquoi celui qui est l'abondance de tous les biens demande à se nourrir. Il mange lui-même le pain, car il a faim, non d'aliments, mais de l'amour des siens. *Enfants, n'avez-vous rien à manger ? Ils lui répondirent : non.* Que possédaient-ils, eux qui n'avaient pas le Christ, quoiqu'il se tînt au milieu d'eux, et ne voyaient pas encore le Seigneur, quoiqu'il parût devant eux ? *Mais les disciples ne savaient pas que c'était Jésus.*

Il leur dit : jetez le filet à droite de la barque et vous trouverez. Il les remet à droite : le trouble de sa mort les avait déportés sur la gauche. *Ils le jetèrent et ils ne pouvaient plus le tirer tant il y avait de poissons.* Ils ont jeté le filet à droite, ils l'ont jeté du côté viril, mais ces enfants n'ont pas encore assez de force pour le tirer ; ils sentent pourtant, d'après le poids, ils sentent, dis-je, que les poissons ont obéi à l'appel de leur maître et que cette pêche n'est point due à la simple habileté d'un homme.

Alors le disciple que Jésus aimait, dit à Pierre : c'est le Seigneur ! Celui qui est aimé voit le premier ; l'amour porte sur toutes choses un regard plus aigu et celui qui aime sent toujours avec plus de vivacité *Quand Pierre eut entendu :* quelle gêne rend l'esprit de Pierre si lent et l'empêche de reconnaître Jésus le premier, comme il l'avait déjà fait ? Où est ce témoignage singulier qui lui faisait s'écrier : *Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant !* Où est-il ? Pierre s'était réfugié chez Caïphe, le souverain sacrificateur des Juifs. Il avait entendu sans peine le chuchotis d'une servante, mais il tarda à reconnaître son seigneur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quand il eut entendu que c'était le Seigneur, il se ceignit de sa tunique, car il était nu. Que c'est étrange, mes frères ! Lorsque le Seigneur est découvert, Jean ôte sa robe et Pierre est surpris nu. C'est que la fuite avait vêtu Jean, et la trahison avait dépouillé Pierre. Que c'est étrange, mes frères, que c'est vraiment étrange ! Il entre nu dans la barque, et se jette tout habillé à la mer ! L'innocence n'est jamais nue, le coupable se dissimule toujours sous un voile. Ainsi, tel Adam, Pierre aujourd'hui désire après sa faute, cacher sa nudité. Tous deux, avant de pécher, n'étaient vêtus que d'une nudité sainte.

Il se ceignit de sa tunique et se jeta à la mer. Il espérait que la mer laverait ce vêtement sordide qu'était la trahison. Il se jeta à la mer. Il voulait revenir le premier, lui qui avait été investi des plus hautes charges. Il se ceignit de sa tunique ; car il devait se ceindre de l'agonie du martyre, selon les paroles du Seigneur : *Un autre te ceindra et te mènera où tu ne voudras pas.*

Les autres disciples vinrent avec la barque, traînant le filet plein de poissons, car ils n'étaient éloignés de terre que d'environ deux cents coudées. Les autres viennent avec la barque, en traînant leur filet plein de poissons. Ils ramènent avec eux, avec force peines, l'Eglise jetée dans les vents du monde ; c'est elle que ces hommes emportent dans le filet de l'évangile, vers les clartés du ciel, et qu'ils arrachent aux abîmes, pour la conduire auprès du Seigneur...

● *ME VOICI, SEIGNEUR (LIVRE POUR LA PRIÈRE), un volume de 268 pages, aux éditions Mame-Fayard, collection « ISPC-Ecole de la Foi ». 16, 50 fr.* — Un livre de prière pour les enfants des catéchismes. La présentation est moderne et jeune. Les prières, adaptées à cet âge, sans mièvrerie ni infantilisme, relient l'enfant — en même temps qu'à Dieu — au monde qui l'entoure ou dont il entend parler dans ses illustrés ; la mise en page de la liturgie de la Messe est remarquable ; celle de l'année et des jours d'un chrétien jeune, aussi : « C'est la rentrée... C'est bientôt Noël... C'est Noël... Pâques est arrivé... La joie de Pâques continue... C'est la fête des mères... Un bébé naît... Nous allons au cimetière..., etc... » Un choix de cantiques termine le livre. Sans majorer les mots : un grand pas dans les moyens d'éducation de la foi et de la prière.

● *LA VILLA Ste-ANNE*, 23 rue Edouard-Guinel, 49 - Angers (Tél. 41/87.24.75), publie le programme de ses retraites 1970 pour les foyers, les hommes, les jeunes, les fiancés... Pour les prêtres, elle annonce :
— du mardi 7 au jeudi 16 juillet (abbé M. Guilbaud).
— du lundi 7 au mercredi 16 septembre (P. Henri Le Sourd, p.s.s.).

● Mission Catholique, Nanga Eboko (Sud Cameroun), recherche trois jeunes filles désirant consacrer deux années au Développement du Cameroun, à la Mission Catholique de Nanga Eboko. Jeunes filles de plus de 20 ans ayant soit Monitorat d'Enseignement Ménager, soit Brevet Professionnel (couture), soit aide familiale rurale, soit animatrice rurale, soit aide ménagère. — S'adresser à : Religieuses, Mission Catholique, B.P. 10, Nanga-Eboko (Sud Cameroun).

NOS PRÊTRES A L'EXTÉRIEUR

● *JOURNÉE MISSIONNAIRE DE LA PENTECOTE.* — La Pentecôte, c'est la fête de l'envoi universel de l'Esprit-Saint qui fait de tous les baptisés des témoins du Christ « jusqu'aux extrémités de la terre » (Acte I, 8). C'est pourquoi, en 1934, Pie XI décida que cette fête serait désormais une « Journée Missionnaire », tout en la confiant plus spécialement aux malades.

Le Service Missionnaire des Malades a édité une image spéciale à distribuer à cette occasion. Il suffit d'écrire au Service Missionnaire des Malades, 5, rue Monsieur, Paris, 7e, en indiquant la quantité désirée. Il est seulement demandé de couvrir, si possible, les frais d'impression et d'envoi (C.C.P. Service Missionnaire des Malades, Paris 20-998-15).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. — DANS LES DIOCÈSES DE FRANCE

Réunion des « *parisiens* ». C'est désormais une « tradition » : Monseigneur l'Evêque réunit autour d'une table tous nos confrères qui résident Paris et environs pour leurs études ou leurs fonctions. Presque tous ont pu répondre à l'invitation, heureux de se rencontrer et de rencontrer leur Evêque. Climat de détente et de joie.

● *MICHEL PAVEC*, Lacroix-Falgarde, au diocèse de Toulouse. — Il nous a quitté depuis 1945, mais les confrères ne l'ont pas oublié, qui vont sur le Midi pendant l'été et qui font escale chez lui. Lui non plus n'oublie pas le diocèse ; et cette année, en venant s'associer à ses camarades du cours pour leurs noces d'argent sacerdotales, il a pu constater qu'il était « rectorable », mais lui est « curé » depuis longtemps ! « Comment oublier son diocèse ? C'est tellement spontané quand la pensée et le cœur demeurent tournés vers le berceau de notre foi et de notre vocation. La séparation et la connaissance d'autres régions nous font mieux apprécier ce que nous devons à notre diocèse, à travers notre paroisse et notre famille. »

Il a la joie d'avoir pour voisin — à 10 km — le *Père Larnicol*, ancien directeur au Séminaire Français de Rome, aujourd'hui aumônier au Refuge Notre-Dame de la Charité. La Bretagne n'est pas absente de cette communauté : la supérieure est de Rennes, la sous-supérieure de Saint-Malo. Par ailleurs cinq religieuses de Kermaria sont aux études chez les Dominicains de Toulouse et passent volontiers par Lacroix-Falgarde, pendant qu'une équipe de Monfortains bretons vient d'arriver, les uns en ville, d'autres à la campagne.

● *L'ÉQUIPE DE VEAUGUES*, dans le Berry, voit son champ d'action s'étendre ; l'Archevêque de Bourges vient de leur confier, en plus du secteur de Veaugues, la ville de Sancerre (2 700 habitants), sous-préfecture et archiprêtré. Nous sommes au centre d'un vignoble réputé, et la confrérie de Saint-Vincent des Vignerons a brillamment fêté son saint patron le 18 janvier. *Adrien Léon*, déjà remplacé par *Yves Goachet*, vient de rentrer après plus de trois ans de « campagne ». *Yves Caroff* et *Armand Laot* résideront à Sancerre pendant que *Yves Goachet* tiendra le secteur de Veaugues. Armand est surtout chargé du C.E.S. de Sancerre et des jeunes de la zone. Tous trois se retrouvent le soir à Veaugues pour le dîner et les échanges. Le travail en secteur s'organise toujours mieux ; les religieuses y prennent une part active, pendant que le laïcat est plus lent à se mettre en route. A souligner que de bonnes réunions de préparation au mariage se tiennent régulièrement à Veaugues.

Notre équipe s'est bien implantée dans le pays et a gagné l'estime du clergé local ; la preuve en est qu'*Yves Caroff* a été désigné par les prêtres comme coordonnateur de la pastorale dans la zone, un des neuf coordonnateurs qui se partagent les deux départements.

● *JEAN-YVES PRIOL* s'est rapproché du pays, il est désormais administrateur de Tennié, paroisse de 1 017 habitants en région plus

chrétienne, non loin de la route de Bretagne, non loin aussi du camp de Conlie où il pourra méditer sur l'aventure de l'Armée de Bretagne en 1871.

● *ANDRÉ DIVERRÈS*, vicaire à Saint-Laurent du Var (Nice), affermit sa convalescence au soleil de Provence. La paroisse compte 18 000 habitants et seulement un curé et un vicaire ! 10 % de pratique religieuse ; 50 % des enfants d'âge scolaire suivent les catéchismes. « On n'est plus à Lannilis ! » Il se fait aider par des dames catéchistes pour les 300 enfants qui lui sont confiés. Ici aussi le travail en commun se poursuit : réunions de secteur, réunions de zones. Il s'intéresse à la fédération des Bretons de Nice et rencontre des temps en temps *Christian Moal* et *Christian Kerboul*. « Nous parlons de toutes les nouvelles du diocèse. »

● *JACQUES GENTRIC*, administrateur de Claret (Basses-Alpes), se dépense dans un secteur très étendu avec ses sept paroisses, partagées entre les diocèses de Digne et de Gap.

● *FRANÇOIS MILIN*, à Lauzac dans la Charente, travaille désormais en liaison plus étroite avec les confrères de Cognac. Comme tant d'autres de nos prêtres à l'extérieur il suit avec intérêt l'évolution du diocèse.

● *YVES BELLEC* est désormais à Port-Vendres, en pleine « Côte Vermeille » dont le climat sec convient parfaitement à sa santé. Comme il se doit, il s'occupe beaucoup de la Fraternité des Malades qui progresse sous son impulsion. Le dimanche il dessert le centre de thalassothérapie de Collioure et une vieille église romane aux environs de Banyuls-sur-Mer.

● *JEAN IRRIEN*, vicaire à Morsang-sur-Orge, dans la banlieue parisienne, commence à voir plus clair dans une pastorale différente de celle de Saint-Renan. Il ne peut que se féliciter de faire partie d'une équipe sacerdotale où l'appartenance à des écoles spirituelles aussi diverses que le « Prado » et les « Eudistes » n'empêchent pas — pas plus que la variété des tempéraments — un travail d'équipe et une entente vraiment fraternelle.

Il est chargé du quartier Sainte-Bernadette, quartier ouvrier, quartier dortoir, quartier cosmopolite. Beaucoup d'indifférence religieuse mais climat sympathique. Peu de pratiquants, pas de militants, mais les possibilités ne manquent pas.

● *PIERRE DOLOU*, à l'Institut Saint-Jean de Saint-Quentin, est professeur de français et de latin à temps complet en classe de Première et de Seconde. Il y assure également les cours d'enseignement religieux. « C'est un type d'établissement sensiblement différent de nos collèges diocésains par son recrutement, son esprit et sa pédagogie. Excellente

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ambiance fraternelle chez le corps professoral ecclésiastique. » Tous ses jeudis sont consacrés aux études supérieures à l'université d'Amiens où il prépare une maîtrise.

● *FRANÇOIS TRAON* occupe un poste de demi-repos comme aumônier au Petit Castelet, à Tarascon-sur-Rhône. Il est heureux de l'accueil qui lui a été réservé par la communauté, mais son état de santé l'inquiète toujours un peu.

● *LES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'ANGERS : Paul de Surgy, Claude Gélébart, Goulven Laurent, Paul Potard,* sont aux prises avec l'avenir incertain de l'Université. Ils constituent une véritable fraternité où *Monseigneur Quélen* trouve aussi sa place. Paul Potard ne chôme pas : en plus de ses heures d'enseignement des mathématiques à la Catho, il donne des cours de math. dans une institution de Segré — le virus de l'enseignement secondaire ne l'a pas quitté —. Il assure encore trois heures de catéchèse dans ce même établissement et vient d'accepter l'aumônerie des Guides.

● *AU PRADO, A LYON, Jean-Yves Ollivier* se consacre toujours à l'année de formation des « pradosiens ». Il a été rejoint en septembre dernier par *Joseph Bescond* et *Louis Merle*. Il s'agit d'une année très exigeante centrée sur la prière, l'étude de l'Evangile et une généreuse vie d'équipe. Par ailleurs les uns font du ministère, d'autres vont au travail comme c'est le cas pour Louis Merle.

● *JEAN BERTHOU* est un de ceux qui n'ont pas pu répondre à l'invitation de Monseigneur l'Evêque à Paris ; ses fonctions l'appellent dans tous les coins de France. Quel est l'avenir des patronages ? Ici aussi querelle des institutions ! Restera cependant l'animation des chrétiens qui œuvrent dans le secteur « loisirs » en sociétés neutres ou laïques. La Fédération prépare un document à ce sujet.

● *FRANÇOIS PLOUIDY* n'est pas allé très loin se reposer de sa fatigue. Il a entrepris une année de « recyclage » à l' « Institut de Culture et Promotion » à Vannes. Nous le retrouverons en juillet prochain.

● *JEAN FALC'HUN* a changé de résidence. Après quatre mois au presbytère Saint-Marcel, dans un quartier trépidant, il a préféré rejoindre la campagne plus favorable aux études : au Petit Val, 2, avenue Albert Pleuvry, 94 - Sucy-en-Brie, comme aumônier en second d'une communauté, à 45 minutes de métro de la Catho. Son départ de Saint-Marcel en cours d'année n'aura pas posé beaucoup de problèmes, il y reste 7 prêtres, 1 diacre et de nombreuses aides occasionnelles pour 800 pratiquants.

Quelques changements d'adresse ont eu lieu depuis la publication de l'Ordo 1970. Ainsi :

Joseph Lichou, Unidad Agricola de Turén, Calle 2 n° 51, Portugesa (Venezuela).

Xavier Godec, Mission centrale Procure, B.P. 117, Brazzaville (Rép. du Congo).

Joseph Bernard, Jardim Novo Mundo, C.P. 824, Goiania, Goias (Brésil).

Yves Saout, B.P. 20 30, Yaoundé (Cameroun).

● *RÉCITAL D'ORGUE (Couperin, Daquin, Bach, Dupré), par le chanoine Louis Aubeux, organiste de la cathédrale d'Angers, aux orgues de l'Abbaye de Landévennec.* — Dans la moderne église abbatiale un orgue aux lignes simples se détache sur le mur du fond, au-dessus de l'autel. L'organiste de la cathédrale d'Angers, aux goûts classiques, joue successivement : deux versets de la Messe à l'usage des Couvents de F. Couperin, le Noël en sol ultra-célèbre de L. Cl. Daquin, trois chorals de J. S. Bach (« O homme, pleure sur tes lourds péchés... », « Dans une douce joie... », « En toi la joie »), et Cortège et Litanie de M. Dupré. Ce disque intéressera de nombreux amateurs d'orgue et les amis de Landévennec. En vente à l'Abbaye.

● *SUR TOUTE CHOSE, disque 45 t. Studio SM 17 A - 346. Musique d'Henry Veysseyre, texte de Jean-Louis Barois. Chorale et orchestre, dir. G. Devred.* — Les textes de Jean-Louis Barois sont guidés par le souci de faire résonner aujourd'hui les paroles de l'Ecriture (« Hommes, écoutez... ») ; ils sont rarement quelconques. La musique d'Henry Veyssière est, comme l'on dit, « rythmée » et se présente comme une harmonisation voix-orchestre. « Sur toute chose », l'un des quatre chants enregistrés ici, ferait *un bon chant pour la Pentecôte* ; signalé à l'attention des chorales, avec refrain facile pour la foule (fiche K 78, éditions SM). On trouvera en outre « Tu es avec nous », « Pourquoi regarder le ciel », « La lumière s'est levée « (qu'on peut déjà relever pour la Noël prochaine).

● *DIEU EST AMOUR, disque 45 t. Studio SM 17 A - 302. Musique et texte de Dominique Ombrie, John Littleton et les Bardanes à l'orgue M. Godard.* — Les cantiques de D. Ombrie se reconnaissent entre les autres : on trouvera ici « Dieu est amour » (D 116), « Tout vient de toi » (C 66), « Le Seigneur nous unit » (O 15), « Seigneur Jésus tu es vivant » (J 16), et surtout celui sur lequel nous voudrions attirer l'atetntion, « Tu es le pauvre » (H 73), inspiré de Philippiens 2/7 : les paroisses et communautés devraient l'inscrire à leur répertoire de base.

● *SAVOIR VIEILLIR ET SOURIRE, par Berthe Bernage. Un volume de 186 pages. Aux éditions Mame.* — De courts chapitres sur les souvenirs et les événements de la vie pour mieux jouir et tirer profit du « troisième âge ». C'est très simple, mais d'inspiration littéraire. « Donnez-moi la sérénité d'une âme qui, survivant à ses passions, remplit et couronne sa vie dans le calme, et conçoit le germe et les principes de la vie éternelle ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *JOURNAL DE LA VIE « AUJOURD'HUI LA BIBLE »*, 17, rue de la Trémoille, 75 - Paris, 8e, communique :

Poursuivant le travail commencé et, espérons-nous, le perfectionnant au fil des numéro, nous venons de mettre notre « JOURNAL DE LA VIE - AUJOURD'HUI LA BIBLE » *en vente chez tous les marchands de journaux*. Cela depuis le n° 7 du 15 mars.

Bien des personnes, en effet, se plaignaient d'avoir des difficultés à se procurer notre revue.

Nous souhaitons évidemment que soit portée à la connaissance de tous cette possibilité offerte d'acheter facilement et numéro par numéro le JOURNAL DE LA VIE.

● *« DOCUMENTS CATÉCHÉTIQUES », publication trimestrielle, Editions Mame. Un cahier 9,80 fr. ; l'abonnement annuel, 35 fr. (C.C.P. Paris 65.00).* — Continuant la série sur *« l'homme et son développement »*, le cahier 42/43 est consacré à l'âge adulte et à la vieillesse et se propose d'aider les éducateurs des enfants à donner une image vivante de la foi qui se traduit par des actes, particulièrement des œuvres de la charité. Un cahier de 16 pages pour les textes, et 32 photographies.

● *L'AMITIÉ, CETTE ACCUSÉE (un long procès, une riche histoire), par Eella Bouet-Dufeil : Aux éditions du Centurion.* — Dix ans de documentation, deux ans et demi de rédaction, c'est ce qu'a coûté à Ella Bouet (biographe de « Marguerite Bourcet, mon amie »), aidée par son mari, Jean-Marie Dufeil (journaliste), l'histoire de l'amitié... de la harpe de David à la guitare de Brassens.

Que ce travail n'ait jamais été réalisé jusqu'à ce jour a été la première surprise de l'auteur. La deuxième fut de constater qu'au cours des âges les hommes ont, sans relâche, intenté contre l'amitié un véritable procès. Et sa recherche l'a amenée à cette autre constatation inattendue : que deux hommes dominent actuellement la question ; deux hommes de la seconde moitir du XIXe siècle, nés à deux années d'intervalle, venus des antipodes sociologiques, religieux, culturels et dont les destins ne se croisèrent pas : Sigmund Freud et Charles de Foucauld.

● *LITURGIE DE LA MESSE, L'ordinaire de la messe des Abbayes de Saint-André, Hautecombe, Clervaux, sous la direction de Thomas Nève. Aux éd. du Centurion et Brépols.* — Dans un format commode : 10,5 × 15,5, 64 pages sur papier vélin. Prix 2,80 fr. — Voici l'ensemble des textes de la messe d'après les nouveaux rites. Les brèves introductions et Guides du Pères Thomas Nève aident les chrétiens à comprendre l'événement que constitue l'Eucharistie pour la communauté et pour chacun.

● *LE SECTEUR PASTORAL ABLON-VILLENEUVE-LE-ROI* cherche pour l'été prochain : en juillet, un prêtre (logé à Villeneuve-Le-Roi) ; en août, deux prêtres (logé l'un à Ablon, l'autre à Villeneuve). Ces paroisses sont à 15 minutes du Centre de Paris (Orsay ou S. Michel) par le train. Pour aider aux messes du dimanche et assurer en semaine la messe du matin. Ecrire au P. Fischer, 2, rue de l'Eglise, 94 - Ablon-sur-Seine.

Choix de chants pour le Temps Pascal

Les chants signalés par un astérisque se trouvent dans toutes les éditions récentes des manuels paroissiaux, ainsi que dans le « Nouveau Missel des Dimanches ».

I. — *Chants d'entrée*

I 7 Au seuil de la tombe (connu).
*I 13 Le Seigneur est ressuscité (connu).
I 15 Au matin dans la clarté (connu).
*I 25 O toi qui dors (mérite d'être appris).
*I 33 Terre entière (bien connu).
*I 36 Chrétiens, chantons (bien connu).
I 93-2 Pourquoi chercher parmi les morts (mérite d'être appris – texte de grande valeur.

II. — *Chants de Communion.*

*I 13 Le Seigneur est ressuscité (Cf. supra).
*I 25 O toi qui dors (Cf. supra).
*I 33 Terre entière (Cf. supra).
BS 82 Pain véritable (connu).

III. — *Hymnes après la Communion*

I 7 Au seuil de la tombe (Cf. supra).
I 8 Nous vous chantons, Ressuscité (connu).
I 25 O toi qui dors (Cf. supra).
*I 33 Terre entière (Cf. supra).
*I 36 Chrétiens, chantons (Cf. supra).
*I 45 Souviens-toi de Jésus-Christ (mérite d'être appris).
I 47 Dieu règne (mérite d'être appris - exécution délicate).
X 11 Seigneur, tu as vaincu la mort (appelle normalement la chorale).
D 130 Frères, si nous avons cherché (texte de grande valeur – trois mélodies).
BS 82 Pain véritable (Cf. supra).

ASCENSION

*J 1 Le Christ est monté près de Dieu (connu).
J 7 Le Seigneur est monté aux cieux (peut rendre service).
J 16 Seigneur Jésus, tu es vivant (mérite d'être appris).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PENTECOTE

I. — *Chants d'entrée*

K 31 Souffle de vie (connu).
K 32 et K 65 Esprit, toi qui guides (texte intéressant - deux musiques).
K 78 Esprit de Dieu (Sur toute chose) (chant « rythmé »).

II. — *Acclamations avant l'Evangile*

K 70 a Viens, Esprit du Seigneur (chant « rythmé »).
K 70 b Esprit-Saint, remplis nos cœurs (chant « rythmé »).

III. — *Hymnes après la Communion*

K 31 Souffle de vie (Cf. supra).
K 32 ou K 65 Esprit, toi qui guides (Cf. supra).
*K 38 Nous chanterons pour toi (coup. 14 et 15) (connu).
K 79-1 Ouvrez vos cœurs (mérite d'être appris).

● *LES PRÉFACES DE LA LITURGIE (tome II, huit nouvelles préfaces, Anaphores, Pater), par Monseigneur L. Soubigou. Un volume aux éd. Lethielleux.* — Huit nouvelles préfaces promulguées, trois nouvelles prières eucharistiques, le canon romain autorisé en langue moderne, un texte œcuménique du « Notre Père » ont conduit Mgr Soubigou — ancien Vice-Recteur de l'Université Catholique d'Angers, et au dire de Dom Th. Maertens « l'un des auteurs spirituels qui ont le plus marqué maintes générations sacerdotales, à la fois par sa compétence et son sens liturgique » (« Paroisse et Liturgie » 1967, 2) — à adjoindre à son premier volume sur les préfaces (LES PRÉFACES DANS LA LITURGIE, éd. Letheilleux) un second tome.

Pour que le prêtre « puisse goûter ces diverses (préfaces et)anaphores dans leur teneur originelle (le latin) dont les adaptations en langue moderne ne livre qu'une partie des richesses et des allusions savoureuses », Mgr Soubigou nous donne pour chaque pièce étudiée le texte latin, sa traduction officielle en français et les variantes ; il nous montre, par exemple, que le texte français de la nouvelle préface I des dimanches, nous oriente non plus vers un appel de vocation, mais vers le passage des ténèbres à la lumière. Un commentaire, sorte de prédication, farcie de références bibliques essaie de mettre en valeur les thèmes principaux. Une bibliographie détaillée fournira l'occasion de développer, sur un point ou sur un autre, ses connaissances bibliques, théologiques, spirituelles, connaissances qui ne pourront qu'aider à une meilleure compréhension de la liturgie « source première et indispensable à laquelle les fidèles doivent puiser un esprit vraiment chrétien. » (« De sacra liturgia, n° 14)

Y. Chereau (dans « Impacts » n° 4,
revue de l'Université Catholique de l'Ouest)

● *MOYENS DE COMMUNICATION DE MASSE ET PASTORALE, Compte rendu du Congrès de l'Union des Œuvres à Strasbourg (8/11 avril 1969). Collection « Recherches Pastorales » des Editions Fleurus, 184 pages ; 16,40 F.* — Qu'un milliard d'hommes aient pu suivre simultanément la première marche sur la lune, est un fait de communication révélateur d'une puissance nouvelle et d'une influence déterminante sur l'homme et sur les hommes.

Qu'il soit leader d'opinion, qu'il détienne une responsabilité sociale, qu'il soit « animateur » dans l'Eglise, l'homme d'action ne peut pas ne pas s'interroger. L'objectif de cet ouvrage est de lui proposer un instrument d'analyse et un projet d'action personnelle et collective.

Qui possède cette puissance nouvelle de communication peut aliéner ou libérer l'homme. Quels sont donc les liens entre cette puissance et les divers pouvoirs qui agissent sur l'homme ?

Ce livre est la résultat d'un long travail collectif sur les masses media. Il comporte une triple garantie, celle des experts qui ont collaboré à sa préparation, celle du bureau d'études pastoral de l'Union des Œuvres, celle des congressistes de Strasbourg qui ont contribué à sa mise en œuvre définitive.

● 1er *MARS : NOUVEAU « PÈLERIN »*. — Après le lancement de POMME D'API et de NOTRE TEMPS, après la transformation de LA CROIX, Bayard-Presse entreprend de renouveler LE PÈLERIN. Le 1er mars a vu une amélioration très sensible de son contenu et de sa présentation. Entre autres choses, il convient de souligner l'apport que constituera pour ses pages familiales, la collaboration de l'équipe du « Club des Parents » de POMME D'API. Pour la première fois aussi, des équipes de prêtres en paroisse participeront à la rédaction de ses pages de vie chrétienne.

La transformation du PÈLERIN vient appuyer les objectifs que s'est toujours fixé ce magazine familial de grande diffusion (2.412.000 lecteurs de tous âges) : apporter, sans « l'intellectualisme » qui le couperait d'un très large public, une culture véritable et une réflexion chrétienne sur la vie des hommes et le monde d'aujourd'hui.

Pour tout renseignement : écrire à L. Jubien - Diffusion Pèlerin, 5, rue Bayard, Paris, 8e.

● *SEMAINES SOCIALES DE FRANCE.* — La prochaine session des Semaines Sociales de France aura lieu à Dijon, du 1er au 5 juillet 1970. Elle aura pour thème : *Les pauvres de la société riche.* — Pour tous renseignements et toutes suggestions, s'adresser au Secrétariat permanent des Semaines Sociales de France, 16, rue du Plat, 69 - Lyon (2e), Tél. (78) 37 22 12.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 5 - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, BREST - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Ceramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif
S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

AUTO-ECOLE St-CHRISTOPHE
134, rue J.-Jaurès - Tél. 44.59.00 - 63, rue Professeur Langevin, KERBERNIER - BREST
KERHASCOËT
Moniteur C.A.P.P. - Diplômé de la Prévention Routière de Montlhéry
Leçons de Code — Leçons de perfectionnement — Prend à domicile
PRÉPARATION RAPIDE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

OPTIQUE
IIII
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kereon — QUIMPER
Diplôme de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole, etc...** — **Contreplaqués** (okoumé - chêne - acajou) **et tous panneaux de particules**
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848

ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

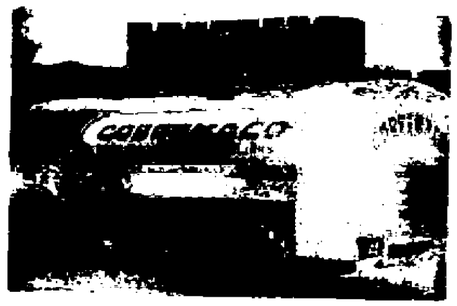

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Brest, **BREST** - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Visite pastorale et Confirmation
Permanences des Vicaires Généraux
Notification des Confirmations
Direction de l'Enseignement religieux
Service des Communautés religieuses

Ordonnance de Mgr l'Evêque
sur la distribution de la Communion

Pour mieux comprendre le Sacerdoce
dans l'effervescence de ce temps
Pastorale des Gitans
Mois de Marie et Lectionnaire

Nouvelles et lectures
Livres-cadeaux religieux

N° 4 222 (85e année) — 20 avril 1970

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170.000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle) - Tél. 33.09.10

A votre service
tous les services de la

BNP

banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 — 46, route de Paris - MORLAIX — B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS
LAITIERS ET SURGELÉS

FROMAGERIE
DE
KERYVON

29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

— Dimanche 19 avril : 10 h., Dinéault (Mgr l'Evêque) ; 15 h., Saint-Ségal (E).

— Lundi 20 : 10 h., Cast (E) ; 14 h. 30, Port-Launay (E) ; 17 h., Saint-Coulitz (E). — 10 h., Saint-Hernin (Mgr l'Auxiliaire) ; 14 h. 30, Spézet (A).

— Mardi 21 : 10 h., Motreff (A) ; 14 h. 30, Cléden-Poher (A).

— Mercredi 22 : 10 h., Poullaouen (A) ; 14 h. 30, Kergloff (A).

— Jeudi 23 : 10 h., Lannédern (A) ; 14 h. 30, Saint-Rivoal (A).

— Dimanche 26 avril : 10 h., Loquefféet (A) ; 15 h., Brasparts (A).

— Lundi 27 : 10 h., Le Cloître-Pleyben (A) ; 14 h. 30, Lennon (A). — 10 h., Le Trévoux (E) ; 14 h. 30, Saint-Thurien (E).

— Mardi 28 : 10 h., Lothey (A) ; 14 h. 30, Gouézec (A). — 10 h., Melgven (E) ; 14 h. 30, Kernével (E).

— Mercredi 29 : 9 h. 30, Névez (E) ; 14 h. 30, Moëlan (E).

— Jeudi 30 : 10 h., Pont-Aven (E) ; 14 h. 30, Nizon (E).

PERMANENCES DES VICAIRES GÉNÉRAUX

A partir du 27 avril, M. le vicaire général Le Prat tiendra une permanence **chaque lundi, de 9 à 12 h., à la Maison de la Retraite de Lesneven.**

NOTIFICATION DES CONFIRMATIONS

On voudra bien envoyer directement à la paroisse du baptême les notifications de la confirmation des enfants baptisés **dans le diocèse.**

Pour les notifications à envoyer **dans les autres diocèses,** le Secrétariat de l'Evêché accepte de se charger des expéditions.

Sur les notifications, comme dans les listes de confirmés, il faut veiller à noter avec exactitude le lieu et la date du baptême (ne pas se contenter d'indiquer la ville, ou même le diocèse... voire le pays ; ne pas confondre date de naissance et date de baptême...).

Pour les enfants relevant des services de la Population, la notification **doit** être envoyée à l'évêché.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Préparation à la Communion Solennelle.

La Direction de l'Enseignement Religieux, 9, rue du Frout, Quimper, tient à la disposition des animateurs de retraite de Communion Solennelle les mêmes documents que les années passées, à savoir :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1°) Dossier complet du prédicateur : « **Animation de retraite et Cérémonial** » (7 F. 80) donnant la pédagogie et le contenu de la retraite.

2°) Extrait du dossier complet : « **Travail sur le carnet** » **(1 F. 50).** Supplément destiné aux collaborateurs du prédicateur pour le travail sur le carnet.

3°) **Trois affiches murales** (3 F. les trois), une pour chaque journée de retraite.

4°) Carnet de l'enfant : « **Ma retraite de Communion Solennelle** » (1 F. 40), sous pochette plastique transparente contenant : le carnet imprimé, une planche d'images et une planche de textes évangéliques.

5°) « **Parents chrétiens et Communion Solennelle** » (0,50 F.), brochure pour la réflexion des parents.

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Les Religieuses de l'Adoration de Quimper peuvent accueillir des Religieuses d'autres congrégations à leurs deux retraites d'été :

— **2-11 août** par le Père de Beaumont, s. j., de Vannes.

— **27 août-5 septembre** par le Père Quinsat, d'Angers.

Prière de s'inscrire directement : 31, rue de la Providence à Quimper.

● *UN APPEL A TOUS CEUX QUI UTILISENT « PRIÈRE DU TEMPS PRÉSENT ».* — Quelques mois se sont écoulés depuis la parution de « Prière du temps présent ». Cet ouvrage comportait, aux pages 591 et 592, un ample questionnaire, invitant les utilisateurs à faire connaître :

— leurs réactions devant les nouveautés (souplesse, structure, éléments nouveaux),

— leurs souhaits pour l'avenir,

— leurs suggestions positives.

Le Centre National de Pastorale Liturgique attire notre attention sur l'importance de ce questionnaire et l'intérêt du dialogue qu'il doit instaurer.

Les réponses devraient être adressées au plus tôt soit à M. l'abbé Floc'h. Evêché, Quimper, soit directement au C.N.P.L., 4, avenue Vavin, 75 - Paris (6e).

● *RETRAITES DE 30 JOURS :* du 3 août, 19 heures, au 2 septembre, 9 heures, par le Père Varillon, au Châtelard, 69 - Francheville-le-Haut (Rhône) ; et du 5 juillet, 20 heures, au 5 août, matin, par le Père Laplace, à la Villa Manrèse, Clamart, 5, rue Fauveau - 92 (Hauts-de-Seine).

POUR MIEUX COMPRENDRE LE SACERDOCE...

dans l'effervescence du temps

Nous avons déjà en mains le Message de Paul VI pour la journée des Vocations. Voici un texte de M. l'abbé Frétellière, chargé du secrétariat de la Commission épiscopale du clergé.

Des vérités « toutes simples et fort classiques » sur le sacerdoce. Il importe de ne pas les perdre de vue dans l'effervescence du temps. Elles s'ordonnent autour de points essentiels étroitement liés : sacerdoce de Jésus-Christ, sacerdoce des baptisés, sacerdoce du prêtre dans l'Eglise.

Qu'est-ce qu'un prêtre ? Prêtre pour quoi faire ? Qu'est-ce qui distingue le prêtre du laïc ? Qu'est-ce que cela veut dire concrètement être prêtre aujourd'hui ? Que seront les prêtres demain ?

Autant de questions d'actualité qui dénotent une incertitude, une inquiétude, une insécurité. Et pourtant on a rarement autant écrit sur le prêtre, on a rarement autant parlé de lui. Mais, à en croire certains « ça ne passe pas », « ça ne résout rien », et même « ça brouille tout ».

Les quelques paragraphes qui vont suivre n'ont évidemment pas la prétention d'éclairer toute la question. Je voudrais simplement et modestement rappeler quelques vérités élémentaires, mais, à mon sens, fondamentales, et qui doivent immanquablement jalonner notre réflexion sur le prêtre, car elles sont l'expression de la foi de l'Eglise depuis des siècles. Et je pense que tout le monde, dès le départ, est au moins d'accord sur ce point : *seule la foi peut nous révéler profondément et pleinement ce qu'est le prêtre.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UN SEUL SACERDOCE : CELUI DE JÉSUS-CHRIST

La première vérité qu'il nous faut toujours avoir à l'esprit, c'est que le sacerdoce dans l'Eglise ne peut se comprendre qu'en référence à Jésus-Christ, car il n'y a fondamentalement qu'un seul prêtre, Jésus-Christ, un seul sacerdoce, celui de Jésus-Christ.

Seul en effet, il fait véritablement le lien entre Dieu et les hommes, et ceci d'une manière unique puisque par son Incarnation il unit dans sa personne la nature divine et la nature humaine. Dès qu'on parle du Sacerdoce du Christ, on est amené à se référer aussitôt au mystère de son Incarnation, et aussi au mystère de la Rédemption qui lui est lié, car, non content de faire dans sa personne le lien entre Dieu et les hommes, *Jésus a voulu s'offrir lui-même au nom de l'humanité.* Il s'est offert librement pour le salut de tous, en esprit filial et fraternel : « *Ma vie nul ne la prend, c'est moi-même qui la donne.* » — « *Père, non pas ma volonté, mais la tienne.* » — « *Je remets mon âme entre tes mains.* » — « *Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis* », et c'est là « *la plus grande preuve d'amour* ».

C'est ainsi que, dans sa mort et sa résurrection, le Christ a véritablement parachevé l'œuvre sacerdotale qui prend sa source dans son Incarnation. « *Il retourne vers son Père* » avec toute son humanité, en même temps qu'il fait pleinement partager aux hommes la vie même de Dieu.

TOUT BAPTISÉ PARTICIPE AU SACERDOCE DU CHRIST

Mais précisément parce qu'il fait partager aux hommes la vie même de Dieu, en leur donnant de communier à sa mort et à sa résurrection par le baptême, il leur donne part du fait même à son sacerdoce. Saint Pierre, dans sa première Epître au chapitre second, écrit aux premiers chrétiens : « *Vous-même, comme pierres vivantes, prêtez-vous à l'édification d'un édifice spirituel, pour un sacerdoce saint, en vue d'offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus-Christ...* » Car « *vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis pour annoncer les louanges de Celui qui nous a appelés des ténèbres à son admirable lumière* ».

Ainsi le Seigneur a voulu que tous ceux qui participeraient à « l'onction » de son Incarnation par le baptême constituent *un peuple tout entier sacerdotal,* car le baptême, en même temps qu'il nous donne part à la vie divine, nous fait membres d'un corps, membres d'un peuple, et c'est ce corps tout entier, ce peuple tout entier qui est sacerdotal (cf. Vatican II, Presbyterorum ordinis, n° 2).

Tous les baptisés, solidairement, communautairement, ont donc part au sacerdoce du Christ. C'est là une vérité première qu'il est bon d'élucider davantage, car il nous faut l'avoir toujours à l'esprit, si nous voulons comprendre le sacerdoce du prêtre.

Mais qu'est-ce donc, concrètement, que le sacerdoce des baptisés ?

Il faudrait relire ici les numéros 10, 11 et 34 de « Lumen Gentium », et le n° 2 de « Presbyterorum ordinis ». Il est frappant de constater que la description des prérogatives du sacerdoce des baptisés s'ordonne toujours autour de deux pôles qui sont d'ailleurs inséparables.

D'une part, de par leur sacerdoce, les fidèles ont grâce et mission pour « *offrir à Dieu des sacrifices spirituels* ». Ils doivent « *s'offrir eux-mêmes* », « *offrir, par toutes leurs activités, autant de sacrifices spirituels* » (LG n° 10), « *toutes leurs activités, leurs prières et leurs entreprises apostoliques, leur vie conjugale et familiale, leurs labeurs quotidiens, leurs détentes d'esprit et de corps, s'ils sont vécus dans l'Esprit de Dieu, et même les épreuves de la vie, pourvu qu'elles soient patiemment supportées, tout cela devient offrandes spirituelles agréables à Dieu par Jésus-Christ, et dans la célébration eucharistique ces offrandes rejoignent l'oblation du Corps du Seigneur pour être offertes en toute piété au Père. C'est ainsi que les laïcs consacrent à Dieu le monde lui-même, rendant partout à Dieu dans la sainteté de leur vie un culte d'adoration* » LG 34.

D'autre part, toujours au nom même de leur sacerdoce, les fidèles doivent « *proclamer les merveilles de Dieu* », « *porter témoignage du Christ sur toute la surface de la terre* », « *porter le témoignage d'une vie sainte* » LG 10. Il faudrait relire ici de nombreux textes conciliaires notamment sur la vocation apostolique et missionnaire de tout chrétien baptisé.

Presbyterorum ordinis, au n° 2, rend bien compte, en une formule simple, de cette double finalité du sacerdoce des baptisés. C'est « *l'accueil conscient, libre et reconnaissant des hommes à l'œuvre de Dieu accomplie dans le Christ ; c'est le rayonnement de cette œuvre à travers toute leur vie* ». Ajoutons, pour être complet, que c'est ensemble, communautairement, que les baptisés doivent accomplir cette double mission, puisque celle-ci leur est donnée en vertu de leur appartenance au peuple de Dieu.

Le Christ vit aujourd'hui son sacerdoce à travers le peuple des baptisés.

Lorsque nous parlons du Sacerdoce du Christ, nous allons tout droit et tout de suite au cœur même de son Mystère d'Incarnation et de Rédemption. De même, parlant du sacerdoce des baptisés, nous allons jusqu'à ce qui parachève en fin de compte toute leur recherche et leur action. Certes, au nom même du Salut et de la Résurrection du Christ, tout baptisé a autant et plus que quiconque la mission et le devoir de travailler à améliorer la création, d'œuvrer pour le bien de l'homme, de l'humanité tout entière. Mais il ne faut pas oublier qu'il porte aussi en lui cette aptitude et cette grâce d'aller au-delà des apparences, de ce qui est bien, beau, grand et bon, pour reconnaître et accueillir tout ce visible comme l'œuvre que Dieu accomplit dans le Christ Créateur et Rédempteur, pour reconnaître et accueillir au-delà du visible l'œuvre de l'Esprit du Christ réalisée sans cesse parmi nous. Et cet accueil, le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

baptisé, de par son sacerdoce, le fait librement, consciemment, dans l'action de grâce. C'est cela la vraie grandeur du chrétien. C'est aussi cela qui fait que, *même s'il réagit ni mieux ni plus mal que les autres quand il vit les valeurs d'honnêteté, de fraternité, de conscience professionnelle, de solidarité, en fait il vit toutes ces valeurs comme des dons de Dieu dans le Christ.* Et, dans toute la mesure du possible, il témoigne autour de lui de sa conviction que ce sont des dons de Dieu dans le Christ et donc que c'est au Père, par le Christ, que doit aller finalement la louange et la reconnaissance des hommes.

Le Sacerdoce du Christ n'est donc pas un fait du passé. C'est un fait toujours actuel, toujours présent, toujours efficace et qui s'exprime par des millions de bouches et de cœurs dans l'Eglise à longueur de siècles, parachevant ainsi l'œuvre de la Rédemption aujourd'hui. Car finalement c'est le Christ seul et unique Prêtre, tête du Corps Mystique, chef du Peuple de Dieu, qui vit aujourd'hui son Sacerdoce à travers le peuple des baptisés offrant à son Père la vie de l'humanité et apportant aux hommes le témoignage de l'amour et de la sollicitude efficace du Père.

Le sacerdoce des baptisés trouve sa pleine dimension d'actualité dans les sacrements et spécialement l'Eucharistie.

Mais pour que cette vie sacerdotale du peuple des baptisés prenne toute la dimension d'un événement d'actualité, visible et reconnaissable par tous les croyants, enracinée dans le Sacerdoce du Christ, pour qu'elle prenne aussi toute la dimension communautaire que le Christ a voulue pour elle, le Seigneur a institué les sacrements et le sacrifice eucharistique. Car, de toute évidence, et le Concile dans « Lumen Gentium » et « Presbyterorum ordinis » nous le rappelle abondamment, c'est dans les sacrements, vécus en Eglise lors des grands moments de l'existence humaine, que se manifeste le plus et le mieux *le sacerdoce des baptisés avec son double aspect d'offrande, d'accueil reconnaissant, et de témoignage rendu à l'amour de Dieu.*

Mais c'est *surtout dans l'Eucharistie* que se manifeste le mieux le sacerdoce des baptisés (cf. là encore de nombreux passages de LG et de PO). Là en effet, plus que partout ailleurs, le sacerdoce du Christ et son sacrifice prennent la dimension d'un événement actuel et efficace pour nous aujourd'hui. Vivant cet événement actuel avec le Christ, le vivant avec tout ce qu'ils sont, avec tout ce qui fait leur vie, les baptisés accueillent là « librement, consciemment, avec reconnaissance l'œuvre de Dieu accomplie dans le Christ », celle qu'il a accomplie aux jours de Sa Passion, mais aussi celle qu'il accomplit aujourd'hui dans le monde présent. Et le geste de communion au pain eucharistique veut être une communion à la charité du Christ ; il veut donc, plus que tout autre geste ou démarche, être *un témoignage rendu à l'œuvre de charité du Père dans le Christ aujourd'hui.*

COMMENT SITUER LE SACERDOCE DU PRÊTRE ?

Mais le prêtre, en tout cela, que devient-il ? Quel est son rôle ?

« Lumen Gentium » au n° 10 nous donne la réponse suivante : « Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique, bien qu'il y ait entre eux une différence essentielle et non seulement de degré, sont cependant *ordonnés l'un à l'autre :* l'un et l'autre en effet, chacun selon son mode propre, participent de l'unique Sacerdoce du Christ. *Celui qui a reçu le sacerdoce ministériel jouit d'un pouvoir sacré pour former et conduire le peuple sacerdotal, pour faire, dans le rôle du Christ, le sacrifice eucharistique et l'offrir à Dieu au nom du peuple tout entier : les fidèles eux, de par le sacerdoce royal qui est le leur, concourent à l'offrande de l'Eucharistie et exercent le sacerdoce par la réception des sacrements, la prière et l'action de grâce, le témoignage d'une vie sainte, et par leur renoncement et leur charité effective.* »

Le décret « Presbyterorum ordinis » reprend cet enseignement en définissant le Sacerdoce ministériel à partir d'une citation de l'Epître aux Romains 15/16 : « Participant pour leur part, à la fonction des apôtres, les prêtres reçoivent de Dieu la grâce qui les fait « *ministres du Christ-Jésus auprès des nations, assurant le service sacré de l'Evangile, pour que les nations deviennent une offrande agréable, sanctifiée par l'Esprit* ». En effet l'annonce apostolique de l'Evangile convoque et rassemble le Peuple de Dieu, afin que tous les membres de ce Peuple, étant sanctifiés par l'Esprit-Saint, s'offrent eux-mêmes « en victimes vivantes, saintes, agréables à Dieu » Ro 12/1. Mais c'est par le ministère des prêtres que se consomme le sacrifice des chrétiens, en union avec le sacrifice du Christ, unique médiateur, offert au nom de toute l'Eglise dans l'Eucharistie ».

Le sacerdoce du prêtre le consacre au service du sacerdoce du Peuple de Dieu.

Il me semble que ce qui ressort le plus de ces deux textes, c'est que si les prêtres, comme tous les baptisés, font partie de ce peuple tout entier sacerdotal qu'est l'Eglise, en fait *ils ont pour grâce et pour mission propres de se consacrer tout entier au service du sacerdoce du Peuple de Dieu.* Certes, il y a entre leur sacerdoce et celui des baptisés « une différence *essentielle* et non seulement *de degré* ». Leur sacerdoce n'est pas une émanation, une délégation de la communauté chrétienne, il « participe à la fonction des Apôtres ». Mais en fait il est tout entier « ordonné au sacerdoce du Peuple de Dieu ».

Le prêtre a donc essentiellement pour mission de faire que les baptisés n'oublient pas la dimension sacerdotale de leur vie, de faire qu'ils en vivent toujours plus, et communautairement, de faire que les hommes soient toujours plus nombreux à en vivre d'une manière profonde et explicite. Plus encore, agissant « *au nom du Christ Tête en personne* » selon l'expression de P. O. n° 2, le prêtre a pour mission et pour grâce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

spécifiques de manifester efficacement que c'est le sacerdoce du Christ qui donne au sacerdoce du Peuple de Dieu tout entier son existence, sa vie, son sens, sa cohésion, son unité. Et ceci est signifié et réalisé en plénitude dans l'eucharistie et dans les sacrements, car, comme l'écrit Karl Rahner, « *le ministère sacramentel permet à la grâce de Dieu de devenir événement, de révéler sa présence à un moment de l'Histoire et au sein d'une communauté* » (1). Par là même, le prêtre permet au sacerdoce du Peuple de Dieu de se manifester pleinement chaque jour comme une réalité, comme un événement de l'histoire du salut.

Qu'est-ce qu'un prêtre ? *C'est un passionné du sacerdoce, du sacerdoce du Christ, du sacerdoce des chrétiens.* C'est un baptisé qui, par l'ordination qui lui a été conférée, a reçu grâce et mission pour consacrer sa vie

au service du Sacerdoce du Christ pour être son instrument,

au service du sacerdoce de ses frères pour lui permettre de se développer, de se manifester, de s'exprimer communautairement en s'enracinant dans la grâce et l'offrande du Christ,

au service aussi des incroyants pour les ouvrir progressivement à la grâce du Sacerdoce du Christ.

Tout en communiant à la vie des hommes...

Tout ce qui se vit de beau, de bien, de bon, de grand dans le monde, tout ce qui touche à la vie de l'humanité concerne donc le prêtre au plus haut point. Comme baptisé, et plus encore comme prêtre, il se doit de s'engager solidairement avec tous les hommes dans l'effort de tous pour parachever la création et améliorer le sort de l'humanité. Mais son rôle ne s'arrête pas là. Tout en communiant autant qu'il lui est possible à la vie des hommes et à leurs recherches, il se doit, et c'est là son apport spécifique, de travailler à ce que tout ce qui se vit trouve finalement sa signification dernière dans l'offrande sacerdotale et le témoignage sacerdotal que doivent assurer tous les hommes.

...Aider chacun à vivre dans la communion au sacerdoce du Christ.

Chaque homme, bien sûr, *assure à sa façon, selon son niveau de croyance ou de foi,* « l'accueil libre, conscient et reconnaissant de l'œuvre de Dieu dans le Christ et le rayonnement de cette œuvre dans sa vie ». Pour les uns c'est simplement en référence à une conviction tout élémentaire qu' « il y a quelqu'un au-dessus de nous » ; pour d'autres c'est dans une foi très riche qui s'épanouit dans l'offrande eucharistique. Pour les uns il ne peut s'agir là que d'une référence très vague et fugitive ; pour d'autres la référence est très explicite et fréquente. Pour un certain nombre il n'est même pas pensable qu'il y ait référence à un Dieu quelconque mais, vivant selon le meilleur d'eux-mêmes, ils sont disponibles à la grâce. Près de tous, en tout cas, le prêtre est un

(1) Karl Rahner. « *Serviteurs du Christ* », chez Mame, 1969, p. 30 : un livre très riche et très suggestif qui aborde de front tous les problèmes brûlants du clergé.

témoin et un artisan de la grâce sacerdotale, dans le respect certes des libertés de chacun, *mais avec un souci profond de contribuer autant qu'il le peut à ce que chacun assure le maximum de ce qui lui est possible dans la communion au Sacerdoce du Christ.*

Ainsi, dans la mesure même où les baptisés assument leur sacerdoce à travers tous les événements de la vie du monde, ils témoignent par là même de l'actualité du salut d'aujourd'hui, de l'actualité du Sacerdoce aujourd'hui.

CE QUI EST ESSENTIEL

Il nous faut toujours avoir à l'esprit, me semble-t-il, ces quelques idées. Parce qu'elles sont élémentaires et classiques, nous risquons de les oublier. Elles me paraissent pourtant fondamentales. Elles ne résolvent pas tout dans le concret, bien loin de là. Mais elles me paraissent cependant nécessaires pour baliser continuellement la route, et pour *nourrir et éclairer notre foi.* Elles constituent *des critères importants de jugement* quand nous réfléchissons à la contestation actuelle, ou à des problèmes comme Evangélisation et Sacramentalisation, ou comme l'engagement du prêtre dans la société profane.

La double référence au sacerdoce du Christ et au sacerdoce des baptisés...

Sous peine de dissoudre complètement le Sacerdoce du prêtre, il faut toujours maintenir sa référence au Sacerdoce du Christ fondé sur l'Incarnation rédemptrice et sa référence au sacerdoce des baptisés. Il faut toujours aussi maintenir que les sacrements et l'Eucharistie sont les moyens privilégiés d'expression du sacerdoce des baptisés en référence à la mort et à la résurrection du Christ. Ceci ne veut pas dire bien sûr qu'il faille coûte que coûte amener les hommes à poser des gestes sacramentels, même s'ils n'en saisissent pas la vraie portée.

Mais il ne faudrait pas non plus qu'aux yeux du prêtre lui-même, au niveau de sa foi personnelle, les sacrements soient dévalorisés. Même si, de toute évidence, l'exercice du sacerdoce ministériel ne se réduit pas, bien loin de là, à la pastorale sacramentelle, il reste que *toute dévalorisation des sacrements comme tels va de pair avec une dévalorisation du sacerdoce.* Qu'on donne les sacrements à n'importe quel prix et un peu n'importe comment, ou au contraire qu'on feigne de les ignorer et de minimiser systématiquement leur importance, dans les deux cas on porte atteinte au Sacerdoce lui-même, celui des baptisés comme celui du prêtre. A l'inverse, tout l'effort pour redonner aux sacrements toute leur place et toute leur valeur ne peut que servir la cause du sacerdoce dans l'Eglise.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

... dans la diversité des ministères.

Ceci dit, il faut ajouter que, même s'il ne peut pas sacramentaliser actuellement là où il est, *le prêtre a sa place partout où se construit le monde, partout où des hommes vivent et cherchent ensemble, car c'est partout, dans toutes les réalités humaines, que doit être vécu le Sacerdoce du Christ.* C'est dans cet esprit qu'il faut lire je crois la déclaration des Evêques à Lourdes en 1969 : « Dans une Eglise qui tout entière doit être missionnaire, évêques et prêtres ont un rôle irremplaçable que le Christ a précisé. De leur fidélité à la consécration et à leur mission dépend la fidélité des autres membres du Peuple de Dieu. Pour répondre aux exigences missionnaires, le ministère sacerdotal sera de plus en plus diversifié... Les prêtres partageront davantage la vie des groupes humains où l'Eglise paraît encore étrangère. *Mais tout prêtre, où qu'il soit, attentif à la vie des hommes pour y communier dans la charité, exercera à travers tous les actes de son ministère la mission propre pour laquelle il a reçu grâce et pouvoir : susciter et faire grandir dans les cœurs la vie même de Jésus-Christ.* » Et plus loin, les Evêques reparlent de cette « diversification des tâches » en la liant à « une meilleure compétence de tous, une responsabilité accrue de chacun, la coordination étant assurée au niveau convenable par le doyen ou tout autre prêtre délégué de l'Evêque ».

Il est bien clair que nous allons vers de nouveaux modes de présence sacerdotale et nous ne pouvons que nous en réjouir, car la recherche faite en ce sens correspond profondément aux besoins du moment tout en s'inscrivant tout à fait dans la ligne de la pensée conciliaire. Encore faudra-t-il toujours veiller à ce que cette orientation nouvelle ne dévie pas du but qui lui est assigné à savoir un meilleur service du sacerdoce du Peuple de Dieu tout entier.

François FRETELLIÈRE.
(Semaine Religieuse d'Angers).

POUR VOS KERMESSES

Les Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire à Landerneau peuvent fournir en toutes quantités des CRÊPES BRETONNES, emballées sous cellophane par douzaine. Livraison très rapide. Tél. 0.83 Landerneau.

PASTORALE DES GITANS

Avec les fêtes de Pâques, beaucoup de Gitans du Finistère, qui durant l'hiver ont mené une vie au ralenti, reprennent la route. Beaucoup de ces « Voyageurs », Manouches pour la plupart, possèdent une carte d'industriel forain ; tout l'été ils iront de foires en pardons. Pour eux c'est la période où ils ont l'impression de « redevenir des hommes » ; leur stationnement sans doute est toujours réglementé, mais la police ne les considère plus comme des « Nomades ». En outre l'ambiance qui règne dans les foires leur donne l'impression qu'ils ont encore leur place dans la société.

Très souvent les « Voyageurs » profitent de la saison d'été pour « se mettre en règle » au civil et au religieux. C'est l'époque où l'on « régularise les unions conjugales », où l'on fait baptiser ses enfants...

LE BAPTÊME

Quand des Gitans se présentent dans un presbytère pour demander une cérémonie religieuse, le prêtre qui les reçoit est souvent embarrassé, d'autant que les Tsiganes, eux-mêmes mal à l'aise lorsqu'il leur faut remplir des formalités, racontent des histoires manifestement fausses.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il est un point qui souvent est source de difficultés, c'est le mariage religieux des parents ou celui des parrains et marraines ; très souvent les Gitans ne sont pas mariés religieusement, parfois même ils ne le sont pas au civil.

Doit-on dans ces cas les considérer comme des « concubinaires » ?

Eux-mêmes, si on les questionne, emploient facilement ce qualificatif. La réalité est plus complexe, et la mentalité des « Voyageurs » sur ce point est très différente de celles des sédentaires.

Il faut savoir que les Tsiganes — qu'ils soient Manouches, Sinti ou Rôms — s'ils ne sont pas mariés religieusement, la plupart du temps c'est parce qu'ils ne le peuvent pas, faute de pouvoir séjourner dans la même commune le temps suffisant pour accomplir les démarches nécessaires... et s'ils ne sont pas mariés au civil, le prêtre ne peut les marier religieusement. Là est le problème.

On peut imaginer ce que peuvent coûter d'humiliations à des analphabètes, les longues démarches et les nombreuses formalités qu'il faut accomplir pour parvenir à se marier à la mairie. Leur demander ensuite de recommencer de nouvelles démarches pour se marier à l'Eglise est souvent au-dessus de leurs forces. Il faut ajouter à cela qu'ayant eu depuis toujours l'habitude de se marier selon leur droit coutumier, ces mariages, qui pour nous sont irréguliers, sont absolument normaux à leurs yeux. C'est donc comme des victimes qu'il faut les traiter et non comme des coupables.

En conséquence lorsque des Gitans se présentent au presbytère pour demander un baptême, le prêtre qui les reçoit doit éviter de leur faire des reproches sur ce point ; et s'ils proposent un parrain ou une marraine qui ne sont pas mariés à l'Eglise, il ne les refusera pas, si c'est là le seul motif.

Par contre si le prêtre pouvait rendre visite à la famille — il sera d'ordinaire très bien reçu — il pourrait alors expliquer aux uns et aux autres les effets des sacrements et le sens des cérémonies. Il y aura lieu d'employer, même avec les adultes, un langage extrêmement simple et très concret, les notions abstraites leur échappent.

Si le prêtre estime malgré tout que ces Gitans ne sont pas suffisamment préparés, il pourra différer le baptême, mais dans ce cas il sera bon qu'il remette à la famille un certificat attestant qu'une catéchèse a déjà été amorcée, ceci pour le cas où ces Gitans devraient quitter la commune à l'improviste.

Avant de conférer le baptême à un enfant gitan, il sera bon de vérifier si les parents sont catholiques. Depuis une dizaine d'années en effet beaucoup de Gitans ont été plus ou moins marqués par le Pentécôtisme. S'ils parlent de « baptême d'eau » (baptême par immersion), ou de « convention », s'ils se disent « chrétiens », s'ils font facilement référence au pasteur « Le Cossec » il y a tout lieu de croire qu'ils sont Pentécôtistes... Par contre s'ils parlent de Rashaï (le prêtre catholique), de Yoshka (l'abbé Bathélémy, aumônier national), s'ils connaissent tel ou tel prêtre de la région, et surtout s'ils se disent ouvertement catholiques, il y a lieu de les croire.

Dans certains cas, si le prêtre a su mettre les Gitans en confiance, il pourra éventuellement aborder la question du mariage, et même envisager celui-ci.

Une remarque cependant s'impose : s'il s'agit de Rôms (Gitans venus d'Europe Centrale reconnaissables à leur teint foncé et à l'accoutrement très particulier des femmes — longues robes aux couleurs vives —) il faut savoir que d'ordinaire la liberté n'existe pas pour les jeunes de choisir leur conjoint, c'est le conseil de famille qui décide des unions, sans que les jeunes soient consultés, ceux-ci d'ailleurs parfois sont mariés dès l'âge de 15 ans. Avant de célébrer un mariage religieux il faudra donc faire très attention.

En fait les Rôms sont peu nombreux en Bretagne, où l'on rencontre surtout des Manouches et des Sinti ; pour ces deux groupes les coutumes sont différentes : dès lors qu'un garçon prend une fille et part avec elle, la considérant comme son épouse, le mariage est considéré comme valide.

Si surprenant que cela puisse paraître à des sédentaires après ce qui vient d'être dit, en règle générale les foyers gitans sont très solides.

⁂

Une dernière remarque — Beaucoup de Gitans aujourd'hui se disent « forains ». Il faut savoir qu'être forain c'est exercer un métier — être Gitan c'est appartenir à la race des Tsiganes. En Bretagne beaucoup de forains de nos petits pardons sont des Gitans, et malgré un certain standing de vie, ils ont conservé les us et coutumes du Monde Tsigane.

Ce que nous venons de dire ne concerne pas les « Industriels forains », qui sont sur les foires de Quimper, Brest, Morlaix... La plupart d'entre eux sont d'origine sédentaire, ceux-là dépendent de l'aumônerie des Forains ; le problème est différent.

En cas de difficultés, ou pour avoir directives ou renseignements, s'adresser à Jean Tanguy, aumônier de l'Institution Ste-Thérèse à Quimper. (Tél. 95.42.92, de préférence en fin de matinée ; en cas d'absence, avoir soin de laisser son nom pour qu'il puisse rappeler).

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *« RECHERCHES CATÉCHÉTIQUES ET PASTORALES »* est une revue trimestrielle réalisée par trois organismes d'Eglise : le Secrétariat Catholique de l'Enfance et de la Jeunesse Inadaptée, le Centre National d'Enseignement Religieux (service de la catéchèse spécialisée), et l'Aumônerie Nationale des Centres de Jeunes Inadaptés. Cette nouvelle revue voudrait être un carrefour où tous ceux qui déjà cherchent dans ce domaine pourront s'exprimer, un moyen de travail pour tous ceux qui étudient *la pédagogie religieuse des inadaptés*, un moyen d'information pour tous ceux qui s'intéressent à leur présence dans l'Eglise.

Elle veut donc rejoindre un public vaste : prêtres, techniciens, éducateurs, catéchistes, etc... et tous ceux qui dans leur contact sont appelés à rencontrer ces jeunes, soit temporairement, soit d'une manière permanente.

« Recherches Catéchétiques et Pastorales » : revue trimestrielle, 52 pages, 11, rue François-Mouthon, 75 - Paris 15e. Abonnement un an : 12,00 francs (C.C.P. 9.730.39 Paris).

● *POUR LES EDUCATEURS D'ADOLESCENTS.* — Le Centre National de l'Enseignement Religieux a pris deux nouvelles initiatives pour aider les éducateurs d'adolescents.

1) — *« La lettre aux animateurs de groupe »*. Un accord a été conclu entre le service Adolescence du Centre National de l'Enseignement Religieux et « La Vie Catholique », pour présenter chaque semaine l'article intitulé *« La question du jour »*... Cette lettre présente des pistes catéchétiques, des propositions de réflexion, des textes et des notes bibliographiques, permettant d'approfondir le sujet abordé par « La Question du jour ». Cette année, *« La lettre aux animateurs de groupe »* est envoyée gratuitement aux abonnés de « La Vie » qui en font la demande. (S'adresser à : Service Adolescence, Centre National de l'Enseignement Religieux, 4, avenue Vavin, Paris, 6e).

2) *Un numéro spécial sur l'éducation de la foi.* Dans ce même désir d'aide aux éducateurs d'adolescents et aux parents, le Service Adolescen leur propose un instrument de réflexion : *« Documents-Service-Adolescence »*. Numéro spécial Education de la Foi ; parution : mai 1970 ; prix du n° : 7,50 F. S'adresser à : *Documents-Service-Adolescence*, 5, rue Bayard - Paris 8e — C.C.P. 16.68. (Pour les abonnés à D.S.A. le numéro spécial est compris dans l'abonnement annuel).

● *« PROMESSES », 5, rue Bayard, Paris, 8e, communique :*

Jésus-Christ est le thème du numéro spécial de PROMESSES n° 47 (prix 3 fr.).

De la vérité historique à la place occupée aujourd'hui par Jésus-Christ dans le cinéma ou la chanson, vous y trouverez une série de grands articles réalisés par des spécialistes. Au milieu des nombreux ouvrages qui paraissent actuellement, PROMESSES permet à ses lecteurs un rapide mais nécessaire « retour aux sources ». Ce numéro spécial aidera les jeunes à une meilleure connaissance de Jésus, fils de Dieu.

" C'EST LE MOIS DE MARIE... "

Même dans les paroisses où le cantique n'est plus chanté, il est opportun de souligner dans la prière de la communauté la dominante mariale du mois de mai. Ce n'est ni sentimentalisme, ni archéologisme, ni déviationnisme..., mais simplement la prise en considération de la piété du peuple chrétien et aussi de la nôtre : « La bienheureuse Vierge Marie, reine des Apôtres, est l'exemple parfait de la vie spirituelle et apostolique » (Vatican II).

Voici dans ce but deux pages de suggestions pour les messes dominicales venues de la revue trimestrielle « LE ROSAIRE DANS LA PASTORALE », que déjà nous avons eu l'occasion de citer. Le numéro d'avril 1970 pose des questions sévères sur « la place de Marie dans la nouvelle liturgie » : on peut se le procurer 1, avenue Lacordaire, 31 - Toulouse (04) ; le numéro 2 fr., l'abonnement 5 fr. (C.C.P. Toulouse 61.88).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il s'agit ici avant tout d'une « lecture spirituelle » des textes du Lectionnaire dominical qui nous sont proposés tout au cours de ce mois pour les dimanches et jours de fête. Cette interprétation repose, rappelons-le, sur le rôle exemplaire de Marie dans l'œuvre de notre salut et sur la coopération unique qu'elle y a apportée comme Mère du Chirst et comme « Mère spirituelle de l'Eglise ».

Dimanche 3 mai : 6e de Paques

1re lecture : Act 10, 25-26, 44-48 : Conversion du Centurion Corneille et baptême des païens. — Psaume 97 (98) : Chantez à Yahvé toute la terre !

2e lecture : I Jn, 4, 7-10. Dieu par amour nous a envoyé son Fils : nous aimer les uns les autres.

Evangile : Jn 15, 9-17 : Le commandement nouveau.

Commentaire marial : Par Marie Dieu nous a envoyé son Fils. C'est elle qu'il a donné pour Mère à saint Jean, sur la croix, et en lui à tous les hommes. L'amour de la Vierge pour Dieu et pour les hommes sera donc la norme de l'amour que nous devons porter nous aussi à Dieu notre Père et aux hommes nos frères, sans distinction de castes, de races, de fortune...

Jeudi 7 mai : Fête de l'Ascension

1re lecture : Act 1, 1-11. Récit de l'Ascension. — Psaume 46 (47) : Battez des mains : Le roi monte dans l'acclamation !

2e lecture : Ephes. 1, 17-23 : Le rôle de l'Esprit-Saint dans l'Eglise : sagesse, lumière, croissance. Puissance de Dieu qui a ressuscité le Christ et l'a établi « tête du Corps de l'Eglise ».

Evangile : Marc, 16, 15-20 : Je suis avec vous jusqu'à la fin du monde.

Commentaire marial : La joie de l'Eglise est aussi celle de Marie le jour où le Christ triomphe et achève son œuvre. Elle sait combien la séparation de ce jour est nécessaire pour l'envoi de l'Esprit. Comme elle a disposé par sa prière les apôtres à recevoir ce don, qu'elle nous prépare, nous aussi, à accueillir l'Esprit d'amour, qui nous rend présents au Seigneur « jusqu'à son retour ».

Dimanche 10 mai : 7e de Paques

1re lecture : Act. 1, 15, 17, 20 a, 20 c-26 : Election de Matthias. — Psaume 102 : Bénis mon âme le Seigneur !

2e lecture : 1 Jn 4, 11-16. Nous aimer les uns les autres : il nous a donné de son Esprit et envoyé son Fils.

Evangile : Jn 17, 11 b-19 : Père, garde-les du monde, mais dans le monde.

Commentaire marial : Marie, elle aussi, est un témoin encore plus privilégié que Matthias de tout ce qui s'est accompli depuis le baptême

de Jean jusqu'à l'Ascension. Elle est la Mère du Christ. Elle se situe à un autre plan que les apôtres dont elle est la reine. Parce qu'elle est sans péché, elle indique aux chrétiens la manière de concilier la présence au monde et la garde du monde. Son amour est exemplaire.

Dimanche 17 mai : la Pentecôte

1re lecture : Act 2, 1-11 : récit de la Pentecôte. — Psaume 103 (104). Bénis mon âme le Seigneur pour toutes ses œuvres !

2e lecture : 1. Cor. 12, 3 b-7, 12-13 : le don de l'esprit, indispensable pour proclamer que Jésus est Seigneur : Un seul et même Esprit aux dons divers.

Evangile : Jean, 20, 19-23. Envoi des apôtres et transmission du Don de l'Esprit pour remettre les péchés ; paix et joie des disciples.

Commentaire marial : Marie a comme présidé au don de l'Esprit-Saint aux apôtres. Sa vie n'a de sens qu'animée par l'Esprit. Nous unir à sa prière, à sa louange, à sa plénitude de grâce pour accueillir nous-mêmes ce don dans la paix et dans la joie, unis à tous les hommes nos frères.

Dimanche 24 mai : la Trinité

1re lecture : Deut, 4, 32, 34, 39-40 : Pas de Dieu plus proche de son peuple que Yahvé. — Psaume 32 (33) : Criez de joie les justes pour Yahvé !

2e lecture : Rom, 8, 14-17 : C'est l'esprit de Dieu qui nous fait Fils de Dieu et qui crie en nous : Abba, Père !

Evangile : Mt 28, 16-20 : Allez baptiser toutes les nations. Je suis avec vous.

Commentaire marial : C'est le même Esprit reçu au baptême qui nous fait Fils de Dieu, qui nous fait aussi Fils de Marie et Fils de l'Eglise : un seul Seigneur, une même foi, un seul baptême, un même amour, une même prière, une même Mère : Marie, le moyen privilégié que Dieu nous a donné pour être « avec Lui », parce qu'en toute certitude, nous savons qu'elle est « avec Lui » et avec toute l'Eglise, un même Esprit avec Lui et avec tous.

Dimanche 31 mai : Fête Dieu

1re lecture : Exode 24, 3-7 : Conclusion de l'Alliance dans le sang des taureaux offerts en holocauste sur les 12 autels des 12 tribus. — Psaume 115 (116). J'accomplirai des sacrifices pour Yahvé !

2e lecture : Hebr. 9, 11-15 : Le Christ a pénétré dans le temple avec son propre sang.

Evangile : Mc 14, 12-16, 22-26 : Préparation de la Cène ; récit de l'Institution.

Commentaire marial : Il y a un lien réel entre Marie et l'Eucharistie : Marie est la Mère de Jésus : c'est elle qui a formé son corps de sa propre substance et qui lui a communiqué son sang. Elle a vraisem-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

blablement participé aussi à la préparation de la Cène et a assisté à sa place de maîtresse de maison au repas du Seigneur. Présente à la croix, elle a offert, au nom de toute l'Eglise, le corps et le sang de son Fils en sacrifice pour le salut du monde. Elle unit sa prière au sacrifice céleste de son Fils « toujours vivant et intercédant pour nous » à la droite de son Père. Nous unir à elle pour offrir le sacrifice de la Messe avec toute l'Eglise, lui demander de nous préparer à communier au corps et au sang du Christ dans l'amour de tous nos frères.

Dom. B. BILLET, o.s.b.

● *UNE RÉFLEXION CHRÉTIENNE SUR LA COOPÉRATION TECHNIQUE.* — En octobre 1968, la Commission française JUSTICE ET PAIX publiait un document sur la « politique d'aide de la France aux pays en voie de développement ». En même temps qu'un essai d'évaluation, c'était une proposition de réflexion et d'orientation partant des aspects financiers de la politique d' « aide ».

Le présent document porte sur la *coopération technique*, c'est-à-dire sur le fait que, présentement « des hommes et des femmes se mettent à la disposition d'un pays en voie de développement dans le cadre des politiques d'assistance technique menées par les organisations internationales (aide multilatérale) ou par les gouvernements d'autres pays (aide bilatérale). » En 1967, ces hommes et ces femmes étaient au nombre de 111.100, en provenance des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.). La France, pour sa part, compte 45.000 coopérants (soit 40,5 % du total).

C'est une *réflexion* à partir de la situation des coopérants. C'est une réflexion *chrétienne* en ce sens que l'on se réfère aux exigences de la foi au Christ, l'homme total, « qui ne peut être réduit à un type d'homme plutôt qu'à un autre ».

La brochure est en vente à la C.T.I.C. (31, rue Croulebarbe, Paris, 13e), au prix de 3 F. franco (C.C.P. Paris 6771.42).

● *« L'ETHIQUE CHRÉTIENNE A LA RECHERCHE DE SON IDENTITÉ ».* — Sous ce titre, le numéro 92 du SUPPLÉMENT (anciennement SUPPLÉMENT DE LA VIE SPIRITUELLE) est entièrement consacré à l'objet, à la méthode et à la spécificité de la morale chrétienne. Il est composé, pour la majeure partie, des conférences du premier Congrès de l'Association de Théologiens pour l'Etude de la Morale (A.T.E.M.), récemment fondée. Ce numéro, 6 F., aux éditions du Cerf, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris, 7e (C.C.P. 1436.36).

● *UNE SESSION DE FORMATION DOCTRINALE ET SPIRITUELLE* sera animée par le *Père Louis Bouyer*, de l'Oratoire, membre de la Commission pontificale de Théologie, du 31 août (19 h.) au 4 septembre (17 h.) à La Salette de Cucé (à 5 km de Rennes). Cette session s'adresse aux prêtres, aux religieuses et aux laïcs. Thème proposé : « Notre vie dans l'Eglise d'aujourd'hui ». — Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au P. Supérieur, La Salette de Cucé, 35 - Cesson-Sévigné (Tél. Rennes 50-75-42).

LIVRES - CADEAUX

Offrir un livre-cadeau religieux est facile en 1970 : la production est de haute qualité, et le choix extrêmement varié, comme on peut le constater chez les libraires spécialisés. Dans cette page nous n'entendons pas présenter l'éventail, mais simplement signaler quelques titres dans un secteur particulier : pour qui désirerait

...un Missel

Le beau Missel doré sur tranche et relié cuir pour défier les décades n'existe plus, et pour cause ! Mais

● *LE NOUVEAU MISSEL DES DIMANCHES* 1969-1970 donne les textes de toutes les messes du dimanche, prières et lectures, avec notes explicatives et même cantiques. Si le prix est trop bas pour un cadeau (7 fr.), la joyeuse couverture peut être glissée dans une liseuse tout cuir (15 fr.), et le bénéficiaire peut être inscrit pour les deux tomes suivants (année 1970-1971, année 1971-1972), ce qui lui fera *un missel dominical complet*, comme autrefois. — Edition collective des divers éditeurs de Missel.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *ME VOICI, SEIGNEUR (LIVRE POUR LA PRIÈRE)*, par Gabriel Nissim et Gladys Gordon, est lui aussi un missel, mais un missel pour les enfants des cours élémentaires, à partir du C. E. 1re année. Rédigé par une équipe de spécialistes en liaison avec des parents, ce livre veut aider l'enfant à réfléchir sur sa vie et à en parler avec le Seigneur, à favoriser une expression personnelle de la prière, à donner le sens de l'eucharistie dans la vie, à élargir les intentions de prière aux dimensions du monde : honnêtement, une *remarquable* initiation à la prière et à la liturgie (les textes proposés sont adaptés aux enfants, sans aucune mièvrerie). La présentation est moderne, aérée, avec une certaine gravité de ton. — Aux éditions Fayard et Mame ; 16,50 fr. broché.

● *L'ANNÉE DU SEIGNEUR*, par l'équipe du P. Féder, est destiné à un public nettement plus âgé : ce n'est pas un missel d'enfants. Un volume intelligemment fait, qui ne donne pas tous les textes des messes dominicales mais en choisit les prières les plus significatives, se bornant pour les lectures à indiquer les références, et insérant le tout dans des matériaux d'origine diverse (liturgie, concile, auteurs spirituels, autres confessions chrétiennes...). Mettant l'accent sur les structures fondamentales, il est davantage un instrument de « commuion » à l'année liturgique que de « participation » à une célébration donnée. Un livre de prière en Eglise, pour prolonger et approfondir la célébration liturgique ; valable pour les trois années de lectures bibliques. — Aux éditions Mame ; 8,50 fr. broché, 16,85 fr. relié.

...les Evangiles

● *LUMIÈRE POUR L'HOMME D'AUJOURD'HUI* donne les quatre évangiles dans la traduction en français moderne de Pierre de Beaumont, cette traduction qui évite les phrases longues et les mots compliqués. Un livre comme Mame sait en sortir dans ses bons jours : un beau format carré relié toile, un caractère agréable, une mise en page classique mais vivante avec des photographies en noir. — Aux éditions Fayard et Mame ; 35 fr. relié, sous jaquette rhodoïd.

...un « Livre de vie »

C'est un nouveau genre d'ouvrage, inspiré de la technique des magazines de jeunes, auquel les adolescents sont particulièrement sensibles : textes clairs et incisifs, mise en page jeune, vie des couleurs...

● *MONDE NOUVEAU (GARÇONS ET FILLES SUR LA ROUTE DE L'AVENIR)*, par J. Marny, A. Le Borgne, J. Edern (aux noms finistériens). Pensé et rédigé dans l'optique des magazines RECORD et CLUB INTER, ce livre a en ce moment une bonne revue de presse (« le meilleur livre-cadeau de l'année pour les jeunes », « le livre de la nouvelle génération »...), et il le mérite. Un adolescent ouvert au monde

et à la culture de ce temps y sera conduit à une réflexion personnelle, dans l'esprit de l'humanisme chrétien, et sera provoqué à définir son adhésion ou son objectif à ce qui lui est présenté : un « livre de raison ». Mais, seul, cet ouvrage serait « court » : de par son objet et son public, les « grandes questions de ce temps » passent avant Dieu et le Christ. Ceci n'est pas une critique de fond, mais indique les limites de ce « livre de raison » ; ajoutons qu'il est « engagé », ce qui peut ne pas plaire à tous les parents, et qu'il s'adresse plus aux 14 ans qu'aux 12 ans, plus au milieu « évolué » qu'au milieu « traditionnel »... Pour un parrain qui aurait offert EN MARCHE (voir ci-dessous) à la Communion solennelle, ce *MONDE NOUVEAU* serait tout indiqué pour se rappeler au souvenir de son/sa filleul. — Aux éditions du Centurion ; 31,60 fr. relié sous jaquette couleur.

● *EN MARCHE*, par J. Favreau et R. Magne. *Le type même du livre-cadeau de la Communion solennelle en milieu chrétien*, celui dont les paroisses et écoles devraient favoriser la diffusion avec la même constance que naguère pour le missel.

Il présente « quatre chapitres pour une vie » : 1. *Souviens-toi de Jésus-Christ...* 2. *La grande affaire de la vie : trouver le vrai bonheur...* 3. — *Consignes de vie...* 4. *Ensemble...* Pour donner une idée de l'esprit et de la méthode, regardons de plus près la mise en œuvre de la parole de Jésus, « *Je suis la porte* » :

— en deux pages de textes et d'images : frapper à la porte d'une école, d'un bureau, d'un voisin..., frapper où l'on sera accueilli et où l'on obtiendra ce dont on a besoin,

— en deux pages d'images : « Je suis la porte. Qui entrera par moi sera sauvé ; il entrera et il sortira et trouvera sa pâture » (Jean 10).

— en six pages, développement par des textes de l'Evangile : Jésus est la bonne porte (Matthieu 7), la porte qui invite à entrer et qui permet de sortir porter l'invitation (Jean 10, Luc 11) ; il est aussi Celui qui frappe à ma porte (Apocalypse 3, Jean 1, Matthieu 23),

— deux textes de l'abbé Pierre et de Marie Noël terminent le thème en l'orientant vers la prière.

C'est sérieux, comme l'on voit, ça va très loin. Un vrai livre du jeune chrétien, beaucoup plus profond que « VIVRE » de Pierre Imberdis, paru précédemment aux mêmes éditions.

Il y a des photographies, des couleurs, des mises en pages originales dans un grand format carré, une typographie très variée. On y voit le Dr Barnard, Von Braun, Jean XXIII, etc..., etc... — Aux éditions Droguet et Ardant ; 31 fr., relié sous jaquette couleur.

Tous ces ouvrages sont en vente dans les librairies qui ont un rayon religieux.

J. F.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, BREST - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

AUTO-ECOLE St-CHRISTOPHE
134, rue J.-Jaurès - Tél. 44.59.00 - 63, rue Professeur Langevin, KERBERNIER - BREST
KERHASCOËT
Moniteur C.A.P.P. - Diplômé de la Prévention Routière de Montlhéry
Leçons de Code — Leçons de perfectionnement — Prend à domicile
PRÉPARATION RAPIDE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplôme de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Émail - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : **Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 95.25.56**

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Brest, **BREST** - Tél. 44.66.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Jubilé sacerdotal de Paul VI
Visite pastorale et Confirmation
A propos de l'Information Religieuse
Campagne contre la faim
Secours Catholique (Lourdes)
Journées U.N.C.A.H.S.
Pastorale du tourisme

Notre foi à l'épreuve :
Reprendre en sous-main sa foi
Vous êtes les coopérateurs de Dieu

Au nom de la foi :
La foi et les tâches civilisatrices
La foi est-elle une idéologie parmi d'autres
Faire naître et grandir l'Eglise aujourd'hui

Nouvelles et lectures
Les premiers diacres permanents
Colloque 70 sur la Vocation

N° 4 223 (85e année) — 5 mai 1970

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

A votre service
tous les services de la

BNP

banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS
LAITIERS ET **SURGELÉS**

FROMAGERIE BE KERYVON

29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

JUBILÉ SACERDOTAL DE PAUL VI

Le vendredi 29 mai, Paul VI célèbrera ses cinquante ans de sacerdoce : il a été ordonné prêtre, à la cathédrale de Brescia, le 29 mai 1920.

Monseigneur l'Evêque demande que **le dimanche de la Pentecôte 17 mai** — jour où le Pape lui-même ordonnera des prêtres — les paroisses et communautés soient invitées à prier tout spécialement pour Paul VI. Pour mieux faire comprendre le rôle et les préoccupations du Pape, on pourrait reprendre l'encyclique « Ecclesiam suam » ou l'une des récentes allocutions aux audiences générales (par exemple, celle du 12 novembre 1970, sur la Communion et l'Autorité dans l'Eglise, « Documentation Catholique » du 7 décembre 1969, p. 1053).

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Visite pastorale et Confirmation

— Lundi 4 mai : 9 h. 30, Camaret (Mgr l'Evêque) ; 14 h. 30, Roscanvel (E). — 9 h. 30, Plonévez-du-Faou (Mgr l'Auxiliaire) ; 14 h. 30, Collorec (A).

— Mardi 5 : 10 h., Landévennec (E) ; 14 h. 30, Argol (E) ; 17 h., Trégarvan (E). — 10 h., Landeleau (A) ; 14 h. 30, Saint-Goazec (A).

— Mercredi 6 : 15 h., Ile d'Ouessant (E). — 10 h., Laz (A) ; 14 h. 30, Leuhan (A).

Jeudi 7 (Ascension) : 11 h., Ile Molène (E). — 10 h., Trégourez (A) ; 14 h. 30, Saint-Thois (A) ;

— Dimanche 10 mai : 10 h., Lanvéoc (E) ; 14 h. 30, Telgruc (E).

— Lundi 11 : 10 h., Scrignac (E) ; 14 h. 30, La Feuillée (E) ; 17 h., Berrien (E).

— Mardi 12 : 10 h., Locmaria-Berrien (E) ; 14 h. 30, Plouyé (E) ; 17 h., Bolazec (E).

— Mercredi 13 : 10 h., Brennilis (E) ; 14 h. 30, Botmeur (E) ; 17 h., Saint-Herbot (E).

Confirmation sans Visite pastorale.

— Mardi 5 mai : 10 h. 30, Châteaulin (Mgr Robert) ; 16 h., Crozon (R).

— Mercredi 6 mai : 10 h. 30, Le Faou (R) ; 15 h., Plonévez-Porzay (R).

— Lundi 11 mai : 10 h. 30, Carhaix (R) ; 15 h., Huelgoat (R).

— Mardi 12 mai : 10 h. 30, Pleyben (R) ; 15 h., Châteauneuf-du-Faou (R).

— Lundi 25 mai : 17 h. 30, Landerneau (R).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL PERMANENT A PROPOS DE L'INFORMATION RELIGIEUSE

1° — L'information écrite, parlée ou télévisée accorde une place de plus en plus importante aux questions concernant l'Eglise et la foi. L'intérêt qu'elles suscitent manifeste l'attente religieuse de beaucoup d'hommes d'aujourd'hui.

2° — Pour ceux qui participent directement à cette activité, c'est un appel à une compétence étendue, à une connaissance précise de la pensée de l'Eglise, à une conscience soucieuse de replacer les questions et les événements dans tout leur contexte afin de leur donner leur mesure et leur sens exacts.

3° — Les prêtres et les laïcs chrétiens invités à s'exprimer parlent en leur nom personnel et pas au nom de l'Eglise. Ils doivent le rappeler lorsque l'occasion s'en présente. Mais cette distinction n'est pas pour autant perçue par le public. C'est pourquoi il leur faut se demander si, tout en voulant de bonne foi exprimer la vérité, ils ne risquent pas de déconcerter, voire de troubler leurs frères croyants ou incroyants plutôt que de les servir.

4° — Le Conseil Permanent voit dans cette situation un appel adressé à toutes les instances nationales ou locales de l'Eglise à favoriser la tâche des informateurs.

CAMPAGNE CONTRE LA FAIM

La Campagne 1970 s'est déroulée dans le diocèse tout entier, et la quête annuelle a rassemblé les efforts des uns et des autres.

De nombreuses paroisses ont fait remonter le produit de la collecte. Nous rappelons que le montant de la quête est à verser au Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, 9, rue du Frout à Quimper (C.C.P. 21.21.77 Rennes).

LOURDES — PÈLERINAGE DU 28 JUIN AU 4 JUILLET

La Cité Secours Saint-Pierre offre l'hébergement gratuit pendant la durée du séjour à Lourdes à 40 pèlerins de condition modeste. Conditions d'admission : être valide et en bonne santé, aller à Lourdes pour la première fois ou n'y être pas allé depuis longtemps, se trouver dans l'impossibilité d'assumer les frais d'hôtel. — S'adresser, pour inscriptions ou demandes de renseignements, au Secours Catholique, 12, rue Ste-Catherine, Quimper (Tél. 95-11-64).

JOURNÉES U.N.C.A.H.S.

Le samedi 23 mai, l'U.N.C.A.H.S. organise une journée trimestrielle à **Lesneven le samedi 23 mai** pour les Commissions « Infirmières à domicile » et « Hôpitaux-Cliniques ». S'inscrire 48 heures à l'avance pour le repas.

PASTORALE DU TOURISME

Il est envisagé au plan national l'édition d'**une brochure en quatre langues « pour aider les touristes étrangers dans leur participation à la messe »**. Ce serait une brochure donnant, en parallèle sur quatre colonnes, le texte allemand, anglais, français et néerlandais de la liturgie de la messe (avec les Prières eucharistiques II et III) et quelques chants ; prix, 2 francs.

Les paroisses intéressées sont priées d'écrire aussitôt à M. le vicaire général Le Floc'h en indiquant le nombre d'exemplaires désirés (à titre purement indicatif, pour aider à l'étude du projet).

L'Eglise est une communion. Elle est une société animée par un unique et mystérieux principe de vie : la grâce de l'Esprit-Saint. Il en découle divers principes très simples et merveilleux, par exemple l'égalité entre tous les membres de l'Eglise : « Tous vous êtes des frères » ; leur distinction du reste de l'humanité non chrétienne, que l'on appelle « le monde », bien que l'Eglise soit insérée, immergée dans le monde ; l'origine morale et formelle de la vie chrétienne par rapport à la vie profane et païenne, chose que beaucoup oublient aujourd'hui ; et la sainteté, ressentie comme une exigence de la conscience, découlant de la mystérieuse habitation de l'Esprit-Saint dans chaque âme qui participe d'une façon vitale à la communion ecclésiale.

Mais, pour nous en tenir au caractère social de l'Eglise, nous redirons avec le Concile que l'Eglise est un peuple, le Peuple de Dieu. Et cette définition doit être complétée par celle de Corps mystique du Christ, c'est-à-dire de société vivant d'un même principe unifiant et animateur, mais société organique, dans laquelle il y a différents charismes, différentes fonctions, différentes responsabilités...

On dit que l'autorité est service. C'est tout à ait exact. Le Seigneur nous l'a appris à la dernière Cène : « Que celui qui gouverne soit comme celui qui sert. » (Luc, 22, 26)... Saint Grégoire le Grand nous a laissé de sa fonction de Chef de l'Eglise et Pasteur des pasteurs cette définition qui figure encore dans notre protocole pontifical : « Serviteur des serviteurs de Dieu. » Mais cette formule, exacte et riche d'enseignements, ne supprime pas l'autorité du Pape. Il en va de même pour toute autre formule analogue employée à propos d'une quelconque autorité légitime : l'autorité dans l'Eglise est pour *le service des frères, mais elle n'est pas* au *service des autres. C'est-à-dire que le but de l'autorité est le bien des autres, mais ces autres ne sont pas la source de l'autorité. Dans l'exercice de l'autorité, l'Eglise, pour employer un terme courant, est démocratique. Mais elle l'est dans sa fin, dans sa raison d'être, non dans son origine. Son pouvoir ne vient pas de ce qu'on appelle « la base », mais du Christ, de Dieu, et c'est devant lui seul qu'il est responsable...*

Paul VI, le 12 novembre 1970.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *LES PREMIERS DIACRES PERMANENTS FRANÇAIS.* — Les premiers diacres permanents français sont ordonnés au cours de ce temps pascal. Trois habitent Lyon, les deux autres le diocèse de Carcassonne ou de Dijon. Ils ont entre 36 et 65 ans. Ils exercent les professions suivantes : éducateur auprès de délinquants adultes, projeteur en bâtiments, cadre dans une entreprise métallurgique, travailleur social, employé retraité d'une mutualité agricole, actuellement délégué du Secours Catholique. Quatre sont mariés et pères de famille, le cinquième est religieux. Tous les cinq se sont sérieusement préparés à leur ministère, depuis au moins quatre ans, dans les groupes régionaux de la Communauté du Diaconat de France.

Les évêques de France ont marqué leur préférence pour des diacres qui, quotidiennement au contact des hommes, grâce à leur situation familiale et professionnelle, puissent en *pleine vie témoigner du service que le Peuple de Dieu doit rendre aux hommes à l'exemple du Christ.* Les premiers diacres ont été choisis en tenant compte de leurs engagements en différents secteurs de la vie des hommes et leur appartenance à des unités pastorales déjà engagées dans une action missionnaire.

Les diacres participeront ainsi d'une manière qui leur sera propre à l'effort de toute l'Eglise pour *rencontrer l'incroyance et la misère* et pour se rendre plus présente au monde. Ils garderont leurs engagements antérieurs et leurs occupations professionnelles.

Par leur ordination l'Esprit-Saint fait signe à la communauté chrétienne tout entière pour lui rappeler qu'elle est l'Eglise servante et l'inviter à faire passer plus clairement ce service dans sa vie quotidienne.

N. B. — Nous renvoyons, pour plus ample information, à la revue *DIACRES AUJOURD'HUI* (2, rue Jean-Carriès, 69 - Lyon, 5e) qui vient de publier un numéro spécial à l'occasion des premières ordinations : témoignages des diacres français, document de l'épiscopat, études et articles (l'exemplaire, franco 3 F.).

● *COLLOQUE 70 SUR « LES JEUNES, LA VOCATION, L'ÉGLISE ».* — Au milieu de l'extraordinaire effort de renouveau qui anime l'Eglise depuis le Concile, quelle est la pensée des jeunes sur la vocation ? Quelle est aussi l'attitude des adultes : prêtres, parents, éducateurs, en face des vocations, et particulièrement en face des vocations de jeunes de 16 à 20 ans ? Car c'est un fait : aujourd'hui comme hier, des jeunes de 16 à 20 ans (sans exclure pour autant les plus jeunes ou les plus âgés) envisagent de donner toute leur vie au Christ dans le sacerdoce ou la vie religieuse. Que cherchent-ils ? Qu'attendent-ils de leurs éducateurs ? Quelles sont nos réactions en face de ce fait ?

Ces questions valaient la peine d'être posées, et à un vaste public. Aussi le *Centre national des Vocations* a-t-il lancé, à travers la France, un questionnaire (diffusé à près de 500.000 exemplaires) sur ce sujet, en vue de réveiller l'intérêt des chrétiens, et de susciter une masse de réflexions personnelles ou collectives. Tous les éléments d'information, recueillis à la suite de cette enquête, ont été triés, répertoriés, analysés et présentés en une synthèse sous forme de « *Livre blanc* » (« Les Jeunes, l'Eglise, la Vocation », recueil de documents : numéro spécial de « Vocation », 106, rue du Bac, Paris, 7e ; l'exemplaire franco 10 fr.).

NOTRE FOI A L'ÉPREUVE

Mon concordat avec le Seigneur, qui est fondamentalement un blanc-seing, je l'ai surchargé d'articles organiques de mon invention, que Jésus passe son temps à récuser. Je poursuis par la pensée des trajectoires en pointillé, alors que l'obéissance me trace le trait plein d'une courbe différente, dans laquelle je vois une déviation. Et puis, que de choses non avalées, à commencer par moi-même, si peu conforme à l'idéal, et qui m'empoisonnent l'existence ; qui empêchent la fluidité de l'amour, qui m'interdisent la liberté royale.

Telle est la négativité, une négativité chaleureuse, dont je dois accepter qu'elle me consume, si je veux pouvoir consommer sans trop rougir ce Pain de vie qui a un goût de mort, et ne pas me trouver devant cette situation terrifiante qui consiste à devoir improviser un jour son trépas, au lieu de s'y porter comme vers un Acte.

Une telle expérience suppose l'acceptation de cet état fondamental qui fait l'adulte, et qui est la solitude vraie. La solitude, le contraire de l'isolement : car c'est elle qui permet d'établir une communion digne de ce nom, entre des gens qui ne s'agglutinent pas par panique et dans l'insignifiance, mais qui échangent entre eux les fruits de la Présence à laquelle ils n'ont pas craint de s'exposer, dans le risque de Dieu qu'est la prière.

André MANARANCHE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une tâche qui s'impose aujourd'hui à tout croyant :

Reprendre en sous-œuvre sa foi

Il y a aujourd'hui une crise de la foi, une crise profonde, parce qu'elle touche à l'essentiel.

Il faut nous rendre compte de la nature de cette crise, de ses causes, de ceux qu'elle atteint.

Puis savoir comment nous comporter.

I

Une crise se déclare quand il y a rupture d'équilibre au sein d'un système établi, passage de la certitude au doute, passage d'un état de possession tranquille à un état de possession contestée qui à la limite peut devenir dépossession... s'il ne devient pas au contraire possession dotée de meilleurs titres.

C'est toujours un trouble. Et le perturbateur est en nous, même s'il vient de l'extérieur.

Comme on en souffre, *on est porté à dire que la crise est toujours un mal. Mais elle n'est pas forcément un mal.* Le mot « crise » (en grec « crisis ») signifie jugement, discernement, choix. On entre dans une période « critique ». Le tout est de savoir qu'elle décision en sortira. Il y a des crises de santé : elles peuvent amener le salut. Il y a des crises de croissance : par exemple « l'âge critique », passage de l'enfance à l'âge adulte. Ces dernières crises font partie d'une évolution nécessaire. Le tout est de savoir comment elles se résoudront.

Pour une part, la crise actuelle est une crise de croissance. Elle était inévitable. Elle peut, ...elle doit être bénéfique.

Voici comment on peut la décrire, en simplifiant beaucoup.

L'état de tranquille possession, les gens de mon âge l'ont connu. Il recouvrait généralement toute l'enfance catéchisée, et parmi les adultes « les milieux préservés », les bonnes familles chrétiennes. Possession solide et profonde en bien des cas ; souvent aussi précaire et superficielle. Mais, tant qu'elle durait, possession sans problèmes : ce que l'on avait appris au catéchisme, on y croyait ; dans les meilleurs cas, on continuait à y croire.

Il y avait à cette époque des crises de la foi : ceux qui ont connu le « modernisme » peuvent en témoigner. Mais elles atteignaient les milieux intellectuels ou semi-intellectuels. Elles passaient à côté de la masse croyante.

Ce qui était dangereux — j'avertis à nouveau que je simplifie —, c'est qu'on ne se rendait pas compte exactement de ce à quoi on croyait : Dieu Trinité, Dieu fait homme, péché originel, ciel, enfer, on admettait tout cela, c'était bien rangé et classifié dans le tiroir des certitudes religieuses. Mais c'était en juxtaposition avec la vie, ou (ce qui est plus grave encore) avec la pensée. Vie et pensée suivaient leur

cours en dehors : quel rapport pouvaient-elles avoir avec ce qui ne paraissait ni vivant ni « pensable » ? On a caricaturé cet état de choses par l'image de cette bonne paroissienne que son curé, en descendant de chaire, réveillait de son profond sommeil, et qui s'excusait ainsi : « Soyez tranquille, Monsieur le Curé, je crois tout, et je dors. »

Seulement la bonne paroissienne s'est réveillée. Et elle a découvert avec stupeur que, pendant son sommeil, le monde avait marché.

La diffusion généralisée de la culture (si mal digérée soit-elle), les découvertes de la science, l'orchestration de tout cela par les mass-media, ont abouti à l'étalement universel de la crise. Et Satan a pu s'en donner à cœur-joie.

Mais — que l'on me pardonne — *l'Esprit-Saint semble avoir été aussi l'un des grands responsables de la crise actuelle.* Responsable dans le sens où l'on dit qu'un médecin est responsable du fait d'inoculer un germe, pour l'empêcher de nuire ; d'activer un organisme paresseux pour le rendre capable d'une meilleure assimilation... L'Esprit-Saint semble avoir voulu préparer de loin son Eglise à bien prendre le tournant qui s'annonçait. Depuis cinquante ans surtout, nous avons entendu ses appels incessants, nous l'avons senti nous presser à un effort d'intelligence plus vivante de notre foi : tantôt rudement, lorsque sous Pie XI par exemple, il secouait nos vieilles tranquillités ou nos collusions équivoques (« l'affaire » de l'Action Française par exemple), tantôt par une sorte de lent investissement, comme par une marée montante : Action Catholique et missionnaire, mouvements biblique et liturgique, catéchétique et théologique, mouvement œcuménique : tout cela culminant dans le Concile Vatican II. Jean XXIII ouvrait toutes grandes sur le monde les fenêtres de l'Eglise. Plus question de « milieux préservés ». Il fallait penser et vivre sa foi devant le monde.

Quelle merveilleuse chose !

Mais aussi quel risque ! Le monde est un monstre énorme et dévorant qui pourrait ne faire qu'une bouchée de la foi, si celle-ci était débile. « La victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi », dit Saint Jean. Mais il parle d'une foi vivante et vigoureuse. Or, malgré les incitations de l'Esprit, les croyants ne s'étaient pas préparés à cette aventure...

La crise est venue, et avec une telle ampleur qu'il faut peut-être dire avec Maritain (dans « Le Paysan de la Garonne ») qu'en comparaison de la crise actuelle, le Modernisme du début du siècle n'était qu'un modeste « rhume des foins ». La crise des croyants. Et par une conséquence nécessaire, la généralisation de l'incroyance. La masse s'installe dans une indifférence totale à l'égard des questions religieuses. Elle « suit ses voies », sans nul souci de celles de Dieu.

Péguy disait, à propos de la crise d'ensemble des deux derniers siècles dont l'actuelle n'est que la pointe avancée : « Les Croisades qui transportaient les peuples et jetaient les continents les uns sur les autres ont reflué chez nous, elles sont revenues jusque dans nos maisons... Nous sommes tous des îlots battus d'une incessante tempête... » Mais il ajoutait : « C'est une question de savoir si nos fidélités modernes, battues de tous les vents, assaillies de tant d'épreuves, n'en reçoivent pas une sin-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gulière beauté, une beauté non encore obtenue... » Péguy supposait nos fidélités. Mais qu'arrivera-t-il si elles ne sont plus là ? Ne pensons pas que la crise se résoudra par elle-même. Elle aboutira logiquement à la disparition totale de la foi.

Que ferons-nous pour garder ces fidélités en plein ouragan ? *Quelle est notre tâche dans cette crise ?*

II

Disons d'abord que cette tâche, quelle qu'elle soit, ne doit pas être mise en concurrence, encore moins en alternative, avec la prière, comme s'il fallait choisir entre une prière apeurée et affolée : « Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons » — et une tâche purement humaine, confiée à nos précieuses lumières de techniciens, de psychanalistes et de sociologues.

Non. Les deux démarches se conjuguent nécessairement. Jésus nous a donné une consigne : « Ayez foi en Dieu », et il nous a en même temps prosternés devant son Père : « Priez votre Père, demandez-lui l'Esprit-Saint. »

Que veut dire : *reprendre en sous-œuvre notre foi*, suivant le titre de cet article ?

Cela veut dire, en termes d'architecture, non pas abattre le bâtiment, mais exécuter, par dessous les fondations, un travail destiné à en assurer la solidité.

Il ne s'agit pas de mettre en vacances notre foi, de décréter pour elle « une année sabbatique » (suivant l'expression à la mode) ; puis, après avoir bien douté (sans doute pour mieux assurer notre foi !), venir reprendre notre place de croyant. « Attendez, Seigneur, je ne sais plus si je dois vous dire oui ou non. Mais il se peut que je vous revienne. » Une telle attitude est inacceptable. Car la foi est une fidélité. Quand on a donné sa foi à Dieu (toutes proportions gardées il en est de même pour un homme), on ne peut la retirer pour la raison que sa Parole semble contraire à nos évidences. Penser notre foi, en chercher le sens, peser la valeur des objections, ce n'est pas cesser de croire. « Des milliers de difficultés ne font pas un doute », disait Newman.

Reprendre en sous-œuvre notre foi, c'est obéir à un postulat de notre foi elle-même, notre esprit ne pouvant être déchiré entre des certitudes opposées. C'est ce que Saint Augustin exprimait par ces mots : « la foi cherchant l'intelligence ».

Mais en quoi consiste au juste ce travail que nous pensons être, spécialement à notre époque, de nécessité absolue ?

Ce n'est pas avant tout un travail de science.

C'est une prise de conscience *heureuse* et *laborieuse* de notre foi.

Heureuse : c'est le positif. Laborieuse : c'est le négatif... qui d'ailleurs travaillera en définitive à assurer le positif.

Prise de conscience heureuse, découverte passionnante de la réalité qui se cache sous les formules usées de notre foi, perception de la

réponse qu'apporte cette réalité à l'interrogation sans cesse posée par l'homme.

Notre foi n'est pas autre chose que la nouvelle d'un Salut. Dieu est venu sauver l'homme qu'il aimait. Non pas surtout en lui préparant après la mort une magnifique compensation à une vie de douleur et d'échec. Mais en le sauvant dès ici-bas dans son esprit, dans son cœur, dans son âme, dans son corps, par une plénitude de sens donnée à sa vie. Ce n'est pas un Salut venu d'en haut seulement : le Sauveur est pour nous un Frère aîné, communiant à toute notre aventure, jusqu'à la mort inclusivement, mais la menant à une issue bienheureuse par sa Résurrection. Car cet homme véritable est le Fils de Dieu. Tout cela n'étant pas seulement le Salut de l'homme, mais celui du monde entier, de « la Création en attente », comme dit Saint Paul. Tout cela s'étant passé hier, mais ayant encore toute sa réalité aujourd'hui... et pour tous les siècles, tant que vivra le monde.

C'est chose merveilleuse de passer ainsi des mots aux choses, de redécouvrir ce Message en relisant des pages d'Evangile — ou en écoutant telle Parole divine s'énonçant en clair dans notre Liturgie actuelle, avec un réalisme bouleversant — ou en méditant notre Credo ou la Profession de foi de Paul VI.

Donc tâche positive, consistant non pas à déguster les articles de foi comme douze pilules dûment étiquetées, mais à goûter l'admirable unité de la Bonne Nouvelle qui nous est annoncée par le Christ et son Eglise. Et à faire entrer cela en contact avec l'expérience la plus concrète de notre vie. Car c'est à nous, tels que nous sommes, et c'est au monde actuel qu'a été dite cette Parole de Salut.

Et cependant prise de conscience laborieuse, éprouvante, douloureuse. Plus nous ferons nôtres les affirmations de notre foi, plus nous sentirons le décalage qui existe entre elles et les tendances les plus accusées de la pensée moderne... de cette pensée qui jusqu'à un certain point habite en nous. Nous sortons alors de « l'innocence » de notre foi : ce qui jadis nous semblait tout naturel nous heurte maintenant et nous déconcerte.

C'est alors que vient à notre secours cette vue d'ensemble de la Bonne Nouvelle dont nous venons de parler. Si les « objets de notre foi » ne sont plus compartimentés dans des casiers différents, mais convergent tous vers l'unité d'un admirable dessein d'amour, beaucoup de fausses questions tomberont d'elles-mêmes. Il ne restera que les vrais problèmes.

Problème du Mal évidemment, que seul éclairera, sans le résoudre, le Mystère du Christ.

Problème général de l'opposition entre le présupposé essentiel de notre foi : que Dieu intervient dans le monde — et le postulat radical de la pensée moderne : que le monde est un tout complet en soi, qui s'explique par lui-même et repousse toute ingérence divine.

A cette profondeur, un choix s'imposera, crucial, crucifiant : tout perdre pour tout gagner...

A quelque niveau que se situent les difficultés, il faut être capable de les regarder en face sans les esquiver.

Savoir qu'elles existent, qu'elles impressionnent beaucoup de nos contemporains, en être impressionnés nous-mêmes, cela peut et doit

Archives diocésaines de Quimper et Léon

paradoxalement servir notre foi. Elle sera sans doute moins péremptoire et moins triomphante, mais elle prendra la forme plus authentique de l'ensemble de notre vie d'enfant de Dieu : pauvre, humble, charitable, tournée vers la prière au Père des lumières plus que vers la confiance en nos propres lumières...

Mais ce qui est encore la meilleure manière de reprendre en sous-œuvre notre foi, *c'est de consentir à fond au régime propre de la foi :* par-delà toutes les difficultés se confier totalement à Celui qui sait. C'est la foi d'Abraham. C'est la foi de Marie. L'humble et courageux Oui de l'homme à « Celui qui est capable de faire pour nous infiniment plus que nous ne pouvons en demander ou en comprendre ». (Ephésiens 3,20). Si nous donnons ce consentement, « tout le reste nous sera donné par surcroît. »

M. B. D. (« Eglise de Rouen »).

Quelques livres recommandés.

● *POUR VOUS QUI EST JÉSUS-CHRIST ?* un livre aux éditions du Cerf, fruit d'une enquête auprès des hommes célèbres aujourd'hui. Repris par « Fêtes et Saisons » avec une série d'articles sur le Christ. Pour tous.

● *LE MYSTÈRE DU CHRIST,* note du Bureau d'Etudes doctrinales de l'Episcopat français. Une brochure à la C.T.I.C., 31, rue Croulebarbe, Paris, 13e. Pour faire le point.

● *FOI CHRÉTIENNE HIER ET AUJOURD'HUI,* par J. Ratzinger ; aux éditions Mame. Presque un *manuel* de « recyclage » pour ceux qui, ayant quelque base théologique et ne se refusant pas à un effort de réflexion, veulent « reprendre en sous-œuvre » leur foi. Pour les plus de quarante ans particulièrement.

● *LA FOI D'UN MAL-CROYANT,* du P. Roqueplo ; aux éditions du Serf. Un homme d'aujourd'hui, très marqué par la mentalité scientifique et technique, s'interroge, et aide les autres à se poser leurs propres questions. Eclairant.

● *LA PEUR OU LA FOI,* par M. Bellet ; aux éditions Desclée de Brouwer. Du point de vue du prêtre : l'homme de la peur ne peut être l'homme de la foi. Un livre exigeant.

● *SERVITEURS DU CHRIST,* par Karl Rahner ; aux éditions Mame. Du poin tde vue du prêtre, aussi : le premier besoin du prêtre aujourd'hui, c'est de croire au sacerdoce et de vivre du sacerdoce, c'est de revenir aux sources de la foi. D'accès plus facile que le précédent, et tout aussi valable. Un livre très riche.

● *JOURNAL DE LA VIE : AUJOURD'HUI LA BIBLE.* Un bi-mensuel pour mieux comprendre ou mieux annoncer la Parole de Dieu. Chez les dépositaires de journaux désormais. Pour tous.

"Vous êtes les coopérateurs de Dieu"...

Prière d'action de grâce pour l'unité qui se réalise sous nos yeux ; prise de conscience commune de l'attente du monde : l'œcuménisme n'est pas une fin ; il est une exigence du salut de la race humaine. C'est l'un des mérites de la difficile réflexion d'Olivier Clément, théologien orthodoxe, de nous le rappeler en ce beau texte :

Collaborer avec Dieu, c'est participer à la vie du Dieu-Trinité, c'est-à-dire devenir un homme-en-communion. De même qu'il y a un seul Dieu en trois Personnes qui se contiennent mutuellement dans un éternel mouvement d'amour, et le trois évoque la diversité, et le un évoque une unité non moins absolue, de même, en Christ, dans la dilatation de cette uni-diversité divine, nous sommes tous membres les uns des autres, il y a, au sens le plus réaliste, un seul homme. Devenir collaborateur de Dieu, c'est comprendre que nous ne sommes plus séparés, que nous sommes non seulement semblables mais identiques, un seul être, une seule réalité, un seul corps à travers le temps et l'espace. Le comprendre, d'une compréhension de tout l'être, c'est justement, et sans le chercher, devenir soi-même. Le Corps du Christ est le lieu d'une permanente Pentecôte et les flammes de l'Esprit se divisent, chacune illuminant de l'intérieur une liberté, une vocation, la différence unique d'un visage. Plus l'homme s'enracine dans le Corps du Christ, plus il est animé par cette flamme : à la limite, dans la sainteté, les limites de son, ou plutôt de ses personnages s'abolissent, toute l'humanité est en lui, et son visage devient icône... « Ceux qui ont été dignes de devenir enfants de Dieu et de naître d'en haut, de l'Esprit-Saint, disait Macaire le Grand, il leur arrive de pleurer et de s'affliger pour tout le genre humain, ils prient pour l'Adam total en versant des larmes... Parfois aussi leur esprit s'embrase d'une telle joie et d'un tel amour que, si c'était possible, ils prendraient tous les hommes dans leur cœur, sans distinguer les mauvais des bons. Parfois, encore, dans l'humilité de l'esprit, ils s'abaissent tellement devant chaque homme qu'ils se considèrent comme les derniers et les moindres de tous ».

Etre un homme en communion, aujourd'hui, c'est hâter l'avènement d'une conscience planétaire et d'une justice à l'échelle de l'humanité. C'est lutter, avec tous les hommes de bonne volonté, pour construire une civilisation mondiale où tous les hommes, toutes les nations, toutes les races, toutes les cultures pourraient trouver place, dans une unité diverse dont l'Eglise remembrée dans la libre communion des Eglises locales, devrait être l'humble ferment, et dont la mise en commun des biens, telle qu'elle se pratiquait dans l'Eglise archétype de Jérusalem devrait être l'image inductrice...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais ici, il ne faut rien opposer. Pour un chrétien, l'infrastructure de l'histoire est le personnel et le spirituel, la liberté des consciences personnelles dans le Saint-Esprit. C'est pourquoi nous devons nous efforcer de « finaliser » la civilisation qui s'élabore par une vision de l'homme dans la divino-humanité, de l'homme qui a besoin de pain, mais aussi de sens, car « la beauté sauvera le monde », disait Dostoievsky. Le sous-développement matériel des uns ne fait sans doute qu'exprimer le sous-développement spirituel des autres. Il ne s'agit donc pas, dans ces élaborations planétaires, d'opposer la contemplation et l'amour actif, assoiffé de justice, mais de montrer leur indispensable correspondance. Seuls les hommes de silence et d'adoration peuvent guérir la souffrance du monde, non dans ses symptômes, toujours renaissants, mais dans ses racines spirituelles, en irradiant, par leur existence même, la puissance de la Résurrection. La civilisation qui s'élabore a besoin d'une paternité libératrice qui, libérée de l'utilitaire et apparemment marginale, puisse jalonner, dans l'inconscient individuel comme dans l'inconscient collectif, les voies de l'unification, du dépassement, de la vie.

Ainsi tout se tient, se féconde, se correspondant : la prière du contemplatif, le rayonnement de communautés exemplaires, véritables « ateliers » d'un amour créateur, l'humble service quotidien, les réformes ou révolutions de « structures », l'invention prophétique et esthétique d'une civilisation. Tout se tient et, pour nous chrétiens, tout commence dans la transformation du cœur de pierre en cœur de chair et dans la transformation de nos relations primaires, fondamentales, pour faire de chaque communauté eucharistique, parmi les hommes, comme une tentation de communion...

⁂

Collaborer avec Dieu exige non seulement la communion des hommes, mais celle des choses, du cosmos. Qu'est-ce que notre corps sinon, pour employer le langage biblique, cette forme que notre « âme vivante » imprime à la « poussière » universelle ? L'univers constitue le corps de l'humanité et, en même temps, se tient devant lui comme une première Bible, comme la manifestation originelle de Dieu. Il n'y a pas le sacré et le profane, mais le sanctifié et ce qui ne l'est pas encore. Il importe de retrouver la puissance pacifiante, transfigurante déjà, de la liturgie et de *l'homme liturgique* qui sait accorder sa prière à la prière silencieuse des choses, qui découvre que la prière est l'essence de l'univers. Prêtre du monde sur l'autel du cœur, il allège l'ambiance cosmique et les miracles, autour de lui, sont comme le frémissement des choses à l'approche du Christ qui vient...

Ici aussi, la prière doit aimanter l'action. Au moment où la « révolution sauvage » de la technique menace la nature de désagrégation et d'asphyxie parce que l'Occident ne l'épouse pas mais la viole, pourquoi les chrétiens ne relanceraient-ils pas les germes d'une culture eucharistique ? « Que la science et l'art réunis, disait au siècle dernier un grand philosophe religieux, deviennent une éthique, une esthétique, une technique mondiales de la recréation pascale du cosmos ».

⁂

Ainsi, par notre collaboration avec Dieu, la dualité du Royaume et du monde tend vers une résolution, vers un dénouement qui ne relèvera pas de l'histoire seule, mais de l'histoire à la fois abolie et accomplie par l'éternité. Nous bâtissons « sur le fondement qui se trouve en place, à savoir Jésus-Christ », et « le feu éprouvera la qualité de la création de chacun ». L'entreprise à laquelle nous sommes associés passera donc par le feu. Elle s'inscrit entre Pâques et la Parousie, c'est-à-dire entre deux morts-résurrections, qui, au vrai, n'en font qu'une seule, celle-là même du baptême qui s'actualise dans les larmes de la pénitence et de la joie, dans la « mémoire de la mort » devenant « mémoire de Dieu ».

Sans cesse nous tentons de déchirer, en nous d'abord, l'opacité et l'objectivation de ce monde pour y faire jaillir la lumière du Christ qui vient, pour y faire jaillir l'amour, la justice, la beauté, la joie. Et sans cesse l'opacité et l'objectivation de ce monde se ressoudent, l'amour devient meurtrier, la révolution tyrannie et la soif d'absolu des adolescents frénésie de destruction, voire d'auto-destruction, un désespoir qui s'érige comme un grand cri de prière dans le silence de la résurrection... Alors l'homme des Béatitudes apparaît comme un fou, dérisoire ou exaspérant. Mais la folie, le mépris, à la limite le martyre sont sans doute la plus haute manière d'être le collaborateur de Dieu... de ce Dieu faible, méconnu et dont la face, comme disait Léon Bloy, ruisselle de sang dans l'enfer que nous avons créé. Car ce Dieu n'a aucune puissance au sens des causalités physiques ou des dominations raciales, il ne peut agir que par le rayonnement de l'amour et de la liberté. Etre le coopérateur de Dieu, c'est découvrir combien Dieu, ce mendiant d'amour, a soif d'être reconnu par nous. « Voici, je suis à la porte et je frappe ». Et comment pourrait-il entrer si nous ne savons l'accueillir, faire attention à Lui, sauver son amour de l'indifférence et du mépris, lui donner un lieu où reposer sa tête... Etre le collaborateur de Dieu, c'est d'abord apprendre à prier.

Olivier CLÉMENT, à Saint-Germain-des-Près.

POUR VOS KERMESSES

Les Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire à Landerneau peuvent fournir en toutes quantités des CRÊPES BRETONNES, emballées sous cellophane par douzaine. Livraison très rapide. Tél. 0.83 Landerneau.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale 405, 29 5 - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES A.P.E.L.-A.E.P.* — Sous la direction de *MM. Trégueur* et *Le Naour*, présidents départemental et régional, et en présence de *Monseigneur l'Evêque* et de diverses personnalités, les A.P.E.L. et A.E.P. du Finistère ont tenu leur assemblée générale à Châteauneuf-du-Faou, dimanche 26 avril. En attendant un article plus détaillé, voici le texte de la motion votée à la fin de la journée :

« Devant plus de 2 000 délégués des A.P.E.L. et A.E.P. du Finistère réunis en assemblée générale à Châteauneuf-du-Faou, M. Le Naour, président régional des A.E.P., a fait la déclaration suivante : « La très grande majorité des familles de ce pays est favorable à la liberté familiale d'éducation ; une enquête de la S.O.F.R.E.S. vient de le montrer.

« Ce libre choix de l'école n'est pas seulement le moyen d'avoir partout des écoles qui satisfassent pleinement les parents. Il est aussi le seul moyen de donner aux parents le sens et le goût de la responsabilité, ce qui paraît aujourd'hui plus que jamais nécessaire. Comment, en effet, avoir envie de prendre des responsabilités si on est privé, au départ, de tout son libre arbitre ?

« Nous constatons qu'aujourd'hui ce libre choix est en train de devenir un lourd handicap pour les enfants dont les parents ont opté pour l'enseignement privé et qui, par leur nombre, représentent près de la moitié de la population scolaire de la région.

« S'il appartient à l'Etat de garantir la liberté de l'enseignement, il lui appartient aussi d'en assurer l'exercice dans de bonnes conditions. C'est pourquoi nous demandons que la loi du 31 décembre 1959, qui a réglé pour la première fois en France les rapports de l'enseignement privé et de l'Etat, soit rapidement revue.

« Les aménagements qui s'imposent devront tenir compte à la fois de l'expérience acquise au cours des dix dernières années et de toutes les modifications intervenues durant cette période, dans le domaine de l'enseignement et de la pédagogie. »

● *LANDÉVENNEC.* — Venus des diocèses de Rennes, Saint-Brieuc, Vannes et Quimper, trois mille petits chanteurs se sont rassemblés le jeudi 23 avril à l'Abbaye de Landévennec pour une journée organisée par *M. le chanoine Le Grand*, organiste de la Métropole de Rennes, et le Centre de Formation Musicale de Bretagne. *Monseigneur l'Evêque* présidait la concélébration, au cours de laquelle l'homélie fut prononcée par le *Révérend Père Abbé.*

● « *IMPACTS* », revue de l'Université Catholique de l'Ouest. — Au sommaire du n° 1, 1970 : *Questions sur l'Université Catholique, La souveraineté de Dieu selon la catéchèse de Newman* (Mgr Honoré), *Le mythe d'Adonis* (L. Guéry), *Dialogue sur Thomas More* (Germain Marc'hadour), *Actualités, Bibliographie.*

M. le chanoine Guéry, 22, rue Donadieu, 49 - Angers, annonce un voyage en Grèce du 18 août au 10 septembre.

AU NOM DE NOTRE FOI ?

Les chrétiens qui recherchent les exigences vraies de l'Evangile en 1970 et qui sont d'options diverses prennent conscience de la nécessité, à l'intérieur des communautés qu'ils forment, d'un dialogue franc pour lever les ambiguïtés et dépasser dans la foi les divisions qui déchirent notre monde actuel et touchent chacun d'entre nous. L'œcuménisme commence par la recherche d'une entente loyale entre membres de la même Eglise. La lutte pour la paix et le développement est indivisible ; elle demande une attention réaliste aux besoins du tiers monde et l'utilisation des armes évangéliques qui sont de lumière, de prière, de respect, de patientes réalisatons à la mesure de chacun.

Mgr SAUVAGE, *évêque d'Annecy.*

Archives diocésaines de Quimper et

La Foi et les tâches civilisatrices

« *A quoi sert la foi ?* » — Question équivoque. On ne peut guère attribuer à la foi religieuse une « *utilité* » quelconque, au sens usuel et terre à terre de ce mot.

Celui qui pense que la croyance en Dieu est une garantie de réussite dans les affaires de ce monde, se fait sans doute une fausse idée de l'action divine : celle d'une intervention venant s'intercaler dans la série des événements mondains (les « causes secondes »).

Pourtant, si nous disions que la Foi n'est qu'une réponse au problème de la destinée finale, nous ne serions compris ni des personnes favorables au christianisme en raison de son apport à l'œuvre de civilisation, ni des croyants qui pensent que la Foi, sur laquelle est fondé leur relation au monde et à autrui, éclaire et inspire leur conduite pratique. A quel niveau de conscience intervient donc la Foi ? Quel rapport peut-il y avoir entre la Foi et les tâches d'aménagement de la cité terrestre ?

1° La Foi interrogée par l'indifférence et par l'incroyance.

L'avenir terrestre de l'humanité est l'un des soucis majeurs des générations actuelles. Or, il semble, à première vue, que la Foi n'ait rien à dire au croyant, quand il s'agit pour lui de *définir les attitudes concrètes* exigées par sa situation dans le monde à tel ou tel moment.

Quel doit être, par exemple, le comportement de l'éducateur devant l'enfant timide ? Que peut faire l'industriel qui voit ses commandes diminuer ? Quel est le meilleur type de société politique et économique pour un pays donné ? La Foi nous invite à réfléchir avec sérieux à des questions de ce genre (c'est déjà beaucoup) ; il ne lui appartient pas de les résoudre. Aussi, peut-on voir des chrétiens, animés d'excellentes intentions, prendre parfois des initiatives malheureuses, qui se soldent par des échecs, voire même par des « injustices ».

Certaines personnes en tirent cette conclusion : « la religion ne sert à rien ; on vit aussi bien sans ça » ; ou, ce qui revient à accréditer cette opinion : « la religion doit se tenir en dehors de toute forme risquée d'engagement, en se réfugiant dans la sphère éthérée des beaux sentiments et des souhaits généreux... ».

« *Le Diable et le Bon Dieu* »....

Analogue est la démarche de quelques incroyants. Elle part de l'homme et de ses projets : « La foi, disent-ils, ne permet de résoudre aucun problème de civilisation. Elle n'apporte pas de réponse aux questions que l'homme est en mesure de se poser sur son avenir temporel. Dieu doit donc être considéré comme une hypothèse inutile, c'est-à-dire comme pratiquement inexistant pour nous... »

On se souvient peut-être d'une pièce de Sartre intitulée « Le Diable et le Bon Dieu ». Ce qui, semble-t-il, est mis en scène et rendu sensible dans cette pièce, c'est que, croyant ou incroyant, l'homme est voué à l'échec, dès lors qu'il prétend *faire le Bien*, agir de façon absolument bonne. On ne peut pas faire le bien d'emblée, tout seul et par la seule vertu d'une belle invention, comme si l'on était Dieu. On peut seulement le faire d'une façon humaine, avec les hommes, parmi les hommes et à partir de situations humaines toujours relatives, ambiguës et conflictuelles. L'idée sous-jacente est que l'existence est dénuée de sens ; chacun se conduit comme il peut, selon des normes qu'il doit inventer sans se référer à un Absolu.

Commentant cette pièce de Sartre pour des lecteurs croyants, Francis Jeanson apporte ici son point de vue d'agnostique : « La forme inauthen-« tique de la foi me paraît être celle qui consiste à brandir sa foi pour « justifier l'action dans laquelle on s'engage. La foi ne justifie aucun des « choix qu'on peut être amené à faire dans une situation donnée ; il faut « se risquer, s'aventurer et l'on ignore toujours ce qui en résultera, et « l'on ne doit pas pour autant cesser de s'en préoccuper, d'y veiller, de « s'efforcer, au besoin d'y porter remède. Peut-être a-t-on tort, peut-« être va-t-on (comme Goetz, le héros de Sartre) déclancher des catas-« trophes ; du moins, doit-on savoir qu'elles risquent de se produire et « ne pas se rassurer par avance en disant : « Ce que je fais est nécessai-« rement bon, puisque c'est la foi qui me le dicte. » Car la foi ne dicte « pas des choses comme cela. Il y a la foi, et puis il y a la réponse « que donne le croyant à telle question posée par l'événement ; il y a « la foi et puis cette existence dans laquelle il faut à tout moment répon-« dre. Et quand on prétend répondre au nom d'une foi, on outrepasse « les possibilités du croyant en tant que tel... »

La question est donc de savoir s'il existe un rapport réel ou fictif, entre la foi et la conduite pratique ou l'œuvre civilisatrice. La réponse que l'on vient de lire dénonce l'illusion (ou la « mauvaise foi ») du chrétien qui croit pouvoir, au nom de sa foi, absolutiser ou privilégier des conduites pratiques, dont il ignore en fait quelles seront les conséquences.

2° La Foi ne DICTE aucune solution particulière.

Bien qu'elle puisse être présente au moment des choix, *la réalité de la foi n'apparaît pas nécessairement au niveau des actes particuliers.* Pour un observateur, l'action concrète d'un croyant peut ne pas se distinguer, extérieurement, de celle, similaire, d'un non-croyant. *L'appréciation de la conduite pratique est habituellement affaire d'information, d'expérience, de prévision, de tempérament, etc...* ; chrétiens et non-chrétiens peuvent donc, assez souvent, porter un jugement identique sur une situation donnée et s'accorder sur la conduite à tenir. Se trouvant dans la même situation, d'autres personnes, croyantes ou non, se croiront autorisées à penser et à agir différemment.

Comme le rappelle F. Jeanson, le chrétien reste un homme parmi les hommes (la « grâce » laisse agir la « nature »). La qualité de sa foi

Archives diocésaines de Quimper et Léon

n'en fait pas nécessairement l'ouvrier le plus qualifié pour l'accomplissement des tâches de civilisation. En revanche, *ses opinions et ses choix concernant les moyens de faire progresser l'œuvre civilisatrice n'autorisent ordinairement personne à suspecter ou à proclamer la sincérité et la solidité de sa foi.*

Peut-être quelques chrétiens croient-ils qu'une « foi engagée » va leur fournir des recettes pour résoudre les problèmes de la vie politique, économique et sociale ? Ou bien espèrent-ils qu'un accord sur les finalités immédiates et sur les modalités d'un « engagement temporel » rassemblera un jour les croyants dans l'adhésion à un credo humain confondu avec une foi religieuse ? Il faut abandonner ces deux illusions.

La diversité des projets humains...

S'il était vrai que ce qui divise et « aliène » les hommes est extérieur à l'homme et se définit par un défaut d'organisation sociale, la foi chrétienne trouverait peu de défenseurs parmi ceux qui n'apprécient que son apport à la civilisation. Mais la société, telle que nous la connaissons, nous apparaît elle-même comme le lieu et l'enjeu d'un conflit qui divise intimement l'homme. Dans cette société, *le christianisme a sa place comme agent de civilisation, parce qu'il atténue les causes et la gravité des conflits par ses appels à la conversion personnelle.* En même temps, il s'y exprime *de façon non-uniforme*, puisque la foi nous laisse partiellement ignorer si tel ou tel projet humain est le meilleur possible, s'il est réalisable, et comment il sera réalisé.

Malheureusement, le cas est encore trop fréquent du chrétien qui, pour « vivre son christianisme », monopolise l'Evangile et s'empresse de projeter la certitude de sa foi sur ses entreprises humaines. Cette confusion agace l'incroyant. Elle risque de le tromper sur la nature de la foi.

Lorsqu'un chrétien participe, avec d'autres hommes, à l'œuvre civilisatrice, son chemin n'est pas tracé d'avance, et son plan d'action ne lui tombe pas du ciel. Mais il faut ajouter que les accords qui peuvent ainsi se nouer au niveau de la conduite pratique, laissent irrésolue la question du sens fondamental de la culture et des activités terrestres.

3° La Foi donne un sens a notre existense.

Si la somme des activités pratiques constituait le tout de l'existence humaine, la question « à quoi sert la Foi » serait dénuée d'intérêt. Elle surgit, lorsque nous nous interrogeons sur la signification de ce que nous faisons : « *Qui sait si ce que nous appelons bonheur, justice, fraternité, liberté, est autre chose qu'un rêve ? — La vie a-t-elle un sens ? — Qu'est-ce que la mort ? — Comment la science elle-même peut-elle exister ? — Quelle est la source du sens ? — Si nous ne sommes pas voulus et aimés par quelqu'un, pourquoi vouloir « transformer un monde » qui nous ignore après nous avoir engendrés par hasard, accidentellement,* etc...

La Foi est d'abord une réponse à ces interrogations :

« Le mystère de la Foi permet (aux chrétiens) *surtout de découvrir l'entière signification* des activités capables de donner à la culture sa

place éminente dans la vocation intégrale de l'homme... » (cf. L'Eglise dans le monde de ce temps, 57-1). En termes équivalents, Pie XI disait : « Il ne faut jamais perdre de vue que *l'objectif de l'Eglise est d'évangéliser et non de civiliser.* Si elle civilise, c'est par l'Evangélisation... »

L'Eglise, en effet, a pour mission d'annoncer la Parole de Dieu. Elle nous enseigne que « Dieu est Amour » et que l'univers est l'œuvre continuée de cet Amour. Elle nous apprend que l'homme, tel que Dieu le veut, est appelé à recevoir l'Esprit et à se laisser transformer dans son être par cet Esprit. Elle nous assure enfin que le monde, ensemencé par *la Parole*, sera lui aussi radicalement transformé.

Notre existence acquiert ainsi le sens d'*une réponse à un appel* et d'*une libre coopération à l'œuvre de Dieu ;* et il n'est pas possible que nos actions particulières, inspirées par la Foi, n'en soient pas extérieurement assez souvent modifiées.

Mais, encore une fois, le Dieu de Jésus-Christ ne ressemble pas à un chef d'entreprise : lorsqu'il nous invite à continuer son œuvre créatrice, il ne nous impose aucun plan de travail. Nos actes particuliers, accomplis dans la Foi, restent libres (libres, c'est-à-dire ni déterminés par des influences extérieures, ni dictés par la volonté divine).

4° La Foi donne une assise aux « valeurs humaines » universelles.

Jésus et les Apôtres n'ont pas voulu faire œuvre directe de civilisation. Saint Paul, par exemple, ne s'attaque pas à l'institution de l'esclavage. Mais il proclame que, désormais, « il n'y a plus ni Juif ni Grec, ni homme libre, ni esclave »...

Quelques-uns diront : « les paroles et les idées ne changent rien », ce qui est fort discutable... Quoi qu'il en soit, la Parole de Dieu, librement accueillie, change l'homme : elle agit comme une Lumière et comme un ferment ou un stimulant. *Elle nous oblige à signifier dans les faits ce que nous sommes par vocation.*

Au temps de saint Paul, peut-être eût-il été prématuré de vouloir, par un coup de force, supprimer l'esclavage ou atténuer la rigueur du travail de l'esclave ? L'humanisation des conditions de travail était liée à l'évolution des techniques (la technique de l'attelage, par exemple). Elle supposait un profond changement dans les mœurs et dans les mentalités. *Progressivement, l'opinion commune, lentement imprégnée d'esprit évangélique, a reconnu comme « valeurs de civilisation » : le respect de la vie, la dignité du travailleur, la justice, la fraternité, la liberté,* etc...

Entre *ces « valeurs humaines »* et *le christianisme*, il y a une correspondance telle que, sans les unes, la foi manquerait d'enracinement, et, sans la foi, les premières risqueraient d'être trahies, ou de se laisser pervertir en « idées folles ». Deux histoires se déroulent simultanément et se nouent : l'histoire de l'homme et l'histoire du salut en Jésus-Christ :

« Les chrétiens, en marche vers la cité céleste, doivent rechercher « et goûter les choses d'en Haut, mais cela pourtant, loin de la diminuer, « accroît l'obligation qui est la leur de travailler, avec tous les hommes, « à la construction d'un monde plus humain. Et de fait, le mystère de « la foi chrétienne leur fournit des stimulants et des soutiens inappré- « cibales ; ils leur permettent de s'adonner avec plus d'élan à cette « tâche. » (L'Eglise dans le monde de ce temps, 57-1).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

5° La Foi inspire une éthique (une morale).

La foi ne nous fournit aucune recette immédiatement utilisable pour assurer le progrès humain. Nous devons reconnaître que la conduite pratique (individuelle ou collective) ne peut se déduire d'une philosophie, d'un idéal ou d'une foi.

Il semble donc nécessaire que l'action collective (et même l'action individuelle) soit guidée par *une théorie de la pratique* (une science de la « praxis »). On essaiera, par conséquent, avant d'entreprendre une action, d'en déterminer les objectifs et les modalités par l'analyse « objective » d'une situation donnée et des chances qu'elle offre.

Mais de nouvelles difficultés vont surgir : *les situations sont diverses et changeantes ;* elles ne se répètent jamais parfaitement. La théorie, elle, se durcit et se sclérose. Et les théoriciens, se plaçant à des points de vue différents, ne proposent ni les mêmes analyses, ni les mêmes méthodes d'action.

Si l'on ajoute à cela que *la liberté des intéressés* déjoue fréquemment les prévisions les mieux établies et introduit des grains de sable dans les rouages les mieux agencés, l'on conviendra que *l'homme d'action doit faire preuve d'autant de sagesse et d'expérience que de courage et d'esprit de décision.* Il faut qu'il soit assez détaché de ses opinions et de ses projets pour en saisir, éventuellement, les aspects contestables ou caducs, et pour toujours préférer l'homme qu'il veut servir à son propre système. La conduite pratique, en effet, malgré des incertitudes et des hésitations qui laissent jouer la liberté, doit se référer constamment à *un idéal* et se soumettre *aux règles morales* sans lesquelles l'idéal resterait lettre morte.

Le rôle civilisateur de l'Eglise.

Certaines attitudes sont incompatibles avec le respect de l'homme. C'est ce qu'affirme l'opinion commune. Elle reconnaît ainsi, au moins implicitement, l'existence *d'une exigence morale* qui nous interdit de traiter l'homme comme un objet ou comme un instrument. Ici encore, la Foi intervient, conjointement avec la raison, pour déterminer les « normes » susceptibles de protéger l'être humain contre lui-même. Ces « lois » ne sont pas toutes immuables ; elles n'ont, cependant, rien d'arbitraire si nous les considérons comme les conditions nécessaires d'une véritable croissance humaine et d'un développement progressif de l'humanité...

Mais on peut se demander pourquoi l'Eglise se considère comme gardienne de la morale ? C'est qu'elle est persuadée que l'Evangile seul peut « restaurer » un homme blessé par le péché. Elle doute qu'une « morale » sans référence à Dieu puisse effectivement convaincre et retenir la plupart des humains. Ce n'est pas qu'elle veuille secrètement humilier l'homme ; au contraire, elle sait qu'il a besoin d'Absolu ; mais elle constate que la moindre déviation de ce besoin conduit aux pires aberrations. En fait, la plupart du temps, l'ignorance ou le rejet du vrai Dieu engendrent quasi spontanément *l'idolâtrie,* sous quelque forme que ce soit (les idoles sont légion !).

« La Bonne Nouvelle du Christ rénove constamment la vie et la « culture ed l'homme déchu ; elle combat et écarte les erreurs et les maux « qui proviennent de la séduction permanente du péché. Elle ne cesse « de purifier et d'élever la moralité des peuples. Par les richesses d'en- « Haut, elle féconde comme de l'intérieur les qualités spirituelles et les « dons propres à chaque peuple et à chaque âge, elle les fortifie, les « parfait et les restaure dans le Christ. Ainsi l'Eglise, remplissant sa « propre mission, concourt déjà par llà même à l'œuvre civilisatrice et elle « y pousse ; son action, même liturgique, contribue à former la liberté « intérieure de l'homme » (L'Eglise dans le monde de ce temps, 58-4).

Il est permis de penser qu'aujourd'hui encore l'importance du rôle civilisateur de l'Eglise apparaît chaque fois qu'il devient nécessaire de nous détourner des faux dieux : la Race, la Nation, le Pouvoir... ou tout simplement l'Argent.

● *QUELLE ÉCONOMIE ? QUELLE SOCIÉTÉ ? avec la collaboration de Alain Barrère, Jean Baboulène, Henri Bartoli, Jean Boissonnat, Jean-Yves Calvez, Henri Chambre, Jacques Delors...* Travaux de la 56e Session des Semaines Sociales de France, Lille 1969 ; un volume in-8°, 304 pages. Prix 25,50 frs. Chronique Sociale de France, 16, rue du Plat, 69 - Lyon (2e) (C.C.P. Lyon 65-78).

C'est un problème bien actuel qu'a étudié la session 1969 des Semaines Sociales de France sous le titre « *Quelle Economie ? Quelle Société ?* »

Le compte rendu des travaux qui paraît aujourd'hui contient le texte des exposés et tables rondes au cours desquels des spécialistes de diverses disciplines (économistes, sociologues, juristes, etc...), des hommes d'action de tendances et d'expérience variées, des théologiens catholiques et protestants ont essayé de répondre aux questions que se posent les hommes d'aujourd'hui devant l'envahissement de l'économie.

Refusant à la fois l'interprétation marxiste et l'interprétation libérale des rapports entre économie et société, ils leur opposent l'idée d'un conditionnement réciproque de l'économique, du social et du culturel : l'économie conditionne les statuts sociaux, mais pas au point de les déterminer ; en retour les statuts établis par la loi ou les aspirations sociales et culturelles pèsent sur les systèmes économiques et sont susceptibles d'infléchir leur évolution. Une analyse de l'évolution des relations économiques et des rapports sociaux dans les pays occidentaux et dans les pays de l'Est met en évidence cette interdépendance.

Il est donc possible de mettre en question « l'économisme », c'est-à-dire de contester le primat de l'économie : il ne s'agit pas de verser dans un anti-économisme romantique en niant les contraintes économiques. Celles-ci doivent être prises au sérieux, mais elles doivent être maîtrisées et subordonnées à un projet social et politique répondant aux exigences spirituelles de l'homme et de la société.

Archives diocésaines de Quimper et de Léon

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Mardi 5 mai et mercredi 6, de la férie. Jeudi 7, L'Ascension du Seigneur. Vendredi 8, de la férie. Samedi 9, S. Grégoire de Nazianze. Dimanche 10, 7e dimanche de Pâques. Lundi 11, S. Philippe et S. Jacques, apôtres. Mardi 12 au jeudi 14, de la férie. Vendredi 15, S. Jean-Baptiste de la Salle. Samedi 16, de la férie. Dimanche 17, Pentecôte. Lundi 18, de la férie (7e semaine ordinaire). Mardi 19, S. Yves. Mercredi 20, de la férie.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Yves Michel*, architecte de nombreuses églises et écoles du Finistère. *M. René Garrec*, père de M. l'abbé Garrec, professeur à Lesneven. *Mme Jean Le Rest*, de Guissény, sœur de M. le Recteur de Plomodiern. *Mme Picart*, de Brest. *Mlle Joséphine Cozanet*, de Brest.

● Prêtres demandés comme auxiliaires pour l'été 1970 *par plusieurs paroisses de Paris :* un ou deux mois, ministère très léger. Ecrire au P. Ventteclaye, 15, rue de l'Ecole-Polytechnique, Paris, 5e (tél. 326.19.19).

● *L'I.P.A.O., 33, rue Rabelais, 49 - Angers, communique :*

Jean a 21 ans. Au retour du service militaire il n'a plus son emploi à la ferme. Que va-t-il faire ? Va-t-il choisir un travail sans aucune qualification ? Toute promotion lui serait-elle définitivement fermée ?

Non ses chances ne sont pas totalement perdues. En effet, l'Institut de Promotion Agricole de l'Ouest (I.P.A.O.) peut l'aider à accroître sa formation et lui permettre de mieux faire face à l'évolution de l'agriculture, dans un emploi plus adapté à sa responsabilité.

Pendant une année, il pourra se préparer soit à l'entrée dans un centre de formation de techniciens agricoles, soit à une profession dans les organismes agricoles (coopérative, crédit agricole, mutualité).

Le recrutement est basé sur une étude du dossier de chaque candidat et sur des tests de niveau. Il a lieu fin juin et fin septembre.

● *LE C.F.P.A., Villa Pierre, Port-Thibault, par Ste-Gemmes-sur-Loire (M.-et-L.) communique :*

Vous avez reçu une formation agricole et ménagère, vous avez suivi des cours de perfectionnement et atteint un meilleur niveau de formation générale, puis, vous êtes restée un moment sur l'exploitation en vous enrichissant d'expériences personnelles, familiales et siciales. Mais, vous savez qu'en raison des circonstances actuelles vous ne pouvez rester dans cette situation, alors, que pensez-vous faire ? Quel espoir avez-vous pour votre avenir ?

Les centres de promotion et de conversion professionnelle sont là pour vous aider. En une année scolaire le C.E.P.A. peut vous permettre de trouver un emploi d'agent de bureau.

Les inscriptions sont acceptées jusqu'au 15 juin, l'examen d'orientation ayant lieu dans la première quinzaine de juillet.

La foi est-elle une idéologie parmi d'autre ?

Cette page du Pasteur A. Dumas est dense. Nous espérons que, malgré sa difficulté, elle aidera les lecteurs à porter un regard critique sur la foi et sur les idéologies, non pas tant dans l'abstrait mais dans le concret de la vie quotidienne.

La foi n'est pas une idéologie, c'est-à-dire l'expression d'un groupe social avec ses conditionnements et ses intérêts propres. La foi est une réponse à un appel qui vient d'ailleurs, un acte qui n'exprime pas une situation, mais qui réplique à une interpellation par une obéissance. L'idéologie est mise en forme rationnelle de nécessités collectives. La foi se présente au contraire comme un pari personnel, qui engage un tournant historique. Par exemple, la foi d'Abraham n'est pas l'idéologie d'Abraham correspondante aux besoins transitoires du peuple d'Israël de son temps. Elle est d'abord une démarche personnelle au « père de ce peuple » (Abraham), qui lui crée des exigences face à ses besoins. Elle est vocation acceptée et non pas interprétation déduite. C'est dire que foi et idéologie ne se situent pas dans le même registre de connaissance et d'action. On le voit mieux, si on les compare dans leur terme : la foi n'obtient jamais sa vue. Elle est toujours eschatologique, sinon elle cesserait d'être la foi. L'idéologie au contraire doit se transcrire en réalisations collectives, sous peine de rejoindre les catégories abstraites de l'idéal.

S'il convient de distinguer ainsi clairement la foi, réponse personnelle et attente eschatologique, de l'idéologie, symbolisation collective et programme historique, il ne faut cependant pas systématiquement les opposer. Il y a là deux domaines qui devraient plutôt se préserver l'un l'autre ; car les idéologies profanes avertissent la foi de ne pas se confondre avec l'armement spirituel d'un groupe social, national ou culturel déterminé, c'est-à-dire de se corrompre en idéologie chrétienne parmi les autres idéologies sociales. Quand la foi se confond ainsi avec l'animation collective d'un ensemble humain, elle perd sa saveur, son universalité, son risque et sa promesse. Elle s'oblige à jouer un rôle concurrentiel, qui écarte d'elle les membres des autres ensembles. Elle remplace le Royaume par la civilisation chrétienne, l'Evangile par les principes sociaux du christianisme, le Saint-Esprit par les valeurs spirituelles, la vocation par la programmation.

Parallèlement, la foi avertit les idéologies de ne pas s'idolâtrer en devenant des fois, comportant interpellation d'obéissance personnelle et promesse de transformation eschatologique, au lieu de demeurer méthodologie d'interprétation rationnelle et de transformation historique. L'idéologie, quand elle cède à la tentation de la foi, remplace l'analyse par le credo, les principes par le message, le projet par la vocation, l'impersonnalité de la méthode par le culte de la personnalité. Elle se corrompt donc en se voulant interprétation et non plus explication.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'idéologie représente donc la dégradation abstraite de la foi et la foi la dégradation personnalisée de l'idéologie. Cependant il n'est pas si facile de distinguer tout en les reliant la foi et l'idéologie, quand on passe des mots à la vie. La fonction idéologique fait partie des sociétés contemporaines. Elle y joue un rôle de courroie de transmission entre les objectifs et les masses. Ce rôle est positif, si l'idéologie symbolise un projet collectif devenu conscience active. Il est négatif, si le symbole devient idole, schéma imposé par le pouvoir, inconscience collective au service d'un projet erroné ou mensonger.

Le discernement entre ces deux aspects de la fonction idéologique est difficile. Souvent nous nous illusionnons sur son côté positif ou nous ne voyons plus que son danger négatif. Les deux existent en fait, aussi bien dans les idéologies totales que dans les idéologies ambiantes. La vigilance doit donc être constante, et vigilance signifie autant support du symbole que critique de l'idole. La foi chrétienne n'est pas anti-idéologique, mais anti-idolâtrique. Elle aspire, comme le marxisme, à accorder le dire au vivre, sur le plan collectif comme personnel. Pour cela, elle s'appuie non pas sur une sublimation idéalisée des besoins mais sur une continuation concrète de l'incarnation. Elle est non foi à l'idée, ni au réel, mais à l'acte de Dieu dans l'histoire de l'homme, à l'engagement du faire de Dieu dans le devenir du monde.

Extrait de l'article de André Dumas, dans « L'individu et le groupe » (Tome IV. Etudes préparatoires à la conférence mondiale de 1966 *sur l'Eglise et la Société. Pages* 45-46.)

● *KAIEROU KENVREURIEZ AR BREZONEG.* — Le cahier n° 5 a paru, présentant les traduction en langue bretonne des lectures et oraisons des dimanches de Pâques et de la fête d'Ascension. On peut se le procurer chez M. le chanoine Nédélec, Ker-Anna, Quimper (souscription pour ces cahiers, 10 francs ; C.C.P. 193.17 Nantes, M. Nédélec).

● *« DIEU PARLE », Les nouvelles lectures bibliques de la messe du dimanche.* — Le « Nouveau Lectionnaire » n'est pas simplement un autre choix de textes. Il exprime une façon nouvelle (ou renouvelée) de célébrer la Parole de Dieu, et une façon nouvelle de lire la Bible, de la rendre présente dans nos vies. Ce numéro de « FÊTES ET SAISONS » (29, bd Latour-Maubourg, Paris, 7e) veut aider à mieux entendre les trois lectures dominicales, à les situer, à comprendre pourquoi l'Eglise les a choisies comme elle les a associées. Il veut aussi rappeler le cadre et les grandes lignes de cette « histoire divine vécue par les hommes », en signaler les difficultés d'approche. En bref, ce numéro est un véritable guide de lecture du nouveau missel des dimanches, dont il reprend d'ailleurs la joyeuse couverture. — Le numéro : 1,50 F.

Faire naître et grandir l'Eglise aujourd'hui

Le problème de l'insertion des convertis dans la communauté chrétienne rejoint celui des « petits groupes », auxquels l'Eglise a rendu accessible la célébration eucharistique. Les réflexions suivantes de Mgr Coffy, de la Commission épiscopale du Catéchuménat, ont paru dans le dossier « Communautés nouvelles » octobre 1969, *à demander à : Service national du Catéchuménat,* 4, *rue Vavin, Paris,* 6e (*prix* 2,50 *fr.* ; *C.C.P.* 7913.69 *Paris*).

Faire naître et grandir l'Eglise aujourd'hui dans le monde de l'incroyance, *ce n'est pas transplanter, ou implanter dans ce monde non chrétien, les communautés de type traditionnel,* avec tous leurs services, avec la mentalité, avec l'esprit, les habitudes de ses membres ; esprit et habitudes qu'ils ont hérités de leur conditionnement sociologique. Je ne porte pas d'ailleurs un jugement de valeur sur les cadres de vie chrétienne ni sur cet esprit, ni sur les personnes qui sont peut-être à l'aise dans ce cadre. Je dois même reconnaître, loyalement, que certaines de ces communautés ont été et sont encore très ferventes.

Il en est qui gardent un grand dynamisme. Mais nous devons reconnaître que ces communautés chrétiennes ne sont pas nécessairement, bien qu'elles existent depuis longtemps, ni la seule manière de vivre le mystère de la communion ecclésiale, ni l'idéal de toute communauté chrétienne, idéal vers lequel nous devrions faire cheminer les communautés nouvelles.

Faire naître et grandir l'Eglise, ce n'est pas non plus obliger des convertis venus du monde de l'incroyance à entrer dans les communautés de type traditionnel. On sait d'expérience que procéder de cette manière c'est souvent les renvoyer à l'incroyance après une déception douloureusement ressentie. Ces communautés, composées de chrétiens qui le sont depuis leur naissance, ignorent souvent tout du cheminement que doit faire l'incroyant qui se convertit.

Par ailleurs, étant donné la réalisation historique concrète de l'Eglise aujourd'hui dans notre pays, toute entrée dans l'Eglise est vécue, par un adulte qui se convertit, comme une sortie de son monde et une entrée dans un monde parallèle ; alors que la conversion doit être vécue comme l'accession à une nouvelle qualité de vie, à une manière autre de vivre sa vie, comme une transformation de sa propre vie. Une « transformation » qui exige des ruptures avec le mal, avec le péché. N'oublions pas qu'il y a un esprit de l'Evangile qui n'est pas l'esprit du monde.

Faire naître et grandir l'Eglise, c'est transmettre l'appel au salut que Dieu adresse à tous les hommes, et c'est rassembler ces hommes en communautés. C'est permettre à des personnes d'écouter en communauté la Parole de Dieu, de la méditer afin de mieux la vivre, et de répondre à cette parole dans l'action de grâce.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cela, en tenant compte des communautés humaines existantes, et en tenant compte des personnes rassemblées, de leur niveau de foi, de leur culture, de leur milieu, et en gardant toujours comme objectif ultime et dernier, la participation à tout le mystère du Christ qui est exprimé et qui est réalisé en plénitude dans l'Eucharistie. Il n'y a pas d'Eglise sans Eucharistie, célébrée effectivement ou, au moins, envisagée comme point d'aboutissement vers lequel on tend par étapes successives...

Faire naître et grandir l'Eglise aujourd'hui, *c'est donc créer des communautés* qui ne seront pas nécessairement taillées sur les modèles des paroisses actuelles.

⁂

Une telle affirmation évidemment nous pose une question : *que devient l'unité de l'Eglise ?* N'y a-t-il pas un danger ? Celui de faire naître des communautés locales d'un type nouveau, qui risquent d'être parallèles, étrangères, voire même opposées aux communautés de type traditionnel.

N'est-ce pas s'engager sur une voie dangereuse et parvenir finalement à briser l'unité de l'Eglise ? Il faut le reconnaître, le danger est réel et nous ne devons pas nous le dissimuler, mais qu'entend-on par l'unité de l'Eglise ?

Est-ce que l'Eglise est un moule unique dans lequel tous doivent passer ? Est-ce l'uniformisation, l'enrégimentement ?

Sans entrer dans le détail, signalons que le Concile, qui insiste beaucoup sur l'unité de l'Eglise, emploie constamment, ou presque, le mot de communion. Faut-il ajouter que les réformes actuelles, notamment les réformes liturgiques, font place à ce qu'on appelle un certain pluralisme qui ne s'oppose pas du tout à l'unité.

Quand on met l'accent sur l'institution, sur l'organisation de l'Eglise, sur sa réalisation sociologique, on a tendance à penser l'unité de l'Eglise en termes d'uniformité. Quand on met l'accent sur le rassemblement des hommes dans le Christ par la puissance de l'Esprit-Saint, on pense l'unité en termes de communion, et c'est un peu différent, parce que parler de communion c'est reconnaître, par le fait même, le pluralisme. Il n'y a en effet de communion que dans l'amour...

Mais l'amour est communion de personnes dans la différenciation, et non pas du tout dans la confusion. L'Eglise est un mystère de communion...

Parce que *l'unité de l'Eglise n'est pas de type sociologique*, elle ne se confond pas avec une unité politique, idéologique ou géographique : elle admet une diversité, non seulement de personnes, mais encore de communautés. (Exemple du pluralisme des réalisations historiques et géographiques de l'Eglise).

L'unité dans l'Eglise vient de Dieu. Elle est créée par Dieu. L'unité entre les membres comme l'unité entre les communautés locales est l'unité de la Trinité. La Trinité, communion de personnes distinctes, est profondément une. *C'est une communion dans l'amour,* non une confusion. Elle doit s'exprimer et elle s'exprime dans une même profession de foi, au même Seigneur. Elle s'exprime dans la célébration, peut-être diverse, des mêmes sacrements, et cette communion est garantie, elle est authentifiée par l'évêque qui est le lien visible des communautés entre elles et qui fait que chacune d'elles est réalisation locale de l'Eglise universelle.

Cette communion a des exigences. Elle suppose une docilité à l'Esprit-Saint, elle suppose une attitude d'esprit...

⁂

1. - *Nous devons nous accepter différents les uns des autres* dans le Christ, et cela sans nous juger, sans nous condamner.

2. - Pour nous enrichir mutuellement, *nous devons nous écouter les uns les autres* et nous laisser remettre en cause, laisser remettre en cause la façon dont nous vivons le mystère de l'Eglise.

Les nouvelles communautés doivent accepter et comprendre les communautés de type traditionnel. Bien plus, elles doivent se sentir solidaires d'elles, jusque dans ce qui est jugé comme déficience... Entrer dans l'Eglise, c'est entrer en communion avec toute l'Eglise, se sentir responsable de la vie et de la mission de toute l'Eglise. Pas de tentation d'une Eglise pure, qui condamne une Eglise qui ne le serait pas.

Les communautés de type traditionnel (même si la tradition s'y mêle aux traditions) rappellent aux nouvelles communautés le sens de la Tradition. Or toute communauté doit s'insérer dans la Tradition vivante de l'Eglise.

De leur côté, les communautés de type traditionnel ont à découvrir dans l'existence des jeunes communautés un appel à la conversion ; conversion à un plus grand esprit d'ouverture et d'accueil. Un appel à sortir de leur sclérose et à s'interroger sur les cadres dans lesquels elles vivent.

La tentation est grande en effet, pour les communautés de type traditionnel, de vivre repliées sur elles-mêmes, dans une certaine satisfaction de leur propre vie. Tentation d'oublier, d'une part, qu'elles vivent au sein d'un monde incroyant qu'elles risquent de ne pas voir, et d'oublier, d'autre part, que l'Eglise est pour le monde, et que tout chrétien est envoyé à tous les hommes.

3. - Membres de la même Eglise, *nous devons manifester visiblement notre unité.*

Notre unité s'exprime dans le lien à l'évêque qui, au nom du Christ, est rassembleur des hommes.

Elle s'exprime dans la célébration eucharistique. Sur ce point il faut rappeler que l'Eucharistie n'est pas destinée à sacraliser un groupe humain quel qu'il soit, mais qu'elle doit ouvrir les personnes à l'amour universel du Christ. Elle doit signifier et réaliser le rattachement à la communauté locale et à l'Eglise universelle...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, **BREST** - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — **SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92**

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — **BREST**
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT Concessionnaire exclusif **S. A. DES GARAGES E. TREHONY**
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

AUTO-ECOLE St-CHRISTOPHE
134, rue J.-Jaurès - Tél. 44.59.00 - 63, rue Professeur Langevin, KERBERNIER - **BREST**
KERHASCOËT
Moniteur C.A.P.P. - Diplômé de la Prévention Routière de Montlhéry
Leçons de Code — Leçons de perfectionnement — Prend à domicile
PRÉPARATION RAPIDE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

OPTIQUE
IIII
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — **QUIMPER**
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER **Tél. 95.05.27**

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER **Tél. 95.16.79**

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de **QUIMPER**
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : **BREST - QUIMPER**
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole, etc...** — **Contreplaqués** (okoumé - chêne - acajou) **et tous panneaux de particules** **Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces**

Maison de confiance fondée en 1848

ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Bruat, **BREST** - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

De quel esprit sommes-nous (Mgr l'Evêque)
Conseil presbytéral
Semaine de l'A. C. de l'Enfance
Pèlerinage à Lourdes de juin
Enseignement religieux
Enseignement catholique
Communautés religieuses
Lectures pour les messes de semaine
Actes administratifs des sacrements
Décès de M. l'abbé V. Perrot

Les jeunes, la vocation, l'Eglise :
« Colloque 70 »
Témoignages de jeunes
Vocation des baptisés, vocations particulières
Le grand séminaire... aujourd'hui

Quand notre foi s'enrichit de la foi des autres
Nouvelles et lectures

N° 4 224 (85e année) — 20 mai 1970

Archives diocésaines du Finistère

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 France

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

A votre service
tous les services de la

BNP

banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 — 46, route de Paris - MORLAIX — B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS
LAITIERS ET **SURGELÉS**

FROMAGERIE DE KERYVON

29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

DE QUEL ESPRIT SOMMES-NOUS ?

Nous venons de célébrer la fête de Pentecôte qui nous rappelle le don de l'Esprit aux croyants. Nous qui l'avons reçu, vivons-nous de l'Esprit ? Quelle occasion pour une révision de vie.

L'Esprit du Christ est un esprit de **paix.** « Jésus dit à ses disciples : La paix soit avec vous ! De même que le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie. Ayant ainsi parlé, il souffla sur eux et il leur dit : Recevez l'Esprit-Saint. » Sommes-nous des artisans de paix, en un monde déchiré par la guerre ? Qu'avons-nous fait en faveur de la paix ? Comment hâter l'avènement de la paix entre les hommes et entre les peuples ? « Bienheureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu. »

L'Esprit du Christ est un esprit de **liberté :** « L'esprit que vous avez reçu, écrit saint Paul aux Romains, ne fait pas de vous des esclaves, des gens qui ont peur ; c'est un esprit qui fait de vous des fils ». La soumission à la foi est-elle pour nous un esclavage ou une libération ? Notre règle de vie est-elle un code de commandements, une référence au permis ou au défendu, ou bien une libre obéissance à ce Maître intérieur qu'est l'Esprit-Saint qui vient au secours de notre faiblesse et nous fait vouloir ce que Dieu veut ?

L'Esprit du Christ est un esprit de **vérité.** « L'Esprit-Saint que le Père enverra en mon nom vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que je vous ai dit ». Combien souvent nous nous laissons séduire par d'autres paroles et d'autres promesses que celles du Christ. La Parole de Dieu, intériorisée en nous par l'Esprit, est-elle la lumière qui éclaire notre chemin ? Dans quelle mesure l'Evangile vient-il éclairer et stimuler nos options même temporelles ?

L'Esprit du Christ est un esprit d'**amour,** c'est-à-dire de don de soi aux autres, de solidarité avec les plus pauvres, à l'exemple du Seigneur venu partager notre condition humaine pour nous élever jusqu'à sa condition divine. Sommes-nous assez en contact avec les hommes pour connaître leurs détresses, pour entendre leurs appels ? Dans quelle mesure sommes-nous solidaires de leurs tristesses et de leurs angoisses, comme de leurs joies et de leurs espoirs ? Quelle est notre apport personnel et collectif pour l'avènement d'un monde plus humain, dans lequel l'homme soit reconnu pour ce qu'il est, et non pour ce qu'il possède ou pour ce qu'il produit ?

Frères, je ne veux dicter à personne sa conduite, mais j'invite chaque chrétien à réfléchir avec l'aide de l'Esprit, en ces jours difficiles et si lourds de problèmes dont la solution engage l'avenir. « Laissez-vous guider par l'Esprit ! »

† F. BARBU.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CONSEIL PRESBYTÉRAL

La prochaine session du Conseil Presbytéral se tiendra au Grand Séminaire **du lundi 25 mai, 9 h. 45, au mercredi 27, 16 h.** Au programme :

— deuxième lecture du texte « Orientations générales et applications pastorales pour l'Enseignement catholique »,

— bilan du premier Conseil presbytéral, et lois électorales pour son renouvellement et pour l'institution d'une Commission du Clergé.

SEMAINE INTERNATIONALE DE L'ACTION CATHOLIQUE DE L'ENFANCE

Comme chaque année, les enfants de notre pays sont invités à vivre plus intensément dans un esprit international, pendant tout ce troisième trimestre. En effet ils sont des millions de par le monde à vouloir bâtir une chaîne d'amitié.

La « semaine internationale » est l'occasion privilégiée d'aider les Cœurs Vaillants - Ames Vaillantes à prendre conscience de leurs responsabilités vis-à-vis de tous les enfants. C'est aussi un moyen d'interpeller les adultes. « L'insécurité et l'instabilité font partie de la vie de chacun de nous. Mais cela nous aide aussi à nous unir entre nous pour nous donner espoir et confiance ; ceux qui sont le plus actifs pour nous le rappeler, ce sont les enfants ».

La « semaine internationale » permet aussi de recueillir des fonds qui sont versés au Mouvement international d'Apostolat des enfants. Cette année, cela se concrétisera par la vente de stylos à bille.

Les enfants et préadolescents, aidés par l'Action Catholique de l'Enfance, tout au long du trimestre seront amenés à découvrir davantage leur appartenance à un peuple, à un peuple d'enfants en mouvement, à un peuple international, à l'Eglise Universelle.

Cette prise de conscience, ils la vivront d'une manière plus concrète au cours du grand Rallye de fin d'année, BOOM 70. Leur ouverture à leurs camarades, à leurs camarades étrangers, les enfants et les préadolescents l'exprimeront au cours de cette manifestation.

SEMAINE INTERNATIONALE et BOOM 70 sensibiliseront les enfants à la troisième Rencontre internationale du 20 juillet au 8 août 1970 à Monaco. Venus de tous pays, des responsables, des prêtres, des religieuses, des frères travailleront ensemble pour que, de plus en plus, les enfants de tous pays, de toutes langues, de toutes couleurs, aient la chance de connaître Jésus-Christ.

PÈLERINAGE DE LOURDES 28 JUIN - 4 JUILLET

Les dossiers des **malades** doivent parvenir au Secrétariat de l'Evêché **au plus tard le 22 mai.** Il est urgent de demander les **feuilles** d'inscription et les formulaires de certificats médicaux.

Les demandes de **couchettes** doivent être demandées **au plus tard le 22 mai.**

Toutes les inscriptions sont à récapituler sur la feuille de demande de billets.

Il est souhaitable que les paiements soient faits avant le départ. Les prix sont donnés par la « Semaine Religieuse » du 5 avril 1970.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Etant donné le changement qui doit intervenir à la rentrée prochaine dans les programmes et manuels utilisés jusqu'à présent en cours préparatoire (11"), une réunion d'information et de réflexion aura lieu à

— Morlaix, Ecole Notre-Dame du Mur, le jeudi 28 mai, 14 h. 30.

— Brest, Ecole « l'Immaculée », place Sanquer, le vendredi 29 mai, 17 h. 30.

— Quimper, Ecole Ste-Anne, rue des Douves, le mercredi 3 juin, 17 h. 30.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

Pour les documentalistes.

Une journée de rencontre pour « **Documentalistes** » aura lieu le jeudi 4 juin de 9 h. 30 à 16 h. à l'Ecole Technique « Le Paraclet », Quimper. Ceux qui le désirent pourront prendre sur place leur repas de midi. S'inscrire près de : Madame Curunet, Ecole Technique « Le Paraclet », 35-37, avenue des Glénans, Quimper.

Journées de Mathématique Moderne.

Un certain nombre d'enseignants, qui ont demandé de participer aux journées de mathématique moderne de juin-juillet, animées par **Sœur Anna-Marie Arzur,** n'ont pas encore fait parvenir leur fiche d'inscription. Il peut s'agir de défections ; il est essentiel que nous le sachions rapidement pour en faire bénéficier d'autres personnes s'il y a lieu.

En conséquence nous demandons que **toutes les inscriptions soient parvenues** à la Direction de l'Enseignement Catholique **avant le 25 mai** (adresse : 2, rue César Franck, Quimper).

D'autre part, les personnes qui ne se sont pas inscrites et qui voudraient le faire sont priées d'écrire avant cette date à Sœur Anna-Marie Arzur (Lesneven, école Notre-Dame de Lourdes).

N. B. — Pour les feuilles de travaux complémentaires, la précision demandée sur le nombre de séries correspond pratiquement au nombre d'élèves (approximatif) que l'on prévoit dans sa classe pour l'an prochain. Si l'on veut se fournir en feuilles à la session il est nécessaire de donner cette précision à la Direction de l'Enseignement **avant** le 23 mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Voici les dates et lieux des prochaines réunions qui concernent tous les secteurs :

— Pleyben, le jeudi 21 mai,
— Douarnenez, le samedi 23 mai,
— Quimperlé, le mercredi 27 mai à la Retraite,
— Quimper et Pont-l'Abbé, le jeudi 28 mai au Likès,
— Rosporden, le vendredi 29 mai,
— Lesneven - Plabennec - Guissény et Lannilis, le samedi 30 mai au Collège Saint-François,
— Saint-Pol-de-Léon, le jeudi 4 juin,
— Brest (tous les enseignants), le samedi 6 juin à la Croix-Rouge,
— Landerneau, le mercredi 10 juin à l'école Saint-Julien,
— Morlaix et Landivisiau, le jeudi 11 juin à l'école N.-D. de Liesse,
— Saint-Renan et Ploudalmézeau, le samedi 13 juin à l'école N.-D. de Liesse.

N. B. — Les jeudi et samedi la réunion commence à 14 h., les mercredi et vendredi à 17 h. 30. Comme la réunion sera un peu plus longue que d'habitude il importe que nous puissions commencer bien à l'heure.

LECTURES POUR LES MESSES DE SEMAINE

Avec la Pentecôte a pris fin le nouveau Lectionnaire férial du Carême et du Temps pascal. On reprend donc maintenant — comme l'indique l'Ordo au 18 mai les « anciennes » **Lectures pour les messes de semaine, tomes II et III** parues en 1966.

Pour éviter la répétition de certains textes (lus le dimanche dans le nouveau lectionnaire), des déplacements de lectures ont été indiqués par le C.N.P.L. : l'Ordo donne, au jour le jour, toutes indications nécessaires (y compris la page !), indications que reprend l'encart joint au « Lectionnaire Carême - Temps pascal », qui vient de s'achever.

Pour les formulaires des oraisons, etc., des « dimanches et jours ordinaires », les Missels d'autel (fascicule 5 de Desclée-Mame p. 109-111 ; feuillets Droguet-Ardant, dernier envoi, feuilles sans référence) donnent tous renseignements.

ACTES ADMINISTRATIFS DES SACREMENTS

Registres paroissiaux 1969

Le secrétaire-archiviste serait reconnaissant aux doyennés ou aux paroisses qui ne lui ont pas encore envoyé leurs registres 1969 de vouloir bien le faire **sans plus attendre,** au besoin en utilisant les services des P.T.T. Il est recommandé de ne pas rouler les envois, mais de les faire à plat.

Baptêmes.

Il pourra être bon de rappe'er qu'il n'est pas possible d'accepter de baptiser les enfants non originaires de la paroisse sans l'autorisation écrite du ouré propre.

En principe, cette autorisation est suffisante pour quele baptême puisse être fait sans plus attendre, pourvu que soient satisfaites les exigences normales concernant les parrains par exemple ou les règlements paroissiaux au sujet des horaires.

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Permanences du P. Péron : le 28 mai à Brest ; le 4 juin à Morlaix ; le 11 juin à Quimper.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Victor Perrot,** recteur de Guipronvel.

Victor-François-Marie Perrot, né le 18 août 1903 à Ploudalmézeau. Etudes à Lesneven. Prêtre le 25 juillet 1929. Vicaire à Erguê-Armel. Mars 1934, vicaire à Pont-l'Abbé. Guerre et captiivté. Octobre 1947, recteur de l'Ile-Tudy. Juin 1951, recteur de Quéménéven. Mars 1965, recteur de Guipronvel. Décédé le 8 mai 1970.

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Mercredi 20 mai au samedi 23, de la férie. Dimanche 24, La Sainte Trinité. Lundi 25, de la férie. Mardi 26, S. Philippe Néri, prêtre. Mercredi 27 à vendredi 29, dela férie. Samedi 30, Ste Jeanne d'Arc, patronne secondaire de la France. Dimanche 31, La Fête-Dieu. Lundi 1er juin au jeudi 4, de la férie. Vendredi 5, Le Sacré-Cœur de Jésus. Samedi 6, de la férie.

NOS AMIS DÉFUNTS. — Le 27 avril, en présence de *Mgr Kervéadou,* évêque de Saint-Brieuc, et de *Mgr Pinault,* évêque expulsé de Chine, *Monseigneur l'Evêque* a présidé, à Hénanbihen, sa paroisse natale, les obsèques de *Mgr Jean-Baptiste Boivin,* des Missions Africaines de Lyon, Vicaire Apostolique de la Côte d'Ivoire, puis premier Archevêque d'Abidjan, qui, démissionnaire pour raison de santé en 1959, s'était retiré à Saint-Briac, puis à Créhen, où il est décédé le 24 avril.

Mme Louis Gogé, de Landivisiau, de l'Hospitalité diocéaine N.-D. de Lourdes. *M. Jean de Surgy,* de Landerneau. *Mme Marie Raphalen,* de Plogastel-Saint-Germain. *Sœur Marie Yvonne Rioual,* de Lanorgard, Le Trévoux.

Archives diocésaines de Quimper

● *PARDON DES MALADES.* — Par un temps heureusement plus clément que les semaines précédentes, le pardon diocésain des malades s'est tenu à Sainte-Anne-la-Palud le dimanche 26 avril, sous la présidence de *Monseigneur l'Evêque* et de *Monseigneur l'Auxiliaire*. Grâce aux dévouements divers (en particulier de l'Hospitalité diocésaine N.-D. de Lourdes), les malades purent venir en très grand nombre. *M. le chanoine Morvan*, curé-doyen de Douarnenez, et *M. l'abbé Lescop*, official, assurèrent la prédication, tandis que *MM. les abbés Jouannic* et *Scouarnec*, professeurs à Pont-Croix, dirigeaient le chant ou le soutenaient de la guitare. Une bonne journée pour tous.

● *UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'ANGERS.* — Le mardi 5 mai dernier, dans une des salles de thèses de la faculté des sciences de Paris, à la Halle aux Vins, *M. l'abbé Goulven Laurent*, chargé de cours à la faculté des lettres et sciences humaines et à la faculté de théologie de l'Université Catholique de l'Ouest, a présenté une thèse pour le doctorat d'Université sur l'*Histoire de la Phylogénie humaine, de Darwin jusqu'à la découverte des Australopithèques*. Le jury était composé de trois professeurs : *M. Piveteau, Mme Genet-Varcin, M. Soulairac*. Après l'exposé et la discussion, *M. Laurent* a été proclamé docteur de l'Université de Paris avec la mention « très honorable » et les félicitations du jury.

La valeur de la thèse soutenue a donc été reconnue sans difficulté. Tous ont loué l'ampleur et la précision de l'information, la logique et la clarté de l'analyse, l'objectivité de l'appréciation. L'intérêt d'une telle étude n'est pas à démontrer : le problème des origines de l'homme a été fortement débattu depuis un siècle envidon ; de nos jours ,les découvertes faites en Paléontologie humaine et en Archéologie préhistorique ont accru encore la curiosité des esprits pour ces questions, même en dehors du cercle des savants. Il était donc utile de faire l'histoire de la pensée scientifique sur ce sujet.

Si l'enquête a été limitée aux auteurs qui ont écrit depuis Darwin jusqu'à la découverte, relativement récente, des Australopithèques, c'est que seule cette période peut être considérée comme proprement historique. Mais les membres du jury ont été unanimes à souhaiter que *M. Laurent* poursuive son travail et nous trace un jour le tableau des opinions et des théories qui sont aujourd'hui proposées, en des sens divers et dans une problématique largement renouvelée, sur la question, toujours obscure et passionnante, des origines de notre espèce.

A Angers, *M. Laurent* participe aux recherches pluridisciplinaires d'un groupe de professeurs qui, au sein de la faculté de théologie, s'intéressent aux problèmes d'anthropologie et de foi. Pour témoigner du prix qu'ils attachent à sa collaboration, le doyen de la faculté de théologie, *M. l'abbé de Surgy*, et plusieurs professeurs (dont *M. l'abbé Claude Gélébart*) avaient tenu à venir écouter leur collègue. Après la soutenance, ils furent invités par les membres du jury à fêter avec eux, selon les bonnes traditions, le succès de *M. Laurent* ; l'occasion leur fut ainsi donnée de visiter les laboratoires de Paléontologie humaine et de se faire quelque idée des méthodes de travail qu'y pratiquent les savants français.

R. RIFFAULT.

LES JEUNES, LA VOCATION, L'ÉGLISE

Le beau nom de catholique !

Les aléas de l'histoire humaine lui ont donné souvent un sens de séparation, voire d'opposition...

Or il exprime l'universel. Il traduit la capacité — que l'Eglise a reçue de Jésus-Christ — d'être tout accueil à la prodigieuse diversité des races et des cultures, des peuples et des groupes sociaux, des traditions et des initiatives. « Allez, de toutes les nations faites des disciples... »

Qu'exige donc de nous l'unité catholique ?

Vous chantiez tout à l'heure : « Abats les murs de ta maison... » Ce qu'il faut abattre, c'est le repli, étroit et possessif, qui menace chaque expression particulière ; ouvrons les portes et les fenêtres, vers la terre et vers le ciel.

— « Mon » bien n'est jamais purement et totalement à moi... il est aussi le bien de l'autre.

— Ma maison ne l'emporte pas sur toutes les autres... des architectures différentes méritent l'admiration.

Ouvrir, élargir, accueillir, s'enrichir des diversités et des contrastes répond à un appel moderne, entendu d'un grand nombre, mais auquel les jeunes sont sans doute plus sensibles que leurs aînés.

Mgr FROSSARD,
à la Veillée du doyenné du XII^e^ arrondissement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Comment invoquer Dieu sans d'abord croire en Lui ?
et comment croire sans d'abord l'entendre ?
et comment entendre sans prédicateur ?
et comment prêcher sans être envoyé ? (Rom. 10, 14-15)
...et comment être envoyé sans d'abord être appelé ?

En 1970 comme en 60, au temps de Paul VI comme au temps de saint Paul, l'Eglise ne peut remplir sa mission que si elle continue à faire découvrir à chaque chréien qu'il est appelé, envoyé pour porter la Parole afin que les hommes entendent, croient et invoquent Dieu.

Mais comment s'y prendre ? Comment faire partager à toute la communauté chrétienne cette angoisse du monde à sauver ? Comment surtout lui faire prendre sa part des responsabilités dans cette œuvre de salut qu'elle a sans doute trop longtemps laissé porter par les prêtres et les évêques ? Comment faire entrer chaque chrétien dans un dialogue avec Dieu semblable à celui de Moïse : *Je t'envoie auprès de Pharaon — Mais je ne suis pas capable — Je serai avec toi !*

Et si l'on demandait aux chrétiens ce qu'ils en pensent... Si on essayait de leur faire dire ce qu'ils vivent, si on les rassemblait paur se dire les uns aux autres leur expérience en matière de vocation ?

C'est de ces questions et de cette intuition qu'est née l'idée d'un colloque sur : LES JEUNES, LA VOCATION, L'EGLISE.

L'idée une fois née, sa mise en œuvre a commencé par la publication d'un questionnaire, répandu sous diverses formes à 500 000 exemplaires. Un certain nombre de réponses (5 000) ont été envoyées aux responsables du Colloque. Ils représentent une somme extrêmement riche. Tous les âges, toutes les conditions, toutes les mentalités sont représentés. C'est un échantillon assez représentatif dont on dispose.

La revue VOCATION a réuni les témoignages les plus intéressants en un numéro spécial intitulé « Les Jeunes, l'Eglise, la Vocation ; Colloque 70 ». Il s'ouvre sur un texte du Cardinal Garrone, préfet de la Congrégation pour l'éducation catholique ; on trouve ensuite le questionnaire diffusé, puis une présentation des réponses ; à la fin de chaque chapitre, des statistiques ; le volume s'achève sur la publication de quelques réponses complètes.

On peut se procurer ce numéro spécial au Centre National des Vocations, 106, rue du Bac, Paris, 7e .10 francs franco).

" Colloque 70 "

● *Vous avez participé au nom du diocèse, M. le Supérieur du Séminaire, au « Colloque 70 » organisé au début de ce mois par le Centre National des Vocations. La « Semaine Religieuse » et ses lecteurs sont certes heureux d'enrichir leur vocabulaire, mais pourquoi cette appellation de « colloque » ?*

Un « colloque » est très différent d'un congrès. Durant nos trois jours à Paris, nous n'avons pas eu une seule conférence magistrale, nous n'avons jamais subi ces fastidieuses « mises en commun » à la suite de travaux de groupe. C'est simple : les participants ne se sont jamais tous trouvés ensemble dans une même salle, sauf pour l'Eucharistie en l'église Saint-Germain-des-Prés.

Pratiquement, l'essentiel s'est passé au sein de chaque groupe. Le Colloque — très bien organisé — réunissait quelques 1 500 personnes réparties en 50 groupes. Chaque groupe avait son local de réunion dans les bâtiments très fonctionnels du Collège Stanislas. Dès le départ, le 1er mai au matin, chaque groupe s'est réuni ; cela a recommencé l'après-midi, et ainsi de suite jusqu'à la fin.

● *Mais n'était-ce pas alors l'émiettement du Colloque ?*

Non, parce que tout de même un souci commun animait tous les participants ; ce qui fait que, travaillant à part, discutant très librement (il n'y avait aucun thème imposé), les groupes cependant avaient des cheminements (un mot très employé là-bas !) très proches.

Et puis, initiative intéressante : le matin, lorsque vous arriviez, on vous distribuait le compte-rendu, dactylographié la nuit, des travaux des cinquante groupes, ce qui vous permettait d'être au courant de ce qui se passait dans les autres groupes.

Par deux fois aussi, pour donner du sang neuf, deux rencontres de trois groupes à la fois ont été intercalées dans le déroulement. Ce n'était donc pas le parfait émiettement.

● *Comment était composé un groupe ?*

Chaque groupe comportait trente personnes, avec un animateur spécialisé pour diriger les échanges. Là où je me trouvais — et il devait en être de même ailleurs — nous étions à peu près autant d'hommes et de femmes, autant de jeunes et d'adultes. Cela paraissait très « cosmopolite » au départ : des pères et mères de famille, deux militants M.R.J.C., une militante J.C.O.F., des jeunes en recherche et des jeunes en foyer, deux grands séminaristes, trois religieuses, quatre prêtres... Tout ce monde venait de tous les coins de France et parlait avec des accents très différents...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *De quoi précisément avez-vous parlé durant ces trois jours ?*

Il n'y avait donc au départ aucun programme de travail prévu (simplement sept ou huit grilles indiquant des pistes possibles de réflexion), aucune directive sinon celle de s'exprimer librement et fraternellement.

Dans notre groupe nous avons longuement échangé sur ce que signifiait ce vocabulaire de « vocation », « appel »... Toute une journée a été centrée sur cette recherche : la place et le sens de la vocation au ministère sacerdotal ou à la vie religieuse au sein de la vocation fondamentale de tout baptisé. A un moment donné, la discussion fut typique : la moitié du groupe (les laïcs essentiellement) soutenant : « Vous, prêtres et religieuses, vous avez une vocation supérieure » ; l'autre moitié (prêtres et religieuses essentiellement) répondant : « Il ne peut pas y avoir de vocation supérieure à celle de baptisé ».

En trois jours, on touche à beaucoup de sujets évidemment. Ce qui m'a frappé, c'est qu'on n'a pratiquement pas parlé du célibat ; très peu aussi des institutions de formation. Au fond ce sont moins les modalités de l'engagement que ses motifs qui ont été évoqués.

● *Que pensez-vous de ces échanges ?*

Il est sûr d'abord que les prêtres et les religieuses ont trop parlé le premier jour, et dans un langage plutôt théologique (les jeunes s'intéressant beaucoup d'ailleurs — mais en silence — à cette recherche de précision théologique sur la nature de la vocation, du ministère sacerdotal...). Puis, deux témoignages de participants nous ont amenés à plus de réalisme, et au bout du second jour les jeunes nous ont imposé leur problématique : partir des besoins du monde, découvrir les appels du Seigneur dans un itinéraire apostolique ; garder un lien naturel avec son milieu d'origine ; susciter de nouvelles formes de ministère ; rester fidèle à la vie plutôt qu'aux structures en place.

● *D'où est partie cette idée d'un Colloque ?*

Je ne le sais pas bien. Je crois qu'au départ c'était surtout la perspective : « Les séminaires de jeunes se vident ; il y a de moins en moins de rentrées dans les grands séminaires : il faut faire quelque chose ». Cette crise était présente certes à tous les esprits, mais n'a pas paru la question la plus importante.

On a eu le sentiment qu'elle ne pouvait se résoudre que dans un cadre beaucoup plus général, et j'ai été frappé par l'insistance du colloque sur des thèmes comme : l'engagement apostolique, le rôle des communautés de base, la participation de tout le Peuple de Dieu à l'éveil et à la formation des futurs prêtres comme des futures religieuses (on a réclamé, par exemple, des laïcs dans les « Foyers », et pas des prêtres seulement)...

Au départ encore, on avait l'impression que le Colloque serait l'affaire de jeunes « en projet de sacerdoce ou de vie religieuse » (comme

on dit maintenant) et de leurs éducateurs. Puis la perspective s'est élargie, les mouvements d'Action catholique spécialisée, comme les parents, sont devenus participants.

● *Y avait-il des Finistériens au Colloque ?*

Assez peu ; la distance et le coût financier de l'opération y sont pour quelque chose. Par ailleurs peu de groupes s'étaient associés à la préparation (car ne venaient au Colloque que des gens qui s'étaient engagés dans la préparation). Les religieuses étaient représentées par *Sœur Jeanne*, de Lesneven ; les religieux, par *Frère Sébastien*, de Châteaulin, accompagné par deux jeunes gens du Nivot, deux jeunes gens et deux jeunes filles de Saint-Louis de Châteaulin ; les prêtres, par le *Père Chevalier*, de Saint-Jacques et moi-même.

● *Feriez-vous quelques critiques au Colloque ?*

Je n'y ai pas réfléchi. Je crois cependant que les participants n'étaient pas assez représentatifs ; que le climat général était modéré, je veux dire que je n'ai pas tellement senti de vigueur missionnaire ; et finalement que les prêtres étaient tout de même, on le sentait bien, les grands maîtres-d'œuvre de cette rencontre. Pouvait-il en être autrement pour un premier Colloque de ce style ?

● *Quelles sont les conclusions du Colloque ?*

Il n'y a pas de conclusions « officielles » pour le moment. En ce sens, le Colloque n'est guère « opératoire ». Le Centre National doit être actuellement en train d'étudier les rapports des différents groupes. C'est lui qui pourra tirer quelques conclusions après cette étude. Pour ma part je retire ceci :

1°) La plupart sont très mal informés aujourd'hui encore de l'évolution des séminaires et des noviciats, de la variété des possibilités de formation offertes aujourd'hui à de futurs prêtres, religieux ou religieuses.

2°) Une conviction se fait jour de plus en plus : dans les séminaires on bâtit sur du sable tant que le Peuple de Dieu, dans son ensemble, les mouvements d'Action catholique, les communautés chrétiennes ne se sentiront pas concernés en profondeur par ce souci d'éveiller et de former des prêtres, religieux et religieuses, tant qu'ils estimeront que ces questions sont du seul ressort des spécialistes et de la hiérarchie.

3°) On peut arriver à échanger, chercher ensemble, entre gens de tous âges, de toutes conditions, dans un climat serein et ouvert, autour de questions urgentes mais épineuses comme les vocations spécifiques, sacerdotales et religieuses... La Pentecôte, c'est cela aussi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *CAHIERS POUR L'INTELLIGENCE DE LA FOI.* — L'intelligence de la foi chrétienne : des hommes et des femmes, croyants aussi bien qu'incroyants, la recherchent, la réclament aujourd'hui. Ils sentent qu'une foi qui ne peut se comprendre et se transmettre est mutilée, comme morte. Ils veulent l'exprimer selon la culture de notre époque, selon la nouvelle image de l'homme qui nous façonne bon gré, mal gré en cette fin de siècle. Ils font le pari que l'intelligence de notre temps et l'intelligence de la foi se féconderont mutuellement.

Ces cahiers veulent répondre à ce désir. Ils fournissent des documents utiles, soit pour une recherche commune, lors de réunions, soit pour la culture religieuse personnelle. Ils prennent appui sur la convergence d'approches différentes pour éclairer les difficultés actuelles de la religieux. Après le n° 1 sur *La Pénitence* (déjà paru), voici le n° 2 : foi. Ils sont préparés par un groupe animé par Jean Puyo et Jean-Claude Eslin, du service des adultes au Centre national de l'Enseignement *LA PRIÈRE D'UN HOMME QUI CHANGE*. Un cahier de 40 pages (prix : 2,50 F.) :

— *des chrétiens témoignent* simplement de leur manière de prier ou de ne pas prier.

— G. Defois souligne que nos difficultés à prier sont d'abord des difficultés à vivre.

— P. Guérin écrit : osons prier avec nos mots à nous.

— J. Puyo suggère trois manières de chercher Dieu à partir des faces ensoleillées ou ombragées de l'existence quotidienne.

— Mgr Antoine Bloom, évêque orthodoxe, répond à des jeunes lors d'une rencontre internationale de Taizé.

On peut se procurer cette brochure à la Direction de l'Enseignement religieux du diocèse, ou à défaut au C.N.E.R., 6, avenue Vavin, 75 - Paris, 6e.

● *LES PAUVRES DANS LES SOCIÉTÉS RICHES, tel sera le thème de la Semaine Sociale de* 1970 *qui se tiendra à Dijon du* 1er *au* 5 *juillet.* Chaque jour, des exposés et tables rondes, des groupes de travail et des débats permettront d'aborder les questions que se pose tout homme qui réfléchit devant le phénomène de la pauvreté :

— Qui sont les pauvres aujourd'hui ?

— Pourquoi des pauvres dans les sociétés riches ?

— Quel est le sens de la pauvreté ?

— Comment lutter contre les causes de la pauvreté ?

Le programme détaillé paraîtra à la fin du mois de mai et sera adressé à ceux qui en feront la demande.

La Semaine Sociale est ouverte à tous. On peut s'inscrire pour la durée de la session (prix d'inscription : 50 F., au-dessous de 25 ans : 25 F.), ou ne participer qu'à une journée ou une séance. Facilités de logement et repas.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat Général des Semaines Sociales, 16, rue du Plat, 69 - Lyon, 2e. Tél. : (78) 37-22-12.

Témoignages de jeunes

I

Je voudrais vous dire qui je suis, pour me bien situer ; mais je dois aussi, pour des raisons personnelles, rester discrète. Et puis je n'aime pas être étiquetée.

Je suis actuellement étudiante en médecine : je partage mon temps entre un stage à l'hôpital et la préparation d'une thèse, car j'ai trouvé un sujet qui m'intéresse et un patron pour guider mon travail.

Je suis née dans une famille d'exploitants agricoles et j'ai fait des études secondaires dans une institution dirigée par des religieuses, pensionnaire pour mon malheur. Personne ne m'a jamais parlé de la vie religieuse, du moins je ne m'en souviens pas. Je sais seulement que si je ne suis pas restée une fille bien sage repliée sur elle-même, c'est grâce à une religieuse, conseillère de J.E.C., qui m'a aidée à me décentrer de moi-même en découvrant mon milieu scolaire.

Dès l'âge de 14 *ans, pour moi, c'était décidé : je serais religieuse — et c'était secret : je n'en ai parlé à personne.*

Engagée dans des études supérieures sans conviction, sans passion, en attendant, j'ai vécu trois ans avec ce projet devant moi. Devant moi, mais pas dans ma vie. Car il ne marquait pas ma vie. Je crois même qu'il m'empêchait de vivre sérieusement ma vie de jeune chrétienne dans mon milieu, puisque je vivais dans l'avenir. Ce qui m'a secouée ? A 22 *ans, pour la première fois, j'en ai parlé à un prêtre. M'y décider fut terriblement dur : on ne m'avait pas appris à dire ma vie et à la regarder avec quelqu'un. Enfin j'en ai parlé, et c'est alors que le problème est né. Car il était résolu avant d'être posé ! J'ai compris qu'un projet de vie religieuse ne pouvait se préciser qu'au cœur d'une vie chrétienne vécue à bloc, en vérité, dans toutes ses dimensions. Je voulais me consacrer à Jésus-Christ, mais l'avais-je personnellement rencontré ?*

En second lieu : mai 68. *En faculté, on ne faisait plus rien. J'ai été tentée de fuir vers la paix de ma famille. C'est un copain incroyant qui m'a secouée : Eh bien, toi, tu me la copieras ! Tu n'as pas le droit de t'enfuir. Alors, je suis restée, j'ai vécu les « manifs » et les assemblées générales et j'ai découvert que j'étais sur la touche, par rapport aux vrais problèmes de mon milieu et de la profession médicale. Pour moi, mai* 68 *ce fut une grâce.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Rencontre aussi avec un patron, lors d'un stage à l'hôpital : un type formidable quand on perçait l'écorce. Il m'a appris qu'un malade c'est une vie qui voulait être et durer. Je le savais, là je l'ai senti. Alors j'ai poursuivi mes études autrement et maintenant — ce qui ne simplifie pas les problèmes d'avenir — mon métier, il colle à ma peau : si je suis religieuse, il faudra que je sois médecin. Pour moi, c'est une seule et même vocation.

Mais ces événements, ces rencontres, tout cela m'a interpellée grâce à l'équipe. J'avais appris qu'il y avait à Lille une équipe de jeunes qui se retrouvaient régulièrement parce que, comme moi, elles étaient en recherche. J'ai hésité, j'y suis allée. Depuis un an et demi, je partage la vie de cette équipe : nous nous retrouvons une fois par mois, dans l'une ou l'autre des communautés de la région, et toujours un prêtre et une religieuse de cette communauté, à titre de témoin de ce qu'elle vit, participent à notre rencontre. Ce que j'en retire ? Je rencontre là des filles qui vivent avec ce même projet, et c'est réconfortant pour toutes. Les unes et les autres, nous nous aidons à nous situer dans des conditions meilleures, au point de vue humain, au point de vue de notre insertion dans notre milieu, au point de vue spirituel, pour qu'une vocation personnelle se précise. Personnellement, j'ai surtout compris que ma vocation concerne le présent : c'est là que le Seigneur m'attend et m'appelle, et c'est au cours de mes réponses que peut se préciser un appel pour toute une vie.

Où en suis-je maintenant ? Ma décision mûrit lentement, parce qu'un appel se précise lentement : un appel du Seigneur à me donner à lui au sein d'un peuple où je vivrai pour lui, car il est assez grand pour devenir le tout de ma vie et, me donner à lui, c'est la meilleure manière de me donner pleinement à tous. Je ne cherche plus, je vis, et la lumière vient.

II

Je peux dire que je ne me suis pas seulement senti attiré à la vie sacerdotale mais aussi que je me suis senti appelé par Dieu. A ce moment-là, ce n'est plus une affaire de sentiment, de goût ou de préférence, mais bien un projet de vie qui oriente toute ma vie. Mais quel sens justement est-ce que je donne à ma vie ?

En m'orientant vers la vie sacerdotale, j'ai répondu à un appel. D'ailleurs, j'ai conscience de ne pas être original dans ce sens là. Toute vocation commence ainsi. Cet appel je l'ai ressenti très jeune, dès ma plus tendre enfance. J'ai certainement été influencée par mon milieu, passablement chrétien. Je dirais même qu'au début, ce projet de vie sacerdotale n'était pas très valable. Ma foi d'enfant, encore fébrile, m'empêchait d'en voir vraiment la portée. Depuis, cet appel s'est précisé. Et aujourd'hui, je pense que ce projet de vie est très valable.

Tout d'abord, j'ai découvert qui était Jésus-Christ. Lui-même nous a révélé le Père. Dieu est proche de nous. Il est venu partager notre condition d'hommes. Vous croirez peut-être que ce sont des formules de catéchisme apprises par cœur. Non, pour moi, Jésus-Christ, ce n'est pas du bluff ! Il est ressuscité ! Il nous a donc donné une espérance de salut ! Il nous a montré que notre vie, qui peut nous paraître détestable, inutile, avait un sens. Il a justement donné un sens à nos souffrances : elles sont pour nous l'occasion de nous séparer, de nous élever au-dessus de nos limites humaines et par là, de nous rapprocher de Dieu. Aujourd'hui encore, le monde s'interroge devant la souffrance, devant le mal. L'espérance dans le Royaume des cieux doit encore être apportée aux hommes.

Je suis frappé de voir les gens courir dans les rues, passer les uns à côté des autres sans se regarder, pour apercevoir que d'autres existent autour d'eux. Ils ne paraissent pas heureux : ils semblent fuir le silence, pour ne pas écouter leur désarroi intérieur. Ces gens, ces frères, je les regarde vivre. Personnellement, je prends le temps de réfléchir, de confronter ma vie, de la peser aux valeurs de l'Evangile. Jésus-Christ m'invite à être joyeux, du moins à être accueillant à la peine des autres. Cela nécessite en plus une simplicité dans nos contacts avec les gens. J'aime vivre parmi les hommes, être leur égal, en somme, être leur serviteur même.

En définitive, je veux être prêtre, parce que j'aime les hommes, parce que je suis appelé par Jésus-Christ à leur faire découvrir un sens à leur vie. Actuellement on parle beaucoup d'une révolution culturelle dans la société. Jésus-Christ aussi a fait une révolution, mais moins brusque et tenant compte du respect des personnes : il s'agit d'une conversion intérieure, qui se traduira par un style de vie qui porte les autres à se poser question sur eux-mêmes. Je veux être prêtre pour témoigner que Jésus-Christ est toujours vivant.

III

Ce qui m'attire vers le sacerdoce :

Nous vivons dans un monde qui s'embourgeoise, qui s'installe de plus en plus. Plus le confort augmente, moins les gens se posent de questions, moins ils pensent aux autres, moins ils pensent à l'au-delà.

Nous vivons dans un monde qui est de plus en plus égoïste : le Biafra, connais pas.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Où tout cela va-t-il nous mener ?

Par ailleurs, beaucoup de jeunes se posent de plus en plus de questions : la vie est absurde, inutile ! Pourquoi vivre ? A quoi sert tout ce confort ? = suicides.

A toutes ces questions, le Christ a donné une réponse et moi je la connais. Et je ne ferais rien pour la dire autour de moi, pour la proclamer partout cette nouvelle sensationnelle : le Christ est ressuscité ?

Voilà pourquoi je veux être prêtre, pour annoncer aux hommes que cette vie n'est que passagère, que le Christ nous appelle à un bonheur éternel mais que nous devons tout de même le mériter, ce bonheur. Le Christ est pourtant venu lui-même pour nous le dire mais sa parole est de moins en moins entendue. C'est pourquoi je ne veux être que le serviteur du Christ, pour proclamer sa parole sur toute la terre. C'est assez ambitieux de ma part, mais mon ambition n'a de sens que reliée au Christ. C'est cet ensemble qui m'attire vers le sacerdoce.

● *L'ECHO DE SAINT-LOUIS DE CHATEAULIN*, dans son numéro de mai 1970, donne les impressions de ses jeunes délégués au Colloque :

« Pourquoi un Colloque ?

« On y est pour aider les autres, les écouter, en retenir quelque chose », disait un jeune. Les chrétiens, évêques, laïcs, s'interrogent. D'une part, ils constatent que, chez nous, d'année en année, le nombre des « vocations », les entrées dans les séminaires et dans les noviciats décroissent dans des proportions inconnues à ce jour. L'an dernier, plus de jeunes ont quitté les séminaires qu'il n'en est rentré. En même temps, on voit des jeunes, chrétiens ou non, s'engager avec générosité dans la voie des dévouements difficiles et du risque : service du Tiers Monde et des jeunes inadaptés, etc... « Soyez réalistes, demandez l'impossible ! » lançait-on au printemps 68. Comment pourrions-nous croire que le Seigneur est plus avare de son appel aujourd'hui qu'hier ?

« A notre retour, évidemment, beaucoup de questions furent posées telles « Alors, c'était bien ? De quoi avez-vous discuté ? », etc... En toute honnêteté, nous devons dire qu'il nous était très difficile de répondre et, ici même, nous sommes tout à fait incapables d'exprimer le sentiment collectif, nous avions déjà bien assez de mal à suivre l'évolution de notre groupe de base de trente personnes...

« Ainsi, au cours des trois journées, chacun a confronté ses réactions et ses réflexions, a vu celles des autres, chacun a partagé son expérience de vocation de baptisé...

« Dans un groupe, un jeune dit : « Ce Colloque me fait beaucoup de bien. Pour moi tout était acquis. J'en étais arrivé au point de ne plus me poser de questions »... Ce fut une recherche pour le moins profonde... »

Le grand séminaire... aujourd'hui

● *Mon Père, vous êtes supérieur du grand séminaire et délégué de votre région au Conseil national des grands séminaires, pourriez-vous nous expliquer comment l'Eglise, et spécialement l'Eglise de France, envisage aujourd'hui la formation de ceux qui sont candidats au sacerdoce ?*

Vous le savez, dans l'Eglise comme dans le monde, tout se transforme très vite et il n'est pas facile de décrire une réalité mouvante... Il faudrait vous armer de caméras et de magnétophones et parcourir la France...

● *J'ai entendu dire quelquefois que les grands séminaires avaient vécu et qu'on pouvait maintenant aller vers le sacerdoce, par une sorte de « formation sur le tas », en faisant des études à l'Université ou en exerçant une profession ?...*

On pourrait dire que le « Séminaire de Tonton » est mort, avec son règlement détaillé, son internat strict et sa discipline rigoureuse. Mais ce qui fait l'essentiel, les exigences d'une formation spirituelle profonde, d'une formation intellectuelle solide et d'une réelle initiation pastorale, personne ne veut y renoncer, ni les évêques, ni les candidats au sacerdoce. C'est pourquoi les divers cheminements qui s'offrent maintenant demandent tous une grande générosité. Le cardinal Marty disait, je crois : « Les hommes d'aujourd'hui ont besoin de prêtres passionnés de leur mission, au point de tout quitter pour suivre et annoncer le Christ sauveur ».

● *Je suppose que l'un de mes fils, bachelier, 18 ans, pense au sacerdoce ; que doit-il faire ?*

D'abord, comme il est dit dans l'Evangile, il devra « s'asseoir », réfléchir, et prier aussi. Certains le font seuls, ou aidés par un prêtre conseiller spirituel, mais beaucoup de jeunes, 170 environ, dans le milieu universitaire, dans le monde ouvrier et ailleurs se retrouvent régulièrement pendant une année en *équipes de recherche*, et, avec l'aide d'un prêtre, ils réfléchissent sur leur projet de sacerdoce, ils en approfondissent les exigences...

● *Et si, après cette étape, la décision est de poursuivre, qu'est-ce qu'ils font ?*

Excusez-moi, mais je voudrais vous décrire brièvement *le mouvement général* de la formation au sacerdoce aujourd'hui, avant d'entrer dans le détail des cheminements...

Comme pour les études secondaires et universitaires, la formation comprend des cycles :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le 1er cycle doit permettre au jeune qui se destine au sacerdoce une maturation humaine plus grande, une structuration de sa foi plus forte, une vie chrétienne plus engagée. Pour cela il est prévu deux mouvements étroitement liés d'une unique démarche :

— un mouvement d'authentique expérience humaine et ecclésiale avec les conditions concrètes que cela impose (travail professionnel ou études universitaires, avec les engagements humains que cela comporte, et d'autre part engagement apostolique).

— un mouvement de retrait nécessaire pour la mise au point, la réflexion prolongée, l'étude au niveau philosophique, théologique, biblique, la saisie de nouveaux appels, le discernement spirituel concernant le projet de sacerdoce.

● *A quel moment se situe la décision ferme d'aller vers le sacerdoce ?*

Vers la fin du premier cycle ; on ne peut, en effet, aborder le second cycle que si on a pris cette décision raisonnée et ferme, et si l'évêque, de son côté, avec l'équipe des prêtres responsables, appelle l'intéressé à poursuivre sa marche vers le sacerdoce.

Le 2e cycle qui s'étend sur trois ou quatre ans, est orienté vers la mission qui sera confiée au prêtre, il a pour objectif l'initiation fondamentale au ministère pastoral et cela se réalise, comme dans le premier cycle, par deux mouvements étroitements liés dans une unique démarche :

— des temps forts d'insertion pastorale (dans certaines régions il y a même une nomination officielle dans telle équipe sacerdotale),

— des temps prolongés de formation intellectuelle et d'approfondissement spirituel ; si, en effet, on a pu dans le premier cycle commencer à réfléchir sur les questions des hommes d'aujourd'hui, il est indispensable d'entrer en contact d'une façon prolongée et gratuite avec la Parole de Dieu, la Tradition et la pensée de l'Eglise. Un prêtre dont la foi n'aurait pas de dimension historique serait exposé « à tout vent de doctrine », comme dirait saint Paul. Il ne serait pas sérieux, ni pour les candidats au sacerdoce, ni pour ceux auxquel ils seront envoyés, de « brader » la formation intellectuelle et spirituelle dans un temps où les contestations, les remises en cause, les désarrois vont en s'amplifiant ; pour beaucoup de professions on a tendance aujourd'hui à augmenter la durée et les exigences de la formation.

Les séminaires universitaires, qui préparent plus directement à un travail de recherche, aident, d'une manière très efficace, ceux qui sont capables d'une spécialisation plus poussée dans tel ou tel domaine...

● *J'aurai besoin de réfléchir à tout ce que vous venez de dire, et suivant votre conseil, de « m'asseoir », mais je voudrais vous demander maintenant comment est vécu dans le concret ce « mouvement général » que vous avez décrit.*

Les responsables ont voulu tenir compte, comme l'ont dit les Evêques de France à Lourdes en 1969, de points de départ et d'héritages culturels très différents, de types de cheminement très différents du fait de la maturité humaine, de l'âge, des conditions professionnelles, du

milieu d'origine, etc... et pour le premier cycle, il y a actuellement trois types de cheminement.

Le 1er cycle A comprend six trimestres de formation à temps plein, plus un temps d'études universitaires, de qualification ou de travail professionnel et de service national.

Le 1er cycle B comprend trois trimestres à temps plein, plus un temps d'études universitaires, de qualification ou de travail professionnel et de service national, plus trois trimestres à temps plein.

Le 1er cycle C comprend les groupes de formation (études universitaires, qualification ou travail professionnel, service national), plus normalement trois trimestres de formation à temps plein. C'est dans ce cycle C qu'interviennent des types de cheminement encore plus diversifiés. Dans cette première étape, en effet, les jeunes ou les adultes du monde ouvrier, 75 environ, continuent leur travail professionnel et, par des sessions, des week-ends, un travail personnel sérieux, avec l'aide d'aumôniers d'Action catholique et de prêtres des séminaires, ils commencent leur formation sacerdotale, formation spirituelle et formation intellectuelle (bible, théologie, philosophie, sciences humaines). Les universitaires, 80 environ, quelques jeunes du milieu indépendant, une quinzaine, suivent un cheminement analogue, c'est ce qu'on appelle les groupes ou équipes de formation.

● *C'est assez nouveau ce dernier type de cheminement, ce que vous appelez le 1er cycle C ?*

Oui, c'est la J.O.C. qui a commencé en 1965 ; et les évêques de France, réunis à Lourdes, ont reconnu, dès 1968, la valeur de ces divers cheminements.

Actuellement, des études sont poursuivies et des réalisations s'amorcent pour que les étapes suivantes tiennent bien compte du caractère spécifique de cette première étape.

● *Au fond, il s'agit d'un pluralisme, d'une diversification de la formation ?*

Exactement, après l'assemblée Evêques-Prêtres de Lourdes 1969, l'Eglise de France s'oriente pour les prêtres, vers des ministères diversifiés... Il s'agit d'assurer à tous une très large base de départ commune, au plan spirituel et intellectuel, mais de les préparer aussi à l'évangélisation de groupes humains très différents. Le Cardinal Garrone, dans la « loi-cadre » qu'il a présentée à la presse le 16 mars cite, à titre d'exemple, « les ouvriers » et « les ruraux ». Dans plusieurs équipes de prêtres responsables de la formation, on prévoit maintenant une certaine spécialisation de ces prêtres suivant les différents ministères auxquels on doit préparer les candidats au sacerdoce.

● *J'ai l'impression que les prêtres d'un certain âge seraient complètement dépaysés s'ils retournaient au séminaire ?*

C'est vrai. Parfois, de façon plus ou moins inconsciente, certains parlent à des jeunes du séminaire qu'ils ont connu (dans lesquels aujour-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'hui très peu de jeunes accepteraient d'entrer) et en laissant entendre qu'on n'a fait au séminaire d'autrefois que de légères retouches. En réalité, les transformations ont été profondes : *le style de vie des séminaires* permet des contacts simples et fréquents entre les prêtres et les futurs prêtres ; les relations entre les responsables et les candidats au sacerdoce voudraient préfigurer les rapports d'autorité et aussi de co-responsabilité qui existeront entre l'évêque et ses prêtres.

L'équipe, qui est comme la cellule de base du groupe, prépare l'équipe sacerdotale de demain... La prière communautaire, la révision de vie sont aussi des éléments essentiels de formation. Il faudrait donner encore bien des détails...

● *Je vous remercie de tous ces renseignements et...*

Excusez-moi de vous interrompre, mais je voudrais ajouter, pour être loyal, quelques aspects difficiles de la situation actuelle.

Vous n'ignorez pas la diminution importante des entrées au grand séminaire : 40 % en octobre 1969 par rapport à octobre 1968. Si les séminaires, d'une façon générale, ont traversé dans de bonnes conditions la crise de mai-juin 1968, il reste bien des problèmes non résolus, bien des contestations, des remises en cause, des courants divergents. Ceux qui, après deux ans d'étude au grand séminaire, partent pour une qualification professionnelle ou des études universitaires, et le service national, avant d'entrer en second cycle, ressentent parfois comme un besoin de se « déconditionner » ; ils connaissent parfois une période de difficultés avec une certaine agressivité contre « l'institution »... Par contre, les jeunes des groupes de formation en milieu universitaire ressentent les malaises et les difficultés du milieu étudiant dans leur vie de foi...

● *Quel est le nombre des candidats au sacerdoce en France ?*

Il est, en mai 1970, de 3 750 (premier et second cycles ensemble).

● *Pour terminer cette interview, je vous pose la question : êtes-vous pessimiste ou optimiste pour l'avenir ?*

Il me semble que nous vivons une période difficile mais passionnante ; nous, adultes, nous souffrons de tous ces bouleversements, parce que nous avons connu de longues périodes de stabilité ; les jeunes, eux, sont nés dans cette période de mutation pour l'Eglise comme pour le monde, ils voudraient qu'un souffle missionnaire vigoureux et authentique dépasse les contestations lassantes et paralysantes, ils sont sûrs que l'Eglise, poussée par l'Esprit, inventera les formes de ministère adaptées à notre époque, beaucoup sont prêts à s'orienter vers le sacerdoce ou la vie religieuse pour annoncer Jésus-Christ aux hommes de notre temps. Je ne suis ni optimiste, ni pessimiste, je suis rempli d'espérance.

VOCATIONS DES BAPTISÉS VOCATIONS PARTICULIÈRES

Plusieurs fiches de travail furent données aux congressistes. En voici une : elle pourrait servir dans une réflexion d'un doyenné, d'une paroisse, d'une communauté.

En quoi les vocations particulières du prêtres, du diacre, des religieux, des religieuses s'inscrivent-elles en s'en distinguant dans la vocation générale des baptisés ?

La différence vient-elle de Dieu, de chacun de nous, de l'Eglise ?

1) Tout baptisé a une vocation à aimer Dieu et les hommes, à annoncer le Salut de Jésus-Christ à tous les hommes.

Prêtres, religieux, religieuses définissent essentiellement leur vocation dans les mêmes termes. Où est la différence ?

2) On entend dire souvent qu'un laïc militant peut faire autant de bien qu'un prêtre.

Qu'apporte en plus la vocation du prêtre, du religieux, de la religieuse ?

3) L'Action catholique a appris à tous les chrétiens à participer à la mission de l'Eglise ; tous sont invités à aider aux célébrations liturgiques ; depuis peu, quand il le faut, ils peuvent distribuer la communion. Les prêtres sont-ils encore utiles ?

4) Dans l'Evangile, on lit dans l'épisode du jeune homme riche : « Maître, j'ai accompli tout cela depuis ma jeunesse... ». « Si tu veux être parfait, répond Jésus, va, vend tous tes biens et suis moi. »

5) Un Pape a dit : « Le plus grand jour dans la vie d'un prêtre, c'est son baptême ».

Quand les gens voient un jeune généreux, serviable, attaché à la prière, on pense qu'il sera prêtre ou religieuse. On dit d'ailleurs que si maintenant il y a moins de vocations, c'est parce qu'il y a moins de générosité parmi les jeunes. Mais pourtant, on constate souvent que ceux qui ont consacré leur vie au Seigneur comme le Père de Foucauld, n'avaient ni le caractère facile, ni la vie exemplaire.

Réciproquement, est-il exact qu'on puisse être pleinement homme et chrétien tout en étant prêtre, religieux ou religieuse ?

La baisse des vocations découle directement de la mutation actuelle du sacerdoce. Nous n'offrons plus aux candidats à la prêtrise une image claire du prêtre. Or, dans notre société, si une image de marque n'est pas présentée clairement sur le petit écran, le produit ne se vend pas.

Mgr BUTLER, *évêque auxiliaire de Westminster.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il y a quelques années, m'entretenant avec un vieux missionnaire, légèrement illuminé, mais regardé par tous comme un saint, je l'entendis prononcer des paroles surprenantes : « L'histoire établit qu'aucune religion n'a pu se maintenir au monde plus de deux mille ans. Passé ce temps, elles meurent toutes. Or, pour le christianisme, il va y avoir deux mille ans... » Le prophète voulait insinuer par ces mots que la fin du Monde était proche. Mais moi j'y entendis quelque chose de plus grave.

Oui, deux mille ans, plus ou moins, c'est une longue étape pour l'homme, surtout s'il vient, comme de nos jours, s'y ajouter le point critique d'un « changement d'âge ». Après vingt siècles, tant de perspectives se trouvent modifiées qu'il nous faut, religieusement, faire peau neuve. Les formules se sont rétrécies et durcies : elles nous gênent et elles ont cessé de nous émouvoir. Pour continuer à vivre, il faut muer.

Chrétien, je n'ai pas le droit de penser que, en cette période de transition où nous touchons, le Christianisme puisse disparaître, comme c'est arrivé à d'autres religions. Je le crois immortel. Mais cette immortalité de notre foi ne la dispense pas de subir, en les surmontant, les lois générales de périodicité qui dominent toute vie. Présentement, je reconnais donc que le Christianisme atteint (exactement comme l'Humanité qu'il recouvre) la limite d'un des cycles naturels de son existence.

A force de répéter et de développer abstraitement l'expression de nos dogmes, nous sommes en train de nous perdre dans des nuées où ne pénètrent plus ni les bruits ni les aspirations ni la sève de la Terre. Religieusement, nous vivons, par rapport au Monde, dans un double extrincésisme, intellectuel et sentimental. Ceci est une indication que les temps sont proches d'une rénovation. Après bientôt deux mille ans, il faut que le Christ renaisse, qu'il se réincarne dans un Monde devenu trop différent de celui dans lequel il a vécu. Jésus ne saurait reparaître tangiblement parmi nous. Mais il peut manifester à nos esprit un aspect triomphal et nouveau de sa figure ancienne.

Le Messie que nous attendons, tous indubitablement, je crois que c'est le Christ Universel, c'est-à-dire le Christ de l'Evolution.

P. TEILHARD DE CHARDIN.
(« *Comment je crois* », *Editions du Seuil, p.* 112.)

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

QUAND NOTRE FOI S'ENRICHIT DE LA FOI DES AUTRES

Nous aurions aimé mettre ce texte d'un bulletin paroissial du Léon dans notre précédent numéro (« Notre foi à l'épreuve ») — numéro qui d'ailleurs nous a apporté un courrier exceptionnel.

Pour répondre à des questions, signalons que la publication AUJOURD'HUI LA BIBLE, JOURNAL DE LA VIE, maintenant bi-mensuelle et diffusée chez les dépositaires de journaux, est aussi servie en abonnement (6 mois, 39 fr. ; 1 an, 78 fr.). S'adresser 17, rue de la Trémoille, Paris, 8e (C.C.P. S.H.C. Lille 4177.15).

Quand notre foi s'enrichit de la foi des autres.

C'est le titre qu'on peut donner à ce compte-rendu des réponses faites à un questionnaire, mis aux portes de l'église le dimanche 12 avril. Résumons ainsi ce questionnaire : *Pour vous, qu'est-ce que cela veut dire croire au Christ ressuscité ? Quelle place tient-il dans votre vie ?*

Voici quelques points qui nous paraissent plus marquants :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1) — D'ABORD L'HUMILITÉ DES RÉPONSES.

Le premier point que l'on peut retenir, c'est l'humilité des réponses. Quelqu'un dit : « *Quelle place le Christ tient-il dans ma vie ? Quelle place devrait-il tenir plutôt ?... Peut-être les autres le découvriraient-ils plus facilement si j'essayais de leur en donner l'image ?* »

Un jeune dit : « *Je suis sûr que le Christ tient une place dans ma vie (et une grande) mais je ne pourrais pas le justifier. Si vous voulez, je crois en lui, en son pouvoir, mais sans savoir pourquoi.* »

Un autre s'exprime ainsi : « *Mettre sa religion en pratique dans sa famille, son travail, ses loisirs est une chose difficile. C'est plus facile de ne pas s'en soucier... Tout vrai chrétien voudrait donner une place importante au Christ dans sa vie, mais il ne sait pas comment faire : il a les yeux fermés* ».

Ce qui résumerait le contenu des réponses en ce sens, c'est peut-être ceci : devant Dieu, on ne fait pas le malin ; personne ne se croit supérieur aux autres.

2) — LES DOUTES DE QUELQUES-UNS ENSUITE.

Des jeunes surtout ont osé l'écrire : il leur arrive de douter de leur foi. Quelques citations : « *Pourquoi Dieu permet-il la souffrance et les catastrophes alors qu'il est bon ?... Le Christ, c'est un mythe, c'est du temps passé dit-on à l'école. Je participe un peu à ce jugement* ».

Quelqu'un pose la question suivante : « *Dieu, le Christ, les hommes : beaucoup de choses incompréhensibles réunis ?* »

« *Quand on parle du Christ à l'école, on le méprise, on ne croit pas. Je ne m'exprime pas, je dis comme eux* ».

« *On se demande souvent si notre religion est la bonne* ».

3) — EN TROISIÈME POINT, NOUS NOTONS LA LUCIDITÉ ET LA VIGUEUR DES QUESTIONS QUE DES JEUNES POSENT, ET AUSSI LEUR VOLONTÉ D'ÊTRE SINCÈRES ET VRAIS.

« *La messe, pour quoi faire ? Personnellement, assister à la messe n'apporte rien de plus à ma vie. C'est ennuyant, toujours la même chose. Le style des célébrations est morne, l'atmosphère n'incite pas à la prière, et il n'y a qu'à regarder autour de nous. Si c'est tout ça les chrétiens ! Mais pourquoi tous ces adultes viennent-ils à la messe ? Parce que ça fait partie du catalogue des bonnes manières ? Quelle vitalité y a-t-il ?* »

D'autres voient plus clair, mais ils veulent eux aussi être vrais jusqu'au bout : « *Si je crois au Christ Sauveur, je ne vois plus le monde de la même façon. D'abord je prends le mal au sérieux, je ne me bouche pas les yeux, je ne m'isole pas dans mon petit confort* ».

4) — QUATRIÈME CONSTATATION : ON VIT DANS UN MONDE OÙ LE CHRIST NE VA PAS DE SOI. L'INCROYANCE NOUS ENVIRONNE DE TOUS CÔTÉS.

« *Dans ce monde moderne, Dieu est nié, ou simplement laissé de côté* ». Autre réponse : « *Des étudiants parlent du Restaurant Universitaire. Souvent, disent-ils, on passe des annonces au micro ; un jour un homme a commencé ainsi : « Le Christ a transformé ma vie, il peut aussi transformer la vôtre... » Le reste de ses paroles a été couvert par les sifflets et le brouhaha...* »

5) — CEDENDANT, CE QUI RESSORT LE PLUS DES RÉPONSES OBTENUES, C'EST CECI :

Oui nous croyons. Ce qui est remarquable en effet, c'est la solidité de la foi de beaucoup. On peut difficilement résumer les réponses qui le montrent.

« *En vivant la vie humaine, le Christ a donné un sens à cette vie... Le Christ nous fait témoigner de l'espérance dans un monde qui désespère, qui manque de joie...* »

« *Il tient une place essentielle dans notre vie, il en est le but...* »

« *Une vie n'est réussie que par la présence de Jésus-Christ...* »

« *Le Christ est le commencement de mon existence. Ma mère m'a appris à balbutier son nom, dès que j'ai pu articuler. Jésus a été le dernier mot recueilli sur ses lèvres de mourante et entre ces deux moments, elle m'a donné le plus bel exemple de foi en Jésus-Christ. Le catéchisme, la vie religieuse de mon collège ont consolidé ma foi en Jésus-Christ ; puis la vie, avec ses réussites et ses échecs, n'a pas toujours donné à Jésus-Christ la place qu'il aurait dû avoir dans mon esprit. Mais, plus la vie passe, et plus je sens qu'il est et sera toujours présent, au fond de ma conscience, et je souhaite au moment suprême pouvoir l'appeler comme ma mère* ».

« *Dans tout ce qui arrive, je me dis : Qu'est-ce que Dieu veut me dire par cela... ?* »

Oui, nous croyons, et nous voulons voir plus clair, semblent dire plusieurs, cette personne par exemple :

« *J'essaie de comprendre, et parfois je suis tenté de tout lâcher, de tout abandonner, mais il y a quelque chose en moi qui m'empêche de tout lâcher. Moi aussi, je me pose beaucoup de questions et certaines restent sans réponses. Mais malgré cela, je m'efforce de croire, car je pense que plus tard, j'aurai la réponse...* »

« *Ma foi est ce qui me mène à espérer. Vivre ne suffit pas : il faut savoir pourquoi on vit afin de donner un sens à sa propre vie.* »

6) — ENFIN, SOULIGNENT QUELQUES-UNS, C'EST EN EGLISE QUE NOUS CROYONS, C'EST-A-DIRE EN NOUS AIDANT LES UNS LES AUTRES A CROIRE.

Voici la prière de l'un d'entre nous : « *Merci, Seigneur, d'avoir placé sur ma route des personnes qui étaient tellement remplies de ton Amour qu'elles poussaient ceux qui les approchaient à devenir meilleurs. Je pense surtout à Pierre et Jeannine, foyer de cinq enfants, qui menaient une vie édifiante, toute donnée au Christ et au prochain. Ainsi ils posaient vraiment « question » autour d'eux. Pour nous, ce fut une grande grâce de les avoir rencontrés, pour beaucoup d'autres aussi. Donne-nous, Seigneur, des personnes vraiment chrétiennes, qui portent témoignage de ton Amour* ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Le chrétien fait partie d'une communauté vivante. Il est normal que cette communauté se réunisse pour affirmer sa foi en Jésus-Christ qui est sa raison d'être. Chaque chrétien manifeste ainsi publiquement sa foi et son adhésion au sacrifice du Christ renouvelé à la messe. Cela suppose de la part de tous une participation vraie, réfléchie et de tous les instants à la prière de la communauté, que cette prière soit silencieuse, récitée ou chantée ».

EN CONCLUSION

Si vous le voulez, écoutons et prions ensemble ces quelques phrases écrites par un adulte :

« Seigneur, quelle aventure que d'essayer de tendre vers Toi ! Ça n'est vraiment pas facile ; et pourtant il le faut. Pour que tu sois présent dans ma vie, il me suffira de te voir dans ton Evangile. Que de fois ne t'ai-je pas vu lassé, désirant le repos et la soliture, et te montrant quand même accueillant aux quémandeurs et aux importuns ! Cette faculté d'accueil, comme je voudrais la posséder ! Ce monde moderne que je suis parfois tenté de récuser, avec qui j'ai rendez-vous chaque matin, ce monde que je comprends mal, aide-moi à en découvrir les valeurs, car il en possède. Cette jeunesse pour laquelle j'ai parfois des mots durs, aide-moi à porter sur elle un regard s'accordant avec le tien. Aide-moi à aimer ces jeunes qui nous posent bien des problèmes. Après tout, il est normal qu'il en soit ainsi.

« C'est ainsi que je conçois une foi agissante. C'est en pratiquant l'ouverture et l'accueil que le Christ pénétrera dans ma vie, et, par voie de conséquence, dans la vie des autres ».

Bénis ton peuple, Seigneur... Bénis tous ceux qui acceptent ainsi d'exprimer leur foi devant les autres... tant il est vrai que NOTRE FOI S'ENRICHIT DE LA FOI DES AUTRES.

● *« CHRISTUS », Cahiers Spirituels, 12, rue d'Assas, Paris, 6e (C.C.P. Paris 10.439.65) ; un an 18 fr., le numéro, 5 fr.* — Dans l'ébranlement actuel des valeurs traditionnelles, celles qui concernent *la sexualité* sont secouées de la façon la plus spectaculaire. Dans cette crise des mœurs, colère et peur, tout autant que l'abandon pur et simple, ne sont guères utiles ; surtout, elles témoignent mal de la liberté et du dynamisme de la foi. Là, comme ailleurs, l'Eglise n'est pas à l'écart des grandes mutations du monde ; ces mutations comportent des dangers mais elles ont déjà permis de véritables inventions, celle par exemple de la spiritualité conjugale. Il y a encore beaucoup à inventer. Un numéro de CHRISTUS : n° 66, « Sexualité et chasteté ».

● Religieux belge accepterait de remplacer un aumônier pas trop loin de la côte pendant quelques semaines d'été. Ecrire au R. P. Supérieur, Roz-Avel, Quimper.

● *STAGES DE FORMATION DE RESPONSABLES DE CAMPS.* — Le « LOISIR POPULAIRE - AVENIR ET JOIE », 12, avenue Ste-Rosalie, Paris, 13e, institution technique de loisirs fondé par la J.O.C.-J.O.C.F., organise à l'intention des Jeunes du milieu populaire qui vont être responsables d'un camp ou voyage d'étude, des stages de formation de responsables de camps, des stages de formation d'animateurs pour l'encadrement de Centres de Vacances d'adolescents et des stages d'initiation à la langue allemande. Les stages sont ouverts aux jeunes au travail ou en école de l'Ouest de la France. Date et lieux des stages et week-ends de formation d'animateurs de camps d'adolescents : 6 et 7 juin à Nantes (44) ; 17 au 24 à Vion (72), près de Sablé.

● *UNE SESSION DE PÉDAGOGIE MUSICALE.* — Le besoin d'un recyclage de temps à autre se fait sentir pour se tenir au courant des progrès de la pédagogie. C'est pourquoi les professeurs d'Education musicale sont invités à participer à une session de pédagogie musicale qui se déroulera, cette année pour la sixième fois, *au Collège de Passy, à Buzenval-Rueil, aux portes de Paris, du mercredi 15 juillet au soir jusqu'au jeudi 23 juillet au matin.* Se stage est largement ouvert à tous ceux qui enseignent la musique, dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement primaire, mais plus spécialement aux professeurs d'éducation musicale dans les classes de la 6e à la 3e dans les collèges et C.E.G. — Tous renseignements : Frère Jean Clacyman, 6, rue du Cange, 80 - Amiens.

● *LE CENTRE DE FORMATION MUSICALE DE RENNES annonce ses stages d'harmonium et d'orgue 1970 :* à *Etrelles,* Château des Hairies, près de Vitré (35), aux dates suivantes : du dimanche 16 août à 16 h. au samedi 22 à 16 h. ; du dimanche 23 août à 16 h. au samedi 28 à 16 h. — Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à : Sœur Elisabeth Bellanger, « Stage d'harmonium », Immaculée, 35 - Saint-Méen-le-Grand.

Dernière heure

● **LEOR-OVERENN EVID AN AOTER (ESKOPTI KEMPER HA LEON), troidigez aotreet da arnod, evid an eskopti, a-berz an Aotrou F. Barbu, eskop Kemper ha Leon ; Kemper d'ar 16 a viz Ebrel 1970, + V. Favé, eskob-skoazeller ; embannet gand Kenvreuriez ar Brezoneg Eskopti Kemper ha Leon.** — En un beau cahier 21 × 27 cm, sous couverture couleur et dans un caractère très lisible (comme il convient à un missel d'autel), paraît la traduction en langue bretonne de la liturgie de la Messe, avec ses quatre prières eucharistiques et les préfaces, ainsi que les formules musicales usuelles. En vente : M. l'abbé J. Séité, Skol-an-Aod, 29 N - Guissény.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois

G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, BREST - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES

PAUGAM & Cie

Societe Anonyme au Capital de 300.000 Francs

L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château — BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics

JOURDAIN FRÈRES

77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT

Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES E. TREHONY

11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

AUTO-ECOLE St-CHRISTOPHE
134, rue J.-Jaurès - Tél. 44.59.00 - 63, rue Professeur Langevin, KERBERNIER - BREST

KERHASCOËT

Moniteur C.A.P.P. - Diplômé de la Prévention Routière de Montlhéry
Leçons de Code — Leçons de perfectionnement — Prend à domicile
PRÉPARATION RAPIDE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

OPTIQUE
ORTHOPEDIE

DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplôme de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE

Yves MARIEL

35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88

« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs

Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25

SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX

SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ

Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur

- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles

28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes operations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole, etc...** — **Contreplaqués** (okoumé - chêne - acajou) **et tous panneaux de particules**
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère
Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain — **Consultez nos secrétaires locaux**

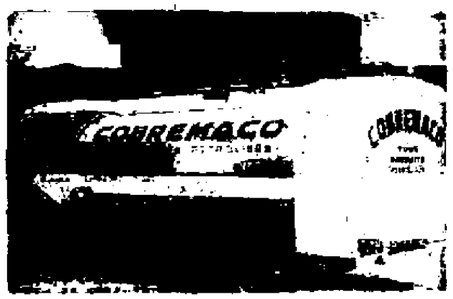

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, **BREST** - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Démissions de Dom Collioł et de Mgr Tirilly
Université catholique de l'Ouest
Nominations
Confirmation à Brest
Pèlerinage de Lourdes
Retraites sacerdotales
Missionnaires en congé
Service des Communautés religieuses
Direction de l'Enseignement Catholique
Session de fiancés
Mouvement de la Vie Montante
Aides au prêtre
Décès de M. l'abbé Ruppe

Le Conseil presbytéral (8e session)
Allocution de Monseigneur l'Evêque
Compte-rendu de la dernière session
Le Conseil presbytéral fait son bilan

Session régionale sur la Vie religieuse
Le pardon du Folgoët change de date
Nouvelles et lectures

N° 4 225 (85e année) — 5 juin 1970

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

A votre service tous les services de la

BNP

banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - **MORLAIX** **B. P. 75**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS LAITIERS ET **SURGELÉS**

FROMAGERIE DE KERYVON

29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

DÉMISSIONS DU R. P. DOM COLLIOT ET DE MONSEIGNEUR TIRILLY

C'est en ces termes que Monseigneur l'Evêque a annoncé ces démissions au Conseil presbytéral :

« Une nouvelle qui nous contristera tous, celle du prochain départ de Dom Colliot, dont la démission d'Abbé de Landévennec a été acceptée par le Rme. Père Président de la Congrégation. Une santé de plus en plus fragile, et plus encore peut-être la fatigue de trente-et-un ans de supériorat, l'ont conduit, avec le plein accord de sa communauté, attristée elle aussi mais consciente du sérieux des raisons mises en avant, à offrir cette démission il y a quelques mois. Dom Colliot était vraiment l'un des nôtres : compagnon de séminaire de plusieurs d'entre vous, ancien vicaire à Landerneau. Devenu moine, rénovateur d'une communauté, fondateur d'un nouveau monastère qui a fait revivre une ancienne et glorieuse tradition, il était au milieu de nous, avec ses moines, le témoin vivant de la transcendance de Dieu et le frère si accueillant pour les nombreux amis de l'Abbaye et surtout pour les prêtres.

« Dom Colliot va se retirer à l'abbaye de La Pierre-qui-vire, mais nous l'espérons bien, dans un avenir pas trop lointain, le voir revenir définitivement à Landévennec. Il sera sans doute remplacé pendant quelque temps par un prieur-administrateur, en attendant l'élection d'un nouvel Abbé.

« Dans la même ligne, je reçois ce matin même une lettre de Monseigneur Tirilly, qui m'annonce aussi que sa démission d'évêque des Iles Marquises a été acceptée par le Saint-Père. Son état de santé l'obligera sans doute à se fixer sur la Côte d'Azur..»

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

Le Recteur de l'Université Catholique de l'Ouest communique :

La nouvelle du licenciement du personnel enseignant des Facultés libres de Lettres et de Sciences d'Angers a donné lieu, dans la presse, à diverses interprétations. Une mise au point semble nécessaire.

En fait, il s'agit d'une mesure conservatoire destinée à préparer le recrutement d'un nouveau corps enseignant pour de nouvelles activités d'enseignement.

Il ne peut être question de porter atteinte à l'existence juridique des Facultés libres : seulement, elles se transforment.

Dans les perspectives de l'Université française, elles serviront de cadre à des Instituts Supérieurs d'enseignement. Ces Instituts dispenseront aux étudiants une formation destinée à offrir des débou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chés directs dans la vie professionnelle. Outre le diplôme d'Etat que voudraient préparer les étudiants, sera délivré un diplôme spécifique qui les aidera à se placer dans les carrières de la vie active.

L'Université Catholique de l'Ouest se recommande à l'attention et à la confiance des familles qui désirent, pour leurs enfants, une formation supérieure, active, inspirée par la tradition de l'enseignement chrétien.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— au service pastoral du doyenné de Pleyben-Porzay et recteur de Locronan, en remplacement de **M. Laurent Déniel,** démissionnaire,

M. Jacques Le Guellec, recteur de Bénodet,

— au service pastoral du doyenné de Fouesnant et recteur de Bénodet, **M. François Lescop,** chanoine honoraire, curé-doyen de Bannalec.

M. l'abbé Déniel se retire provisoirement à Cléménihy, Logonna-Daoulas.

CONFIRMATION A BREST

Monseigneur l'Auxiliaire donnera le sacrement de Confirmation en l'église N.-D. du Bouguen **le jeudi 18 juin** à 18 heures 30.

PÈLERINAGE DE LOURDES (28 juin-4 juillet)

Les dernières inscriptions doivent parvenir à l'Evêché **au plus tard le 15 juin.**

Les inscriptions pour les couchettes, les malades, devaient être faites pour le 22 mai.

Ayez l'obligeance de verser, avant le départ, le prix des billets, des couchettes (30 fr.), de l'hospitalisation à Lourdes (60 fr.) **au :** C.C.P. Secrétariat de l'Evêché de Quimper, 34-80 Nantes.

RETRAITES SACERDOTALES

Les inscriptions pour la première retraite (du 6 au 10 juillet) sont closes : le nombre maximum est atteint. Tous ceux qui ont écrit jusqu'à présent pour y retenir une place sont donc attendus au Grand Séminaire le 6 juillet au soir.

Des places demeurent encore disponibles pour les deux retraites de septembre, animées par le P. Trémel, et l'abbé Rousseau.

MISSIONNAIRES EN CONGÉ

Rencontre diocésaine

Monseigneur l'Auxiliaire, au titre de Délégué diocésain à la Coopération et à l'Action missionnaire, invite tous les missionnaires en congé (prêtres, frères, religieuses, Fidei donum) et ceux qui se préparent à partir en Mission à une rencontre **à Pleyben le mercredi 22 juillet** (de 10 à 17 h.), en présence de Monseigneur l'Evêque et de Monseigneur Rolland, évêque d'Antsirabé (Madagascar).

La journée de l'an dernier à Sainte-Anne-la-Palud fut très appréciée ; nous demandons au clergé d'alerter ces missionnaires. Pour tous renseignements, suggestions et inscriptions, écrire au **Père Guillou, Saint-Jacques, 29 N - Lampaul-Guimiliau.**

Accueil des missionnaires

Tous les ans, nous avons dans le diocèse un grand nombre de missionnaires en congé : prêtres, frères, religieuses. Il s'agit de les accueillir. Qu'est-ce que cela veut dire ? Pour les prêtres en particulier, il s'agira de se préoccuper de savoir si leur famille peut facilement les loger pendant leur séjour. Il est des cas où la charité demande de leur offrir une chambre au presbytère.

Qu'est-ce qu'ils attendent de nous ?

D'un côté, de nous intéresser à leur travail en terre de mission. En profiter pour sensibiliser la population à l'apostolat missionnaire : les inviter à des réunions d'information auprès des groupes de jeunes ou d'adultes sous forme d'échanges tout simples au cours d'une soirée, auprès du groupe de zélatrices (ou dizainières) de la Propagation de la Foi là où ces groupes existent, auprès des écoles, des enseignants et enseignantes.

D'un autre côté, nous pouvons aussi leur donner : nous pouvons les mettre au courant de l'évolution de la pastorale chez nous sous ses différents aspects : liturgie, catéchèse, action catholique... Les inviter à assister à des réunions des mouvements de jeunes et d'adultes, les mettre en contact avec des militants.

Leur passage donnera ainsi lieu à des échanges fructueux pour les uns et pour les autres.

Pour les prédications, il est entendu que dans leur paroisse d'origine on peut les inviter à prêcher et à quêter, mais à condition que la journée missionnaire universelle d'octobre soit organisée quand même au profit des Œuvres pontificales missionnaires. Ces œuvres viennent en aide à toutes les missions ; s'il n'était pas prévu d'autre journée missionnaire, on devrait prélever d'abord sur la quête la somme que la paroisse envoie tous les ans à ces Œuvres pontificales missionnaires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Les journaux et en particulier « La Croix » du 24 avril 1970 ont donné quelques aperçus sur l'enquête **nationale réalisée sous la direction du P. Luchini (d'« Economie et Humanisme ») auprès des religieuses.**

Elles sont aujourd'hui 114.420 en France (dont plus de 11.000 dans les quatre diocèses bretons.) Les courbes d'évolution laissent prévoir qu'elles seront 90.900 en 1975 et 83.100 en 1980...

Ces perspectives posent de nombreux problèmes aux supérieures majeures et à tous les responsables de la pastorale. La fermeture de certaines maisons devient inévitable dans un avenir plus ou moins proche.

Le Père Luchini, à la demande des Supérieures majeures, a accepté de venir présenter lui-même les résultats de cette enquête dans trois centres de la Région Apostolique : **Caen le 23 juin, Saint-Brieuc le 25 juin et Nantes le 29 juin** (de 9 h. 30 à 17 h.). Le programme est ainsi prévu : 9 h. 30, présentation de l'enquête, données générales de l'enquête au service d'une action apostolique concertée ; après-midi : les Religieuses en France entre 1970 et 1980 dans un contexte de mutations sociales.

Cette journée s'adresse aux responsables des Congrégations et aussi à tous les prêtres engagés dans la pastorale des diocèses.

Pour tous renseignements et les feuilles d'inscription : s'adresser à M. l'abbé Michel Péron, 24, rue Keravel, Brest.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

L'examen diocésain d'entrée en 6e est fixé au **jeudi 18 juin.** Adresser immédiatement à la Direction Diocésaine de l'Enseignement la liste des candidats : nom et prénoms, date de naissance, décision formulée par la Commission d'examen des dossiers ou par le conseil des professeurs, et le centre choisi. Les centres d'examen seront les suivants :

— **Brest :** filles à l'école Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, Kérinou, garçons à l'école Saint-Louis, rue Jean-Macé.

— **Lesneven :** école Notre-Dame de Lourdes.

— **Morlaix :** filles à l'école Notre-Dame du Mur ; garçons à l'école Saint-Joseph, place Daumesnil.

— **Quimper :** filles à l'école Sainte-Anne ; garçons à l'école Saint-Charles.

L'appel se fera à 8 h. 30. Droit d'examen : 2,00 Fr.

SESSION DE FIANCÉS

La prochaine session de préparation au mariage aura lieu **à La Retraite de Lesneven du jeudi 2 juillet (20 h. 30) au dimanche 5 (12 h.).** Pour les inscriptions et tous rensignements s'adresser à : Maison de la Retraite, 10, rue de la Marne, Lesneven (tél. 0.11).

MOUVEMENT « LA VIE MONTANTE »

Le Mouvement « La Vie Montante » organise **deux journées d'études et d'échanges les 8 et 9 juin.**

— la première journée (lundi 8 juin) aura lieu à La Retraite de Lesneven, de 10 h. à 16 h. 30.

— la deuxième journée (mardi 9 juin) aura lieu à La Retraite de Quimper, de 10 h. à 16 h. 30.

Ces journées seront animées par le **P. Sailler,** aumônier national. Elles s'adresent aux responsables (deux ou trois personnes par équipes), aux aumôniers, et à tous ceux qui veulent connaître le Mouvement.

Pour d'autres renseignements et pour les inscriptions, écrire à : M. l'abbé Calvarin, 9, rue du Frout, Quimper.

AIDES AU PRÊTRE

Le pèlerinage annuel des Aides au prêtre et des mères de prêtres aura lieu le **jeudi 25 juin au Folgoat,** sous la présidence de Monseigneur l'Auxiliaire.

Programme de la journée : 11 h., messe concélébrée ; 12 h. **30,** pique-nique (repas pris en commun par les prêtres qui voudront bien s'annoncer à M. le Recteur du Folgoat). 14 h., assemblée générale : projection de vues sur la Terre Sainte, par M. l'abbé Marc, recteur de Brasparts ; causeries des responsables du Nord et du Sud ; tombola pour le pèlerinage de Lourdes. A l'issue de l'assemblée, dans la basilique, Salut du Saint-Sacrement et adieu à Notre-Dame. — Confessions à partir de 10 h.

Mlle Salingre, conseillère juridique du mouvement sera présente au pèlerinage, et pourra, lors de l'assemblée générale, répondre à toutes les questions qui intéressent les aides, spécialement concernant la retraite complémentaire.

Pour les transports, des cars spéciaux sont prévus : de Quimper, départ à 8 h. 30, place Saint-Corentin ; de Saint-Renan, départ à 9 h. ; de Morlaix, Saint-Pol-de-Léon et Saint-Thégonnec, prière de s'adresser aux responsables habituelles.

P. S. — Nous prions les aides aux prêtres de se mettre en relation avec les mères de prêtres de leur localité pour les inviter au pèlerinage.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. François Ruppe.**

François Ruppe, né le 5 juin 1882 à Spézet. Etudes à Pont-Croix. Prêtre le 25 juillet 1906. Octobre 1907, vicaire à Pont-l'Abbé. 1927, démissionnaire pour raison de santé, se retire à Kéraudren ; est ensuite précepteur, puis curé de Morgins-en-Valais (Suisse). 1936, chapelain de Trévidy, Morlaix. Avril 1956, se retire à Kéraudren. Décédé le 27 mai 1970.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *PASTORALE DU TOURISME.* — Pour aider les touristes étrangers dans leur participation à la messe, un livret en quatre langues a été réalisé sous le titre *LA MESSE ENSEMBLE* aux éditions Brépols.

Cette brochure de 48 pages imprimée en 2 couleurs (format 12 × 12,5 cm à l'italienne) présente sur quatre colonnes les textes allemands, anglais, français et néerlandais de la liturgie de la messe, avec les prières eucharistiques II et III, ainsi que le chant « Nous chanterons pour toi Seigneur » (K 38), lequel existe dans ces quatre langues.

A la demande du C.N.P.L., les meilleures conditions économiques possibles ont été prévues en faveur de la Pastorale du Tourisme. Les livrets sont emballés par 50 exemplaires. Les commandes inférieures à 50 brochures ne peuvent pas bénéficier du franco de port. Celles inférieures à 10 ex. ne peuvent être exécutées. Par contre les quantités de 50 livrets et plus sont livrées rapidement aux prix nets (franco de port) :

— par moins de 50 ex., l'unité : 1,90 fr., plus les frais de port ; ainsi pour 10 exemplaires, 19,00 fr. (franco 20,40 fr.), pour 25 exemplaires, 47,50 fr. (franco 50,90 fr.).

— de 50 à 99 ex., 1,80 fr. l'unité franco ; de 100 à 249 ex., 1,70 fr. ; de 250 à 499 ex., 1,60 fr. ; de 500 à 999 ex., 1,50 fr. ; de 1 000 à plus, 1,40 fr. Il y a intérêt à grouper les commandes.

Aux conditions spéciales ci-dessus, ne seront prises en considération que les commandes accompagnées du montant par chèque bancaire ou postal : C.C.P. Paris 2787-14, Editions Brépols, 6, rue du Vieux-Colombier, Paris (VI[e]).

⁂

Par ailleurs, l'Association Saint-Ambroise (Eglise qui Chante) édite un feuillet musical *JOUR DU SEIGNEUR* pour « Dimanches et Fêtes d'Eté », de quatre pages, cartonné, comportant 50 refrains choisis en fonction de la liturgie dominicale des mois de juin à septembre. Pour renseignements, s'adresser à : ASA-JS : 31, rue de Fleurus, Paris (6[e]).

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Vendredi 5 juin, Le Sacré-Cœur. Samedi 6, de la férie. Dimanche 7, 10[e] dimanche ordinaire. Lundi 8 au mercredi 10, de la férie. Jeudi 11, S. Barnabé, apôtre. Vendredi 12, de la férie. Samedi 13, S. Antoine de Padoue. Dimanche 14, 11[e] dimanche ordinaire. Lundi 15 au samedi 20, de la férie.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *R. P. Guénolé Le Nours*, des Montfortains de Brest. *Dom Bernard Péan*, ancien abbé de Maguzzano. *Mère Marie de S. Augustin Cren*, des Ursulines de Morlaix. *M. Jean Cariou*, de Quimper. *Mme Victor Meingan*, de Quimper. *M. Noël Le Gall*, frère de M. le Recteur de Rumengol. *Mme Louis Le Maître*, de Brest. *Mme Jean Kervennic, de Brest*, mère de M. le vicaire général P. Kervennic. *M. René Tranvouez*, de Pencran. *Mme Yves Goascoz*, de Plovan. *Mme Mathieu Cozien*, de Brélès, sœur de M. le Recteur de Pont-de-Buis. *Mlle Suzanne Lucas*, de Saint-Renan. *M. Gabriel Kerboul*, de Landerneau, père de M. l'abbé Christian Kerboul, Nice. *Mère Marie des Anges*, des Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire de Landerneau. *Mlle Marie Rohel*, de Ploudiry.

LE CONSEIL PRESBYTÉRAL

(dernière session)

Les différentes sessions du premier Conseil presbytéral (élu en février 1968 et reconduit par Monseigneur Barbu en mai 1968) :

— 14-15 *juin 1968 : organisation interne, choix des questions à étudier (cf. « Semaine Religieuse » 21 juin, p. 357 à 363).*

— 28-30 *octobre : orientaitons pastorales diocésaines, problèmes du clergé, commission scolaire et universitaire (cf. SR 15 novembre, p. 625 à 634).*

— 24-26 *février 1969 : orientations pastorales diocésaines, séminaires (cf. SR 28 février, p. 131-136, et 14 mars, p. 169-175).*

— 14 *avril : les réponses diocésaines à la consultation nationale du clergé (cf. SR 25 avril, p. 265-270).*

— 2-4 *juin : nominations, commission provisoire du clergé, vote des orientations pastorales diocésaines (cf. SR 6 juin, p. 361 à 368) ; ce dernier texte est promulgué par Monseigneur l'Evêque le 30 septembre (cf. supplément à la SR du 3 octobre).*

— 27-29 *octobre : dossier de la sous-commission Enseignement public, vote du rapport sur les Nominations (cf. SR 14 novembre, p. 633-641) ; ce dernier texte est promulgué par Monseigneur l'Evêque le 12 décembre (cf. SR 26 décembre).*

— 2-3 *janvier 1970 : propositions pastorales pour l'Enseignement public, dossier de la sous-commission Enseignement catholique (cf. SR 9 janvier, p. 7-12).*

— 16-18 février : *propositions pastorales pour l'Enseignement catholique, vote des Propositions pour l'Enseignement public, lois électorales (cf. SR 20 février, p. 101-110).*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ALLOCUTION DE MONSEIGNEUR L'EVÊQUE

Mes chers Amis,

Cette session est sans doute la dernière de l'actuel Conseil presbytéral (mais nous avons l'espoir d'en voir naître un nouveau) et la dernière en ces lieux qui nous sont familiers (et sur ce point, nous n'avons pas, pour l'avenir que nous pouvons discerner, la même espérance).

Et par là nous est posée, une fois encore, la question **du sacerdoce et des ministères dans l'Eglise,** problème que nous n'avons abordé qu'indirectement, en réfléchissant sur l'avenir du séminaire-institution, sur son évolution, et aussi sur l'affectation de ce bâtiment. Sans doute faudra-t-il y revenir quelque jour. J'espère qu'au cours de cette session M. le Supérieur pourra nous tenir au courant de l'évolution de la recherche sur la formation des futurs prêtres et sur le travail accompli au niveau de la Région et de la sous-région, car nous y sommes tous intéressés, et nous devons tous, dans une mesure qui peut varier, être partie prenante dans cette tâche essentielle pour la vie de l'Eglise.

Réfléchissant sur le sens de notre recherche qui vise à la fois l'adaptation aux exigences d'aujourd'hui et l'accueil des cheminements nouveaux vers le sacerdoce, je pense volontiers à l'attitude des Apôtres dans les jours qui ont suivi l'Ascension. Une de leurs préoccupations fut de compléter le collège apostolique, désorganisé par la défection de Judas : ce qui fut fait par la présentation de deux candidats, remplissant toutes les conditions requises, et la désignation de l'un d'eux par le sort, c'est-à-dire par le Christ « qui connait le cœur de tous les hommes ». Ainsi fut choisi Matthias, « qui fut mis au nombre des douze Apôtres » et ne semble pas avoir fait mauvaise figure. Ils ne savaient pas que bientôt l'Esprit allait susciter un autre apôtre, le converti du chemin de Damas, dont le rôle serait décisif dans l'évolution de l'Eglise.

Ainsi en va-t-il de nous. Continuons, autant qu'il est de nous, à préparer et former d'autres Matthias, assumant avec nous la responsabilité d'être « les témoins de la résurrection du Christ », tout en étant prêts à accueillir de nouveaux Paul, si l'Esprit en suscite pour le bien de son Eglise.

⁂

Le climat de notre département est, lui aussi, lourd d'inquiétudes. Les manifestations prévues pour mercredi en seront sans doute une démonstration nouvelle. En contact quotidien avec tant d'hommes, tant de jeunes surtout, qui se posent avec anxiété la question de leur avenir, témoins de la diminution progressive du dynamisme de tant de nos paroisses rurales, par suite de l'exode de la population active qui ne peut trouver sur place les emplois qui permettent les nécessaires reconversions, connaissant les dures conditions de vie et la constante incertitude du lendemain de tant de familles du monde

ouvrier, nous ne pouvons demeurer insensibles à leurs angoisses, ni nous empêcher de nous demander parfois si on ne sacrifie pas l'épanouissement des hommes au profit et à la rentabilité.

Je sais que l'analyse des situations et l'exacte connaissance de la conjoncture économique sont chose complexe et qu'il est bien difficile et dangereux de prôner, au nom de l'Evangile, telle ou telle solution dans le domaine de l'économie ou de la politique. Du moins avons-nous le devoir de réfléchir, avec d'autres chrétiens, sur l'importance de l'enjeu et sur les attitudes concrètes que chacun peut adopter dans ce contexte précis. C'est ce que j'ai voulu souligner dans le mot que j'ai fait insérer dans le dernier numéro de la « Semaine Religieuse », dont je me permets de rappeler les deux derniers paragraphes :

« L'esprit du Christ est un esprit d'amour, c'est-à-dire le don de « soi aux autres, de solidarité avec les plus pauvres, à l'exemple du « Seigneur venu partager notre condition humaine pour nous élever « jusqu'à sa condition divine. Sommes-nous assez en contact avec « les hommes pour connaître leurs détresses, pour entendre leurs « appels ? Dans quelle mesure sommes-nous solidaires de leurs tris- « tesses et de leurs angoisses, comme de leurs joies et de leurs « espoirs ? Quel est notre effort personnel et collectif pour l'avène- « ment d'un monde plus humain, dans lequel l'homme soit reconnu « pour ce qu'il est, et non pour ce qu'il possède ou pour ce qu'il « produit ?

« Frères, je ne veux dicter à personne sa conduite, mais j'invite « chaque chrétien à réfléchir avec l'aide de l'Esprit, en ces jours « difficiles et si lourds de problèmes, dont la solution engage l'ave- « nir. Laissez-vous guider par l'Esprit ! »

J'ajoute que la « journée d'étude sur le développement de Brest et de sa région », qui a lieu à Brest le 20 avril, a été, pour M. le vicaire général Kervennic et moi-même, l'occasion de contacts et d'échanges de lettres avec les responsables au plus haut niveau départemental, contacts qui, je l'espère, ont été de nature à dissiper certaines ambiguïtés.

⁂

Mais venons-en à l'objet de cette session.

J'ai pris connaissance avec intérêt de vos réponses au questionnaire diffusé par les soins du Bureau, en vue d'établir **un certain bilan du travail accompli au cours des deux années d'activité de ce Conseil presbytéral.** Je félicite ceux qui ont eu le courage de mettre par écrit leurs réflexions et je regrette qu'ils n'aient pas été plus nombreux. J'espère que l'échange permettra à la majorité jusqu'ici silencieuse de s'exprimer aussi et de dégager les données essentielles de ce bilan, en vue de « mieux faire la prochaine fois ».

C'est plutôt sur la mise en pratique des résolutions et décisions résultant de vos travaux que je voudrais réfléchir avec vous.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1. Les orientations pastorales diocésaines.

Plusieurs d'entre vous, dans leur bilan, ont souligné combien elles nous avaient préparé à accueillir les textes de Lourdes sur les « Unités pastorales nouvelles » et sur « Autorité et corresponsabilité dans l'Eglise ». C'est certainement un résultat positif.

En promulguant les « Orientations pastorales diocésaines », je soulignais que « la première partie rappelle les principes qui doivent inspirer notre action pastorale ». Il nous est bien difficile de dire quel progrès a été réalisé en ce sens. La nécessité en fut pourtant soulignée lors de la session des Doyens qui eut lieu à Lesneven les 18 et 19 novembre 1969 dans le rappel des convictions de base qui devaient sous-entendre notre réflexion et notre action pastorale (cf. « Semaine Religieuse » 29 novembre 1969). Lors des Visites pastorales j'ai volontiers invité les prêtres à y revenir souvent. Qu'en est-il ?

La deuxième partie annonçait la mise en place de nouvelles « structures d'organisation presbytérale », sans préciser d'ailleurs si ces structures seraient mises en place par une décision venant d'en haut ou à partir de contacts, d'études, d'initiatives venant surtout de la base. Après l'Assemblée de Lourdes, qui a aussi abordé ce problème, on a senti le danger d'un découpage artificiel remplaçant les anciennes structures par de nouvelles sans conversion préalable ou au moins concomitante des mentalités. D'où les directives plus modestes, mais peut-être plus réalistes, consécutives à la réunion de Lesneven (cf. « Semaine Religieuse » 29 novembre 1969, p. 660-662).

Où en sommes-nous :

— des réunions régulières des doyennés, bien préparées et allant à l'essentiel ?

— de la volonté d'associer religieux, religieuses et laïcs au travail de recherche et de réflexion ?

— des regroupements opérationnels de doyennés, en vue d'un travail plus efficace ?

— des rencontres de travail entre doyens et archidiacres ?

Je n'ai pas de réponses toutes faites. J'invite chaque doyenné à s'interroger. Il dépend de la ferme volonté de tous que l'ensemble du diocèse avance dans la direction donnée par les « Orientations pastorales diocésaines «.

Pour ce qui est de l'organisation en secteur de travail presbytéral, peut-être n'est-il pas nécessaire d'envisager des secteurs de même type, et convient-il de laisser plus d'initiative à la base. Quelques propositions concrètes sont intéressantes, mais trop rares malheureusement.

La troisième partie des « Orientations pastorales diocésaines » visait l'animation pastorale des prêtres, à réaliser à divers niveaux :

— au niveau de la base, chaque secteur est responsable de l'organisation des journées de travail ou de réflexion, des récollections, des sessions de préparation et de fin d'année. Où en est-on ? Le numéro 51 prévoyait la possibilité de faire appel à une aide extérieure : les prêtres capables d'apporter cette aide n'ont pas été débordés de demandes.

— au plan diocésain aussi un effort était demandé. L'équipe diocésaine de la Formation permanente mise en place en septembre dernier s'est réunie plusieurs fois. Une expérience a été réalisée dans la zone de Lesneven, au profit de tous les prêtres de cette zone. Un projet différent dont pourra nous entretenir Paul Perrot est prévu pour l'an prochain. Le démarrage est lent, et la formule se cherche : nos « voisins » n'ont pas fait mieux que nous jusqu'ici. Mais est-ce une consolation ?

— au plan interdiocésain une collaboration plus organique, déjà réalisée au niveau des séminaires, s'amorce sur d'autres plans : plusieurs sessions interdiocésaines (Quimper, Saint-Brieuc, Vannes) sont prévues pour l'an prochain, ainsi qu'un « pool » des retraites sacerdotales, qui permettrait aux prêtres des trois diocèses de choisir leur retraite parmi un plus grand nombre, à des dates différentes, en divers lieux, selon des types différents.

Au bout de huit mois (les « Orientations pastorales diocésaines » furent promulguées le 30 septembre dernier), on ne peut dire que le résultat de l'effort mené en commun soit nul, mais il reste encore un long chemin à parcourir.

2. Les nominations ecclésiastiques

Le deuxième texte proposé à l'Evêque concernait « les nominations ecclésiastiques ». Les principes de jugement et les applications concrètes ont été promulgués le 12 décembre 1969. Les responsables de l'élaboration de ces nominations sont affrontés présentement à cette tâche, et je vous prie de croire qu'elle n'est pas facile.

Le premier principe mis en avant, c'est celui du « bien prioritaire » de la mission confiée au sacerdoce. Le prêtre est au service du Peuple de Dieu ; et l'Evêque, serviteur lui-même, mais premier responsable, doit jouir de la liberté nécessaire dans la répartition des fonctions et des charges. Mais cette liberté est conditionnée par l'attention à une autre obligation qui s'impose naturellement à lui : celle du respect des personnes. Mais faut-il entendre par là seulement le respect des « personnes en place », par exemple du recteur d'une paroisse qui, fatigué et âgé, veut « mourir en sa paroisse », avec des motivations parfois plus discutables encore, ou d'un aumônier très âgé qui se trouve au mieux dans un poste bien tranquille ? Ne faut-il pas respecter aussi les prêtres plus jeunes, qui aspirent légitimement à une responsabilité plus directe à un âge où ils sont en pleine force pour la porter ? Et le bien prioritaire du peuple de Dieu, en faveur duquel il serait bénéfique d'opérer un changement ? On impute volontiers aux responsables des projets « technocratiques ». Ce n'est pas exact. Nous ne travaillons pas sur ordinateurs, mais nous voudrions tenir compte de tous ces éléments, sans étaler toutes ces données sur la place publique, « par respect des personnes » précisément.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sans doute une coresponsabilité réellement vécue permettrait une meilleure répartition des charges, mais nous sommes encore loin du compte : bien peu nombreux sont ceux qui acceptent d'entrer dans une équipe, si souple qu'elle soit. L'aspiration, souvent exprimée, à une petite paroisse dans le Léon ou sur la Côte sud n'est-elle pas parfois ambigüe ? dans le climat d'insécurité actuel, on recherche un havre de paix, mais en dehors de la vie ; est-ce vraiment pour le bien du peuple de Dieu, qui, même et peut-être surtout dans les paroisses-refuges, a besoin d'être stimulé et d'ailleurs bien souvent, au niveau des chrétiens les plus engagés, attend du prêtre une animation et un soutien qu'il ne trouvera point si le prêtre se replie sur lui-même et s'installe dans sa sécurité enfin retrouvée ?

On demande aussi un dialogue, au plan du secteur et avec l'archidiacre. Au plan du secteur, il peut être difficile, sauf avec le responsable. Du côté des archidiacres, je crois qu'il existe ; et je suis fondé à le croire, ne serait-ce qu'en fonction du kilométrage de leurs voitures. Un vicaire général d'un diocèse de l'Ouest convenait l'autre jour, à Rennes, avoir fait 1.500 kilomètres pour assurer la nomination d'un nouveau curé !

Dans ce dialogue, des noms parfois sont mis en avant pour les postes importants, mais chacun ne voit que son secteur, qu'il estime prioritaire, et volontiers ne met en avant que des personnes affectées à d'autres fonctions, souvent d'intérêt diocésain. Il faut souvent en fait se contenter de solutions peut-être moins parfaites, mais les seules possibles, alors que certains, des jeunes surtout, estiment ne pouvoir travailler valablement que si la totalité des conditions optima sont réalisées. D'où parfois un climat tendu, en certaines équipes, un manque de décontraction, d'humour, et à la rigueur de fraternité. On devient propriétaire de ses idées, aussi bien que d'autres de leur poste, et c'est la Mission qui en pâtit.

En fait, voici quelques constatations valables au moins pour cette année :

— plusieurs responsables de charges importantes ont demandé à être relevés de leurs fonctions actuelles pour un ministère plus léger.

— par contre, la plupart des titulaires des charges plus légères (petites paroisses, aumôneries...) désirent les conserver le plus longtemps possible, malgré un âge avancé, un long temps de séjour, ou même parfois une santé ébranlée, et c'est souvent à leur sujet que les archidiacres sont accusés de manquer de respect aux personnes, s'ils entreprennent quelque démarche en vue d'obtenir une démission ou un changement.

— l'accueil de prêtres auxiliaires par des paroisses qui le peuvent n'est pas encore passé dans les habitudes. Il faudrait d'ailleurs, pour que le nouvel arrivant soit à l'aise, qu'il se sente désiré, demandé même, par l'équipe ou le recteur qui l'accueille. Il serait bon que cet accueil se développe. Quant à nos maisons de retraite, il en manque une dans le sud, à Quimper par exemple...

Très concrètement, après la remise aux archidiacres des inventaires établis par les doyens, voici comment la situation s'est présentée à nous : sept ou huit postes libres par suite de décès ou de démission sans contrepartie, c'est-à-dire sans demande d'un autre poste, et au moins seize demandes de « rectorat » de la part de prêtres à introduire ou à réintroduire dans le ministère paroissial, soit à la suite de retour de l'extérieur (« Fidei donum » ou convalescence), de suppression de poste, de passage de l'enseignement au ministère paroissial avant d'envisager la nomination de quelques « vieux vicaires »... Quelques autres perspectives de démission sont entrevues, mais moyennant l'octroi d'un autre poste... Comment faire ? on peut bien combiner des mutations, mais cela ne donnera pas un poste de plus.

C'est une difficulté propre à notre diocèse, et aux années présentes. Dans quelques années ce sera bien différent. Le remède serait sans doute un progrès de tous dans le sens d'une vraie coresponsabilité.

Très différentes par contre les questions de la désignation d'aumôniers de secteur d'action catholique, d'aumôniers de lycées et d'institutions, des vicaires. Ici les postes sont plus nombreux que les candidats, et les années à venir seront plus dures encore.

Excusez-moi de m'être étendu sur ce sujet. Je voulais seulement essayer de vous montrer la nature des problèmes auxquels nous sommes affrontés.

3. Pastorale du monde scolaire et universiatire

Le troisième sujet retenu comme particulirement important lors de la première session de ce Conseil, en mai 1968, fut « la pastorale du monde scolaire et universitaire ».

Point n'est besoin de rappeler le déroulement lent, à partir d'une approche lointaine, visant une sensibilisation des membres du Conseil presbytéral à l'enjeu du problème, les incidents de parcours, incidents techniques en particulier (dossiers imprimés trop tard), qui ont nécessité une session supplémentaire en janvier dernier, les incidences de la déclaration de Lourdes 1969 sur « l'éducation de la « foi » et de ses deux communications annexes, les débats idéologiques qui, au jugement de plusieurs membres de ce Conseil en leur bilan, ont lancé le travail du Conseil sur une fausse piste.

L'aboutissement concret de cet immense travail, qui, au moins pour les membres du Conseil, n'a pas été vain, a été l'élaboration et le vote en première puis en deuxième lecture, de « Propositions pastorales pour l'Enseignement public », et de même, l'élaboration et le vote, mais en première lecture seulement et à une majorité assez inconfortable, d'« Orientations générales et applications pastorales pour l'Enseignement catholique ». C'est sur ce texte, éventuellement amendé, que nous devons revenir au cours de cette session. Sur la forme concrète que pourraient prendre ces Applications pastorales

Archives diocésaines de Quimper et Léon

je me suis exprimé assez clairement lors de la dernière session, au matin du 17 février, au risque de paraître directif (cf. « Semaine Religieuse » 20 février 1970, p. 108). Mon opinion n'a pas varié.

D'aucuns, m'a-t-on dit, se sont étonnés de ce que je n'ai pas promulgué le texte sur l'Enseignement public. Je m'en suis expliqué à l'avance, en cette même intervention, en précisant qu'une certaine unification devrait être réalisée entre les deux textes au moins à un double niveau, au niveau de ma conscience et au niveau de l'opinion publique.

⁂

Je n'insiste pas sur **les autres sujets abordés au cours de ces diverses sessions :** la question des séminaires, la préparation de l'Assemblée évêques-prêtres, l'éventualité de la création d'une Commission du Clergé.

Nous avons fonctionné sous le régime d'un règlement intérieur provisoire, très fortement marqué par la nature des débats autour des « Orientations pastorales diocésaines ». Nous n'y reviendrons pas au cours de cette session, pour ne conditionner aucunement le futur Conseil. Nous pourrions par contre disserter sans fin autour des projets concernant la revision de la Loi électorale de ce Conseil et de la constitution de la Commission du Clergé. A vous de voir comment arriver aussi rapidement que possible à des décisions réalistes et efficaces...

Quelques nouvelles enfin de nos confrères malades : ceux de l'Hôpital Morvan que j'ai vus hier soir, M. Hélou, qui ne sera pas des nôtres ces jours-ci, M. le Recteur de Plouzané, M. Yvon Laë, directeur de l'école du Relecq ; meilleures nouvelles de M. Traon, par une lettre récente.

La dernière nouvelle est d'un autre ordre : c'est la décision prise, après de nombreuses consultations, du transfert du Pardon du Folgoët au dimanche qui précède le 8 septembre, si celui-ci n'est pas un dimanche. Cette année, le 6 septembre par conséquent, ce pardon sera présidé par le Cardinal Daniélou. Je crains que dans l'ambiance du Léon, ce jour-là, il ne soit pas « à armes égales ». Pour n'être pas en reste, le pardon de Sainte-Anne-la-Palud sera présidé par le Cardinal Gouyon.

Et maintenant, au travail, car le programme est abondant. Mais le courage ne manque pas, j'en suis sûr.

LA DERNIÈRE SESSION DU PREMIER CONSEIL PRESBYTÉRAL (25 et 26 mai 1970)

Chacun le sait : le Conseil presbytéral sortant n'a pu faire l'accord sur les « Orientations générales et applications pastorales pour l'Enseignement Catholique ». Comment en est-on arrivé là dans une assemblée plus que favorable à cet Enseignement ?

— sur le fond :

Une tendance estimait devoir donner une importance égale à la prise en charge pastorale des personnes (élèves, enseignants et parents) et aux problèmes propres à « l'institution chrétienne ».

Une autre tendance récusait à l'avance, au nom de la Mission, toute prise de position dans le sens de « l'institution », qui d'ailleurs se trouve elle-même en pleine évolution.

Une majorité se refusait à toute bataille sur les principes et se reconnaissait dans cette question d'un curé lors d'une session précédente : « Ce qui nous intéresse, c'est : comment annoncer Jésus-Christ à tous nos scolaires ? » Comme beaucoup d'autres majorités, elle est demeurée trop silencieuse, et n'a pas su dégager le texte susceptible d'être voté aujourd'hui à une confortable majorité.

— sur la forme :

L'éclatement de la Commission scolaire en deux sous-commissions, nécessaire dans un premier temps, a nui au dialogue entre les deux tendances, et trop d'espoirs avaient été bâtis sur le recours à l'assemblée en fin de parcours : le conflit qu'on avait cru surmonter par une fuite en avant a miné tout le débat.

La lassitude de l'assemblée, dont l'élan a été comme brisé par les aspects négatifs de son bilan, a empêché que, partant de points d'accord, on recherche — comme les autres fois où les oppositions furent rudes — des positions acceptées de tous sinon dans l'enthousiasme au moins dans la clarté.

Le malheur a voulu que cet incident de parcours, normal dans toute assemblée et généralement salutaire, survienne au dernier jour et sur une question où il est particulirement malaisé au diocèse de Quimper de garder la tête froide et le sens des proportions. Et déjà se colportent d'ici à là des affirmations objectivement fausses, du style « Le Conseil presbytéral a toujours été contre l'Enseignement libre ».

Orientations générales et applications pastorales pour l'Enseignement Catholique. (Animateur de séance : François Puluhen).

Au matin du lundi 25 mai, la situation se présente donc ainsi : le texte de la sous-commission de l'Enseignement Catholique, voté juste à la majorité requise en février, se trouve seul en piste pour un examen et un vote en « seconde lecture ». Mais des amendements sont prévisibles, car après la session de février plusieurs membres

Archives diocésaines de Quimper et Léon

n'ont pas caché que leur vote favorable n'était pas inconditionnel et qu'ils voulaient seulement mettre à profit l'intersession pour proposer telle amélioration.

Dans la matinée, trois plans surgissent :

— une déclaration d'Yves Marzin, au nom de cinq membres, soulève plutôt une question préalable : est-il heureux de s'acheminer vers la promulgation d'un texte qui manque d'homogénéité, qui s'est écarté du dessein original du Conseil presbytéral en glissant de la prise en charge des personnes aux problèmes des institutions, qui risque de bloquer les recherches en cours, qui aboutit à un document législatif au lieu de favoriser un débat dans l'assemblée, qui enfin diffère tant dans son esprit du document sur l'Enseignement Public qu'on ne voit pas comment les harmoniser ? Il propose le principe d'un texte court comportant une déclaration d'adhésion au texte de Lourdes 69 et reprenant les applications pastorales des deux textes. La question préalable est écartée par 28 voix.

— les amendements d'Albert Uguen et de Claude Le Prat proposent une nouvelle rédaction ou la suppression de divers articles.

— un texte d'Auguste Abiven, au nom d'un groupe, en vient, par le jeu des amendements, à remettre en cause la seconde partie du texte, les applications pastorales. Il s'agit précisément des articles qui ont été le moins profondément revus à la session de février.

Aussitôt, plusieurs le récusent catégoriquement : ce n'est pas un amendement, mais un texte nouveau, qui ne peut être reçu à cette étape de la discussion. Mais l'animateur précise que, selon le règlement, un texte voté en première lecture peut être amendé et qu'il n'y a pas de limite aux amendements.

Certains motivent leur opposition à l'amendement : l'Ecole Catholique n'est pas nommée une seule fois, les articles se référant aux prêtres et à la communauté chrétienne ont disparu, l'école est considérée comme « une réserve » de l'action catholique et sa fonction culturelle n'est pas mentionnée. Que l'on dégage donc les idées contenues dans les deux textes sur l'Enseignement, que l'assemblée se compte là-dessus et qu'on les présente à l'Evêque comme des éléments d'une pastorale.

D'autres trouvent l'amendement intéressant, mais soulignent ces insuffisances : une définition trop restrictive du but de la pastorale, une méconnaissance du phénomène scolaire et de la valeur éducative de la communauté scolaire comme telle, l'absence d'une reconnaissance de l'Enseignement Catholique et de précisions concernant le rôle du clergé.

Une nouvelle rédaction de cet amendement, proposée le mardi matin, reprend quelques éléments du texte voté en première lecture, à la suite de la discussion de la veille.

Certains se disent d'accord avec tout ce qui est dit, mais en désaccord sur tout ce qui est tu : on enferme l'Enseignement Catholique dans un ghetto en supprimant de manière significative tout ce qui était relations avec le presbyterium, avec la communauté humaine,

avec la pastorale. L'esprit de cet amendement est tout différent de celui du texte voté en première lecture : l'assemblée peut-elle se déjuger à ce point ?

D'autres constatent l'impasse dans laquelle le Conseil presbytéral se trouve : tel propose d'en faire le constat, tel autre demande qu'on ait le courage d'affronter le problème, tel autre suggère une « commission de sages », tel autre propose que le Conseil presbytéral prenne acte de l'importance de l'Enseignement catholique dans le diocèse et juge cet Enseignement assez grand pour poursuivre seul ses recherches.

Un vote à la majorité des 2/3 (= 26) intervient alors : 18 pour, 8 contre et 2 blancs ; l'amendement est donc refusé.

Les amendements d'Albert Uguen et de Claude Le Prat viennent alors en examen : par modification, déplacement ou suppression, ils touchent aux points les plus litigieux du texte voté en première lecture (article 16, etc...). Des majorités se dégagent pour les accepter ; mais le volume des voix contraires ou abstentionnistes témoigne que la position du texte même ainsi amendé demeure précaire.

De fait, le vote sur l'ensemble du texte est là bientôt, clair et indiscutable : 23 oui (il en fallait 26), 13 non, 2 blancs. Aucun texte concernant l'Enseignement libre n'est donc finalement accepté.

Les lois électorales

Animateur de séance : Pierre Kervennic.
Rapporteurs : Jean-Claude Lescop et Jean Abiven.

Le premier Conseil presbytéral est arrivé au terme de son mandat. Au nom de la commission élue, Jean-Claude Lescop propose deux projets de loi électorale :

— le projet A reprend le texte de 1968 avec quelques modifications secondaires : il est connu de tous ;

— le projet B est plus neuf. Tenant compte des remarques reçues depuis la publication du premier projet, il assure l'égalité de tous devant le vote par l'inscription à un double collège (l'un selon les réalités de vie, l'autre selon les réalités territoriales) et fait abstraction des titres (curé, vicaire...), il donne la priorité aux réalités de vie, il se distingue plus nettement d'une commission du clergé, il comprend un nombre de membres plus restreint. Malgré des critiques, la commission a préféré maintenir les membres désignés de par leur fonction (responsables de services diocésains) afin de ne pas dissocier le Conseil presbytéral et l'« exécutif » et de favoriser une vision plus globale de la pastorale.

Après un travail de groupe, un échange avec vote sur des amendements le projet B est adopté par 33 voix pour être proposé à l'Evêque comme loi électorale du prochain Conseil presbytéral.

Jean Abiven vient ensuite présenter la Commission du Clergé au nom du groupe chargé d'en préparer la constitution. Le texte proposé à l'ensemble des prêtres n'a été l'objet d'aucune contreproposition. Monseigneur Favé fait cependant mieux représenter les prêtres « Fidei donum ». Le projet est retenu à la quasi-unanimité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Informations et questions diverses

a) Journée du 27 mai « Le Finistère veut dire ».

Il est entendu que la présente session se terminera le mardi soir, chacun retrouvant ainsi sa liberté pour être présent ou non aux manifestations de cette journée.

Quant à une prise de position du Conseil presbytéral exprimant sa solidarité avec les participants de cette journée, elle n'a été, pour diverses raisons, jugée opportune ni en son principe ni dans les circonstances présentes.

b) Projet de la mise en route dans le diocèse d'une année de formation pour les prêtres.

Le chapitre III, n° 53, des « Orientations pastorales diocésaines » prévoit dans l'immédiat un effort spécial de formation pour les prêtres. La Formation permanente a mis sur pied un projet joignant la participation à une série de sessions réparties au long de l'année et le maintien de l'exercice d'un ministère ; le programme en serait élaboré par les intéressés eux-mêmes. Cette année de formation s'adresserait à des volontaires d'une certaine catégorie, suscités par les archidiacres en liaison avec les secteurs.

Cette initiative ne va à l'encontre ni des questions régionales ou nationales ou de mouvements, ni des mois sacerdotaux, ni des autres types d'années de formation.

Après un bref échange où sont évoqués les prêtres enseignants, un avis favorable est émis en faveur du projet.

c) Le Grand Séminaire

Un projet sur les grands séminaires des diocèses de Laval, Quimper, Saint-Brieuc, Rennes et Vannes prévoit

— à partir de 1970, un premier cycle établi à Rennes, avec trois options de cheminements vers le sacerdoce, dont l'un, privilégié, comprend une première année de formation, un stage de deux ans de partage de la vie des hommes et une année de reprise ;

— à partir de 1971, un second cycle établi à Rennes et articulé en deux temps : un premier temps mettant l'accent sur l'acquisition d'une formation théologique de base (en principe deux ans) ; un second portant l'accent sur la formation pastorale (deux ans), où les jeunes s'insèreraient dans un secteur du diocèse avec cependant une session de 8-10 jours chaque mois. — Pour l'année 1970-1971 une année de transition pour les trois diocèses ouest est prévue à Vannes.

Quant au Séminaire de Kerfeunteun, il se trouvera occupé en location pour un internat de trois cents jeunes filles des écoles catholiques de Quimper et par des services de l'Inspection académique.

d) le bilan du premier Conseil presbytéral.

Au cours de la session, le secrétaire du Conseil presbytéral, Jean-Claude Lescop, dégagea les données principales des réponses faites à un questionnaire-bilan. On en trouvera l'essentiel plus loin.

J. F.

Le Conseil Presbytéral fait son bilan

« Vous avez été élus membres de ce premier Conseil presbytéral. Que pensez-vous du travail entrepris et exécuté ? des méthodes de travail ?, etc... » Des réponses à ce questionnaire, Jean-Claude Lescop, secrétaire, s'est efforcé de dégager les données principales.

On sait la fragilité de ces « synthèses », et il faudrait en outre « proportionner » chaque élément : tant affirment ceci, tant cela ; ceux-ci sont en ministère rural, ceux-là en urbain ; etc... Tel quel cependant, ce bilan n'est pas sans intérêt.

A la suite de la grille proposée, dix-neuf réponses sont parvenues, dont deux collectives (l'une au nom d'un groupe de quatre, l'autre de sept).

1re question : a) Que pensez-vous du travail entrepris et exécuté ? — b) des méthodes de travail, du règlement intérieur, du climat des sessions ? — c) quel intérêt y avez-vous trouvé ?

a) Quelles que soient les insuffisances ou les lacunes, le travail est estimé positif, un travail important, un travail de valeur, qui s'est concrétisé dans trois textes. Ils sont plus ou moins parfaits, nous reprenons peut-être le Concile, nos idées sont peut-être mieux dites par Lourdes. Cette concordance est au moins le signe que nous ne sommes pas à côté de la plaque ! et est-ce vraiment inutile de préciser dans le contexte concret du diocèse ces orientations plus générales ?

En négatif. Cette assemblée a été trop fortement et trop exclusivement législative, soucieuse de sortir des textes à tout prix, ce qui a hypothéqué et conditionné l'ensemble. Nous nous sommes attelés à une tâche qui nous dépassait, nous avons été trop ambitieux. Le fait que nous nous soyons embarqués dans un travail essentiellement législatif a torpillé la spontanéité, et il n'y a pas eu assez de place pour les questions d'actualité et les échanges avec l'Evêque.

b) Malgré des tensions inévitables, le climat a été fait dans l'ensemble d'écoute et de dialogue, il y a eu des moments de très grande intensité, des minutes de vérité. Il y eu aussi des moments très pénibles, où l'on n'avait pas le courage ou l'audace d'aller jusqu'au bout, parce qu'on n'osait pas aborder de front des questions difficiles et qu'il y avait des sous-entendus, des réserves, des réticences.

Le débat qui rallie le plus de suffrages, c'est celui sur le grand séminaire, et l'on regrette que les questions d'actualité inscrites au programme soient arrivées toujours en fin de session, à un moment où la fatigue, la lassitude ou le manque de temps ne permettait pas de les aborder comme il convenait.

Du fait même que l'assemblée s'est transformée en « législative », on s'est parfois embourbé dans des discussions interminables et des pinaillages de rédaction : cela a été fastidieux, lent et lourd. Certains

Archives diocésaines de Quimper et Léon

se plaignent des conditions dans lesquelles les votes ont été réalisés : en fin de session, à l'issue de discussions lassantes, après des pressions de certains groupes. Le travail demandé est trop lourd pour ceux qui font partie des commissions — encore qu'ils reconnaissent que cela leur a été en définitive positif — et trop flou pour le reste de l'assemblée, tentée de se réfugier dans une certaine passivité. La disproportion est flagrante entre les heures passées en assemblée générale et les minutes passées en travail de groupe, celui-ci est insuffisant.

On s'interroge aussi sur le rôle et la place des experts. On s'est jugé trop tenu par la « forme », trop « juriste ».

c) Tel a fait l'expérience de la diversité du diocèse, une expérience des diversités de mentalité.

Tel autre apprécie le recyclage au plan de la formation permanente. Mais ce travail est surtout payant pour celui qui fait partie d'une commission.

Une conscience commune s'est peu à peu formée, et l'on a le sentiment d'avoir collaboré à la remise à jour de l'Eglise diocésaine.

Marqués par leur participation au Conseil presbytéral, enrichis par lui et quelque peu transformé par lui, certains pourtant souhaitent n'être pas réélus. Et l'un signalera qu'il a pris une conscience très aiguë que la démocratie parlementaire n'est pas adaptée à l'Eglise.

2e *question : a) Quelles ont été les répercussions du Conseil presbytéral et de ses travaux sur le diocèse ? — b) Comment ont joué les échanges entre le Conseil presbytéral et l'ensemble du diocèse (prêtres, religieux, laïcs) ? — c) Comment le diocèse, aujourd'hui, se situe-t-il devant le Conseil presbytéral ?*

a) Il y a une évolution réelle des mentalités et des comportements. Le clergé a été sensibilisé par les problèmes étudiés. Il y a progrès dans la solidarité, dans la collaboration. Une différence positive est sensible entre le travail fait aujourd'hui en doyenné et celui qui était fait il y a trois ans ; les plus convertis cependant, dira l'un, ce sont les curés-doyens.

Les textes ne sont pas tout, et nous restons un peu dans l'attente en ce qui concerne l'application sur le terrain. Mais certains aspects positifs du Conseil presbytéral ne porteront leurs fruits qu'à long terme.

b) La communication entre le Conseil et le diocèse marche mal, les échanges ne jouent pas ou ne jouent plus, car il semble qu'au début — lorsqu'à la première session on s'est occupé des Orientations pastorales diocésaines — il y ait eu échange et communication entre le Conseil presbytéral et l'ensemble du diocèse. La régression aboutit aujourd'hui à une désaffection, à une indifférence : ça ne passe plus.

Il serait bon que les documents ou les propositions qui sortent de l'assemblée soient étudiés ensuite sur le terrain, secteur par secteur, doyenné par doyenné, et que l'on reprenne ce qui avait été pratiqué au début : que les membres s'imposent d'aller dans les doyennés voisins.

c) Comment le diocèse se situe-t-il devant le Conseil presbytéral : un manque d'intérêt, le Conseil presbytéral est un club fermé, il est coupé de la base, on le voit de très loin, c'est un organisme supplémentaire de l'administration diocésaine, il est téléguidé par les Œuvres ou par Brest, on pense peu de bien, c'est une lourde machine qui a vieilli très vite.

Les éléments les plus avancés disent : nous n'avons pas besoin d'un Conseil presbytéral, il va beaucoup trop lentement, l'avancée se fera à la base. Les éléments les plus timorés craignent au contraire qu'il ne soit manœuvré par ceux qu'ils appellent les progressistes.

3e *question : A la lumière de ce premier Conseil presbytéral, et compte-tenu de la mise en place simultanée d'une Commission du clergé :*

a) comment voyez-vous le nouveau Conseil presbytéral : son rôle, sa composition, son fonctionnement ? répercussions sur la loi électorale ?

b) comment voyez-vous la Commission du clergé : son rôle, sa composition, son fonctionnement ? répercussions sur la loi électorale ?

c) comment voyez-vous une participation plus organisée du Peuple de Dieu à l'élaboration de la pastorale diocésaine ?

a) On dit et on redit que le Conseil presbytéral est un Conseil de gouvernement du diocèse et qu'il faut mettre en vedette son rôle spécifiquement misisonnaire.

On demande un Conseil plus restreint que l'actuel, surtout en ce qui concerne les membres désignés en raison de leur fonction. On insiste pour que l'on tienne compte de la dimension sociologique tout comme de la dimension territoriale. Tel souhaite un Conseil presbytéral qui ne serait qu'un conseil épiscopal élargi, agrandi de dix à quinze membres et constitué uniquement de responsables de secteur. On souhaite aussi ici et là des sessions plus espacées et plus courtes.

b) Le projet proposé pour la Commission du Clergé satisfait, il est bon, peut-être à défaut de mieux.

Que cette Commission ne soit pas trop lourde et qu'elle s'attaque aux problèmes vrais du clergé, parmi lesquels il semble que le plus aigu aujourd'hui soit le problème financier.

L'un souligne qu'il faut tenir compte plus de l'âge que de la fonction.

c) On envisage dans un lointain indéfini le jour où existera un Conseil diocésain de pastorale. Aujourd'hui il n'y a pas d'autre solution que de travailler à mettre en place des conseils de pastorale au plan des secteurs, qui en seront d'ailleurs la meilleure préparation.

Dans deux réponses apparaît le « synode » : l'une pour dire qu'il traduit le souhait de prêtres plus jeunes que lui, l'autre pour dire qu'à son avis un synode serait prématuré.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *UNE RETRAITE DE 30 JOURS*, selon les Exercices Spirituels de St Ignace, sera donnée, du 1er au 31 juillet, par le Père Cornet, s.j., ancien supérieur de la Villa Manrèse à Clamart, à : « La Retraite », La Haute Guerche, Saint-Aubin de Luigné, 49 - Rochefort-sur-Loire (Tél. 31 à St-Aubin).

Cette retraite s'adresse spécialement *aux jeunes religieuses ayant environ 10 ans de Profession ou de 35 à 40 ans d'âge*. Les places encore disponibles étant limitées, s'inscrire le plus rapidement possible.

● « *MESSAGE AUX VEUVES* » est une revue bimestrielle qui prend la suite d'« *Offertoire* ». Elle se présente ainsi :

« Chaque jour, de jeunes foyers sont disloqués par la maladie ou l'accident mortels ; et s'allonge sans cesse la liste officielle des 3.018.267 veuves dont 187.916 n'ont pas cinquante ans. (Statistiques de l'I.N.S.E.E. au 1er-1-1968).

« Au delà et indépendamment des Mouvements qui se dépensent à leur service (« Association des veuves civiles », « Association et entraide des veuves de guerre » ; « Groupement spirituel des veuves » sur le plan religieux) une revue est nécessaire, dans les premiers temps du veuvage surtout, pour transmettre aux plus isolées ce message d'espérance et d'amour fraternel sans lequel une jeune femme a bien du mal à retrouver son équilbre, assumer toutes ses tâches familiales et professionnelles, garder son foyer vivant et ouvert aux autres.

« Cette revue existait sous le titre « OFFERTOIRE », fondée en 1947. Dans un souci d'adaptation au plus grand nombre, elle devient aujourd'hui ce « MESSAGE AUX VEUVES », 49, rue de la Glacière, Paris (13e). Abonnement normal 15 francs ; le numéro 2,75 fr. (C.C.P. Feu Nouveau, Paris 5.563.68). Actuellement, un abonnement d'accueil d'un an est proposé pour 7,50 francs ».

● Chaises d'église, bon état, immédiatement disponibles. S'adresser : Paroisse Saint-Pierre, Brest.

● Lits d'internat, matelas, armoirettes : bon état, disponibles tout de suite, prix intéressant. Ecole Saint-Joseph, Ploudalmézeau.

● Paroisse de Kerbonne vend à un prix très intéressant lot important de portes, fenêtres, charpentes, plaques d'éverit. S'adresser au presbytère de Kerbonne, Brest.

● Personne 60 ans, spécialisée, cherche emploi dans collectivité : lingerie et petit ménage. Ecrire à la « S.R. » qui transmettra.

● *RETRAITE POUR DES DAMES.* — Une retraite sur le thème de la spiritualité thérésienne sera prêchée par le R. P. Blanchard à Créac'h-Balbé, en Saint-Urbain, du 27 juin au soir au 2 juillet. S'inscrire.

SESSION SUR LA VIE RELIGIEUSE

Cela fait quelques semaines, une session sur la vie religieuse a rassemblé à Rennes (du 21 au 23 avril) une centaine de prêtres des quatre diocèses bretons et une vingtaine de religieuses. Ces prêtres regroupés n'étaient pas venus pour les mêmes raisons ; ils étaient bien différents professionnellement : aumôniers de maisons-mères ou de communautés religieuses, curés-doyens soucieux de l'insertion des religieuses dans la pastorale des secteurs, prêtres des services diocésains des communautés religieuses ou des services des vocations, aumôniers d'Action catholique collaborant avec des religieuses dans les mouvements, sans oublier quelques autres venus un peu gratuitement.

Comme toute session, celle-ci comportait des cours, des témoignages et des carrefours.

Si l'on se reporte aux notes prises ou au compte-rendu à paraître, on se rend bien compte que les cours du P. Lochet constituaient l'apport essentiel de ces deux journées. Il est possible de résumer cela.

Evolution actuelle de la vie religieuse.

Cette évolution concerne toutes les réalités de la vie religieuse, et pas seulement le costume. Elle fait partie du renouvellement global de l'Eglise. Il s'agit au fond du renouveau de la pensée chrétienne trop marquée par le dualisme de l'âme et du corps, et de ce fait inspiratrice d'un certain type de vie religieuse qui manquait de racines humaines. Si Dieu est venu sauver la totalité de l'homme, si la démarche du Christ est tournée vers le monde, nous avons là le germe d'une transformation fondamentale qui va toucher toutes les expressions de la vie religieuse. Les vœux sont une manière nouvelle de vivre l'amour de Dieu dans le monde. L'homme n'est pas fait seulement pour gagner et consommer. Mais il faudra tout le temps vérifier l'authenticité des signes par rapport à la racine évangélique et leur puissance d'expression pour les hommes de notre temps.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Place de la religieuse dans la mission de l'Eglise.

L'évolution actuelle récupère un très long passé, où l'on peut discerner trois étapes : la pastorale fondée sur la collaboration entre le prêtre et la religieuse, et soucieuse avant tout d'assurer le salut par l'introduction dans le monde des sacrements et par les institutions chrétiennes ; le renouvellement de la vie de l'Eglise par l'Action catholique, avec, cette fois, le tandem prêtre-laïc, si on peut ainsi parler, et une sorte de marginalisation des religieuses ; enfin, une nouvelle étape où l'on prend conscience que l'Eglise est dans le monde et que c'est la totalité du peuple de Dieu qui porte l'Evangile.

Contrairement à ce qu'on pense (cf. le sondage d'opinion réalisé par la SOFRES), les religieuses ne sont pas seulement celles qui font des choses indispensables. Et elles ne constituent pas un tiers-état à distinguer des prêtres et des laïcs. La signification de la vie religieuse se situe d'abord au niveau de l'invisible. La vie religieuse nous rappelle le mystère de l'Eglise comme alliance de l'humanité avec Dieu en Jésus-Christ.

Il y a lieu, certes, de tenir compte des besoins réels de notre époque. Seul un renouvellement dans le sens le plus évangélique a des chances de rendre témoignage et de susciter des vocations.

Les prêtres avec les religieuses au service de la mission.

Parfois, prêtres et religieuses se sont fait souffrir les uns les autres. On a pu déplorer, de la part du clergé, une certaine méconnaissance de ce qu'est la vocation religieuse. Des religieuses ont souffert, l'abbé X ou Y étant curé ou recteur de telle ou telle paroisse. D'autre part, des aumôniers de communautés ont eu le sentiment d'avoir été accaparés par vingt ou trente religieuses. Et ainsi de suite.

Prêtres et religieuses sont ensemble au service de la mission. Dans le plus grand respect, les prêtres peuvent dialoguer avec les religieuses personnellement et participer au cheminement des communautés. Ils peuvent aussi quelque chose pour aider les religieuses à se situer dans la pastorale (en admettant la réciproque, et sans oublier les laïcs).

⁂

Cette rénovation adaptée est largement en train de se faire. Ça n'est pas facile : faut-il garder le vieux le plus longtemps possible, ou faire du neuf à partir du vieux, ou créer du neuf entièrement neuf ? En tout cas, plusieurs témoignages ont bien montré qu'il y a tout un renouveau dans la vie religieuse, à travers bien des recherches et des tâtonnements.

L'aggiornamento de telle congrégation religieuse se veut avant tout ouverture au monde et appel à la responsabilité personnelle. Dans le monde rural, à l'heure du rapport Vedel, une religieuse est présente à la fois à ce monde en mutation et à la pastorale de la zone, pendant qu'une autre est animatrice de loisirs et travaille avec les jeunes du M.R.J.C. Dans un Centre Hospitalier Universitaire, les religieuses ont laissé aux laïcs les postes de responsables et sont devenues agents hospitaliers. Une fraternité de trois religieuses veut assurer, de bien des manières, un service d'Eglise dans un quartier très urbanisé : elles sont contentes de ce qu'elles ont vécu. Une religieuse enseignante et un membre de l'institut séculier Caritas Christi font part aussi de leur expérience. Le témoignage des deux Clarisses a été particulièrement écouté ; très certainement, il y a encore place dans l'Eglise pour des institutions vieilles de sept cents ans.

Enfin, — ça n'était pas tellement prévu —, un aumônier du M.R.J.C. a raconté le cheminement d'un groupe de jeunes gens et de jeunes filles en recherche de vocation.

⁂

La session comportait aussi des carrefours, des mises en commun, des échanges après les cours ou les témoignages. Cela avait son intérêt, mais ça n'est pas allé très loin : assez souvent, les participants n'avaient pas grand-chose à dire ; au moment où de nouvelles questions pouvaient relancer le débat, le P. Lochet était parti pour une autre session ; et les religieuses hésitaient un peu à relayer les aumôniers organisateurs (il est vrai que pendant longtemps les prêtres étaient moins bien disposés à écouter !).

⁂

Comme le soulignait un des responsables en conclusion, cette session de Rennes n'était que le point de départ d'une réflexion plus poussée. Des questions n'ont guère été abordées ; d'autres n'ont peut-être pas été bien posées. Il y avait bien quelques spécialistes, mais, pour bon nombre de prêtres, la vie religieuse, c'est très nouveau. Et on ne peut pas tout faire en deux jours.

Malgré tout, les participants savaient mieux ensuite que le mouvement actuel est vraiment profond et évangélique. L'Esprit-Saint a toujours fait du neuf. Ce qui est en cause, « ce sont les chances de survie d'une dimension de la foi, d'une de ces « folies de Dieu » dont notre société, pragmatique et rationnelle, pourrait, moins qu'aucune autre, se passer » (Marlène Tuininga).

Y. C.

P. S. — Les comptes-rendus de la session seront bientôt à la disposition de ceux qui les désirent. Les demander à M. Péron, 24, rue Kéravel, 29 N - Brest.

Vous connaissez le cœlacanthe, ce poisson préhistorique qui a survécu jusqu'à nos jours en se retirant en quelque sorte hors du temps. Eh bien ! la pire chose qui pourrait arriver à l'Eglise, ce serait de devenir un cœlacanthe, c'est-à-dire de se mettre à l'abri de tous les courants d'évolution pour survivre au calme, loin du monde.

Mgr BUTLER, *évêque auxiliaire de Westminster.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Pardon du Folgoët change de date

Voici comment il a été procédé pour la consultation au sujet de la date du Pardon du Folgoët : immédiatement après l'homélie, à chacune des six messes de la Pentecôte, le Recteur a annoncé la consultation en ces termes :

> Le 7 septembre 1969, Monseigneur l'Evêque a posé cette question, — dont il a été fait état dans le compte rendu des journaux, —
>
> « Faut-il maintenir le Pardon du Folgoët à la date du 8 septembre, c'est-à-dire en semaine six fois sur sept ? Ou bien serait-il préférable de le fixer au dimanche, par exemple au dimanche avant le 8 chaque fois que cette date n'est pas un dimanche ? Il semble bien que de plus en plus les ouvriers, employés, fonctionnaires... pourront difficilement participer à un pardon célébré en semaine. »
>
> Cette question de Monseigneur l'Evêque, je vous la pose aujourd'hui, en son nom, à vous qui venez au Folgoët au cours de ce mois de mai. Car il ne peut être question de changer la date du pardon que si une forte proportion des habitués du Folgoët se prononce pour cette solution.

Aussitôt après ce mot d'explication, une équipe a passé dans les rangs pour distribuer des feuillets avec les questions ci-dessous. On demandait à chacun de déchirer en deux le bulletin qui lui était remis ; il mettait dans le panier de quête la partie portant la réponse qu'il estime la meilleure.

A mon avis, il vaut mieux que le pardon du Folgoët reste fixé au 8 septembre.	*A mon avis, il vaut mieux que le pardon du Folgoët soit célébré le dimanche.*

Voici, par messe, le résultat de l'opération :

Messe de	Pour le 8 septembre	Pour le dimanche	Indifférents
20 h. 30	94	371	1
7 h. 00	95	312	15
8 h. 00	149	565	5
9 h. 00	289	795	6
10 h. 00	181	683	17
11 h. 15	116	403	4
Totaux	924	3 129	48

Personne ne s'attendait ni à un résultat aussi net, ni à un aussi petit nombre à ne pas se prononcer. Même les assemblées les plus « traditionnelles » ont opté à une forte proportion pour le transfert au dimanche. C'était d'ailleurs le sens général des remarques émises, par lettre ou par oral, à la suite des comptes rendus parus dans les journaux l'an dernier.

Le clergé du secteur a donné son avis avant et après la consultation : et c'est un avis largement favorable au transfert, ce transfert au dimanche étant le seul moyen de conserver au pardon son importance actuelle.

Pratiquement, on peut donc affirmer que les fidèles et le clergé de la région accueilleront avec satisfaction la nouvelle du transfert au dimanche. Et c'était presque l'unanimité, à l'occasion des échanges sur le dimanche à choisir, *pour demander le dimanche avant le 8 septembre, chaque fois que le 8 septembre n'arrive pas un dimanche.*

⁂

Après avoir pris connaissance des résultats de la consultation effectuée auprès des pèlerins venus aux messes du 17 mai au Folgoët, et sur avis très favorable du clergé du secteur de Lesneven, Monseigneur l'Evêque a décidé que le pardon du Folgoët serait désormais célébré le dimanche précédant le 8 septembre, chaque fois que le 8 septembre n'est pas un dimanche.

● « *ETUDES* ». — Il y a quelque chose de poignant à lire les témoignages que publie la revue ETUDES dans son numéro de juin. En particulier, cette lettre d'une jeune femme à son père, membre du Comité Central du Parti Communiste, au lendemain de l'agression contre la Tchécoslovaquie. C'est un cri déchirant d'affection, en même temps que l'expression d'une rupture radicale de toute une génération avec celle de ses parents. Mais les autorités gouvernementales veillent, sévissent, apeurées par les aspirations des jeunes. Il faut avoir lu cet article d'André Martin et le document qui suit (le plaidoyer d'un jeune « intellectuel » devant ses juges) pour mesurer le drame qui se déroule aujourd'hui derrière le rideau de fer, drame auquel tous ceux qui sont épris de liberté ne peuvent rester insensibles. — Etudes, 15, rue Monsieur, Paris, 7e.

● *L'ECOLE SAINT-AUBIN*, 22, rue Donadieu, 49 - Angers (tél. 87.37.00), peut recevoir à des prix très modérés, pour la nourriture et le logement, les prêtres qui seraient de passage à Angers entre le 1er juillet et le 30 septembre. L'Ecole est au cours de l'année un foyer pour prêtres étudiants : elle est située devant la porte du château, à dix minutes de la gare, à proximité des musées, bibliothèques et librairies. Les prêtres en voyage y sont assurés du meilleur accueil.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 5 - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, BREST - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif
S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

AUTO-ECOLE St-CHRISTOPHE
134, rue J.-Jaurès - Tél. 44.59.00 - 63, rue Professeur Langevin, KERBERNIER - BREST
KERHASCOËT
Moniteur C.A.P.P. - Diplômé de la Prévention Routière de Montlhéry
Leçons de Code — Leçons de perfectionnement — Prend à domicile
PRÉPARATION RAPIDE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplôme de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inexydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.76

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

A l'abbaye de Landévennec
et au Monastère du Calvaire, Landerneau
Ordinations
Leor-overenn evid an aoter
Pèlerinage de Lourdes

Renouveau et croissance de l'Eglise
(déclaration du Conseil permanent
de l'Episcopat)

Tourisme et Pastorale
(note du Secrétariat de l'Episcopat
et données diocésaines)

Une histoire authentique de Pontmain
Nouvelles et lectures

N° 4 226 (85e année) — 20 juin 1970

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170 000 France
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

A votre service tous les services de la
BNP
banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Werlon
Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**
BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN
Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75
Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS LAITIERS ET **FROMAGERIE DE SURGELÉS KERYVON**
29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

A L'ABBAYE DE LANDÉVENNEC ET AU MONASTÈRE DU CALVAIRE DE LANDERNEAU

A la suite de la démission de Dom Louis-Félix Colliot, le **Révérend Père Jean de la Croix,** de l'abbaye de La Pierre-qui-Vire, a été nommé prieur-administrateur de Saint-Guénolé de Landévennec.

Au dernier Chapitre qui s'est tenu à Saint-Jean-de-Braye (Loiret), **Mère Marie Mechtilde,** prieure du Monastère de Landerneau, a été élue Mère Générale de la Congrégation des Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire. Elle conserve sa charge de prieure et aura sa résidence habituelle à Landerneau.

Nous leur présentons nos vœux et l'assurance de notre prière.

ORDINATIONS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse les séminaristes qui vont être ordonnés le samedi 27 à Ploumoguer (un prêtre), le dimanche 28 à Plogoff (un prêtre) et à Dirinon (un diacre et un prêtre), le dimanche 5 juillet à Plomeur (un prêtre) et à Plouzévédé (un diacre et un prêtre).

LEOR-OVERENN EVID AN AOTER ESKOPTI KEMPER HA LEON

La « S. R. » du 20 mai (p. 317) a annoncé la sortie du **Leor-overenn evid en aoter** autorisé pour l'usage liturgique dans le diocèse :

— il contient : la liturgie de la messe avec les quatre prières eucharistiques, les préfaces ; suivent (p. 37 à 40) les « toniou an Overenn war gan », c'est-à-dire un ton commun pour le Kyrie, le Gloria..., puis des indications pour chanter les préfaces propres,

— il se présente comme un cahier 21 × 27 cm imprimé avec soin sur la Gestetner offset du presbytère de Sizun,

— il est en vente au prix de 10 francs ; s'adresser à M. l'abbé J. Sélité, Ecole du Sacré-Cœur, Guissény (C.C.P. Rennes 1738.66).

⁂

Un livret pour les fidèles, donnant les textes liturgiques et quelques chants anciens et nouveaux, est en préparation et sortira prochainement (à la même adresse).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PÈLERINAGE DE LOURDES (28 juin - 4 juillet)

Billets, etc. — Les billets, cantiques et insignes seront déposés dans les doyennés au plus tard mercredi 25 juin.

Couchettes. — Le nombre de places en couchettes étant limité, on demande à ceux qui en ont retenu et qui ne s'en serviront pas de prévenir l'Evêché sans tarder.

Aller (départ le 28 juin)

Blanc	Vert		Retour (arrivée le 4 juillet) Vert	Blanc
17,15		Morlaix		10,53
17,36/44		Landivisiau		10,28/32
17,55		Landerneau		10,00/17
17,50	16,07	Brest	12,39	10,30
18,05/20	16,23/16,26	Landerneau	12,18/21	10,00/15
18,50/42	16,46/16,47	Daoulas	11,57/59	9,39/41
	16,59/17,00	Hanvec	11,46/50	
	17,16/17,18	Pont-de-Buis	11,28/30	
19,15/22	17,29/17,31	Châteaulin	11,12/17	9,01/07
19,54/20,08	18,03/18,10	Quimper	10,30/40	7,57/8,31
20,30/40	18,30/32	Rosporden	10,12/14	7,33/41
20,49/52	18,41/42	Bannalec	9,59/10,01	7,22/24
21,04/11	18,54/56	Quimperlé	9,39/44	6,59/7,07
21,56/58	19,40/41	Auray	8,46/50	6,03/05
0,12/25	21,42/22,17	Nantes	5,53/6,21	4,05/12
1,23/29	23,14/20	La Roche-sur-Yon	4,53/58	3,05/10
2,40/50	0,31/47	La Rochelle	3,23/35	1,44/51
3,50/57	1,42/46	Saintes	2,13/18	0,44/49
5,27/33	3,15/24	Bordeaux-St-Jean	0,32/42	23,05/15
8,34	6,20	Lourdes	21,29	20,15

Bleu		Bleu
18,03	Brest	10,45
18,19/22	Landerneau	10,25/28
18,35/38	Landivisiau	10,09/12
18,48/49	Guimiliau	10,01/02
18.55/56	St-Thégonnec	9,56/57
19,02/03	Pleyber-Christ	9,49/50
19 11/14	Morlaix	9,33/35
19,28/29	Plouigneau	9,22/23
20,31/32	Saint-Brieuc	8,14/15
21,43/53	Rennes	6,51/59
23,24/36	Le Mans	5,17/27
0,13/13	Château-du-Loir	4,40/40
0,55/1,08	Tours	—
—	St-Pierre-des-Corps	3,43/57
4,49/5,02	Bordeaux-St-Jean	23,53/58
8,20	Lourdes	20,54

RENOUVEAU ET CROISSANCE DE L'ÉGLISE

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Déclaration du Conseil permanent

(11 juin 1970)

1.

Le message de Jésus-Christ est d'une souveraine importance pour l'homme d'aujourd'hui. Les mutations profondes et les problèmes graves qui affectent l'humanité tout entière soulignent l'urgente nécessité de l'annoncer.

L'Esprit de Dieu travaille ce monde nouveau et suscite une conscience missionnaire plus vive dans l'Eglise. Celle-ci perçoit avec plus d'acuité la nécessité et la difficulté d'annoncer l'Evangile au cœur des réalités humaines. Souvent, les chrétiens se demandent comment situer leur foi par rapport à des questions d'ordre économique, culturel et politique.

2.

Nombreux sont les laïcs, les prêtres, les religieux et les religieuses qui sont sensibles à cette situation missionnaire. Elle provoque d'audacieuses initiatives et d'admirables élans de générosité. Pourtant, beaucoup ressentent un profond désarroi et sont troublés dans leur foi et leur confiance dans l'Eglise. Tandis que certains s'impatientent ou se découragent devant les lenteurs d'une évolution qu'ils voudraient plus rapide, d'autres se raidissent devant toute recherche. Certains, enfin, sont tentés d'accomplir des gestes de rupture avec l'Eglise en voulant leur donner un sens « prophétique ». De leur propre chef, des prêtres entrent au travail, prennent des responsabilités syndicales ou politiques, et même se considèrent comme déliés de leur engagement au célibat. Ils le font parfois collectivement au sein de groupes qui contestent l'autorité de la hiérarchie.

3.

La situation du monde et de l'Eglise révèle des questions que nous devons accueillir et auxquelles, pour notre part, nous avons à répondre. Dans les diocèses comme aux plans régional et national, nous avons amorcé une réflexion avec prêtres, religieuses et laïcs. Conscients des limites de notre initiative, nous avons la volonté de la poursuivre et de l'approfondir. C'est tout le sens que nous voulons donner à notre session pastorale de Lourdes 1970.

4.

Réunis en Conseil Permanent, nous tenons à rappeler quelques données fondamentales qui requièrent l'adhésion de tous pour faire vivre l'Eglise. Nous n'entendons pas dresser ici un bilan, ni faire un exposé complet de la foi. Nous voulons seulement souligner les points d'accord indispensables pour garantir, dans une avancée nécessaire, une visée missionnaire authentique, le sens exact de l'Eglise et du sacerdoce, les conditions d'un renouveau.

I. — L'AVANCÉE MISSIONNAIRE

5.

Le monde que doit atteindre le message de l'Evangile est fait d'hommes qui, notamment, cherchent sécurité, bonheur, efficacité. Animés d'une volonté de libération de l'homme, anxieux quant à l'avenir, insatisfaits par les réponses économiques, sociales et politiques qui leur sont proposées, beaucoup de nos contemporains font une critique parfois radicale de la société et refusent ses structures. Beaucoup cependant n'acceptent pas de se laisser enfermer dans de telles perspectives ; ils sont en quête d'un sens à donner à leur vie et à la marche de l'humanité.

6.

L'Eglise elle-même n'échappe pas à la remise en cause générale. Depuis quelques années, elle connaît elle aussi la contestation, venant d'horizons ou de groupements parfois opposés. Cette contestation ne s'explique pas seulement par des motifs d'ordre personnel, elle résulte aussi de certaines méthodes pastorales dépassées ou de certaines structures inadaptées.

7.

Mais il ne faut pas nous leurrer : la foi elle-même est mise à l'épreuve par l'incroyance contemporaine. Celle-ci, sous des formes souvent subtiles et insidieuses, vide le Credo de son contenu.

Les mystères du christianisme se trouvent ainsi substantiellement déformés. Le Christ est réduit aux dimensions d'un homme éminent, son message à une sagesse supérieure, à un idéal social ou à un simple combat pour la justice et la libération humaines. L'Eglise se voit de plus en plus dépouillée de son caractère transcendant et ramenée à une idéologie dont le prêtre aurait, entre autres fonctions, à être le prophète. Dans cette perspective, la mission de l'Eglise est inévitablement pervertie.

8.

Cette mission de l'Eglise, nous n'avons pas à l'inventer, nous la recevons de Jésus-Christ : « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie » (Jean, 20, 21). Le salut que l'Eglise doit apporter aux hommes ne peut être que le salut de Jésus-Christ. Tout l'Evangile atteste que ce salut est d'abord une réalité d'ordre surnaturel. Le Christ s'est refusé à être un libérateur temporel de son peuple. Son ministère prophétique est un appel à la conversion du cœur et à l'amour universel.

Le salut en Jésus-Christ appelle la transformation du monde et l'insertion de l'esprit évangélique dans les relations humaines, on ne le dira jamais assez. Mais, dépassant les perspectives humaines, il vise chaque homme en particulier pour en faire un fils de Dieu. Par là-même, il transforme radicalement les rapports entre les hommes et crée ainsi l'humanité nouvelle dont parle saint Paul.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

9.

Ainsi conçu, le salut ne peut se réaliser que d'une manière lente et mystérieuse. Certes, il nous faut mettre en œuvre toutes les ressources humaines pour assurer son avancée. Mais la grâce de Dieu agit souvent d'une façon qui nous déroute. Le mystère du Christ mort et ressuscité n'est-il pas lui-même la révélation de la puissance de Dieu qui va jusqu'à donner sens et efficacité à la souffrance et même à l'échec apparent du croyant ?

II. — L'ÉGLISE

10.

Jésus-Christ, Sauveur des hommes, accomplit aujourd'hui son œuvre par l'Eglise, institution au service de la Mission et de la Communion.

Trois tendances sont ici à dénoncer :

a) Certains, vivant dans la nostalgie d'un état historique de l'Eglise, la conçoivent toujours sous la forme qu'elle a pu connaître au temps de la chrétienté médiévale ou de la contre-réforme. Ils considèrent l'évolution conciliaire comme une déviation.

Une telle attitude n'est pas admissible. Cette évolution est authentifiée par le Pape et l'épiscopat universel.

b) D'autres interprètent l'Eglise en fonction d'un modèle sociopolitique. Ils y voient un système religieux et idéologique, de nature aliénante, un appareil institutionnel lié à des forces politiques, voire un capitalisme spirituel oppressif et dominateur des consciences.

Pour nous, l'Eglise, organisme visible certes, est « communauté de foi, d'espérance et de charité ».

c) D'autres enfin, après une période où l'on a eu tendance à durcir son aspect institutionnel, risquent aujourd'hui de ne plus retenir que son aspect de communion, en n'accordant d'attention qu'aux charismes ou aux formes de rassemblement de type sociologique ou informel.

C'est oublier le caractère visible et universel de l'Eglise, sa réalité sociale publique et originale, sa constitution hiérarchique, voulue par le Christ, que nous devons affirmer et vivifier pour l'accomplissement de sa mission.

11.

Cette vision de l'Eglise en tant que société ne va pas à l'encontre d'une Eglise servante et pauvre. Bien au contraire, elle garantit la place des petits et des humbles dans le peuple de Dieu et affirme la valeur d'une vie ecclésiale réelle faite de dévouements obscurs et de prière. Le Christ s'est refusé à confier l'accomplissement de son dessein de salut à des surhommes, à des puissants, à des purs : c'est un des mystères les plus déroutants de notre foi. L'Eglise est un peuple de pécheurs. Tous, humblement, nous avons à cheminer vers la sainteté, dans la recherche d'un témoignage vraiment évangélique.

Certes, elle doit sans cesse se renouveler du dedans pour éviter de tomber dans les déviations de toute société humaine. L'actuelle situation missionnaire, bien loin de nous amener à nous désolidariser d'avec l'Eglise institutionnelle, doit au contraire provoquer un sursaut de conscience ecclésiale.

Nous dénonçons l'intrusion de méthodes de violence et de dialectique révolutionnaires dans l'Eglise. C'est une perversion de l'Evangile. Nous comprenons que soient posées toutes sortes de questions, mais nous refusons qu'elles soient résolues en dehors du Pape et des évêques. En vertu de la responsabilité qui nous a été confiée par le Christ, il est de notre mission d'annoncer l'Evangile, de « confirmer » nos frères dans la foi et d'être garants de l'unité. A aucun prix nous ne pouvons renoncer à cette responsabilité qui nous est propre.

III. — LE PRÊTRE

12.

Des questions sont aujourd'hui posées sur le prêtre et l'exercice du sacerdoce. Certaines requêtes actuelles concernent son statut social et la diversification des ministères. Elles s'inspirent de préoccupations souvent justifiées et qui, malgré leurs ambiguïtés, doivent être prises en considération et soumises au discernement de l'Eglise hiérarchique. Une recherche s'impose, commandée à la fois par la mutation du monde et par l'activité missionnaire à laquelle l'Eglise est conviée.

Mais d'autres questions expriment des doutes sur la nature même du sacerdoce ministériel. D'aucuns ne voient plus son caractère spécifique. Le prêtre ne serait qu'un délégué de la communauté ; il pourrait exercer son ministère à titre temporaire ; le sacerdoce ne deviendrait qu'une fonction, somme toute extérieure à la personne.

13.

Le sacerdoce ministériel ne peut être confondu avec le sacerdoce universel des baptisés. Entre les deux, il n'y a pas une différence de degré mais de nature (« Lumen Gentium », 10).

Evêques et prêtres, nous avons pour grâce de nous consacrer tout entiers au service du sacerdoce du peuple de Dieu. Notre sacerdoce n'est pas une émanation ni une délégation de la communauté chrétienne. « Il participe à la mission des apôtres » (P.O., 2). Cette participation, nous la recevons à travers le sacrement qui nous ordonne de façon permanente et définitive à être signes et présence du Christ, source du salut, tête et pasteur de son Eglise. L'appel ne vient pas de nous. Si nous y répondons par un engagement libre et définitif, c'est que nous croyons ainsi affirmer la Seigneurie de Dieu et notre confiance totale en la fidélité de son appui.

L'ordination sacerdotale fait de nous les ministres de la Parole, des Sacrements et de l'Unité au sein d'une communauté qui se doit d'être missionnaire. Elle nous consacre tout entiers à la vie apostolique. Le sacerdoce ne peut donc se réduire à une fonction. Il lie les prêtres les uns aux autres pour une mission commune avec

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'évêque. Dans le partage de nos responsabilités, s'établit ainsi un style d'autorité et d'obéissance dont le Seigneur nous a donné l'exemple. Nos rapports ne peuvent jamais être des rapports de force, mais des rapports de communion.

14.

C'est dans cette lumière de foi que nous voulons poursuivre les réflexions en cours sur le statut social du prêtre et sur la diversification des ministères. Des résolutions ont été adoptées pour l'aménagement des nominations, pour la mise en place d'équipes sacerdotales, pour l'envoi de prêtres au travail, pour la constitution de conseils presbytéraux vivants et efficaces. Ces recherches, nous les avons faites avec les prêtres eux-mêmes. Nous envisageons de les continuer avec l'ensemble du peuple de Dieu, mais nous ne pouvons accepter qu'elles se fassent en dehors de nous. Dans des problèmes où la vie de l'Eglise est aussi profondément engagée, nul ne peut se déterminer sans une réflexion en Eglise qui implique au premier chef la communion effective avec l'Evêque.

IV — CONDITIONS D'UN RENOUVEAU

15.

Une réflexion comme celle que nous venons de faire ne trouve son sens plénier que pour le croyant. Ni la mission de l'Eglise, ni le sacerdoce ne peuvent être jugés selon des critères purement humains. Seule la foi permet d'apprécier les réalités d'ordre surnaturel.

16.

Il ne faudrait pas en conclure qu'aucun renouvellement n'est possible. Loin d'être un facteur d'immobilisme, la foi est de soi un stimulant. En ne cessant jamais de contester radicalement le péché partout où il se trouve, et d'abord en chacun de nous, elle nous pousse à être inventifs.

17.

L'opposition systémaitque à tout renouveau dans l'Eglise n'est pas seulement stérilisante, elle est une infidélité à l'Esprit-Saint. A la limite, elle porte préjudice à la foi qu'elle voudrait sauver. L'adhésion à tout le contenu de la foi requiert que nous cherchions sans cesse à mieux en comprendre le sens, à mieux l'exprimer et surtout à mieux en vivre.

18.

Notre appel n'est pas moins pressant à l'adresse de ceux qui s'impatientent devant la lenteur des réformes. Nul ne doit méconnaître les conditions d'un authentique renouveau.

a) Ce renouveau requiert d'abord une attention constante à l'Esprit qui conduit l'Eglise, et donc il exige la prière.

b) Il demande une réflexion en référence permanente à la mission, dans une double fidélité à l'Evangile et à la vie : le changement ne se justifie pas par lui-même.

c) Il s'inscrit dans une Eglise vivante, c'est-à-dire dans la continuité d'une histoire et dans une solidarité universelle.

d) Il doit s'effectuer en Eglise :

— Les évêques ont à vivre la collégialité avec le successeur de Pierre. C'est en communion avec eux que tous sont appelés à la prière, à la réflexion et à l'action.

— Aucun prêtre ne peut accomplir un ministère sacerdotal conféré par l'évêque pour le service du peuple de Dieu, s'il conteste l'exercice de l'autorité dans l'Eglise, même s'il n'en rejette pas le principe.

— Nul ne peut célébrer en vérité l'eucharistie s'il est en désaccord avec l'évêque dans l'exercice de la mission et dans le choix d'un mode de vie qui va parfois jusqu'à inclure le mariage. L'eucharistie, en effet, est par excellence sacrement de communion à Jésus-Christ dans l'Eglise dont l'évêque est garant d'unité.

— Aucun groupe ne peut se considérer comme communauté d'Eglise s'il prétend faire appel au ministère d'un prêtre qui refuse les exigences concrètes de la communion avec son évêque.

e) Enfin, s'il est vrai que chaque conscience doit être respectée dans ses libres déterminations, on se souviendra que toute réduction de l'Eglise et de la foi à l'expérience d'un homme ou d'un groupe d'hommes constitue une grave déviation.

19.

Un renouveau s'opère déjà, à la lumière du Concile. Bien des jeunes et des adultes aprofondissent leur foi, reconnaissent et manifestent leur appartenance vitale à l'Eglise. C'est le fruit d'un effort personnel, mais le plus souvent aussi d'une recherche collective dans les mouvements. Bien des prêtres sont heureux de vivre leur sacerdoce dans l'Eglise qui les sollicite pour une vigoureuse adaptation. Les communautés religieuses s'oirentent courageusement vers un témoignage évangélique plein de promesses.

Ces voix sont ordinairement silencieuses, car la tâche apostolique est immense et absorbe les énergies de ceux qui agissent en témoins du Christ.

20.

Au nom de la charge que Jésus-Christ lui-même nous a confiée, nous estimons qu'il est de notre devoir de discerner « les cheminements de la foi et la croissance de l'Eglise dans les réalités humaines ». Par là, nous voulons favoriser une confrontation entre toutes les expériences missionnaires et, du même coup, répondre à l'attente de beaucoup de nos contemporains, croyants ou non. Fermes dans la foi, nous croyons plus que jamais que le Christ ressuscité est « le terme de l'histoire humaine, le point vers lequel convergent les désirs de l'histoire et de la civilisation ». (G.S., 45).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *D'UN BULLETIN PAROISSIAL. — A propos de la Première Communion... Après avoir suivi votre enfant pendant toute l'année, il vous est peut-être arrivé de l'entendre vous demander : « Quand est-ce que je vais faire ma Première Communion ? »... Il voudrait, comme les grandes personnes, partager le pain eucharistique.*

Mais tous n'en sont pas là. La communion n'est pas une affaire d'âge ou d'année de catéchisme. C'est une étape importante dans la vie de l'enfant : il ne s'agit pas d'une chose à faire ou à ne pas faire. Aussi la question qui se pose à nous, adultes, parents et éducateurs, est celle-ci :

— « Sommes-nous prêts à aider et à soutenir l'enfant dans sa vie de foi ?

— Sommes-nous persuadés qu'en ce domaine, comme dans sa vie tout court, l'enfant est incapable de grandir seul ?

— A partir de là, comment nous proposons-nous de vivre cette étape avec l'enfant ?

D'abord c'est à vous, parents de déceler si votre enfant, que vous connaissez mieux que quiconque, vit avec ses camarades et en famille une vraie vie de partage, d'ouverture aux autres. Sait-il, à l'occasion, tenir compte des autres, faire plaisir aux autres ? Dans ce cas-là il est capable de comprendre ce qu'est une vie d'union aux autres et on peut lui expliquer ce qu'est une vie d'union avec le Christ et avec les autres, c'est-à-dire lui expliquer ce qu'est la Communion.

Voici, à ce moment-là, quelques détails pratiques :

— Vous choisissez vous-mêmes une date. Il serait peut-être souhaitable que vous vous arrangiez avec votre quartier pour que l'enfant fasse cette démarche avec ses camarades de jeux, ceux avec qui il partage, il échange, ceux avec qui il « vit en communion ».

— Pendant quatre semaines vous préparerez plus directement votre enfant à la communion. Une réunion de parents fixée selon la date de la communion vous y aidera. Les documents nécessaires vous seront donnés au cours de cette réunion.

— Une dernière réunion commune pour les enfants sera prévue un jeudi pour qu'ils prennent conscience du caractère communautaire de leur démarche.

Sœur Christiane.

● *D'UN BULLETIN PAROISSIAL. — Des laïcs peuvent donner la Communion... Pourquoi cette décision ?... Certains* malades *ont eu la volonté de communier tous les dimanches, quand ils étaient en bonne santé ; parfois même, ils l'ont fait les jours de semaine. Dans leur maladie prolongée, ils ne peuvent communier qu'une fois par mois, alors qu'ils ont à sanctifier laborieusement leur peine : ils souffrent de ne pas recevoir le Christ plus souvent. L'Eglise veut porter remède à cette souffrance.*

Dans certaines paroisses *de forte pratique religieuse, il y avait autrefois deux ou trois prêtres ; maintenant, il n'en reste que deux, ou même un seulement ; le nombre de fidèles demandant la communion n'a pas diminué. Alors, le temps de communion peut devenir trop long, difficilement supportable...*

L'Eglise n'oublie pas que « les sacrements sont faits pour les hommes », et non les hommes pour les sacrements !

TOURISME ET PASTORALE

Nous songions à rédiger un article de pastorale d'été montrant ce qui se fait ou se cherche dans ce département où le tourisme prend chaque année plus d'importance : stations balnéaires, campings, vacances familiales, colonies, cercles nautiques, parcs, etc... Une note du Secrétariat de l'Episcopat de mai semble offrir un autre « cheminement » : lire le contexte et les réalisations (ou les interrogations) finistériennes à travers cette « grille » de réflexion.

On trouvera donc dans les pages suivantes

— le texte du Secrétariat de l'Episcopat, en lignes pleines et en 8 helvetica,

— les données propres au diocèse, en retrait et en 8 times.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

I. — LE TOUPISME, UN PHÉNOMÈNE EN PLEINE EXPANSION

1. Un phénomène de masse.

20 millions de Français sont partis en vacances en 1967. On en prévoit 25 millions pour l'année 1970 et 36 millions pour 1985. La mer attire beaucoup (42 %), suivie de la campagne (32,5 %) et de la montagne (17 %). Il ne faut pas oublier non plus les 4 % de voyageurs intéressés par des circuits touristiques en France ou à l'étranger. Un million de plaisanciers se livrent aux joies de la navigation à voile ou à moteur et, chaque année, ce sont 80 000 jeunes qui fréquentent les 350 écoles de voile existant en France. Il faudrait également citer les 1 200.000 skieurs qui envahissent les pistes et dont le nombre augmente à une cadence accélérée.

● Dans notre département, nous sommes témoins de la croissance constante du phénomène touristique. D'une part, les stations traditionnelles s'agrandissent régulièrement. D'autre part, quelques manifestations ou formes particulières du tourisme retiennent notre attention. Ainsi :

— l'extension prodigieuse du camping sous toutes ses formes,

— le développement des résidences secondaires,

— l'étalement du tourisme dans tous les recoins de la côte et l'utilisation progressive des petites plages,

— le développement du tourisme rural,

— la prolifération des Centres et Clubs (nautiques, hippiques, etc)...,

— l'effort de concertation et d'impulsion pour le développement du tourisme, dans de nombreux orgainsmes d'aménagement, de promotion, dans les syndicats d'initiative et les municipalités.

Nous constatons que le tourisme finistérien évolue en deux directions : « massivité » progressive sur la côte et extension rapide dans les régions intérieures. Au service de cette progression, nous trouvons des organismes de plus en plus nombreux et actifs.

2. Un phénomène diversifié.

Tous les Français n'ont pas des chances égales devant cette vague touristiques, 50 % d'entre eux ne partent pas en raison de leurs ressources insuffisantes, de leur âge, ou tout simplement de leurs goûts.

Les statistiques ci-dessous (enquête d'Agnès Pitrou dans la « Lettre aux communautés de la Mission de France », septembre-octobre 1969) portent sur les départs en vacances pendant l'année 1967 :

Selon la profession du chef de ménage

Exploitants et salariés agricoles	9,25 %
Patrons de l'industrie et du commerce	42,9 %
Professions libérales, cadres supérieurs	82,5 %
Cadres moyens	69,9 %
Employés	59 %
Ouvriers	42,7 %
Personnel de service	42,9 %
Autres actifs	72,7 %
Inactifs	72,7 %

Selon la catégorie des communes

Communes rurales	18,6 %
Villes de moins de 20 000 habitants	38,5 %
Villes de 20 000 à 100 000 habitants	48, %
Villes de 100 000 à 200 000 habitants	54,7 %
Villes de plus de 200 000 habitants	57 %
Région parisienne sauf Paris	72,6 %
Paris	79 %

La conjonction de ces deux tableaux permet de saisir dans quel sens joue la sélection et de pondérer des affirmations décisives et des généralisations hâtives.

Il n'empêche, que tout en maintenant les nuances indispensables, nous nous trouvons bien devant un phénomène massif, irréversible, en croissance continue, et qui dépasse les frontières de notre pays. Les vacances à l'étranger connaissent une vogue de plus en plus grande. Si les safaris en Afrique noire ou les croisières dans les fjords de Norvège demeurent le privilège d'une clientèle de luxe, l'accès facile de l'Espagne, de l'Italie et même des rives de l'Adriatique attire de plus en plus de jeunes ou de jeunes ménages (cf. § IV).

● En peu d'années, le tourisme s'est démocratisé. Ce n'est plus le privilège d'un petit nombre. Dans le département, deux éléments relativement importants contribuent à cette diversification sociale des vacanciers :

— dans cette région à forte émigration, les « retours » au pays sont très nombreux. Dans ces conditions, il est possible d'avoir des vacances moins chères, qui deviennent accessibles à des personnes ou des familles aux moyens modestes.

— la proximité des plages attire un afflux important de citadins du département, de condition sociale et économique très diverses.

Ce ne sont pas les seuls éléments d'une « démocratisation » du tourisme dans notre région ; ils y tiennent cependant une bonne place.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

3. Un phénomène qui tend à devenir permanent.

Autrefois nous connaissions une **saison touristique** qui s'étalait de juin à septembre. Elle fut progressivement relayée par le développement des vacances d'hiver qui font les beaux jours des stations de ski, de décembre à avril. Les **petites vacances** de la Toussaint, de Noël, du Mardi Gras ou de Pâques sont autant de relais qui provoquent un flux important. Pour les enfants, les classes de neige permettent de mêler le travail à la détente et au sport.

La pratique du week-end s'étend de plus en plus, ranimant la vie de villages dépeuplés, jusqu'à 50 et même 100 kilomètres autour de la grande ville. Chaque week-end, 35 000 voitures quittent Toulouse, 120 000 quittent Lyon et 350 000 Paris. Et les résidences secondaires deviennent un lieu d'élection pour des citadins harassés par les contraintes de la ville. A titre indicatif, on en compte actuellement 1 500 000, avec un accroissement annuel de 75 000. Bientôt elles seront aussi nombreuses, et même plus, que les exploitations agricoles (1 700 000). Dans le département de la Lozère, 20 % du patrimoine immobilier sont constitués par des résidences secondaires, dont les quatre cinquièmes sont d'anciens logements ruraux.

Pour compléter cette description, il faudrait ajouter la préférence des retraités pour les zones touristiques très ensoleillées, et sans doute aussi l'équipement des villes d'eaux ou des stations en vogue pour accueillir des congrès de tous ordres, pendant la morte-saison, composant savamment le loisir et le travail dans un cadre hospitalier.

● Si la pleine saison touristique ne déborde encore que fort peu sur les mois de juin et septembre, le week-end, par contre, tend à se développer rapidement. C'est le fait des familles disposant d'une résidence secondaire. Les paroisses côtières en ressentent les effets, surtout en périodes de congés prolongés ou de petites vacances.

4. Un phénomène... qui est une chance d'évangélisation.

L'homme en vacances est un homme **dépaysé.** Il a quitté son horizon habituel, son travail, sa ville. Il veut aussi congédier ses soucis, prendre un autre rythme, vivre autrement. Bref, il est **disponible, vacant.** Selon l'expression de Dumazedier, l'homme en vacances a la possibilité de cultiver les trois « d » : délassement, divertissement, développement.

Bien sûr, le temps des congés peut devenir celui des aventures, d'une liberté débridée, loin des contraintes ordinaires. Il est aussi le temps où l'on se voit vivre, où l'on prend le temps de vivre, où l'on partage mieux la vie de famille, des amis. Il est le temps des relations qui n'engagent pas la totalité de la personne dans la totalité de la vie. C'est une liberté « à géométrie variable » avec ses risques de fermeture, et ses possibilités d'ouverture... Que de témoignages pourraient citer des prêtres confidents de gens en vacances ! N'est-ce pas une chance pour faire la vérité en soi, sur **soi,** sur ses rapports avec autrui, et... pour rencontrer Dieu ?

5. Un phénomène qui modifie profondément le pays d'accueil.

Peu à peu la mise en valeur des sites, l'aménagement transforment le visage des régions. Mais ces modifications de la géographie physique ne sont que l'expression visible de mutations beaucoup plus profondes dans le domaine économique, social et dans l'évolution des mentalités.

a) Il y a d'abord **une transformation de l'emploi** qui se multiplie et se diversifie dans les régions d'accueil. Sait-on que l'hôtellerie utilise 800 000 personnes, alors que la métallurgie en emploie 500 000 ? On compte une création d'emploi pour quinze lits équipés sur le littoral, et une création pour cinq lits en montagne. Des professions nouvelles surgissent : promoteurs et aménageurs de stations, ouvriers du bâtiment, tenanciers de terrains de camping, métiers liés au sport, personnel d'entretien, organisateurs de loisirs, commerçants et artisans de tout genre, personnel des transports, des services publics, encadrant des groupes de jeunes ou d'enfants, etc. Le jeune paysan devient moniteur de ski tandis que sa sœur s'emploie comme serveuse à l'hôtel voisin. Il serait fort intéressant de faire des monographies limitées et précises sur l'évolution de tel village, telle petite station, sur une période de vingt ans...

b) **Le niveau de vie** se modifie également et l'on constate une hausse générale du standing des stations tandis que s'alourdissent les charges fiscales, communales et régionales. Le problème foncier prend à son tour de l'importance et l'on connait la spéculation sur les terrains à bâtir. Mais le progrès d'ensemble, les bénéfices ne profitent pas également à tous ; et si l'on voit s'étaler le succès de nouveaux riches, il y a aussi de nouveaux prolétaires, en particulier dans le monde de l'hôtellerie et des services les plus humbles. Il y a ceux qui réussissent... et les autres. Les enfants des premiers quittent très souvent le pays, les autres y restent : un appauvrissement humain du fonds permanent de la population est trop souvent constaté. Ce sont les **étrangers** qui prennent peu à peu les leviers de commande du pays.

c) **Les mentalités** changent elles-aussi... Les rapports entre la population permanente et la population passagère provoquent le phénomène bien connu de toute **occupation :** rétractation pour certains ou juxtaposition, mais finalement une sorte d'osmose. Les jugements de valeur sur l'argent, le travail, l'amour, la fidélité, la réussite, la pratique religieuse et... la foi se modifient peu à peu. Combien de curés, d'enseignants trouvent que leurs compatriotes, les jeunes surtout, changent d'une saison à l'autre ?

Ces quelques traits marquants du phénomène touristique ne prétendent pas épuiser une question aussi vaste. Du moins visent-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ils à faire prendre au sérieux une situation générale qui ne semble pas encore tellement présente à la conscience collective des chrétiens et de leurs pasteurs.

● Il faudrait étudier de près les répercussions économiques et humaines du tourisme.

Le phénomène n'est pas nouveau. Dès ses débuts, il apparaissait comme un moyen « d'appoint » à l'économie des petites agglomérations côtières : on louait tout ce qu'on pouvait, au risque de n'être guère logé soi-même, et on « faisait la saison ».

Ce qui est nouveau, c'est l'appel d'offre saisonnier provoqué par l'extension extraordinaire du tourisme dans la région : pour tous les gens du pays touristique, c'est le travail intensif. Le nombre des travailleurs « d'appoint » s'accroît aussi chaque année, et parmi ceux-ci le nombre d'étudiants de la région est considérable.

Quelles sont les incidences de ce « coup de feu » de l'été sur la vie et les mentalités ? Quelles sont les incidences, de trois mois de travail touristique sur l'économie de la région ? Nous les percevons globalement. Ne faudrait-il pas les cerner de plus près ?

II. — LES RÉALISATIONS PASTORALES

Instinctivement, les paroisses se sont adaptées aux besoins qui se faisaient jour. Elles ont tenté de répondre aux plus urgents et aux plus impératifs. Mais, parce qu'ils sont moins immédiatement perceptibles, certains appels ne peuvent être satisfaits par la seule paroisse. Les réalisations pastorales, se sont donc développées autour de trois instances.

1. L'animation des communautés chrétiennes.

Les curés des stations touristiques se trouvent affrontés à deux problèmes majeurs : le nombre et la diversité de leurs paroissiens, et notamment des pratiquants, des messalisants. Il n'est pas rare de voir une commune doubler, tripler... et parfois décupler ses effectifs pendant la saison ; cet accroissement de la population se répercute sur le taux de fréquentation des offices.

D'où une double préoccupation pour le clergé paroissial : aménager des lieux de culte assez vastes et assez nombreux ; trouver quelques confrères acceptant de renforcer l'équipe sacerdotale. Parfois même la concertation a pris tournure œcuménique et a pu amorcer des ententes fraternelles entre curés et pasteurs protestants. Cette question des équipements religieux et du personnel de renfort mobilise souvent les ressources de tous ordres et risque de limiter l'horizon pastoral. Signalons ici l'extrême pénurie des terrains de camping en matière d'équipements religieux appropriés.

Un effort certain, et fréquemment apprécié, est réalisé pour des célébrations eucharistiques vivantes, priantes. La catéchèse tend à devenir l'objet d'un soin particulier, qu'il s'agisse des homélies dominicales, de conférences ou encore de soirées-échanges. Quant à la catéchèse des enfants, elle pose un problème redoutable avec les classes de neige (tel curé de station hivernale se trouve seul prêtre pour un millier d'enfants).

Enfin on voit se développer des temps forts de reprise spirituelle : soirées-récollections, haltes spirituelles, routes-pèlerinages, répondant à la disponibilité des gens en vacances selon les âges et les publics.

● Dans le diocèse, on a voulu, pendant quelque temps, mettre en place des « organisations » pour adultes vacanciers. Les réponses de ces derniers ont été faibles, parfois nulles : ils sont en vacances.

De plus en plus, compte tenu de la mentalité des vacanciers, leurs aspirations, on se dit que la paroisse doit être disponible, accueillante, proche des gens.

Que faire pour l'exercice de cette disponibilité, de cette proximité ? Il n'y a pas de réponses toute faites : les situations sont diverses, originales. L'inventivité pastorale trouve ici sa place.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cependant, il faut bien se rendre compte que, pour la presque totalité des pratiquants, la liturgie dominicale sera l'unique moment d'animation. Dans des secteurs touristiques des commissions de liturgie se mettent en place pour une recherche et une entraide efficace en ce domaine.

2. La visée missionnaire.

C'est le deuxième pôle des réalisations pastorales. Plus discret, échappant aux statistiques et difficilement mesurable, il veut assurer une présence de chrétiens au cœur des réalités humaines des régions touristiques.

Le monde du travail est pénétré peu à peu par l'Action Catholique (J.O.C., J.O.C.F., M.R.J.C.), les communautés de travailleurs saisonniers pour les jeunes et tout particulièrement les jeunes saisonniers ; l'A.C.I. et l'A.C.G. pour le monde des employeurs, commerçants, hôteliers. Le milieu des promoteurs et aménageurs est très peu atteint encore, sauf dans la région des Alpes.

Le monde des gens en vacances est progressivement pris en charge par les camps-missions, la J.I.C.-J.I.C.F., la J.E.C., les Scouts, et d'une certaine façon par le M.R.J.C. et la J.O.C. en ce qui concerne les jeunes travailleurs en congé. Il y a aussi de nombreuses initiatives diocésaines, telles que la présence de petites équipes de religieuses ou de prêtres et de laïcs plantant leur tente sur un terrain de camping ; on note aussi la diffusion, les prêts de livres et illustrés par les Bibliothèques pour Tous, et un effort encore trop modeste de diffusion de la presse d'inspiration chrétienne,

Il semble que **l'enfance,** domaine de prédilection de la pastorale au temps florissant des colonies de vacances, soit un peu délaissée par des prêtres et cela malgré les campagnes animées par l'A.C.E., « J 2 Magazine », etc.

● Sans négliger qui que ce soit, certaines catégories de personnes doivent retenir notre attention pastorale :

— *les travailleurs de l'été*. Nous savons combien ils sont surchargés, écrasés parfois. Les mouvements de jeunes (JOC, MRJC) font et feront encore cette année ce qu'ils peuvent pour assurer leur présence à ces jeunes travailleurs. Dialogue et concertation entre secteurs touristiques et mouvements sont nécessaires.

— *les jeunes en vacances*. Qu'ils appartiennent à des clubs divers, qu'ils vivent leurs loisirs en bandes, c'est un domaine relativement inconnu ou étranger.

— *les enfants en vacances*, qui étaient autrefois les bénéficiaires prioritaires de la pastorale d'été, et dont bon nombre aujourd'hui sont laissés pour compte.

Des moyens plus traditionnels continuent de fonctionner : camps, colonies, centres aérés. Tout en leur maintenant leur valeur, il faut bien convenir qu'ils ne répondent pas à toutes

les situations actuelles des jeunes et des enfants en vacances. Ce constat a amené des mouvements à faire l'expérience de présence « missionnaire » au cœur même de la vie de ces jeunes.

Au service de cette action, quelques prêtres sont nécessaires.

— enfin, *ceux qui « font » le tourisme*. La période d'été n'est pas le moment propice pour engager une réflexion avec eux. Mais la pastorale habituelle devra s'en préoccuper en cours d'année.

3. Une certaine concertation pastorale.

Devant l'ampleur du phénomène, les appels à l'aide de confrères, le fourmillement des expériences les plus diverses sinon toujours les plus heureuses, le Secrétariat de l'Episcopat a mis en place un réseau très souple de correspondants. La France a été divisée en régions touristiques regroupant plusieurs diocèses. Dans chaque région un animateur accepte d'assurer une relation suivie, d'une part avec les délégués diocésains plus spécialement chargés par leur évêque de cette dimension pastorale, d'autre part, avec le Secrétariat de l'Episcopat. En 1963 ce dernier avait organisé une session pour les délégués diocésains du littoral. Actuellement les rencontres semblent plutôt se tenir à l'échelon régional où les situations sont plus faciles à cerner. Elles se déroulent aussi à l'échelon diocésain.

Quant au jeu d'une certaine entraide sacerdotale en faveur des régions surpeuplées pendant les vacances, le Secrétariat de l'Episcopat ne peut assumer un service aussi complexe. Il porte attention et soutien aux prêtres qui acceptent d'accompagner les touristes à l'étranger, notamment en Espagne et en Yougoslavie (cf. § IV).

III. — QUELQUES INTERROGATIONS PASTORALES

Elles sont multiples, variées. Contentons-nous de retenir trois interrogations plus fondamentales.

1. Faut-il parler d'une pastorale du tourisme ?

On voit le danger d'une pastorale close sur ce domaine, et les critiques ne manquent pas de fuser ! En fait, la vie d'un homme ne se découpe pas en tranches selon ses activités, ses états de vie ou ses diverses appartenances. L'homme au travail devient l'homme en vacances ou l'homme en famille. Par ailleurs, aucun diocèse de France ne peut se prétendre hors du champ d'influence du tourisme, qu'il soit diocèse d'accueil ou diocèse de départ, ou parfois encore les deux ! Par son étendue dans le temps et dans l'espace, par les centres d'intérêts qu'il suscite, par les modifications qu'il pro-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

voque, le tourisme est appelé à devenir une dimension habituelle de la pastorale ordinaire. Tant s'en faut que la conscience collective des pasteurs et du laïcat organisé y soit effectivement et efficacement sensibilisée, hormis certains diocèses du littoral ou de montagne. En 1969, puis en 1970, les animateurs régionaux ont vigoureusement insisté pour que leur réflexion soit accompagnée et suivie par celle de quelques évêques directement concernés.

2. Pour une pastorale unifiée et cohérente.

La mobilité des vacances, les migrations hivernales ou estivales, brassent de plus en plus les populations. On profite des congés, ou de l'insertion dans une paroisse de résidence secondaire, pour préparer un mariage ou célébrer un baptême. Si les offices sont appréciés pour leur accent régional on entend bien y retrouver le même « fonds commun » ; et l'on se scandalise de diversités qui deviennent des divergences. Les enfants catéchésis dans la région parisienne doivent pouvoir retrouver la même tonalité dans les catéchismes des classes de neige ou les célébrations des colonies de vacances. Et les fiancés du monde de l'hôtellerie qui auront à parler avec des prêtres de villes différentes aimeront retrouver sous des présentations diverses « un seul Seigneur, une seule foi, un seul Dieu et Père », sans parler des militants jocistes ou des jeunes des camps-missions dont les exigences spirituelles sont à la mesure de leurs engagements apostoliques.

Serait-il impensable que les paroisses des diocèses de départ se sentent responsables du comportement humain et chrétien de leurs paroissiens en vacances et les y préparent par des prédications adaptées ? Tout effort de convergence ne peut être que bénéfique pour tous.

3. Vers une entraide effective.

A une époque où certains diocèses voient leur population s'accroître démesurément, d'autres, au contraire, se vident de leur substance, selon le principe des vases communiquants. Les villes, en particulier, connaissent les exodes massifs... Mais les pasteurs suivent-ils leurs troupeaux ? Certes, les prêtres ont droit à de légitimes vacances : mais **tous** les prêtres, y compris ceux des lieux de tourisme. Ne pourrait-on envisager un service allégé des messes du dimanche dans les villes (ce qui supposerait une organisation de secteur) pour libérer quelques confrères allant prêter leur concours à des prêtres dont les paroissiens occasionnels viennent précisément de ces villes ? Ce curé de station de sports dhiver a constaté que trois paroisses de la même ville lui envoient 1 000 enfants en classes de neige, par rotation, pendant plusieurs mois. Serait-il invraisemblable que les trois paroisses en question libèrent un prêtre pour aider ce curé submergé dans ses catéchismes ?

Dans un même diocèse, certains jumelages se réalisent timidement entre quelques paroisses de la grande ville et des stations du littoral. Mais il faudrait dépasser ce cadre limité. Dans cette perspective, le Secrétariat de l'Episcopat a suggéré aux diocèses pauvres en prêtres et surchargés en population vacancière de proposer des projets précis qui seraient transmis par voie de presse aux diocèses fortement urbanisés. L'avenir dira si cette forme provisoire d'une « meilleure répartition du clergé » trouvera l'audience qu'elle est en droit d'espérer.

● L'évolution rapide du tourisme, et les expériences pastorales répétées d'une année à l'autre nous amènent à formuler quelques convictions et questions.

O C'est le secteur pastoral ou doyenné qui doit être l'instance de base pour la réflexion, la recherche, l'entraide, la réalisation.

Cependant, le tourisme est un phénomène qui interpelle le diocèse tout entier. Le Conseil presbytéral l'a rappelé pour les prêtres : « Il existe des besoins pastoraux temporaires (ex. la pastorale d'été sur la côte). Il faut envisager la possibilité de nominations temporaires officielles, transférant un prêtre d'un secteur à un autre, par exemple d'un secteur ville à un secteur côtier... » Ce texte fait écho au « Directoire général pour la pastorale du tourisme », qui demande aux Evêques « d'assurer la permanence effective du clergé pendant les périodes de plus grand afflux des touristes ».

Comment y parvenir ? Il faudrait que chaque secteur touristique exprime ses besoins, et les autres secteurs ou institutions leurs possibilités.

Quelques réalisations s'opèrent déjà. Ainsi, les secteurs de Fouesnant et Quimper se sont jumelés pour l'été, après concertation mutuelle.

O Laïcat, religieux, religieuses sont parties prenantes de cet effort pastoral. Ils y participent déjà. Mais ne faudrait-il pas une meilleure concertation ?

Pour la cohérence et la continuité du travail pastoral dans le diocèse, pendant l'été, nous avons une chance encore aujourd hui : un équipement autochtone suffisant en forces apostoliques sacerdotales, religieuses et laïques. Il est urgent qu'elles s'organisent et se concertent. Continuité rendue possible encore par le fait que la presque totalité des travailleurs de l'été et un certain fond de vacanciers jeunes et adultes sont au diocèse.

C'est là une situation enviable par rapport à bien d'autres régions touristiques, une très grande chance à saisir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IV. — LES FRANÇAIS EN VACANCES A L'ETRANGER

Il est actuellement impossible de donner les chiffres globaux des Français qui partent à l'étranger. Les problèmes sont variés suivant les pays, les classes d'âge, les nationalités. A titre d'exemple, nous envisageons le tourisme des francophones en Yougoslavie, des jeunes en Angleterre et des Français en Afrique.

1. Les Français ou francophones en Yougoslavie.

Pendant les mois d'été 1969, la Yougoslavie a reçu 192 493 touristes français. Les francophones venus de Suisse, de Belgique, voire du Canada portent à 320 000 le nombre des personnes parlant français. Qu'en sera-t-il en 1970 ?

Depuis au moins cinq ans, l'épiscopat yougoslave de Croatie a fait appel au Secrétariat de l'Episcopat français pour que soit assuré dans les principaux centres de la côte dalmate, le service religieux des touristes francophones. C'est ainsi qu'en 1969, quinze prêtres venus de France se sont consacrés à cette pastorale.

Ce que le touriste français attend de son compatriote prêtre, c'est qu'il l'aide, le dimanche au moins, à prier dans sa langue autour de l'eucharistie, qu'il l'aide aussi à réfléchir sur ses vacances.

La présence de prêtres français a permis de nouer des relations avec des prêtres yougoslaves, de découvrir les mentalités de deux Eglises vivant dans des contextes différents et d'amorcer en France des réalisations qui vont bien au-delà du phénomène **vacances** : correspondance régulière, accueil en France d'étudiants-séminaristes yougoslaves, envoi de livres et revues, etc.

La venue régulière de prêtres français en Yougoslavie renforce des liens réels dans la mesure où le prêtre français reste très humble et attentif à écouter l'expérience de cette Eglise vivant sous régime communiste et à discerner les valeurs de pauvreté, de fermeté dans la foi, de proximité du peuple dont elle témoigne.

2. Les jeunes Français en Angleterre.

400 000 jeunes font en Angleterre un séjour de trois à quatre semaines au cours des vacances : 100 000 à Londres et villes universitaires, 10 000 en Irlande et 290 000 sur la côte sud. En ce qui concerne ce dernier lieu, on y note le « dévergondage, la liberté totale des mœurs », le goût de l'esclandre et l'abandon quasi total des jeunes par la société et les différentes Eglises.

Du côté catholique, il y a cependant une certaine prise en charge. Une enquête collective a été réalisée par le Y.C.S. (J.E.C. anglaise) ; en France un effort d'encadrement est tenté par des établissements catholiques isolés, des comités d'A.P.E.L., des organisations plus vastes... L'objectif reste exclusivement le bien des membres du groupe. Il est à noter que cet effort exige un investissement humain très important en prêtres et éducateurs. Mais les organisations signalées ici évitent en général la côte sud et préfèrent les petites villes de l'intérieur ou l'Irlande. De plus elles atteignent tout au plus 5 % des jeunes Français. Pour les autres (95 %) laissés à eux-mêmes, la responsabilité globale de l'Eglise semble engagée. C'est du moins ce que pensent plusieurs laïcs et prêtres.

Y pouvons-nous quelque chose ? Une sensibilisation par différents moyens : un essai d'implantation à Bornemouth pour l'été 1969 a permis déjà de **voir.** Peut-on aller plus loin ? Une permanence de prêtres... une liaison avec les mouvements qui pourraient peut-être déléguer des permanents asociés au prêtre... des jeunes vacanciers ?

3. Tourisme en Afrique.

Le tourisme se développe dans tout le Maghreb et en Afrique centrale, par des voyages organisés, des safaris, des clubs, des campings de luxe, etc. Des démarches auprès d'agences de voyages pourraient permettre de mesurer l'importance et le taux d'accroissement des voyages et vacances en Afrique.

Les touristes ignorent trop souvent les mœurs et la mentalité des pays investis : on se promène en tenue légère en pays musulman, les caméras filment sans pudeur des scènes de la vie quotidienne et l'argent qui permet la commercialisation du loisir corromp tout dans ces pays si démunis.

Ne faudrait-il pas envisager une sensibilisation de l'opinion française en pays étrangers, et en particulier dans des pays pauvres.

● *LE CENTRE PAX CHRISTI DE LOURDES* est situé à quelques minutes seulement des Sanctuaires (ancien emplacement de l'exposition missionnaire, hauteur du chalet Episcopal), il bénéficie d'une situation privilégiée, cadre magnifique, calme, vue sur les sanctuaires et le gave.

— *adresse :* Les Amis de Pax Christi, 4, route de la Forêt, 65 - Lourdes (Tél. 94-00-66) ;

— *capacité :* 100 places (80 pour les groupes, 20 pour les individuels) ; ouvert de février à fin octobre ; accueil des groupes mixtes.

— *prix de journée :* 17 fr. pension complète, boison comprise 1/4 de vin ou bière) ; coucher en petits dortoirs de 12 places (couchettes superposées deux places).

● *LE TEMPS DES FIANÇAILLES.* — Un numéro « classique » dans la collection de Fêtes et Saisons, déjà deux fois réédité. Mais cette fois-ci, il s'agit d'un travail *entièrement nouveau,* tant pour l'illustration que pour le texte. L'Episcopat vient en effet de publier un *Directoire pour la Pastorale des fiancés* dont nous devions immédiatement tenir compte. Le cheminement des fiancés vers une découverte de l'amour de Dieu au cœur même de leur amour est ainsi mieux marqué, de même que l'importance des éléments « civils » du mariage. Quant aux images, elles ont changé comme le visage de notre jeunesse. — Fêtes et Saisons », 29, boulevard de Latour-Maubourg, Paris (7e) ; le numéro, 1,50 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *LA PENSÉE DE PAUL VI SUR SEXUALITÉ, MARIAGE, AMOUR. Texte intégral du discours du Pape aux Equipes Notre-Dame, le 4 mai* 1970. *Introduction et notes du chanoine Caffarel. Une brochure de* 32 *pages aux Editions du Feu Nouveau, 5, rue Bayard, Paris* (8e) ; *C.C.P. Feu Nouveau* 5563-68, *Paris ; 1,50 F. l'exemplaire ; Réduction par quantités : par* 10, 1.20 *F. ; par* 50, 1 *F.*

Le 4 mai 1970, Paul VI, en la basilique Saint-Pierre de Rome, s'est adressé à 2 000 couples. Ils viennent de 23 pays, ils représentent les quelque 20 000 foyers des Equipes Notre-Dame, Mouvement de spiritualité conjugale et familiale qui a plus de trente ans d'existence et est implanté dans tous les continents.

Ce discours est un grand événement dans la vie de l'Eglise. Le Pape expose d'une façon positive, dans toute sa richesse lumineuse et exigeante, la pensée divine sur toutes ces grandes réalités humaines, la duatité des sexes, le couple, le mariage, l'amour conjugal, l'union charnelle, la paternité, l'ouverture de l'amour sur le mystère de Dieu.

Le Pape, sans aucun doute, souhaite que les théologiens se mettent au travail pour approfondir cet enseignement ; que tous les confesseurs l'assimilent afin de mieux comprendre les foyers ; que s'imprègnent de ces grandes vues sur le mariage tous ceux qui ont à charge l'éducation affective et sexuelle des jeunes, la préparation au mariage, la formation des époux.

● *LE SECRÉTARIAT NATIONAL DE PASTORALE FAMILIALE* communique cette note de lecture :

Deux années se seront bientôt écoulées après la publication de l'Encyclique « Hamanae Vitae ». Un certain recul permet sans doute une réflexion plus objective sur un document qui a incontestablement marqué une époque.

Parmi les ouvrages récemment parus, le Secrétariat National recommande particulièrement :

— *LES DIFFICULTÉS D'AIMER*, P. Henry (Editions du Cerf).

— *LA MORALE CATHOLIQUE EST-ELLE HUMAINE ?* Sahuc (Bloud et Gay).

— *UNION CONJUGALE ET LIBERTÉ*, E. Pousset (Editions du Cerf).

L autorité reconnue de ces auteurs assure du sérieux des ouvrages indiqués.

Dans un autre domaine, celui de la formation des femmes à la vie affective et sexuelle, le Secrétariat a sélectionné parmi les meilleurs le livre d'Odile Levassort, chez Mame : *GARÇONS ET FILLES ou le BESOIN D'AIMER.*

● « *LOVE (RÉFLEXIONS SUR LA SEXUALITÉ)* », un numéro spécial de PROMESSES, ne dit pas, comme dans certains livres de morale, le permis et le défendu. Il ne présente pas une initiation médicale. Il veut simplement rappeler, à partir des questions que se posent les jeunes, le caractère indissociable de la sexualité et de l'amour. — PROMESSES, 5, rue Bayard, Paris (8e). L'exemplaire 3 Fr. ; 2,50 Fr. au-dessus de 5 exemplaires ; C.C.P. « Promesses » 20.69913 Paris.

Pour le centenaire (17 *janvier* 1971)

Une histoire authentique de Pontmain

Le 17 janvier 1871, de six à neuf heures du soir, des enfants de Pontmain, deux garçons et deux filles de 9 à 11 ans, et quelques enfants plus jeunes qui n'ont pas été retenus officiellement comme témoins, virent dans le ciel, au milieu des étoiles, une Dame aux pieds de laquelle une inscription se forma par lettre, qu'ils épelèrent une à une : *Mais priez mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps.* Ce fut le point de départ d'un mouvement de prière, de grâces, qui conduit encore chaque année à Pontmain 200 000 pèlerins environ. Aucun des voyants de ce soir-là n'eut jamais d'apparition ni avant, ni après. Sous diverses formes ils menèrent une existence entièrement consacrée à Dieu : deux prêtres, un frère missionnaire, une religieuse, une aide institutrice. Pas des génies ni des prophètes, mais des échantillons exemplaires de ce que Malègue appelait les « classes moyennes de la sainteté ».

L'apparition de Pontmain aura cent ans, le 17 janvier 1971. Pour ce centenaire, l'Evêque de Laval a demandé à l'abbé Laurentin de réaliser, avec la collaboration de l'archiviste diocésain, l'abbé A. Durand, et des sœurs cisterciennes de Laval, un travail historique et théologique exhaustif analogue à celui qu'il avait réalisé pour Lourdes en 1958.

Ce travail, commencé en 1964, est achevé. Il paraît le 8 septembre prochain sous le titre : PONTMAIN. HISTOIRE AUTHENTIQUE, en trois volumes : 1. UN SIGNE DANS LE CIEL : HISTOIRE ET SENS DE PONTMAIN, une présentation d'ensemble ; 2. PREUVES : La justification scientifique de tout ce qui est exposé au volume précédent ; 3. DOCUMENTS. Voici ce que dit l'abbé Laurentin sur son travail :

— *Monsieur l'abbé Laurentin, après l'étude exhaustive des apparitions de Lourdes, vous avez réalisé celle de Pontmain. Pourquoi ce travail ?*

— A l'heure du Centenaire, il importe qu'un tel événement soit mis à l'abri de l'oubli et du doute. Mais pour cela, il faut passer par l'épreuve de la critique historique, pour le meilleur ou pour le pire.

— *Est-ce dangereux ?*

— Oui, plus d'un sanctuaire n'a pas osé affronter pareille épreuve, car il y a parfois de la casse. Il y en eut beaucoup au début de ce siècle avec Mgr L. Duchesne. De même à Fatima, pour l'une des apparitions...

— *Et l'apparition de Pontmain, comment se tire-t-elle de cet examen ?*

— Etonnamment bien. Il y eut des surprises, et même de grosses surprises : plus étonnantes que la découverte du dossier Jacomet à la veille du centenaire de Lourdes. Certains documents étaient volontairement cachés. Mieux vaut attendre la publication de l'ensemble : documents et expertises, pour faire part au public de ce qu'il y a de plus

Archives diocésaines de Quimper et Léon

surprenant en cette affaire. Finalement, l'étude sérieuse de ce que l'on cachait pour la « bonne cause » apporte de nouvelles lumières, très positives, comme toujours lorsqu'on va jusqu'au bout de la vérité...

— *Les documents étaient-ils connus ?*

— La majeure partie ne l'était pas. Parmi les inédits les plus importants, il y a plusieurs récits de l'apparition par l'un des voyants : Eugène Barbedette. Une de ses paroissiennes les avait sténographiés.

— *Que trouve-t-on dans* « PONTMAIN, HISTOIRE AUTHENTIQUE » ?

— D'abord une présentation d'ensemble : l'histoire de l'apparition, de sa reconnaissance officielle par l'Eglise, du pèlerinage. Enfin le sens de Pontmain tel qu'il se révèle aujourd'hui.

— *Ici, il faut bien poser la question de confiance. Cet événement a-t-il encore un sens aujourd'hui ? Ces enfants qui ont vu la Vierge à la fin de la guerre de* 1870, *n'est-ce pas une petite histoire locale très dépassée ? Est-ce que cela mérite un Centenaire ?*

— Oui, l'étude de Pontmain révèle un sens actuel et universel, au delà de la consolation apportée aux habitants du hameau de Pontmain à l'heure de l'invasion. De même, l'histoire de Jeanne d'Arc, qui paraissait étroitement nationale, a révélé au XX^e^ siècle, avec la découverte du fameux procès, des dimensions actuelles et universelles qui rallient les Français et les Anglais, la droite et la gauche les plus extrêmes. Savez-vous qu'il vient chaque année à Pontmain des pèlerinages allemands ? Pontmain c'est une affaire très pure, très simple, l'aventure d'un groupe humain, d'une « communauté de base », qui discute cet événement insolite et se met d'accord pour la prière. Après la grâce d'un soir, les voyants sont tous entrés généreusement dans la voie commune. Il reste aujourd'hui un message d'enfance, de prière, d'espérance, une résurgence très pure et très actuelle de l'Evangile... La Vierge y apparaît toute centrée sur le Christ, « christocentrique » comme on dit aujourd'hui. Elle présente la croix. Elle invite à prier son Fils. C'est comme à Cana, lorsqu'elle disait aux serviteurs : « Faites tout ce qu'il vous dira ».

— *Y a-t-il des bouleversements dans ce récit ?*

— Non, au niveau de l'apparition même, il y a seulement une épuration de détail, une mise au point plus précise, des éléments nouveaux. C'est un des côtés sympathiques de cette aventure qu'elle ne heurtera finalement pas la tradition, mais la ramènera à ses sources et à son authenticité.

Les trois volumes de R. Laurentin et de A. Durand, *PONTMAIN, HISTOIRE AUTHENTIQUE* sont en souscription jusqu'au 5 septembre au prix de 80 francs au Sanctuaire de Pontmain (C.C.P. : Rennes 980.85).

Signalons aussi que l'abbé Laurentin prépare un nouvel ouvrage en collaboration avec les Sœurs de Nevers sur *les paroles authentiques de Bernadette* sous le titre savant de *LOGIA DE BERNADETTE*. Cet ouvrage, en trois tomes de 300 pages chacun, sera édité seulement en souscription : renseignements soit Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris, 6^e^, soit Œuvre de la Grotte, 65 - Lourdes.

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 21 juin, 12^e^ dimanche ordinaire. Lundi 22 et mardi 23, de la férie. Mercredi 24, Nativité de S. Jean Baptiste. Jeudi 25 au samedi 27, de la férie. Dimanche 28, 13^e^ dimanche ordinaire. Lundi 29, S. Pierre et S. Paul, apôtres. Mardi 30, mercredi 1^er^ juillet, de la férie. Jeudi 2, Visitation de Notre-Dame. Vendredi 3, S. Irénée, évêque et martyr. Samedi 4, de la férie.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Marie de S. Augustin Cren*, des Ursulines de Morlaix. *Sœur Elisabeth*, des Filles du Saint-Esprit, Concarneau. *M. Jean-François Hamon*, de Carantec, père de M. l'abbé Jacques Hamon, professeur à Lesneven, *Mlle Elisa Talhouas*, de Quimperlé. *M. René Bernard*, de Plounévez-Lochrist. *M. Jean-Marie Paul*, de Landivisiau. *M. Jean Guidal*, de Châteaulin.

● A vendre tables de classe bi-place, hauteur 0 m. 60, pour enfants 7-8 ans. En bon état. Ecrire à la « Semaine Religieuse » qui transmettra.

● Homme cherche place de sacristain ou gardien dans une propriété. Références sur demande. Ecrire à la « Semaine Religieuse » qui transmettra.

● *LITURGIES DE COMMUNION, rites pour la communion en dehors de la messe soit au domicile du malade soit à l'église. Une brochure aux éditions du Centurion ;* 3 *francs.* — Donner la communion en dehors de la messe est un acte liturgique. Ce petit livret du CNPL rendra service aux prêtres, aux diacres, ainsi qu'aux religieuses et laïcs qui peuvent donner ou porter la communion. Il permettra aussi aux communiants de donner un retentissement plus grand dans leur journée à cet acte liturgique.

● *POUR CÉLÉBRER LE MARIAGE (PRIÈRES LITURGIQUES SUR FICHES). Le jeu de* 32 *fiches,* 6,60 *francs ; aux éditions Brépols.* — Voilà une édition qui va réjouir les prêtres perdus dans le Rituel du Mariage (livret rouge) :

— toutes les prières et les rites du nouveau Rituel,

— sur fiches bristol 220 × 165 mm., perforées,

— une fiche par formule, ce qui permet de composer à l'avance le Rituel adopté aux fiancés, en retirant les textes qui ne serviront pas.

● *SESSIONS SUR L'ŒCUMÉNISME.* — Le Centre Unité Chrétienne, 2, rue Jean Carriès, 69 - Lyon, 5^e^, annonce deux sessions :

— du 4 au 9 juillet, aux Corbières, Pugny-Chatenod, 73 - Aix-les-Bains, une session sur « les problèmes actuels de l'Œcuménisme »,

— du 23 au 30 juillet, à la Maison Abbé Couturier, 69 - Chazay d'Azergues, une autre session sur le même sujet.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 5 - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ

Traitement préventif et curatif des bois

G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, BREST - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES

PAUGAM & Cie

Societe Anonyme au Capital de 300.000 Francs

L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92

PEINTURE - VITRERIE - DECOR

Encadrements — Céramiques — Gravures

Jean QUINQUIS & Cie

40, rue du Château — BREST

DÉCORATION D'APPARTEMENTS

Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics

JOURDAIN FRÈRES

77, rue de La Tour d'Auvergne

QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT

Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES E. TREHONY

11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos

QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59

La gamme la plus complète d'Europe

AUTO-ECOLE St-CHRISTOPHE

134, rue J.-Jaurès - Tél. 44.59.00 - 63, rue Professeur Langevin, KERBERNIER - BREST

KERHASCOËT

Moniteur C.A.P.P. - Diplômé de la Prévention Routière de Montlhéry

Leçons de Code — Leçons de perfectionnement — Prend à domicile

PRÉPARATION RAPIDE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

OPTIQUE
IIII
ORTHOPEDIE

DELBENN

16, rue Kéréon — QUIMPER

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE

PAPIERS PEINTS

DÉCORATION DROGUERIE

Yves MARIEL

35, Rue de Brest

QUIMPER Tél. 95.05.27

QUIMPER - SOLS

Tapis « T »

18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88

« ABADIE - FRÈRES »

TOILES-LINGE-COUVERTURES

Représentant :

M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

ENTREPRISE COURTÉ

Au Capital de 1.000.000 de Francs

Agence de QUIMPER

44, Route de Brest

Tél. 95.47.25

SIÈGE SOCIAL :

BREST - Route de Quimper

Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

99, RUE J.-LESVEN

Tél. 44.44.03 et 44.42.65

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX

SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ

Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY

G. BOISMERY successeur

- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles

28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Toutes operations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST - QUIMPER

BUREAUX :

Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon

et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole**, etc... — **Contreplaqués** (okoumé - chêne - acajou) **et tous panneaux de particules** **Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces**

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Bruat, **BREST** - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Ordonnance des évêques de Rennes, Laval, Quimper, Saint-Brieuc et Vannes.
Nominations.
Permanences des vicaires généraux.
« Prière du temps présent ».

Le Pape Paul VI sur le mariage.

Rites de la communion.

Pour la fête de Sté Anne.

N° 4 227 (85e année) — 5 juillet 1970

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

A votre service tous les services de la

BNP

banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Perlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS LAITIERS ET **SURGELÉS**

FROMAGERIE DE KERYVON

29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

ORDONNANCE DES EVÊQUES DE RENNES, LAVAL, QUIMPER, SAINT-BRIEUC ET VANNES

Poursuivant la mise à jour de la formation au sacerdoce dans le cadre d'une collaboration régionale,

désirant traduire dans les faits le décret conciliaire « Optatam Totius » et les orientations de l'Assemblée plénière de l'épiscopat français,

les cinq évêques de Rennes, Laval, Quimper, Saint-Brieuc et Vannes, décident ce qui suit :

Article premier : LE PREMIER CYCLE DU GRAND SÉMINAIRE

§ 1. — Les jeunes qui ont un projet sacerdotal et demandent à se préparer directement au sacerdoce pourront le faire , en fonction de ce qui convient le mieux dans la situation propre de chacun, en deux types de cheminements.

A — **Un premier type,** dont la caractéristique est de s'ouvrir par une période de formation en communauté de vie, offre concrètement l'une ou l'autre des deux formes suivantes :

1) la première forme comporte :

a) une année de formation en communauté de vie, visant essentiellement à structurer la foi des jeunes pour les préparer directement à l'étape suivante ;

b) une période normalement étendue sur un minimum de deux ans (études ou travail qualifié et service national) ;

c) une année de reprise et d'études, en communauté.

2) deux années consécutives de formation et d'études, dont la première est celle même indiquée ci-dessus (en I a.) avec sa structure et sa finalité propres ;

b) une période normalement étendue sur un minimum de deux ans (études ou travail qualifié — et service national) ;

c) un temps convenable, normalement bref, de reprise et de transition vers le second cycle.

N. B. — Ce premier type de cheminement est fortement conseillé par les Evêques aux candidats sortant de séminaires de jeunes ou de collèges.

B — **Un second type comporte,** à travers des réalisations diverses

a) une session de départ,

b) des études ou une activité professionnelle, pendant lesquelles les candidats sont aidés par des structures de formation appropriées,

c) l'année de reprise et d'études en communauté (ci-dessus A, 1 c).

§ II. — A partir de l'année scolaire 1970-1971, c'est à Rennes que sont regroupés, pendant les périodes de présence en communauté de formation et d'études, les jeunes des cinq diocèses de Rennes, Laval, Quimper, Saint-Brieuc et Vannes.

Archives diocésaines de Quimper

§ III. — Une seule et même équipe de prêtres est repsonsable de tous les cheminements et de tous les jeunes qui s'y trouvent engagés. En conséquence, sont nommés :

— supérieur du Service Interdiocésain du Premier Cycle : **Jean-Claude Gourvès** (Saint-Brieuc).

— adjoints au Supérieur :

pour la communauté de vie et d'études : **Pierre Coatanéa** (Quimper).

pour les groupes de formation en monde universitaire : **Jean Campion** (Saint-Brieuc).

pour les groupes de formation en monde ouvrier : **Pierre Merel** (Rennes).

— professeurs

de Philosophie (chargé en 1970-71 des séminaristes en « stage ») : **Jean-Yves Le Bras** (Quimper) :

de Philosophie, 1re année : **Pierre Cochet** (Rennes) ;

de Philosophie, 2e année : **Joseph Boishu** (Rennes) ;

de Théologie et de Catéchèse : **Bernard Nogues** (Vannes) ;

d'Ecriture Sainte : **Guy Talhouarne** (Vannes) ;

chargé de cours de Liturgie : **Marcel Aubrée** (Rennes) ;

chargé de cours d'histoire : **Louis Boyer** ;

chargée de cours de Catéchèse : **Sœur Roselyne** (Filles du Saint-Esprit, Saint-Brieuc).

— Animateurs pour les « groupes de formation » (cf. Second type de cheminement) :

Louis Boyer (Laval) ; **André Gourmelen** (Quimper) ; **Francis Badiche** (Laval) ; **Pierre Le Borgne** (Saint-Brieuc) ; **Louis Biannic** (Quimper) ; **Loïc Collet** (Vannes). — A l'exception de Louis Boyer, ces animateurs gardent leurs fonctions actuelles dans leurs diocses respectifs.

N. B. Un autre type de cheminement est possible, celui que proposent les Séminaires Universitaires : en accord avec les responsables de ces Séminaires, les jeunes qui auront choisi ce cheminement resteront en relation avec l'équipe diocésaine de formation, en particulier pour leur stage.

Article deuxième : LE DEUXIÈME CYCLE DU GRAND SÉMINAIRE

§ I. — Un Centre d'Etudes Théologiques s'ouvrira à Rennes à la rentrée de 1971, pour les séminaristes du deuxième cycle des cinq diocèses de Rennes, Laval, Quimper, Saint-Brieuc et Vannes.

§ II. — Pour préparer l'ouverture de ce Centre, en assurant son lien avec les autres moyens de formation (notamment l'insertion pastorale dans le diocèse d'origine), sont nommés :

Pierre Arribard, professeur de Théologie morale (Rennes) ;

Jean Colleaux, professeur de théologie dogmatique (Vannes) ;

Henri Lemaitre, professeur d'Ecriture Sainte (Laval) ;

Jean Massart, professeur de théologie dogmatique (Saint-Brieuc) ;

Sezny Roudaut, professeur de théologie morale (Quimper).

Article trcisième : ÉQUIPES DIOCÉSAINES

Pour chacun des diocèses contractants, la responsabilité de l'ensemble de la formation de ses futurs prêtres (premier et deuxième cycles) et de la présentation aux ordres appartient **à une équipe diocésaine** dont le responsable et les membres sont nommés par l'Evêque.

Rennes le 23 juin 1970.

Paul Gouyon, archevêque de Rennes.
Paul Carrière, évêque de Laval.
Francis Barbu, évêque de Quimper.
François Kervéadou, évêque de Saint-Brieuc.
Pierre-Auguste Boussard, évêque de Vannes.

⁂

Cette ordonnance demande quelques explications.

Elle parle d'abord du permier cycle du Grand Séminaire : ici, elle confirme ce qui a déjà été entrepris depuis un an. Seulement, ce seront désormais cinq diocèses qui collaboreront pour réaliser ce premier cycle, avec une pluralité encore plus grande de cheminements. A ce niveau, l'ordonnance entre en application dès la prochaine rentrée.

Pour le deuxième cycle — cette deuxième période du séminaire qui vise plus directement à initier le séminariste au ministère et à la vie des prêtres, — « la théologie » comme on disait autrefois — il n'est question dans l'ordonnance que du « Centre d'Etudes Théologiques ». Mais celui-ci n'est pas tout le deuxième cycle, et pour mieux comprendre son rôle, il faut le situer dans un ensemble.

Le deuxième cycle tel qu'il est envisagé impliquera une première période d'études théologiques intensives, l'équivalent de deux années scolaires. Ces études auront lieu à Rennes, et c'est pour constituer ce Centre, élaborer le programme et la pédagogie de son enseignement, le relier aux autres moyens de formation, qu'est mise en place une équipe de cinq prêtres représentant les cinq diocèses.

Après ces études, le séminariste regagnera son diocèse d'origine, sera affecté à un secteur où pendant deux autres années il prendra des responsabilités apostoliques en communion avec les prêtres qui y travaillent déjà. Plus immédiatement, il s'initiera ainsi sur le terrain à sa tâche de demain et fera la preuve de ses aptitudes au ministère.. Chaque mois, il prendra part à une session d'études ; mais sur place, au sein de son équipe pastorale, il bénéficiera déjà de tout ce qui est organisé et mis en place au plan de la réflexion et de la formation permanente.

C'est donc trop simple de dire que les cinq séminaires se regroupent à Rennes : le Centre d'Etudes Théologiques se présente plutôt comme un service interdiocésain pour un objectif déterminé, avec des extensions possibles. Ce que l'on veut mettre en place, c'est autre chose qu'un super-séminaire dans le style des grands magasins (les effectifs à eux seuls nous interdisent cette route) : on veut

Archives diocésaines de Quimper et Léon

allier une formation théologique de qualité et une initiation pastorale dont l'Eglise diocésaine est directement la première responsable.

La préparation de ce Centre en est encore à ses débuts ; il ne peut s'ouvrir qu'à la rentrée de 1971. L'année à venir va donc être une année de transition. Cela signifie que l'an prochain les séminaristes de Quimper, Saint-Brieuc et Vannes se retrouveront à Vannes pour leurs études, mais garderont tout au long de l'année des contacts réguliers avec le secteur pastoral du diocèse auquel ils seront affectés. Trois prêtres du Finistère : Jean-Paul Le Berre, Michel Le Gall et Sezny Roudaut, donneront quelques cours à Vannes au cours de cette année.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

— curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon et doyen pour trois ans du même doyenné, en remplacement de **M. François Falc'hun,** chanoine honoraire, démissionnaire, **M. Pierre Guichou,** recteur de Saint-Martin de Morlaix ;

M. François Falc'hun se retire au presbytère de Daoulas.

— curé de Daoulas et doyen, pour trois ans, du même doyenné, en remplacement de **M. Yves Mazeau,** chanoine honoraire, démissionnaire, **M. Claude Falc'hun,** recteur de Kerfeunteun, Quimper.

M. Yves Mazeau se retire à Quimper, rue Feunteunik-al-lez, et assurera un travail d'archives à l'Evêché.

— au service pastoral du doyenné de Plabennec et recteur de Guipronvel, **M. Pol Kerbiriou,** recteur de Bourg-Blanc ;

— au service pastoral du doyenné de Plabennec et recteur du Bourg-Blanc, **M. Pierre Simon,** recteur de Goulven ;

— au service pastoral du doyenné de Kerlouan et recteur de Goulven, **M. François Monot,** recteur de Saint-Goazec.

— au service pastoral du doyenné de Saint-Corentin et recteur de Sainte-Thérèse, en remplacement de **M. Yves Le Bihan,** démissionnaire, **M. Jean Bellec,** recteur de Pont-Aven.

M. Yves Le Bihan se retire à Brest.

PERMANENCES DES VICAIRES GÉNÉRAUX

M. le vicaire général Le Prat suspend sa permanence de Lesneven jusqu'au 15 septembre.

« PRIÈRES DU TEMPS PRÉSENT »

A partir du 1er juillet 1970, on reprend pour le temporal et le sanctoral les feuillets livrés en 1969.

LE PAPE PAUL VI

SUR LE MARIAGE

Recevant le 3 mai 2.000 foyers des Equipes Notre-Dame, Paul VI a prononcé une importante allocution qui, à travers ces Equipes, s'adressait à tous les foyers chrétiens. On en trouvera ci-après le texte, dont la lecture attentive est vivement recommandée à nos lecteurs.

Quant au rôle du prêtre, il est d'aider les époux avec compréhension et patience ; *cf. le numéro 4 : « La conscience (des époux) demande à la fois à être respectée, éduquée et formée, dans un climat de confiance et non d'angoisse, où les lois morales, loin d'avoir la froideur inhumaine d'une objectivité abstraite, sont là pour guider le couple dans son cheminement. »*

La DOCUMENTATION CATHOLIQUE *du 7 juin 1970 a publié le texte intégral, qui est par ailleurs édité en brochure sous le titre* « LA PENSÉE DE PAUL VI SUR SEXUALITÉ, MARIAGE, AMOUR » *(introduction et notes du chanoine Caffarel) aux éditions du Feu Nouveau, 5, rue Bayard, Paris, 8e (C.C.P. 5563.68 Paris) : 1,50 F. l'exemplaire ; 12 F. les dix ; 50 F. les cinquante (paiement joint à la commande).*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

... Trop souvent l'Eglise a paru, bien à tort, suspecter l'amour humain. Aussi voulons-Nous clairement vous le dire aujourd'hui : non, Dieu n'est pas l'ennemi des grandes réalités humaines, et l'Eglise ne méconnaît nullement les valeurs quotidiennement vécues par des millions de foyers. Bien au contraire, la bonne nouvelle apportée par le Christ sauveur est aussi une bonne nouvelle pour l'amour humain, lui aussi excellent dans ses origines — « Et Dieu vit que cela était très bon » (Gen., 1, 31) —, lui aussi corrompu par le péché, lui aussi racheté au point de devenir, par la grâce, moyen de sainteté.

Le mariage, dans le Seigneur, vocation de sainteté.

2 — Comme tous les baptisés, vous êtes en effet appelés à la sainteté, selon l'enseignement de l'Eglise solennellement réaffirmé par le Concile (cf. Lumen Gentium, n° 11). Mais il vous appartient d'y tendre à votre manière propre, dans et par votre vie de foyer (Ibid., n° 41). C'est l'Eglise qui nous l'enseigne : « Les époux sont rendus capables par la grâce de mener une vie sainte » (Gaudium et Spes, n° 47, 2), et de faire de leur propre foyer « comme un sanctuaire de l'Eglise à la maison ». (« Apostolicam actuositatem, n° 11).

Ces pensées, dont l'oubli est si tragique pour notre temps, vous sont certes familières. Nous voudrions les méditer avec vous quelques instants pour renforcer encore en vous, s'il en était besoin, la volonté de vivre généreusement votre vocation humaine et chrétienne dans le mariage (cf. Gaudium et Spes, n° 1, 47-52), et de collaborer ensemble au grand dessein d'amour de Dieu sur le monde, qui est de se former un peuple « à la louange de sa gloire » (Ep., 1, 14).

I. LE MARIAGE

Homme et femme, il les créa.

3 — Comme la Sainte Ecriture nous l'enseigne, le mariage, avant d'être un sacrement, est une grande réalité terrestre : « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa » (Gn., 1, 27). Il faut toujours en revenir à cette première page de la Bible, si l'on veut comprendre ce qu'est, ce que doit être un couple humain, un foyer.

Les analyses psychologiques, les recherches psychanalytiques, les enquêtes sociologiques, les réflexions philosophiques pourront certes apporter leurs lumières sur la sexualité et l'amour humain, elles nous aveugleraient si elles négligeaient cet enseignement fondamental qui nous est donné dès l'origine : la dualité des sexes a été voulue par Dieu, pour qu'ensemble l'homme et la femme soient image de Dieu, et comme lui source de vie : « Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la » (Gn, 1, 28).

Les seize pages suivantes peuvent être détachées.
Suite du discours de Paul VI page 409.

RITES DE LA COMMUNION

Ces rites de communion ne sont pas destinés seulement aux « ministres extraordinaires de la Communion » (cf. « S. R. » des 5 et 2 avril), ils seront aussi utiles aux prêtres.

On les trouvera, accompagnés d'autres textes du Nouveau Testament, d'autres prières et de quelques précisions, dans le livret (en très gros caractères et dans un format de poche) édité par le C.N.P.L. aux éditions du Centurion sous le titre **LITURGIES DE COMMUNION** (3 francs l'exemplaire).

N.-B. — L'expérience suggérera certainement des améliorations des rites qui sont présentés ci-dessous. Certaines circonstances particulières demanderont des adaptations.

Les suggestions en cette matière sont à adresser au Centre national de Pastorale liturgique, 4, avenue Vavin, 75 - Paris (6e), soit par l'intermédiaire des responsables diocésains de Pastorale liturgique, soit même directement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● **Après avoir multiplié les pains, Jésus disait à la foule : « Je suis le pain vivant, qui est descendu du ciel : si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement. Le pain que je donnerai, c'est ma chair, pour la vie du monde. »** (Jean 6/51)

● **Jésus dit : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle ; et moi, je le ressusciterai au dernier jour. En effet, ma chair est la vraie nourriture, et mon sang est la vraie boisson. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi je demeure en lui. »** (Jean 6/54-56)

● **Jésus dit : « Celui qui m'aime sera fidèle à ma parole ; mon Père l'aimera, nous viendrons à lui, et nous ferons chez lui notre demeure. »** (Jean 14/23).

● **Jésus dit : « Je suis la Vigne, et vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi, et en qui je demeure, celui-là donne beaucoup de fruit, car, en dehors de moi, vous ne pouvez rien faire. » (Jean 15/5)**

● **Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné le Fils unique : ainsi tout homme qui croit en lui ne périra pas, mais il obtiendra la vie éternelle. Car Dieu a envoyé son Fils dans le monde, non pas pour condamner le monde, mais pour que, par lui, le monde soit sauvé.** (Jean 3/16-17)

Au domicile d'un malade

Auprès du malade, on dispose une table recouverte d'une nappe, à l'endroit le plus favorable pour la participation du malade et de son entourage. On veillera à manifester le caractère festif et sacré de la célébration qui va avoir lieu (beauté de la nappe, luminaire, fleurs...).

A — OUVERTURE DE LA CELEBRATION ET CELEBRATION DE LA PAROLE

1. Lorsque le ministre arrive auprès du malade, il salue le malade et les personnes qui entourent celui-ci. Il peut employer pour cela le salut évangélique :

« Paix à cette maison et à tous ceux qui l'habitent. »

Puis il dépose la custode sur la table et tous, inclinés à genoux, adorent en silence pendant quelques instants.

Ensuite, le ministre peut dire la prière suivante ou une autre semblable :

« Seigneur Jésus, tu es notre force et notre soutien,
et tu viens, dans ton immense amour,
visiter toi-même notre frère malade (âgé, infirme...)
qui a désiré te recevoir.
Fortifie-le par ta Parole et ton Eucharistie,
réjouis-le ainsi de ta présence :
qu'il trouve en toi l'auteur de toute guérison,
le protecteur et le Sauveur de nos corps et de nos âmes.
Toi qui règnes avec le Père et le Saint-Esprit,
maintenant et pour les siècles des siècles. »

Tous répondent :

« Amen ».

2. Vient ensuite, normalement, **la lecture de la Parole de Dieu.**

Le choix de cette lecture ou de ces lectures est à régler pour chaque cas, selon les circonstances. On pourra choisir l'un ou l'autre texte de la liturgie du jour ou tel autre texte de la Bible.

Dans certains cas, cependant (personne ayant suivi la messe à la radio ou à la télévision, grande fatigue du malade...), cette célébration de la Parole peut se réduire à la seule lecture d'un des brefs passages d'Ecriture ci-contre.

On peut même l'omettre complètement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après la lecture, on peut garder quelques instants de silence. S'il y a lieu, le ministre peut donner un résumé de l'homélie qu'il a entendue à la messe, ou proposer quelques éléments de réflexion. Ce résumé peut lui avoir été remis par le prêtre.

On peut ensuite faire la Prière universelle. Le ministre peut reprendre, par exemple, les intentions proposées à la messe de la communauté.

B — CELEBRATION DE LA COMMUNION

3. Puis le ministre invite le malade et ses proches à la pénitence, en ces termes :

« En présence du Seigneur, nous qui croyons en lui, reconnaissons que nous sommes pécheurs. »

On fait une brève pause en silence. Vient ensuite la confession, par exemple selon une des formes prévues dans la « Liturgie de la messe ». Le ministre dit la prière pour le pardon. On peut aussi employer plus simplement l'acte de contrition.

« Mon Dieu, j'ai un très grand regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon, infiniment aimable et que le péché vous déplaît.
Je prends la ferme résolution, avec le secours de votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence. »

4. Ensuite, le ministre introduit le **« Notre Père »** qui peut être conclu par l'acclamation habituelle : **« Car c'est à toi... ».**

S'il le juge opportun, le ministre peut inviter les participants à manifester au malade et à se manifester entre eux la paix et la charité mutuelles.

5. Puis le ministre, après avoir ouvert la custode, fait la génuflexion, prend le pain consacré et, le tenant un peu élevé au-dessus de la custode, dit à haute voix :

« Heureux les invités au repas du Seigneur !
Voici l'Agneau de Dieu
qui enlève le péché du monde. »

Tous ajoutent une seule fois :

« Seigneur, je ne suis pas digne de te recevoir ;
mais dis seulement une parole, et je serai guéri. »

Ensuite, le ministre donne la Communion au malade, en lui disant :

« Le Corps du Christ » ;

le malade répond :

Amen.

Si d'autres participants désirent communier et que le prêtre ait donné son accord, ils reçoivent à leur tour la Communion, de la manière habituelle. Puis le ministre referme la custode.

POUR LA FÊTE DE Ste ANNE

SKRITUR ZAKR EVID GOUEL SANTEZ ANNA

Lennaden I a. *Ar bromesa grêt gand Doue da Abraham, ha d'e vab Izaag war e lerh, diwarbenn o lignez, a zo tost ouz he zermen gand santez Anna ha sant Joachim, he fried.*

Pennad euz levr penn kenta ar bed (Gen. 26/2-5)

En deiziou-se, an Aotrou Doue 'n em ziskouezas da Izaag hag a lavaras [dezañ .

« Na ziskennit ket da Vro-Ejipt,
med chomit er horn-douar a verkin deoh ;

grit ho chomaj er vro-mañ, me a vo ganeoh hag ho pennigo.
Deoh ha d'ho pugale e roïn oll an douarou-mañ,
evid derhel d'al le am eus touet da Abraham ho tad.

Ho lignez a lakin da greski, ken stank hag ar stered en oabl,
ha d'ho pugale e roïn ar vro-mañ a-bez.
Dre ho lignez e vo benniget oll boblou ar bed,

abalamour m'e-neus Abraham sentet ouz va mouez
ha miret va gourhemennou, va reolennou ha va lezennou. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Salm 44/3, 8, Is. 44/3

Diskan : O Rouanez karet an Arvor, o Mamm Ieun a drué,
War an douar, war vor, mirit ho pugale.

44/3. Na pegen kaer oh-c'hwi, ken koant ho muzellou ;
Rag-se oh benniget gand Doue da viken.

8. C'hwi 'peus karet ar mad, ha tehet diouz an droug :
rag-se oh gand Doue sakret gand eoul ar joa.

Is. 44/3. Me 'skuillo va spered war ho lignez a-béz ;
me daolo va bennoz war oll ho pugale.

Salud d'an Aviel.

Alleluia ! Meuleudi deoh, Aotrou Krist !
Ganeoh emañ komzou ar vuez. — Alleluia !

Pennad euz Aviel Jezuz Krist hervez Sant Lukaz. (10/21-24)

En amzer-se, Jezuz e-neus tridet e galon gand levenez er Spered Santel,
hag e-neus lavaret : « Ho meuli a ran, va Zad, Aotrou an neñv hag an douar,
ablamour m'ho peus kuzet an traou-se ouz an dud desket ha speredeg,
ha m'ho peus o dizoloet d'ar re vianig.
Ya, Tad, evelse eo bet plijet ganeoh.

Peb tra a zo bet roet din gand va Zad,
ha dén ebed n'anavez piou eo ar Mab, nemed an Tad,
na kennebeud piou eo an Tad, nemed ar Mab
ha kement hini a vo plijet gand ar Mab hen diskleria dezañ. »

Troet neuze warzu e ziskibien én o zu o-unan, e lavar dezo :
« Eüruz an daoulagad a wel ar pez a welit-c'hwi.

Rag, m'hen lavar deoh, stank eo bet ar brofeted hag ar rouaned o defe karet gweloud ar pez a welit, ha n'o deus ket gwelet, klevoud ar pez a glevit, ha n'o deus ket klevet. »

LECTURES AU CHOIX POUR LA FÊTE DE SAINTE-ANNE

Lecture du livre de Sirac le Sage (Sir. 44/1, 10-15)

(*Leur nom reste vivant pour toutes les générations*)

Faisons l'éloge de ces ancêtres
qui furent les gloires de notre race.
Voici des hommes de miséricorde :
on n'a pas oublié ce qu'ils ont fait de bon.
Après eux, dans leur race, demeura un bel héritage :
ce sont leurs descendants.
Leur race demeure fidèle à l'alliance,
leurs enfants ont tenu bon grâce à eux.
Au long des siècles, leur race subsistera
et leur gloire ne sera pas effacée.
Leurs corps reposent dans la paix du tombeau,
mais leur nom reste vivant pour toutes les générations.
Les peuples racontent leur sagesse,
et l'assemblée proclame leur louange.

Lecture du Livre de la Genèse (26/2-5)

En ces jours là,
le Seigneur apparut à Isaac et lui dit :
« Ne descends pas en Egypte
demeure au pays que je t'indiquerai.
Séjourne dans ce pays-ci
je serai avec toi et je te bénirai
Car c'est à toi et à ta race
que je donnerai tout ce pays-ci
et je tiendrai le serment que j'ai fait à ton père Abraham.
Je rendrai ta postérité nombreuse comme les étoiles du ciel
je lui donnerai tous ces pays
et par ta postérité te béniront toutes les nations de la terre,
en retour de l'obéissance d'Abraham
qui a gardé mes observances,
mes commandements, mes règles et mes lois. »

Psaume responsorial (131/11, 13-14, 17-18)

℟. Le Seigneur Dieu lui donnera
le trésor de David son père (Luc 1/32)

11 Le Seigneur l'a juré à David
sans jamais reprendre sa parole :
« C'est le fruit de tes entrailles
que je mettrai sur le trône fait pour toi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

13-14 Car le Seigneur a fait choix de Sion,
il a voulu pour lui ce séjour :
« C'est le lieu de mon repos à tout jamais ;
c'est là le séjour que j'ai voulu. »

17-18 Là, je susciterai une lignée à David,
j'apprêterai une lampe pour mon Christ ;
je vêtirai d'humiliation ses ennemis,
mais sur sa tête, sa couronne fleurira.

Alleluia.

Ils attendaient la Consolation d'Israël,
et l'Esprit Saint était sur eux. (cf. Luc 2/25)

Evangile de Jésus-Christ selon saint Matthieu (13/16-17)

(*Beaucoup de prophètes justes ont désiré voir ce que vous voyez*)

Jésus dit à ses disciples :
« Heureux vos yeux, parce qu'ils voient,
et vos oreilles, parce qu'elles entendent !
En vérité, je vous le dis,
beaucoup de prophètes et de justes ont désiré
voir ce que vous voyez,
et ne l'ont pas vu,
entendre ce que vous entendez,
et ne l'ont pas entendu. »

Evangile de Jésus-Christ selon S. Matthieu (11/25-30)

Jésus prit la parole et dit :
« Je te rends grâce, Père, Seigneur du ciel et de la terre,
d'avoir caché cela aux sages et aux savants,
et de l'avoir révélé aux tout petits.
Oui, Père, telle a été ta volonté.
Tout m'a été confié par mon Père ;
et personne ne connait le Fils, sinon le Père,
comme personne ne connait le Père, sinon le Fils
et celui à qui le Fils voudra le révéler.
Venez à moi, vous tous qui peinez et portez le fardeau,
et moi, je vous donnerai le repos. »

Prière d'ouverture

Seigneur qui as choisi sainte Anne
pour mettre au monde la mère de ton Fils,
Accorde-nous, en ce jour de sa fête,
l'appui de son intercession auprès de toi...

Prière sur les offrandes

Sur l'offrande que nous te présentons, Seigneur,
jette un regard de pardon et de paix :
A la prière de sainte Anne,
qui donna le jour à la mère de Jésus,
que cette eucharistie augmente notre ardeur à te servir
et la grâce du salut...

Préface

Vraiment, il est juste et bon de te rendre gloire,
de t'offrir notre action de grâce, toujours et en tout lieu,
à toi, Père très saint, Dieu éternel et tout-puissant.
Car tu as glorifié Sainte Anne
en lui accordant la grâce d'une maternité incomparable :
c'est d'elle en effet que la Vierge Marie,
mère de Jésus-Christ notre Seigneur,
est née immaculée.
Tu l'as donnée aussi pour patronne aux Bretons,
pour qu'ils trouvent toujours
en l'aïeule de ton Fils
salut et protection.
C'est pourquoi, avec les anges et tous les saints,
nous proclamons ta gloire
en chantant (disant) d'une seule voix...

Prière après la communion

Fortifés par ton sacrement divin,
nous te prions, Seigneur notre Dieu :
Puisque tu as voulu choisir sainte Anne
pour mettre au monde la mère de ton Fils,
que sa prière nous conduise à l'éternité du salut...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Kan an digor.

Diskan : D'or Mamm zantez Anna, d'an Itron Varia,
D'Or Za'ver benniget, Ni 'vo fidel bepred.

1. Joa deom oll, kristenien,
gand gouel santez Anna,
A ro joa d'an Elez
o veuli Mab Doue.

2. Ni 'zo gwir gristenien,
Krouadurien Doue,
Savet en e lezenn
Hag en e garante.

3. Kristenien, or baniel
A zo kroaz Or Zalver ;
Ni her zav soun 'n uhel
Bemdez, e peb amzer.

4. Gloar da Zoue an Tad,
d'ar Mab, d'ar Spered Glan,
'Vel m'eo bet a viskoaz,
bremañ ha da viken.

Kempedenn. — Pedom Doue...

Aotrou Doue, ho peus roet da zantez Anna
ar hras da lakaad er bed ar Werhez Vari, mamm d'ho Mab karet : *
ni ho ped, da geñver he gouel, ma vo-hi evidom
eun alvokadez vad dirazoh.
Dre Or Zalver Jezuz Krist, ho Mab hag on Aotrou, *
Doue beo ganeoh ha gand ar Spered Glan, a oll viskoaz da virviken. — Amen.

Pedenn war ar provou

Sellit gand madelez, Aotrou Doue, ouz ar zakrifis a ginnigom : *
ha grit ma talvezo deom an overenn-mañ,
gand sikour pedennou santez Anna,
da veza startoh en ho servij ha da hounid an eürusted.

Prefas santez Anna, Levr-overenn-aoter, p. 50.

Pedenn goude komunia. — Pedom oll a-unan...

Maget gand ar bara euz an neñv, ni ho ped, Doue, on Aotrou *
da rei deom gras ar zilvidigez peurbaduz,
gand sikour pedennou santez Anna, he deus laket er béd
ar Werhez mamm d'Or Zalver Jezuz-Krist,
Doue beo ganeoh ha gand ar Spered Glan, a oll viskoaz da virviken.

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au
LE CRÉDIT LYONNAIS
Sécurité
Profit
Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, BREST - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif
S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

AUTO-ECOLE St-CHRISTOPHE
134, rue J.-Jaurès - Tél. 44.59.00 - 63, rue Professeur Langevin, KERBERNIER - BREST
KERHASCOËT
Moniteur C.A.P.P. - Diplômé de la Prévention Routière de Montlhéry
Leçons de Code — Leçons de perfectionnement — Prend à domicile
PRÉPARATION RAPIDE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

OPTIQUE
IIII
ORTHOPEDIE

DELBENN
16, rue Keréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopedie - Diplôme de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Cancarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

6. Il est bon, ensuite, que tous prient un moment en silence. Le ministre invite à cette prière en disant : « **Prions le Seigneur** ». Il peut aussi suggérer quelques thèmes d'action de grâce.

Le ministre conclut cette prière en disant, soit la Prière après la Communion du jour, soit une autre prière, par exemple :

ou bien :

« **Père très saint, Dieu éternel et tout-puissant,**
nous t'en supplions avec foi :
Pour le bien de son corps et de son âme
donne-lui de trouver un remède éternel
dans cette communion au Corps de Jésus-Christ.
Lui qui règne avec toi et le Saint-Esprit,
maintenant et pour les siècles des siècles. »

Tous : « **Amen** ».

ou bien :

« **Dieu qui nous purifies et soutiens nos forces**
dans le sacrement de l'Eucharistie,
fais-nous trouver la vie éternelle
à cette table où tu nous invites.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. »

Tous : « **Amen** ».

7. Après cette prière, le ministre conclut la célébration en disant :

« **Que le Seigneur nous bénisse,**
qu'il nous garde de tout mal,
et nous conduise à la vie éternelle. »

Tous répondent : « **Amen** ».

8. Après cette célébration, suivant les cas, ou bien le ministre s'en va porter la Communion à d'autres malades, ou bien il va reporter la custode au prêtre, ou bien, si la custode lui appartient en propre, il consomme avec respect et discrétion les fragments d'hostie, s'il en est qui soient restés dans la custode, et range celle-ci dans un lieu convenable.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RITE ABRÉGÉ

Que ce soit dans une église ou une chapelle ou bien au domicile d'un malade, les circonstances peuvent demander que le rite soit abrégé.

On tiendra compte des indications suivantes :

a) Avant de distribuer la Communion, on peut remplacer la célébration de la Parole par la lecture de l'Evangile de Jean, ch. 6,56 - 58 ou par une autre lecture brève tirée de la sainte Ecriture.

Ensuite, on lit « Notre Père » et on fait tout ce qui est prescrit aux numéros 5-8 pour la Communion donnée à l'église ou aux numéros 4-7 pour la Communion au domicile d'un malade.

b) Si les circonstances le requièrent, le rite pourra même débuter directement par le « Notre Père ».

⁂

Je vous apporte la communion. Mais, auparavant, rappelons-nous ce que nous dit le Seigneur dans l'Evangile selon saint Jean :
Après avoir multiplié les pains, Jésus disait à la foule : « Je suis le pain de la vie. Celui qui vient à moi n'aura plus jamais faim ; celui qui croit en moi n'aura plus jamais soif. » (Jean 6/35)

Prions le Seigneur,
qu'il nous donne toujours le Pain qu'il nous a promis :
Notre Père qui es aux cieux, que ton nom soit sanctifié, que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour. Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés. Et ne nous soumets pas à la tentation, mais délivre-nous du Mal.
Car c'est à toi qu'appartiennent le règne, la puissance et la pour les siècles des siècles.

Voici l'Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde.
Seigneur, je ne suis pas digne de te recevoir ; mais dis seulement une parole et je serai guéri.
Le Corps du Christ. — Amen.

Dans une église ou une chapelle

A l'autel, on allumera au moins deux cierges et on disposera un corporal. A la crédence, on placera un vase avec de l'eau et un purificatoire pour la purification des doigts, si besoin est, après la distribution de la Communion.

Le ministre qui doit donner la communion s'assurera que son vêtement convient à ce ministère et qu'il a les mains propres. C'est normalement à lui qu'il revient de présider la célébration.

A — OUVERTURE DE LA CÉLÉBRATION ET CÉLÉBRATION DE LA PAROLE

Avant la distribution de la Communion, surtout les dimanches et les jours de fête, on fait une célébration de la Parole, organisée sensiblement comme la liturgie de la Parole de la messe.

1. La célébration s'ouvre, à chaque fois que cela est possible, par un chant. Ensuite, le ministre salue l'assemblée en disant :

« Que Dieu notre Père
et Jésus-Christ notre Seigneur
vous donnent la grâce et la paix. »

L'Assemblée répond :

« Béni soit Dieu,
maintenant et toujours ! »

Puis le ministre dit la Prière (collecte) qui est soit celle du jour, soit telle autre empruntée au Missel.

2. On lit ensuite les deux ou trois lectures qui auraient été lues à la messe, avec les chants prévus au Lectionnaire. Puis le ministre peut lire l'homélie que l'évêque ou le curé aura indiquée, ou proposer quelques éléments de réflexion. Ensuite il introduit la Prière universelle, s'il a été prévu d'en faire une. Suivant les circonstances, cette Prière peut prendre une certaine ampleur.

B — CÉLÉBRATION DE LA COMMUNION

3. Après cela, le ministre va au tabernacle. Après avoir fait la génuflexion, il prend la sainte Réserve et va la déposer sur l'autel. Tous adorent quelques instants en silence. Ce silence peut être suivi par un cantique eucharistique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

4. Puis le ministre invite l'assemblée à la pénitence, en ces termes :

« Préparons-nous à recevoir la Communion
en reconnaissant que nous sommes pêcheurs. »

On fait une brève pause en silence, et tous font ensemble la confession, par exemple selon une des formes prévues dans la « Liturgie de la Messe ». Le ministre dit la prière pour le pardon. On peut aussi employer plus simplement l'acte de contrition.

5. Ensuite, le ministre introduit le **« Notre Père »** que tous disent ou chantent et qui peut être conclu par l'acclamation habituelle : **« Car c'est à toi »** ou bien **« A toi »**, selon les cas.

S'il y a lieu, le ministre invite l'assemblée à se manifester la paix et la charité mutuelles.

6. Puis le ministre, après avoir découvert la sainte Réserve, fait la génuflexion, prend le pain consacré et, le tenant un peu élevé au-desus du ciboire, tourné vers l'assemblée, il dit à voix haute :

« Heureux les invités au repas du Seigneur !
Voici l'Agneau de Dieu
qui enlève le péché du monde. »

et tous ajoutent une seule fois :

« Seigneur, je ne suis pas digne de te recevoir ;
mais dis seulement une parole, et je serai guéri. »

Le ministre, avant de donner aux autres la Communion, pourra communier lui-même, en disant à voix basse : **« Que le corps du Christ me garde pour la vie éternelle. Amen ».**

Pendant que le ministre communie, on commence, s'il y a lieu, le chant de Communion.

7. Lorsque la distribution de la Communion est achevée, le ministre va reposer la sainte Réserve au tabernacle. Puis, s'il en est besoin, il se purifie les doigts. Il revient ensuite à sa place et tous peuvent rester en silence pendant un certain temps. On peut aussi chanter un psaume ou un cantique de louange.

Le silence ou le chant peuvent être conclus par la Prière après la Communion du jour ou par telle autre prière qui convienne.

8. Après cette prière, le ministre conclut la célébration en disant :

« Que le Seigneur nous bénisse,
qu'il nous garde de tout mal,
et nous conduise à la vie éternelle. »

Tous répondent :

« Amen ».

(*Suite de la page* 392)

Une lecture attentive des prophètes, des livres sapientiaux, du Nouveau Testament, nous montre du reste la signification de cette réalité fondamentale, et nous apprend à ne pas la réduire au désir physique et à l'activité génitale, mais à y découvrir la complémentarité des valeurs de l'homme et de la femme, la grandeur et les faiblesses de l'amour conjugal, sa fécondité et son ouverture sur le mystère du dessein d'amour de Dieu.

Education dans un climat érotique.

4 — Cet enseignement garde aujourd'hui toute sa valeur et nous prémunit contre les tentations d'un érotisme ravageur. Ce phénomène aberrant devrait du moins nous alerter sur la détresse d'une civilisation matérialiste qui pressent obscurément en ce domaine mystérieux comme un dernier refuge d'une valeur sacrée. Saurons-nous l'arracher à l'enlisement de la sensualité ?

Sachons du moins, devant un envahissement cyniquement poursuivi par des industries cupides, juguler les néfastes effets de l'érotisme auprès des jeunes. Sans barrage ni refoulement, il s'agit de favoriser une éducation qui aide l'enfant et l'adolescent à prendre progressivement conscience de la force des pulsions qui s'éveillent en eux, à les intégrer à la construction de leur personnalité, à en maîtriser les forces montantes pour réaliser une pleine maturité affective aussi bien que sexuelle, à se préparer par là au don de soi dans un amour qui lui donnera sa véritable dimension, de manière exclusive et définitive.

Mariage un et indissoluble.

5 — L'union de l'homme et de la femme diffère en effet radicalement de toute autre association humaine, et constitue une réalité singulière, à savoir le couple fondé sur le don mutuel de l'un à l'autre : « et ils deviennent une seule chair » (Gn., 2, 24). Unité dont l'indissolubilité irrévocable est le sceau apposé sur l'engagement libre et mutuel de deux personnes libres, qui, « dès lors, ne sont plus deux, mais une seule chair » (Mt., 19, 6) : une seule chair, un couple, on pourrait presque dire un seul être, dont l'unité prendra forme sociale et juridique par le mariage, et se manifestera par une communauté de vie, dont le don charnel est l'expression féconde.

C'est dire qu'en se mariant les époux expriment une volonté de s'appartenir pour la vie, et de contracter dans ce but un lien objectif, dont les lois et les exigences, bien loin d'être une servitude, sont une garantie et une protection, un véritable soutien, comme vous l'éprouvez vous-mêmes dans votre expérience quotidienne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

6 — Le don n'est pas une fusion, en effet. Chaque personnalité demeure distincte, et loin de se dissoudre dans le don mutuel, s'affirme et s'affine, grandit à longueur de vie conjugale, selon cette grande loi de l'amour : se donner l'un à l'autre pour se donner ensemble.

L'amour est en effet le ciment qui donne sa solidité à cette communauté de vie, et l'élan qui l'entraîne vers une plénitude toujours plus parfaite. Tout l'être y participe, dans les profondeurs de son mystère personnel, et de ses composantes affectives, sensibles, charnelles aussi bien que spirituelles, jusqu'à constituer toujours mieux cette image de Dieu que le couple a mission d'incarner au fil des jours, en la tissant de ses joies comme de ses épreuves, tant il est vrai que l'amour est plus fort que l'amour.

Il n'est aucun amour conjugal qui ne soit, dans son exultation, élan vers l'infini, et qui ne se veuille, dans son élan, total, fidèle, exclusif et fécond (cf. Humanae Vitae, n° 9).

C'est dans cette perspective que le désir trouve sa pleine signification. Moyen d'expression autant que de connaissance et de communion, l'acte conjugal entretient, fortifie l'amour, et sa fécondité conduit le couple à son plein épanouissement : il devient, à l'image de Dieu, source de vie.

Le chrétien le sait, l'amour humain est bon de par son origine, et s'il est, comme tout ce qui est dans l'homme, blessé et déformé par le péché, il trouve dans le Christ son salut et sa rédemption. Au reste, n'est-ce pas la leçon de vingt siècles d'histoire chrétienne ? Que de couples ont trouvé dans leur vie conjugale le chemin de la sainteté, dans cette communauté de vie qui est la seule à être fondée sur un sacrement !

II. DANS LE SEIGNEUR

Création nouvelle.

7 — Œuvre de l'Esprit-Saint (cf. Tite, 3, 5), la régénération baptismale fait de nous des créatures nouvelles (cf. Gal., 6, 15), « appelés à mener, nous aussi, une vie nouvelle » (Rm., 6, 4). Dans cette grande entreprise du renouvellement de toutes choses dans le Christ, le mariage, lui aussi purifié et renouvelé, devient une réalité nouvelle, un sacrement de la nouvelle alliance.

Et voici qu'au seuil du Nouveau Testament, comme à l'entrée de l'Ancien, se dresse un couple. Mais tandis que celui d'Adam et Eve fut la source du mal qui a déferlé sur le monde, celui de Joseph et Marie est le sommet d'où la sainteté se répand sur toute la terre. Le Sauveur a commencé l'œuvre du salut par cette union virginale et sainte où se manifeste sa toute-puissante volonté de purifier et sanctifier la famille, ce sanctuaire de l'amour et ce berceau de la vie.

Union « dans le Seigneur ».

8 — Dès lors tout est transformé. Deux chrétiens désirent se marier ; saint Paul les prévient : « Vous ne vous appartenez plus » (1 Co., 6, 19). Membres du Christ, l'un et l'autre « dans le Seigneur », leur union aussi se fait « dans le Seigneur » et c'est pourquoi elle est un « grand mystère » (Ep., 5, 32), un signe qui, non seulement représente le mystère de l'union du Christ avec l'Eglise, mais encore le contient et le rayonne par la grâce de l'Esprit-Saint, qui en est l'âme vivifiante.

Car c'est bien l'amour même qui est propre à Dieu que celui-ci nous communique pour que nous l'aimions et qu'aussi nous nous aimions de cet amour divin : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés » Jn., 13, 34). Les manifestations mêmes de leur tendresse sont, pour les époux chrétiens, pénétrées de cet amour qu'ils puisent au cœur de Dieu. Et, si la source humaine risquait de se tarir, sa source divine est aussi inépuisable que les profondeurs insondables de la tendresse de Dieu.

C'est dire vers quelle communion intime, forte et riche, tend la charité conjugale. Réalité intérieure et spirituelle, elle transforme la communauté de vie des époux en ce qu'on pourrait appeler, selon l'enseignement autorisé du Concile, « l'Eglise domestique » (Lumen Gentium, n° 11), une véritable « cellule d'Eglise », comme le disait déjà notre bien-aimé prédécesseur Jean XXIII à votre pèlerinage du 3 mai 1959, cellule de base, cellule germinale, la plus petite sans doute, mais aussi la plus fondamentale de l'organisme ecclésial.

Plénitude de l'amour chrétien.

9 — Tel est le mystère dans lequel s'enracine l'amour conjugal, et qui illumine toutes ses manifestations. Mystère de l'Incarnation, qui exhausse nos virtualités humaines en les pénétrant de l'intérieur. Bien loin de les mépriser, l'amour chrétien les porte en effet à leur plénitude, avec patience, générosité, force et douceur, comme saint François de Sales aimait le souligner en faisant l'éloge de la vie conjugale de saint Louis. (« Introduction de la vie dévote », III° partie, ch. 38, Avis pour les gens mariés ; éd. Bibl. de la Pléiade, p. 237)

Car si la fascination de la chair est dangereuse, la tentation d'angélisme ne l'est pas moins, et une réalité méprisée ne tarde guère à revendiquer sa place. Aussi, conscient de porter leurs trésors en des vases d'argile (Cf. 2 Co., 4, 7), les époux chrétiens s'efforcent-ils, avec une humble ferveur, de traduire dans leur vie conjugale les recommandations de l'apôtre Paul : « Vos corps sont membres du Christ..., temples de l'Esprit-Saint... ; glorifiez donc Dieu dans votre corps « (1 Co., 6, 13-20). « Mariés dans le Seigneur », les époux ne peuvent dès lors s'unir qu'au nom du Christ à qui ils appartiennent et pour qui ils doivent travailler comme ses membres actifs. Ils ne peuvent donc disposer de leur corps, notamment en tant qu'il est principe de génération, que dans l'esprit et pour l'œuvre du Christ, puisqu'ils sont membres du Christ.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Fécondité du foyer.

10 — « Collaborateurs libres et responsables du Créateur » (H.V., n° 1), les époux chrétiens voient leur fécondité charnelle acquérir par là une noblesse nouvelle. L'élan qui les pousse à s'unir est porteur de vie, et permet à Dieu de se donner des enfants. Devenus père et mère, les époux découvrent avec émerveillement, aux fonts baptismaux, que leur enfant est dès lors enfant de Dieu, « re-né de l'eau et de l'Esprit » (Jn., 3, 5), et qu'il leur est confié pour qu'ils veillent certes sur sa croissance physique et morale, mais aussi sur l'éclosion et l'épanouissement en lui de « l'homme nouveau » (Ep. 4, 24). Cet enfant n'est plus seulement ce qu'ils voient, mais tout autant ce qu'ils croient « une infinité de mystère et d'amour qui nous éblouirait si nous le voyions face à face ». Aussi l'éducation devient-elle véritable service du Christ, selon sa parole même : « Ce que vous faites à l'un de ces tout-petits, c'est à moi que vous le faites » (Mt., 25, 40).

Et s'il arrive que l'adolescent se ferme à l'action éducative des parents, ceux-ci participent alors douloureusement, en leur chair même, à la passion du Christ devant les refus de l'homme.

Mystère de la paternité.

11 — Chers parents, Dieu ne vous a pas confié une tâche si importante (Cf. Gravissimum Educationis) sans vous faire un don prodigieux, son amour de père. A travers les parents qui aiment leur enfant en qui vit le Christ, c'est l'amour du Père qui s'épanche en son Fils bien-aimé (cf. 1 Jn, 4, 7-11). A travers leur autorité, c'est son autorité qui s'exerce. A travers leur dévouement, sa providence de « Père de qui toute paternité tire son nom, au ciel et sur la terre » (cf. Ep. 3, 15). Aussi bien le petit baptisé, à travers l'amour de ses parents, fait-il la découverte de l'amour paternel de Dieu, et, nous dit le Concile, « la première expérience de l'Eglise » (Grav. Educationis n° 3). Sans doute n'en prendra-t-il conscience qu'en grandissant, mais déjà l'amour divin, à travers la tendresse de son père et de sa mère, fait éclore et s'épanouir en lui son être de fils de Dieu.

C'est dire quelle est la splendeur de votre vocation, que saint Thomas rapproche justement du ministère sacerdotal : « Certains propagent et maintiennent la vie spirituelle par un ministère uniquement spirituel : c'est l'affaire du sacrement de l'ordre ; d'autres le font par un ministère à la fois corporel et spirituel : ce que réalise le sacrement de mariage, qui unit l'homme et la femme pour qu'ils engendrent une descendance et l'élèvent en vue du culte de Dieu ». (Contra Gentiles, IV, 58).

Les foyers qui connaissent la dure épreuve de ne pas avoir d'enfants sont appelés cependant, eux aussi, à coopérer à la croissance du peuple de Dieu, de multiples manières.

Devoir d'hospitalité.

12 — Nous voudrions seulement ce matin attirer votre attention sur l'hospitalité qui est une forme éminente de la mission apostolique du foyer. La recommandation de saint Paul aux Romains : « Pratiquez l'hospitalité avec empressement » (12, 13), n'est-ce pas d'abord aux foyers qu'elle s'adresse, et lui-même ne pensait-il pas, en la formulant, à l'hospitalité du foyer d'Aquila et Priscille, dont il avait été le premier bénéficiaire et qui, par suite, devait accueillir l'assemblée chrétienne ? (cf. Ac. 18, 2-3 ; Rm. 16, 3-4 ; 1 Co., 16-19). En nos temps, si durs pour beaucoup, quelle grâce d'être accueillis « en cette petite Eglise », selon le mot de saint Jean Chrysostome, d'entrer dans sa tendresse, de découvrir sa maternité, d'expérimenter sa miséricorde, tant il est vrai qu'un foyer chrétien est « le visage riant et doux de l'Eglise ». C'est un apostolat irremplaçable qu'il vous appartient de remplir généreusement, un apostolat du foyer pour lequel la formation des fiancés, l'aide aux jeunes ménages, le secours aux foyers en détresse constituent des domaines privilégiés.

Vous soutenant l'un l'autre, de quelles tâches n'êtes-vous pas capables dans l'Eglise et dans la Cité ? Nous vous y appelons avec une grande confiance et beaucoup d'espérance : « La famille chrétienne proclame à haute voix la puissance actuelle du Royaume de Dieu et l'espérance de la vie bienheureuse. Ainsi, par son exemple et par son témoignage, elle convainc le monde de péché et illumine les hommes en quête de vérité » (Lumen Gentium, n° 35).

III. VOCATION DE SAINTETÉ

Cheminement dans l'amour.

13 — Chers fils et chères filles, vous en êtes bien convaincus, c'est en vivant les grâces du sacrement de mariage que vous cheminez « d'un amour inlassable et généreux » (Ibid, n° 41) vers cette sainteté à laquelle nous sommes tous appelés par grâce et non point par exigence arbitraire, mais par amour d'un Père qui veut le plein épanouissement et le bonheur total de ses enfants. Au reste, pour y parvenir, vous n'êtes point livrés à vous-mêmes, puisque le Christ et l'Esprit-Saint, « ces deux mains de Dieu », selon l'expression de saint Irénée (cf. Adversus Hæreses IV, 28, 4), sans cesse travaillent pour vous.

Ne vous laisez donc pas dérouter par les tentations, les difficultés, les épreuves qui surgissent sur le chemin, sans crainte d'aller, quand il le faut, à contre-courant de ce que l'on pense et dit dans un monde aux comportements paganisés. Saint Paul nous en prévient : « Ne vous conformez pas à ce monde, mais transformez-vous par le renouvellement de votre esprit » (Rm. 12,2).

Ne vous découragez pas non plus à l'heure des défaillances : notre Dieu est un Père plein de tendresse et de bonté, rempli de sollicitude et débordant d'amour pour ses enfants à qui il arrive de peiner dans leur marche. Et l'Eglise est une mère qui entend vous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aider à vivre à pleine vie cet idéal du mariage chrétien dont elle vous rappelle, avec la beauté, toutes les exigences.

Penser, vouloir, agir juste.

14 — Chers fils, aumôniers des Equipes Notre-Dame, vous le savez par une longue et riche expérience : votre célibat consacré vous rend particulièrement disponibles, pour être auprès des foyers, dans leur cheminement vers la sainteté, les témoins agissants de l'amour du Seigneur dans l'Eglise.

Au fil des jours, vous les aidez à « marcher dans la lumière » (cf. Jn. 1, 7), à penser juste, c'est-à-dire à apprécier leur conduite dans la vérité ; à vouloir juste, c'est-à-dire à orienter, en hommes responsables, leur volonté vers le bien ; à agir juste, c'est-à-dire à mettre progressivement leur vie, à travers les aléas de l'existence, à l'unisson de cet idéal du mariage chrétien qu'ils poursuivent généreusement.

Qui ne le sait ? Ce n'est que peu à peu que l'être humain arrive à hiérarchiser et intégrer ses tendances multiples jusqu'à les ordonner harmonieusement en cette vertu de chasteté conjugale, où le couple trouve son plein épanouissement humain et chrétien.

Cette œuvre de libération, car c'en est une, est le fruit de la vraie liberté des enfants de Dieu, dont la conscience demande à la fois à être respectée, éduquée et formée, dans un climat de confiance et non d'angoisse, où les lois morales, loin d'avoir la froideur inhumaine d'une objectivité abstraite, sont là pour guider le couple dans son cheminement. Quand les époux s'efforcent en effet, patiemment et humblement, sans se laisser décourager par les échecs, de vivre en vérité les exigences profondes d'un amour sanctifié que les règles morales sont là pour leur rappeler, celles-ci ne sont plus rejetées comme une entrave, mais reconnues comme un puissant secours.

La bonne nouvelle aux foyers.

15 — Le cheminement des époux, comme toute vie humaine, connaît bien des étapes, et les phases difficiles et douloureuses — vous l'éprouvez au fil des ans — y ont aussi leur place. Mais il faut le dire hautement : Jamais l'angoisse ni la peur ne devraient se trouver chez des âmes de bonne volonté, car enfin, l'évangile n'est-il pas une bonne nouvelle aussi pour les foyers, et un message qui, s'il est exigeant, n'en est pas moins profondément libérateur ?

Prendre conscience que l'on n'a pas encore conquis sa liberté intérieure, que l'on est encore soumis à l'impulsion de ses tendances, se découvrir quasi incapable de respecter, dans l'instant, la loi morale, en un domaine aussi fondamental, suscite naturellement une réaction de détresse. Mais c'est le moment décisif où le chrétien, dans son désarroi, au lieu de s'abandonner à la révolte stérile et destructive accède dans l'humilité, à la découverte bouleversante de l'homme devant Dieu, un pécheur devant l'amour du Christ Sauveur.

Mystère pascal.

16 — A partir de cette prise de conscience radicale, s'amorce tout le progrès de la vie morale, le couple se trouvant ainsi « évangélisé » en ses profondeurs, les époux découvrent « avec crainte et tremblement » (Ph. 2, 12), mais aussi avec une joie émerveillée, qu'en leur mariage, comme dans l'union du Christ et de l'Eglise, c'est le mystère pascal de mort et de résurrection qui s'accomplit.

Au sein de la grande Eglise, cette petite église se connaît alors pour ce qu'elle est en vérité : une communauté faible, et parfois pécheresse et pénitente, mais pardonnée, en marche vers la sainteté, « dans la paix de Dieu qui surpasse toute intelligence » (Ph. 4, 7).

Loin d'être pour autant à l'abri de toute défaillance, — que celui qui se flatte d'être debout prenne garde de tomber » (E Co. 10, 12) — ni dispensé d'un effort persévérant, parfois en des conditions cruelles que seule la pensée de participer à la passion du Christ peut faire supporter (cf. Col. 1, 24), les époux savent du moins que les exigences de vie morales que l'Eglise leur rappelle ne sont pas des lois intolérables ni impraticables, mais un don de Dieu pour les aider à accéder, à travers et par-delà leurs faiblesses, aux richesses d'un amour pleinement humain et chrétien. Dès lors, loin d'avoir l'angoissant sentiment de se trouver comme acculés à une impasse et, suivant les cas, de s'enliser peut-être dans la sensualité en abandonnant toute pratique sacramentelle, voire en se révoltant contre une Eglise considérée comme inhumaine, ou de se raidir dans un impossible effort au prix de l'harmonie et de l'équilibre, voire de la survie du foyer, les époux s'ouvriront à l'espérance, dans la certitude que toutes les ressources de grâce de l'Eglise sont là pour les aider à s'acheminer vers la perfection de leur amour.

CONCLUSION

Apostolat du témoignage.

17 — Telles sont les perspectives dans lesquelles les foyers chrétiens vivent en plein monde la bonne nouvelle du salut dans le Christ, et progressent vers la sainteté dans et par leur mariage, avec la lumière, la force, la joie du Sauveur.

Telles sont aussi, du même coup, les orientations majeures de l'apostolat des Equipes Notre-Dame, à partir du témoignage de leur propre vie, dont la force de persuasion est si grande. Inquiet et fiévreux, notre monde oscille entre la peur et l'espoir, et nombre de jeunes abordent en titubant la route qui s'ouvre devant eux. Que ce soit pour vous un stimulant et un appel. Avec la force du Christ, vous pouvez, et donc vous devez réaliser de grandes choses. Méditez sa parole, recevez sa grâce dans la prière et dans les sacrements de pénitence et d'eucharistie, confortez-vous les uns les autres en témoignant avec simplicité et discrétion de votre joie. Un homme et une femme qui s'aiment, un sourire d'enfant, la paix d'un foyer : prédication sans parole, mais si étonnamment persuasive, où tout homme peut déjà pressentir, comme par transparence, le reflet d'un autre amour, et son appel infini...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848

ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Pour un meilleur service (Mgr l'Evêque)
Retraites pastorales
Ordinations
Nominations
Jubilé de Mgr Paul Mazé

Pèlerinage de septembre à Lourdes
Grand Séminaire
Préparation au mariage
Aides aux prêtres

Pèlerins à Lourdes
du 28 juin au 4 juillet

N° 4 228 (85e année) — 25 juillet 1970

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170.000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

A votre service tous les services de la

BNP

banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Kerlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS LAITIERS ET **FROMAGERIE DE KERYVON**

SURGELÉS

29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE AUX PRÊTRES RETRAITANTS : POUR UN MEILLEUR SERVICE

A la fin de la première retraite sacerdotale, Monseigneur l'Evêque s'est adressé aux retraitants, suivant la coutume. De sa causerie, nous extrayons les passages essentiels qui concernent plus particulièrement les prêtres.

La Retraite.

Je sais que vous avez tous apprécié le bienfait de cette retraite animée par le P. Manaranche. L'ambiance qui a régné dans cette maison pendant ces quelques jours et la qualité des célébrations liturgiques en portent assez témoignage. J'en rends grâce au Seigneur et celui qui a été près de vous son « prophète », au Père qui vous a aidés à accueillir la parole, « non comme une parole d'homme, mais comme ce qu'elle est vraiment, la parole de Dieu ». Puisse cette parole, selon le vœu de S. Paul aux Thessaloniciens, « rester active en vous, les croyants » !

Car c'est surtout à un renouvellement de notre foi que le Père nous a invités, nous rappelant souvent qu'il est « plus facile d'être prêtre que d'être croyant », mais aussi que le prêtre ne peut être fidèle à sa mission que s'il la vit dans la foi. Nous sommes si facilement tentés de nous laisser accaparer par les techniques de l'apostolat, qui ne relèvent que de l'ordre des moyens, au risque d'oublier la fin même de cet apostolat ; tentés de compter sur notre apport personnel beaucoup plus que sur l'action de l'Esprit-Saint ; tentés d'agir en propriétaires beaucoup plus qu'en serviteurs, ou bien en esclaves plus qu'en amis.

La retraite, en nous rappelant la dimension mystique de notre vocation chrétienne et sacerdotale, recentre toute notre vie sur le Christ qui nous a aimés le premier, qui nous a saisis et nous entraîne à sa suite : « Si tu m'aimes, pais mes brebis... Toi, suis-moi... » Et c'est tout notre être sacerdotal qui est renouvelé.

Si vous avez apprécié le bienfait de cette retraite, ayez à cœur d'aider vos confrères, fût-ce par une fraternelle insistance ou en vous proposant d'assurer leur remplacement, à faire la même expérience au cours de ces vacances. Les doyens ou responsables de secteurs y veilleront tout spécialement. La deuxième retraite aura lieu à Kéraudren, du 31 juillet au 4 septembre (R.P. Trémel, o.p.), et la suivante, à Lesneven, du 7 au 11 septembre (M. l'abbé Rousseau). M. le Supérieur du Séminaire reçoit toujours les inscriptions.

Les récollections sacerdotales.

La responsabilité des récollections sacerdotales a été laissée à chaque secteur. Je sais que, s'il y a eu, au cours de l'année qui s'achève, quelques négligences ici ou là, il y a eu aussi des réussites encourageantes. A chaque secteur de trouver le rythme et la formule qui lui conviennent. Il y a bien des façons d'assurer ces reprises

Archives diocésaines de Quimper et Léon

spirituelles, sans qu'il soit nécessaire de recourir chaque fois à des prédicateurs venant de l'extérieur : la prière en commun, des temps de silence, un partage d'évangile, une révision de vie peut-être, tout effort accompli ensemble pour regarder et écouter le Christ, afin d'être plus disponibles pour accueillir les hommes. n'est-ce pas de cela que nous avons besoin de temps en temps, pour nous faire une âme commune, plus généreuse pour la mission, parce que mieux accordée aux désirs du cœur même du Christ.

Que sur ce plan aussi les responsables de secteur soient attentifs et inventifs, mais qu'ils sachent se faire aider et donner à chacun les responsabilités qu'il peut porter ! Divers sont les charismes, mais ils sont dispensés par l'Esprit pour le bien de toute la communauté.

La charité fraternelle.

La cordialité de l'accueil des prêtres finistériens est proverbiale : « Corisopitenses hospitales... » Personnellement, j'ai extrêmement apprécié cette cordialité dans la simplicité des rapports personnels à l'occasion des visites pastorales ou des confirmations. Volontiers je reprendrais à mon compte les paroles de S. Paul aux fidèles de Thessalonique : « Sur l'amour fraternel, vous n'avez pas besoin qu'on vous écrive, car vous avez personnellement appris de Dieu à vous aimer les uns les autres, et c'est bien ainsi que vous faites envers tous... Mais nous vous engageons, frères, à faire encore des progrès... »

« Faire encore des progrès... » Ne peut-on déceler en certaines équipes ou en certains secteurs des tensions, qui peuvent venir d'options pastorales mal harmonisées, ou du clivage des générations, ou du heurt des caractères ? Ces tensions, les forts les supportent, mais d'autres confrères sont plus faibles. Ils ne se sentent pas accueillis, ne se croient pas reconnus en leur ministère propre, ou se croient rejetés par l'équipe ; et ils en souffrent, ou du moins ne trouvent pas, dans cette ambiance, les meilleures conditions pour leur épanouissement personnel ou pour leur activité apostolique.

Comment « faire encore des progrès » comme nous le demande S. Paul ? Quelques principes empruntés à ses lettres peuvent nous éclairer et nous guider :

— « Ne pas durcir nos options, ni absolutiser nos priorités. » Ce qu'il exprime autrement : « Ne vous surestimez pas plus qu'il ne faut vous estimer, mais gardez de vous-même une sage estime (sapere ad sobrietatem) ». Et il s'explique : Les dons que nous avons reçus peuvent être différents, mais ils sont complémentaires et donnés pour le bien de l'ensemble du corps. Il faudrait relire tout le chapitre 12 de l'Epître aux Romains.

— « Garder un sain optimisme et beaucoup d'humour ». La formule n'est pas de S. Paul, mais du Père Prédicateur en l'une de ses premières instructions. Cet optimisme, l'Apôtre le puisait pour sa part dans sa confiance en la grâce du Seigneur, plus puissante en lui, malgré sa propre faiblesse, que les tribulations et persécutions qu'il devait endurer (cf. par exemple II Cor. 6).

— « Portez les fardeaux les uns des autres. » Ce qu'il explique ainsi : « Frères, même dans le cas où quelqu'un serait pris en faute, vous les spirituels, rétablissez-le en esprit de douceur, te surveillant toi-même, car tu pourrais bien toi aussi être tenté. » (Gal. 6, 1-2). Les occasions concrètes de pratiquer ce conseil ne nous manqueront sans doute pas.

— « Allons plus loin encore : « Supportez-vous les uns les autres et pardonnez-vous mutuellement, si l'un a contre l'autre quelque sujet de plainte. » (Col. 3, 13). Sans illusion, S. Paul sait bien que c'est parfois de cette façon concrète que nous pourrons traduire notre charité fraternelle. Mais, dans un de ces coups d'aile que lui sont familiers, il rend raison de cette exhortation : « Le Seigneur vous a pardonné, faites de même à votre tour. »

C'est dans cet esprit que je désirerais que les équipes ou les secteurs acceptent de bon cœur d'accueillir et d'aider un confrère malade ou en difficulté, si on leur en fait la demande. Ce faisant, non seulement ils aideront ce confrère à se reprendre, mais, je n'en doute pas, leur charité fraternelle croîtra en authenticité et en délicatesse.

La formation permanente.

Un effort a été entrepris sur ce plan, bien que le contenu de ce service ne soit pas encore bien défini. Nous ne partons donc pas de zéro.

C'est ainsi que, cette année encore, en plus des sessions d'aumôniers de mouvements d'Action Catholique, de nombreux mois sacerdotaux ont été organisés dans la Région apostolique de l'Ouest : mois à vocation générale (Chartres, Lesneven, Arradon), mois de Pastorale rurale (La Roche-du-Theil, Montligeon), mois à vocation spéciale (session économique de Pontchâteau)... A mentionner aussi, chez nous, l'effort entrepris par les responsables de la formation permanente dans le secteur Lesneven-Kerlouan, effort qui pourra peut-être être continué et étendu.

Pour l'année prochaine, plusieurs sessions interdiocésaines (pour Saint-Brieuc, Vannes et Quimper) sont prévues, qui visent davantage une sorte de recyclage intellectuel (écriture sainte, dogme, morale).

Dans le diocèse, un projet d'année de formation, demandé par les Archidiacres, a été préparé par l'équipe responsable et transmis récemment aux curés-doyens (un peu trop tard peut-être pour qu'une information précise ait pû être faite près de tous les intéressés). Cette année, qui vise par priorité les prêtres de 45 à 55 ans, se propose de les aider à mieux exercer leur ministère et à mieux vivre leur vocation. Suivant les termes de la circulaire, « elle essayera d'unir aussi étroitement que possible expérience pastorale et réflexion intellectuele, et de susciter cette conscience pastorale ferme, active et unifiée dont parle le Conseil Presbytéral. » Elle s'étalera de la mi-octobre à la fin de mai et se réalisera en régime d'alternance, supposant à la fois le maintien dans un ministère, à l'intérieur d'un secteur pastoral, et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

une série de sessions réparties tout au long de l'année et portant sur les thèmes retenus par les sessionnistes, à partir de leur propre expérience ou de leurs problèmes.

La réussite dépendra pour une bonne part du nombre des participants et de leur coopération. Je souhaite qu'ils soient nombreux et que, par entraînement, ils provoquent une véritable émulation, au-delà de leur groupe, dans tous les secteurs où ils se retrouveront avec les autres prêtres.

En vue de la mission.

Si nous cherchons à donner à l'apôtre toutes ses chances, c'est en vue de la mission qui nous est confiée et que nous devons assumer solidairement. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet, me contentant de renvoyer une fois encore aux décrets conciliaires, aux décisions et déclarations des Evêques de France, aux orientations pastorales diocésaines. Nous devons y revenir sans cesse pour y puiser, non pas des recettes, mais un esprit, et y découvrir une démarche à laquelle il nous faut rester fidèles : la réflexion, à la lumière de la parole de Dieu et de l'enseignement de l'Eglise, sur les problèmes que pose à la pastorale la vie des hommes d'aujourd'hui.

Nous pouvons connaître la tentation de cultiver la nostalgie d'un état de choses que nous avons connu et de rêver d'un retour à cet « idéal en arrière » qu'il constituerait pour nous. Ne nous laissons pas séduire par de tels rêves. C'est la vie qui commande, et c'est cette vie des hommes d'aujourd'hui qui doit être animée de l'Esprit du Christ. L'évolution des jeunes, par exemple, même dans les paroisses les mieux « conservées », selon le langage courant, nous fait assez comprendre que les formules pastorales d'hier ne sont pas nécessairement valables aujourd'hui. Et pourtant, l'Esprit du Christ garde sa force de pénétration et de transformation. A nous d'être attentifs à toutes ses manifestations et d'aider les éducateurs à discerner et favoriser son action dans le cœur des jeunes !

Pour assumer au mieux toutes les responsabilités de la mission, acceptons de travailler en esprit de collégialité et de collaboration fraternelle : ainsi sera assurée la complémentarité des tâches pour le bien de tous ceux vers lesquels nous sommes envoyés. Cela exigera peut-être quelques sacrifices personnels : ne sont-ils pas le lot commun de tout pasteur : « Quand tu seras devenu vieux (et tout prêtre est « vieux » en ce sens, nous disait le Père prédicateur), un autre te ceindra et te conduira où tu ne voudrais pas. »

Le Séminaire.

A la fin de cette retraite, nous avons le cœur un peu serré, à la pensée que, d'ici un temps dont nous ne pouvons prévoir la durée, c'est la dernière fois que nous nous réunissons dans cette maison, du moins pendant qu'elle porte encore le nom de « Séminaire ».

Vous savez quelle est sa destination immédiate. La plus grande partie est cédée en location, pour cinq ans, à l'Enseignement catholique féminin de Quimper, et l'autre partie, par un bail d'un an renouvelable, à l'Inspection d'Académie. Qui pouvait prévoir une telle évolution quand on l'a construite, il y a quelques quarante ans ?

Mais au-delà des pierres, je pense à ces jeunes pour la formation desquels cette maison a été voulue par Mgr Duparc et construite par la générosité du diocèse. Ces jeunes sont généreux, je vous l'assure ; mais vous réalisez, je pense, quelle double part de cette générosité leur est nécessaire dans le contexte actuel de facilité, de recherche d'efficacité visible, de remise en cause des valeurs qui nous semblaient sacrées, de contestation au sein même de l'Eglise, et parfois à un échelon très élevé.

A ces jeunes, je veux dire ma confiance, et je vous demande pour eux l'appui de votre compréhension et de votre prière. A leur Supérieur, à leurs Directeurs, rudement éprouvés par ces changements, aux Religieuses qui ont déjà reçu une nouvelle obédience, au personnel si dévoué de cette maison, je dis toute ma reconnaissance et celle du diocèse tout entier.

Et au Seigneur je redis ma confiance et mon espérance, car il ne cesse de guider par son Esprit ceux qu'il a enracinés en son amour. Puissent le regard de notre foi être assez pur et notre cœur assez généreux pour discerner cet esprit et lui obéir sans réserve !

RETRAITES PASTORALES

La deuxième retraite aura lieu **au Séminaire de Kéraudren, du 31 août (soir) au 4 septembre (soir).** Elle sera animée par le **R. P. Trémel,** o.p., professeur d'Ecriture Sainte.

La troisième retraite aura lieu **à la Retraite de Lesneven, du 7 septembre (soir) au 11 (soir).** Elle sera animée par **M. l'abbé G. Rousseau,** responsable de l'Entraide Sacerdotale.

L'ouverture de la retraite a lieu le lundi à 18 h. 30. Il va de soi que tous les retraitants passent la nuit sur place. On est prié d'apporter amict, aube et cordon.

Des places demeurent encore disponibles, surtout pour la troisième retraite.

ORDINATIONS

Ont été ordonnés prêtres **MM. Marcel Abjean,** de Ploumoguer (le 27 juin à Ploumoguer), **Joseph Poulhazan,** de Plogoff (le 28 juin à Plogoff), **Alain Costiou,** de Dirinon (le 28 juin à Dirinon), **Désiré Larnicol,** de Plomeur (le 5 juillet à Plomeur), **François Méar,** de Plouzévédé (le 5 juillet à Plouzévédé) ; ainsi que les **Pères Yvon Kergoat,** de Guiclan (le 28 juin à Guiclan), **Robert Le Goff,** de Landerneau (le 5 juillet à Landerneau), tous deux des Prêtres de Saint-Jacques, **Charles Le Dû,** de Briec-de-l'Odet, de la Compagnie de Jésus (le 12 juillet à Briec).

Ont été ordonnés diacres **MM. Jean-Paul Gélébart,** de Kérinou, Brest (le 28 juin à Dirinon), et **Daniel Jestin,** de Plabennec (le 5 juillet à Plouzévédé).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

— chanoine titulaire, pénitencier et aumônier de la « Vie Montante » pour le Sud-Finistère, **M. Jean Louarn,** chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix.

— doyen pour trois ans du doyenné de Morlaix, curé de Saint-Mathieu, et vicaire-économe de Saint-Melaine et de Saint-Martin, **M. Gabriel Boucher,** aumônier diocésain d'Action sociale. — **M. Ernest Pichon,** recteur de Saint-Melaine, se retire au presbytère du Conquet.

— au service du doyenné d'Elliant-Bannalec regroupé et recteur de Bannalec, **M. Jean Plantec,** recteur de Guerlesquin.

— vicaire coopérateur à Saint-Mathieu, Saint-Melaine et Saint-Martin de Morlaix, **M. François Plouidy,** précédemment à Vannes.

— au service du doyenné de Saint-Renan et recteur de Plouzané, en remplacement de **M. Jean-Pierre Le Guen,** démissionnaire, **M. Jean Calvez,** vicaire à Kerbonne Brest.

— au service du doyenné de Châteauneuf-du-Faou et recteur de Plonévez-du-Faou, en remplacement de **M. Joseph Bothorel,** chanoine honoraire, démissionnaire, **M. Yves Fily,** recteur de Leuhan. — M. Bothorel se retire 155, rue de Verdun, Brest.

— curé de Châteaulin, vicaire-économe de Port-Launay et doyen pour trois ans du doyenné de Châteaulin, en remplacement de **M. Louis Le Menn,** chanoine honoraire, curé-archiprêtre, **M. François Corfa,** curé-doyen de Landerneau. — M. Le Menn se retire au presbytère de Plonévez-du-Faou.

— au service du doyenné de Saint-Marc, Brest, et aumônier de la Maison-mère et du Noviciat des Servantes de l'Agneau de Dieu, en remplacement de **M. François-Marie Bloas,** chanoine honoraire, démissionnaire, **M. André Abéré,** professeur au Séminaire des Jeunes de Pont-Croix. — M. Bloas se retire 49, route du Vieux-Saint-Marc, Brest.

— au service du doyenné de Ploudiry et aumônier de la maison de Kerlys, La Roche-Maurice, en remplacement de **M. Yves Palaux,** démissionnaire, **M. François Uguen,** chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Quimperlé. — M. Palaux se retire à la Maison de Kéraudren, Brest.

— curé de Quimperlé et doyen pour trois ans du même doyenné, **M. Michel Péron,** adjoint au délégué diocésain pour le Service des Communautés Religieuses.

— au service du doyenné de Riec-sur-Bélon et recteur de Pont-Aven, **M. Guillaume Sergent,** chanoine honoraire, curé-doyen de Lambézellec, Brest.

— curé de Lambézellec, Brest, vicaire-économe de Saint-Luc et doyen pour trois ans du doyenné de Lambézellec, **M. Pierre Le Roux,** vicaire au Bergot.

— au service du doyenné de Pont-l'Abbé et recteur de Combrit, en remplacement de **M. Jean Sergent,** démissionnaire, **M. Joseph Guellec,** chanoine honoraire, supérieur de l'Institution N.-D. du Kreisker de Saint-Pol-de-Léon. — M. Sergent se retire 4, rue François Le Roy, Quimper.

— curé de Landerneau, vicaire-économe de Pencran et doyen pour trois ans du doyenné de Landerneau, **M. Joseph Merdy,** précédemment au service du diocèse d'Angoulême.

— au service de la paroisse de Plabennec, **M. Jean-Yves Guéguen,** recteur de Plounévez-Lochrist.

— au service du doyenné de Plouescat et recteur de Plounévez-Lochrist, **M. Guillaume Bergot,** recteur de Plounéventer.

— au service du doyenné de Landivisiau et recteur de Plounéventer, **M. Alphonse Guiriec,** recteur de Pleyber-Christ.

— au service du doyenné de Saint-Thégonnec et recteur de Pleyber-Christ, **M. André Nicol,** recteur de Guilligomarc'h.

— au service du doyenné de Ploudalmézeau et recteur de Plouguin, en remplacement de **M. Arsène Le Roux,** démissionnaire, **M. Victor Kérouel,** vicaire à Guipavas. — M. Le Roux se retire provisoirement au presbytère de Lanmeur.

— au service du doyenné de Saint-Pol-de-Léon et recteur de Plouénan, en remplacement de **M. Gabriel Congar,** démissionnaire, **M. François Caër,** recteur de Commana.

— au service du doyenné de Sizun et recteur de Commana, **M. Jean-Louis Mérien,** vicaire à Plabennec.

— au service du doyenné de Landivisiau et recteur de Saint-Servais, en remplacement de **M. Joseph Laot,** démissionnaire, **M. Louis Floc'h,** précédemment au service du Vicariat aux Armées. — M. Laot se retire au presbytère du Bourg-Blanc.

— au service du doyenné de Plouigneau et recteur de Guerlesquin, **M. Jean Pouliquen,** aumônier de l'école N.-D. des Carmes, Pont-l'Abbé.

— au service du doyenné de Recouvrance, Brest, et vicaire coopérateur au Landais, **M. Joseph Poulhazan,** jeune prêtre de Plogoff.

— aumônier diocésain du Centre d'Etude et d'Action sociales, **M. Laurent Laot,** en congé d'études.

— au service du doyenné de Plogastel-Saint-Germain et vicaire à Plogastel, **M. Paul Cornec,** vicaire à Camaret-sur-Mer.

— au service du doyenné de Quimperlé et recteur de Guilligomarc'h, **M. Jean-Marie Kerléguer,** vicaire à Douarnenez.

— au service du doyenné de Guipavas et vicaire à Guipavas, **M. Pierre Lichou,** vicaire à Plouzévédé.

Hors-diocèse

— à la disposition du Comité épiscopal des Missions à l'extérieur pour l'Afrique, **M. Jean Le Roux,** professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire ; affecté au Grand Séminaire, Bujumbura (Burundi).

— à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs et Techniciens d'Algérie (E.N.I.T.A.), Cap Matifou, Algérie, **M. Paul Potard,** chargé de cours à l'Université Catholique d'Angers.

— à la disposition de Mgr l'Evêque de Nanterre, **M. Jean Tromeur,** détaché à Paris ; affecté à la paroisse Saint-Stanislas-des-Plagis, Nanterre (92).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— à l'année de formation du Prado, **M. Jean Guennégan,** vicaire au Landais, Brest.

— à la disposition de Mgr l'Evêque de Créteil, **M. Louis Conq,** vicaire à Carantec ; affecté à la paroisse Notre-Dame de la Merci, Fresnes (94).

— à la disposition du Vicariat aux Armées pour l'aumônerie de la Marine, **M. Henri Bargain,** vicaire à Concarneau.

JUBILÉ DE MONSEIGNEUR MAZÉ, ARCHEVÊQUE DE PAPEETE (TAHITI)

Le diocèse de Papeete fêtera le mois prochain les soixante ans de sacerdoce et de présence missionnaire de **Monseigneur Paul Mazé,** originaire de Pleyben. Monseigneur Favé, qui s'est vu offrir le voyage par avion, représentera le diocèse à ces fêtes : Mgr Mazé est l'un de ces nombreux missionnaires finistériens qui ont réellement planté l'Eglise en terres lointaines.

PERMANENCES DES VICAIRES GÉNÉRAUX

M. le vicaire général Abiven interrompt sa permanence de Morlaix (à Trévidy, le mercredi) jusqu'au 15 septembre.

PÈLERINAGE A LOURDES DES 13-19 SEPTEMBRE

Les feuilles récapitulatives **des inscriptions** devront parvenir au Secrétariat de l'Evêché au plus tard le 31 août.

Pour **les couchettes,** les noms des personnes qui désirent en avoir devront être arrivés au plus tard le 24 août.

Ce pèlerinage peut conduire à Lourdes **120 anciens de 65 ans et plus.** Ils doivent être valides, pouvoir marcher. Des membres de l'Hospitalité diocésaine les encadreront dans le train et à Lourdes. Ils devront être annoncés au secrétariat au plus tard le 17 août. Demandez au secrétariat des feuilles spéciales pour faire cette annonce. Les anciens seront hébergés soit à l'Hôpital N.-D. des Douleurs, soit au Secours Catholique, selon la demande. La « Voix de l'Hospitalité » peut mettre à la disposition des moins fortunés un certain nombre de **bons de voyage.**

La feuille d'inscription, à fournir le 31 août au plus tard, doit récapituler tous les pèlerins. C'est d'après elle que les billets de chemin de fer, les tickets-couchettes seront fournis.

Les pèlerins qui voyagent en couchettes doivent avoir un billet et un ticket-couchette.

Le prix des billets est le même que pour le premier pèlerinage : cf. « Semaine Religieuse » du 5 avril.

GRAND SÉMINAIRE

Les bâtiments du Grand Séminaire sont loués depuis le 15 juillet. MM. les abbés A. Uguen, J.-P. Le Berre et P. Perrot (Séminaire et Formation Permanente) résident désormais **8, rue de Kerleunteun** (entre le Likès et Saint-Charles) ; le numéro de téléphone demeure le même (95-01-93), ainsi que la boîte postale (B.P. 417).

Le numéro de téléphone de l'Internat-Annexe Sainte-Anne (qui occupe la majeure partie des bâtiments du Séminaire) est 95-00-83.

PRÉPARATION AU MARIAGE

Au sujet des week-ends de préparation au mariage, pour les fiancés du monde ouvrier de Brest et de la région périphérique, il est rappelé à toutes les paroisses que les journées organisées en juillet et août ont été supprimées.

La prochaine session aura lieu **le samedi soir 12 septembre, à 20 h. 30 et la journée du dimanche 13,** dans les salles du Foyer des Jeunes Travailleuses de Ker-Eoi, situé entre le Rallye et l'église de Saint-Jean.

AIDES AUX PRÊTRES

La retraite annuelle des Aides au Prêtre du Sud-Finistère aura lieu à Quimper, les 31 août, 1er et 2 septembre, à la Retraite. Elle sera prêchée par M. l'abbé Ricou. — S'inscrire à l'avance.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Frère François Quéré*, de l'Ecole S. Louis de Saint-Evarzec. *Frère Jean-Louis Goas*, de l'Ecole du Sacré-Cœur de Lannilis. *M. Louis Jézéquel*, de Cléder, père de M. l'abbé Jean Jézéquel, Tréboul. *Mme Jean-Marie Kervella*, mère de M. le Recteur d'Irvillac. *Sœur Anne de la Croix*, des Religieuses de l'Adoration, Quimper. *Mme François Abjean*, de Plouguerneau. *Mme Vve Colleau*, mère de M. le Recteur de Lamber, Ploumoguer. *Mme Vve Quéré*, mère de M. l'abbé Pierre Quéré, Collège S. Joseph, Morlaix. *M. René Dardy*, de Landerneau, de l'Hospitalité diocésaine N.-D. de Lourdes, *Mme Augustin Refloch*, de Brest. *M. Paul Martin*, sacristain de Saint-Sauveur. *Sœur Marie Yvonne de Jésus*, des Filles de Jésus de Kermaria.

● Ecole banlieue de Quimper cherche cuisinière pour cantine de 50 à 60 rationnaires. Place libre immédiatement. S'adresser à la « S. R. ».

● A vendre PETIT ORGUE DEBIERRE 5 jeux, expressif avec ventlateur électrique neuf. Bas prix. S'adresser à M. Renaud, Orgues, 34, rue du Cardinal Richard, 44 - Nantes (Tél. 40 - 74.36.76).

● M. François Le Berre, tailleur à Plougoulm, informe sa clientèle que sa maison sera fermée du 23 juillet au 8 août.

La prochaine « Semaine Religieuse » paraîtra le samedi 5 septembre. Les textes à y insérer devront être parvenus au matin du mardi 1er septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PÈLERINS A LOURDES (28 Juin - 4 Juillet)

A l'article écrit à la demande du JOURNAL DE LA GROTTE *par M. l'abbé F. Quéméneur, de Morlaix, nous avons ajouté les noms propres, qui n'intéressaient pas les lecteurs du journal lourdais.*

Pour une fois, M. le chanoine Hélou ne dirigeait pas le pèlerinage, sinon par personne interposée : ce que fit M. l'abbé Kervel avec tout le sérieux désirable.

De nos campagnes, de nos ports et de nos cités, nous marchons vers toi... Trains blanc, bleu ou vert, Kerné, Léon, Trégor, tous unis dans une marche commune vers la cité mariale... Unis par la voix, la sonorisation des voitures nous transmet les mots d'accueil et les avis et nous apprend les chants communs, nous familiarisant avec la voix et la guitare de *Michel Scouarnec*, professeur à Pont-Croix, qui animera la liturgie. On fait liaison avec les compagnons de route par le partage des provisions.

La Grotte nous rassemble : autour de *Monseigneur Favé*, environ 2.200 pèlerins du Finistère, dont 236 malades, une soixantaine de prêtres, autant de religieuses, 190 foyers, 118 hommes seuls, 839 femmes seules, 170 jeunes gens et jeunes filles, 200 enfants et les membres de l'Hospitalité. Une brève cérémonie nous rappelle les paroles de Marie à Bernadette : « Allez à la fontaine ; priez ; pénitence. » *M. le vicaire général Le Prat* assure la prédication de ce pèlerinage : Marie, mère de l'Eglise, modèle du chrétien, test d'authenticité de notre foi aujourd'hui encore.

Dès le premier après-midi nous prenons conscience de l'étendue de notre communauté de croyants : les prières se font en breton, allemand, anglais, français, italien ou flamand. La bonne vieille langue latine permet l'union des voix et des cœurs. L'union des gestes suivra avec l'aide aux chariots sans distinction de langues ou de races.

Les rencontres ont fait mieux prendre conscience des souffrances physiques et morales, difformités, infirmités, heurts et abandons. Une célébration pénitentielle à Pie X nous amène à nous reconnaître pécheurs devant Dieu et nos frères. Les uns se confessent devant l'un des quarante prêtres disponibles ; d'autres passeront à la chapelle des confessions, où ils apprécieront les confessionnaux qui permettent le dialogue avec le prêtre. La célébration est suivie de la communion distribuée aux malades ; de nombreux bien-portants se joignent à eux.

Aux activités d'ensemble se joignent des rencontres par groupes plus limités. Tantôt c'est une « pèlerine d'un jour » qui retrouve les membres de sa paroisse ; tantôt, un séminariste de Versailles, originaire du Léon, revoit un ancien professeur. Les groupes d'âge se rejoignent pour une mise en commun des impressions et des projets, sous la direction de *MM. Calvarin, Le Lay* et *Nicolas*. « Lourdes des cinq jours, Lourdes toujours », « Vie Montante » et « Fraternité Catholique des Malades » s'offrent à l'activité des Aînés. « C'est trop court », disent-ils. Les enfants découvrent les lieux saints de Lourdes ; le lendemain, ils vont à la Cité-Secours à la rencontre des petits Jordaniens. Les jeunes, mariés ou célibataires, vont à Bartrès en méditant sur le sens de Lourdes dans leur vie quotidienne.

Mercredi matin, à Pie X, tous les diocèses communient autour de leurs évêques et d'une centaine de prêtres (parmi lesquels, sur son brancard de malade, *M. l'abbé François Floc'h*, ancien recteur de Tréflévénez) dans la célébraiton de l'Eucharistie. Chants et cérémonies, lents et recueillis, aident à faire de nous dans l'Epsrit-Saint un seul Corps.

Mardi après-midi, avec *MM. Le Prat* et leurs aumôniers (*Salaün, Riou* et *Le Rue*), les malades ont prié sur les mystères du Chemin de Croix : c'était sobre, pour ne pas les fatiguer, mais ils ont reconnu leur place dans la marche de tous vers le Calvaire et le mont de l'Ascension. « Seigneur, apprends-nous à offrir nos misères. » Le lendemain, les bien-portants suivent les stations traditionnelles, sous un soleil tout nouveau qui accroît la fatigue. Nous demandons au Seigneur de le reconnaître en Sauveur du monde en toute souffrance et en toute épreuve.

Jeudi, messe à l'autel extérieur Ste-Bernadette : qu'elle nous apprenne à écouter Celle par qui l'on accède au Christ, dans la santé ou l'invalidité... Une trève à la prière permet ensuite de visiter sites et monuments pyrénéens. C'est avec une fraîcheur nouvelle que nous prierons, le lendemain,

— à la messe au Rosaire, où se déploient (soutenus par l'orgue de *Louis Lanon*, vicaire à Douarnenez) le Gloria et le Credo de Dumont, où s'expriment la réflexion, la prière et l'action de grâce des différents proupes du pèlerinage : « *C'est notre vie, Seigneur, qui ressuscite en toi.* »

— aux adieux à la Grotte, où *Monseigneur Favé*, après avoir remercié l'équipe d'animation, « toujours en recherche pour adapter et perfectionner », et l'Hospitalité diocésaine, devait dire :

« Nous avons ici mieux compris que notre foi au Christ suppose des « ruptures, à l'image des Béatitudes et de ce Magnificat que le monde « ne comprend pas et qu'il récuse...

« Nous acceptons l'évolution du monde au fil des découvertes mo- « dernes. Nous voulons contribuer à la construction d'un monde de « liberté, de justice, de paix, de fraternité et d'amour. Nous dépassons « les perspectives de ce monde...

« Rénovons notre cœur... Renouvelons nos paroisses : le monde a « besoin de chrétiens fervents et vrais, non d'un christianisme sclérosé « qui ne peut attirer les vivants ; pris au sérieux, l'Evangile n'a rien perdu « de son attirance et de sa force explosive... »

Rude tâche que celle des responsables des cérémonies, des réunions et de l'hospitalité : dans la mesure des temps et lieux laissés libres par les autres pèlerinages, il n'est pas aisé d'improviser des programmes pour des participants dont le nombre, la vitalité et l'expérience humaine et chrétienne sont imprévisibles. D'une façon ou d'une autre, le grain est semé. Que Dieu lui donne croissance et fécondité. Marie nous unit à sa vie cachée.

F. QUÉMÉNEUR.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, BREST - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif
S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

AUTO-ECOLE St-CHRISTOPHE
134, rue J.-Jaurès - Tél. 44.59.00 - 63, rue Professeur Langevin, KERBERNIER - BREST
KERHASCOËT
Moniteur C.A.P.P. - Diplômé de la Prévention Routière de Montlhéry
Leçons de Code — Leçons de perfectionnement — Prend à domicile
PRÉPARATION RAPIDE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplôme de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplôme de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Pardon de Notre-Dame du Folgoët
Le jubilé de Mgr Paul Mazé
Aumôneries d'Enseignement public
Journée de la presse enfantine
Préparation au mariage
Direction de l'Enseignement catholique
Pèlerinage de septembre à Lourdes

Renseignements et notes pratiques pour la rentrée des catéchismes

Le Cardinal Gouyon, archevêque de Rennes, aux pèlerins de Sainte-Anne-la-Palud

N° 4 229 (85e année) — 5 septembre 1970

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

A votre service tous les services de la

BNP

banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS LAITIERS ET **SURGELÉS**

FROMAGERIE DE KERYVON

29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— avec l'agrément de la Commission administrative, aumônier du Centre Hospitalier Morvan, Brest, **M. Roger Urien,** recteur de Pouldavid, Douarnenez ;

— vicaire-économe de Pouldavid, **M. Yves Morvan,** chanoine honoraire, curé-doyen de Douarnenez ;

— au service du doyenné de Douarnenez et adjoint au curé-doyen pour la paroisse de Pouldavid, **M. François Calvez,** recteur de Saint-Yvi ;

— au service du doyenné d'Elliant-Bannalec et recteur de Saint-Yvi, **M. Pierre Jacq,** chanoine honoraire, curé de Plouguerneau ;

— au service du doyenné de Lannilis et recteur de Plouguerneau, **M. Eugène Guiriec,** recteur du Cloître-Saint-Thégonnec ;

— au service du doyenné de Saint-Thégonnec et recteur du Cloître-Saint-Thégonnec, **M. Joseph Créac'h,** professeur à l'école Saint-Yves, Quimper ;

— au service du doyenné de Lambézellec, Brest, et vicaire au Bouguen-Bergot, **M. Louis Merle,** en stage à Lyon ;

— au service du doyenné de Châteauneuf-du-Faou et recteur de Leuhan, **M. Charles Gourmelon,** directeur d'école à Plounévez-Lochrist ;

— au service du doyenné de Taulé et vicaire à Carantec, **M. Lucien Manac'h,** vicaire à Plougoulm ;

— au service du doyenné de Briec et vicaire à Briec, **M. Alain Costiou,** nouveau prêtre de Dirinon ;

— au service de l'Ecole de la Croix-Rouge, Brest, **M. Jean Arzel,** vicaire à Plouguerneau ;

— au service du doyenné de Saint-Louis, Brest, et vicaire à Saint-Michel, **M. Marcel Abjean,** nouveau prêtre de Ploumoguer ;

— au service de la paroisse de Plougoulm, **M. Pierre Kervennic,** ancien aumônier du juvénat à Châteaulin ;

— au service du doyenné de Pont-l'Abbé et aumônier de l'école Notre-Dame des Carmes, **M. Alexis Gentric,** vicaire à Saint-Mathieu, Quimper ;

— au service du doyenné de Douarnenez, en résidence à Ploaré, **M. Sébastien Le Berre,** curé de Plonéour-Lanvern ;

— au service du doyenné de Pont-l'Abbé et recteur de Plonéour-Lanvern, **M. Yves Mévellec,** recteur de Landeleau ;

— au service du doyenné de Châteauneuf-du-Faou et recteur de Landeleau, **M. Jean-Marie Bégoc,** directeur d'école à Plouvien ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— au service du doyenné de Landivisiau et aumônier de la Maison de Retraite de Landivisiau, en remplacement de **M. Pierre Sparfel,** chanoine honoraire, démissionnaire, **M. Jean-Marie Cadiou,** vicaire à Saint-Martin, Brest. — M. Sparfel se retire à la Maison Saint-Joseph à Saint-Pol-de-Léon.

— délégué diocésain aux aumôneries de l'Enseignement public, **M. Jean Guéguen,** aumônier du Lycée de l'Harteloire, Brest ;

— au service du doyenné de Saint-Louis, Brest et, avec l'agrément de M. le Recteur d'Académie, aumônier du Lycée de l'Harteloire, **M. Paul Berrou,** vicaire à Saint-Michel, Brest ;

— au service du doyenné de Saint-Corentin, Quimper et, avec l'agrément de M. le Recteur d'Académie, aumônier adjoint du Lycée de Cornouaille et du C.E.S. La Tour-d'Auvergne, **M. Julien Cardinal,** aumônier du Lycée, Pont-l'Abbé ;

— au service du doyenné de Pont-l'Abbé et, avec l'agrément de M. le Recteur d'Académie, aumônier du Lycée de Pont-l'Abbé, **M. Robert Tavennec,** vicaire à Plougastel-Daoulas ;

— au service du doyenné de Châteauneuf-du-Faou et recteur de Saint-Goazec, **M. Jean Grannec,** recteur de Plounévézel ;

— chargés de la jeunesse rurale des secteurs M.R.J.C. de Quimperlé, Bannalec et Riec-sur-Bélon et vicaires à Bannalec, **MM. René Rannou,** vicaire à Querrien, et **Désiré Larnicol,** nouveau prêtre de Plomeur.

PARDON DE NOTRE-DAME DU FOLGOËT

Le pardon de Notre-Dame du Folgoët sera présidé par **le Cardinal Daniélou** dimanche prochain 6 septembre.

— Samedi 5 : 18 h., messe bretonne. 21 h., procession aux flambeaux, célébration pénitentielle (confessions dans la basilique et à la chapelle des Pardons), et messe (vers 22 h.).

— Dimanche 6 : 0 h., 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 12 h. et 18 h., messes. 10 h. 30, messe concélébrée sous la présidence du Cardinal Daniélou, qui fera l'homélie. 14 h. 30, procession, vêpres, allocution du Cardinal Daniélou, bénédiction du Saint-Sacrement.

LE JUBILÉ DE MONSEIGNEUR PAUL MAZÉ, ARCHEVÊQUE DE PAPEETE

C'est le dimanche 6 septembre que le diocèse de Papeete (Tahiti) fêtera les soixante années de présence missionnaire de **Monseigneur Paul Mazé,** originaire de Pleyben. Monseigneur Favé représentera le diocèse de Quimper et de Léon, si fertile en vocations missionnaires.

Nous prions le vénérable jubilaire d'agréer nos vœux et nous l'assurons de notre prière.

AUMONERIES D'ENSEIGNEMENT PUBLIC

En ce moment, beaucoup de jeunes envisagent leur entrée au Lycée, au niveau de la 6e, du C.E.T. de la 2de, des classes préparatoires aux grandes écoles, ou des techniciens supérieurs (après le baccalauréat).

Il est de la plus haute importance de **les aider à s'inscrire à « l'enseignement religieux »** en leur expliquant qu'ils conservent ainsi toute leur liberté, mais que c'est le seul moyen pour eux de faire connaissance avec l'aumônier.

JOURNÉE DE LA PRESSE ENFANTINE

Le **Comité Diocésain de l'Information** organise, avec le concours des représentants Fleurus, pour le Nord-Finistère (une rencontre semblable aura lieu ultérieurement dans le Sud) une journée d'études sur l'ensemble de la Presse Enfantine. Cette session se tiendra **à La Retraite de Lesneven le dimanche 27 septembre.** Elle peut intéresser toutes personnes soucieuses des lectures des enfants : parents, éducateurs... — Pour toute inscription, s'adresser à M. l'abbé Le Lay, 39, rue Camille Desmoulins, Brest.

PRÉPARATION AU MARIAGE

La prochaine session, pour les fiancés du monde ouvrier de Brest et de la région, aura lieu **le samedi soir 12 septembre à 20 h. 30 et la journée du dimanche 13, dans les salles du Foyer des Jeunes Travailleuses de Ker-Éol,** situé entre le Rallye et l'église de Saint-Jean.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Les enseignants qui ont commandé **les fiches de travail complémentaire en mathématique moderne** peuvent passer les prendre : le mardi 8 septembre à Quimper, au Likès (près de l'auditorium), le mercredi 9 septembre à Brest, à l'école St-Louis (64, rue Jean-Macé). La permanence sera assurée de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

● *SÉMINAIRE DE JEUNES, PONT-CROIX,* recherche personnel de surveillance. Si vous connaissez des jeunes gens désirant un poste de surveillant tout en préparant un examen par correspondance, le Supérieur vous serait reconnaissant de les lui signaler. — Tél. 1.31 Pont-Croix.

● Presbytère plusieurs prêtres région quimpéroise recherche employée de maison. S'adresser à la « Semaine Religieuse », qui transmettra.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES (13-19 septembre)

— Les billets des pèlerins seront déposés dans les doyennés, au plus tard, le jeudi 10 septembre. Ceux qui ne seront pas employés doivent être expédiés à l'Evêché avant le départ ou rendus au Directeur du train dès le départ.

— Des brancardiers, des infirmières de l'Hospitalité de Lourdes encadreront les anciens au cours du voyage et à Lourdes. A la gare de Lourdes des autobus les conduiront à l'Hôpital N.-D. des Douleurs ou au Secours Catholique.

— Les versements, pour les billets, la pension à l'Hôpital pour les anciens, sont à faire avant le départ au C.C.P. Secrétariat de l'Evêché de Quimper, 34-80 Nantes.

Train Bleu

			18 h 14		Brest	10 h 57		
18 h 30	—	18	33		Landerneau	10 36	—	10 h 39
18 48	—	18	51		Landivisiau	10 21	—	10 24
19 04	—	19	05		Guimiliau	10 13	—	10 14
19 12	—	19	13		St-Thégonnec	10 06	—	10 07
19 21	—	19	22		Pleyber-Christ	9 57	—	9 58
19 30	—	20	08		Morlaix	9 37	—	9 40
20 25	—	20	26		Plouigneau	9 26	—	9 27
21 28	—	21	30		Saint-Brieuc	8 16	—	8 18
22 39	—	22	47		Rennes	6 52	—	7 00
0 18	—	0	30		Le Mans	5 19	—	5 28
1 49	—	2	04		St-Pierre-des-Corps	3 43	—	3 57
5 44	—	5	59		Bordeaux-St-Jean	23 53	—	23 58
8 48		14 Sept.			Lourdes	18 Sept.		20 54

Train Vert

			15 h 04		Brest	9 h 57		
15 h 20	—	15	25		Landerneau	9 36	—	9 h 40
15 46	—	15	49		Daoulas	9 14	—	9 17
16 01	—	16	03		Hanvec	9 04	—	9 05
16 20	—	16	22		Pont-de-Buis	8 45	—	8 46
16 33	—	16	35		Châteaulin	8 33	—	8 35
17 12	—	18	00		Quimper	7 08	—	7 55
18 21	—	18	23		Rosporden	6 51	—	6 52
18 32	—	18	34		Bannalec	6 39	—	6 40
18 46	—	18	50		Quimperlé	6 21	—	6 24
19 40	—	19	47		Auray	5 20	—	5 30
21 50	—	22	07		Nantes	3 15	—	3 23
23 04	—	23	14		La Roche-sur-Yon	2 14	—	2 20
0 27	—	0	37		La Rochelle	0 50	—	1 00
1 32	—	1	38		Saintes	23 50	—	23 55
3 15	—	3	41		Bordeaux-St-Jean	22 10	—	22 20
7 03		14 Sept.			Lourdes	18 Sept.		19 33

Train Rouge

			16 h 33		Landerneau	9 h 53		
17 29	—	17	32		Châteaulin	9 02	—	9 h 05
18 04	—	18	56		Quimper	8 24	—	8 32
19 16	—	19	18		Rosporden	8 07	—	8 08
19 27	—	19	29		Bannalec	7 56	—	7 57
19 41	—	19	44		Quimperlé	7 38	—	7 41
20 27	—	20	32		Auray	6 39	—	6 43
22 26	—	22	33		Nantes	4 30	—	4 37
23 30	—	23	43		La Roche-sur-Yon	3 29	—	3 35
1 00	—	1	10		La Rochelle	2 05	—	2 15
2 06	—	2	16		Saintes	1 00	—	1 10
3 50	—	4	00		Bordeaux-St-Jean	23 05	—	23 28
7 54		14 Sept.			Lourdes	18 Sept.		20 15

● Communauté de la Miséricorde, 13, rue Laënnec, Quimper, recherche pour la matinée employée à la cuisine et au ménage.

RENSEIGNEMENTS ET NOTES PRATIQUES POUR LA RENTRÉE DES CATÉCHISMES 1970

I. — CATÉCHISME DE L'ENFANCE.

1. — Classes enfantines et Cours Préparatoire.

a) Documents de base :

— « **Education religieuse des Tout-Petits** », Fiches « Vérité et Vie » nos 508-509-518, pour classes enfantines.

— « **Education religieuse des 6-7 ans** », **Fiches** « Vérité et Vie » nos 539-546-552, pour Cours préparatoire (à la D.E.R.).

b) Documents complémentaires :

— « **Donner la vie** », deux séries de fiches et deux albums, de la région Provence-Méditerranée, éd. Mame (en librairie).

— « **L'Eveil religieux des tout-petits** », par l'équipe de rédaction de la revue « Pomme d'Api » (à la D.E.R.).

— « **Enfants de Dieu** », de Françoise Destang, éd. Mame (en librairie).

— « **Dans la lumière** », revue mensuelle pour l'éducation chrétienne des enfants de 3 à 7 ans. (Abonnement 13 fr. C.C.P. « Dans la lumière » 25.077-38 Paris).

2. — Cours Elémentaire : Classes de 10e et 9e.

a) Parution du nouveau programme régional pour le Catéchisme du Cours Elémentaire intitulé : « **Avec toi, Seigneur** ». Ce programme comportera deux séries A et B pour une utilisation en C.E. 1 et en C.E. 2. A la rentrée prochaine, seule paraît la série A qui sera utilisable dans les deux classes du Cours Elémentaire pour l'année scolaire 70-71.

— « **Avec toi, Seigneur** », guide du catéchiste (à la D.E.R.).
— « **Avec toi, Seigneur** », manuel de l'enfant (à la D.E.R.).
— « **Avec toi, Seigneur** », livret des parents-catéchistes (à la D.E.R.).

b) De plus en plus, c'est au Cours Elémentaire que se fait l'initiation des enfants à la Confirmation, à la Pénitence et à l'Eucharistie, sans que ceci soit lié à un programme de catéchisme. C'est pourquoi la préparation immédiate à ces sacrements pourra se faire grâce aux documents annexes suivants :

— « **Donne-nous notre pain** », pour la préparation à la première Communion (à la D.E.R.).

— « **Va en paix** », de Françoise Destang, éd. Le Grain de Sénevé (en librairie), pour la préparation à la première confession et l'initiation au Sacrement de Pénitence.

— « **Viens à la messe** », de Françoise Destang, éd. Le Grain de Sénevé (en librairie), livret des éducateurs et livret de l'enfant pour l'initiation à la Messe et la préparation à la première Communion.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— « **Avec le Saint Esprit** », pour la préparation à la Confirmation (à la D.E.R.).

— Brochures pour les parents : **Parents chrétiens et Première Confession, Parents chrétiens et Première Communion, Parents chrétiens et Confirmation** (à la D.E.R.).

c) Comme prévu, les programmes « Mon premier Catéchisme », « Je suis la voie » et « Pour vivre en chrétien » sont remplacés par le nouveau programme « **Avec toi, Seigneur** » et ne sont plus réimprimés. Ceux qui le voudront pourront cependant utiliser ces anciens programmes au Cours Elémentaire jusqu'à épuisement des stocks.

d) **Notes sur les expériences de catéchisme par les parents** : d'une part, il est souhaitable que ces expériences soient limitées à la première année du Cours Elémentaire, car il s'agit, dans la plupart des cas, d'un pré-catéchisme qui prépare l'entrée dans un catéchisme de groupe ; d'autre part, il faut rappeler que ces expériences appellent des conditions d'exercice très précises et comportent des exigences très strictes. (Voir D.E.R.).

3. — Cours Moyen : classes de 8e et 7e.

Les directives officielles parues dans la « Semaine Religieuse » du 6 septembre 1968 — concernant l'adaptation prioritaire « **Qui es-tu, Seigneur** » (p. 455), les choix particuliers (p. 456) et l'organisation du catéchisme par cours (p. 457-58) — demeurent normatives.

a) Documents de base :

— « **Qui es-tu, Seigneur** », livre du maître, série A ou B (en librairie).

— « **Qui es-tu, Seigneur** », manuel de l'élève, série A ou B (en librairie).

b) Documents complémentaires :

— « **Qui es-tu, Seigneur** », dossier d'activités pour les catéchistes, série A ou B (à la D.E.R.).

— « **Qui es-tu, Seigneur** », fichier d'activités pour les enfants, série A ou B (à la D.E.R.).

— « **Qui es-tu, Seigneur** », livret des parents-catéchistes pour les séances de reprise, série A ou B (à la D.E.R.).

II. — ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DE L'ADOLESCENCE

La « Semaine Religieuse » du 20 juin 1969 a rappelé les orientations et donné l'éventail des programmes et documents utilisables pour l'enseignement religieux dans les classes du premier et du second cycles. Ces indications demeurent valables. Voici quelques compléments qui peuvent être utiles :

a) Encore une année avant d'avoir du nouveau en 6e-5e !

Les nouveaux instruments de travail pour l'enseignement religieux des 6e-5e — faisant suite au nouveau catéchisme du Cours Moyen — sont en cours d'élaboration et d'expérimentation. La parution officielle des documents concernant la classe de sixième est prévu pour la rentrée 1971. Une information détaillée sera donnée aux éducateurs en cours d'année pour préparer l'utilisation de ces nouveaux programmes. En attendant cette parution, les anciens programmes et instruments de travail continuent d'avoir cours.

b) Une collection qui répondra peut-être aux appels des éducateurs et des jeunes ?

Il s'agit d'une nouvelle collection de documents pour la catéchèse des jeunes, intitulée « **Visages** ». Cette collection est dirigée par R. Macé et G. Defois. Elle est éditée chez De Gigord et Droguet-Ardant. Elle comporte deux séries de documents pour la proposition de la foi aux jeunes d'aujourd'hui. La première série s'adresse à la moyenne adolescence (3e-2de). La deuxième série s'adresse à la grande adolescence.

Voici en quels termes les directeurs de la collection présentent leur projet : « Ce sont des documents qui se veulent vraiment catéchétiques. En raison du pluralisme actuel des niveaux de foi chez les jeunes, ils n'imposent pas un chemin unique vers Jésus-Christ... Pratiquement, ils peuvent servir dans une recherche religieuse de type catéchétique, mais aussi dans une récollection ou une réunion de mouvements, ou encore pour prolonger un dialogue personnel d'un jeune avec un éducateur. Donc, une **utilisation multiple.** Chaque année, nous espérons présenter, soit au niveau des 14-15 ans, soit au niveau des 16-18 ans, une dizaine de documents de 16 pages. Donc des textes courts, sobres, bien illustrés.

Ces documents seront très divers : information sur des questions religieuses, réflexions spirituelles, pistes de recherches catéchétiques... Nous visons une documentation polyvalente. La caractéristique de ces dossiers sera d'inclure dans le texte de nombreuses expressions de jeunes ; certains thèmes pouvant même reproduire entièrement la recherche d'un groupe.

Notre souhait est de faire de cette entreprise une collaboration avec les jeunes et avec les éducateurs. Les premiers livrets n'ont été écrits que pour commencer la collection et donner un style...

Déjà plusieurs groupes de jeunes ont entrepris la rédaction des documents ultérieurs ; la perspective de voir leur travail publié donne à ces groupes un dynamisme qui n'est pas à négliger. La collection « Visages » veut favoriser cette communication d'une réflexion religieuse... ».

— Dans la première série, titres parus ou à paraître : **Une personne unique au monde, La couleur ne fait pas l'homme, La liberté, L'amitié, Nous ne sommes plus des enfants, Etre un jeune rural aujourd'hui.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Dans la deuxième série, titres parus ou à paraître : **Vivre pour vivre, Changer le monde, Ruptures, Cet Islam qui a beaucoup à nous apprendre, Avons-nous encore besoin de Dieu, Dieu et le cosmos.**
(Vente à l'unité en librairie.)

Permanences de la D.E.R.

1° La Direction de l'Enseignement Religieux, 9, rue du Frout à Quimper, est à la disposition des paroisses et des écoles pour les commandes et livraisons de programmes et documents de catéchisme **(sauf le samedi après-midi).**

2° Une permanence de la Direction de l'Enseignement Religieux, avec dépôts de documents, se tiendra **à Brest, du mardi 8 septembre au samedi 10 octobre (sauf le samedi après-midi).** Les paroisses et écoles de Brest et de la région sont invitées à y passer pour commandes et livraisons directes.

Les commandes **par lettre** sont toutes à adresser à Quimper. Selon les cas, elles seront servies par Quimper ou par Brest où elles seront éventuellement transmises.

3° La Direction de l'Enseignement Religieux ne fournira aux catéchistes que les documents et programmes qui sont rédigés et diffusés par la Coopérative Régionale de l'Enseignement Religieux (C.R.E.R.). Pour les autres documents, s'adresser aux libraires.

Afin d'éviter toute confusion dans les commandes, nous vous demandons de vous référer strictement **au bulletin de commande** qui vous est adressé par la D.E.R. et aux indications de la « Semaine Religieuse ».

4° **N'attendez pas trop tard pour passer commande** et ne calculez pas trop juste les chiffres de commande des documents destinés aux enfants. **Dernier délai de reprise des surplus : 30 octobre.**

5° Les paroisses et les écoles **qui peuvent venir sur place** — soit à Quimper, soit à Brest — prendre livraison de leur commande, sont instamment invitées à le faire. Si vous désirez que votre commande soit prête lors de votre passage, notez-le sur la feuille de commande.

Nous vous serions reconnaissants de faire effort pour **regrouper les commandes** d'une même école ou d'une même paroisse.

● **LE CARMEL DE MORLAIX (rue Sainte-Marthe — Tél. 88.05.82) peut désormais fournir des hosties plus épaisses, évoquant davantage le pain : petites et grandes hosties. Livraison à lettre lue.**

Le Cardinal Gouyon aux pèlerins de Sainte-Anne-la-Palud

Mes Frères,

De Sainte Anne les Evangiles ne nous disent rien. Lorsqu'ils établissent la généalogie de Jésus, les Evangélistes ne pensent qu'à Joseph, en dépit de la place qu'ils accordent à Marie dans les récits de l'enfance. En tout cela Anne n'apparait pas, il est vrai qu'en général les biographes se plaisent à nous parler des parents d'un homme célèbre ou d'un saint, mais ils arrêtent souvent là leur curiosité. Les aïeux, surtout s'ils ne sont pas des notables, restent dans l'ombre.

Si donc nous partons à la recherche de la physionomie de Sainte Anne c'est à ce premier trait qu'il faut nous arrêter: l'obscurité. L'obscurité des milieux pauvres et donc la pauvreté ; l'absence de relief des vertus anonymes : et donc l'humilité. Anne s'apparente alors au plus commun du monde, au plus ordinaire, au plus répandu, à ce qui n'arrête pas le regard.

Mais cet anonymat peut recouvrir aussi bien l'anodin que l'essentiel et pour connaître vraiment tout ce qui est ainsi enseveli dans l'oubli, pour le discerner il faut chercher autre chose que la notoriété.

Les fondations d'une maison sont toutes pareillement cachées. Mais on peut juger de leurs dimensions et de leur solidité par l'édifice qui les couronne ; la légère construction de briques est à peine enfoncée dans le sol ; un palais de lourdes et nobles pierres a besoin de solides et profondes assises.

Nous ne connaissons pas directement Sainte Anne. Mais sur elle, humainement, s'appuient l'ascendance et la destinée de Marie et celle de Jésus, marqués par les mêmes signes de l'équilibre, de la force et de la charité.

⁂

Anne est la mère de Marie.

On sait de plus en plus l'importance de l'enfance pour la formation de la personnalité. Bien des complexes que trahit l'âge mûr viennent des traumatismes ressentis au cours de l'enfance : chocs psychiques ou conflits d'ordre moral, activité excessive ou insuffisante, déchirements familiaux et surtout désaccords entre le père et la mère. L'enfant équilibré sort d'un foyer équilibré. L'autorité du père y est ferme mais fondée plus sur l'affection que sur la crainte. La mère, délicate, n'est pas possessive. Sa tendresse ne va jamais jusqu'à la faiblesse, mais sait être compréhensive et indulgente. Plus que par leurs paroles, par leurs attitudes le père et la mère inspirent à leurs enfants l'amour de Dieu et le sens du devoir. Alors l'enfant est heureux, il se sent aimé pour lui-même, soutenu, compris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Or en Marie tout est équilibre, maîtrise, grandeur, pureté. Sa grâce souveraine, sa fraîcheur, sa puissance de contemplation, sa charité attentive qui la porte vers Elisabeth, son courage qui la mène à la Croix et la fait se tenir près d'elle, nous pourrions en retrouver les traits sur le visage de sa mère si celui-ci nous était révélé. Car la fille est d'ordinaire le miroir de sa mère. Une mystérieuse intimité, une attirance irrésistible en fait le reflet fidèle de celle qui lui a donné le jour.

Nous pouvons donc sans trahir, remontant le cours de l'histoire, transférer à Sainte Anne les vertus de Marie, imitant l'élan du cœur de Marie qui lui faisait chercher en sa mère la source de son mérite et de sa joie.

Mais Anne est aussi la grand-mère de Jésus et nous pouvons regarder Anne à partir de Jésus.

Alors c'est une femme un peu vieillie, un peu courbée à qui l'âge a donné la sagesse et l'indulgence.

Il y a une fonction sociale des grand-mères. Elle est irremplaçable. J'ai connu une ville nouvelle, brusquement peuplée de jeunes foyers, où régnait l'ennui, où les femmes sentaient l'isolement jusqu'à la tension nerveuse. Au cours de leurs trop longues journées, il leur manquait la présence pacifiante des grands parents. Faute de leur aide qui les relayait auprès des petits, elles n'arrivaient pas à se détendre ; faute de leurs conseils, elles ne pouvaient sortir de leur incertitude ; faute de leur affection vigilante, elles ressentaient la solitude du cœur. Ainsi les grand-mères contribuent-elles à la solidité du cadre familial. Anne a joué ce rôle auprès du foyer de Nazareth.

Mais les grand-mères ont auprès des enfants un rôle plus actif. Anne a tenu le petit Jésus entre ses bras, a guetté sur ses lèvres le premier sourire, lui a fait redire ses premiers mots. Elle a guidé de ses mains ses premiers petits pas chancelants. Elle lui a enseigné sa propre sagesse avec cette autorité particulière que donnent les cheveux blancs, le visage où se dessinent les rides, le ton d'une voix un peu cassée, les mains déjà tremblantes, les doigts noueux qui disent les travaux et les jours.

⁂

On insiste, avec raison, dans la prédication chrétienne d'aujourd'hui sur les devoirs sociaux et civiques que le chrétien doit remplir. Mais donne-t-on toujours suffisamment de place aux devoirs familiaux ?

Souffrez que je vous en rappelle l'urgence en ce moment. Souffrez que je vous demande quels pères et quels grands-pères, quelles mères et quelles grand-mères vous êtes aujourd'hui pour vos enfants.

Le bon sens populaire s'est cristallisé en deux proverbes qu'on pourrait croire contradictoires mais qu'il est facile de concilier.

Le premier dit : « Tel père, tel fils ». Il est vrai : vos enfants sont vos images. Inconsciemment — et le réflexe est normal chez les tout-petits — vos enfants tentent de vous ressembler. Combien de fois ne retrouvez-vous pas en eux vos propres tendances ou les paroles, les regards, les attitudes, les gestes de leurs grands-parents, même s'ils ne les ont pas connus, parce que ce legs du passé leur a été transmis par

les lois mystérieuses de l'hérédité. L'héritage est en général bien accepté si les qualités de la nature s'équilibrent dans une juste proportion. Hors de ce cas, il est rejeté avec colère.

Car le bon sens populaire dit aussi : « A père avare, fils prodigue ». Il constate alors que tout excès provoque une réaction contraire, même l'excès d'une qualité ou d'une dévotion. Je dis bien, même l'excès d'une qualité ou d'une dévotion. Dangereuse est une éducation sans aucune contrainte. Mais dangereuse aussi « une éducation trop sévère qui ne laisse plus de place à des détentes joyeuses comme l'enfant les aime, lui qui joue jusqu'à ses imaginations et ses idées », une éducation trop autoritaire qui ne laisse plus de place à la liberté. Des parents trop parfaits qui veulent prématurément la perfection de leurs enfants, qui les traitent toujours en adultes et qui leur imposent une austérité trop précoce, risquant le plus souvent d'en faire des révoltés.

Il est vrai que l'atmosphère présente, l'influence d'un milieu jeune dressé contre une société où règne inconsidérément le profit favorise ces rébellions.

C'est pourquoi il faudrait que les parents mettent en même temps plus de mesure, de logique, de foi chrétienne dans leur propre vie. Avant de chercher à éduquer leurs enfants, ils devraient sans cesse chercher à s'éduquer eux-mêmes car ils éduqueront infiniment plus leurs enfants par ce qu'ils seront que par ce qu'ils diront.

Il est vrai qu'aujourd'hui les enfants les mieux formés traversent de rudes crises. Mais si les parents ont fait, justement, leur devoir, ils n'ont pas à désespérer. A la mère de Saint Augustin, Sainte Monique, qui gémissait de ne pouvoir faire de son fils un chrétien et qui déplorait sa vie de plus en plus dissolue, un vieil évêque disait : « Le fils de tant de larmes ne saurait périr ». La suite devait lui donner raison. Comme il est émouvant d'entendre Augustin converti mesurer l'influence de sa mère, même après sa mort, et vivre de son soutien. Les jeunes rebelles d'aujourd'hui reconnaîtront plus tard tout ce que leurs parents leur ont apporté, si du moins les parents ont patiemment témoigné de leur sagesse et payé de leurs souffrances le retour de leurs fils.

⁂

En réfléchissant à la part qu'a eue Sainte Anne dans la formation de Marie et de Jésus, je voudrais que vous sentiez votre responsabilité de grands-parents ou de parents. Je voudrais susciter en vos cœurs le désir d'être ces grands-pères, ces grand-mères, ces parents dont vos enfants ont besoin. Ne demandez pas ici d'autre grâce que de faire, en ce domaine essentiel, par votre propre effort, la volonté de Dieu. Mais en sentant mieux à votre tour tout ce que vous devez vous-mêmes à vos ancêtres dont la lignée se perd dans la nuit des temps, par la foi dans la communion des saints, associez-les à la prière de Sainte Anne pour qu'ils vous donnent de continuer leur élan : « Grands-pères et grand-mères du ciel priez pour moi. Donnez-moi d'être pour les petits ce que Joachim et Anne, Marie et Joseph ont été pour Jésus ».

Amen.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, **BREST** - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Societe Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — **SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92**

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — **BREST**
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT Concessionnaire exclusif **S. A. DES GARAGES E. TREHONY**
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

AUTO-ECOLE St-CHRISTOPHE
134, rue J.-Jaurès - Tél. 44.59.00 - 63, rue Professeur Langevin, KERBERNIER - **BREST**
KERHASCOËT
Moniteur C.A.P.P. - Diplômé de la Prévention Routière de Montlhéry
Leçons de Code — Leçons de perfectionnement — Prend à domicile
PRÉPARATION RAPIDE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

OPTIQUE
IIII
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Keréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER **Tél. 95.05.27**

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER **Tél. 95.16.79**

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST 99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes operations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Leon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain — Consultez nos secrétaires locaux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT
20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Pastorale des personnes âgées
Permanence de M. le vicaire général Abiven
Campagne de la foi partagée
Service des Communautés religieuses
L'entretien pastoral en vue du mariage
Décès de M. Gabriel Congar

La Faculté de théologie d'Angers propose un certificat d'études bibliques
Missionnaire depuis 60 ans
Le Révérend Père Paul Mazé
D'une lettre du R. P. Mazé en 1929
Rencontre des missionnaires à Pleyben
La disparition au Cambodge du P. Grannec

Centenaire de Pontmain
« Jacob » (Pierre Emmanuel)
Nouvelles et lectures

N° 4 230 (85e année) — 20 septembre 1970

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170.000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle - **Tél. 33.09.10**

PEUGEOT

Concessionnaire exclusif :

GARAGE DE BRETAGNE

BREST Place de Strasbourg Tél. 44.24.06

MORLAIX Route de Paris Tél. 6.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Verlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **' TRANSOCEAN '**

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - **MORLAIX** **B. P. 75**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

Les Meubles Jean Castrec **FABRICANT**

RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS

69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96

29 N - BREST

NOMINATIONS

Par décison de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— au service du doyenné de Carhaix et recteur de Plounévézel, **M. Yves Arzur,** vicaire à Crozon ;

— au service du doyenné de Concarneau et vicaire à Concarneau, **M. Roger Le Roux,** vicaire à Loctudy ;

— au service du doyenné de Landivisiau et recteur de Saint-Servais, **M. Jean Le Goff,** chanoine honoraire, aumônier de Kerbénéat à Plounéventer. — **M. Louis Floch** reste au service de la paroisse de Guipavas.

— au service du doyenné de Daoulas et vicaire à Plougastel-Daoulas, **M. Louis Jacolot,** vicaire à Riec-sur-Belon ;

— au service du doyenné de Riec-sur-Belon et vicaire à Riec, **M. Yves Laz,** vicaire à Ouessant.

— au service du doyenné de Crozon et vicaire à Camaret, **M. Eugène Cossec,** aumônier du Lycée technique féminin à Quimper ,

— au service du doyenné de Morlaix pour le monde scolaire, en résidence à Sainte-Melaine, **M. Henri Colin,** professeur au collège Saint-Joseph à Morlaix ;

— au service du doyenné de Pont-l'Abbé, chargé des ruraux ouvriers adultes du secteur, et vicaire à Plonéour-Lanvern, **M. Jean Le Bars,** vicaire à Pleyben ;

— au service du doyenné de Pleyben et vicaire à Pleyben, **M. Marcel Moal,** vicaire à Moëlan ;

AUMONIERS D'HOSPICES
PASTORALE DES PERSONNES AGÉES

Une session consacrée à la pastorale des personnes âgées se tiendra à **la Hublais, Rennes, les 5-7 octobre prochain.** Elle sera animée par **M. le chanoine Meulliet,** chargé de la pastorale des personnes âgées dans le diocèse de Paris, et par des spécialistes de l'Ecole de santé de Rennes. Les confrères que cette session intéresse sont invités à s'inscrire auprès de M. l'abbé Froc, B.P. 226, Rennes, ou auprès de M. l'abbé Simon, hôpital, Douarnenez.

PERMANENCE DE M. LE VICAIRE GÉNÉRAL ABIVEN

M. Abiven, vicaire général, ne pourra pas assurer sa permanence à Morlaix les 23 et 30 septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CAMPAGNE DE LA FOI PARTAGÉE

(Enfance missionnaire — Service missionnaire des Jeunes)

Comme l'année dernière sous l'égide du Comité épiscopal pour la mission à l'extérieur et avec l'appui et la collaboration de divers mouvements et organismes va se dérouler bientôt **la Campagne de la foi partagée.** Elle veut cette année sensibiliser les enfants et les jeunes de France à un problème important, un problème d'actualité qui touche la mission sous le double aspect du développement et de l'Evangélisation : la presse enfants et jeunes. Quelques chiffres :

— **En France :** 20 millions de jeunes de moins de 20 ans. 375 publications pour enfants et jeunes. Tirage global annuel : 300 millions d'exemplaires. — Presse catholique pour enfants et jeunes : 10 titres (dont 8 pour enfants) avec un tirage annuel de 41 millions.

— **En Afrique : 150** millions de jeunes de moins de 20 ans. Presse enfants et jeunes surtout d'importation. — Presse catholique : 15 titres, allant du bulletin 4 pages ronéotypé au magazine de 24 pages. Tirage mensuel inférieur à 200.000 exemplaires.

— **En Asie :** 900 millions de jeunes de moins de vingt ans. Presse enfants et jeunes inexistante sauf en quelques pays tels le Japon, les Philippines. — Presse catholique : 15 titres de valeur inégale : tirage mensuel inférieur à 500 000 exemplaires.

— **En Amérique du Sud :** Presse « jeunes » inexistante... Quelques titres au tirage infime.

De plus en plus la jeunese du monde entier est avide de lecture pour connaître, pour découvrir le monde, pour se former. Beaucoup sont analphabètes ; ceux qui savent lire n'ont souvent pas de moyens d'information à leur dispositon, ou ne peuvent s'en procurer, faute de ressources. C'est pourquoi dans le cadre de l'Année Internationale de l'Education, la Campagne de la Foi partagée propose comme objectif : **La presse tous azimuts pour les enfants et les jeunes à travers le monde.**

L'ouverture de la campagne se fera le **dimanche 20 novembre ;** émission O.R.T.F. (Jour du Seigneur). De brefs rappels durant l'émission « Jour du Seigneur », tous les dimanches. Clôture : le dimanche 10 janvier.

L'importance d'une telle Campagne

Les organisateurs lui assignent un triple objectif, dans le cadre de l'année internationale de l'Education :

1°) la découverte par les enfants et les jeunes de France de leur propre presse, des richesses de leur presse chrétienne, comparée à d'autres journaux ou périodiques.

2°) la découverte de la presse enfants et jeunes des pays de Mission souvent si pauvre.

3°) à partir d'une réflexion commune, le partage en vue d'une diffusion plus vaste, d'une lecture plus étendue — en un mot le soutien de la presse chrétienne « Jeunes » dans le Tiers-Monde avec, éventuellement, certaines applications concrètes pour soutenir tels ou tels périodiques...

Les éducateurs : parents, enseignants, catéchistes, prêtres, responsables de mouvements trouveront là une occasion privilégiée d'intéresser enfants et jeunes aux problèmes du Tiers-Monde à partir de leur propre vie et d'un problème qui leur tient à cœur : leur journal.

Un dépliant agréablement illustré est mis dès maintenant à la disposition de tous les éducateurs et sera adressé incessamment aux paroisses et établissements scolaires : il précise le sens et le déroulement de la campagne. Il comporte en outre une liste de journaux et revues présentant articles ou dossiers sur la presse enfants et jeunes de par le monde ainsi que du matériel éducatif mis à la disposition du public : photos, diapositives, etc...

L'importance d'une telle campagne ne saurait échapper à quiconque nourrit le souci de « promouvoir des opinions publiques conformes au droit naturel ainsi qu'à la doctrine catholique » à un moment surtout où divers trusts européens inondent les jeunes nations — et leurs jeunes lecteurs — d'une littérature et d'une presse souvent pornographique censurée ou refusée dans nos propres pays.

Désormais, le développement de tout l'homme passe aussi — et surtout peut-être — par une presse de qualité : les enfants et les jeunes des jeunes nations y ont droit autant que nos propres enfants.

Pour tous renseignements, commandes, soutien à la campagne, s'adresser à : Campagne de la Foi partagée, 12, boulevard Flandrin, Paris (16°) — C.C.P. Campagne de la Foi Partagée : 08 la Source — 30 848 15.

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

— Le Service des Communautés religieuses à Quimper est **transféré du 16 au 14** (2° étage) place Saint-Corentin ; tél. 95.39.67 comme précédemment.

Prochainement, l'abbé J. Bescond aura également une permanence à Brest, 24, rue Kéravel (3° étage).

— Les dates des **récollections** de 24 h. seront communiquées ultérieurement aux Communautés.

● *L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE* a accueilli dans ses rangs *M. le Chanoine Yves Cotten,* recteur de Locquirec : la croix de chevalier lui a été remise le 9 août pour « avoir su préserver et mettre en valeur le patrimoine artistique. » Nos meilleures félicitations.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'ENTRETIEN PASTORAL EN VUE DU MARIAGE

1) DÉCLARATION DE LA COMMISSION EPISCOPALE DE LA FAMILLE

Dans le mariage, l'Eglise a toujours vu un acte de la plus haute importance puisqu'il est normalement à l'origine d'une famille et a, le plus souvent, une influence déterminante pour toute la vie des époux. De la sorte, le mariage n'intéresse pas seulement les conjoints et leur famille immédiate, mais la société civile tout entière et, quand ce sont des chrétiens qui se marient, très directement l'Eglise.

C'est dire combien la préparation d'un mariage appelle les soins vigilants de tous ceux qui y auront part.

⁂

A certaines époques de foi, et dans une société où les valeurs du mariage chrétien n'étaient pas contestées, le rôle de la famille a pu paraître suffisant pour tout ce qui concernait la préparation immédiate des jeunes en vue de contracter mariage.

Aujourd'hui ce n'est plus vrai : l'enseignement reçu en catéchèse est généralement trop sommaire ; les parents, du moins pour un grand nombre, ne sont plus en mesure de compléter cet enseignement et de suivre leurs grands enfants à l'époque des fiançailles ; la nature et les valeurs du mariage sont très diversement perçues dans notre société moderne.

C'est pourquoi le devoir du prêtre de s'assurer des conditions d'un mariage « valide et licite » est devenu plus impérieux et c'est la raison principale de l'instruction Sacrosanctum promulguée par le pape Pie XII le 29 juin 1941

L'enquête pré-matrimoniale, ainsi prescrite en 1941, a certainement permis un meilleur contact avec une multitude de fiancés ; elle a aussi manifesté l'urgence et l'intérêt d'une action positive en même temps que sa possibilité. Les fiancés ont grand besoin d'être soutenus au cours de la préparation de leur mariage ; même ceux qui connaissent l'enseignement de l'Eglise ont encore à en découvrir, dans le dialogue entre fiancés, la richesse et le sens. Elle a fait apparaître que des fiancés en nombre important étaient non seulement éloignés d'une foi vivante, mais inconscients des données élémentaires de la vie du couple.

Une préparation aussi sérieuse que possible est donc indispensable. Le souci du prêtre qui reçoit des fiancés n'est pas seulement d'assurer le minimum nécessaire à un consentement valide, ni même, quel qu'en soit le grand intérêt, d'aider les fiancés à mieux discerner les richesses et les exigences de leur amour humain et la portée de leurs engagements ; il lui faut s'efforcer d'obtenir que, comme par le baptême, la profession de foi et les autres démarches de la pratique chrétienne, le mariage chrétien soit contracté et célébré en « vérité ». Le souci majeur sera toujours à partir de la demande de mariage à l'Eglise, et sans rien négliger du reste, de susciter une

réflexion sur la foi et sur son lien avec le sacrement, et d'aider, dans le respect des consciences et de l'action de l'Esprit-Saint, à un progrès dans la foi. Le temps des fiançailles est un temps de grâce, et cette circonstance favorable à une réflexion chrétienne pourrait, pour de nombreux jeunes parmi les centaines de milliers qui se marient chaque année, ne plus se représenter avant longtemps.

Une telle préparation ne peut guère être envisagée fructueusement que dans l'ensemble de toute la vie des personnes. Elle commence bien avant le choix du conjoint et le mariage ne peut pas être une sorte de point final. Au jour de sa célébration, le mariage ne fait que commencer et l'esprit qui a présidé à sa préparation doit se poursuivre et se renouveler tout au long de la vie conjugale. Une pastorale de préparation des fiancés doit s'insérer entre une pastorale des jeunes et une pastorale familiale.

A son tour, la préparation immédiate ne saurait être l'œuvre du prêtre seul ; une préparation en groupe de fiancés, soit sous forme de sessions, soit autrement, est pratiquement irremplaçable, et les évêques encouragent et soutiennent fermement tous ceux qui mettent leur générosité, leur compétence et leur expérience au service des fiancés et des foyers.

⁂

Toutefois, une préparation de groupe, même avec la présence d'un prêtre, ne peut dispenser d'un entretien pastoral avec un prêtre, soit avec chacun des fiancés, soit avec les deux fiancés. Un tel entretien, plus personnel, est nécessaire et ne doit donc jamais être omis. Il est évident, par exemple, que la « liberté » du consentement ne peut être assurée ni en groupe, ni en présence de l'autre fiancé ou de parents ; or, c'est une des conditions essentielles du mariage.

Bien d'autres aspects du mariage chrétien, selon les circonstances et le tempérament de chacun, trouvent dans ce contact avec le prêtre un approfondissement.

⁂

L'enquête canonique telle qu'elle existait jusqu'à maintenant pouvait se concilier avec les soucis pastoraux qui viennent d'être rappelés. Cependant, elle a fait sentir le besoin d'une meilleure explicitation.

Le moment est donc venu de renouveler cette enquête en mettant nettement l'accent sur une réflexion positive entre prêtre et fiancés, à partir des divers aspects de la construction d'un foyer.

L'instruction Sacramentum conserve néanmoins toute son autorité et toute son utilité : tout ce qui est prescrit doit se retrouver au long de l'entretien et un dossier d'enquête canonique doit, comme auparavant, en conserver une trace authentique.

Pour mieux marquer la distinction entre ce qui concerne les renseignements d'état civil et religieux nécessaires et la consistance du consentement, une déclaration d'intention, signée par chaque

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fiancé, confirmant et résumant les points acquis au cours de l'entretien pastoral, remplacera désormais l'ancienne procédure par questions et réponses, le reste du dossier relevant alors de la seule responsabilité du prêtre qualifié.

Telle est la raison d'être du document « Entretien pastoral en vue du mariage » voulu par l'Assemblée Plénière de l'Episcopat en novembre 1969. Elle a donné mandat à sa Commission Episcopale de la Famille de le mettre au point et de le publier.

En liaison avec tous les autres éléments d'une sérieuse préparation des fiancés au mariage, il est donc décidé ce qui suit :

Article 1. — Aucun mariage ne sera célébré sans un **entretien pastoral** préalable d'un prêtre qualifié avec les fiancés. La participation, si souhaitable soit-elle, à une préparation en groupe, ne saurait dispenser d'un tel entretien.

Article 2. — Le **prêtre qualifié** pour la préparation est normalement le prêtre habilité à célébrer le mariage. Sans que soient modifiées les règles habituelles (cf. C.I.C. can. 1097), les prêtres éventuellement concernés rechercheront avant tout le bien spirituel des fiancés et donneront ou recevront volontiers les délégations nécessaires.

Article 3. — L'entretien pastoral sera normalement étalé dans le temps, en vue de respecter les **étapes** de réflexion, et de permettre des échanges entre les fiancés. Une fois au moins, le prêtre devra recevoir les fiancés séparément.

Article 4. — Le prêtre responsable établira soigneusement, sous sa seule responsabilité, le **dossier administratif** proprement dit avec les documents et renseignements indispensables à une rédaction correcte de l'acte de mariage.

Article 5. — Au terme de ces entretiens, le prêtre responsable invitera chacun des fiancés à rédiger une **« déclaration d'intention »** correspondant au contenu du consentement qui sera donné le jour du mariage. Les déclarations d'intention seront jointes au dossier, un double en étant remis aux fiancés.

Article 6. — Les **publications** seront demandées et faites selon le Droit. Leur retour ne s'impose dorénavant que si elles donnent lieu à une information.

Article 7. — Toutes les **règles** anciennes concernant la transmission des dossiers partiels ou complets, le nihil obstat, la tenue des registres, les notifications et les archives, sont maintenues.

Article 8. — La préparation des **mariages mixtes** réclame une attention particulière. En attendant un nouveau directoire à ce sujet, les prêtres continueront à appliquer les « dispositions communes » de 1966 compte tenu du présent document et du récent motu proprio « Matrimonia mixta » du 30 avril 1970.

Article 9. — Les présentes dispositions pourront entrer en vigueur le 1er octobre 1970, à la diligence des Ordinaires des lieux ou des Régions Apostoliques.

Le 2 juillet 1970.

2) DIRECTIVES POUR LE DIOCÈSE

La publication des documents concernant l'entretien pastoral avec les fiancés avant le mariage est annoncée au plan national. En temps utile, toutes directives seront données pour le diocèse.

D'ici là, **on s'en tiendra aux dispositions et formulaires actuellement en vigueur.**

3) QUELQUES EXPLICATIONS

Ce que nous appelons « l'enquête canonique » en vue du mariage avait permis un net progrès par rapport à la situation antérieure. Aujourd'hui avec ses questions et réponses par « oui » et « non », elle nous paraît fort sèche, juridique, administrative et incapable, telle quelle, d'introduire les fiancés à une véritable compréhension de la richesse spirituelle du sacrement.

Les évêques de France ont décidé que cet interrogatoire serait supprimé. C'est l'aspect personnel de la démarche des fiancés qui comptera et ceux-ci formuleront les éléments essentiels de leur projet dans ce qu'on appellera déclaration d'intention.

Nous aurons donc désormais le déroulement suivant :

1° La démarche en vue du mariage

Utile surtout en ville où les mariages sont nombreux, c'est une formule d'accueil qui sera remise aux fiancés lors du premier contact. Elle pourra être adaptée aux conditions de lieu et de milieu et donnera un certain nombre d'indications sur la préparation du mariage, la pièce à présenter (extrait du registre de naissances), les délais, les prêtres auxquels on peut s'adresser. Elle comprendra aussi une demande de renseignements sur l'identité des fiancés, évitant ainsi le questionnaire oral et permettant au prêtre de remplir lui-même, plus tard, le dossier administratif.

2° L'entretien pastoral.

Il s'agit du dialogue que le pasteur doit entreprendre avec les fiancés au sujet de l'amour qu'ils vivent et de la foi qui l'éclaire. Il faut avouer que c'est quelquefois chose bien difficile et que la tentation demeure de faire un petit exposé magistral ou d'en rester à vague sympathie humaine. Or le véritable échange exige la réciprocité et bannit l'indiscrétion. Parce qu'il y faut du temps, il serait normal que les rencontres se fassent au moins en trois fois, dont une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avec le fiancé et la fiancée, séparément pour préserver la liberté de chacun. Ce dialogue devra tendre à devenir de plus en plus éducateur de la foi, à partir des événements vécus pour être révélateur, intelligent, lent et discret de la présence et de l'action de Dieu. Il gagnerait sûrement, si c'est possible, à être engagé une fois ou l'autre en collaboration avec des foyers chrétiens. En tout cas il devra s'orienter vers la célébration liturgique. Une brochure, actuellement sous presse et qui doit paraître en septembre, donnera aux pasteurs des indications très utiles sur le déroulement du dialogue, l'esprit d'accueil, la pédagogie des diverses rencontres avec les fiancés, et pourra être une base de travail en groupe. En outre, elle abordera brièvement la description de trois pistes de catéchèse :

- l'une, à partir de l'amour humain : expérience de la découverte de l'autre, la source et les projets de l'amour, le pardon, le don total, l'engagement ;
- une autre, à partir d'événements autre que l'amour vécu par les futurs conjoints : soucis matériels, travail, vie sociale, sens de l'existence, souffrance, recherche de Dieu... ;
- enfin une dernière, à partir de la signification des gestes et paroles de la célébration liturgique et la participation des fiancés : l'alliance, le « oui » du consentement, etc... On ne saurait trop recommander de bien vouloir se procurer cette brochure. (1)

3° La déclaration d'intention.

Cette déclaration est quelque chose de nouveau et doit être l'aboutissement de l'entretien entre les fiancés et le prêtre. Il est certain que le jour du mariage, dans l'émotion bien naturelle qui les étreint, les fiancés ne peuvent être présents que d'une façon très globale à l'engagement qu'ils vont prendre. Il s'agit donc, au préalable, de les faire réfléchir en détail sur l'acte qu'ils vont poser. Ils auront donc à faire la lecture avec le prêtre, puis à signer une déclaration spécialement préparée à cet effet et qui devra exprimer leur accord sur les points principaux qui aux yeux de l'Eglise fondent un vrai mariage : la liberté chrétienne, une communauté indissoluble de vie, la fidélité et la fécondité.

Diverses formules seront proposées, selon que les fiancés vivent leur foi avec exigence, ou bien qu'ils sont de « tradition chrétienne », ou bien qu'ils sont sans référence explicite à la foi. La brochure dont il est question plus haut fournira d'autres exemples de déclaration d'intention pour les cas de mariage mixte, de mariage d'un catéchumène avec un baptisé, ou de mariage d'un baptisé avec un non-baptisé. Le choix du texte sera laissé au jugement du prêtre : en tout cas on voit bien qu'il ne s'agit pas de la signature pure et simple d'un formulaire, mais le résultat de tout un travail.

(1) « Entretien Pastoral en vue du Mariage », éd. Le Centurion, à paraître. — Rappel d'une autre brochure fort utile : « Pastorale des Fiancés. Directoire et Commentaire », éd. C.T.I.C.

4° Le dossier administratif

Bien sûr, il reste nécessaire, mais il n'aura plus à être présenté aux fiancés. Il sera rédigé par le prêtre seul. Le dossier contiendra comme auparavant les renseignements généraux concernant le mariage lui-même : publications, autorisation, état civil, état religieux, état libre, empêchements, nihil obstat, etc... Mais il contiendra en plus la déclaration d'intention des fiancés et aussi une attestation du prêtre. Cette attestation est la conclusion portée par le pasteur à la fin de la préparation des fiancés sur leur cheminement avec lui, et son appréciation sur leurs dispositions.

⁂

Sans doute ce sont là des normes en partie nouvelles dont il conviendrait de comprendre l'esprit, sinon elles sont déjà caduques. Tout est désormais axé sur l'aspect personnel de la démarche des fiancés sur la responsabilité du pasteur qui veut devenir éducateur de la foi. C'est donc bien autre chose qu'un renouvellement d'imprimés administratifs. Parce que les entrevues gagneraient à être espacées dans le temps, il sera bon d'inviter les fiancés à se présenter le plus tôt possible et peut-être trois mois avant le mariage.

Les dernières pages de la brochure citée proposeront une bonne grille de révision de vie pastorale qui permettra aux prêtres de se remettre en cause, seuls ou en équipe, sur leur façon de dialoguer avec les fiancés. Il sera possible aussi de faire appel en secteur à quelques prêtres qui vont suivre une session d'information sur ce sujet.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Gabriel Congar.**

Gabriel Congar, né le 11 juillet 1909 à Landivisiau. Etudes à Saint-Pol-de-Léon. Prêtre le 25 juillet 1933. Septembre 1933, instituteur à Ploudiry. Directeur à Ploudiry. Septembre 1950, recteur de Coray. Juillet 1961, recteur de Plouénan. Juillet 1970, démissionnaire. Décédé le 13 septembre 1970.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Raoul*, de Brest, mère de M. l'abbé Jh Raoul, vicaire à Plabennec. *Mme Vve Tanne*, de Saint-Thégonnec. *Sœur Marie du Perpétuel Secours*, des Augustines de Douarnenez. *Mme Joseph Pérennou*, de Tréguennec. *Mme Jean Pont*, de Saint-Pol-de-Léon, sœur de M. l'abbé J. Autret. *M. Jacques Coat*, de Bodilis. *Frère Baptiste Laîné*, ancien directeur de l'école Saint-Joseph de Quimper. *Mme René Loc'h*, de Plovan. *M. Noël Jaïn*, de Pleyben. *M. Yvon Téphany*, père de M. le Recteur de Saint-Philibert. *Sœur Régis*, des Sœurs de la Miséricorde à Quimper. *Sœur Marie-Ange de la Croix*, des Petites Sœurs des Pauvres, sœur de Mgr Mesguen qui fut évêque de Poitiers.

- Personne 60 ans (références) cherche place dans un presbytère ou une école. S'adresser à la « S. R. » qui transmettra.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE D'ANGERS PROPOSE UN CERTIFICAT D'ÉTUDES BIBLIQUES

On sait combien manquent les « relais » entre les biblistes spécialisés et la pastorale biblique directe du peuple chrétien. Or le fait que les problèmes d'exégèse atteignent un public de plus en plus large, et la seule utilisation de tous les textes bibliques en traduction française rendent aujourd'hui ces relais plus nécessaires que jamais.

Pour répondre à ce besoin si actuel, la Faculté de Théologie d'Angers ouvrira, en octobre 1970, la préparation d'un *Certificat d'Etudes bibliques*. Son programme offrira une formation biblique solide et adaptée à des prêtres, religieuses et aussi laïcs, qui pourront ensuite jouer ce rôle de « relais » de façon valable. En notre temps où l'intelligence de la foi devient pour tous une préoccupation majeure, nous croyons cette initiative particulièrement opportune.

Obtention du Certificat.

Le Certificat sera délivré après un an d'études (il y a possibilité d'études à mi-temps sur deux ans).

Le programme des études comporte 7 heures de cours et travaux dirigés par semaine, soit 5 à 6 heures de cours et 1 à 2 heures de travaux dirigés. Pour faciliter la préparation du Certificat, les cours et travaux dirigés seront groupés chaque semaine sur deux demi-journées : jeudi après-midi et vendredi matin. Le contrôle des connaissances portera à la fois sur le programme enseigné et sur les travaux personnels des étudiants.

Les candidats à ce Certificat devront disposer d'une culture théologique et biblique acquise soit dans un Séminaire, soit dans un Scolasticat ou Institut, ou de l'équivalent d'une telle culture. Les candidats ne disposant pas, au départ, de la formation suffisante, pourront acquérir le niveau requis en suivant un ensemble de cours bibliques et théologiques à la Faculté.

Programme du Certificat.

Deux impératifs commandent ce programme : l'exigence intellectuelle d'un premier niveau de spécialisation, et la préoccupation herméneutique en vue d'un service pastoral.

— *Exégèse de l'A.T. et Exégèse du N.T.* (3 heures par semaine), M. l'abbé B. Renaud, licencié ès-sciences bibliques, diplômé de l'Ecole biblique de Jérusalem, et M. Ch. Augrain, licencié ès-sciences bibliques, Directeur du Certificat, responsables du Cours. — Analyse de pages significatives d'un genre littéraire ou d'un grand courant biblique.

— *Histoire et Géographie bibliques.* (1 heure par semaine), M. l'abbé H. Lemaître, diplômé de l'Ecole des langues orientales anciennes. — Etude, à travers deux ou trois périodes majeures de l'histoire biblique et juive, du contexte culturel et religieux dans lequel s'est révélée la Parole.

— *Théologie biblique.* (1 h. 30 par semaine), M. Ch. Augrain, responsable du Cours. — Cet enseignement comprendra deux aspects : d'une part, étude classique de thèmes bibliques ; d'autre part, perspectives bibliques sur des problèmes actuels (tels que valeur du temporel, sens de l'histoire, questions d'anthropologie, etc...).

— *Bible et Pastorale.* (1 h. 30 par semaine), M. l'abbé P. de Surgy, licencié ès-sciences bibliques, Doyen de la Faculté de Théologie, responsable du Cours. — L'annonce de la Parole dans le monde d'aujourd'hui : d'une part, Peuple de Dieu et Parole de Dieu (Parole et Communauté, Parole et vie des croyants) ; d'autre part, Problèmes du monde et Parole de Dieu (cultures et langage, problèmes du sens, problèmes de l'appropriation).

Les professeurs responsables des Cours s'adjoindront la collaboration de plusieurs autres biblistes, notamment M. R. Deville, licencié ès-sciences bibliques, M. F. Prodhomme, licencié ès-sciences bibliques, le R. P. A. Delaye, licencié ès-sciences bibliques, dipplômé de l'Ecole biblique de Jérusalem.

Les prêtres, religieuses ou laïcs intéressés par la préparation de ce Certificat sont invités à s'adresser à : M. Charles AUGRAIN, Directeur du Certificat biblique, Université Catholique, B.P. 858, 49 - Angers.

● *LE CHRIST EST VIVANT*, par Michel Quoist. Editions ouvrières. — Cet ouvrage est un livre de « spiritualité » pour les laïcs chrétiens engagés dans l'action.

Il veut montrer que la vie chrétienne, c'est rencontrer Dieu, mais que cette rencontre doit se faire dans la vie quotidienne, à travers tout ce qui fait l'existence.

Parmi le grand nombre de livres qui paraissent, il en est peu qui soient enrichissants d'un bout à l'autre. Cet ouvrage est un de ceux-là. Il vaut la peine, non seulement d'être lu, mais encore médité. Un livre de valeur.

J. B.

● *LES CAHIERS DE L'ACTUALITÉ RELIGIEUSE ET SOCIALE :* Ainsi s'intitulent désormais les « Cahiers d'Action religieuse et sociale ». La formule se rajeunit : des articles plus concis et plus proches de l'actualité, une pédagogie plus diversifiée (réponses à des questions, bibliographies, revues de presse...), un contact suivi avec les sources évangéliques.

Trois thèmes majeurs pour l'année 1970-1971.

— *les élections municipales* (mars 1971) ; - *le contrat dans la vie sociale ;* - *foi et action sociale.*

Tous renseignements : C.A.R.S., 14, rue d'Assas, Paris 6e. *Les paroisses et les groupements peuvent demander autant d'exemplaires gratuits* qu'ils le désirent pour diffusion du numéro un (1er octobre).

● *CHRISTUS,* 12, *rue d'Assas, Paris,* 6e, consacre son récent numéro à « *l'art et la foi* ».

L'art : peinture, sculpture, musique, poésie, bien d'autres formes encore ; arts des créateurs solitaires ou art pour les masses, trésors anciens, recherche moderne. L'art est une dimension de la vie. Jadis, la foi s'y est exprimé avec magnificence. Et aujourd'hui ?

● *LE C.E.R.C.A.*, 33, rue Rabelais, 49 - Angers, propose ses cours, ses sessions, ses stages pour ruraux :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— cours et sessions pour examens agricoles, pour perfectionnement professionnel technique, pour formation générale... Possibilités de bourses par la Promotion sociale.

— cours diversifiés pour la gestion de l'entreprise agricole ou pour un reclassement professionnel.

● *LE CERCLE S. JEAN-BAPTISTE*, 3, *rue de l'Abbaye, Paris, 6e, communique :*

A l'heure où les distances comptent de moins en moins et où la conscience des hommes devient de plus en plus planétaire, il est extrêmement urgent d'avoir un regard de foi sur le monde universel.

Les cours du cercle S. Jean-Baptiste offrent à ceux qui le souhaitent un service parfaitement adapté à leurs besoins dans les domaines suivants : Ecriture Sainte (9 cycles), Théologie de la mission (4 cycles), Religions et cultures (10 cycles). En outre nous abordons cette année un domaine nouveau, celui de la catéchèse, avec le Père Eslin. — Programme détaillé sur demande.

● *LE ROSAIRE DANS LA PASTORALE*, 1, *avenue Lacordaire*, 31 - Toulouse, propose pour les célébrations du Rosaire des exemples enregistrés sur disque. Livret d'accompagnement, avec texte et musique. Le disque 17 cm et le livret, 23 fr. franco (C.C.P. Toulouse 61.88).

Week-end pour les nouveaux 6e

Des garçons et des filles qui ont terminé leurs classes primaires viennent d'entrer au collège, au lycée, au C.E.S.

C'est une vie nouvelle qui se présente à eux, un monde nouveau à découvrir. Comment les aider à faire ce passage, à prendre en main cette vie nouvelle ? Pour vous y aider, le service des vocations, en collaboration avec l'A.C.E., vous propose un W. E. au titre dynamique : « A vos marques, prêts, partez ».

Comment cette idée a-t-elle germée ? Pendant plusieurs années, dans la plupart des secteurs, chaque été, on rassemblait des enfants pour trois jours de retraite = Les retraites d'éveil apostolique. C'était un temps fort de prière qui emballait souvent les enfants, mais il avait rarement de prolongement pendant l'année, sauf pour ceux qui entraient dans une maison d'éducation (Pont-Croix - Juvénat). Beaucoup d'animateurs de ces retraites désiraient un lien plus direct avec l'action menée par les mouvements, avec la pédagogie de l'Action Catholique. Enfin ils remarquaient qu'il était de plus en plus difficile de rassembler les enfants pendant les grandes vacances.

Pour toutes ces raisons, a été bâti un plan de récollection pour un W.E. en début d'année scolaire.

A qui s'adresse-t-il ?

A des enfants qui sont déjà en 6e, capables de profiter de quelques heures de réflexion et susceptibles de provoquer les autres à l'action par la suite.

Il est surtout indispensable de proposer cela à des enfants que l'on est décidé à suivre le reste de l'année.

Pour les détails pratiques, on consultera les aumôniers de secteurs A.C.E. et Vocations.

MISSIONNAIRE

DEPUIS 60 ANS

Les 5, 6 et 7 septembre, le diocèse de Papeete (Tahiti) a fêté les soixante années de présence missionnaire de Monseigneur Paul Mazé :

— né à Pleyben en 1885 ; religieux dans la congrégation des Sacrés-Cœurs de Picpus ; prêtre en 1910 ;

— arrivée à Papeete le 4 décembre 1910 ; novembre 1911, à l'île de Mauke, où le souvenir du « Metua Pauro » est resté vivace ; septembre 1918, aux îles Tuamotu de l'Est, une poussière d'îles isolées les unes des autres, rarement visitées par les goélettes (le missionnaire décidera de construire un côtre de 7 tonnes, le « Saint-Pierre »), où il faut être prêtre, bâtisseur, maître d'école, infirmier, marin... Le Secrétaire de la Société d'Etudes Océaniennes en faisait ce portrait : « C'est aux environs de 1930, si ma mémoire ne m'abuse, que j'ai fait la connaissance de Monseigneur Paul Mazé. Il avait la même figure souriante, tout empreinte de bonté que nous lui connaissons, et sa grande barbe était déjà presque blanche. Lorsqu'il prêchait à la cathédrale au cours d'une brève visite à Tahiti, sa voix faisait trembler les vitraux. Il se dégageait de lui une impression de force physique comme aussi de haute élévation spirituelle. Il ne faisait que de rares et brefs séjours à Papeete, pour se perdre à nouveau dans ses Tuamotu lointaines, ces îles déshéritées s'il en fut, du moins à cette époque... En lui, l'homme n'a pas changé, le prêtre s'est spiritualisé... Si je devais d'un seul mot le dépeindre, j'emprunterai ce mot à l'un de mes amis, Monsieur le Pasteur Charles Vernier qui, à la veille de quitter définitivement Tahiti pour se retirer en France, me disait : « Monseigneur Paul, c'est l'*apôtre* ».

— novembre 1938, vicaire apostolique de Tahiti (les lettres de nomination ont le plus grand mal à le rejoindre et le P. Paul recevra la consécration épiscopale huit jours juste avant l'expiration du temps marqué) ; 1966, archevêque de Papeete (depuis 1968, Mgr Mazé a un coadjuteur tahitien, Mgr Michel Coppenrath, auquel il a confié son diocèse ; il vit désormais dans une paroisse à 60 km de Papeete).

On se fera une idée des problèmes de transport et de communication dans ce diocèse en s'arrêtant aux chiffres que donne l'Annuaire Pontifical 1969 : 64 paroisses, 3 prêtres diocésains et 5 séminaristes, 26 religieux prêtres, 29 frères, 43 sœurs, 26.500 catholiques, 87.000 habitants (dont 50.000 à Tahiti), 4.210.000 km2 (la moitié de l'Europe)...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les journaux de Papeete et le courrier nous, ont permis de suivre le déroulement des fêtes. Dans LA DÉPÊCHE DE TAHITI et LES NOUVELLES DE TAHITI, sous un titre éclatant en première page (« Mgr Favé à Tahiti pour fêter Mgr Mazé »), nous avons découvert la photographie des deux évêques devant la basilique du Rosaire à Lourdes et lu : « Mgr Vincent Favé vient d'arriver à Tahiti pour participer aux fêtes. C'est en tant qu'ami qu'il vient, mais bien plus en tant que représentant du diocèse de Quimper, dont Mgr Mazé est issu... Il arrive de Bangkok où il a prêché une retraite à des prêtres » (ajoutons : et à quatre évêques, dont le Délégué Apostolique !)

Un autre numéro de LA DÉPÊCHE donne un aperçu de la concélébration du samedi 5 septembre au soir : Mgr Mazé, Mgr Favé et Mgr Coppenrath se détachent sur un fond de fleurs des plus festifs, fleurs qu'une autre photo nous montre en collier au cou de Mgr Favé...

Le programme annonçait pour le dimanche, 19 h. 30 : « Fariraa à l'O.P.E.L. Après le himene fariiraa commun, chaque paroisse chante le himene paterono et le himene pupuraa. Puis, inuraa taofe. Discours en français et en tahitien. »

« Hier, journée vraiment mémorable, écrit Mgr Favé le 7 septembre. Gouverneur, député, sénateur, divers maires, l'amiral, le commandant du « De Grasse » (qui avait envoyé une délégation de jeunes marins, dont l'un était de Plouguerneau), etc... Quatorze cents personnes à l'intérieur et sans doute autant à l'extérieur. Chants en tahitien.

« Excellent climat de prière et de recueillement pour la messe concélébrée.

« A 19 h. 30, la grande veillée sous la présidence du Gouverneur. D'abord une cantate composée en l'honneur de Mgr Mazé. Trois discours, entrecoupés de chants en tahitien ; puis Mgr Mazé, en français et en tahitien, débordant de vie, de ferveur incroyable, alors qu'il avait déjà parlé à la fin de la messe. Puis les paroisses sont venues à tour de rôle : un mot d'hommage, un chant à parties et à capella, une offrande ; cela s'est reproduit vingt ou vingt-cinq fois. Après quoi on a servi du café à tout le monde (1.200 à 1.400 personnes). Les évêques sont rentrés vers minuit. C'était touchant au dernier point de voir l'affection et la vénération dont Mgr Mazé était entouré.

« J'oubliai de dire que sur l'arc de triomphe élevé à l'entrée de la cour on avait écrit en grandes lettres, avec des fleurs : BENNOZ DOUE !

« Ce matin, on remet cela. A 6 h. 30, messe pontificale, surtout pour les prêtres, religieuses et frères (le directeur de l'école est de Cléder).

« Mgr Coppenrath s'est montré très accueillant et il insiste pour que je ne précipite pas mon retour ! Je prévois la semaine prochaine. Au retour ça ira vite, par Los Angeles : départ de Papeete à 9 h. du matin, arrivée à Orly à 15 h. 20, soit 16 + 15,20 = 31 h. 20, dont il faut retirer 10 ou 11 de décalage horaire... »

Le Révérend Père Paul Mazé

Sur tous les bateaux qui courent la mer du Sud, on l'appelle simplement mais avec infiniment de respect : *le Père Paul.*

C'est un missionnaire (1) au sourire très doux dans une longue barbe blanche. Il a des yeux clairs d'homme de la mer qu'il tient, un peu de ses origines bretonnes, davantage encore de la vie qu'il mène. Sa paroisse est éparpillée dans les Tuamotu, semée aux quatre vents des îles de corail. Il la visite à bord d'un côtre qu'il conduit seul à la boussole. Il a fait l'apprentissage de son métier de marin, à Papeete, sur tous les bateaux en rade. Et quel capitaine ne se fût enorgueilli d'être le professeur du Père Paul.

Il navigue depuis vingt ans sur cet océan dont le nom seul est Pacifique. Lorsque la tempête est trop forte, il fuit sous le vent, priant la Providence que le calme revienne avant l'épuisement complet des vivres et de l'eau. Jusqu'à présent il n'a jamais manqué l'île qu'il voulait atteindre. C'est un beau record là-bas.

Nous rencontrons le Père Paul à Réao, une petite Tuamotu parmi une cinquantaine d'autres, mais la plus déshéritée.

Il n'y a pas une once de terre dans l'île, aucune herbe, aucune poussière, toute chose semble d'une impossible propreté.. Le sol n'est qu'un éblouissement blanc de corail avec, au-dessus, l'ondulation verte des cocotiers.

Conservés par leur isolement dans l'intégrité de leur race, les indigènes qui nous accueillent sont de race très belle, plus grande et plus foncée que celle des autres archipels.

La population cependant est dépourvue de toute ressource. Et *il y a la lèpre dans l'île.*

Le Père Paul nous fait visiter le village, les maisons en pierre de corail recouvertes de feuilles de cocotiers, la petite église qu'il a construite lui-même, la citerne bâtie par ses soins et qui fournit toute l'île en eau potable, le hangar qui tient lieu de maison d'école, sa chambre aux murs nus meublée d'une natte et de quelques caisses.

Il nous montre sa léproserie. Dans le Sud, on nomme aussi le Père Paul « *l'aumônier des lépreux* ». Une petite bâtisse de corail : « l'hôpital » comme il se plaît à l'appeler lui-même, entourée d'un mur bas qui la sépare du village. Une vingtaine de lépreux l'habitent qui, jamais, n'en franchissent l'enceinte. A quelques-uns il manque un bras ou une jambe. La plupart ont le visage rongé, déchiqueté par l'horrible mal, avec cet aspect fantomatique que donnent les injections au bleu de méthylène.

A chacun de ses passages à Réao, le Père ausculte lui-même les malades, fait des piqûres, donne les remèdes nécessaires. Une assise de corail grossièrement sculptée sert de table d'opération.

(1) Les Iles Tuamotu, près de Tahiti, en Océanie, sont évangélisées par les Pères Picpuciens.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous nous sentons la gorge séchée d'horreur devant ces visages atroces ; mais le Père passe, souriant et gai, plaisante avec une vieille femme, frappe sur l'épaule d'un homme, répand sur tous une joie surnaturelle, une paix merveilleuse faite de douceur et de sainteté.

Autour de lui, les pauvres figures s'éclairent. Brusquement je comprends le baiser de Saint François sur la route de Saint-Sauveur-des-murs.

Non loin de la léproserie, le Père Paul a créé une sorte de préventorium où, pour éviter la contagion et les erreurs possibles, il met quelques enfants en observation.

Nous avons fait escale dans quelques-unes des îles composant le fief du Père.

Dans chacune d'elles, il s'est fait le médecin des corps en même temps que des âmes. Il a construit des citernes, des maisons d'école où il apprend lui-même aux enfants à lire et à compter. Il a organisé des coopératives pour la vente du coprah et l'achat des marchandises, évitant ainsi aux indigènes la mainmise du Chinois.

Dans chacune d'elles aussi, il a semé beaucoup d'amour de la France et le meilleur de notre civilisation.

Dans leurs rapports avec les hommes de couleur, le rôle des blancs était de guérir, d'apaiser, d'élever. Trop souvent ils n'ont su apporter avec eux, que vice et destruction. Le Père Paul, dans les humbles limites de son rayonnement est l'un de ceux qui, dans toutes les terres du monde et quel que soit le poste qu'ils occupent, rachètent par leur action personnelle, cette faillite partielle de notre race.

Guy de Larigaudie
(« Résonances du Sud », éd. Plon, 1938)

D'une manière générale, l'homme qui entend se blinder à l'intérieur de la petite rationnalité familière à son expérience courante ou à sa science, risque d'être inattentif aux signes que Dieu pourrait lui faire, et au moyen desquels lui serait révélée une réalité qui excède la réalité humaine. Car l'Evangile est plein de ces intrusions divines qui, au premier abord, semblent une rupture dans les explications de la raison, mais qui, le premier effet de surprise passé, font découvrir la cohérence supérieure des œuvres du Père : ce « tout à fait normal pour Dieu », dont le type même est la Résurrection de Jésus. Croire, c'est accéder à cette logique plus haute, qui ne détruit pas la première, mais lui interdit de boucler sur elle-même dans une ridicule insuffisance. Le chrétien qui se laisserait reprendre par un positivisme rétrograderait vers un réel de qualité inférieure, qui le conduirait insensiblement, sous des formules inchangées, à classer le Dieu de Jésus-Christ dans l'irréel ou dans l'absurde. Il est urgent pour chacun de vérifier s'il n'en est pas venu là.

A. Manaranche,
(« *Franc-parler pour notre temps* », *p.* 50)

D'une lettre du P. Paul Mazé, en 1929

Réao, le 5 octobre 1929.

« Je vous ait écrit, fin juillet, vous annonçant mon projet de voyage au long cours à bord de mon petit « Saint-Pierre »...

En quittant Takoto, j'avais le dessein de visiter Pukarua et Réao et d'aller ensuite jusqu'à Mangaréva, où je souhaitais arriver pour le 15 août. Mais, en mer, de gré ou de force, on doit se soumettre à la force implacable des éléments... Durant tout le voyage j'ai été contrarié par des vents debout, des bourrasques et des calmes plats. Le travail du bon Dieu s'est fait tout de même. A Pukarua j'ai eu en trois jours 75 communions pascales, 8 baptêmes et 2 mariages. A Réao, pendant les six jours que j'y ai passés, il y a eu 80 communions et 12 baptêmes. On ne s'y est pas pressé, sachant que je devais y séjourner assez longtemps en revenant des Gambier.

De Réao je mis le cap sur Vahega, où il y a un groupe de travailleurs qui, depuis deux ou trois ans, n'avaient pas revu le prêtre. J'y passai le jour de l'Assomption et distribuai 7 communions pascales.

Le lendemain nous étions à l'île Maria (ou Moernhout), inhabitée par les hommes mais peuplée d'oiseaux de mer. Nous y relachâmes quelques heures, le temps d'y capturer un bon nombre de phaétons et autres oiseaux, dont les plumes rouges ornèrent aussitôt les chapeaux de mes matelots. Mais plus que le plumage c'était la chair de ces volatiles que l'on voulait, car mes hommes étaient fatigués de ne manger que leurs boules de pâte cuites au four maori : ils désiraient quelque chose avec... Malheureusement, quand nous voulûmes repartir, nous constatâmes que le vent était contraire. Nous aurions voulu cingler droit sur les Gambier, or le vent soufflait précisément de cette direction, nous emportant vers le Nord-Ouest... Force nous fut de revenir en arrière pour nous accrocher à Marutéa, et ce n'était pas facile, vu l'état de la mer qui était très grosse et ne nous permettait pas de larguer toutes les voiles : nous dûmes nous contenter de naviguer avec deux ris à la voile. Aussi ce ne fut que le lendemain, samedi, au point du jour, que nous nous trouvâmes en face de l'île.

Marutéa, qui n'a d'ordinaire que quelques habitants, avait en ce moment un certain nombre de travailleurs, la plupart originaires de Réao, et un groupe important de plongeurs scaphandriers. Grâce à l'extrême obligeance du directeur des plantations, je pus le lendemain réunir tout ce monde, et le dimanche et le lundi, j'administrai une trentaine de communions et un baptême fait à point, puisque l'âme du petit chérubin — une petite Radegonde — s'envola la nuit suivante aux parvis éternels.

Cependant le « Saint-Pierre » s'abritait autant que possible derrière l'île, tournant avec le vent. Le mardi, celui-ci prenant la direction Est-Nord-Est, nous nous décidâmes à continuer notre voyage. Nous partîmes le lendemain mercredi, mais cette fois pour gagner directement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les Gambier. La mer néanmoins n'était pas tombée, ce qui nous obligeait à prendre des précautions et à ne voyager qu'avec deux ris. Comme la brise était favorable, on ne s'inquiétait pas trop. Pour ma part, il est vrai, j'aurais cédé à n'importe qui — et sans rémunération — la bonne place que j'occupais sur ce nouveau genre de « montagnes russes ». Quelles secousses !... Mais il n'y avait pas à hésiter, on n'aurait même pas pu retourner en arrière.

A minuit, ciel menaçant, éclairs aux quatre coins de l'horizon, pluie, vent, bourrasques. On dut amener les voiles à 2 heures du matin. A 4 heures, nous nous risquâmes à hisser le foc (voile triangulaire de l'avant) jusqu'au jour. Le soleil ne daigna pas se montrer de bonne heure, mais à 7 heures deux grands pics émergèrent dans la brume juste devant nous. L'homme de barre — un Réao qui n'avait jamais vu de montagne — soutenait que c'était deux nuages. En moins d'une demi-heure, le contour des îles se précisa sous nos yeux et, quoique le vent nous fût redevenu contraire, toutes les langues se délièrent, joyeuses.

J'ai passé dix-sept jours à Mangaréva. Les dimanches, j'ai exercé le saint ministère à Akamaru et à Taravai...

J'ai repris la mer le 1er vendredi de septembre. La deuxième photo vous montre le côtre à l'ancre devant Rikitéa. Comme vous le voyez, le pont est encombré d'oranges et de bananes, de caisses, etc., véritable arche de Noé...

Le voyage fut, au retour comme à l'aller, singulièrement contrarié par les vents et la mer. Nous dûmes encore une fois relâcher à Marutéa et y attendre une occasion favorable pour continuer notre course. Après une vaine tentative de départ, nous fûmes obligés de capituler et de nous abriter derrière cette île, et d'y séjourner huit jours pleins. Ce ne fut que le 18 septembre que nous atteignîmes enfin Réao : nous étions partis le 6 de Mangaréva. Somme toute, le voyage a été pénible et long...

14 octobre 1929. — Voilà un bateau : je termine. Mes lépreux viennent d'augmenter de deux unités : deux filles d'environ quatorze ans que l'on a emmenées à mon retour de Mangaréva. Cela va malheureusement continuer, et je vais me voir contraint d'entreprendre la construction d'une véritable léproserie. Les âmes charitables ne refuseront pas de m'y aider. Je les remercie à l'avance.

P. Paul MAZÉ,
missionnaire aux îles de l'Est-Tuamotu.

Et si maintenant, ami lecteur, nous ouvrions notre Nouveau Testament au chapitre 27 des Actes des Apôtres : « Quand notre embarquement eut été décidé... nous montâmes à bord d'un vaisseau d'Adramyttium qui allait partir pour les côtes d'Asie, et nous prîmes la mer... » ?

Rencontre des missionnaires à Pleyben

Mercredi 22 juillet : environ 80 missionnaires en congé — originaires du diocèse (prêtres, frères et religieuses) — se sont rencontrés à Pleyben, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, accompagné de Monseigneur Rolland, évêque d'Antsirabé (Madagascar), de Monseigneur l'Auxiliaire et du R. Père Riou, provincial des Pères de Picpus.

Pourquoi à Pleyben ? Tout simplement pour rendre un hommage à Mgr Mazé, archevêque de Tahiti, originaire de Pleyben, qui fête cette année son soixantième anniversaire de sacerdoce et de présence en mission.

Mgr Favé, délégué épiscopal pour la Coopération missionnaire, a organisé la journée. Heureuse initiative qui donne aux missionnaires de se rencontrer et qui leur permet de se sentir moins isolés et de s'ouvrir davantage aux problèmes de leur diocèse.

Mgr Favé, en quelques mots, nous dresse un tableau de ce qui se fait dans le diocèse pour sensibiliser le pays aux problèmes missionnaires : effort de renouvellement des journées missionnaires dans le cadre des doyennés — avec la participation de toutes les forces vives —, information dans le monde scolaire au niveau des enseignants et des élèves, etc... « La Mission est affaire d'Eglise », dit-il.

Il souligne à ce propos la collaboration de l'équipe des DIAM (Délégués à l'Information et à l'Animation Missionnaire) : PP. Guillou, remplacé prochainement par Joseph Trébaol, de Coattarel et Sauvêtre.

Puis, Mgr Barbu nous dit sa joie d'être parmi nous, sa joie d'être dans un diocèse si riche en missionnaires. Très simplement, il nous fait part de ce qui se fait dans le diocèse pour essayer d'être plus près du monde d'aujourd'hui. Il nous fait part des recherches en cours : grouper autant que possible les prêtres en doyenné pour un travail en équipes ; faire attention avant tout à la vie des hommes, s'ouvrir aux problèmes qu'ils se posent et qui nous sont posés à partir d'eux ; associer à la réflexion, prêtres, religieux et religieuses, laïcs ; être attentifs à ce qui se passe aujourd'hui, inventifs pour essayer d'y faire face... Autant d'orientations que nous avons retenues pour notre propre compte.

A midi, nous nous retrouvons devant une table accueillante dans une ambiance détendue et fraternelle. L'accueil des Religieuses est des plus sympathiques. A la fin du repas, lecture est faite d'un message de salutation de Mgr Mazé et d'une lettre annonçant la disparition tragique du P. Grannec, originaire de Pleyben lui aussi.

A 14 heures, le travail recommence, cette fois sous forme de carrefours, autour de thèmes proposés par les organisateurs ou choisis par les participants eux-mêmes :

1) *Relation Mission - Diocèse d'origine.*

Beaucoup, surtout les religieuses, ont gardé contact avec leurs communautés, les écoles. Quelques Pères sont restés en relation avec les prêtres de la paroisse. L'écho paroissial donne des extraits de lettres qui permettent de situer le missionnaire. En général, peu de contacts avec les adultes : tous sont unanimes pour dire que c'est dommage. Là

Archives diocésaines de Quimper et Léon

où il y a eu des relations entretenues entre la mission et la paroisse, le retour en congé n'a posé aucun problème quant à l'information. Il y a un grand désir de rencontre, mais un effort de conversion de part et d'autre n'est-il pas nécessaire ?

2) *Evangélisation et Développement.*

Ce thème a été traité par plusieurs Pères travaillant en milieu industrialisé. Ce qui leur a paru essentiel et que Mgr Barbu nous a dit en parlant de son diocèse : ouverture du missionnaire à la vie des gens, connaissance de ce qui fait leur vie, d'où la nécessité pour quelques-uns d'un travail à mi-temps.

« Avoir la hantise des gens auxquels nous sommes envoyés », conclut l'un d'eux.

3) *Le problème de l'intégration du missionnaire en Amérique latine.*

Il ne date pas d'aujourd'hui, mais se pose avec une plus grande acuité par suite de la prise de conscience de ces pays d'Amérique latine comme nations.

Il existe l'illusion, de la part des missionnaires étrangers, d'une intégration plus facile parce que ces pays sont grosso modo de civilisation occidentale.

Il est patent que la venue et la présence des prêtres étrangers sont considérées dans certains pays et plus spécialement dans certaines régions comme un mal nécessaire.

Il est très important que les Missionnaires étrangers ne soient pas trop regroupés par nationalités. La tentation est très grande de se refermer sur soi et de ne pas participer vraiment à la vie diocésaine.

Une accusation de la part d'un clergé local : la venue de prêtres de l'extérieur empêche la prise de conscience des problèmes réels, dispense d'aller au fond de ces problèmes et d'y trouver une solution locale. (Problème vocationnel, renouvellement de la pastorale sacramentelle, etc...)

4) *Pauvreté et Mission*

Ce sujet a été traité par un groupe de missionnaires travaillant en milieu rural. La pauvreté du missionnaire paraît « richesse » dans ces milieux pauvres et peu évolués. Faut-il s'y arrêter au nom de la pauvreté ? La pauvreté n'est-elle pas surtout ouverture à l'autre, partage, accueil, disponibilité à tous ceux auxquels le missionnaire est envoyé ?

Mgr Barbu, dans son homélie au cours de la Messe concélébrée reviendra sur ce thème : « Le missionnaire ne doit pas se priver des moyens mis à sa disposition pour un meilleur travail, pour un meilleur rendement : voiture, moyens audio-visuels, etc... mais il doit s'en servir dans un esprit de détachement. »

La journée s'est clôturée par la photo de « famille » avant la messe. Un lien s'est créé et tous souhaitent qu'il se resserre.

Sœur Saint Luc, de Plouvorn.

La disparition du P. Noël Grannec

Les journaux ont annoncé au début d'août la disparition du Père Noël Grannec, originaire de Pleyben, lors des combats au Cambodge. Voici une relation des événements qui nous a été adressée par les Missions Etrangères de Paris.

RAPPORT DU P. VULLIEZ

Le jeudi 9 juillet, j'ai rencontré à Dong-Tien, dans la province de Kien-Phong au Sud-Vietnam, le frère du Frère Thomas de la Ste Famille de Banam (Cambodge). Ce chrétien, réfugié à Bai-Cham, de la chrétienté de Vinh Loi (Peamchor), paroisse du P. Grannec, m'a raconté ceci au sujet du Père :

Au début de juin, le P. Grannec était parti en moto « Honda » dans la direction de Banam. A environ 6 à 7 km au Nord de l'église de Vinh Loi, en village païen, il a été arrêté par quatre Viet-Cong dont deux avaient un fusil. L'un des Viet-Cong prit la moto du Père, un autre emmena le Père, et les deux Viet-Cong armés marchaient derrière lui. A peu de distance de la piste, les Viet-Cong s'apprêtaient à attacher les mains du Père derrière le dos avec une corde en jute. Tout près de l'endroit où le Père fut arrêté, il y avait un païen, habitant à environ 20 à 30 mètres de l'église du P. Grannec, qui réparait sa moto. Voyant qu'on s'apprêtait à attacher le Père, il dit aux Viet-Cong : « C'est un religieux, il ne faut pas le ligoter, car il ne se sauvera pas ». Les Viet-Cong ne le ligotèrent pas à ce moment, mais l'emmenèrent dans la plaine.

Quelques jours après, ce païen demanda à ces Viet-Cong ce qu'ils avaient fait du Père. Ils lui dirent que deux jours après son arrestation, ils l'avaient tué parce que c'était un Américain et qu'ils avaient enterré son corps.

C'est lui-même, ami et connaissance du frère de Frère Thomas, qui lui a raconté cela.

Le dimanche avant son arrestation, le P. Grannec aurait dit en chaire qu'il se rendait à Phnom Penh pour une semaine et qu'il reviendrait.

Au début de juin, Mgr Lesouef avait écrit un mot au P. Grannec pour lui demander de venir à Phnom Penh. Il a remis ce mot à une personne de Vinh Phuoc ou Lo Gach. Buand on apporta ce mot au P. Grannec, le Père était parti depuis la veille.

RAPPORT DE MGR LESOUEF

Concernant le P. Grannec, voici les renseignements que j'ai pu recueillir.

Le jeudi 4 juin, à Neak-Lœung, j'ai rencontré un jeune homme de cette paroisse, réfugié dans la chrétienté de Lo-Gach, dépendant de Preak-Krabao (paroisse du P. Vulliez). Ce jeune homme m'a dit que le P. Grannec avait célébré la messe deux fois le dimanche à Prek-Krabao,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

depuis le départ du P. Vulliez (9 mai). Je crois que la première fois a été le jour de la Pentecôte (17 mai). J'ai remis à ce jeune homme un mot pour le P. Grannec, donnant des nouvelles des confrères, et concluant que je serais heureux de le revoir dès que ce serait possible ; sans aucune précision, car je ne savais en quelles mains cette lettre pourrait tomber.

Le mercredi 10 juin, toujours à Neak-Lœung, attendant de passer le bac pour aller à Svay-Rieng, j'ai rencontré une femme de la chrétienté de Prek-Krabao. Cette femme arrivait de Phnom-Penh, où elle était allée chercher le P. Grannec et lui demander de revenir. Le P. Grannec avait, dit-elle, disparu depuis quinze jours, et le bruit courait dans la région qu'il était allé à Phnom-Penh. Elle ne l'avait évidemment pas trouvé.

Le jeudi 2 juillet, toujours à Neak-Lœung, une autre chrétienne de Prek-Krabao m'a donné les mêmes indications.

Le mercredi 15, à Phnom-Penh, j'ai rencontré une femme venue de Peamchor même, toujours pour chercher le P. Grannec, mais aussi pour demander ce qu'il fallait faire de ses affaires, des objets du culte et de divers biens apaprtenant à la paroisse, car les chrétiens avaient l'intention de partir. D'après cette femme, il y avait « un mois et vingt jours » que le Père avait disparu. Le bruit avait couru qu'il était allé à Phnom-Penh. Cependant, cette femme a ajouté : deux païens ont raconté, très discrètement, qu'ils ont vu des Viet-Cong arrêter le Père et l'emmener alors qu'il circulait en mobylette (Honda) entre Peamchor et Prek-Krabao. Ils ont précisé que le Père était vêtu en civil (pantalon et chemisette).

Ce dernier témoignage concorde avec celui qu'a rapporté le P. Vulliez sur l'arrestation du Père. Cette arrestation me paraît tout à fait certaine. Elle seule explique le fait que les chrétiens de la région, qui tenaient beaucoup à la présence du P. Grannec, n'aient pu savoir ce qu'il était devenu. Il reste une divergence sur la date. D'après les indications que j'ai recueillies, l'arrestation se placerait vers le 27 mai. D'après ce qui a été rapporté au P. Vulliez, elle aurait eu lieu au plus tôt le 3 juin, puisque ma lettre, envoyée de Neak-Lœung le 4 juin, est arrivée à Peamchor le lendemain de la disparition du Père. Le 4 juin, le porteur de la lettre ignorait cette disparition. Il m'a même assuré que je pouvais aller le voir à Peamchor, tout en précisant qu'à partir de Prek-Krabao, la région était contrôlée par les Viet-Cong et qu'il était permis de circuler seulement à pied ou à bicyclette.

Le rapport du P. Vulliez ajoute que, selon les dires des soldats Viet-Cong qui ont arrêté le Père, il aurait été tué deux jours plus tard. Ce témoignage a besoin d'être confirmé ; cependant, malheureusement, la mort du P. Grannec me paraît fort probable, d'autant plus que la plaine où on l'a emmené (à l'Est du Mékong, entre Peamchor et Prek-Krabao), c'est exactement la région où les PP. Claudel et Rollin ont été tués, quelques semaines auparavant, sous le même prétexte d'être « américains »...

Kompong Cham, le 20 juillet 1970.

CENTENAIRE DE PONTMAIN

Treize ans après Lourdes, le Sanctuaire de Pontmain célèbre le centenaire de l'apparition qui eut lieu le 17 janvier 1871, à la fin de la guerre franco-allemande de 1870. Ce soir-là, de six à neuf heures, quatre enfants du village virent la Vierge dans le ciel, épelèrent une inscription qui s'inscrivit lettre par lettre à ses pieds. Ils vécurent ensuite une vie généreusement consacrée à Dieu, et désormais sans vision.

L'Evêque de Laval et le Directeur du Sanctuaire ont demandé à l'abbé Laurentin de réaliser, avec le concours de l'archiviste diocésain, l'abbé Durand, et des Sœurs cisterciennes de Laval, l'histoire critique de l'événement.

« Pontmain s'est bien tiré de cette épreuve redoutable », a déclaré l'abbé Laurentin au cours de la conférence de presse donnée au Sanctuaire de Pontmain pour la sortie du livre du Centenaire : *PONTMAIN. HISTOIRE AUTHENTIQUE*, en trois volumes : (1. *Un signe dans le ciel : Histoire et sens de Pontmain*. 2. *Preuves*. 3. *Documents*).

Plus de mille documents ont été retrouvés, pour la plupart inédits. Les 107 principaux sont édités au tome 3 : des interrogatoires des quatre voyants, dont un du surlendemain, huit récits rédigés dans les huit premiers jours ; pour chacun des deux frères Barbedette, les principaux voyants : une dizaine de récits échelonnés sur un demi-siècle, à partir du lendemain de l'apparition.

« Je ne connais pas d'apparition qui bénéficie d'un matériel documentaire aussi riche, aussi précis, aussi cohérent », a dit l'abbé Laurentin.

⁂

L'abbé Laurentin révèle les surprises de cette enquête.

D'abord, le premier procès par lequel l'évêque de Laval reconnut l'authenticité de l'apparition, dès février 1872, a été perdu. Nous avons remué ciel et terre pour le retrouver, en France et à Rome où nous avons fait une dizaine de voyages et prospecté une dizaine de fonds d'archives, y compris le Saint-Office. Le dossier paraît irrémédiablement égaré. Mais nous avons pu reconstituer le puzzle : interrogatoires des voyants et des autres témoins, rapport des médecins, discussions et votes des théologiens, etc.

L'autre surprise paraîtra plus troublante. Elle a été révélée par un document placé sous scellés. Une des voyantes, Jeanne-Marie Lebossé, s'est rétractée en 1920, 49 ans après l'apparition.

Mais ici la surprise a rebondi. A l'examen, deux choses ont frappé les historiens :

1°) Les témoignages de Jeanne-Marie Lebossé ne présentent ni faille, ni hésitation, ni discordance, ni anxiété. Ils sont précis, spontanés, abondants, joyeux. Nulle trace de « mensonge », de mimétisme ou de simulation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2°) Par contre, sa rétractation de 1920 est incohérente : elle contredit les données les mieux attestées de la première heure. Jeanne-Marie Lebossé a perdu le sens de l'expérience dont elle avait intensément vécu durant les premières années, conclut l'abbé Laurentin. Il explique : « La mémoire conserve mal l'expérience des états seconds. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus eut la même crise après avoir vu la sainte Vierge. Après en avoir parlé, elle se troubla. Le souvenir s'évanouit sous le coup des questions. Elle crut avoir menti et se prit en horreur. »

Jeanne-Marie Lebossé a subi la même éclipse, sous le coup non seulement d'interrogatoires multipliés, mais de chocs très graves. Le 10 mars 1871, le général Charette tira son sabre et lui en fit sentir la pointe en disant : « Si tu mens, je te mets à mort. » Le 14 mai 1871, l'évêque de Laval, Mgr Wicart, en chape et mitre, la menaça « pendant plus d'une demi-heure » des tourments de l'enfer, si elle mentait en racontant cette histoire.

Jeanne ne recula ni devant le sabre du général, ni devant les foudres de l'évêque. Elle prêta serment et maintint fermement son témoignage. Mais le choc en retour fut terrible. Elle réagit en profondeur. Toujours confiante dans le témoignage des autres, elle s'engagea dans les sentiers de la foi obscure et d'une charité vécue généreusement. Privée de la gloire d'être voyante, elle est un cas exemplaire de ce que les mystiques appellent « les purifications de la mémoire ». Elle témoigne d'un principe très important en ce centenaire : les apparitions et phénomènes d'exception sont faits pour être dépassés, pour nourrir la foi et la charité.

Comme Jeanne-Marie, les autres voyants sont très attachants. Ils appartiennent typiquement, chacun à leur manière, à ce que Malègue appelait « les classes moyennes de la sainteté ». Ils ont leur manière de dire, non seulement par leur témoignage, mais par toute leur vie : La Vierge Marie existe, je l'ai rencontrée.

⁂

Au seuil du centenaire, le livre de R. Laurentin et de A. Durand, *PONTMAIN. HISTOIRE AUTHENTIQUE*, fait donc toute la lumière sur Pontmain. Il secoue la poussière accumulée sur l'événement, et en révèle le sens actuel et universel. De même l'histoire de Jeanne d'Arc, qui commençait à paraître vieillotte et particulariste a révélé ses vraies dimensions lorsque fut publié le fameux procès.

Le livre du centenaire révèle, non seulement quantité de documents inconnus et surprenants, des pages d'histoire locale attachante, un aspect inattendu de la guerre de 1870, etc., mais le sens évangélique de cet événement prophétique. C'est la vie d'une communauté de base : une paroisse pauvre qui se rassemble et improvise spontanément sa prière pendant l'apparition. C'est l'esprit d'enfance, la prière, l'espérance. Le message de la Vierge, tout centré sur le Christ, devance le Concile. Il est déjà « christocentrique » comme on dit aujourd'hui. A cet égard encore, le centenaire de Pontmain apporte une lumière inattendue.

● *PONTMAIN. HISTOIRE AUTHENTIQUE, Apostolat des Editions et Lethielleux, Paris. Souscription jusqu'au 30 septembre : Notre-Dame de Pontmain, C.C.P. Rennes 980 85 : 80 fr. Après cette date, 120 fr. Premier tome seul 15 fr.*

"JACOB"

par Pierre Emmanuel

(aux éditions du Seuil)

Ici commence l'histoire d'un homme prédestiné par la Justice de Dieu.

Justice à nos yeux scandaleuse : nous sommes du parti d'Esaü. Nous n'aimons ni Jacob, ni ses ruses, ni la mère qui les machine pour lui.

Dieu aime Jacob. (p. 33)

Chacun s'est arrêté — saisi et révolté, transporté et angoissé — devant l'étrange histoire du patriarche Jacob au livre de la Genèse : un texte inépuisable, où l'épisode de la lutte avec Dieu au gué du Yabboq (Genèse 32/23) marque un sommet.

Fort de ses droits de poète et sans jouer à l'exégète, Pierre Emmanuel a trituré le texte sacré « à l'égal des autres mythes » : « Le mythe est l'apparence la plus visible prise par la mémoire que l'humanité conserve, comme un miroir actif en son âme, des conflits fondamentaux qui sans cesse la remettent en question et par lesquels elle se définit... Tout en gardant sa permanence, le mythe peut revêtir un aspect configuré à la sensibilité de l'homme moderne et à sa façon d'endurer l'histoire ». Après *BABEL* (de la préface duquel vient cette citation, p. 10) *JACOB* raconte avec un souffle inouï une « histoire du salut » :

Le dur genou sur la cuisse de Jacob
N'est pas que le rappel de la limite.
Ce corps à corps est un discours : l'homme plénier.
Pas un membre qui n'y apprenne sa beauté,
Pas un os son emboîtement dans la mesure,
Pas une articulation le jeu entier. (p. 141).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quand Dieu est si près que l'homme ne peut fuir il peut toujours tomber dans son puits
Mais tout au fond il est horriblement acculé par les appels venant de la margelle
Et sa stupeur lui devient un enfer quand il s'y entend traquer par son nom.
Cousu serré dans son sac à mensonges lesté du poids de ses moindres mots
Chu de lui-même au plus épais de son trou qui se referme indifférent à mesure
Il se réveille étale et sans borne sur une île d'oubli douloureux

Son lit lui est un marécage de chair la compassion tel un charnier le sature
Encore un jour qui lui faut en naissant !
Encore un jour vaille que vaille il lui faut naître lui-même et toute l'histoire
S'incorporer cette glaise arrachée à d'autres corps moins pourris que le sien.
Tel est l'ordre. Telle est la force du nom moelle spirale jour après jour érigeant
La colonne d'os l'axe du monde :
Jacob ne peut que répondre à son nom.

Donc il se lève au plus gourd de la nuit malgré la terre pieuvre à ses flancs
Comme un soldat de sa cache en plein marais affermit son assiette et ses armes.
Enfoncé en soi plus qu'à mi-corps il soutiendra l'assaut de Dieu
L'étreinte déjouant toute prise.
Cet homme nu dont la boue est la peau sera baigné dans la nudité du Très Pur
A travers les pupilles fangeuses va s'infiltrer jusqu'à Soi le Limpide
Toute la nuit leur mouvant corps à corps poursuivra le travail du potier
Creusant Jacob pour le rendre digne de l'unique Réalité dure et franche
Du vide qu'Elle veut qu'il soit d'Elle surabondante seule Identité.

Pierre EMMANUEL (« Jacob » p. 123-124)

Mais *JACOB* ne décrit pas tant le combat du patriarche hébreu que celui du grand poète qu'est Pierre Emmanuel et le nôtre, nous qui sommes « Jacob n'importe qui » selon le titre du sonnet de la p. 292 :

... jour après jour il s'émerveille
D'être aussi vieux que l'homme et jeune autant que Dieu.

« Chant de l'âme en quête de Dieu » ? plutôt, dans ces trois cents pages de poésie et de prose, lutte sauvage de l'homme fait de chair et de sang, sensible à l'ardeur de ses reins, complice de ses tentations et de ses obsessions ; mystère du passage de l'homme assiégé et assiegeant à l'homme prisonnier et geôlier de Dieu :

> *J'aurai lutté toute ma nuit d'homme pour T'arracher ton Nom : or le prix de ma victoire ambigüe n'est pas ton Nom hors de prix pour moi, mais un nom nouveau que Tu me donnes. Ce nom qui est ta prise sur moi est aussi la mienne sur Toi : il contient et ne contient pas l'Ineffable... Qui est le vainqueur, le vaincu ? N'y a-t-il ni vainqueur ni vaincu ? En m'éloignant de Péniel j'ai senti que je boitais de la hanche : Toi, tu portes comme l'éclat de ta gloire les meurtrissures de l'homme en croix.* (p. 158)

Beaucoup ont certainement dans leur bibliothèque le charmant *ÉVANGÉLIAIRE* du même auteur (récemment republié en « Livre de vie » n° 93). *JACOB* coule moins de source ; *JACOB* est un fleuve fascinant où bouillonnent les eaux contraires : ici elles chantent, là elles rugissent, là elles frappent et elles font mal, les os craquent « à l'emboîture de la hanche » :

Mais si nous voulons bien que tes lointains commencent au seuil de notre âme,
Notre terreur est que Tu la creuses pour T'y loger transcendant tout au fond.

Un grand livre de poésie, de vérité et de prière à dire et à redire : une collection d'hymnes pour « Prière du Temps présent ».

J. F.

AU FORT DE LA NUIT

Au fort de la nuit Jacob se leva car il sentait une Puissance approcher.
Il se tira lourdement de sa vase, il se désembourba de son âme
Un péché d'énorme fatigue une boue de plomb lui collait dessus
Une angoisse l'écœurait d'être en vie.
Cette mort molle qu'il faut hisser puis contraindre à se tenir debout
Moi qui se somme d'être un rocher et sitôt droit n'est qu'une chute d'entrailles
Tel est l'homme devant l'exigence de Dieu et le fardeau d'en être aimé.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.
par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.)

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible...
Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au
SÉCURITÉ – PROFIT – DISPONIBILITÉ
CRÉDIT LYONNAIS

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, **BREST** - Tél. 44-17-86

LE FINISTÈRE
GROUPE DES MUTUELLES DU MANS
ROLLAND-JACOB Frères
5, rue Amiral-Ronarc'h
QUIMPER - Tél. 95-22-78

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

A votre service
tous les services de la
BNP
banque nationale de Paris

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

FRUITS-LÉGUMES-PRIMEURS
GROS - DEMI-GROS
ELBÉ-FRUITS
LÉON BERNARD
10, rue La Tour-d'Auvergne
QUIMPER - Tél. 95-18-26

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de **QUIMPER**
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature -
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes operations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : **BREST - QUIMPER**
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — **QUIMPER**
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Une nouvelle année apostolique (Mgr l'Evêque)
Renouvellement du Conseil presbytéral
Nominations
Permanences des Vicaires généraux
Adresse de la Formation du Clergé
Mois sacerdotaux 1971
Journée missionnaire
Pèlerinages diocésains 1971
Marketing 800.000

Convictions et attitudes pastorales
Où allons-nous (l'avenir d'un secteur)

Le second pèlerinage à Lourdes
« Jacob » par Pierre Emmanuel
Nouvelles et lectures

N° 4 231 (85e année) — 5 octobre 1970

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle - Tél. 33.09.10

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGE DE BRETAGNE
BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 6.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.59
Activités manuelles · Pédagogie
Missels · Bibles
Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Perlon
Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter 'TRANSOCEAN'
BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN
Tél. 5.77 — 46, route de Paris - MORLAIX — B. P. 75
Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

Les Meubles Jean Castrec — FABRICANT
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

Une nouvelle année apostolique

Après le régime spécial des vacances, qui marque profondément notre département, surtout dans les zones urbaines et côtières, l'activité normale a repris. Non sans problèmes ni soucis, dont nous pouvons recueillir l'écho dans les conversations et les journaux, et nous devons demeurer attentifs à tout ce qui fait la vie des hommes et aux interpellations adressées aux chrétiens.

L'objet spécial de ces quelques pages vise plus directement quelques aspects de notre tâche sacerdotale auxquels nous devons être particulièrement sensibles, sans minimiser l'importance d'autres fonctions dont il n'est pas question ici.

Pour un travail « en continuité ».

Le redémarrage de l'année apostolique ne se fait pas à partir de zéro. Il doit s'inscrire dans la ligne de la recherche et des efforts des années passées, à partir de l'enseignement du Concile, des directives des récentes Conférences Episcopales de France et des orientations pastorales diocésaines. Cela exige de beaucoup d'entre nous un cheminement continu, car les mentalités ne changent pas du jour au lendemain ; le Seigneur lui-même nous fait revivre l'expérience de tous ceux qu'il a appelés à sa suite : « Sors de ton pays, de ta famille... Quitte tes filets et ta barque, qui t'assuraient une certaine sécurité... Vends ce que tu as... et suis-moi... » Ce qui est facile à vingt ans est plus difficile à cinquante ou soixante, mais je rends grâce à tous ceux qui, ayant mieux compris qu'ils ne sont que des serviteurs envoyés en mission par le Maître, acceptent généreusement d'entrer dans cette perspective de recherche des meilleures conditions d'exercice de ce service pour le bien des hommes d'aujourd'hui.

L'Assemblée de Lourdes 1970 dont le thème est : « Les cheminements de la foi et la croissance de l'Eglise dans les réalités nouvelles » n'aboutira sans doute pas à d'importantes décisions : elle vise plutôt à amorcer, à partir d'expériences vécues à la base, une recherche qui se poursuivra tout au long de l'année 1970-1971 et à laquelle nous pourrons être associés. Elle peut nous apporter cependant un éclairage valable pour nos propres recherches.

En vue d'un travail concerté au cours de l'année qui commence, beaucoup de secteurs ont prévu ou même déjà réalisé leur **session de démarrage.** Je me permets d'insister sur l'importance de ces sessions et sur le but qu'il convient de leur assigner :

— renouveler les convictions profondes qui doivent motiver et orienter toute notre action pastorale (cf. chapitre I des « Orientations pastorales diocésaines » et aussi les « Conclusions et directives pastorales après la session des Doyens » de novembre 1969) ;

— prendre à nouveau conscience de la responsabilité collective de toute l'équipe par rapport à la totalité de la mission ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— préciser les objectifs : chaque secteur a ses problèmes propres, ses urgences, ses priorités (qui ne doivent pas devenir pourtant des exclusivités....) ;

— redistribuer les tâches, si le besoin s'en fait sentir, non pour aboutir à un nouveau cloisonnement, mais pour une efficacité plus réelle dans l'action : on ne peut être « spécialiste » en tout ;

— assurer une réelle participation des religieux, religieuses et laïcs avec les prêtres : il conviendrait que l'un des jours au moins de la session réunisse tous les principaux responsables de l'action apostolique du secteur ;

— prévoir surtout des moyens de vérification : réunions régulières, avec thème précis et méthode rigoureuse ; revision d'activité, pour que tous soient au courant de ce qui se fait et que chacun accepte de soumettre son action au jugement de l'équipe ; récollections trimestrielles.

Au cours de cette année, **les visites pastorales** auront lieu dans les doyennés qui ont eu la confirmation l'an passé, de Crozon à Huelgoat et région de Quimperlé. De leur côté, les Archidiacres, une fois réglé ce problème des nominations qui les mobilise trop longtemps, seront plus disponibles pour répondre à tous les appels des secteurs qui leur sont confiés. Quant à moi, disposant bientôt d'une chambre et d'un bureau au 24, rue Kéravel, il me sera possible d'assurer une présence plus effective à Brest et au Nord-Finistère.

Conseil presbytéral et Commission du Clergé.

Le mandat des membres du **Conseil Presbytéral** est arrivé à expiration. Compte tenu de l'expérience de ces deux années, la loi électorale a été assez profondément modifiée et doit aboutir à donner au nouveau Conseil une physionomie assez différente de celle de l'ancien.

De plus, la création d'une **Commission du Clergé** permettra de débarrasser l'ordre du jour d'une foule de problèmes qui, au niveau des prêtres, ont leur importance, mais risquent d'empêcher le Conseil Presbytéral de remplir son rôle de « conseil de l'Evêque pour le gouvernement du diocèse. »

Le précédent Conseil a fait son bilan, dans un climat un peu pessimiste en raison de difficultés rencontrées lors de la dernière session. D'autres, de l'extérieur, l'ont fait aussi. Les uns s'impatientent : « Ils sont trop timorés ; il ne faut rien en attendre ; c'est à la base qu'il faut faire avancer les choses... » Les autres se lamentent au contraire : « On bouleverse tout, sans respect pour les personnes... » En fait un travail considérable a été accompli, dont on ne peut encore mesurer les conséquences, mais qui s'inscrit déjà dans les faits, en particulier en ce qui concerne la restructuration pastorale des secteurs : les expériences sont variées, mais toutes s'originent aux « Orientations pastorales diocésaines » votées par cette assemblée. Je dis ma reconnaissance à tous les artisans de ce travail.

Fort de l'expérience de son aîné, le nouveau Conseil devra sans doute revoir ses méthodes de travail, afin de mieux jouer son rôle. Déjà une certaine pratique aide à mieux saisir ce rôle et l'on a pu rédiger une thèse sur la mise en place des Conseils presbytéraux en France. Au lieu d'élaborer de grands principes, — encore que la réflexion s'impose, — il devra davantage préparer des décisions pratiques, en réponse aux problèmes qu'il fera remonter de la base ou d'expériences vécues dans les secteurs. Il ne sera pas prisonnier de l'expérience du passé.

La Commission du Clergé ne manquera pas de travail non plus, car la vie pose sans cesse de nouveaux problèmes et les conditions nouvelles dans lesquelles doit s'exercer le ministère des prêtres exigent un constant effort d'adaptaiton. La vie matérielle des prêtres retiendra certainement son attention. Déjà certains secteurs ont accepté d'entreprendre un effort de clarification des comptes personnels et paroissiaux : les résultats auxquels ils ont abouti pourront, avec la documentation qui leur sera fournie, servir de base à un travail réaliste et fécond. Cette commission pourra travailler aussi en liaison avec les responsables de la Formation permanente du Clergé et le responsable des Retraites spirituelles.

La condition de la réussite de ce travail en commun est **la prise au sérieux** par tous les prêtres **de la désignation** des membres du nouveau Conseil Presbytéral et de la Commission du Clergé. Les compétences requises pour l'un ou pour l'autre de ces deux organismes ne sont pas absolument les mêmes : les uns peut-être plus attentifs à la mission et à ses exigences, les autres aux personnes et à leurs problèmes. Si imparfaits qu'ils soient, ces organismes sont, pour l'Evêque, des auxiliaires précieux et son désir est qu'ils permettent un dialogue encore plus fructueux entre lui et ses collaborateurs immédiats d'une part, et l'ensemble du clergé ou telle catégorie de prêtres d'autre part. Il compte sur la bonne volonté de tous.

Ces désignations ne font point perdre de vue l'utilité d'un **Conseil diocésain de pastorale,** qui accueillerait, avec des prêtres, des religieux, des religieuses et des laïcs. Mais les difficultés rencontrées jusqu'ici tant pour la création d'un Comité diocésain des laïcs que pour l'institution de vrais conseils pastoraux de secteurs, ne permettent pas encore de réaliser ce vœu. Le prochain Conseil pourrait peut-être s'en soucier.

Une de nos préoccupations majeures : l'avenir chrétien des jeunes.

Je devrais sans doute parler de « l'avenir des jeunes », et pas seulement de leur « avenir chrétien ». Dieu sait combien le souci de cet avenir a été et reste un des thèmes privilégiés des campagnes d'année des mouvements de jeunes de l'Action Catholique, et j'ai pû constater combien ce souci était porté en commun par les jeunes, les aumôniers et les parents. Le problème de l'emploi, surtout dans la région Ouest, est loin d'être résolu, et il continue de mériter toute notre attention et de légitimer toute initiative de nature à répondre à l'attente des jeunes de chez nous.

Mais il faut bien nous rendre compte, — c'est aux prêtres surtout que je parle, — que la foi des jeunes est menacée aujourd'hui, non seulement parce que beaucoup d'entre eux doivent quitter très tôt le milieu familial et l'environnement chrétien qui pouvait hier les soutenir, mais que, même dans nos paroisses les plus chrétiennes, elle est affrontée à des conditions nouvelles de vivre et de penser qui souvent provoquent, chez les jeunes, une remise en question radicale de toute l'orientation de leur vie.

Les jeunes d'aujourd'hui ne sont sans doute ni meilleurs ni pires que ceux des générations qui les ont précédés, mais ils entrent dans la vie au temps d'une mutation sans pareille dans l'humanité, qui s'accomplit à un rythme sans cesse accéléré. Leurs références ne sont plus en arrière, vers un modèle à reproduire ou imiter, mais en avant vers un nouveau type d'homme à créer, un nouveau type de société à construire. Aussi en arrivent-ils souvent à récuser le modèle qu'ils voient réalisé dans les chrétiens qui les entourent, comme dans la société telle qu'ils la perçoivent, et même dans l'Eglise et ses structures.

Pour parler leur langage et atteindre leur cœur, comme il nous faut être attentifs à cette culture nouvelle qui s'instaure aujourd'hui, avec les richesses et les limites de ses réalisations concrètes dans les divers milieux de vie ! Mais surtout quel appel à une incessante conversion, pour qu'ils découvrent, à travers le témoignage de nos vies, de nos communautés chrétiennes, que le Christ n'est pas seulement un idéal pour hier, mais qu'il « est aujourd'hui » et qu'il « sera demain », et que le chrétien seul est cet « homme nouveau » qui doit tendre sans cesse, avec ses frères, « à constituer cet Homme parfait, dans la force de l'âge, qui réalise la plénitude du Christ. »

Plus difficile que jamais, dans ce contexte, est la tâche de l'éducateur chrétien. L'Assemblée plénière de l'Episcopat s'en est préoccupée au cours de ses sessions de Pentecôte et de novembre 1969. La Déclaration qu'elle a publiée à la fin de sa session de novembre a retenu un instant l'attention mais n'a sans doute pas été présentée assez explicitement à l'ensemble des chrétiens : il conviendrait de le faire. Notre Conseil presbytéral a réfléchi également sur la pastorale du monde scolaire (plus spécialement au niveau de l'enseignement secondaire et technique). Les comptes-rendus des dernières sessions ont permis de suivre le déroulement des travaux et de percevoir des tensions au sein de la commission comme au sein du Conseil presbytéral lui-même. J'ai eu l'occasion de m'exprimer sur les points en litige. Je voudrais seulement rappeler quelques directives importantes :

1/ Les parents sont les premiers responsables de l'éducation de la foi de leurs enfants (cf. Déclaration de Lourdes, II, n° 11), mais toute la communauté chrétienne doit en porter le souci et y collaborer selon les possibilités de ses membres (cf. II, n° 12 et III, n° 10).

2/ Cette éducation ne peut se faire sans le concours actif des jeunes eux-mêmes. Les éducateurs accueillent volontiers la collaboration précieuse que peuvent leur apporter les mouvements de jeunes, spécialement les mouvements d'Action Catholique.

3/ Les prêtres ne peuvent à eux seuls faire face à tous les besoins, ils devront recourir à l'aide d'autres chrétiens, même non engagés dans des tâches spécifiques d'éducation. Il apparait par exemple que la réflexion par petits groupes avec un foyer chrétien peut permettre d'arriver plus facilement aux vrais problèmes que se posent les jeunes et faciliter une recherche loyale.

4/ Près des jeunes de l'Enseignement public, les aumôneries, « héritières d'une longue tradition », comme le dit la Déclaration de Lourdes, sont particulièrement mandatées pour promouvoir cette éducation de la foi, mais elles ont besoin de la sympathie et du concours actif des prêtres de chaque secteur et du diocèse tout entier. Un Délégué diocésain à ces aumôneries vient d'être désigné dont le rôle sera en particulier d'assurer une meilleure concertation de la pastorale des jeunes de l'Enseignement public. Les aumôneries d'autre part continuent leurs recherches, spécialement par la préparation des « Etats généraux 70 ».

5/ Les problèmes qui se posent aux responsables de l'Enseignement catholique ne sont pas tellement différents, mais le souci de l'éducation de la foi des jeunes doit être porté par tous les enseignants, même dans leur enseignement profane (cf. Déclaration de Lourdes, III, n° 7). Les parents ne devront pas pour autant s'en remettre entièrement aux maîtres qu'ils ont choisis pour l'éducation de la foi de leurs enfants : sans leur collaboration, l'école catholique ne peut être cette « communauté éducative » qu'elle ambitionne de devenir. Les prêtres ne se contenteront pas de manifester leur sympathie aux enseignants chrétiens : ils les aideront volontiers dans leur propre recherche, tant pour l'approfondissement de leur foi personnelle et de leurs engagements que pour l'acquisition d'une compétence professionnelle dans le domaine de la catéchèse, en liaison avec la Direction diocésaine de l'Enseignement religieux.

6/ Tout effort en vue de dépasser les querelles d'autrefois sera favorisé. L'enjeu est d'une trop grande importance : « Quel que soit aujourd'hui leur cheminement, nos jeunes, demain, seront-ils chrétiens ? »

La formation des prêtres.

Autrefois, quand on parlait de la formation des prêtres, on pensait « séminaire » et après cinq ou six ans de séminaire, un prêtre était censé avoir acquis une fois pour toute la science nécessaire pour l'accomplissement correct du ministère qui normalement lui serait confié. Sur ce point aussi il faut dépasser les vieux schémas.

Dans un climat de totale liberté, mais aussi de libération par rapport à trop de conditionnements qui jouent actuellement contre une réponse éventuelle à une vocation sacerdotale, le Séminaire St-Vincent de Pont-Croix accueille aujourd'hui 181 jeunes du premier cycle, le Foyer de Kéraudren, 54 du second cycle, et celui de Kérivoal 39, dont une dizaine environ se disent en projet de sacerdoce. Nous souhaitons évidemment que des vocations sacerdotales, religieuses, missionnaires surgissent aussi des collèges et lycées,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mais il faut bien constater qu'elles sont très rares. Les séminaires ou foyers de jeunes gardent donc chez nous leur raison d'être, quoi qu'on entende dire quelquefois, d'autant plus qu'on ne peut que se louer de la formation humaine et chrétienne dispensée par les maîtres qui se consacrent à ce ministère.

Plus d'une soixantaine de jeunes ayant terminé leurs études secondaires s'orientent vers le sacerdoce, mais bien diverses sont leurs situations : séminaire de Vannes (théologiens), séminaire de Rennes (premier cycle), stage pastoral, coopération, service militaire, stage d'études en Université... La collaboration amorcée l'an passé avec Vannes et Saint-Brieuc et étendue cette année, au moins partiellement, à Rennes et Laval, permet une meilleure réponse à des besoins aussi diversifiés. Les insertions pastorales demeurent diocésaines et l'accueil réservé à ces jeunes par les équipes qui ont été sollicitées est réconfortant. Les charges financières, qui restent assez lourdes, sont assumées par la Caisse des Séminaires. Celle-ci prend aussi en charge les dépenses afférentes à la formation permanente du Clergé.

De cette formation permanente j'ai parlé lors des récentes retraites (cf. « Semaine Religieuse » du 25 juillet, p. 421). Les mois sacerdotaux auront, je l'espère, leur nombre habituel d'inscriptions. Tous les prêtres ont dû recevoir deux plaquettes annonçant, l'une, les sessions interdiocésaines, l'autre, les retraites spirituelles diocésaines et interdiocésaines pour l'année 1970-1971. Un choix important est offert. Le nombre des participants étant nécessairement limité, les premiers inscrits ont le plus de chance d'être admis.

Quant à l'année diocésaine de formation dont le projet vous a été transmis par l'intermédiaire des Doyens, elle a reçu déjà plus d'une trentaine d'adhésions. Elle semble donc bien répondre à une attente : l'expérience vaut la peine d'être tentée et nous lui souhaitons un franc succès.

Il s'agit là de temps forts. Ils ne nous dispensent ni de l'étude personnelle ni de la mise en commun de nos recherches et de nos réflexions. D'assez nombreuses équipes ont pris l'habitude de travailler ensemble chaque semaine ou chaque quinzaine : on ne peut que souhaiter que d'autres les imitent.

⁂

Que cette nouvelle année apostolique soit riche de l'apport de chacun, car « chacun de nous a reçu sa part de la grâce divine selon que le Christ a mesuré ses dons ». Mais nous ne devons pas oublier quel est le but unique de l'œuvre du ministère qui nous est confié : « la construction du Corps du Christ ». Elle reste actuelle pour nous l'exhortation de St Paul aux Ephésiens : « Je vous exhorte donc, moi, le prisonnier dans le Christ Jésus, à mener une vie digne de l'appel que vous avez reçu : en toute humilité, douceur et patience, supportez-vous les uns les autres avec charité ; appliquez-vous à conserver l'unité de l'esprit par ce lien qu'est la paix. »

† Francis Barbu.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL PRESBYTÉRAL

Monseigneur l'Evêque publie comme loi électorale pour le renouvellement du Conseil presbytéral les dispositions suivantes votées au cours de la session des 25-26 mai 1970.

Art. I. — Le Conseil presbytéral sera convoqué et présidé par l'Evêque, assisté de l'Evêque auxiliaire et des vicaires généraux.

Art. II — L'Evêque appelle à faire partie, comme membres, du Conseil presbytéral

§ 1 — du fait de leur fonction, les prêtres ci-dessous désignés :

a) le délégué diocésain à la formation sacerdotale,
b) le délégué diocésain à l'apostolat des laïcs,
c) le secrétaire général de l'évêché,
d) le doyen du chapitre cathédral,
e) le délégué diocésain au service des communautés religieuses,
f) le directeur de l'enseignement religieux,
g) le secrétaire de la pastorale liturgique,
h) le coordonnateur de la mission ouvrière,
i) le délégué diocésain à l'enseignement catholique (s'il n'est pas vicaire général),
j) le coordonnateur de l'aumônerie de l'enseignement public.

§ 2 — Les prêtres élus par les collèges électoraux, suivant les règles ci-dessous énoncées.

Art. III — Tous les prêtres en fonction au service du diocèse, y compris les religieux qui y exercent un apostolat, sont électeurs et éligibles, sauf :

a) les vicaires généraux,
b) les prêtres désignés à l'article II.

Art. IV. — § 1 — L'ensemble des prêtres est invité à voter sur deux listes électorales :

a) selon les réalités de vie (cf. art. V, VI, VII, VIII),
b) selon l'appartenance à un archidiaconé. Les prêtres exerçant une responsabilité au plan diocésain, et donc ne faisant pas partie d'une zone territoriale, constitueront un collège particulier (cf. art. IX, X, XI).

§ 2 — Les élections par réalités de vie auront lieu avant les élections par archidiaconé.

Elections par réalités de vie.

Art. V. — Les réalités de vie donneront lieu à la composition des collèges suivants :

1) Monde ouvrier : 3 membres.
2) Monde rural : 3 membres.
3) Monde indépendant : 1 membre.
4) Monde maritime : 1 membre.

5) Monde scolaire public : 1 membre. Monde scolaire privé : 1 membre.
6) Monde de la culture : 1 membre.
7) Monde de la santé : 1 membre.
8) Autres réalités de vie : communautés de base : 1 membre.

Art. VI — Les listes seront établies de la façon suivante : chaque prêtre s'inscrit **à un des collèges** ci-dessus, et **à un seul,** celui qui correspond à la réalité de vie dans laquelle il est engagé ou à laquelle il est particulièrement intéressé.

Art. VII — Avant les votes, chaque prêtre recevra une feuille d'inscription sur laquelle il inscrira la réalité de vie qui le concerne. Une fois les listes ainsi constituées, chaque électeur reçoit la liste des membres de son collège, avec rappel du nombre des délégués à élire.

Art. VIII — Les votes se dérouleront dans des centres déterminés, aux jours et heures fixés. Le scrutin se fait à trois tours. La majorité absolue des votants est requise au premier et au deuxième tour. La majorité relative suffit au troisième tour.
En cas d'égalité de voix, on procède à un tirage au sort.

Elections par archidiaconé.

Art. IX — § 1 — Chacun des quatre archidiaconés constitue un collège électoral.

§ 2 — Un cinquième collège est constitué par les prêtres ayant une responsabilité au niveau diocésain, les membres du chapitre cathédral ainsi que les prêtres en congé d'études.

§ 3 — Sont éligibles tous les prêtres, sauf ceux déjà désignés au titre de leur fonction et ceux déjà élus au titre des réalités de vie.

Art. X — Le nombre des membres à élire est le suivant :
1°) Archidiaconé de Quimper-Quimperlé : 3 membres.
2°) Archidiaconé de Léon : 3 membres.
3°) Archidiaconé de Brest : 2 membres.
4°) Archidiaconé de Morlaix-Châteaulin : 2 membres.
5°) Cinquième collège : 1 membre.

Art. XI — Les élections se dérouleront dans des centres déterminés aux jours et heures fixés. Le scrutin se fait à trois tours selon les mêmes règles qu'à l'article VIII.

Art. XII — Une fois les élections faites, l'Evêque se réserve le droit, pour le bien de l'ensemble, de désigner d'autres membres.

Article XIII — La durée de mandat des membres du Conseil presbytéral est de trois ans.

Art. XIV — § 1 — En cas de décès, de maladie prolongée, de démission acceptée par l'assemblée ou (pour les élus des collèges

territoriaux) de changement de territoire (et pour les élus des collèges « Réalités de vie », de changement de réalités), un membre élu sera remplacé par son suppléant.

§ 2 — Un vote spécial désignera les suppléants, à raison de deux suppléants pour chaque membre élu. L'élection se fera à deux tours. La majorité absolue est requise au premier tour ; la majorité relative suffit au second tour.

Art. XV — Le Conseil presbytéral sortant désignera une commission juridique et technique chargée de prendre toutes les dispositions en vue des élections et de veiller à leur application.

OBSERVATIONS

Deux grandes caractéristiques définissent l'esprit de ce dispositif :

1 — **Importance donnée aux réalités de vie.**

Ce qui le caractérise avant tout, c'est qu'il met l'accent sur les réalités de vie. En cela il rejoint les orientations qui se dégagent dans la pastorale actuelle, entre autres dans la recherche d'un projet pastoral et d'une adaptation des structures. L'accent est vraiment mis sur la prise de conscience des vérités de vie et l'évangélisation des milieux.

Dans cette ligne, le projet propose une première élection suivant l'appartenance à un ministère de type sociologique : en monde ouvrier, rural, etc...

II — **Représentation des « forces sacerdotales » plus que des personnes.**

Destinée à mettre en place un conseil de gouvernement, dans une perspective missionnaire, cette loi électorale voudrait favoriser la représentation des forces sacerdotales attelées à l'évangélisation plutôt que la représentation des personnes. Elle voudrait faire se rencontrer, au niveau des prêtres, les principales formes d'action apostolique dans le monde d'aujourd'hui. Or ces forces apostoliques semblent de deux ordres :

a) Celles qui rejoignent l'homme dans son milieu et sa catégorie socio-professionnelle. Là, les mouvements d'Action Catholique ont une place privilégiée.

b) Celles que le prennent plutôt dans son contexte communautaire ou territorial. Et là nous retrouvons la pastorale de secteur avec tout ce qu'elle peut regrouper ou recouvrir.

En outre, ce dispositif

1) assure **l'égalité de tous dans le vote.** Tous les prêtres, en effet, sont invités à voter sur deux listes électorales.

Archives diocésaines Quimper et Léon

2) engage **la responsabilité dans le choix des collèges par réalités de vie.** Les collèges électoraux ne seront pas tout faits d'avance, mais chacun aura à choisir pour s'inscrire. Ce choix cependant ne doit pas être arbitraire ; il exige loyauté et discernement de la part de chacun.

3) prend en considération **les structures territoriales du diocèse telles qu'elles sont aujourd'hui.** Bien des projets d'aménagement de ces structures peuvent être envisagées, mais le plus sage est de partir de ce qui existe : le dispositif tient compte des archidiaconés tels qu'ils ont été réorganisés le 31 juillet 1969.

4) omet délibérément dans les élections par archidiaconés d'assurer une représentation proportionnée de curés, de recteurs et de vicaires. Le projet dépasse ces distinctions de personnes et considère comme solidaires l'ensemble des prêtres de l'archidiaconé. De ce fait, ce dispositif électoral comporte des risques : à la limite, il pourrait aboutir à la constitution d'un conseil presbytéral dans lequel ne figurerait aucun responsable de secteur, au moment même où l'on veut souligner plus particulièrement l'importance de ces responsables.

⁂

Chaque prêtre reçoit ces jours-ci, par l'intermédiaire de MM. les Curés-doyens ou Supérieurs, une fiche d'inscription pour les élections par « réalités de vie », dont il fera retour **avant le 15 octobre au** Secrétariat du Conseil presbytéral.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

— au service du doyenné de Quimper, chargé des jeunes du monde ouvrier des paroisses Ste-Thérèse, Ergué-Armel et Locmaria, et vicaire à Sainte-Thérèse, **M. Louis Quéméneur,** vicaire à Gouesnou.

— aumônier de secteur J.O.C. de Brest-extérieur et vicaire à Gouesnou, **M. Paul Goarzin,** vicaire à Guipavas.

— au service du doyenné de Guipavas et vicaire à Guipavas, **M. Yves Guézennec,** vicaire à Scaër.

— au service du doyenné d'Elliant-Bannalec et vicaire à Scaër, **M. Marcel Cloarec,** vicaire à Fouesnant.

— au service du doyenné de Ploudiry et recteur de Lanneufret, **M. Louis Plantec,** recteur de Landunvez.

— au service du doyenné de Ploudalmézeau et recteur de Landunvez, **M. Henri Le Bihan,** recteur de Saint-Pierre, Brest.

— administrateur de Saint-Pierre, Brest, **M. Mathurin Gourvès,** curé-doyen de Recouvrance. Adjoint au doyen pour la paroisse de Saint-Pierre, Brest, **M. François Traon,** ancien curé-doyen de Lannilis. Les vicaires et adjoints au doyen des paroisses de Saint-Sauveur, Kerbonne et Saint-Pierre à Brest ont pouvoirs dans les trois paroisses.

— au service du doyenné de Recouvrance, Brest, et vicaire, **M. Jean Autret,** vicaire à Carhaix.

— administrateur de Kerfeunteun, Quimper, **M. Marcel Le Vey,** chanoine titulaire, curé-archiprêtre de Saint-Corentin. Adjoint au doyen pour la paroisse de Kerfeunteun, **M. Gabriel Le Brun,** vicaire à Kerfeunteun. Les vicaires et adjoint au doyen des paroisses de Saint-Corentin et Kerfeunteun à Quimper ont pouvoirs dans les deux paroisses.

— au service du doyenné de Quimper, **M. Jean-Claude Lescop,** qui demeure official ; il réside désormais au presbytère de Kerfeunteun.

— au service de la paroisse de Trégunc, **M. Jean Bescond,** ancien recteur de Clohars-Carnoët.

— au service du doyenné de Briec-de-l'Odet et vicaire à Briec, **M. Jean-Louis Le Roy,** vicaire à Elliant, qui reste aumônier de la zone M.R.J.C.

— coordonnateur du secteur de Mission ouvrière de Brest, **M. Hervé Le Rû,** qui reste aumônier d'Action catholique.

— au service du doyenné de Daoulas et recteur de Logonna-Daoulas, en remplacement de **M. René Mazurié,** démissionnaire, **M. Joseph Herry,** recteur de Guilers. — M. Mazurié se retire à Melon, Porspoder.

— au service du doyenné de Guipavas et recteur de Guilers, **M. Joseph Kerbaul,** précédemment au service du diocèse de Valdivia (Chili).

— au service du doyenné de Carhaix et vicaire à Carhaix, **M. Sané Lalla,** vicaire à Tréboul, Douarnenez.

— au service du doyenné de Riec-sur-Bélon, en résidence à Moëlan-sur-Mer, **M. François Cueff,** ancien recteur de Saint-Eutrope.

— au service du doyenné de Quimper et vicaire à Saint-Mathieu, **M. Robert Martin,** vicaire à Sainte-Thérèse, qui demeure aumônier du C.E.S. de la Tourelle.

PERMANENCES DES VICAIRES GÉNÉRAUX

M. le vicaire général Le Prat reprend sa permanence hebdomadaire du lundi, 9 h. à 12 h., à la Retraite de Lesneven à compter du 12 octobre.

GRAND SÉMINAIRE, FORMATION DU CLERGÉ

Pour toutes les questions qui concernent **le Grand Séminaire, la Formation Permanente, les retraites,** on est prié d'adresser désormais le courrier à l'adresse suivante : 8, rue de Kerfeunteun, Quimper (il ne faut plus mentionner le numéro de la boîte postale). Le numéro de téléphone demeure le 95-01-93.

MOIS SACERDOTAUX 1971

Pendant tous ces mois, rythme et programme, aide des animateurs et conférenciers, recherche en équipe et prière communautaire permettent une réflexion théologique et pastorale au cœur d'une expérience de vie fraternelle.

1°) **Les mois de pastorale rurale** s'adressent aux prêtres en milieu rural, sans distinction d'âge. Ils sont ouverts aux religieux et religieuses qui œuvrent dans le milieu rural et aux laïcs qui pourraient se libérer trois semaines.

Leur but : mieux connaître les transformations du monde rural ; à partir de là, rechercher quelles sont la mission de l'Eglise (prêtres, religieux, laïcs) et les incidences sur le ministère et la vie des prêtres. — Deux « mois » sont prévus pour l'année 1971.

2°) Un **« mois en hiver »** aura lieu de nouveau à Chartres, au Grand Séminaire (28), du 31 janvier au 23 février 1971 ; et **un « mois en été »** aura lieu à Lesneven, La Retraite, du 4 au 30 juillet 1971. — Leur but : découvrir la mission et la vie du prêtre dans l'Eglise et le monde d'aujourd'hui, dans la ligne de Vatican II ; aider les prêtres à réaliser leur « reprise » personnelle en rapport avec leur expérience ; travailler ensemble à développer l'unité du presbyterium au service du Peuple de Dieu dans le respect de sa diversité et de celle des ministères.

3°) L'expérience d'un **« mois à caractère économique et social »** sera renouvelée au « Prieuré de Pontchâteau » (44) du 16 août au 8 septembre 1971.

Il s'agit là d'un « temps fort » voulu par les évêques de l'Ouest, et à situer dans l'effort d'ensemble de la formation permanente. Nous réaliserons de mieux en mieux l'importance des questions économiques et sociales pour notre pastorale. En même temps, nous savons bien que nous avons beaucoup à apprendre en ces domaines.

Les inscriptions et les demandes de renseignement devront être adressées :

1°) Pour les mois ruraux (avant le 1er mars 71), à M. André Gall, 9, rue du Frout, Quimper.

2°) Pour le « mois en hiver » à Chartres (avant le 15 octobre 70), pour le « mois en été » à Lesneven et le « mois économique » à Pontchâteau (avant le 15 février 1971), à M. Paul Perrot, 8, rue de Kerfeunteun, Quimper.

Nous rappelons avec force qu'il est souhaitable que la participation à ces différents mois ne relève pas d'une initiative simplement individuelle, mais soit faite en accord avec le doyenné ou le secteur.

Nous vous rappelons aussi qu'il n'y a plus de distinction d'âges dans ces « mois »

JOURNÉE MISSIONNAIRE

La journée missionnaire universelle est fixée au dimanche 18 octobre : chaque paroisse a reçu une pochette du Conseil Missionnaire National qui donne les indications utiles.

PARDON DES MALADES
PÈLERINAGES A LOURDES EN 1971

En 1971, **le pardon diocésain des malades** aura lieu le 23 mai à Trémaouézan.

Le premier pèlerinage à Lourdes se fera du 30 juin au 6 juillet. L'Hôpital N.-D. des Douleurs accepte de recevoir 250 malades.

Notez qu'un dimanche est compris dans cette période. Il y aura peut-être 1 ou 2 trains à circuler de jour à l'aller ou au retour. Sur ce point vous pourrez transmettre des réflexions au Secrétariat de l'Evêché, service pèlerinages.

Le second pèlerinage aura lieu du 19 au 25 septembre. On acceptera des anciens, encadrés comme tels, de 65 ans et plus. Ils doivent être valides.

MARKETING 800.000

Une entreprise moderne d'un mouvement de jeunes qui a 50 ans.

Une opération d'envergure menée par des jeunes pour faire connaître leur mouvement et subvenir à ses besoins financiers.

Un moyen éducatif pour faire réagir face à la société de consommation.

Un grand jeu où 180.000 scouts de France organiseront la commercialisation de 800.000 calendriers.

Du 11 au 31 octobre 1970, « Marketing 800.000 » c'est **une image du scoutisme d'aujourd'hui.**

Ce mouvement, on le sait, veut aider des jeunes à faire l'apprentissage de leur vie d'hommes du XX[e] siècle par l'exercice de responsabilités à leur taille. Depuis « Populorum progressio » et « Gaudium et Spes », l'Eglise « se reconnaît réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire ». Aussi est-ce avec sympathie que les chrétiens verront un mouvement où des jeunes s'entraînent à être des citoyens efficaces pour un meilleur service de leurs frères.

● *LE GROUPEMENT SPIRITUEL DES VEUVES DU NORD-FINISTÈRE* organise une journée récollection *le* 18 *octobre à la Retraite de Lesneven*, de 10 h. à 16 h. Elle sera animée par *M. l'abbé Falc'hun*, curé-doyen de Daoulas.

● *LES PATROS DE LA F.S.C.F.* ont tenu leur assemblée départementale à Guipavas le 12 septembre : 57 sociétés régulièrement affiliées dont 14 mixtes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S. N. C. F. - Service d'hiver 1970/71

LIGNE DE QUIMPER A PARIS :

a) *Sens Paris-Quimper*. Le train qui arrive à Quimper à 16 h. 28 arrivera à 16 h. 17 pour un départ de Paris inchangé (9 h. 05). — Le train de nuit arrivera à 6 h. 43 au lieu de 7 h. 00 l'hiver dernier, départ de Paris inchangé (22 h. 00). — La relation rapide (arrivée Quimper 0 h. 41) sera assurée par du matériel plus confortable (rame à grand parcours).

b) *Sens Quimper-Paris*. La relation rapide du matin sera assurée par du matériel plus confortable (rame à grand parcours) : Quimper départ 6 h. 02 au lieu de 6 h. 05. — Le train de 9 h. 05 partira à 9 h. 25 pour une arrivée à Paris inchangée (16 h. 20), soit une accélération de 20 minutes. — Le train de 14 h. 32 partira à 14 h. 42 pour une arrivée à Paris inchangée (21 h. 42), soit une accélération de 10 minutes.

LIGNE QUIMPER-BREST.

Certains trains sont accélérés. L'arrêt de Pont-Quéau n'est plus desservi.

a) *Sens Quimper-Brest*. Le train du matin (Quimper 7 h. 26-Brest 9 h. 29) est accéléré de 33 minutes ; nouvel horaire : Quimper 7 h. 35-Brest 9 h. 05 avec 3 arrêts seulement (Châteaulin, Pont-de-Buis, Landerneau). — Le train du lundi matin (Quimper 6 h. 31-Brest 8 h. 28) est accéléré de 12 minutes (Quimper 6 h. 35-Brest 8 h. 20). — Le train du midi (Quimper 11 h. 32-Brest 13 h. 25) est décalé d'une heure (Quimper 12 h. 30-Brest 14 h. 21).

b) *Sens Brest-Quimper*. Quelques accélérations les dimanches et fêtes. Le train Brest 12 h. 38-Quimper 14 h. 22 est accéléré de 14 minutes (Brest 12 h. 47-Quimper 14 h. 17). Le train Brest 15 h. 44-Quimper 17 h. 44 est accéléré de 23 minutes (Brest 16 h. 05-Quimper 17 h. 41). — Les horaires en semaine sont très peu modifiés ; le train du samedi midi (Brest 12 h.25-13 h. 54) est avancé (Brest 12 h. 02-Quimper 13 h. 29).

LIGNE DE QUIMPER-DOUARNENEZ. Les trains du matin (Quimper 7 h. 20-Douarnenez 7 h. 48, et Douarnenez 7 h. 58-Quimper 8 h. 26) ne circuleront pas les dimanches et fêtes. — Le train Quimper 10 h. 10-Douarnenez 10 h. 38 et le train Douarnenez 13 h. 43-Quimper 14 h. 11 ne circuleront que les samedis non fériés.

● A vendre, cause double emploi, *APPAREILS DE CHAUFFAGE* : poêles à charbon, à mazout et un appareil Diémo à air pulsé (état neuf, capable d'assurer le chauffage intermittent ou continu d'une école de trois classes, d'une chapelle, d'une maison particulière). Prix intéressants. — S'adresser à l'Ecole St-Pierre, Plougastel-Daoulas (tél. 84-36-52).

Convictions et attitudes pastorales

● « Pastoral » vient de « pasteur ». Et pour nous, parler de pasteur, c'est évidemment faire référence au vrai pasteur, au Bon Pasteur, Jésus-Christ. Il n'y en a pas d'autre digne de ce nom. Pour Lui, qui dit « pastoral » dit à la fois un état d'esprit (le Bon Pasteur donne sa vie), une qualité de regard et de communion (il connait ses brebis) et une attitude concrète (Il accompagne et guide toutes ses brebis et chacune d'elles).

● D'où viennent des convictions et attitudes pastorales ? De la Révélation et du don que Jésus-Christ nous fait personnellement et collectivement de Lui-même. Mais aussi de l'expérience de vie pastorale que l'on vit, réfléchit, confronte. Il n'est donc pas étonnant que nous ayons quelques difficultés à partager les mêmes convictions et à prendre les mêmes attitudes. Si nous étions tous identiques il n'y aurait pas de problème. Mais le Seigneur nous a voulus aussi différents les uns des autres que les membres d'un même corps. L'unité pastorale si ardemment désirée sera donc toujours à construire et avec tous. Elle ne pourra progresser sans les gémissements et les douleurs de l'enfantement d'un perpétuel « à venir ».

1. — Le Seigneur est au travail aujourd'hui comme Créateur et Sauveur

Profondément, inlassablement, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Dans notre monde tel qu'il est et devient. En tout homme tel qu'il est et cherche à devenir. Dans ce que chacun vit concrètement et quotidiennement. Dans les relations humaines tissées par la vie et par les hommes. Dans tout « peuple » humain caractérisé par une situation, une histoire, un langage et un « projet » particuliers.

D'où une première attitude pastorale : chercher à rejoindre, discerner, accueillir, révéler la présence et l'action d'un autre que nous-mêmes. De celui qui est parmi nous et que nous ne reconnaissons pas à première vue. De celui qui nous précède dans la Galilée de chaque personne et de chaque peuple humain. Nous sommes moissonneurs et non semeurs, coopérateurs et non directeurs, révélateurs et non colonisateurs.

Soyons logiques : cette attitude pastorale nous oblige à nous décentrer par rapport à ce que nous pensons, ressentons et faisons. quels sont les signes de « développement » et de « mort-résurrection » que nous discernons chez les hommes que nous connaissons directement ou indirectement ? Qu'est-ce qui favorise ou défavorise leur véritable croissance personnelle et collective ? Qu'avons-nous fait, que pourrions-nous faire autrement ou de plus, pour les aider à mieux reconnaître ce que le Seigneur leur donne et ce à quoi Il les appelle ? N'est-ce pas ce genre de questions que nous devrions d'abord nous poser lorsque nous nous retrouvons entre pasteurs ?

2. — Le Seigneur ne nous a pas donné une personnalité et un monde préfabriqués mais à construire.

La création n'est pas un donné initial « prêt à porter ». Elle est une aventure permanente à laquelle le Seigneur veut que chacun et tous participent. Tout ce que font des hommes — y compris les femmes et les enfants — pour se « développer » et « soumettre » ce monde est important. Toute action personnelle et collective visant à inventorier et mettre en valeur, à aménager et à rendre plus humain notre monde a une valeur en elle-même. Elle est accomplissement de notre vocation de co-créateur.

D'où une deuxième attitude pastorale : chercher à connaître, comprendre et aimer notre monde dans sa complexité et son devenir. Partager ce que les hommes vivent, font et projettent, comme le sens qu'ils donnent à leurs activités. Ne pas s'agenouiller devant ce monde comme s'il était Dieu, mais le regarder comme une œuvre de Dieu à travers l'homme. Tout homme est « engagé » par ce qu'il fait et doit l'être consciemment et volontairement.

Soyons logiques : cette attitude nous oblige à nous poser quelques questions. Pourquoi et selon quels critères distinguons-nous « ceux qui sont engagés » et ceux qui ne le sont pas ? Estimons-

nous les activités des femmes et des enfants aussi importantes que celles des hommes et des jeunes ? Nous informons-nous autant sur les domaines politiques que sur les domaines éducatifs et culturels ? Nos appels aux laïcs pour leur confier des tâches dans la communauté chrétienne ne les empêchent-ils pas pratiquement d'accomplir activement leur vocation de co-créateurs ?

3. — Le Seigneur regarde et aime les personnes pour elles-mêmes, en tant que personnes.

Il ne les réduit pas à ce qu'elles font, à ce qu'elles pensent, à ce qu'elles croient. Pour Lui un homme est d'abord un homme créé et sauvé par Lui et non un conservateur ou un révolutionnaire, un P.D.G. ou un tourneur, un intégriste ou un progressiste, un paroissien ou un incroyant. Il est au travail par son Esprit dans le cœur de tout homme tel qu'il est, l'appelle à répondre à Son amour et à Le reconnaître comme seul Seigneur et Sauveur.

D'où une troisième attitude pastorale : chercher à découvrir ce que sont et cherchent à devenir les personnes à travers leurs situations, leurs activités, leurs idées. Les apprécier selon les critères de l'Evangile et non ceux du « monde ». Les accompagner sur leur route et à leur rythme, avec gratuité. Communier à ce que le Seigneur leur donne déjà de vivre avant de leur révéler ce à quoi il les appelle peut-être. Les respecter et se méfier de toutes les formes de « récupération ».

Soyons logiques : cette attitude nous oblige à prendre au sérieux le reproche qui nous est souvent fait : vous ne nous aimez pas tels que nous sommes et vous cherchez à nous embarquer dans vos idées et vos affaires.

Comment se fait-il qu'en ayant l'intention de se mettre au service des personnes, nous leur donnions l'impression que nous voulons les mettre à notre service ? D'où vient cette tendance à classer, étiqueter, juger aussi hâtivement que définitivement ? Ne considérons-nous pas souvent les personnes en fonction des services qu'elles rendent, des responsabilités qu'elles ont ?

4. — Le Seigneur veut que notre vie devienne matière de notre foi.

L'homme en général n'existe pas. Ce sont des personnes concrètes, vivantes, originales qui existent. La Foi n'existe pas. Ce sont des personnes concrètes, vivantes, originales qui croient. L'attention à la vie n'est ni un slogan, ni une méthode, ni une mode. Elle est un acte de Foi car s'est dans la vie concrète des personnes que le Seigneur se donne à elles et les appelle. C'est dans leur vie, c'est en vivant leur vie, toute leur vie, d'une certaine manière qu'elles ont à se redonner à Lui, à mourir avec Lui pour ressusciter avec Lui.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

D'où une quatrième attitude pastorale : chercher à regarder la vie des personnes non pour s'en servir comme parabole, mais pour les aider à découvrir ce que le Seigneur leur y donne et ce à quoi il les appelle. Regarder notre vie nous amène à approfondir notre Foi. Approfondir notre Foi nous amène à vivre autrement. Aider les personnes à marcher sur leurs deux pieds, à aller de leur vie à leur Foi et de leur Foi à leur vie, pour leur permettre de marier en eux-mêmes ces deux dons du Seigneur.

Soyons logiques : reconnaissons que nous sommes naturellement plus à l'aise dans les idées que dans la vie et plus clairvoyants (?) dans la vie des autres que dans la nôtre. Nous avons pourtant à faire une révision de vie et non d'idées, notre révision de vie et non celle des autres. N'est-ce pas dans la mesure où nous aurons le courage de nous y astreindre entre pasteurs que nous pourrons accompagner en vérité nos frères dans leur propre révision de vie ? C'est tellement facile de faire porter aux autres des poids sans même y toucher avec le petit doigt !

5. — Le Seigneur veut que les relations humaines profondes deviennent matière de son Eglise.

Il ne nous demande pas de bâtir son Eglise. Il s'est réservé cette tâche : « Je bâtirai mon Eglise ». Ce qu'Il nous demande c'est d'être ses coopérateurs. En devenant et en nous aidant les uns les autres à devenir chaque jour davantage des membres vivants de Son Corps ressuscité. Chaque terme est important : des membres et non pas des individus, des membres vivants et non pas des âmes désincarnées, de Son Corps ressuscité et non pas d'une institution humaine.

C'est dans le tissu même des relations d'affinités profondes que le Seigneur veut faire sans cesse renaître et croître Son Eglise. Et non pas à côté ou au-dessus.

D'où une cinquième attitude pastorale : chercher à regarder les affinités profondes que chaque personnes a avec d'autres du fait de sa situation, de sa vie, de ses préoccupations. Prendre au sérieux le mystère de la Pentecôte : la diversité des langages collectifs et l'unique Bonne Nouvelle que chaque peuple humain doit pouvoir entendre dans sa langue vivante, c'est-à-dire dans ce qui fait son originalité (situation, histoire, ce à quoi il attache du prix, « projet »...).

Soyons logiques : cette attitude pastorale nous oblige à bouleverser une manière courante de voir les personnes et de vivre en Eglise. Nous avons en effet été habitués à voir les personnes plus dans leur originalité individuelle que dans leurs solidarités, conscientes ou non, avec d'autres semblables. Nous avons également été habitués à vivre le Mystère de l'Eglise dans des assemblées et « communautés » (?) où l'unité de la Foi était plus manifestée que la diversité des langues et des peuples. N'y a-t-il pas à inverser la vapeur si l'on veut construire progressivement une unité du Peuple de Dieu qui ne fasse pas l'économie de la richesse des diversités collectives ?

6. — La Bonne Nouvelle de Jésus-Christ est irremplaçable et incomparable.

Le seul monde qui puisse être humain est celui où la vérité, la justice, la solidarité et la liberté sont cherchées et vécues. Le seul homme véritable digne de ce nom est celui qui cherche et vit la Pauvreté des Béatitudes. Les hommes se sentent faits pour parvenir à ces buts et se découvrent, en même temps incapables de les atteindre par eux-mêmes. La Bonne Nouvelle de Jésus-Christ nous révèle une dimension insoupçonnée de la finalité du monde et de l'homme, et de son incapacité radicale à y parvenir. Elle nous invite à communier à son Amour libérateur. Il n'y a pas d'autre nom que le sien par lequel l'homme puisse être sauvé de toutes ses formes de suffisance.

D'où une sixième attitude pastorale : ne pas taire l'Espérance qui est en nous. Nous devons en rendre compte à temps et à contre-temps. Par notre manière de vivre et de penser et pas d'abord ou seulement par notre parole. Le Verbe doit se faire chair en nous, personnellement et collectivement, aujourd'hui plus que jamais, si nous voulons qu'Il soit écouté. Ne pas nous étonner que la Bonne Nouvelle soit considérée comme une folie et un scandale : cela ne date pas d'aujourd'hui.

Soyons logiques : cette attitude pastorale nous oblige à prendre au sérieux le péché de l'homme, le péché du monde. L'homme et le monde ne pourront réussir en vérité que s'ils reconnaissent Jésus-Christ comme seul Seigneur et Sauveur, et pas seulement comme maître de sagesse ou de morale. Une annonce de Jésus-Christ par le témoignage de la vie et de la parole qui considérerait la rencontre sacramentelle comme secondaire ou facultative ne serait pas une évangélisation. Rien ne pourra jamais remplacer l'efficacité salvatrice du tranchant de la Parole et de la Grâce de Dieu.

7. — Le Seigneur a voulu son Eglise à la fois Communion et Corps.

Pour construire inlassablement son Eglise avec nous, Il a voulu que tous les membres de Son Peuple participent de diverses manières à son œuvre. Laïcs, religieux (ses), prêtres et évêques sont coresponsables de la mission commune d'évangélisation, mais n'ont pas la même tâche à accomplir dans la construction du Corps du Christ. La fonction originale des uns et des autres est irremplaçable. L'autorité pastorale n'a qu'une fin : le service de la cohésion, de la continuité et de la croissance du Peuple de Dieu.

D'où une septième attitude pastorale : respecter la vocation propre et première des laïcs : être au monde, dans chaque peuple de ce monde, comme ferment de développement et de critique, d'une part, comme témoins-révélateurs des merveilles et des appels du Seigneur, d'autre part. De même respecter la vocation propre et première des religieux (ses) au cœur de ce monde : témoigner par leur mode d'existence de l'absolu de Dieu et du monde à venir.

Enfin, respecter la vocation propre et première des prêtres : transmettre la Parole et la Vie de Dieu pour que chaque homme devienne davantage membre vivant du Corps du Christ.

Soyons logiques : cette attitude pastorale nous oblige à voir ce que nous sommes tous d'abord, c'est-à-dire des hommes et des disciples-témoins de Jésus-Christ. Mais aussi les diverses manières de témoigner des différentes qualités de l'Amour de Dieu pour nous : personnel, créateur et fidèle ; absolu, universel et éternel ; prévenant, gratuit et patient. Il y a autant de dangers à vouloir « être comme les autres » qu'à vouloir que les autres soient comme nous. La coresponsabilité ne supprime pas la responsabilité particulière mais nous oblige à l'exercer de manière concertée. Nous avons besoin d'accueillir de ce que les autres sont pour devenir nous-mêmes.

⁂

Certains seront à juste titre déçus par le contenu de ces convictions et attitudes. Elles ne leur paraîtront sans doute pas aller loin dans les applications concrètes. Pourtant elles vont peut-être plus loin sur ce plan qu'on ne le croirait à première vue. Et si des pasteurs se retrouvaient en communion sur ces convictions et attitudes fondamentales, ne se mettraient-ils pas plus facilement d'accord sur les méthodes, moyens et structures à inventer, transformer ou abandonner ?

Alain Denormandie
(dans « Présence et Dialogue de l'Eglise dans la Rgion parisienne », juillet 1970)

FÊTES LITURGIQUES. — Dimanche 4 octobre, 27e dimanche ordinaire. Mercredi 7, Notre-Dame du Rosaire. Vendredi 9, Saints Abbés du diocèse de Quimper et de Léon. Dimanche 11, 28e dimanche ordinaire. Jeudi 15, Ste Thérèse d'Avila. Dimanche 18, 29e dimanche ordinaire. Jeudi 22, Dédicace de la Cathédrale S. Corentin. Vendredi 23, S. Méloir, martyr.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Sainte-Christine Le Du*, des Filles du Saint-Esprit. *Mme Vve Corentin Biger*, de Loctudy. *M. Hervé Béchu*, de Plouescat, frère de M. l'abbé J.-L. Béchu, vicaire à Plouguerneau. *M. Jacques Le Roy*, de Plouguerneau, père de M. l'abbé J. Le Roy, vicaire à Saint-Guénolé. *Mme Vve Gabriel Le Roy*, de Goulven, mère de M. l'abbé J.-F. Le Roy, vicaire à Guissény. *Sœur Anne-Marie de Jésus*, prieure du Carmel de Libourne, sœur de M. l'abbé Ch. Foulon, Maison de Kéraudren, Brest. *M. Michel Le Borgne*, de Guissény. *Mme Le Bris*, de Logonna-Daculas, belle-sœur de M. l'abbé H. Le Bris, vicaire à Kérinou, Brest.

● *AUTEL DE BOIS*, avec motif fer forgé, neuf, disponible. S'adresser à la Mère Supérieure de Lanorgard, Le Trévoux (tél. 1.06).

Où allons-nous ?
ou l'avenir religieux d'un secteur

Nous sommes de plus en plus la banlieue de Brest. De nombreuses personnes du secteur étudient, travaillent à Brest, y font leurs achats, y vont à la messe. Mais de leur côté les Brestois construisent chez nous des résidences secondaires qui tendent à devenir rapidement des résidences principales. Beaucoup d'ouvriers et de cadres travaillant et habitant à Brest, construisent des maisons individuelles, spécialement à la Trinité et à Saint-Renan. Un problème d'accueil et de compréhension se pose à tous. Tous les week-end, c'est la ruée vers la mer, avec le retour massif le dimanche soir ou le lundi matin. Cet échange Brest-secteur de Saint-Renan ne fera que s'accentuer dans les années à venir, quand les routes Brest-Le Conquet et Brest-Saint-Renan seront mises à quatre voies comme prévu.

En définitive nous savons que la proximité de Brest est une chance pour le secteur. Notre avenir est étroitement lié à celui de la ville de Brest, tant au point de vue emploi qu'au point de vue religieux, et nous devons en tenir compte dans notre pastorale.

Comment l'Eglise fait face à cette situation ?

Il y a 12 paroisses autonomes, dont une de 200 habitants, une de 348, une de 530 et une de 695 ; les autres ont plus de 1 000.

Les « orientations pastorales diocésaines » promulguées le 30 septembre 1969, mettent l'accent sur plusieurs priorités (en application des orientations de Lourdes 1967) :

— Annonce du message et éducation de la foi.

— Attention à la vie concrète des gens.

— Nécessité d'une pastorale unanime et concertée, c'est-à-dire décidée en commun par tous les prêtres du secteur, avec la participation des religieux et des laïques.

— La mise en place progressive d'une structure plus adaptée aux besoins des chrétiens d'aujourd'hui et le remplacement de la paroisse par le secteur.

Dans le doyenné de Saint-Renan, nous marchons timidement vers cette nouvelle structure. Un vicaire a été nommé au service du secteur et non de la paroisse de Saint-Renan uniquement. Pour la mise en place de la nouvelle liturgie la réflexion a été faite au cours de nos réunions mensuelles. Les veillées pénitentielles pour la Toussaint et Noël ont été préparées et réalisées en commun. Il y a une recherche au point de vue de la liturgie du baptême communautaire avec réflexion des parents une semaine avant le baptême. La préparation au mariage marque un léger progrès. Mais il reste beaucoup à faire pour vaincre l'esprit de clocher, pour donner priorité à la mission, pour implanter et soutenir l'Action catholique sous toutes ses formes (plusieurs rapports le signalent).

L'effort missionnaire a du mal à s'orienter vers les trois pôles signalés par Lourdes 67 : ceux qui sont loin, les plus pauvres, les responsables

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de la construction du monde d'aujourd'hui et de demain. Nous avons du mal à nous dégager de la pastorale d'entretien, de culte, pour nous consacrer à ceux qui sont loin.

Nous avons besoin de continuer à éduquer nos chrétiens pour qu'ils passent du stade de « consommateurs » de religion à celui de « collaborateurs », puis de « co-responsables » dans une Eglise qui se veut missionnaire.

La mise en place d'un Conseil Pastoral, où religieux, religieuses et militants laïques seraient partie prenante avec les prêtres, doit être envisagé rapidement.

Pour ma part, je reste optimiste, malgré le réalisme des différents rapports.

Le secteur de Saint-Renan est plein de ressources humaines et chrétiennes. Il y a des prêtres encore relativement nombreux et qui y croient. Les religieux et religieuses et enseignants chrétiens n'hésitent pas à se remettre en cause. Les militants ne sont pas assez nombreux, mais de qualité et je crois sincèrement que nous vivons une époque exaltante, bien qu'elle ne soit pas très calme. Voici bientôt trente-trois ans que je suis prêtre. Je crois sincèrement que jamais je n'ai eu autant de « goût » à être prêtre que maintenant.

P. Loaec (dans « La Voix de Saint-Renan » juin 1970.)

● *SAINTE THÉRÈSE D'AVILA, DOCTEUR DE L'EGLISE.* — Dimanche dernier, Paul VI a proclamé Ste Thérèse d'Avila docteur de l'Eglise : « Son message nous arrive en une heure marquée par un grand effort de réforme ainsi que de renouveau de la prière liturgique. Il nous arrive, d'être tentés, au milieu du vacarme et de l'activité fébrile du monde extérieur, de céder à l'agitation de la vie moderne et de perdre notre âme à force de vouloir conquérir les trésors séduisants de la terre. Ce message de l'oraison nous arrive, à nous qui sommes des enfants de notre temps, alors que le monde perd non seulement l'habitude du colloque avec Dieu, mais le sentiment du besoin et du devoir de l'adorer et de l'invoquer. »

Une conférence d'un Père Carme et une messe concélébrée autour de Monseigneur l'Evêque ont marqué au Carmel du Relecq-Kerhuon cet événement samedi et dimanche derniers.

● *L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST* communique son calendrier des rentrées aux Instituts et Facultés : le 13 octobre pour ses Instituts, le 14 pour la Faculté de Théologie, le 2 novembre pour le Centre de Cambridge et pour les étudiants de 2e et 3e années.

Les registres d'inscriptions sont ouverts tous les après-midi, de 14 h. à 17 h. Les candidats qui n'ont pas encore déposé leur dossier, doivent le faire le plus rapidement possible. Dossiers et renseignements peuvent être demandés au Secrétariat des Facultés, place A. Leroy, B.P. 858, 49 - Angers (tél. 88.22.22). Joindre deux timbres à 0,40 F. à toute correspondance.

Il est rappelé que les étudiants salariés peuvent bénéficier d'une organisation d'études qui leur permet, tout en gardant leur profession, d'étaler sur deux ans la préparation prévue pour chaque année.

Le second pèlerinage à Lourdes

C'est sous un radieux soleil d'été que la Grotte des Apparitions s'est présentée aux 2.100 pèlerins du diocèse de Quimper en cette matinée du lundi 14 septembre. Il n'en fallait pls plus pour faire oublier le temps maussade de la veille et favoriser une ambiance déjà amorcée par le voyage. Dès le départ de nos gares finistériennes le pèlerinage avait en effet commencé : progressivement en faisant connaissance, on échangeait, on partageait, on priait ensemble (grâce à la sonorisation du train) et, dans certains groupes même on réfléchissait sur le sens du pèlerinage. Un seul regret émis par quelques-uns : « *Dommage qu'on n'ait pas pu voyager le jour ; c'eût été moins long et plus intéressant !* »

Mais dès 11 h. 15, c'est la première cérémonie du pèlerinage : la traditionnelle procession d'arrivée à la Grotte derrière la banière de Saint Corentin et de Saint Pol, patrons du diocèse : « *Reine de l'Arvor, nous te saluons. Vierge immaculée, en toi nous croyons* »... C'est notre évêque, *Monseigneur Barbu*, qui présente lui-même le diocèse à Notre-Dame, et c'est *M. l'abbé Daniélou*, curé-doyen d'Huelgoat et prédicateur du pèlerinage, qui nous explique en quelques mots le sens profond de notre démarche à Lourdes : « *Abraham, quitte ton pays, et va dans le pays que je te montrerai... Partir, quitter, point de départ de toutes les grandes aventures, condition indispensable pour la rencontre avec Dieu ; quitter les siens, sa maison, sa paroisse pour quelques jours, surtout se quitter soi-même, se dépouiller, se rendre disponible au Seigneur, comme Marie et avec Marie...* »

Ce deuxième pèlerinage de Quimper à Lourdes, qui dirige *M. l'abbé Kervel*, secrétaire à l'Evêché, groupe sensiblement les mêmes effectifs que le pèleriage diocésain de juillet dernier ; si celui-ci comptait en plus 240 malades, celui de septembre comporte, lui, une cinquantaine d'anciens : parmi eux, une dame de 94 ans. Il faut voir la joie qui rayonne sur le visage de ces anciens, dont certains voient la réalisation de l'un des rêves de leur vie : aller à Lourdes ! « *Jamais je n'aurais cru que cela pu m'arriver un jour ! Jamais je n'aurais cru que Lourdes fût si beau ! Et toutes ces délicatesses, toutes ces prévenances dont nous sommes entourés ici ! Jamais nous n'aurions imaginé !* » Et de faire l'éloge des membres de l'Hospitalité diocésaine qui s'occupent si ben d'eux, avec à leur tête *M. Pierre Grunchec, Mlle Marie Jaouen* et *M. le chanoine Raguénès*, aumônier de l'Hôpital de Saint-Renan.

Les pèlerins du diocèse ne se contentent pas de suivre les exercices communs à tous : procession du Saint-Sacrement l'après-midi et procession aux flambeaux le soir : ils organisent eux-mêmes leurs cérémo-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nies, animées par *M. l'abbé A. Auffret*, vicaire à Plouider, et participent par groupes ou par âges à des réunions organisées à leur intension par *M. l'abbé Calvarin*, délégué à l'Apostolat des laïcs.

Ainsi nos « anciens » sont rentrés emballés de leur réunion de mardi soir. « *Pensez donc ! Qu'on ait pensé à nous, nous qui nous croyions en dehors de tout Mouvement, et plutôt inutiles. On nous a réunis : nous étions le groupe d'emblée le plus nombreux. Et là nous avons appris qu'il existait également un mouvement pour nous : la Vie Montante... Ensemble nous avons réfléchi sur ce que nous avons découvert à Lourdes : l'esprit de service, la fraternité universelle, l'attention aux autres, la place de la prière, l'universalité de l'Eglise... Mais comment continuer à vivre cela une fois rentrés chez nous ? Et pourtant, si on ne changeait pas, à quoi cela servirait-il ?* »

N'est-ce pas également un peu tout cela qu'ont découvert de leur côté les quelques cent cinquante jeunes qui ont participé à la Route de Bartrès en compagnie de Monseigneur et de quelques aumôniers ? Eux aussi ont été frappés par l'ambiance de prière, par la charité qui règne autour des malades, la fraternité des pèlerins entre eux, le contact plus facile entre générations : « *A Lourdes nous avons appris à porter sur les choses un regard neuf... Nous nous y sommes sentis plus proches de Dieu... Puisse cela nous aider à notre retour !...* » La Route s'est terminée par une réflexion sur l'Evangile : la rencontre de Jésus et de la Samaritaine : « *Comme cette femme nous avons nous aussi à nous purifier, à nous détacher de ce qui, en nous, fait obstacle à l'eau vive... Comme elle nous avons à révéler aux autres ce que nous avons découvert à Lourdes...* »

La messe de vendredi dans l'immense basilique S. Pie X reprit les points les plus significatifs de cette recherche par groupes d'âges : ce fut un partage en commun de ce que l'on ressentait à la lecture du texte de S. Paul aux Corinthiens (ch. 12) : « *Tous, par l'unique Esprit, nous avons été désaltérés.* »

« *Quelle est notre Espérance ? De quelle Espérance sommes-nous les témoins ? Comment vivre notre Espérance de chrétiens dans ce monde où nous sommes placés ?* » C'est un peu à toutes ces questions que le prédicateur a voulu nous aider à répondre. C'est un peu ce que nous avons cherché dans les diverses réunions de réflexion sur Lourdes, ou même en faisant notre Chemin de Croix : « *Victoire, tu règneras, O Croix, tu nous sauveras !* » Nul doute que n'aient également contribué à nous aider dans ce sens. Et tous ces contacts journaliers avec le Christ dans sa Parole, dans ses sacrements ou dans nos frères... Tout cela nous le devons à Notre-Dame, à Lourdes...

J. Le Bars.

● *AIDES AU PRÊTRE.* — La retraite des Aides au Prêtre du Nord-Finistère aura lieu *du mardi* 13 *octobre* (10 *h.*) *au jeudi* 15 (1 *h.* 30) *à la Retraite de Lesneven*. Elle sera prêchée par *M. l'abbé Taniou*, recteur de Trézilidé.

Les Aides sont invitées à se munir du nécessaire de toilette et de quoi écrire. Il leur est demandé d'annoncer leur présence à Mme la Supérieure de la Retraite, Lesneven, quelques jours auparavant.

"JACOB"

par Pierre Emmanuel

aux éditions du Seuil (*)

Ici commence l'histoire d'un homme prédestiné par la Justice de Dieu.

Justice à nos yeux scandaleuse : nous sommes du parti d'Esaü. Nous n'aimons ni Jacob, ni ses ruses, ni la mère qui les machine pour lui.

Dieu aime Jacob. (p. 33)

Chacun s'est arrêté — saisi et révolté, transporté et angoissé — devant l'étrange histoire du patriarche Jacob au livre de la Genèse : un texte inépuisable, où l'épisode de la lutte avec Dieu au gué du Yabboq (Genèse 32/23) marque un sommet.

Fort de ses droits de poète et sans jouer à l'exégète, Pierre Emmanuel a trituré le texte sacré « à l'égal des autres mythes » : « Le mythe est l'apparence la plus visible prise par la mémoire que l'humanité conserve, comme un miroir actif en son âme, des conflits fondamentaux qui sans cesse la remettent en question et par lesquels elle se définit... Tout en gardant sa permanence, le mythe peut revêtir un aspect configuré à la sensibilité de l'homme moderne et à sa façon d'endurer l'histoire ». Après *BABEL* (de la préface duquel vient cette citation, p. 10) *JACOB* raconte avec un souffle inouï une « histoire du salut » :

Le dur genou sur la cuisse de Jacob
N'est pas que le rappel de la limite.
Ce corps à corps est un discours : l'homme plénier.
Pas un membre qui n'y apprenne sa beauté,
Pas un os son emboîtement dans la mesure,
Pas une articulation le jeu entier. (p. 141).

(*) A la suite d'une erreur de montage, la recension de ce livre était incompréhensible dans la « S. R. » précédentes : la voici, remise en ordre !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais *JACOB* ne décrit pas tant le combat du patriarche hébreu que celui du grand poète qu'est Pierre Emmanuel et le nôtre, nous qui sommes « Jacob n'importe qui » selon le titre du sonnet de la p. 292 :

... jour après jour il s'émerveille
D'être aussi vieux que l'homme et jeune autant que Dieu.

« Chant de l'âme en quête de Dieu » ? plutôt, dans ces trois cents pages de poésie et de prose, lutte sauvage de l'homme fait de chair et de sang, sensible à l'ardeur de ses reins, complice de ses tentations et de ses obsessions ; mystère du passage de l'homme assiégé et assiégeant à l'homme prisonnier et geôlier de Dieu :

> *J'aurai lutté toute ma nuit d'homme pour T'arracher ton Nom : or le prix de ma victoire ambigüe n'est pas ton Nom hors de prix pour moi, mais un nom nouveau que Tu me donnes. Ce nom qui est ta prise sur moi est aussi la mienne sur Toi : il contient et ne contient pas l'Ineffable... Qui est le vainqueur, le vaincu ? N'y a-t-il ni vainqueur ni vaincu ? En m'éloignant de Péniel j'ai senti que je boitais de la hanche : Toi, tu portes comme l'éclat de ta gloire les meurtrissures de l'homme en croix.* (p. 158)

Beaucoup ont certainement dans leur bibliothèque le charmant *ÉVANGÉLIAIRE* du même auteur (récemment republié en « Livre de vie » n° 93). *JACOB* coule moins de source ; *JACOB* est un fleuve fascinant où bouillonnent les eaux contraires : ici elles chantent, là elles rugissent, là elles frappent et elles font mal, les os craquent « à l'emboîture de la hanche » :

Mais si nous voulons bien que tes lointains commencent au seuil de notre âme,
Notre terreur est que Tu la creuses pour T'y loger transcendant tout au fond.

Un grand livre de poésie, de vérité et de prière à dire et à redire : une collection d'hymnes pour « Prière du Temps présent ».

J. F.

AU FORT DE LA NUIT

Au fort de la nuit Jacob se leva car il sentait une Puissance approcher.
Il se tira lourdement de sa vase, il se désembourba de son âme
Un péché d'énorme fatigue une boue de plomb lui collait dessus
Une angoisse l'écœurait d'être en vie.
Cette mort molle qu'il faut hisser puis contraindre à se tenir debout
Moi qui se somme d'être un rocher et sitôt droit n'est qu'une chute d'entrailles
Tel est l'homme devant l'exigence de Dieu et le fardeau d'en être aimé.

Quand Dieu est si près que l'homme ne peut fuir il peut toujours tomber dans son puits
Mais tout au fond il est horriblement acculé par les appels venant de la margelle
Et sa stupeur lui devient un enfer quand il s'y entend traquer par son nom.
Cousu serré dans son sac à mensonges lesté du poids de ses moindres mots
Chu de lui-même au plus épais de son trou qui se referme indifférent à mesure
Il se réveille étale et sans borne sur une île d'oubli douloureux

Son lit lui est un marécage de chair la compassion tel un charnier de sature
Encore un jour qui lui faut en naissant !
Encore un jour vaille que vaille il lui faut naître lui-même et toute l'histoire
S'incorporer cette glaise arrachée à d'autres corps moins pourris que le sien.
Tel est l'ordre. Telle est la force du nom moelle spirale jour après jour érigeant
La colonne d'os l'axe du monde :
Jacob ne peut que répondre à son nom.

Donc il se lève au plus gourd de la nuit malgré la terre pieuvre à ses flancs
Comme un soldat de sa cache en plein marais affermit son assiette et ses armes.
Enfoncé en soi plus qu'à mi-corps il soutiendra l'assaut de Dieu
L'étreinte déjouant toute prise.
Cet homme nu dont la boue est la peau sera baigné dans la nudité du Très Pur
A travers les pupilles fangeuses va s'infiltrer jusqu'à Soi le Limpide
Toute la nuit leur mouvant corps à corps poursuivra le travail du potier
Creusant Jacob pour le rendre digne de l'unique Réalité dure et franche
Du vide qu'Elle veut qu'il soit d'Elle surabondante seule Identité.

Pierre EMMANUEL (« Jacob » p. 123-124)

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.
le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.)

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible...
Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au
SÉCURITÉ - PROFIT - DISPONIBILITÉ
CRÉDIT LYONNAIS

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, BREST - Tél. 44-17-86

LE FINISTÈRE
GROUPE DES MUTUELLES DU MANS
ROLLAND-JACOB Frères
5, rue Amiral-Ronarc'h
QUIMPER - Tél. 95-22-78

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

A votre service
tous les services de la
BNP
banque nationale de Paris

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & CIE
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplôme de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

FRUITS-LÉGUMES-PRIMEURS
GROS - DEMI-GROS
ELBÉ-FRUITS
LÉON BERNARD
10, rue La Tour-d'Auvergne
QUIMPER - Tél. 95-18-26

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature -
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.38.67

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoume - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — **QUIMPER**
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Message œcuménique sur le développement
Nominations
Déclaration des Evêques de l'Ouest
Journée régionale du M.R.J.C. (25 octobre)
Etats généraux des Aumôniers de Lycées
Décès (Mgr Le Bellec, M. René Ollu)
Mouvement La Vie Montante

Sainte Thérèse d'Avila, docteur de l'Eglise
Nouveau supplément
à « Prière du Temps Présent »
« Foi chrétienne hier et aujourd'hui »
« Le Mystère pascal, source de l'apostolat »
Nouvelles et lectures

N° 4 232 (85e année) — 20 octobre 1970

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle - Tél. 33.09.10

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGE DE BRETAGNE
BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Perlon
Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter 'TRANSOCEAN'
BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN
Tél. 5.77 — 46, route de Paris - MORLAIX — B. P. 75
Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

Les Meubles Jean Castrec FABRICANT
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

Message œcumenique à l'occasion de la 2me décennie du développement

A toutes les communautés chrétiennes de France

Chers frères et sœurs dans le Christ,

Cette lettre est lue aujourd'hui dans l'ensemble des communautés chrétiennes de notre pays. Par ce geste, les responsables des Eglises catholique, orthodoxe et protestante de France veulent marquer ensemble, à l'occasion du lancement, par les Nations Unies, de la 2e décennie du développement, l'importance qu'elles attachent à tout ce qui devra se faire pendant les dix années qui viennent pour le développement des peuples.

On le sait aujourd'hui, ce sont moins les ressources ou les solutions techniques qui font défaut que la volonté et le courage de faire les choix politiques nécessaires. Nous traversons une crise de civilisation qui rend incertain l'avenir du monde. Nous savons pourtant que les années qui viennent sont décisives.

Des efforts ont déjà été faits. Mais, si nous voulons, en vérité, un développement solidaire de tous les peuples, ce sont, en particulier, les rapports de domination des pays industrialisés sur ceux du Tiers Monde, aussi bien que les structures internes des uns et des autres, qui doivent être remis en question. Il appartient, de toute manière, aux pays sous-développés d'être les auteurs de leur propre développement.

En ce qui concerne notre pays, il est indispensable, pour commencer, qu'il engage sa responsabilité sur un certain nombre de points :

— une aide publique réelle visant à atteindre 1 % de nos ressources ;

— des prêts à long terme et à faible intérêt en faveur du Tiers Monde ;

— une ouverture plus large de nos marchés aux produits qui y sont fabriqués et un paiement à leur juste prix des matières premières qui en proviennent ;

— une condition juste faite aussi bien aux travailleurs immigrés chez nous qu'aux classes défavorisées de notre société ;

— la renonciation à la course aux armements ;

— l'accès plus large des hommes du Tiers Monde aux connaissances et aux compétences.

Ainsi participerons-nous à la construction d'un nouvel ordre international.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour nous chrétiens, il s'agit d'une exigence fondamentale de notre foi. Quand des hommes souffrent du désordre et de l'injustice, nous reconnaissons en eux le Christ souffrant, quand l'amour et la justice libèrent des hommes, nous discernons des signes de sa Résurrection. Nous savons que Jésus est l'espérance de toute la famille humaine et donne un sens à l'avenir du monde. Nous savons aujourd'hui qu'aimer notre prochain c'est l'aimer aussi à travers les relations complexes de l'économie et de la politique.

Devant la tâche immense qui nous attend, nous sommes faibles mais la grâce du Seigneur sera notre force.

Le Conseil permanent de l'Episcopat.
Le Comité des Evêques Orthodoxes.
Le Conseil de la Fédération Protestante.

Ce texte est destiné à être lu dans les assemblées chrétiennes, le dimanche 25 octobre 1970.

COMMENTAIRE

Les conflits actuels, de par le monde, nous rappellent combien la paix demeure fragile. Elle suppose, comme élément majeur, la création d'un ordre international à la fois dans le domaine politique et dans le domaine économique. La paix sera toujours menacée, à long terme, tant que durera l'inacceptable contraste entre peuples pauvres et peuples riches.

I — Dix ans d'action pour le développement des peuples

1. Une deuxième décennie du développement, qu'est-ce à dire ? Résultat d'une négociation entre pays développés et pays sous-développés, la décennie a pour but le développement de ceux-ci pendant une dizaine d'années. Mais, par delà cette négociation de type contractuel dont le champ est relativement limité, l'événement devrait mobiliser l'attention des hommes et de l'opinion publique sur le problème posé par le développement.

2. La première décennie n'a pas eu, dans l'opinion publique, tout l'écho voulu et attendu. Pourtant, pendant les dix dernières années, quelque chose a changé dans le monde.

a) On peut dire, en effet, que, durant cette période :

— des découvertes, des innovations et des applications prometteuses ont été faites dans le domaine agricole ;

— en d'autres secteurs de l'activité économique, des infrastructures ont été mises en place ;

— dans les pays du Tiers Monde, la mortalité infantile a diminué, l'espérance de vie s'est accrue (elle est actuellement d'environ 50 ans),

— le taux de scolarisation y a sensiblement augmenté (de 1950 à 1965, les effectifs d'élèves ont presque triplé) ;

— sur le plan des relations économiques internationales, quelques conventions et accords de marché ont été passés, des banques continentales ont été fondées et de nouvelles institutions ont commencé de jouer un rôle important...

b) Les progrès enregistrés ne vont pas sans déceptions, largement fondées d'ailleurs, et rendues plus vives encore par la perception qu'en ont les pays en voie de développement :

— même là où ils sont réels et évidents, les progrès enregistrés sont insuffisants et trop lents par rapport à l'urgence des besoins, et toutes les catégories sociales n'en ont pas bénéficié également ;

— pour certains pays, défavorisés par les conditions géographiques, géologiques ou politiques, on peut dire que le développement proprement dit n'est même pas encore amorcé, pas plus que ne sont amorcés les regroupements géographiques régionaux qui le permettraient ;

— l'écart entre les pays industrialisés etles pays en voie de développement s'est encore agrandi. La croissance des pays industrialisés et l'augmentation constante des rapports économiques entre eux font que les pays en voie de développement ont une part de plus en plus réduite dans le commerce mondial, voire dans la préoccupation humanitaire des pays dits « développés » ;

— des promesses faites par les gouvernements des pays riches n'ont guère été tenues et des intentions énoncées n'ont pu être suivies d'effet. On discute encore, par exemple, de principes déjà acceptés lors des conférences sur le commerce mondial de 1964 à Genève et de 1968 à New Delhi...

— Pour finir, rappelons que l'armement compte plus que le développement dans la conduite des politiques et le budget des Etats. On a dépensé 25 fois plus pour l'armement que pour le développement (180 milliards de dollars).

3. En ce qui concerne plus spécialement notre pays :

a) Nous constatons que des hommes, individuellement et collectivement, préoccupés d'abord par la faim d'une grande partie de l'humanité, en viennent à découvrir que le devoir de donner à manger à des peuples est sans résultat si on ne favorise pas au maximum leur croissance économique autonome. Dans le même sens, il apparaît que la lutte contre les effets du sous-développement doit s'accompagner d'une lutte contre ses causes. Dès lors, on ne peut plus se contenter d'une action immédiate : on entrevoit une action à long terme. En tout cela, des hommes comprennent progressivement que leur contribution à l'action pour le développement n'est pas un supplément facultatif à une vie bien occupée mais une orientation fondamentale de leur activité quotidienne.

b) Nous reconnaissons qu'un effort financier important a été consenti et que nos représentants ont soutenu, dans les tribunes internationales, des positions habituellement ouvertes. Une part considérable de l'aide — qui va d'ailleurs en diminuant proportionnellement à nos richesses — a consisté en assistance technique (en particulier l'enseignement), en infra-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

structures (routes, ports, hôpitaux, lycées, etc...) et en animation rurale. Souvent, l'industrialisation est demeurée le parent pauvre.

c) Les motivations de l'aide, exprimées dans les rapports et les discours officiels, s'inspirent d'un sentiment de fidélité à une vocation humaniste de la France, de considérations de politique internationale et — ce n'est pas normal — des exigences de notre économie. Mais, reconnaissons-le, le développement des pays sous-développés n'est pas, en lui-même, l'inspiration première de l'action conduite par notre pays à leur égard.

4. Si, dans l'ensemble du monde, au cours de ces dix années, on n'a pas atteint les objectifs ambitieux qu'on s'était fixé, une leçon se dégage néanmoins, et elle est, en elle-même, importante : nous le savons aujourd'hui, ce sont moins les ressources ou les solutions techniques qui font défaut que la volonté ou le courage de faire les choix politiques nécessaires. A titre d'exemple, les richesses créées pendant une année, dans l'ensemble des 14 pays africains et malgache, représentent, pour une population presque équivalente à la nôtre, moins que la seule augmentation de notre production nationale, d'une année sur l'autre.

II — Des choix a faire

1. Les rapports entre les peuples — quels qu'ils soient — inégaux sous l'angle de la puissance politique, économique et culturelle, sont, en fait, s'ils sont laissés à eux-mêmes, des rapports de dominant à dominé. Il s'agit de trouver les voies d'un échange entre ces peuples qui conduisent à des accords réellement paritaires et aboutissent à en faire des partenaires...

2. D'une manière inéluctable, notre gouvernement, comme les autres, sera conduit à des choix imposés par les événements s'ils ne sont pas faits de propos délibéré. Qu'on le veuille ou non, les pays riches seront amenés à consacrer au développement une part plus grande de leurs richesses. Pourquoi alors ne pas le prévoir et le vouloir, par exemple sous la forme d'un impôt de solidarité universelle ?

— Notre aide publique aux pays sous-développés est actuellement proche de 0,70 % de nos ressources ou, plus précisément, de notre produit national brut. Parler d'une aide publique atteignant 1 %, au terme de la deuxième décennie, peut paraître utopique. Plus que d'un chiffre exact, il s'agit d'une indication de tendance, qui exprimerait le consentement des citoyens à une politique audacieuse du développement.

— L'aide publique assurée par la France est composée en grande partie de dons (au moins 80 %). Cette politique doit être maintenue. Les prêts que nous consentons par ailleurs devraient être à plus long terme et à plus faible taux d'intérêt, afin d'alléger la charge de la dette du Tiers Monde, d'ores et déjà fort pesante.

— L'ouverture plus large de nos marchés aux produits du Tiers Monde lui est nécessaire. Elle devrait entraîner une évolution plus rapide de certaines structures industrielles et agricoles françaises. On ne peut

encourager le développement de cultures tropicales, par exemple l'arachide, et, en même temps, leur refuser un débouché sur notre propre territoire par une politique de soutien de produits français concurrents.

— Des hommes venant du Tiers Monde travaillent chez nous. Leur venue ne saurait se référer exclusivement aux besoins de l'économie française mais aussi à leurs propres besoins et à ceux de leur pays. C'est en ce sens que devraient être négociés les accords entre pays d'accueil et pays de départ.

— La renonciation à la course aux armements exige une politique à long terme. Elle suppose une reconversion, économique, politique et un changement profond dans la manière de concevoir et de vivre les relations entre les peuples. Dans l'immédiat, notre pays pourrait se faire le champion de cette cause et, en signe de cette volonté, être présent dans les conférences où les nations délibèrent sur la limitation ou la non dissémination des armements.

— Les connaissances scientifiques et techniques sont un facteur de plus en plus décisif du développement. Il faudrait favoriser :

un accès plus large des hommes du Tiers Monde aux connaissances et aux compétences ainsi qu'aux brevets d'invention et de fabrication ;

une meilleure adaptation de ces connaissances (dans l'enseignement comme dans l'assistance technique) aux besoins et aux capacités des hommes des pays sous-développés ;

une intégration, dans leur propre pays, des hommes qui ont bénéficié d'une formation moderne afin d'éviter la « fuite des cerveaux ».

III — Des raisons d'agir

Il y a des raisons d'agir qui nous sont communes, que nous soyons croyants ou non. Nous les prenons sérieusement à notre compte, conscients d'être citoyens de ce monde.

Nous avons cependant, comme chrétiens, des raisons et des motivations spécifiques de prendre part aux efforts communs pour le développement des peuples. Elles ne sont pas d'abord d'ordre moral. Elles s'enracinent dans notre existence de baptisés, c'est-à-dire d'hommes en relation avec Jésus-Christ. L'engagement au service du développement de l'humanité n'est donc ni un à-côté, ni un luxe de la vie chrétienne mais une exigencec fodamentale de notre foi.

Avec nos contemporains, nous nous interrogeons sur le sens du monde que nous sommes en train de faire. Nous vivons les mêmes craintes et les mêmes incertitudes, les mêmes aspirations et les mêmes espoirs quant au visage que prendra l'humanité demain.

1. Nous sommes aux prises avec l'injustice et le désordre. Le dessein de Dieu est contrecarré chaque fois que l'homme est bafoué, ignoré, écrasé, diminué, non reconnu. Là où Dieu est ainsi atteint dans son image vivante qu'est l'homme, là surgit la protestation des prophètes. Témoins de Dieu contre l'injustice, les prophètes sont aussi les témoins de Dieu à l'œuvre dans l'histoire des hommes. Ils indiquent la valeur et le sens des événements. Ils en révèlent la trame cachée, ils y discernent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ce qui est jugement ou promesse de Dieu. Ils montrent le prix des conversions nécessaires.

2. C'est avec cette lucidité critique que, dans le mystère du Christ, nous nous efforçons de regarder le monde où nous vivons aujourd'hui. L'Evangile (Mat. 25) décrit d'une manière élémentaire les composantes de l'injustice, telles qu'on les retrouve à toutes les époques de l'humanité. En même temps, il indique à quelle profondeur se situe la rencontre des hommes qui en souffrent. En eux, nous reconnaissons le Christ souffrant.

Mais le mystère du Christ est à la fois Passion et Résurrection. Aussi, là où l'amour et la justice suscitent une vraie libération des hommes, nous discernons des signes de la présence active du Christ ressuscité (cf. Mat. 11). On peut dire, en d'autres termes, que, dans ces hommes épris de justice et d'amour, nous reconnaissons le Christ ressuscitant.

3. La recherche tâtonnante d'une terre nouvelle ressemble à un long et douloureux enfantement, au terme duquel — nous le croyons — la création tout entière sera délivrée. Cette libération intégrale se réalise par le Christ — et nous y coopérons en responsables — dans la trame de l'existence quotidienne. Chrétiens, nous avons l'audace de compter sur les promesses de vie faites par Dieu pour l'humanité entière. Au travers du renouvellement des esprits et des cœurs, nous entrevoyons le temps où le Seigneur dira : « *Vois, je fais toutes choses nouvelles* ». La Résurrection de Jésus, qui Le fait Seigneur de tout l'univers, est le signe et le gage, pour l'humanité, d'un avenir où la vie l'emporte sur les forces de mort.

4. Nous vivons dans un monde et un temps où se multiplient et s'intensifient les liens entre les hommes. La charité ne peut plus être seulement vécue dans les relations individuelles. De plus en plus, nous sommes appelés à vivre la charité aussi dans les relations de la politique et de l'économie. Autrement dit, l'amour des autres conduit à des engagements et à des prises de responsabilité dans des institutions, des associations, des syndicats, des partis. Nous avons encore à découvrir les richesses et les exigences de l'action collective. Cette action est peut-être moins immédiate et plus anonyme que le geste individuel ; elle est cependant plus efficace à longue échéance. Notre préoccupation, c'est que l'amour des autres devienne, par les voies et moyens d'aujourd'hui, une réalité qui change la vie des hommes.

⁂

La tâche est immense. Immense à la fois par son étendue, par sa complexité, par son ambiguïté. Immense aussi parce qu'elle touche le cœur des hommes qui n'est pas spontanément converti à l'amour des autres. Mais jamais les chances et les possibilités qui reposent entre nos mains n'ont été si grandes...

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— au service du doyenné de Châteauneuf-du-Faou et recteur de Saint-Goazec, **M. Corentin Marc,** recteur de Brasparts. — **M. Jean Grannec** se retire à la maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon.

— au service du doyenné de Douarnenez et vicaire à Douarnenez en résidence au Sacré-Cœur, **M. Jean Celton,** vicaire à Trégunc.

— au service du doyenné de Pleyben et recteur de Brasparts, **M. Louis Gézégou,** recteur de Motreff.

— au service du doyenné de Plogastel-Saint-Germain et recteur de Landudec, **M. Pierre Péron,** administrateur de l'école du Sacré-Cœur, Guissény.

— aumônier-adjoint de la zone C.M.R. de Châteaulin, en résidence à Plonévez-Porzay, chargé de ministère paroissial à Cast et Plomodiern, **M. Jean Coat,** vicaire à Briec-de-l'Odet.

FORMATION PERMANENTE

Les prêtres exerçant leur première année de sacerdoce dans le diocèse seront suivis par **M. l'abbé Jean-Paul Le Berre,** membre du service diocésain de Formation permanente. **M. l'abbé Yves Le Verge,** actuellement aumônier diocésain d'A.C.I., qui assumait la transition de ce service pendant l'année dernière, est déchargé de cette fonction.

Il n'y a plus de service spécial des jeunes prêtres des six premières années de sacerdoce. Ceux-ci, comme tous les prêtres du diocèse, ont à leur disposition les activités et les services communs, organisés et proposés par la formation permanente.

DÉCLARATION DES ÉVÊQUES DE L'OUEST

Au cours de notre rencontre trimestrielle, ensemble, nous avons pris connaissance des faits de répression policières, exercés au Brésil à l'égard des responsables de la J.O.C., jeunes et aumôniers, ce qui atteint le Mouvement lui-même. Les mensonges, les silences ou les fausses accusations d'hommes politiques ne sauraient cacher la vérité des faits et des situations. Notre position est celle du Cardinal de Barros Camara, archevêque de Rio de Janeiro.

Nous soutenons la J.O.C. française dans sa campagne d'opinion et dans son action, qui sont un service de l'humanité et une exigence actuelle de fidélité à Jésus-Christ.

Les Evêques de la Région Apostolique de l'Ouest.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

JOURNÉE RÉGIONALE DU M.R.J.C. (25 octobre 1970)

La journée régionale du M.R.J.C. (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne) aura lieu dans les quatre diocèses bretons le dimanche 25 octobre. Elle sera pour les jeunes ruraux — qu'ils soient agricoles, salariés, scolaires ou étudiants — l'occasion d'exprimer, auprès de la communauté chrétienne, l'action qu'ils mènent dans leur milieu. Elle se voudrait en même temps un moyen de subvenir aux besoins financiers du mouvement.

Ce dimanche, la prédication pourrait être axée sur la place des mouvements d'Action catholique dans l'Eglise et en particulier du M.R.J.C. dans le monde rural.

Voici un texte : on peut s'en inspirer ou simplement en faire la lecture, soit par le prêtre, soit par un jeune militant lorsque ce sera possible.

La plupart d'entre vous ont entendu parler de la J.A.C. née en 1929, sous l'influence de jeunes paysans qui voulaient réveiller leur milieu et le sortir de son isolement. Depuis cette année-là — et beaucoup d'entre vous le savent par expérience pour y avoir milité — le mouvement n'a cessé de travailler à la promotion du monde rural et les résultats ont été remarquables.

Pour faire face à la mutation rapide du monde, en 1961 la J.A.C. est devenue le M.R.J.C. (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne). Son but demeure toujours identique, même si sa façon de faire a changé. Il voudrait :

1°) par l'action et la prise de responsabilités successives, permettre aux jeunes de prendre conscience des situations et des problèmes, et de réussir leur vie en étant solidaires les uns des autres ;

2°) par la réflexion personnelle et en équipe et la révision de l'action, les provoquer à se poser la question du sens de leur vie ;

3°) par le partage et la confrontation, les aider à vivre Jésus-Christ et à le reconnaître dans la foi, pour ensuite le célébrer dans la liturgie ;

4°) par la participation, donner la possibilité au maximum d'entre eux d'être davantage responsables dans le monde et dans l'Eglise dont ils sont partie prenante.

Ce travail, vous le devinez, le M.R.J.C. ne peut le faire sans moyens matériels : les déplacements, les circulaires, les revues, les sessions, les stages, les animateurs permanents (ils sont huit sur la Bretagne qui ont quitté leur profession pour deux ou trois ans, pour se mettre au service des autres jeunes en étant payés simplement au S.M.I.G.) ; tout cela nécessite beaucoup de finances. Le dépliant qui vous sera distribué tout à l'heure vous donnera plus de précisions là-dessus.

Aussi les jeunes vous demandent de les aider, et vous pouvez le faire. D'avance, ils vous remercient pour l'accueil que vous leur réserverez à la sortie de l'église.

« ETATS GÉNÉRAUX 70 »

Il s'agit des **Etats Généraux de l'aumônerie de l'enseignement public** qui tiendront leurs assises à Neuilly les 14 et 15 novembre prochain. Au cours de ces journées, des jeunes, des parents, des prêtres et des religieuses en collaboration étroite avec l'épiscopat seront appelés à se prononcer sur des orientations à prendre, des choix à faire, des moyens à privilégier, pour rendre possible ou plus adaptée « l'annonce de la parole libératrice de Jésus-Christ » dans le monde scolaire public.

Pourquoi ces « états généraux » ?

Le dernier congrès de l'aumônerie de l'enseignement public remonte à 1967. Il avait ouvert des pistes pour un renouvellement de la pastorale scolaire, mais en trois ans beaucoup de choses ont évolué dans l'aumônerie et dans l'école : multiplication des C.E.S. et C.E.T., mai 1968, crise de l'école, collaboration avec les mouvements, disparition des frontières entre paroisses et nécessité d'une pastorale coordonnée, déchristianisation rapide des jeunes de tous milieux, désir d'associer les parents à l'évangélisation des jeunes scolaires, etc...

Devant toutes ces questions, un bouillonnement considérable d'initiatives, d'efforts, d'essais multiples s'est fait jour. De nombreuses raisons d'espérer se manifestent un peu partout à côté de réels motifs d'inquiétude. Et en bien des endroits on sent qu'il est urgent et sans doute possible de transformer valablement certaines façons de faire, certains modes de présence.

C'est tout cela qui a décidé le conseil national de l'aumônerie de l'enseignement public à lancer l'opération « états généraux 70 », la réunion d'un congrès traditionnel ne pouvant plus répondre aux besoins et aux vraies questions.

Comment se déroulent ces « états généraux » ?

Trois étapes étaient prévues dont deux sont déjà terminées.

— **Janvier-juin 70.** Ce fut la première étape, l'étape enquête. L'aumônerie nationale de l'enseignement public édita une plaquette « Etats généraux 70 » proposant sept thèmes de recherche et suggérant des méthodes de travail. Par là, elle voulait atteindre bien sûr les aumôniers, les parents et les jeunes de l'enseignement public, mais sa visée était bien plus large : pour elle, tous devaient se sentir concernés : « jeunes, adultes, catéchistes, responsables et aumôniers de mouvements, enseignants, curés, vicaires, religieuses, tous ceux qui partagent l'angoisse et l'espérance des jeunes d'aujourd'hui ». A tous il était proposé de réfléchir sur les thèmes proposés (les jeunes et les adultes, les jeunes et l'Eglise, les jeunes et l'école, l'enjeu scolaire aujourd'hui) ; à tous il était demandé d'élaborer des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

propositions, des orientations pour une meilleure présence et croissance de l'Eglise chez les jeunes de l'enseignement public.

— **Juin-juillet 70,** deuxième étape. Le travail réalisé à la base remonte à Paris. Une petite équipe de prêtres, de jeunes et de parents et d'évêques, dont Mgr Boussard et Mgr Quélen, prend alors contact avec toute la masse des dossiers, porteurs d'expériences très diverses, de convictions et d'orientations pastorales ; ceci aboutit, le 14 juillet 1970, à la publication d'un document provisoire ou « document Z » qui présente une synthèse des documents reçus et aussi un ensemble de convictions et de propositions pour une pastorale plus adaptée des jeunes de l'enseignement public du premier cycle rural, du premier cycle urbain, du second cycle et du technique.

— **Septembre-novembre 70,** dernière étape. Les convictions et propositions communes contenues dans le « document Z » sont destinées à être discutées, améliorées pour être adoptées avec les amendements qui s'imposent lors de l'assemblée générale du 15 novembre à Neuilley. C'est cette assemblée générale que préparent actuellement dans toute la France tous ceux qui se sont sentis concernés d'une manière ou d'une autre par les Etats généraux de l'aumônerie de l'enseignement public.

L'enjeu de ces « états généraux » est-il vraiment important ?

Nous le pensons car le travail en cours est-ce autre chose, au fond, qu'une réponse concrète à un appel dans le texte publié par l'assemblée plénière de l'épiscopat en 1969 ? « Héritières d'une longue tradition, les aumôneries de l'enseignement public sont en pleine évolution sous la poussée de la réforme scolaire, des aspirations des jeunes et de l'esprit conciliaire. Elles ont à poursuivre leurs recherches dans le respect de l'université, l'attention aux appels des parents et aux charismes des jeunes, la soumission au réel, la fidélité à l'Eglise... Ainsi rénovées sous des formes variées, adaptées aux circonstances et à la nature des établissements, les aumôneries resteront un lieu privilégié d'enseignement et d'éducation de la foi... » C'est exactement l'impact recherché par les « états généraux 70 » : comment, pour des jeunes marqués par un milieu familial et social, marqués aussi par l'école dispensatrice d'une culture, comment « pour de nombreux jeunes en quête du sens de la vie, baptisés, héritiers d'une tradition chrétienne, incroyants », comment être « instrument de la libre rencontre de Jésus-Christ ».

Si vraiment l'enjeu est d'importance, si vraiment dans bien des cas il y a réellement un état d'urgence, il serait dommage que l'aumônerie de l'enseignement public reste isolée dans ce travail de recherche et de remise à jour qu'elle s'est imposée. C'est une nouvelle occasion pour elle de s'intégrer de fait dans une pastorale concerte ; c'est aussi une nouvelle occasion pour tous de ne pas se décharger sur des « spécialistes » de préoccupations qui doivent devenir de plus en plus les préoccupations de tous. De toutes façons, le travail lancé par les « Etats généraux 70 » ne se termine pas le 15 novembre, car les convictions et propositions communes qui seront adoptées par l'assemblée générale sont autant de questions fondamentales auxquelles il appartiendra aux prêtres, aux religieux, religieuses et laïcs de réfléchir et de répondre ensemble.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse

— **Monseigneur Eugène-Joseph-Marie Le Bellec,** ancien évêque de Vannes.

Né à Ploubazlanec (diocèse de Saint-Brieuc) le 19 février 1890. Ordonné prêtre le 21 décembre 1912. Docteur en théologie et en philosophie, licencié en sciences bibliques, il enseigna à l'institution S. Joseph de Lannion, puis au Grand Séminaire de Saint-Brieuc. Vicaire général, archidiacre de Tréguier. Evêque de Vannes le 11 octobre 1941 ; démissionnaire le 16 décembre 1964. Décédé à Lannion le 13 octobre 1970.

— **M. René Ollu,** recteur de Landudec.

René François Marie Ollu. Né le 9 novembre 1908 à Coray. Etudes à Pont-Croix. Prêtre le 22 juillet 1937. Instituteur à Recouvrance, Brest. Septembre 1940, vicaire à Plouider. Novembre 1945, vicaire à Plougasnou. Septembre 1954, recteur de Landudec. Décédé le 1er octobre 1970.

MOUVEMENT « LA VIE MONTANTE »

Deux réunions de responsables animateurs, religieuses et aumôniers, auront lieu :

— **à Lesneven, La Retraite, le mercredi 4 novembre,** de 14 h. à 16 h. 30,

— et **à Quimper, 9, rue du Frout, le vendredi 6 novembre,** de 14 h. à 16 h. 30.

Programme de la réunion : vitalité et organisation du Mouvement ; compte-rendu du Congrès national 1970 ; programmes de formation spirituelle ; planning de l'année 1970-1971.

FÊTES LITURGIQUES. — Jeudi 22 octobre, Dédicace de la Cathédrale S. Corentin. Vendredi 23, S. Méloir, martyr. Dimanche 25, 30e dimanche ordinaire. Mercredi 28, S. Simon et S. Jude, apôtres. Dimanche 1er novembre, La Toussaint. Lundi 2, Commémoration de tous les fidèles défunts. Mercredi 4, S. Charles Borromée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *LE BUREAU RÉGIONAL DE L'O.R.T.F.* communique :

Par suite des modifications intervenues dans la grille du programme de la chaîne « FRANCE-INTER-VARIÉTÉS » diffusé sur l'émetteur Radio de Brest-Quimerc'h (214 m. ondes moyennes), les émissions transmises depuis Brest seront les suivantes, à dater du jeudi 15 octobre :

1°) *De 11 h. 50 à 12 h. 10* : émission en langue bretonne de Fanch Broudig. Cette émission se trouve ainsi prolongée de 5' supplémentaires.

2°) *De 12 h. 20 à 12 h. 30* : sera diffusé, par René Pleiber, le bulletin d'informations départementales en langue française.

● *RADIO-VATICAN, Emissions françaises,* rappelle ses heures de diffusion :

— tous les jours à 13 h. sur 41,38 m., 31,10 m., 25,55 m. et 196 m. ; à 15 h. 30 sur 31,10 m. 25,55 m., 19,84 m. et 196 m. ; à 20 h. 45 sur 48,47 m., 41,38 m., 31,10 m. et 196 m.

— chapelet à 21 h. sur toutes les ondes.

— dimanche : 8 h. 30, messe en latin, 10 h. 30, Sainte Liturgie orientale. 17 h. 15, Sainte Liturgie ukrainienne. 22 h. 15, concert de musique religieuse enregistrée.

● *LES ÉDITIONS FLEURUS,* 31, rue de Fleurus, Paris, 6e, communiquent :

Le 1er octobre 1970 a été une date importante pour l'Union des Œuvres (Fleurus), et cela à un double titre :

— *Ce jour-là, quarante ans après sa naissance, « Cœurs Vaillants » a eu un nouveau successeur : « FORMULE 1 »*. Ce nouvel hebdomadaire de 56 pages avec ses maxi-dépliants (1 m. 20) et un éventail particulièrement original de rubriques, renouvellera le « style » des journaux de jeunes actuels. Remplaçant « *J2 JEUNES* », il s'adressera à la grande masse des garçons de 11 à 15 ans.

— *Ce jour-là, également, « FRIPOUNET », un des premiers titres de la Presse Enfantine,* élargira encore son audience : à cette date, il sera diffusé dans les milieux protestants comme il l'est dans les milieux catholiques. D'importantes transformation rédactionnelles accompagneront cette nouvelle orientation.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Marie-Dorothée Palud,* des Religieuses Ursulines de Saint-Pol-de-Léon. *Mère Marie de Jésus,* ancienne prieure de Kerbertrand, Quimperlé. *Mme Raguénès,* de Milizac, mère de M. le chanoine Raguénès, aumônier à Saint-Renan. *Mme Vve Raguénès-Hamon,* de Plougonvelin. *Mlle Marguerite Rivière,* de Pleuven. *M. Joseph Gogail,* de Trégunc, frère de M. le Recteur de Cast. *Mme Bernard,* de Landudec. *M. Yves Thépaut,* de Landerneau. *R. P. François Le Ru,* des Prêtres de Saint-Jacques, de Brest. *R. P. Alain Kermel,* o.m.i., de Crozon. *R. P. Cariou,* missionnaire d'Haïti, de Briec-de-l'Odet. *Sœur Marie de Jésus,* de la Communauté de Saint-François de Morlaix. *Mme Vve Moalic,* de Confort.

Sainte Thérèse d'Avila

Docteur de l'Eglise

A l'occasion de la proclamation de Sainte Thérèse d'Avila comme Docteur de l'Eglise par le Souverain Pontife, une crémonie d'action de grâces a réuni le dimanche 4 octobre au Carmel de Brest, au Relecq-Kerhuon, de nombreux prêtres, religieux, religieuses et laïcs, amis du Carmel.

Après la conférence du P. Martin-Marie, O.C.D., au cours de la messe concélébrée Monseigneur l'Evêque a prononcé l'homélie suivante, sur l'Evangile de la fête de Ste Thérèse : Matthieu II, 25-30.

Mes Sœurs,
Mes Frères,

...« Je te bénis, Père, Seigneur du ciel et de la terre, d'avoir caché cela aux sages et aux habiles, et de l'avoir révélé aux tout-petits. »

Qui connait la noblesse de la naissance de Thérèse Sanchez de Cepeda, ses incomparables richesses d'esprit et de cœur, la force de sa volonté, triomphant sans cesse d'un corps fragile, l'équilibre admirable de ses facultés, hésiterait à la placer parmi ces « fous » et ces « faibles » dans le monde, ces « gens sans naissance et que l'on méprise » qui, aux dires de Saint Paul, furent des premiers bénéficiaires de la foi, « afin qu'aucune chair ne puisse se glorifier devant Dieu » (cf. I Cor, I, 26-29).

Mais, si les conditions d'accès à cette nouvelle sagesse, avant l'autre Thérèse, une de ses plus célèbres disciples, Thérèse d'Avila l'apprit à ses dépens : « Si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le Royaume des Cieux. » (Matth. 18,3).

Jusqu'à cet événement capital qu'elle appelle « sa conversion », elle connut les durs tourments d'un cœur partagé :

> « La vie que je menais était extraordinairement pénible, car l'oraison me faisait mieux comprendre mes fautes. D'un côté, Dieu m'appelait : de l'autre je suivais le monde. Je trouvais beaucoup de joie dans les choses de Dieu, et celles du monde me retenaient captives. Je voulais, ce semble, allier les deux contraires, si ennemis l'un de l'autre : d'une part la vie spirituelle avec ses consolations, et de l'autre les divertissements et les plaisirs des sens. » (Vie, ch. VII).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En cette lutte décrite par Saint Augustin en ses Confessions, qu'elle vient de lire, elle reconnait son propre combat, elle confesse son impuissance. La voilà devenue « comme un enfant » ou plutôt comme une esclave qui implore sa libération.

> « A la vue du peu d'empire que j'avais sur moi-même et des chaînes qui m'empêchaient de me donner tout à lui, je ne puis maintenant faire autrement que trembler... Béni soit Dieu qui me rendit la vie et me tira d'une si lamentable mort ! Mon âme, j'en suis persuadée, reçut alors du Seigneur des forces surprenantes. Sans doute il avait entendu mes cris, il avait eu pitié de tant de larmes. Je sentis naître en moi le désir de passer plus de temps en sa compagnie et d'éloigner de mes regards les causes de ma dissipation. A peine les avais-je perdues de vue, que je sentais mon amour renaître en moi. » (Vie, ch. IX).

En célébrant aujourd'hui la gloire de Sainte Thérèse, c'est l'incomparble miséricorde du Seigneur envers elle que nous glorifions, de telle sorte que, selon la forte expression de l'Apôtre, « nulle chair ne puisse se glorifier devant Dieu. » Comme le chante la Préface des Saints, « en couronnant leurs mérites, Dieu couronne ses propres dons. » Aussi la constitution conciliaire sur « La Sainte Liturgie » nous enseigne-t-elle quel est le sens authentique du culte des Saints dans l'Eglise catholique : « Dans les anniversaires des saints, l'Eglise proclame le Mystère Pascal en ces Saints qui ont souffert avec le Christ et sont glorifés avec lui : elle propose aux fidèles leurs exemples qui les attirent tous au Père, et par leurs mérites elle obtient les bienfaits de Dieu » (N° 105).

⁂

Cette connaissance des Mystères du Royaume, c'est à ceux qui la demandent avec insistance par la prière que Dieu l'accorde en sa bonté.

Le Juif pieux qui, moins d'un siècle avant le Christ, écrivit, sous le pseudonyme de Salomon, le Livre de la Sagesse dont on nous a lu un extrait au début de cette messe, avoue que c'est à partir de l'expérience de sa faiblesse : « modelé en chair dès le sein de ma mère, ...élevé dans les langes et parmi les soucis », car « aucun roi ne connut d'autre début d'existence », qu'il se tourna vers le Seigneur : « C'est pourquoi j'ai prié et l'intelligence m'a été donnée, j'ai supplié et l'esprit de Sagesse m'est venu » (cf. Sagesse 7, 1-8), sagesse, pour lui, bien supérieure à toutes les richesses de la terre et source inépuisable de biens.

Et Saint Paul, dans la seconde lecture, plein d'action de grâce pour la foi et la charité des fidèles auxquels il écrit, se tourne, lui aussi, vers Dieu en sa prière ;

> « Daigne le Dieu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père de la gloire, vous donner une grâce de sagesse et de révélation, qui vous le fasse vraiment connaître ! Puisse-t-il illuminer les yeux de votre intelligence, pour vous faire voir quelle espérance vous ouvre son appel, quel trésor de gloire renferme son héritage parmi les Saints ! »

Il faudrait multiplier les citations de Sainte Thérèse pour mettre en relief l'importance, — mieux, la nécessité absolue — de la prière, pour une âme qui veut demeurer fidèle au Seigneur, à fortiori pour qui désire progresser en son amour. Elle nous confie d'abord sa propre expérience :

> « Ainsi, sauf l'année que je signalais tout-à-l'heure, depuis vingt-huit ans que j'ai commencé à m'adonner à l'oraison, j'en ai passé plus de 18 dans ce combat et cette lutte d'une âme partagée entre Dieu et le monde... (Si j'ai parlé longuement de ces années, c'est) pour mettre dans tout leur jour la divine miséricorde et son ingratitude ; c'est aussi pour montrer quelle grâce Dieu accorde à une âme, lorsqu'il met en elle la résolution bien arrêtée de s'appliquer à l'oraison, n'eut-elle pas encore pour cela toutes les qualités requises ; c'est enfin pour montrer que si l'âme persévère malgré les péchés, malgré les tentations, malgré les chutes de toutes sortes où le démon l'entraîne, Dieu, j'en suis convaincue, finira par la conduire au port du salut, comme il m'y a conduite moi-même. » (Vie, ch. VIII),

Et un peu plus loin :

> « Mon expérience me permet de dire ceci : quelques fautes que vienne à commettre celui qui a entrepris de s'adonner à l'oraison, qu'il se garde bien de l'abandonner : avec elle, il aura les moyens de se corriger ; sans elle, ce sera beaucoup plus difficile. » (ibid.)

A ses religieuses, parlant dans « Le Chemin de la Perfection » de ce « divin voyage », elle ne craint pas de dire :

> « C'est le chemin royal qui conduit au ciel, et le trésor qu'on acquiert en y marchant est immense : rien d'étonnant que son acquisition nous semble coûter cher. » (Chemin, XXI).

Comment faut-il débuter, demande-t-elle ?

> « Je le répète, ce qui est d'une importance majeure, d'une importance capitale, c'est d'avoir une résolution ferme, une détermination absolue, inébranlable, de ne point s'arrêter qu'on ait atteint la source, quoi qu'il puisse arriver ou qu'il puisse survenir, quoiqu'il puisse en coûter, de quelques critiques qu'on soit l'objet, qu'on doive arriver au terme ou mourir en chemin, accablé sous le poids des obstacles, quand le monde enfin devrait s'effondrer. » (ibid.)

On a appelé Sainte Thérèse le « Docteur de l'oraison ». Ces quelques passages suffisent pour montrer quelle importance elle lui accorde dans la vie spirituelle. Il faudrait dire aussi quel incomparable guide elle est dans les sentiers ardus qui conduisent à l'intimité toujours plus grande avec Dieu, mais cela ne m'est pas possible en ces quelques minutes. Que du moins ses exhortations pressantes ravivent en nous le désir de la prière et la ferme décision d'y demeurer fidèles !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Que le mot d'oraison dont elle parle ne nous effraie pas. Elle nous en a donné elle-même une définition bien de nature à nous rassurer :

> « Selon moi, en effet, l'oraison mentale n'est autre chose qu'une amitié intime, un entretien fréquent, seul à seul, avec Celui dont nous nous savons aimés. » (Vie, ch. VIII).

Et si nous ne nous sommes jamais exercés à ce genre de prière, ou si nous en avons perdu l'habitude, voici une dernière exhortation qui doit nous stimuler :

> « Quant à ceux qui n'ont pas encore abordé l'oraison, je leur demande, pour l'amour de Dieu, de ne pas se priver d'un si grand bien. Ici, rien à craindre, et tout à espérer. En effet, quand bien même on ne ferait ni ces progrès, ni ces efforts vers la perfection qui mériteraient les consolations et les délices accordées aux parfaits, on apprendra du moins à connaître le chemin du ciel : et, si l'on persévère, j'attends tout de la miséricorde de Dieu. » (Vie, ch. VIII).

⁂

Peut-être penserez-vous qu'une telle intimité avec Dieu n'est pas compatible avec la vie d'aujourd'hui, qu'il s'agisse du travail accablant qui pèse sur tant d'hommes et de femmes, — des soucis qui accaparent tous ceux qui ont quelques responsabilités, — de cette ambiance dans laquelle nous sommes plongés et nous porte bien plus à sortir de nous-mêmes qu'à rechercher Dieu en ces « demeures intérieures » de notre âme où il habite en nous par son Esprit et nous convie à vivre en son amour ?

Notre spiritualité serait plutôt celle de « Gaudium et Spes », la glorification de Dieu par l'achèvement de la création, par l'amour et le service désintéressé de nos frères, par « notre apport personnel à la réalisation du plan providentiel dans l'histoire ? » (N° 34).

Mais le danger n'est-il pas qu'à la limite s'évanouisse en notre conscience cette référence fondamentale au Créateur ? N'a-t-on pas, sous prétexte de respect de l'autonomie du temporel et de la dignité de l'homme, proclamé « la mort de Dieu » ? Telle n'est point la perspective de Saint Paul : « Tout est à vous, nous dit-il... vous êtes au Christ, et le Christ est à Dieu. » Et la Constitution « Gaudium et Spes » nous montre aussi toute l'activité humaine trouvant son achèvement dans le mystère pascal du Christ. Nous y sommes associés, car le Christ « agit désormais dans le cœur des hommes par la puissance de son Esprit ». (N° 38)

Puisque, par la foi, le Seigneur nous a donné de prendre conscience de cette présence active de l'Esprit-Saint en nous, pouvons-nous rester insensibles à cette présence ? Quelle erreur ce serait, et quel dommage !

Sur ce point aussi, la doctrine et l'expérience de Sainte Thérèse nous sont d'un grand secours. Elle essaie par exemple de décrire à ses filles les merveilles de la vie intime de l'âme avec Dieu, en la septième demeure de son « Château intérieur ».

> « C'est dans la partie la plus intime d'elle-même qu'elle sent cette divine compagnie (des Trois Personnes) et comme dans un abîme qu'elle ne saurait définir, faute de science. »

Et elle ajoute :

> « D'après cela, vous croirez peut-être que cette âme est comme hors d'elle-même et dans un tel transport qu'elle ne peut s'occuper de rien. C'est le contraire : elle a beaucoup plus de facilité qu'auparavant pour s'employer à tout ce qui est du service de Dieu. » (Château, ch. VII).

L'exemple de sa vie est au moins aussi éloquent que cette affirmation. C'est dans la deuxième partie de sa vie, alors qu'elle était favorisée des grâces les plus exceptionnelles, que, malgré une santé très précaire, malgré les obstacles de toutes sortes, malgré de multiple oppositions au sein même de son Ordre, elle mena à bien l'œuvre des « Fondations » des monastères réformés. Entre 1562 et 1582, elle présida elle-même à la fondation de 15 d'entre eux, continuant entre temps la rédaction ou la revision de ses écrits spirituels qui la placent au premier rang des auteurs mystiques et lui valent d'être la première femme honorée du titre de Docteur de l'Eglise.

Vraiment, après les années de résistance, ces années où, dit-elle, « sa vie se traînait dans les bas-fonds de la perfection », à partir du jour où elle a accepté de renoncer à tout ce qui dans sa vie était encore frivolité et recherche d'elle-même, elle a expérimenté la vérité de la parole du Seigneur : « Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi, je vous soulagerai. Chargez-vous de mon joug et mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez du repos pour vos âmes. Oui, mon joug est aisé et mon fardeau léger. » (Mt. II, 28-30).

Trop souvent, pour notre compte, nous prenons prétexte du poids des fardeaux qui nous accablent ou des peines dont nous souffrons, pour justifier notre peu d'empressement à rechercher l'intimité du Seigneur... Si, comme Thérèse, nous nous décidions une bonne fois à répondre à l'appel pressant du Christ, à rejeter les vains prétextes et à faire confiance à Celui qui nous attend, comme nos vies seraient changées.

Puissions-nous être aujourd'hui assez humbles et petits pour répondre à cette nouvelle révélation du Père, transmise par sa servante Thérèse d'Avila, Docteur de l'Eglise ! Alors il nous sera donné d'expérimenter à notre tour combien, suivant la parole même du Christ, « son joug est aisé et son fardeau léger ».

● **LE CARMEL DE MORLAIX (rue Sainte-Marthe — Tél. 88.05.82) peut désormais fournir des hosties plus épaisses, évoquant davantage le pain : petites et grandes hosties. Livraison à lettre lue.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *« DOCUMENTS SERVICE ADOLESCENCE »*, co-édition du Service Adolescence du C.N.E.R. et de Bayard-Presse, annonce un numéro spécial sur *« Les jeunes et Dieu »*. Son contenu veut répondre à l'interrogation des éducateurs : « Les nouvelles générations refusent-elles Dieu » ?

Deux chapitres importants : 1°) Dans les grandes mutations que nous vivons, comment les jeunes s'en sortent-ils ? Que faire pour éduquer ? L'équilibre de l'éducateur, par Y. de Gentil-Baîchis. — 2°) Eduquer la foi, cela a-t-il encore un sens ? par Ch. Duquoc. La foi rétrécit-elle comme une peau de chagrin devant la science ? par Ph. Roqueplo. L'Eglise a-t-elle quelque chose à dire aux adolescents d'aujourd'hui ? par G. Carpentier, du Centre National d'Enseignement Religieux. — 3°) Présentation d'une série de documents éclairant la recherche.

Prix : F. 7,50. Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : Documents-Service-Adolescence, 5, rue Bayard, Paris (8°) C.C.P. : 16-68 Paris.

● *CHRISTUS*, 12, *rue d'Assas, Paris*, 6°, consacre son récent numéro à *« l'art et la foi »*, un numéro qui mérite de retenir l'attention.

L'art : peinture, sculpture, musique, poésie, bien d'autres formes encore ; arts des créateurs solitaires ou art pour les masses, trésors anciens, recherche moderne. L'art est une dimension de la vie. Jadis, la foi s'y est exprimée avec magnificence. Et aujourd'hui ?

C'est plus que le problème de l'art sacré. L'art est une expérience spirituelle et, pour bien de nos contemporains, la seule peut-être qui demeure. Comment cette expérience peut-elle se joindre, sans s'y confondre, à la rencontre du Dieu vivant ?

Qu'au moins nous apprenions des artistes le prix du travail créateur en même temps que l'irremplaçable contemplation.

● *LE CERCLE SAINT JEAN-BAPTISTE*, 3, rue de l'Abbaye, Paris 6e, communique :

« La ville de demain aura ses temples et ses fêtes. La question n'est pas de savoir s'il faut encore construire des églises : le problème est de savoir où il faut les situer, comment il faut les construire et quelles dimensions leur donner ». Ces phrases du Cardinal Jean Daniélou résument bien les conclusions du Colloque qui s'est tenu à Paris en décembre 1969 sur le thème : *« La Ville et le Sacré »*.

La revue AXES, dont le directeur est le Cardinal Jean Daniélou et qui est l'organe d'expression du Cercle Saint Jean-Baptiste, a consacré un numéro spécial aux travaux de ce Colloque. En 140 pages, conférences, tables rondes et raports des groupes de travail y sont intégralement reproduits. Ce document fera date parce qu'il marque le passage du temps des tergiversations à celui des réalisations : il veut être une contribution à l'effort constructif que responsables des Eglises et responsables de la cité poursuivent actuellement dans ce domaine.

Le prix de ce numéro est de 10 Francs (+ 1,50 de frais d'envoi). Écrire : 3, rue de l'Abbaye, Paris 6e (C.C.P. Paris 6300-66).

Deux livres de chevet pour l'année

● *FOI CHRÉTIENNE HIER ET AUJOURD'HUI, par J. Ratzinger. Un volume traduit de l'allemand, 266 pages grand format. Aux éditions Mame, 25 francs.*

La « Semaine Religieuse » a signalé à plusieurs reprises cet ouvrage sur la foi chrétienne, à cause de son *importance* et de sa *clarté* (cf. « S.R. » du 20 mars 1970, p. 172-173 entre autres). La revue de presse de ce livre est des plus favorables ; relevons deux témoignages récents, propres à susciter l'intérêt en ces jours de reprise pastorale :

— du Cardinal Suenens au clergé de Malines :

« En de multiples occasions, je vous ai entendu exprimer le désir qu'on vous signale tel ou tel ouvrage théologique qui soit un point de référence valable et sûr pour votre prédication et pour votre catéchèse, comme aussi à l'usage des laïcs cultivés. Pour répondre à ce besoin de guide théologique dans le désarroi actuel des idées, comme aussi de synthèse, à la fois classique et ouverte à la problématique actuelle, je crois utile de vous signaler un livre remarquable qui me paraît répondre pleinement à cette attente. »

— de Monseigneur Pézeril, évêque auxiliaire de Paris (« La Croix » 8 septembre 1970) :

« Présence à Dieu, présence à soi-même, présence aux autres. Il n'y a sans doute aucun pays où le risque de la foi soit abordé aussi radicalement qu'en Allemagne. La raison en est un esprit remarquablement doué pour saisir les questions à leur origine et les développer jusqu'à leurs conséquences extrêmes, une langue en perpétuelle recomposition et d'une puissance extraordinaire, une tradition intellectuelle vraiment monumentale, sans compter les circonstances particulières que constituent l'émulation des Universités catholiques et protestantes ainsi que le nombre, la préparation et la qualité des chercheurs.

« L'intention de J. Ratzinger n'est pourtant pas de dresser en quelconque bilan scientifique, mais au contraire, quittant pour un instant ses recherches érudites, de réfléchir avec nous sur la condition actuelle du croyant. Un théologien de 43 ans, qui a beaucoup lu mais aussi beaucoup entendu, confronte au Symbole des Apôtres, sa foi et notre foi. Il le fait avec simplicité et clarté, ce qui n'est pas si fréquent outre-Rhin, et aussi avec un sens aigu de ses responsabilités. Rien de gratuit.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il n'élude pas les difficultés et bien souvent, en accueillant les nôtres, il en dépasse largement les perspectives, parce qu'en fait il évoque les siennes. Il est engagé comme nous et avec nous...

« Cette « introduction au christianisme » est susceptible de rendre de grands services. Bien souvent, les équipes sacerdotales — sans oublier les laïcs — voient leurs efforts d'évangélisation écartelés, neutralisés ou paralysés faute de doctrine commune. Même si elles n'adoptent pas à la lettre le point de vue de Ratzinger, elles y trouveront une base d'échanges, qui offre au moins certains mérites.

« Nos divergences proviennent généralement de blocages scolaires ou d'aperçus hâtifs, tant sur le plan des faits que sur celui des idées. Le théologien qui nous parle, parvient, non point systématiquement, mais comme à l'occasion, tout ensemble à nous ouvrir l'esprit et à l'affermir. Ses investigations ont pour nous valeur de tests. A plus d'une reprise, en faisant brièvement le point des données scientifiques, il nous en rend tangible le bénéfice et nous provoque au désir d'en savoir davantage. Son souci évident de situer les interprétations théologiques dont nos manuels nous ont encombrés, aboutit maintes fois à « dégager la piste » à la Révélation : il nous fournit ainsi d'utiles indications sur le mystère le plus difficile à annoncer aujourd'hui et qui est celui de la Rédemption. Bien plus, il n'hésite pas, par exemple, dans son exposé de la doctrine trinitaire comme « théologie contestée », à nous introduire, de la manière la plus instructive et la plus sûre, à une compréhension des formules dogmatiques plus conformes à la foi ecclésiale.

« Mais, à tout moment, c'est cette foi ecclésiale qui l'inspire et qui le conduit. De la sorte, lors même qu'il reprend nos propos, ce qui, malgré notre bonne foi, risque de demeurer sur nos lèvres engouement irréfléchi ou assertion entêtée, se trouve comme délivré. Nous sommes remis à flot, dans le courant de la source commune, qui est ouverture de la parole par l'Esprit. Un livre comme celui de Ratzinger permet à des croyants de générations différentes, de voir renaître entre eux des correspondances trop souvent étouffées... »

● *LE MYSTÈRE PASCAL, SOURCE DE L'APOSTOLAT, par F. X. Durwell. Un volume de 336 pages. Aux Editions Ouvrières, 21 francs.*

Il y a juste 20 ans, le R. P. François-Xavier Durrwell publiait un maître livre sur *LA RÉSURRECTION DE JÉSUS, MYSTÈRE DE SALUT*. Traduit en de nombreuses langues, l'ouvrage en est aujourd'hui, en France, à sa neuvième édition. Et voici qu'une suite nous en est donnée, dans ce *MYSTÈRE PASCAL, SOURCE DE L'APOSTOLAT*, qui mérite le même succès.

Il s'agit là d'une étude théologique, au sens propre du mot. Toute la substance en est puisée au seul Mystère du Christ, « révélé dans l'Ecriture et dans la vie chrétienne »...

Le plan de l'ouvrage est simple. Tout y est pris de la source : Dieu, non pas puissant ou faible à la manière des hommes, tel que les hommes l'ont trop souvent imaginé, mais tel qu'Il se révèle en Jésus-Christ dans la toute-puissance de son amour ; Dieu, comme créateur et rédempteur (première partie). La mission de l'Eglise poursuit à travers les siècles la mission du Christ, pour le salut des hommes (deuxième partie). Un mot la résume : évangélisation ; c'est là, sous des formes diverses, la grande œuvre commune à tous et que chacun doit faire sienne, car, ainsi que le disait Saint Pierre Damien, « en chacun l'Eglise est entière » (troisième partie). Cependant, le prêtre a dans cet apostolat commun un rôle propre, qu'il est opportun aujourd'hu de bien définir (quatrième partie). Enfin, sous le titre de « la dimension de profondeur », une cinquième et dernière partie, évoque les trois conditions particulièrement nécessaires à la fécondité de l'apostolat chrétien : vie évangélique, prière, et « le dernier apostolat », la mort. C'est peut-être dans ces trois chapitres que se trouvent les pages les plus belles, celles qui achèvent de faire de cect ouvrage un traité de théologie spirituelle, parce qu'elles nous introduisent non seulement au centre de la doctrine, mais au cœur vivant de l'Evangile.

Plutôt que d'énumérer les nombreux thèmes abordés tour à tour et comme tissés au long de cette trame, nous voudrions essayer de dégager au moins l'une des idées fondamentales qui les inspirent tous et les relient en un ensemble organique. D'un point de vue formel, c'est la mise en valeur de « la notion de totalité ». Concrètement, c'est la vive perception de l'unité du dessein de Dieu sur le monde, unité qui se traduit dans celle de la communauté chrétienne à travers laquelle ce dessein se réalise.

L'Eglise entière est « sacrement de rédemption ». L'Eglise entière, épouse du Christ, est féconde. Elle a une mission maternelle. Elle est en chacun de ses fidèles, comme le dit Saint Augustin, la mère de tous et la mère de chacun. La mission que le Christ a confiée aux Douze est la mission de toute l'Eglise ; les pouvoirs qu'il leur a conférés, c'est à l'Eglise, prise comme un tout, qu'il les a conférés en leur personne. La réalité qu'exprime un mot tel que « collégialité » appartient d'abord au mystère de l'Eglise entière. Tous les baptisés, tous les groupes de fidèles participent à leur manière à la succession apostolique, et le « souci de toutes les Eglises » dont parlait l'apôtre Paul leur incombe à tous. Tous ont à proclamer la parole de salut. La liturgie des sacrements, qu'il s'agisse notamment de la rémission des péchés ou de la célébration de l'Eucharistie, n'a son entière efficacité comme sa pleine signification que si elle est accomplie en principe par la communauté entière. Et il en est des obligations vitales comme des pouvoirs. On ne doit pas concevoir à l'intérieur de l'Eglise une « morale à deux étages », comme si les uns n'avaient qu'à obéir aux « préceptes » de l'Ancien Testament, tandis que d'autres seraient appelés aux « conseils » du Nouveau : il n'existe pour tous « qu'un seul chemin chrétien : le Christ mort et ressuscité ». Le peuple chrétien est un dans sa vocation divine ; à ce peuple tout entier s'adressent « les impérissables exigences de l'amour ».

Si l'on veut pénétrer quelque peu dans l'intelligence du Mystère du Christ, il faut donc commencer par bannir toute une série de fausses

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dichotomies. Comme il est impossible de dissocier et d'isoler l'une de l'autre, en contemplant le Christ, Incarnation et Eschatologie, ou Mort et Résurrection, il est impossible également de dissocier la réalité personnelle du Christ et la réalité de son Eglise. La rédemption, qui est unique, demeure « un événement pour toujours ». On ne saurait pas davantage dissocier Eglise et Monde, puisque l'Eglise est envoyée au Monde en vue de l'incorporer au Christ. De même encore, on ne dissociera pas en catégories extérieures les unes aux autres, et opposées entre elles, cet unique Peuple de Dieu dans lequel et par lequel se poursuit l'unique Rédemption.

Une telle perspective unitaire semble bien conforme aux suggestions de l'histoire comme aux enseignements du Concile. L'auteur a raison de ne pas s'en laisser détourner par le spectacle de tant de simplifications, d'excès unilatéraux, de confusions de tout ordre qui s'emploient à la fausser. On ne remédie pas aux abus en voilant ou en minimisant la vérité qu'ils défigurent. Comme a fait le Concile lui-même, c'est toujours dans le mystère que tout est ici considéré. Notre auteur sait aussi que « le langage est nécessairement inadéquat dans la formulation des réalités chrétiennes ». Après avoir exprimé le mystère d'unité, dans des formules qui frisent quelquefois le paradoxe et autour desquelles une discussion pourrait peut-être s'engager, il n'a pas seulement soin d'écarter les interprétations qui en méconnaîtraient la vraie portée, mais il montre, avec non moins de vigueur et de netteté, les différenciations internes qui sont essentielles à la structure de l'Eglise.

Car l'Eglise « est structurée ». Sans doute, dans l'indivisible communauté chrétienne, on ne fera pas saillir d'emblée les contrastes ; on se gardera d'imaginer « des êtres et des situations d'exception », qui constitueraient en quelque sorte des réalités latérales ; on bannira les schèmes de pensée qui s'exprimaient par des mots tels qu' « opposition » ou « séparation ». Mais ce ne sera jamais que pour mieux reconnaître la diversité selon laquelle s'exerce l'unique fonction salvatrice de ce grand Corps. Les douze Apôtres de Jésus concentraient en leur personne la mission de toute l'Eglise, dont ils étaient non les simples représentants, mais véritablement le « principe ». Depuis lors, pareillement, « les responsabilités et les pouvoirs du successeur de Pierre et du collège des évêques et des prêtres » se distinguent par une « concentration », une « condensation », une « culmination » en eux de la mission confiée à tous les disciples du Christ. L'auteur insiste à mainte reprise sur cette place centrale, qui renforce l'autorité en même temps qu'elle la rapproche, parce qu'elle en manifeste le caractère essentiel. Il en rappelle aussi la convenance avec la vieille conception biblique selon laquelle « une collectivité peut être concentrée dans un groupe restreint, personnalisée dans un homme ». Et c'est encore le même schème qui lui sert à distinguer entre eux les différents états de vie, sans les opposer ou les juxtaposer comme étrangers entre eux, car « la vie évangélique se distingue de l'ensemble de la vie chrétienne non par séparation, mais par concentration en la seule vie chrétienne. Elle se distingue parce qu'elle se situe au centre ».

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la table analytique des matières pour constater qu'il n'est aucun des points cruciaux de la foi et de la vie chrétienne qui, dans ce cadre et sur ce fondement, ne trouve sa

place *organique* (c'est à dessein que nous répétons ce mot). Une réponse est également apportée à plusieurs des problèmes les plus actuels, de ceux qui engagent le plus directement la vie de l'Eglise. A titre d'exemples, nous en signalerons seulement trois.

Les idéologies paresseuses qui se recommandent d'un « christianisme anonyme » sont solidement réfutées au nom de l'Ecriture et grâce à un sens aigu de la « nouveauté chrétienne ». La conversion de Saint Paul ne fut pas une simple « prise de conscience » de ce qu'il était déjà, mais un retournement intime ; à ceux qu'il évangélise, l'Apôtre annonce une « nouveauté de vie », la « nouveauté de l'Esprit », qui fera d'eux un « homme nouveau, créé selon Dieu ». La révélation chrétienne marque l'irruption du royaume de Dieu parmi nous ; il y a corrélation étroite entre cette révélation et la réalisation du salut. Pour adhérer au Christ, un seuil est à franchir. La mission de l'Eglise consiste, par l'Evangile, à « engendrer » de nouveaux fidèles à la vie du Christ et, par une éducation persévérante à « former le Christ » en eux. De même la tradition de l'Eglise sur le ministère sacerdotal est expliquée et justifiée en regard d'une certaine théorie récente qui ne voudrait voir en ce ministère qu'une fonction extérieure et réduirait ainsi le prêtre à n'être plus qu'un fonctionnaire : théorie, remarquerons-nous, qui reproduit à soixante ans de distance, en l'aggravant par le « sécularisme » qu'elle y mêle, l'une des thèses les plus caractéristiques de l'intégrisme de naguère. Il n'y a point à s'étonner d'un tel rapprochement entre deux sortes de doctrines apparamment si éloignées : de l'une à l'autre, n'est-ce pas le même « extrinsécisme », la même prétention de théologie « scientifique », étrangère à toute vie spirituelle, qui crée une parenté ? — Le troisième exemple, par lequel nous terminerons cette recension bien incomplète, est celui de la définition du salut. Il n'est pas un chapitre qui ne contribue à en élaborer le sens, non pas pour en proposer quelque vue novatrice, mais pour l'approfondir et lui donner toute son ampleur, en réaction contre des idées mesquines, trop négatives, trop juridiques ou trop particulières. L'œuvre salutaire de Jésus-Christ, — qui n'est pas extérieure à son être, — ne se réduit pas à nous procurer le « pardon » ou le « rachat » du péché. La rédemption, — si l'on veut mettre sous ce mot toute la réalité de cette œuvre salutaire, — est véritablement, comme on vient de le dire, une « nouvelle création », qui ouvre l'homme à la vie divine. Pour expliciter tout ce que comporte une formule si simple, c'est l'ouvrage entier qu'il faudrait résumer à nouveau. Qu'il nous suffise d'avoir fait entrevoir le profit substantiel que tout lecteur attentif ne pourra manquer d'en tirer.

Henri de LUBAC, s. j.

Le sérieux ecclésiastique, cette perpétuelle tentation des clercs.

Le sérieux prophétique, cette perpétuelle tentation des laïcs.

Olivier Clément.

● *LE CHRIST EST VIVANT*, par Michel Quoist. Editions ouvrières. — Cet ouvrage est un livre de « spiritualité » pour les laïcs chrétiens engagés dans l'action.

Il veut montrer que la vie chrétienne, c'est rencontrer Dieu, mais que cette rencontre doit se faire dans la vie quotidienne, à travers tout ce qui fait l'existence.

La vie chrétienne, c'est vivre les mystères du Christ — création, incarnation, rédemption — avec lui, dans sa vie quotidienne et à travers elle.

C'est un livre solide, appuyé sur l'Ecriture et spécialement le message des épitres de saint Paul et sur la constitution « Gaudium et spes ». Il est écrit dans un langage simple et compréhensible par tous, mais pourtant très dense et qui veut dire quelque chose : ce n'est pas du « baratin ».

Une phrase du livre pourrait le résumer tout entier, en même temps que donner envie de le lire : « Il faut que le christianisme aujourd'hui soit la lumière qui éclaire toutes les routes humaines, la Vie qui anime toute la vie ».

Parmi le grand nombre de livres qui paraissent, il en est peu qui soient enrichissants d'un bout à l'autre. Cet ouvrage est un de ceux-là. Il vaut la peine, non seulement d'être lu, mais encore médité. Un livre de valeur.

● *« FRANC-PARLER POUR NOTRE TEMPS », par André Manaranche. 172 pages. Editions du Seuil.* — Parler franchement aux gens, leur dire leurs vérités, n'est pas le bon moyen de se faire des amis. Pourtant, il est bon, de temps en temps, de s'entendre les dire.

Ce livre plaira ou ne plaira pas, selon l'attitude habituelle que l'on a en face de ceux qui nous disent — avec amitié — nos vérités.

Il critique les mentalités, attitudes, slogans actuels — auxquels nous participons tous plus ou moins — et démasque la part d'erreur, d'inconscience, de naïveté et parfois aussi de mauvaise foi — plus ou moins consciente — qui s'y cache.

Il nous invite à questionner nos questions, à contester notre contestation : démarche saine et salutaire, dont nous avons tous besoin mais à laquelle nous n'avons pas été habitués, et cela en nous confrontant à l'Evangile.

A noter spécialement les pages 135 à 138 sur la consécration sacerdotale : quelques pages éclairantes et encourageantes pour les prêtres qui acceptent de les méditer et de les vivre.

Si je devais caractériser d'un mot la qualité majeure de ce livre, j'emploierai le mot : lucidité.

Qu'apporte ce livre ? Pas une solution à la crise de l'Eglise, bien sûr. Il n'y a pas d'ailleurs de solution-miracle. Mais il aide son lecteur à faire une démarche de décapage de sa pensée pour une plus grande lucidité et un optimisme, source d'une force plus grande dans l'action. Et c'est de cela surtout que nous avons besoin : car la crise, c'est nous qui la surmonterons ou nous nous laisserons emporter par elle.

Pour conclure, voici une phrase de l'avant-propos qui dit l'esprit dans lequel il faut lire ce livre : *« Ces pages se liront avec la justesse nécessaire, si personne ne les utilise pour se donner bonne conscience ou pour pourfendre l'un quelconque de ses frères. »* J. B.

prière du temps présent

Paru en août 1969, *PRIÈRE DU TEMPS PRÉSENT* a rencontré un immense succès auprès des prêtres, des religieux et des religieuses, et même des laïcs soucieux d'une prière authentique. Mais un grand nombre d'usagers réclament, à juste titre, *une amélioration des feuillets annexes* afin de rendre leur utilisation plus simple et de faciliter une certaine paix de la prière : c'est à quoi veut répondre le *SUPPLÉMENT A « PRIÈRE DU TEMPS PRÉSENT »* qui va paraitre début novembre en librairie.

Ce SUPPLÉMENT comprendra, répartis en fascicules de trente-deux pages à utiliser avec le volume paru,

— le texte des anciens feuillets améliorés dans leur présentation texte des psaumes propres des fêtes, suppression des renvois, impression plus claire...,

— de nouvelles hymnes, de nouvelles prières d'intercession,

— les références complètes des lectures bibliques réparties sur deux ans,

— des lectures non bibliques (« à l'expérience ») pour l'Avent.

Ce SUPPLÉMENT, une co-édition du Cerf, Desclée, Labergerie et Mame, sera vendu 13,90 fr. Il permettra d'utiliser PRIÈRE DU TEMPS PRÉSENT *pendant au moins trois ans.* (N.B. — Ceux qui ne voudraient pas l'acquérir trouveront, en librairie et au prix de 3,50 fr., un CALENDRIER indiquant comment retrouver dans les anciens feuillets les textes de chaque jour).

Ce SUPPLÉMENT est à commander dès à présent chez votre libraire habituel.

Où en est le nouveau Bréviaire Romain ?

La Congrégation pour le Culte divin espère publier les deux premiers tomes vers la fin de cette année, les deux autres ultérieurement.

On rappelle les points suivants :

— PRIÈRE DU TEMPS PRÉSENT est une édition anticipée en langue française de ce nouveau bréviaire romain : la parution de ce Bréviaire n'y entraînera donc pas de modifications.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— PRIÈRE DU TEMPS PRÉSENT continuera à être utilisé au moins pendant trois ans. L'évolution des temps, les recherches et les progrès dans l'expression de la prière et de son lien avec la vie des hommes, les fruits de l'expérience arriveront alors sans doute à repenser certains éléments, tout en maintenant la structure générale.

● *LA RÉVOLTE DES JEUNES, par Alfred Sauvy. Un volume de 272 pages, collection « Questions d'actualité ». Aux éditions Calmann-Lévy.* — Aucune étude d'Alfred Sauvy, pionnier de la prévision économique et des études de population, ne passe inaperçue. S'il lui arrive ici et là de choir dans l'homélie, ce grand pourfendeur de mythes réveille vite l'attention. Comme dans « LA MONTÉE DES JEUNES », paru en 1959, l'auteur part ici en guerre contre les idées reçues ; il démontre que les causes profondes de la turbulence et, finalement, de *la révolte des jeunes* sont d'ordre démographique, biologique, économique et social : la construction démocratique dont nous rêvons tous est inconcevable sans le concours actif et permanent des jeunes, ces « prolétaires par leur âge, bien plus que par leur condition sociale ». Les chiffres, les analyses, les contestations conduisent à ce raccourci saisissant : « l'objectif de la démocratie n'est pas de s'entendre, mais de savoir se diviser ».

● *TA CHANSON, C'EST MA VIE (DE L'INTERPRÉTATION PERSONNELLE PAR LA CHANSON), par Armand Chouinard.* 196 *pages. Editions Mame.* — La chanson est miroir de nous-mêmes, de la société et de la vie : au delà de l'interprétation *de* la chanson, il faut aussi être attentif à l'interprétation *par* la chanson (« Chanter est ma façon d'aimer, ma façon de me bagarrer. Je ressens toujours ce besoin : faire partager aux autres mon amour pour le vrai, le beau », dit Catherine Sauvage). Cet ouvrage ne se livre pas au premier abord : il s'ouvre sur une expérience canadienne (Les Optimistes), où l'on trouvera cependant à glaner ; on se retrouve mieux à partir de la page 71 : successivement une riche conversation avec Catherine Sauvage « à propos de l'interprétation », un essai d'analyse phénoménologique (« de la chanson à la célébration », « le symbole et la rêverie »), une amorce d'une application pédagogique et pastorale (des thèmes illustrés par des chansons, avec les références aux disques ; chanson et éducation scolaire...). Le texte complet est donné pour une vingtaine de chansons ; telle celle-ci, de Nazim Hikmet :

« Rien en ce monde, de tout ce que j'ai pu boire et manger,
« De tous les pays où j'ai voyagé,
« De tout ce que j'ai pu voir et entendre,
« Rien,
« Rien ne m'a jamais rendu aussi heureux que les chants,
« Les chants des hommes. »

● *LE DIEU DE « PAPILLON », par Pierre Armelle et Georges Psuquey.* 160 *pages, éd. Mame.* — Papillon, chacun le sait grâce à une habile publicité, est un ancien bagnard, haut en couleurs, plein d'ardeur et de vie, séduisant en somme... Papillon est aussi un best-seller des éditions Lafond, « un chef-d'œuvre de la littérature orale », comme il est écrit sur la bande... Pourquoi Papillon se serait-il pas aussi une parabole ? « PAPILLON, bien sûr, n'est pas chrétien, mais il peut être lu avec un œil chrétien, tout comme un certain intendant malhonnête, non ? »...

On hausse les épaules. On ouvre le livre. On y fréquente le bagnard en compagnie d'Ulysse, des « Misérables », du Héros de M. Bergson, du test de Roschach. Une aventure y devient un itinéraire de « conversion ». Mon collègue se reconnaîtra avec moins de réticence comme l'un des 900 000 acheteurs de PAPILLON (chiffre de juin) ; et moi, des 2 000 000 de lecteurs. Et après tout, pourquoi pas ? Car PAPILLON a pu révéler à beaucoup ce désir d'être « hors les murs », d'accéder à la liberté et de passer de la haine au pardon... Les truands peuvent précéder les justes dans le Royaume de Dieu ».

● *CAHIERS DE L'ACTUALITÉ RELIGIEUSE ET SOCIALE.* — Une loi se prépare sur l'avortement. Dans un climat qui cherche au préalable à anesthésier les consciences. Le prochain numéro des CAHIERS sera tout entier consacré à une étude du *Père Heckel* cet important sujet, sous le titre : loi sur l'avortement et anesthésie des consciences. Les principaux chapitres : Texte et analyse de la proposition de loi Peyret ; La nature de l'avortement : une vie déjà humaine ; La loi et l'avortement ; L'enseignement de l'Eglise et la liberté des consciences. — Numéro spécial (N° 3) à paraître le 28 octobre. Prix : 2,00 francs (réduction par quantités). C.A.R.S., 14, rue d'Assas — 75 - Paris 6e — Tél. 548.52.51.

● *A L'OCCASION DU NOUVEL AN* un numéro spécial du petit bilet bien connu *AVEC LE CHRIST* est proposé aux responsables, prêtres ou laïcs, qui voudraient offrir autour d'eux une étrenne modeste et pourtant valable. Ce sera un triptyque comportant une très belle image polychrome (l'Annonciation), les 24 intentions de l'Eglise universelle choisies par Paul VI pour les douze mois de 1971 et données à l'Apostolat par la Prière, et enfin, en plus du calendrier habituel, deux textes de choix. S'adresser à Source de Vie, 9, rue Monplaisir, 31 - Toulouse (04).

Le prix de vente, franco de port est ainsi fixé : 5 exemplaires, 1 fr. ; 10 ex., 1,60 fr. (en argent ou en timbres) ; 50 ex., 7 fr. ; 100 ex., 12 fr. A régler au C.C.P. Source de Vie 2.668.84 Toulouse.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible...
Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au
SÉCURITÉ – PROFIT – DISPONIBILITÉ
CRÉDIT LYONNAIS

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, **BREST** - Tél. 44-17-86

LE FINISTÈRE
GROUPE DES MUTUELLES DU MANS
ROLLAND-JACOB Frères
5, rue Amiral-Ronarc'h
QUIMPER - Tél. 95-22-78

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

A votre service
tous les services de la
BNP
banque nationale de Paris

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Keréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

FRUITS - LÉGUMES - PRIMEURS
GROS - DEMI-GROS
ELBÉ-FRUITS
LÉON BERNARD
10, rue La Tour-d'Auvergne
QUIMPER - Tél. 95-18-26

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de **QUIMPER**
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÉGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature -
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, **BREST** - Tél. 44.30.67

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — **BREST**
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : **BREST - QUIMPER**
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole**, etc... — **Contreplaqués** (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules

Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES

FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — **QUIMPER**
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Conseil presbytéral : élections
Nominations
Modification de doyennés
Entretien pastoral avant le mariage
Confirmations
Journée du Secours Catholique
Information U.N.C.A.H.S.
Aux Religieuses enseignantes
Journées et campagnes nationales

L'Episcopat français à Lourdes : compte-rendu et communiqué

Nouvelles et lectures

N° 4 233 (85e année) — 5 novembre 1970

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle - Tél. 33.09.10

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGE DE BRETAGNE
BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.53.59
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon
Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter 'TRANSOCEAN'
BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN
Tél. 5.77 — 46, route de Paris - MORLAIX — B. P. 75
Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

Les Meubles Jean Castrec — FABRICANT
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

CONSEIL PRESBYTÉRAL — ELECTIONS

La loi électorale pour le renouvellement du Conseil presbytéral a été publiée dans la « Semaine Religieuse » du 5 octobre 1970.

Elections par réalités de vie.

687 confrères se sont inscrits dans les collèges par réalités de vie. Ils viennent de recevoir, avec la liste des membres de leur collège, toutes indications pour les élections. Sont convoqués :

— **le mardi 10 novembre à 14 h. 30 :** à la salle paroissiale du Faou, les inscrits du monde de la santé ; à la salle paroissiale de Pont-de-Buis, ceux du monde maritime.

— **le mercredi 11 novembre, à 14 h. 30 :** à la salle de cinéma de Châteaulin, les inscrits du monde rural ; à la salle paroissiale de Pont-de-Buis, ceux du monde ouvrier ; à la salle du Faou, ceux des communautés de base.

— **le jeudi 12 novembre, à 14 h. 30 :** à la salle du Faou, les inscrits de l'enseignement catholique ; à la salle de Quimerch, ceux du monde scolaire public et ceux du monde de la culture ; à la salle de Pont-de-Buis, ceux du monde indépendant.

La « S. R. » du 20 novembre publiera les résultats de ces élections.

Elections par archidiaconés

Tous les prêtres en fonction au service du diocèse sont convoqués **le 26 novembre, à 14 h. 30**, aux lieux suivants, pour procéder à l'élection de leurs représentants au Conseil presbytéral :

— archidiaconé de Quimper-Quimperlé, au Likès, Quimper,
— archidiaconé de Léon, à la Retraite de Lesneven,
— archidiaconé de Brest, au Foyer Saint-Paul de Kéraudren.
— archidiaconé de Morlaix-Châteaulin, à la salle du cinéma de Châteaulin,
— le cinquième collège, à la Direction des Œuvres de Quimper.

Les collèges par archidiaconé sont composés de tous les prêtres qui exercent leur ministère dans l'archidiaconé correspondant.

Le cinquième collège est constitué par les prêtres ayant une responsabilité à l'échelon diocésain, les membres du Chapitre cathédral, ainsi que les prêtres en congé d'études.

Pour ces élections, **il ne sera pas adressé de convocation individuelle.**

Vote par procuration

Le vote par procuration est admis. Tout électeur empêché de participer au vote peut remettre, à un confrère de son choix appartenant au même collège électoral que lui, **une procuration écrite et signée de sa main** l'accréditant à émettre les votes à sa place.

Cette procuration devra être présentée au Président du scrutin avant que commencent les votes.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— professeur de morale au Séminaire interdiocésain, second cycle, de Vannes, **M. Sezny Roudaut,** étudiant à Rome ;

— à l'équipe de Formation permanente et chargé de cours au Séminaire interdiocésain de Vannes, **M. Jean-Paul Le Berre** ;

— au service du doyenné de Quimper et vicaire à Kerfeunteun, **M. Yves Nicolas,** vicaire au Moulin-Vert ;

— aumônier des étudiants de l'Enseignement supérieur à Quimper, **M. Clet Méner,** qui reste aumônier diocésain d'Action Catholique ;

— aumônier diocésain des Aides au prêtre, **M. Yves Favé,** chanoine honoraire, aumônier de l'hôpital de Lesneven ;

— aumônier-adjoint des Aides au prêtre, chargé du Sud-Finistère, **M. François Philippe,** chanoine honoraire, aumônier de la Retraite, Quimper ;

— au service de la paroisse d'Ouessant, **M. Martin Guézengar,** ancien recteur de Saint-Jean-du-Doigt ;

— à la disposition du Vicariat aux Armées, **M. Jean-Louis Ségalen,** directeur d'école à Plounéour-Trez ; adresse : Base Aérienne 112, 51 - Reims-Air.

— au service du doyenné de Quimper, chargé des élèves de l'Enseignement technique public et, avec l'agrément du Recteur de l'Académie, aumônier du Lycée technique Chaptal à Quimper, **M. Joseph-Yves Morvan,** aumônier du Lycée Ronarc'h, Brest ;

— aumônier du Lycée Ronarc'h, Brest, avec l'agrément du Recteur de l'Académie, **M. Yves L'Aot,** qui demeure vicaire à Kerbonne ;

— dans l'Enseignement Catholique :

supérieur de l'Institution Notre-Dame de Kreisker à Saint-Pol-de-Léon, **M. Joseph Derrien,** aumônier à l'Institution du Paraclet, Quimper ;

au service du doyenné de Morlaix pour le monde scolaire, en résidence à Saint-Melaine, **M. Henri Colin,** professeur à St-Joseph ;

au service du second cycle Notre-Dame du Mur à Morlaix : sous-directeur et professeur, **M. François Diverrès,** professeur à Saint-Joseph de Morlaix ; professeur (en résidence à Saint-Joseph), **M. Alexandre Nouy,** professeur à Saint-Joseph ; professeur (en résidence à Saint-Joseph), **M. Michel Penn,** professeur à Saint-Joseph ;

professeur à l'école technique du Sacré-Cœur, Guissény, **M. Louis Sparfel,** directeur d'école à Plouzévédé ;

— à la disposition de Monseigneur l'Evêque de Beauvais, **M. André Le Guillou,** professeur à Saint-Yves, Quimper. M. Le Guillou est à l'Institut Agricole, 60 - Beauvais.

— au service du doyenné de Carhaix et recteur de Motreff, **M. Yves Coadou,** vicaire à Quimperlé.

MODIFICATIONS DE DOYENNÉS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, après consultation des intéressés, le doyenné du Faou est supprimé et les doyennés de Daoulas, Châteaulin, Crozon et Plonévez-Porzay sont ainsi modifiés :

— les paroisses du Faou, Rosnoën et Rumengol sont rattachées au doyenné de Daoulas ;

— les paroisses de Lopérec, Pont-de-Buis et Quimerc'h sont rattachées au doyenné de Châteaulin ;

— la paroisse de Cast, du doyenné de Châteaulin, est rattachée au doyenné de Plonévez-Porzay ;

— la paroisse de Trégarvan, du doyenné de Crozon, est rattachée au doyenné de Châteaulin.

ENTRETIEN PASTORAL AVANT LE MARIAGE

La « Semaine Religieuse » du 20 septembre a publié les dispositions prises par l'Episcopat français concernant « l'Entretien pastoral avant le Mariage ».

Aux termes de l'article 9 de ces dispositions, l'entrée en vigueur de la nouvelle discipline est laissée à la diligence des Ordinaires ou des Régions apostoliques.

Des journées d'information, préparées au niveau de la Région apostolique de l'Ouest seront organisées dans les doyennés fin 1970 et début 1971. Les indications précises de dates et de lieu en seront donnés en temps utile. Dès à présent le Directoire et le Commentaire Officiels peuvent être trouvés en librairie (éditions du Centurion). Ce volume est indispensable. Il fournit tous les renseignements nécessaires.

Pour le diocèse, **les dispositions nouvelles peuvent entrer en vigueur dès maintenant, pourvu que la décision en soit prise en secteur et avec l'accord de l'Archidiacre.** On pourra se procurer prochainement à l'Imprimerie Cornouaillaise les nouvelles formules administratives telles qu'elles sont décrites dans le Directoire.

La date où la nouvelle discipline deviendra obligatoire pour tout le diocèse sera fixée ultérieurement, compte tenu des délais nécessaires pour un minimum d'information.

CONFIRMATIONS

Monseigneur l'Auxiliaire donnera le sacrement de Confirmation aux dates et lieux suivants :

— samedi 7 novembre : 18 h. 30 et 20 h. 30, Le Bouguen, Brest.

— dimanche 8 : 9 h. 15 et 11 h. Le Bouguen.

— lundi 9 : 14 h. 30, Notre-Dame, Quimperlé ; 17 h. 30, Sainte-Croix.

— mardi 10 : 17 h. 30, Bannalec ; 20 h. 30, Riec-sur-Belon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— vendredi 13 : 15 h., Rosporden.
— samedi 14 : 16 h., Concarneau ; 18 h. 30, Le Passage.
— dimanche 15 : 9 h., Beuzec-Conq ; 11 h., Lanriec.
— lundi 16 : 10 h. 30, Sacré-Cœur, Douarnenez ; 14 h. 30 et 17 h. 30, Tréboul.
— mardi 17 : 10 h. 30, Ploaré ; 14 h. 30, Pouldavid ; 17 h. 30, I.M.P. à la chapelle du Clos.
— jeudi 19 : 15 h., Pont-l'Abbé ; 17 h. 30, Guilvinec.
— lundi 23 : 10 h., Saint-Corentin, Quimper ; 14 h. 30 et 17 h., Kerfeunteun.
— mardi 24 : 10 h., Saint-Mathieu ; 18 h., Moulin-Vert.
— jeudi 26 : 10 h. 30, 17 h. 30 et 20 h. 30, Locmaria.
— vendredi 27 : 15 h. et 17 h. 30, Ergué-Armel ; 20 h. 30, Sainte-Thérèse.

JOURNÉE NATIONALE DU SECOURS CATHOLIQUE

Dimanche 15 novembre sera pour toute la France la journée du Secours Catholique.

Cette journée a pour but :

— d'abord, de rappeler aux chrétiens et aux autres que la charité reste toujours la première exigence ;

— ensuite, de faire prendre conscience à tous que la souffrance, la misère, la faim ont souvent pour cause l'injustice qui s'instaure dans le monde et que personne n'a le droit de rester indifférent devant cette situation ;

— enfin, d'inviter les chrétiens à participer par leur générosité à l'action que mène le Secours Catholique, soit en face des grandes misères nationales et mondiales, soit en faveur des détresses et des souffrances qui se révèlent toujours plus nombreuses dans notre diocèse.

Les prêtres voudront bien, le dimanche 8 novembre annoncer en chaire la journée et la quête du dimanche suivant à l'église, en rappelant l'importance de ce don annuel.

Le montant de la quête sera versé au Secours Catholique, 12, rue Sainte-Catherine, Quimper ; C.C.P. 1256-29 Rennes.

AUX RELIGIEUSES ENSEIGNANTES

La Commission diocésaine U.R.E. aux religieuses enseignantes :

A la suite du travail entrepris ces deux dernières années, il nous a semblé nécessaire d'aborder maintenant le domaine économique et social : un domaine où nous sommes, avouons-le, la plupart fort démunies. Et pourtant, là aussi nous touchons la vie quotidienne des hommes d'aujourd'hui : avec l'Eglise, nous voulons être « présentes au monde », nous cherchons à dialoguer avec les hommes de ce temps.

Pour nous aider, nous avons fait appel au **Père Laot,** aumônier diocésain du Centre d'Etudes et d'Action Sociales, et à **Madame Iker,** professeur de Sciences Economiques à Javouhey et auprès des jeunes de l'année pédagogique à Quimper.

Pour l'immédiat, **toutes les Religieuses Enseignantes (Primaire y compris)** sont cordialement invitées à la journée de démarrage **du 11 novembre, à Brest,** salle Saint-Louis, rue Jean Macé : 9 h., accueil ; 9 h. 30, premier exposé, travail jusqu'à midi ; 14 h., reprise des travaux jusqu'à 17 heures ; 17 h., messe de clôture à Saint-Louis.

Les maisons affiliées ont été contactées. Celles qui par ailleurs sont intéressées par la journée sont priées de **s'adresser — d'urgence — à la secrétaire,** Sœur Marie Claire Kervennic, 16, rue de l'Observatoire, Brest. Elles voudront bien préciser le nombre de participantes à la journée, au repas, et éventuellement le nombre de fichets de réduction désirés (billets congrès en cas de voyage par chemin de fer). (enveloppe timbrée avec adresse pour la réponse s.v.p.).

INFORMATION U.N.C.A.H.S.

La prochaine journée trimestrielle, pour les religieuses des Commissions « Hôpitaux-Cliniques » et « Personnes Agées » aura lieu **à Quimper, le vendredi 20 novembre, au Juvénat de Kérivoal. — S'inscrire** 48 h. à l'avance pour le repas de midi.

JOURNÉES ET CAMPAGNES NATIONALES

Les Associations de Parents d'enfants handicapés organisent une semaine nationale d'information du 15 au 22 novembre. « Les Papillons blancs du Finistère » souhaitent qu'aux messes du 15 novembre il soit fait mention de l'enfance inadaptée aux intentions de la Prière universelle.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. René Guéguen,* de Brest, frère de M. le Recteur de Kérity. *M. Thibault de Pompery,* de Landudal. *Mme Le Borgne,* de Plouvorn. *Frère Guillaume Grannec,* économe de l'Ecole de la Croix-Rouge, Brest. *Sœur Marie Chopin,* des Sœurs de l'Adoration, Brest. *Mme Vve Joseph Kéraudy,* de Landéda. *Mlle Marie Le Berre,* de Quimper. *M. Alexis Messager,* de Commana. *Mme Gustave Salaun,* de Brest. *Mme Marc,* de Plouider. *M. Jean-Louis Tanguy,* d'Ergué-Gabéric.

MESSE ANNIVERSAIRE pour *M. l'abbé J.-F. Blons,* ancien aumônier à Carhaix, le dimanche 8 novembre, 11 heures, à Ploudaniel.

● A vendre *HARMONIUM* intéressant dit « de chambre » possédant 2 jeux de 4 pieds, 3 de 8, 3 de 16, 1 de 32. S'adresser au presbytère de Plabennec.

● *LE CENTRE DE PRÉPARATION AU MARIAGE* de Landivisiau annonce ses dates de réunions :

— *Première session :* du mercredi 18 novembre au mercredi 16 décembre. Une soirée par semaine : le mercredi.

— *Seconde session :* du mercredi 24 février au 31 mars.

Renseignements et inscriptions : M. et Mme Jean-Claude Le Floch, 9, rue Albert de Mun, Landivisiau. Tél. : 32 (heures de bureau).

● *NOTRE AMOUR (DES FIANCÉS PRÉPARENT ENSEMBLE LEUR MARIAGE), six brochures format de poche rassemblées sous jaquette.* — C'est une co-réalisation des Centres de Préparation au Mariage et de « Fêtes et Saisons », qui la présentent ainsi : « Que les fiancés puissent suivre ou non une session de préparation au mariage, ils trouveront une aide réelle dans la lecture et la réflexion de ces pages où sont abordés les thèmes les plus importants de la vie conjugale. Les différentes brochures sont étroitement liées entre elles, si bien qu'il n'y a finalement qu'un seul thème de réflexion et de discussion proposé aux fiancés : leur amour dans une perspective chrétienne. » — Les six brochures sous jaquette, 3,60 fr. Remises par quantités : 15 % à partir de cinq exemplaires, 20 % à partir de dix, 25 % à partir de vingt.

● *LE MARIAGE, LIVRET DE PARTICIPATION POUR LES FIDÈLES* vient de paraître, présenté par Noël Le Bousse du C.N.P.L., aux Editions Tardy : 2,50 frs — Réalisé en vue de faciliter *la participation de tous ceux qui sont présents à la célébration d'un mariage,* ce livret présente :

1) Le déroulement de la célébration du mariage sans messe et avec messe. Etabli à partir du nouveau rituel, le livret souligne les différentes étapes de la célébration du mariage, relève les moments successifs de chaque rite, donne un bref commentaire de certains d'entre eux.

2) Deux prières eucharistiques ; des cantiques, psaumes et refrains choisis parmi les plus adaptés et utilisables dans les différents types d'assemblées.

Ce livret veut aider les participants à suivre facilement la célébration, sans détourner leur attention par une lecture « à-côté » de l'action qui se déroule. Les textes du rite, les commentaires, visent à suggérer une attitude de prière, à permettre aux fidèles de participer et de s'unir activement à la célébration dans la rencontre de Dieu.

● *POUR CÉLÉBRER LE MARIAGE : PRIÈRES ET RITES LITURGIQUES SUR FICHES.* — Le jeu de 32 fiches bristol au format 220 × 165 mm contient *l'ensemble des textes et rubriques du nouveau rituel,* à l'exclusion des notes pastorales, des Préfaces et des chants proposés dans le rituel complet.

Chaque fiche comporte un rite, textes et rubriques.

Pour chaque rite, il y a autant de fiches qu'il existe de formules au choix. Deux repérages visuels indiquent la place de la Prière dans le déroluement du rite et la manière de trouver la suite. Le repérage immédiat permet une célébration facile.

Le jeu de 32 fiches sous bande de papier : 6,60 F. Aux éditions Brépols, Paris, et en librairie.

L'Episcopat français à Lourdes

Les deux sessions de la Conférence Episcopale qui viennent de s'achever à Lourdes marqueront sans doute une date dans l'Eglise de France.

La session pastorale

Ce fut d'abord **une session pastorale** (22, 23, 24 octobre) qui, pour la première fois, associa à la réflexion des évêques une cinquantaine de laïcs, trente prêtres, quatorze religieuses et sept religieux. L'épiscopat les avait invités en effet à participer à la recherche sur le thème retenu par le Conseil permanent : **« Cheminement de la foi et croissance de l'Eglise dans les réalités humaines ».** L'Assemblée entendit la présentation de quatorze monographies par des personnes ou des groupes de milieux très divers. Les interventions de ceux dont le texte n'avait pas été retenu par l'équipe de préparation vinrent compléter ces monographies. Deux séances de travail en carrefours permirent d'opérer un premier discernement.

Comment caractériser ces journées ? Sûrement, par l'ambiance fraternelle qui a régné. Ce fut **une expérience d'Eglise** entre évêques, prêtres, laïcs, religieux et religieuses, de différents âges, de formations et de mentalités diverses. Mais, plus profondément, ce qui unissait cette assemblée, c'était la conscience d'une mission et d'une responsabilité communes. Celle de traduire, dans le monde d'aujourd'hui, le vrai visage de l'Eglise de Jésus-Christ, avec ses notes fondamentales d'unité, de catholicité, de sainteté et d'apostolicité, ainsi que le soulignait Mgr Vial dans ses conclusions.

L'unité, en particulier, a été ressentie comme une exigence fondamentale. Elle suppose l'accueil et la confrontation du pluralisme des expériences, des situations, des analyses, et même des options — et Dieu sait si les membres de l'Assemblée étaient différents les uns des autres ! — La session a aidé chacun à se sentir et à se vouloir membre d'un tout, d'une Eglise que personne ne peut prétendre monopoliser ou représenter à lui seul. La présence permanente et attentive des observateurs des autres Eglises était à la fois signe et espérance de cette unité qui reste à réaliser et qui requiert l'engagement et, plus profondément, la conversion de tous à Jésus-Christ.

Rien n'a été renié des **orientations** données déjà par les évêques dans leurs précédentes assemblées plénières. « La Conférence Episcopale, soulignait Mgr Vial, a parlé jadis de trois pôles d'attention pastorale : développement, pauvreté, incroyance. Il est bien évident que l'Eglise ne peut négliger aucun d'entre eux. De ce fait, nombreux sont les appels qui nous révèlent l'ampleur de la tâche assumée en Eglise. Parmi ces appels, nous ne saurions perdre de vue celui qui nous vient du monde ouvrier. Mais, partout, doit s'affirmer

la primauté d'une recherche de fidélité évangélique marquée par le sens des pauvres,, des petits, de ceux qui n'ont pas accès à la responsabilité, à la liberté, aux richesses de la foi. C'est à ce prix qu'une progression vers l'unité pourra vraiment se réaliser. » Elle exige que chacun reste toujours accueillant à ce qui sait, germe, grandit et veut s'exprimer dans l'Eglise aujourd'hui.

Cette session a enfin souligné **« l'importance du politique ».** Bien des interventions ont attiré l'attention sur la dimension politique de l'homme et de la société, et invité les chrétiens à un engagement dans ce domaine, avec tout le sérieux qu'il réclame. Les rapports entre « foi et politique » ont été maintes fois évoqués au cours de la session pastorale et aussi dans une soirée libre suscitée par quelques groupes ou mouvements de laïcs et à laquelles participèrent une vingtaine de d'évêques, des prêtres, des religieux et des religieuses, sans oublier les journalistes.

L'Assemblée Plénière.

Les mêmes problèmes concernant « le politique » ont été repris durant une matinée au cours de l'Assemblée plénière. Les études déjà amorcées par quatre commissions (sociale, monde rural, monde ouvrier, enfance-jeunesse) ont permis de dresser un premier inventaire des quesitons posées et de la manière de les aborder aujourd'hui. Cela permettra de poursuivre le travail entrepris dans le sens qui s'impose C'est peut-être la première fois qu'une Assemblée plénière abordait cette question des rapports entre « Foi et politique ».

On dit parfois qu'une Assemblée plénière « chasse » l'autre... Ce ne fut pas le cas pour celle qui s'achève. Toute la première journée a été consacrée, en effet, à examiner quelle continuité avait été donnée aux orientations prises l'an dernier, notamment lors de la session évêques-prêtres. Les rapports présentés ont montré à tous l'important travail accompli dans divers ateliers, dans le sens des décisions prises en novembre 1969 : autorité et co-responsabilité, vie matérielle de l'Eglise et des prêtres, dossier sur le célibat. Un inventaire précis a été dressé par les prêtres délégués de région (présents tout au long de cette journée) des questions soulevées par la consultation des prêtres l'an dernier et qui n'avaient pas encore fait l'objet d'une réelle prise en charge. Une décision importante a été votée : à la presque-unanimité, l'Assemblée a accepté la constitution d'une « Equipe nationale évêques-prêtres » :

« Pour être fidèles à l'intuition et à l'expérience vécues en 1969, une co-responsabilité du type évêques-prêtres au niveau national ;

« Pour faciliter une saisie d'ensemble de tout ce qui est vécu au niveau national et dans les régions, particulièrement au plan des conseils presbytéraux ;

« Pour que les prêtres soient davantage associés à l'élaboration des décisions qui concernent l'Eglise en France ;

« Pour que les évêques délégués de région au Conseil Permanent puissent se faire plus complètement l'écho et les porte-parole de la vie des diocèses et des régions. »

Cette Equipe sera constituée « ad experimentum » pour trois ans.

La session de 1969 avait accentué la perspective missionnaire — en particulier dans les votes exprimés sur les « unités pastorales nouvelles » qui, peu à peu, se mettent en place dans tous les diocèses. L'Assemblée plénière a consacré une longue réflexion sur la manière dont les évêques exercent leur responsabilité missionnaire et aident l'Eglise de France à la vivre avec plus de vérité. L'an dernier, on avait insisté surtout sur l'unité pastorale de base. Cette année, c'est la révision même du travail exigé par les instances nationales (Conseil permanent, Commissions épiscopales) et régionales qui a été entreprise : les évêques ont bien perçu qu'une meilleure adaptation des institutions ne saurait suffire, ils sont allés jusqu'à une révision de vie sur leur propre comportement après une intervention remarquée du Cardinal Marty, dont la presse s'est fait l'écho. Des décisions importantes ont été prises pour mieux rester fidèles en permanence aux exigences missionnaires souvent rappelées dans les Assemblées plénières et pour en favoriser la mise en œuvre. Le Conseil permanent a reçu « mission et autorité pour assurer la coordination et la cohérence des organismes et des recherches missionnaires ; il pourra prendre les initiatives qu'il jugera nécessaires pour discerner les besoins missionnaires prioritaires, promouvoir et développer la confrontation entre les diverses équipes ou groupes de prêtres engagés dans des ministères spécialement orientés vers les tâches missionnaires (prêtres diocésains, religieux, association entre diocèses, Mission de France, etc...) » Il a été chargé d'« élaborer un projet de centre de préparation au sacerdoce pour des ministères spécialisés répondant à des besoins missionnaires caractéristiques (l'étude de ce projet devra être faite en étroite collaboration avec la Commission du clergé et des séminaires, le Conseil national des grands séminaires, en liaison avec les régions et le Comité permanent des religieux, avec la consultation des instituts ou groupes sacerdotaux intéressés) ».

Le travail devra se poursuivre dans les régions apostoliques.

D'autres réflexions importantes ont été faites également sur des questions diverses et toujours actuelles, concernant aussi bien la formation des prêtres que celle de la pastorale des vocations, l'avenir de l'enseignement supérieur catholique, les Etats généraux de l'aumônerie de l'enseignement public, la catéchèse, la famille, etc...

Il ne faudrait pas en conclure que l'Assemblée plénière s'est enfermée sur les problèmes internes de la vie de l'Eglise. Elle s'est située sans cesse dans sa responsabilité missionnaire d'un monde à évangéliser et dans le souci constant des souffrances et injustices de ce monde et des solutions à y apporter. C'est dans cette perspective qu'un texte a été voté sur les armements et sur les atteintes à la dignité et à la liberté de l'homme.

Il est difficile, à cette heure, de dresser un bilan de l'ensemble des travaux. Du moins, voullons-nous, sans attendre, permettre à tous les lecteurs des « bulletins diocésains » de connaître les orien-

tations et décisions prises par la Conférence Episcopale. Certes, la presse en a déjà donné de nombreux comptes rendus : plus de cinquante journalistes de la presse écrite, parlée ou télévisée étaient présents à Lourdes et ont pu assister à un certain nombre de séances. Qu'ils soient remerciés d'en avoir donné l'écho.

Ce qui a été vécu à Lourdes est un appel pour tous, comme le disait le Cardinal Marty :

« Il ne suffit pas de faire des déclarations missionnaires : notre pensée ne peut être crédible et efficace que par des actes. »

Monseigneur André Fauchet et Paul Huot-Pleuroux.

COMMUNIQUÉ DE L'ASSEMBLÉE

La course aux armements se poursuit et s'amplifie. Les Etats y investissent d'immenses ressources qui seraient mieux utilisées au développement des peuples défavorisés. Ils créent ainsi, dans leurs propres pays, de dangereux déséquilibres. Le commerce des armes dans lequel ils sont entraînés risque de devenir un commerce de mort.

Les nations — et d'abord la nôtre — ont le devoir d'assurer leur sécurité et de construire la paix par d'autres voies que celle de la terreur.

Il faut passer d'une dialectique de la peur à une dynamique de la paix. Susciter une dynamique de la paix, c'est faire appel aux énergies latentes dans le cœur de l'homme. C'est croire à la force de persuasion de la vérité et de l'amour. C'est partager le pain et non les armes avec les nations pauvres. C'est amorcer la désescalade des armements, atomiques et conventionnels. C'est donc étudier la reconversion des industries de guerre. C'est reconnaître en vérité le rôle des Nations Unies. C''est préparer les voies à une autorité mondiale.

Dès maintenant, notre pays se doit de prendre sa place à la Conférence sur le désarmement et de contribuer toujours davantage aux initiatives en faveur d'un désarmement progressif, simultané et contrôlé.

⁂

D'autre part, les atteintes à la dignité et à la liberté de l'homme se multiplient dans le monde : tortures, incarcérations arbitraires, rapts, exécutions d'otages, persécutions idéologiques ou religieuses. Quel pays peut dire qu'il a été tout à fait indemne de tel ou tel de ces excès au cours de son histoire ?

Ces atteintes au droit des gens doivent être dénoncées par tous les hommes libres.

Au regard de notre foi, nous les jugeons intolérables.

Nul ne peut, par son égoïsme ou son inertie, se faire complice du mal.

Pour un chrétien, l'engagement effectif au service de la Justice et de la Paix est une exigence de l'Evangile.

● *LE FEU SUR LA TERRE (CHRISTIANISME ET RÉVOLUTION), par Wilfried Daim. Editions Mame; 228 pages.* — Ce livre fera grincer des dents, par son sujet et sa méthode, par ses rapprochements et ses jugements.

C'est un livre sincère. Ce philosophe viennois a été profondément troublé par le silence catholique devant Hitler ; « Le Vicaire » de Rolf Hochhuth est à l'arrière-plan de sa réflexion. Et il a lu et relu la Bible à la recherche de la révolution dans le christianisme..

C'est un livre excessif, ce dont l'auteur est conscient : il est de ces laïcs d'Eglise non-conformistes qui profitent « de la marge de sottise qu'on leur accorde » (p. 170) ; il veille, rarement, à « ne pas indisposer les lecteurs de bonne volonté »... Le lecteur doit s'attendre à beaucoup d'approximations et à des positions hasardeuses, mais elles lui vaudront aussi d'authentiques audaces : « Comme Léon XIII avait reconnu de facto le système bourgeois, Jean XXIII reconnut le système *prolétarien,* probablement pour des raisons plus profondes que Léon XIII. Car on peut supposer que son attitude ne lui a pas seulement été dictée par sa conviction intime que les régimes communistes sont installés à demeure, mais aussi par les graves défaillances de l'Eglise sur le plan social... Son amour du genre humain lui inspirait sans doute un effort de compréhension à l'égard des ennemis du christianisme. » (p. 189)

C'est un livre inattendu. Après une relecture de l'happening d'Abraham se penchant, le couteau à la main, sur son fils Isaac, c'est Moïse qui retient longuement l'auteur : Moïse le chef révolutionnaire, Aaron l'agitateur, la contre-révolution du Veau d'or, la « longue marche » qui diffère de quarante ans la réalisation du rêve de Moïse mais suffit à parachever la rééducation de son peuple... Plus loin on découvre Baal le dieu capitaliste, Samuel le héros tragique de la révolution... Après quelques pages d'une part sur Marie et son chant gauchiste du Magnificat, et d'autre part sur Jean-Baptiste, l'ascète rigoureux de la productivité, vient la seconde figure centrale du fait chrétien, Jésus (l'autre étant Moïse). Jésus est le promoteur d'une transformation messianique et révolutionnaire du monde, mais il est contraint devant l'hostilité de la société juive installée et la passivité de la masse à réagir par un « détour » (cf. Matthieu 11/25, que glose ainsi l'auteur : « Pour l'élite du clergé, le détour par le chrétien séculier, catholique, non conformiste, reste la seule voie du salut », p. 170)...

Toute Eglise, toute institution finit par se durcir en son centre. L'Esprit, qui est vie, ne peut plus faire passer son message par ce centre institutionnalisé... C'est une thèse bien grave pour un volume de 228 pages, et je craindrais l'homme de ce seul livre. Mais le « feu » de cet essai s'alimente au « feu qui ne s'éteint pas » depuis le Buisson ardent.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible...
Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au
SÉCURITÉ — PROFIT — DISPONIBILITÉ
CREDIT LYONNAIS

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, **BREST** - Tél. 44-17-86

LE FINISTÈRE
GROUPE DES MUTUELLES DU MANS
ROLLAND-JACOB Frères
5, rue Amiral-Ronarc'h
QUIMPER - Tél. 95-22-78

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

A votre service
tous les services de la
BNP
banque nationale de Paris

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

FRUITS - LÉGUMES - PRIMEURS
GROS - DEMI-GROS
ELBÉ-FRUITS
LÉON BERNARD
10, rue La Tour-d'Auvergne
QUIMPER - Tél. 95-18-26

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature -
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. **7**

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole, etc...** — **Contreplaqués** (okoumé - chêne - acajou) **et tous panneaux de particules**
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale Siège social : **Allée Couchouren - QUIMPER - Tél. 95.25.56**
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — **QUIMPER**
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Elections au Conseil presbytéral
Juridiction pour les confessions
Nomination
Modification de doyennés
La célébration de l'Office en communauté
Mouvement Eucharistique des jeunes

L'évangile selon S. Luc au lectionnaire
L'homélie, pièce intégrée ou rapportée
Commentaire pour les messes d'Avent
Livres et disques liturgiques

Aumônerie de l'Ouest
de l'Enseignement Catholique
Nouvelles et lectures

N° 4 234 (85e année) — 20 novembre 1970

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170.000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle - **Tél. 33.09.10**

PEUGEOT

Concessionnaire exclusif :

GARAGE DE BRETAGNE

BREST Place de Strasbourg Tél. 44.24.06

MORLAIX Route de Paris Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashian et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 — 46, route de Paris - MORLAIX — B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

Les Meubles Jean Castrec **FABRICANT**

RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS

69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

A LA MÉMOIRE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Se souvenant que l'Eglise tient en grande estime l'activité de ceux qui se consacrent au bien des affaires publiques et en assurent les charges pour le service de tous » (« Gaudium et Spes » n° 75), les chrétiens du département ont prié à la mémoire du Général de Gaulle, conscients des responsabilités exceptionnelles qui avaient pesé sur lui.

Jeudi 12 novembre, à 11 heures, dans la cathédrale S. Corentin de Quimper — où le Président de la République avait assisté à la messe en février 1969 — Monseigneur l'Evêque a présidé l'office funèbre en présence de Monsieur le Préfet du Finistère, de Monsieur le Maire de Quimper et de nombreuses personnalités :

Prière universelle

C'est la mort du Général de Gaulle qui a provoqué notre rassemblement aujourd'hui, comme dans beaucoup d'églises de France.

Pour que le Seigneur accueille Charles de Gaulle dans sa paix, qu'il donne à son épouse et à toute sa famille, la force de l'espérance chrétienne, ensemble prions...

La vie du Général de Gaulle a été marquée par bien des souffrances, surtout à cause de sa fille Anne, auprès de qui il sera enterré.

Pour tous ceux qui souffrent dans leur corps ou dans leur cœur, pour que nous soyons attentifs à partager leurs peines, ensemble prions...

La liberté sous toutes ses formes a été l'une des valeurs que le Général de Gaulle a voulu servir.

Pour qu'ensemble, tous les peuples du monde donnent à tout homme la possibilité de vivre dans la liberté et la dignité, ensemble prions...

Au milieu du peuple français en deuil, quelques quatre-vingts Chefs d'état ou de gouvernement sont présents à cette heure en l'église Notre-Dame de Paris.

Que ce rassemblement soit un signe et une volonté de réaliser ensemble la paix dans le monde, ensemble prions...

Le Général de Gaulle a voulu servir son pays : c'est la réflexion la plus entendue dans les témoignages retransmis par la radio et la télévision.

Pour tous ceux qui, comme lui, ont reçu cette responsabilité dans notre pays et dans tous les pays du monde, pour tous ceux qui sont leurs collaborateurs à différents titres, afin que leur travail soit au service du bien de tous, ensemble prions...

Archives diocésaines de Quimper et de Léon

A mesure que l'âge m'envahit, la nature me devient plus proche. Chaque année, en quatre saisons qui sont autant de leçons, sa sagesse vient me consoler. Elle chante, au printemps : « Quoi qu'il ait pu, jadis, arriver, je suis au commencement ! Tout est clair, malgré les giboulées ; jeune, y compris les arbres rabougris ; beau, même ces champs caillouteux. L'amour fait monter en moi des sèves et des certitudes si radieuses et si puissantes qu'elles ne finiront jamais ! »

Elle proclame, en été : « Quelle gloire est ma fécondité ! A grand effort, sort de moi tout ce qui nourrit les êtres. Chaque vie dépend de ma chaleur. Ces grains, ces fruits, ces troupeaux, qu'inonde à présent le soleil, ils sont une réussite que rien ne saurait détruire. Désormais, l'avenir m'appartient ! »

En automne, elle soupire : « Ma tâche est près de son terme. J'ai donné mes fleurs, mes moissons, mes fruits. Maintenant, je me recueille. Voyez comme je suis belle encore, dans ma robe de pourpre et d'or, sous la déchirante lumière. Hélas ! les vents et les frimas viendront bientôt m'arracher ma parure. Mais, un jour, sur mon corps dépouillé, refleurira ma jeunesse ! »

En hiver, elle gémit : « Me voici, stérile et glacée. Combien de plantes, de bêtes, d'oiseaux, que je fis naître et que j'aimais, meurent sur mon sein qui ne peut plus les nourrir ni les réchauffer ! Le destin est-il donc scellé ? Est-ce, pour toujours, la victoire de la mort ? Non ! Déjà, sous mon sol inerte, un sourd travail s'accomplit. Immobile au fond des ténèbres, je pressens le merveilleux retour de la lumière et de la vie. »

Vieille Terre, rongée par les âges, rabotée de pluies et de tempêtes, épuisée de végétations, mais prête, indéfiniment, à produire ce qu'il faut pour que se succèdent les vivants !

Vieille France, accablée d'Histoire, meurtrie de guerres et de révolutions, allant et venant sans relâche de la grandeur au déclin, mais redressée, de siècle en siècle, par le génie du renouveau !

Vieil homme, recru d'épreuves, détaché des entreprises, sentant venir le froid éternel, mais jamais las de guetter dans l'ombre la lueur de l'espérance !

Général de Gaulle
(Mémoires de Guerre, Le Salut).

CONSEIL PRESBYTÉRAL

ELECTIONS PAR « RÉALITÉS DE VIE »

Ces élections se sont faites les 10, 11 et 12 novembre, et ont donné les résultats suivants dans les divers collèges électoraux (dans la liste ci-dessous, le nom du membre titulaire est suivi de ceux de ses deux suppléants) :

Monde ouvrier

Gabriel Blons, curé-doyen de Concarneau. — **Pierre Le Roux,** curé-doyen de Lambézellec, Brest. **Jacques Caroff,** curé-doyen de Guipavas.

Louis Le Bras, vicaire au Bouguen, Brest. — **Pierre Cloarec,** vicaire à Saint-Corentin, Quimper. **Marcel Croq,** vicaire au Pilier-Rouge, Brest.

François Plouidy, vicaire à Morlaix. — **Paul Goarzin,** vicaire à Gouesnou. **Jean Azou,** vicaire à Saint-Pol-de-Léon.

Monde rural

Gabriel Gabon, curé-doyen de Saint-Thégonnec. — **Victor Kérouel,** recteur de Plouguin. **Michel Guellec,** recteur de Plogonnec.

Vincent Daniélou, curé-doyen d'Huelgoat. — **Jean-Louis Le Roy,** vicaire à Briec-de-l'Odet et aumônier de zone M.R.J.C. **Jean Feutren,** recteur de Roscoff.

André Gall, aumônier diocésain M.R.J.C. — **Jean Le Roy,** vicaire à Plouzané et aumônier de zone M.R.J.C. **Jacques Sergent,** vicaire cantonal à Châteaulin.

Monde indépendant

Jacques Jullien, curé-doyen de Saint-Louis, Brest. — **Yves Le Verge,** aumônier diocésain A.C.I. **François Savina,** vicaire à Saint-Corentin, Quimper.

Monde maritime

Joseph Mauguen, vicaire chargé de la zone côtière de Douarnenez. — **Armand Rogel,** recteur de Plouhinec. **Francis Grall,** curé-doyen de Riec-sur-Belon.

Monde scolaire public

Jean Plourin, aumônier du Lycée de Cornouaille, Quimper. — **Julien Cardinal,** aumônier du Lycée de Cornouaille, Quimper. **Yves Queffurus,** aumônier du Lycée, Morlaix.

Monde scolaire catholique

Lucien Le Breton, inspecteur diocésain de l'Enseignement Catholique, Quimper. — **Louis Jestin,** supérieur de l'Institution Saint-François, Lesneven. **Hervé Caraës,** professeur au Kreisker, Saint-Pol-de-Léon.

Archives diocésain. Quimper et Léon

Monde de la Culture

Jean-Paul Le Berre, Formation du Clergé, Quimper. — **André Gourmelen,** aumônier des Etudiants, Brest. **Pierre-Jean Nédélec,** archiviste, Keranna, Quimper.

Monde de la santé

Yves Salaun, aumônier des cliniques, Quimper. — **François Simon,** aumônier de l'Hôpital, Douarnenez. **Alain Jadé,** aumônier de l'Hôpital Gourmelen, Quimper.

Communautés de base

Pierre Guichou, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon. — **Joseph Merdy,** curé-doyen de Landerneau. **Albert Villacroux,** recteur de Plougonvelin.

⁂

ELECTIONS PAR ARCHIDIACONÉS

Le principe de ces élections est d'assurer une représentation territoriale. En conséquence, chacun se présentera dans le collège de **l'archidiaconé où il exerce son ministère.**

Le « cinquième collège électoral » regroupe les chanoines du Chapître cathédral, les membres des Services diocésains (cf. Ordo, pages 28-29, 34-36, 170-171, 180, 195) et les prêtres en congé d'études (p. 144).

Comme il a déjà été dit dans la « S. R. » du 5 novembre, ces élections se feront **le jeudi 26 novembre à 14 h. 30** aux lieux suivants :

— au Likès, Quimper, pour l'archidiaconé de Quimper-Quimperlé (trois membres à élire),

— au Foyer Saint-Paul de Kéraudren, Brest, pour l'archidiaconé de Brest (deux membres),

— à la Retraite de Lesneven, pour l'archidiaconé du Léon (trois membres),

— à la Salle paroissiale de Châteaulin, pour l'archidiaconé de Morlaix-Châteaulin (deux membres),

— à la Direction des Œuvres, Quimper, pour le cinquième collège (un membre).

Sont électeurs tous les prêtres en fonction dans le diocèse, y compris ceux qui ont été nommés « au service d'une paroisse » et les religieux qui exercent un apostolat, sauf les prêtres nommés au Conseil presbytéral du fait de leur fonction (article II).

Sont éligibles tous les électeurs, sauf les prêtres déjà élus au titre des réalités de vie, soit comme membres titulaires soit comme membres suppléants (mais ces nouveaux élus demeurent électeurs).

Pour ces élections, **il ne sera pas adressé de convocation individuelle.**

Le vote par procuration est admis, dans les conditions mentionnées dans la « S. R. » du 5 novembre, p. 547 : « Tout électeur empêché de participer au vote peut remettre, à un confrère de son choix

appartenant au même collège électoral que lui, **une procuration écrite et signée de sa main** l'accréditant à émettre les votes à sa place ; cette procuration devra être présentée au Président du scrutin avant que commencent les votes. »

⁂

PREMIÈRE SESSION DU CONSEIL PRESBYTÉRAL

Le nouveau Conseil presbytéral tiendra sa première session **à la Retraite de Lesneven les 15 et 16 décembre.**

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, **M. Jacques Le Rest,** détaché au diocèse de Nanterre, a été chargé de cours d'enseignement religieux au Likès et au Paraclet, Quimper, et près des handicapés. M. Le Rest résidera à l'Ecole Saint-Yves, rue Feunteunnik-al-Lez, Quimper.

MODIFICATION DE DOYENNÉS

La paroisse de Treffiagat est détachée du doyenné de Pont-l'Abbé et rattachée à celui de Guilvinec.

AUX COMMUNAUTÉS DE RELIGIEUX ET DE RELIGIEUSES

Plusieurs rencontres seront proposées, tant dans le Nord que dans le Sud-Finistère, sur **la célébration en communauté de l'Office divin** (« Prière du Temps présent ») : causerie et ateliers de travail.

Dès à présent, nous annonçons celle de Quimper, qui aura lieu **au Centre de Kérivoal, Quimper, le jeudi 3 décembre,** de 15 à 18 heures (Kérivoal se trouve au Nord de la ville : en partant de la cathédrale, prendre la rue Kéréon, tourner à droite sur la rue Pen-ar-Steir, continuer par la rue de la Libération et la route de Kérivoal).

Cette rencontre se fera avec la collaboration de **Sœur Hélène Collias** et de **M. l'abbé Michel Scouarnec :** elle s'adresse aux religieux et aux religieuses.

Inscriptions et renseignements : **Sœur Odette Merdy, Institution Ste-Thérèse, Quimper.**

MOUVEMENT EUCHARISTIQUE DES JEUNES

Le M.E.J., qui comporte les branches J.T.C. et Feu Nouveau et s'adresse à des jeunes de la huitième à la troisième inclus, organise une session pour les responsables du mouvement et ceux qui désirent s'informer à **Saint-Louis, Châteaulin, du 22 décembre (19 h.) au 24 (midi).** — S'inscrire : Frère Albert Youinou, Juvénat, Châteaulin, avant le 10 décembre.

Archives diocésair nper et Léon

Pour la pastorale des Migrants.

● *SERVICE INTERDIOCÉSAIN DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS*, 34, *rue Vaneau, Paris* 7e, communique :

PRESENCA PORTUGUESA était il y a cinq ans, un très modeste bulletin. Il est devenu depuis septembre 1970, une petite revue mensuelle, tout en gardant le même esprit : informer et former les travailleurs portugais en France. Il s'adresse à toutes les catégories de travailleurs, hommes, femmes, et jeunes. Il comporte toujours des pages d'information pratique, des pages familiales et religieuses, *une page en français* « Faites lire à vos amis français », des informations sur la vie en France et au Portugal, un abondant courrier... d'orientation ouvrière et chrétienne, cette revue a déjà rendu bien des services aux Portugais en France. — L'abonnement est de 10 F., pour les 11 numéros de l'année. Il est vendu 1 fr. le numéro.

Le S.I.T.I. publie également :

— VAMOS CASAR — UM UNICO AMOR, préparation au mariage des fiancés portugais. Brochure bilingue à base de faits de vie, permettant un dialogue avec les fiancés. 44 pages abondamment illustrées. 70 photos. 3 francs.

— RITUELS DU BAPTÊME ET DU MARIAGE en portugais, chaque exemplaire 1 franc.

— HOMÉLIES, cent-trente homélies courtes. L'exemplaire 5 francs. Règlement à : C.C.P. 6.778.44 Paris, Présence Portuguesa.

● *ETRANGERS PARMI NOUS*, un tout récent numéro de « Fêtes et Saisons » sur le thème des migrants. En vente en librairie ; à défaut, 31, boulevard Latour-Maubourg, Paris 7e.

FÊTES LITURGIQUES. — Samedi 21 novembre, Présentation de Notre-Dame. Dimanche 22, Le Christ, roi de l'univers. Mardi 24. S. Jean de la Croix, prêtre. Dimanche 29, 1er dimanche de l'Avent. Lundi 30, S. André, apôtre. Jeudi 3 décembre, S. François Xavier, prêtre.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mère Marie-Théophane Girard*, des Religieuses Ursulines de Quimperlé. *Mlle Aline Le Saout*, sœur de M. le Recteur de Plourin-Ploudalmézeau. *Mlle Jeannie Deniel*, de Ploudalmézeau. *M. Paul Le Ber*, de Landivisiau. *Mme Vve Yves Guern*, de Loc-Eguiner. *Mme Vve Le Roux*, de Brest. *Mme Vve Joseph Priol*, de Beuzec-Cap-Sizun. Capitaine *Louis Mer*, de Rennes. *M. Jean Roué*, de Lanilis. *M. Laurent Puluhen*, de Guipavas, frère de M. le Directeur de l'Enseignement Religieux.

EXTENSION DE LA JURIDICTION POUR LES CONFESSIONS

La réglementation actuellement en vigueur n'avait été établie « ad experimentum » que jusqu'au 31 décembre 1970. Il fallait donc décider ou d'en arrêter l'expérience ou de la proroger pour un temps donné ou de l'établir définitivement.

Div questions furent soumises aux Evêques à Lourdes. Toutes ont obtenu la majorité des 2/3 (nécessaire pour un texte législatif). Ce texte se présente désormais ainsi :

Article I — § 1 — Chaque évêque accorde pouvoir de confesser dans son diocèse à tout prêtre, pourvu que celui-ci tienne ce même pouvoir d'un Ordinaire diocésain de France, du Vicariat aux Armées Françaises ou de l'un des Ordinaires de rite oriental en France, et que ce pouvoir ne lui ait pas été retiré.

§ 2 — Il se réserve de suspendre l'application de cette disposition pour de graves motifs et des circonstances particulières.

Article II — § 1 — A tout prêtre à qui est accordé le pouvoir de confesser dans son diocèse selon les dispositions de l'article I, chaque évêque concède en outre le pouvoir d'absoudre les péchés et censures réservés à l'Ordinaire par le droit particulier, pourvu que ce prêtre tienne ce même pouvoir d'un Ordinaire diocésain de France, du Vicariat aux Armées Françaises ou de l'un des Ordinaires du rite oriental en France.

§ 2 — Il se réserve de suspendre l'application de cette disposition pour de graves motifs et des circonstances particulières.

Article III — Les supérieurs religieux de France peuvent sous-déléguer le pouvoir de confesser à tout religieux de leur institut résidant à l'étranger, pendant le temps de son passage en France, pourvu que ce religieux tienne ces mêmes pouvoirs de l'Ordinaire du lieu de sa résidence.

Article IV. — Le « celebret » mentionnera si le prêtre qui le détient possède ou non les pouvoirs de confesser de la part d'un Ordinaire.

Article V — Il est souhaitable que le curé de la paroisse où l'on confesse en soit prévenu chaque fois que cela est possible.

Article VI — La confession des religieuses continuera à être soumise aux dispositions actuelles du Code (Can. 876 et 520 à 527).

N. B. — a) Les prêtres continueront à demander à l'Ordinaire du lieu les facultés nécessaires pour un ministère de prédication (sermons, retraites, sessions) (Can. 1328 et 1337 à 1342), une aide un peu prolongée à une paroisse ou à une aumônerie, des entretiens spirituels périodiquement renouvelés auprès de communautés de religieuses.

b) Les aumôniers de camps et colonies de vacances auxquels sont concédés les pouvoirs de confesser en vertu des dispositions ci-dessus, continueront à observer le règlement des colonies de vacances actuellement en vigueur (tripytique).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Notes complémentaires de Mgr Bézac, rapporteur.

1°/ Il est précisé que l'expression « un Ordinaire diocésain de France » s'applique aux Ordinaires des D.O.M. et des T.O.M.

2°/ A l'article II § 1, l'expression « pourvu que ce prêtre tienne ce même pouvoir » doit être explicitée ainsi : à savoir le pouvoir d'absoudre les péchés et censures réservés à l'Ordinaire par le droit particulier.

3°/ A l'article III, après discussion en séance et lecture des « modi », il est précisé qu'il s'agit des supérieurs locaux de maisons religieuses auxquels est conféré le pouvoir de sous-déléguer la juridiction pour les confessions dans le cadre de leur maison religieuse à des confrères de leur institut résidant à l'étranger qui se trouvent de passage dans ladite maison et pour la durée de ce passage.

4°/ Article V. Au nom de la Conférence Episcopale, il sera demandé à la S. C. des Religieux que soient accordées « ad experimentum », en attendant la publication du nouveau Code de D. C., des dispositions concernant la confession des religieuses plus libérales que celles qui figurent dans le Code actuel.

5°/ A la demande de son évêque, le diocèse de Monaco (Principauté) participe, désormais, à titre réciproque, à la présente convention.

6°/ Les dispositions ci-dessus ont été établies définitivement jusqu'à révocation éventuelle par une Assemblée Plénière ultérieure décidée aux 2/3 des voix. Elles prendront effet à partir du 1er janvier 1971.

● *L'HOMME ET LE PÉCHÉ, par Piet Schoonenberg, s. j. Version française de M. Martron. Editions Mame, 272 pages.* — Le péché est-il personnel, individuel ? est-il avant tout collectif et historique ? Que réprouvent exactement les prophètes. conscience d'Israël, quand ils découvrent son péché ? Quelle est l'essence de péché et quelle place faut-il donner au thème biblique du péché du monde et au thème traditionnel du péché originel ?... Un livre dense qu'une disposition typographique cherche à alléger : des notes marginales soulignent le progrès de la pensée et la démarche de l'auteur, professeur de théologie à l'Université de Nimègue. Un ouvrage solide, qui demande un certain effort.

● *PÉCHÉ, PÉNITENCE, CONFESSION, études de B. Schüller, O. Sommebroth, L. Bertsch, M. Roth. Traduit de l'allemand par Yves-Claude Gélébart. Editions Mame, 154 pages.* — La première étude analyse, en théologie morale, les notions de péché, de péché mortel, de péché véniel. La seconde s'attache au sacrement de pénitence, dont elle scrute les structures ecclésiologique, eschatologique et trinitaire. La troisième recherche la place de la pénitence (sous ses formes diverses) dans la vie paroissiale. La quatrième traite de la confession et de la confession et de la direction de conscience.

L'évangile selon S. Luc au lectionnaire dominical 1970-1971 (année C)

L'un des points les plus importants de la réforme liturgique est incontestablement la refonte, de fond en comble, du lectionnaire du Missel. Pasteurs et fidèles ne prêteront jamais assez de temps à l'étude et à la méditation de ces lectures bibliques des messes du dimanche, qui — lentement et péniblement, en dépit des échecs tréquents surtout en ces premières années — doivent devenir le trésor du peuple de Dieu.

André Gourmelen, aumônier des Etudiants à Brest, a bien voulu nous promettre une collaboration suivie pour nous aider à mieux comprendre et annoncer l'Evangile selon S. Luc.

Le lectionnaire pour l'année liturgique C va nous proposer une annonce pratiquement intégrale de l'Evangile selon Saint Luc. Un découpage par péricopes s'est imposé qui fait droit à l'organisation du récit de Luc. Mais il serait insensé de n'envisager qu'une annonce par tranches successives sans prendre le temps de considérer le troisième Evangile comme un tout. Luc lui-même nous avertit de son projet : il nous livre un **« exposé suivi »**, c'est-à-dire un récit organiquement réfléchi et structuré, qui en cela même est porteur de sens. Nous ne pourrons valablement interpréter l'Evangile de Luc en chacune de ses péricopes, que si nous acceptons au préalable de le suivre dans la totalité du cheminement par lequel, à sa manière, il nous découvre le mystère du Christ.

Ces quelques notes ont une ambition toute simple : donner quelques repères et quelques informations qui aideront à une approche de l'ensemble de cet Evangile.

Archives diocésaines Quimper et Léon

LUC DANS LA TRADITION EVANGÉLIQUE

A — Luc, homme de tradition : il la reprend pour la traduire.

D'une manière générale, nous voyons dès le prologue, que Luc tout en voulant faire œuvre originale (« j'ai décidé **moi aussi** », 1/3), renvoie à des entreprises antérieures et analogues à la sienne (« beaucoup ont entrepris de composer un récit des événements qui se sont accomplis parmi nous », 1/1).

Par ailleurs il déclare que ces compositions évangéliques s'insèrent dans **une tradition vivante :** « des événements..., tels que nous les ont transmis ceux qui furent dès le début témoins oculaires et serviteurs de la Parole » (1/2). Lui-même n'a pas voulu faire exception puisqu'il s'est « soigneusement informé de tout depuis les origines », 1/3).

Sans encore entrer dans le détail des rapports qui pourraient exister entre l'œuvre de Luc et celles des autres évangiles ou celle de Paul, nous pouvons tenir ces conclusions pour importantes :

1) Luc travaille dans et pour **une communauté vivante, l'Eglise apostolique au service de la Parole :** il en partage la foi en Jésus Ressuscité, Seigneur et Christ (Actes 2/36) ; foi qui a déjà une expression multiforme (traditions orales et également déjà, à l'époque, traditions écrites), sur la base de témoignages qui, accueillis et interprétés dans la foi, se conjuguent dans l'annonce d'une Parole unique.

2) Dans le même temps, Luc se résoud à faire œuvre personnelle. Il n'entend pas être l'éditeur neutre de traditions ou d'informations préexistantes, ni se contenter de répéter les compositions ou ébauches évangéliques qui circulaient déjà à son époque. Il a quelque chose à dire, une théologie, une vision du Christ, qui certes reste en consonance avec l'unique Parole de l'Eglise, mais qui va l'enrichir de perspectives, d'insistances et d'interprétations nouvelles.

Luc n'est pas un témoin de la toute première heure ; il est grec et s'adresse à des communautés hellénistiques ; il fut probablement compagnon de Paul et auditeur assidu de sa prédication, qui l'a marqué ; il jouit d'une expérience d'Eglise relativement longue et diversifiée qu'il a vécue aussi bien au contact des églises palestiniennes qu'au contact des communautés mixtes de chrétiens issus de la diaspora juive et de chrétiens issus du paganisme. Tous ces facteurs ont contribué à forger en lui une vision particulière du salut en Jésus-Christ et à percevoir plus nettement que Matthieu et Marc par exemple **la dimension historique** de ce salut.

On saura se souvenir de ces deux aspects lorsque surtout on confrontera synoptiquement la version de Luc à celles de Matthieu et de Marc. Luc est à la fois homme de tradition et théologien, fidèle et novateur, « historien » mais en tant qu'historien du salut. Toute l'originalité de son travail provient de cette tension ; c'est peut-être ce qui le rend si proche de nous ! C'est à partir d'elle qu'il faudra apprécier les variantes, les ajouts, les omissions, parfois massifs, parfois subtils, qui, pour un observateur superficiel « en mal d'histoire pure », passeront pour des contradictions gênantes, mais pour un découvreur du Christ en compagnie de Luc seront autant de signes d'une fidélité créatrice.

B — Les deux parties de l'œuvre de Luc : Evangile et Actes.

Nous parlions de la totalité du cheminement par lequel Luc nous découvre le mystère du Christ. Nous avons évoqué son expérience d'Eglise, longue et diversifiée tant dans le monde des juifs que dans celui des grecs ; nous avons déjà défini son projet, sa théologie, comme la volonté d'assurer, pour la foi, une dimension historique et universelle à l'événement Jésus-Christ.

Tout ceci vaut en réalité pour l'ensemble de l'œuvre de Luc qui se déploie en **deux volets solidaires :** l'Evangile et les Actes des Apôtres. Cette solidarité est obvie déjà au plan de la langue, des procédés d'exposition, du vocabulaire, de certains thèmes, ce qui fait qu'on reconnaît aux deux livres un auteur identique.

Mais il y a une solidarité encore plus fondamentale, justement au plan de la théologie. Luc veut souligner la liaison inamissible entre Jésus et l'Eglise, entre le temps de Jésus et le temps de l'Eglise, ce qui fait que, cette fois, l'identité est au niveau même du salut annoncé et vécu par la foi.

En effet, il n'y a pas, selon Luc, un Jésus historique que la Résurrection tire à jamais de l'histoire, puis une Eglise historique par compensation et qui donnerait aux hommes tout au plus l'occasion d'un souvenir vérifiable sur le Jésus de l'histoire ou d'une conversion individuelle au Christ ressuscité. Il y a **un événement sauveur** dans l'histoire des hommes, et c'est Jésus de Nazareth, mort et ressuscité, désormais Seigneur de tous et se constituant aujourd'hui un peuple à horizon universel par l'action conjointe de l'Esprit donné et de l'Evangile témoigné (cf. Actes 2/33, 47 ; 5/14 ; 6/7 etc...).

On pourait donc dire que Luc pense à l'Eglise lorsqu'il élabore sa version de l'Evangile, et qu'il n'a en vue que Jésus Sauveur de tous les hommes lorsqu'il décrit la naissance de l'Eglise dans le livre des Actes. Cette **dimension ecclésiale** de la vision de Luc accentue chez lui un trait commun à l'ensemble des évangiles. Nous savons qu'ils sont autant d'herméneutiques de la résurrection, c'est-à-dire autant d'efforts pour manifester la cohérence profonde, cachée et donc à révéler, entre d'une part la personne et l'existence de Jésus de Nazareth qui avaient si vitalement « étonné » ses contemporains et ses disciples avant Pâques, et d'autre part la présence et l'actualité agissantes du Seigneur pour la foi pascale de l'Eglise. Celle-ci tour à tour rassemblée pour les besoins de la confession de la foi, et dispersée pour les besoins et l'urgence de la mission, avait toujours à répondre, comme nous, à un besoin encore plus primordial : celui de comprendre pour croire afin de rester en mesure de croire pour comprendre.

Dans le troisième évangile, cette herméneutique ecclésiale de la résurrection s'effectue sous le signe des « compagnons d'Emmaüs » (Luc 24/13-35). En ce sens que ce qui se passe ici, dans la densité d'une brève rencontre, se déploie là dans une manifestation et une reconnaissance progressives, sur lesquelles nous reviendrons.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Cette option théologique de Luc (interprétation de la christologie et de l'ecclésiologie) s'est traduite concrètement par la **structure** dans laquelle il a coulé de façon dynamique tous ses matériaux évangéliques.

Le livre des Actes débute là où l'Evangile se termine, à Jérusalem, avec les ultimes instructions du Ressuscité à ses disciples, et surtout avec ce qu'on pourrait nommer la « **mutation de présence** » du Seigneur aux siens. Le Christ demeure présent à l'Eglise, mais désormais il ne communique plus par l'approche corporelle de son humanité physique, de sa parole « charnelle », mais par le don de l'Esprit de Pentecôte qui le révèle à la foi.

L'ensemble de l'œuvre de Luc (Evangile et Actes) tend à mettre en relief cette mutation de présence. Elle a lieu à **Jérusalem** et si Luc, en historien soucieux de manifester l'importance du facteur temps pour la foi, lui donne une durée où les événements se succèdent (Apparitions, Ascension, Pentecôte), elle est la charnière où s'articulent les deux volets de son ouvrage.

Dans les Actes tout part de Jérusalem : « Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux confins de la terre » (1/8). Si Luc n'indique pas aussi nettement son plan pour l'Evangile, nous verrons qu'il met tout en œuvre pour en faire une montée vers le lieu du mystère pascal. Nous atteignons ici la poutre maîtresse de la structure de son évangile, et quand nous aborderons systématiquement les moyens et les éléments de cette structure il sera temps d'en dégager la valeur d'enseignement.

A propos de cet éclairage mutuel entre Evangile et Actes, il est un fait révélateur des intentions de Luc. Il s'agit de la présence, surtout dans les quinze premiers chapitres des Actes (mais aussi de façon plus sporadique et diffuse dans le récit des missions de Paul), de ce qu'on appelle les « **discours missionnaires** » (Actes 2/14-36 ; 3/12-26 ; 4/8-12 ; 5/29-32 ; 10/34-43 ; 13/15-41 ; 17/22-31).

Sans entrer dans une discussion sur l'antiquité relative de ces discours, ni sur la part plus ou moins grande de l'intervention rédactionnelle de Luc, il est certain que leur caractère foncièrement archaïque (d'origine palestinienne) et leur schéma commun les désignent comme des exemples de la prédication primitive de l'Eglise (le fameux « **kérygme** » !).

Luc a jugé bon de les reproduire et ils jouent même un rôle essentiel dans l'organisation de son récit sur l'Eglise, où ils sont des contrepoints, des arrêts assez longs mais lumineusement révélateurs de ce qui se passe et de ce qui est en cause dans ces premiers pas de l'Eglise dans l'histoire. Or en substance que sont-ils, sinon des condensés extrêmement frappés du tout premier Evangile et dont nos évangiles écrits, avec des variations plus ou moins grandes, développeront le schéma fondamental ?

Pour nous, ce fait montre à l'évidence qu'aux yeux de Luc la seule raison d'être de l'Eglise est l'annonce de l'Evangile et le témoignage rendu à Jésus de Nazareth que Dieu a ressuscité. Mais en retour, il nous impose de considérer le troisième évangile, celui-même de Luc, comme un écho de l'Eglise vivante et missionnaire,

comme l'une des expressions privilégiées de cette vérification permanente d'elle-même que lui imposaient constamment et sa fidélité au Christ, unique Sauveur, et sa hantise missionnaire (« Il est le Seigneur de tous », Actes 10/36).

Puisqu'il faut en finir avec cet aspect des choses, nous ne saurions trop recommander, avant même d'entamer une lecture continue du troisième évangile, une lecture attentive des quinze premiers chapitres des Actes, et si possible une mise en parallèle des discours missionnaires afin d'en dégager les éléments et le mouvement communs. Il est alors certain qu'apparaîtront nettement bien des points sur lesquels nous avons cru devoir insister, de façon pour l'instant trop générale, mais que nous retrouverons lors de l'analyse de l'Evangile de Luc.

André GOURMELEN.

[redacted]

— A la prochaine occasion, nous aborderons sommairement la question des relations entre Luc d'une part et Matthieu-Marc d'autre part, et nous proposerons un plan commenté de la composition du troisième évangile.

— Par la suite, nous envisageons une présentation de chacune des étapes de l'Evangile (l'Enfance « ministère galiléen ; montée à Jérusalem ; publication à Jérusalem et mort-résurrection).

Indications bibliographiques.

— Il y a toujours intérêt à prendre une connaissance aussi exacte que possible de l'Introduction aux Evangiles synoptiques dans la Bible de Jérusalem (pages 1283 ss).

— Dans l'édition en fascicules de la même Bible de Jérusalem, l'introduction d'Osty est remarquable.

— Dans « L'Introduction à la Bible » (Nouveau Testament), on trouvera du Père Xavier Léon-Dufour une rapide mais très substantielle présentation de l'Evangile selon Saint Luc » p. 229-257) — Du même, dans « Les Evangiles et l'histoire de Jésus » (p. 188-211). Editions du Seuil.

— Du P. George « L'Annonce du Salut » (aux Equipes Enseignantes). Le P. George est l'un des meilleurs spécialistes français de Saint Luc. Un très utile guide de lecture.

— Du Père Troadec, « l'Evangile selon Saint Luc » (Mame). Commentaire simple et toujours accessible.

— Les n°s 26 et 79 des Cahiers « Evangile » (Ligue Catholique de l'Evangile, 2, rue de la Planche, Paris 7e - C.C.P. 391-83 Paris). Un prochain numéro sera consacré à l'Evangile de l'enfance. J'en profite pour signaler la valeur de cette revue trop peu pratiquée. Un instrument simple mais toujours solide de formation biblique !

— Tout récemment : « Témoignage de l'Evangile de Luc » par Beda Rigaux (Desclée de Bronwer). Cet ouvrage qui fait suite à deux précédents sur Marc et Matthieu est l'œuvre d'un grand exégète. Accès plus difficile, mais les plus exigeants ne resteront pas sur leur faim !

Archives diocésaines Quimper et Léon

● *LA BIBLE DU DIMANCHE (DIEU REPREND LA PAROLE), traduction de la Bible de Jérusalem, introductions par une équipe de prêtres et de laïcs. Un volume de 860 pages, aux Editons du Cerf. Edition ordinaire, reliée, 38 fr.; édition papier bible : relié vinyle 48 fr., relié cuir 65 fr.* — Dès sa parution ce livre a obtenu le plus grand succès : dix neuf mille exemplaires vendus en deux mois. Il le méritait pour deux raisons :

— ce volume donne, *dans l'ordre de la Bible*, le texte complet de toutes les lectures bibliques des messes du dimanche des trois années A, B et C, avec des tables de références et un petit vocabulaire. Rien de tel, d'une part, pour le fidèle, que de posséder en un volume maniable et très lisible l'essentiel de la Parole de Dieu ; rien de tel, d'autre part, pour le prédicateur et le catéchiste, que de voir ainsi ce qui est réellement lu à la messe dans tel ou tel livre de l'Ancien et du Nouveau Testament.

— ce volume donne *une introduction à chaque lecture*, introduction dont il faut dire et la qualité et la nouveauté de langage. « Nous nous sommes battus avec ces vieux textes, dit la préface. Ils ne se pliaient pas à notre fantaisie : ils sont très résistants : « Je ne te lâcherai pas que tu ne m'aies dit ton nom », que tu ne m'aies parlé à moi, homme du XX^e^ siècle ». Les auteurs, une équipe de prêtres et de laïcs, ont réussi à libérer une Parole qui éclaire, juge et bouscule nos vies d'aujourd'hui. Les quelques pailles qui entachaient ces lignes dans la première édition, ont été largement (un peu trop même) corrigées dans les réimpressions ultérieures.

Vivement recommandé.

● *NOTES D'UTILISATION DU LECTIONNAIRE DOMINICAL, proposées par les Centres Nationaux de Pastorale liturgique des pays francophones.* — Beaucoup de prêtres semblent ignorer ou mésestimer (parce que c'est donné gratuitement avec les lectionnaires d'autel ?) ces excellentes notes qui accompagnent, en brochure séparée, le fascicule Desclée-Mame ou les fiches Droguet-Ardant. Et c'est bien dommage. Pour chaque dimanche de fête, l'essentiel de chacun des trois textes est souligné *du point de vue de la célébration*. — Il est en outre proposé une sélection de refrains et de psaumes communs pour chaque temps liturgique.

● *MISSEL POUR FIDÈLES : « NOUVEAU MISSEL DES DIMANCHES* 1970-1971 ». Il se présente comme celui de 1969-1970, avec toutes les lectures et le psaume, mais cette fois avec l'ensemble des antiennes et oraisons, et la plupart des préfaces. On y a ajouté quelques pages sur les sacrements, mais par contre il n'y a plus de cantiques, sauf quelques refrains. Edition collective. Prix : 7 francs. En vente à partir du 24 novembre.

Homélie et Célébration : pièce intégrée ou rapportée ?

Homélie et célébration... ce titre appelle une précision : s'agit-il d'intégrer l'homélie dans la célébration ou au contraire de l'en distinguer, à la manière d'une pièce rapportée, comme ont pu se présenter, en leur temps, beaucoup de sermons ?

Les documents officiels récents apportent une réponse claire. Prenant appui, d'une part, sur la vie des hommes présents, d'autre part, sur les textes de la liturgie du jour (les textes du lectionnaire n'excluent pas les autres textes du propre ni ceux de l'ordinaire de la messe), l'homélie a pour objet « d'expliquer les mystères de la foi et les normes de la vie chrétienne ». Par les précisions qu'elle fournit, la Constitution nous invite à ne pas réduire cet objet de l'homélie à une formulation abstraite : le dogme et la morale. L'homélie, en effet, consiste à **« annoncer les merveilles de Dieu dans l'histoire »**. Et les textes officiels explicitent cette affirmation de la manière suivante :

— il s'agit toujours d'annoncer le mystère du salut.
— ce mystère du salut est celui qui s'accomplit parmi nous ;
— ce mystère est toujours présent et actif parmi nous ;
— notamment dans la célébration liturgique...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'HOMÉLIE... POUR FAIRE QUOI ?

L'enseignement de l'Eglise résumé ci-dessus met en lumière une double fonction de l'homélie :

L'homélie anonce l'actualité du salut... L'homélie dit ce qui se passe, c'est l'histoire du salut ou le mystère du Christ révélé par l'Ecriture et réalisé par le Sacrement, c'est-à-dire « l'aboutissement en Dieu de toute sa création visible, liée à l'homme qui en est le couronnement et la fin immanente » (P. Congar), aboutissement qui ne trouve sa réalisation que dans le Christ, l'Homme parfait.

L'homélie annonce donc que ce mystère est « là présent » mais aussi qu'il est « actif parmi nous » ; c'est dire en même temps qu'elle révèle aux auditeurs qu'ils sont atteints par ce dynamisme pascal, que, particulièrement au moment où ils participent à la célébration, le projet de Dieu travaille en eux et sollicite leur réponse.

« Aujourd'hui, dit Jésus à ses compatriotes de Nazareth, s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Ecriture » (Luc 4, 16-21). « Aujourd'hui, dit-il encore au brigand crucifié à côté de lui, tu seras avec moi dans le paradis » (Luc, 23, 43)...

L'homélie éclaire la démarche de l'assemblée. Parler de cette unité c'est essentiellement mettre en lumière le dynamisme qui doit marquer la progression de nos célébrations, qu'il s'agisse de l'Eucharistie ou des sacrements qui gravitent autour d'elle.

Etre attentif à l'expérience humaine vécue par l'assemblée et chacun de ses membres, leur révéler dans leur langage que la Parole de Dieu entendue est un message qui les concerne aujourd'hui, eux-mêmes et, par eux, le monde avec lequel ils sont en relation, les éveiller à saisir comment le mystère chrétien est vécu ou refusé dans les événements qui jalonnent leurs existences et **leur montrer, que finalement, ce combat qu'ils soutiennent est le mystère pascal de Jésus lui-même,** c'est une préoccupation pastorale qui a provoqué un heureux renouvellement de notre prédication.

Mais ce n'est que la première étape de la célébration... à laquelle s'arrêtent trop souvent nos homélies. **Tout se passe alors comme si Jésus n'était venu sur terre que pour éclairer l'existence humaine et non pour la transformer, la consacrer** (...) Au terme de l'homélie, habituellement, les fidèles vont entrer dans le sacrement. Que cette entrée dans le sacrement soit une participation actuelle au mystère du Christ Sauveur n'est pas une évidence : cela n'est perceptible que dans la foi. C'est encore l'homélie qui doit éclairer la démarche de l'assemblée. A la charnière entre les deux parties de la célébration, elle fait apparaître que la grâce de la proclamation de la Parole va trouver sa réalisation plénière dans le rite sacramentel ; elle peut même contribuer à écarter le risque de monotonie qui guette la liturgie eucharistique, en spécifiant l'aspect particulier que prend la grâce du sacrement en rapport avec telle richesse ou telle expérience du mystère du salut évoquée dans la liturgie de la Parole (...)

L'homélie doit manifester et promouvoir cette unité profonde de la Parole et du Sacrement dans la liturgie, cette unité de la liturgie et de la vie. L'existence humaine est le lieu où s'accomplit le mystère du salut annoncé par l'Ecriture, mais elle n'est en prise avec ce mystère pour un perpétuel renouvellement que par le sacrement ; éclairée par la Parole de Dieu, elle ne peut devenir pascale que si elle est ressaisie, consacrée, par le sacrifice du Christ.

La prédication est alors véritablement un acte prophétique : elle met en présence du Christ qui vient au milieu des siens aujourd'hui encore, qui a quelque chose à leur dire, à réaliser en eux. On comprend qu'elle soit une annonce **joyeuse** et **encourageante :** le pasteur qui parle a été saisi le premier par la Bonne Nouvelle.

L'HOMÉLIE... SERVANTE MAITRESSE ?

Puisque l'homélie joue un rôle, ne peut-on concevoir qu'elle commande l'organisation des autres éléments de la liturgie (choix des chants, rédaction des monitions, de la prière universelle... etc.) ? N'y a-t-il pas là un moyen intéressant de renforcer le rythme et le dynamisme qui donne à la célébration son unité ? (...)

Il importe de se garder d'un danger fréquent : considérer la messe comme une forme supérieure de catéchèse et la traiter comme telle. La liturgie bien mise en œuvre a un résultat pédagogique, c'est certain, elle nourrit la foi ; mais elle le fait à sa manière propre, qui n'est ni didactique, ni systématique, en faisant miroiter dans l'unité d'une célébration vivante diverses facettes de l'unique mystère du salut.

Faut-il ajouter que, si l'on doit choisir un « thème », ce qui commande ce choix n'est pas l'homélie mais la liturgie elle-même.

Par exemple, le choix d'un chant est déterminé par le contenu de la prière qu'il remplace, la fonction qu'il occupe dans la célébration. Si cependant l'homélie, par son contenu, est proche de telle ou telle prière chantée, elle pourra influencer le choix du chant ou la rédaction de la monition ; une allusion à telle phrase du chant serait même bienvenue.

Les quelques monitions qui ont encore leur place dans la liturgie sont déterminées par le contenu de la prière ou du geste auxquels elles introduisent. Le « mot d'accueil » prépare à la célébration, non à l'homélie ; l'introduction éventuelle à la liturgie de la Parole n'est là que pour provoquer l'attention. Par contre, on peut concevoir qu'une monition précédant la préface, le Pater ou la communion souligne avec bonheur que dans le mystère eucharistique se réalise ce qui a été annoncé par la Parole de Dieu et mis en relief par l'homélie. De même, la monition de renvoi aura avantage à prendre une idée essentielle de l'homélie pour inciter les fidèles à en vivre au long de la semaine (...).

En résumé, la préparation et la réalisation d'une liturgie vivante exigent avant tout que l'on considère la célébration comme un tout, un ensemble dont les divers éléments s'articulent en souplesse. On ne peut la transformer en une sorte d'« action psychologique ». Dans cet ensemble l'homélie occupe une place de premier choix : elle est au service de la liturgie mais elle n'est pas monopolisante.

Albert BODIGUEL,
(« Les dossiers de l'Union » novembre 1970).

Archives diocésaines Quimper et Léon

● *QUELS LIVRES D'AUTEL PRÉPARER POUR L'AVENT ET NOËL 1970 ?* — Dans l'état actuel des traductions et des éditions c'est assez compliqué ; une demi-heure le samedi 28 novembre y suffira cependant :

A) LE LECTIONNAIRE

— *pour le Lectionnaire dominical :* remplacer les textes de l'année B par ceux de l'année C (qui parviennent ces jours-ci). Prévoir cependant les textes T (= toutes les années) pour le 8 décembre, et les solennités du temps de Noël.

— *pour le Lectionnaire sur semaine :* le nouveau lectionnaire pour les féries d'Avent-Noël n'ayant finalement pas paru, continuer l'ancien lectionaire férial tome III, pages 97 ss., contrairement à l'indication de l'Ordo au 1er décembre.

B) LE MISSEL

— *pour les dimanches et féries :* reprendre l'édition provisoire parue pour l'Avent de l'an dernier (fascicule 1 de Desclée-Mame, fiches 1 de Droguet-Ardant), et ne tenir compte que des jours de la semaine (lundi, mardi...) et non des dates 1969 ;

— *pour les fêtes des Saints :* les formulaires propres, complets ou partiels, se trouvent chez Desclée-Mame dans le fascicule 5, chez Droguet-Ardant dans les fiches 5 (qui ont été livrées en mai dernier) ; les parties manquantes des formulaires peuvent être pris soit au commun des saints (fascicule 4 chez Desclée-Mame, fiches 6 chez Droguet-Ardant) soit aux féries elles-mêmes.

● *LES PRÉFACES DE LA LITURGIE ETUDIÉES, PRÊCHÉES, MÉDITÉES (Tome I, les anciennes préfaces ; tome II, les nouvelles préfaces, les anaphores, le Pater), par Mgr Louis Soubigou. Editions Lethielleux.* — En ce début d'une nouvelle année liturgique, on rappelle volontiers ce travail de Monseigneur Soubigou, déjà signalé dans la « S. R. ». La plupart de nos lecteurs connaissent la manière précise et incisive de l'auteur, et son souci d'une information abondante et diversifiée. Chaque préface ou prière eucharistique est donnée en latin et en français, puis suivie d'un commentaire avec nombreuses références et indications bibliographiques ; l'auteur sait apprécier la clarté et le propos pastoral de la traduction française officielle, sans taire ses regrets ou ses critiques. Ce qu'on trouvera dans ces deux volumes, c'est une sérieuse étude de textes qui permettra d'entrer plus avant dans la connaissance doctrinale et spirituelle de ces prières (on regrettera cependant les titres-résumés des nouvelles prières eucharistiques, qui en sont comme « rétrécies »). Aux prêtres qui feront l'effort de re-situer ces commentaires dans une « action » liturgique et d'en chercher les préparations et les prolongements dans la vie de l'Eglise et de chacun des baptisés, ce livre fournira des matériaux de qualité pour quelques homélies sur des textes essentiels, que les chrétiens (et les prêtres ?) connaissent si mal.

Suggestions pour un commentaire les dimanches I et II de l'Avent

1er DIMANCHE DE L'AVENT

PRÉPARONS-NOUS A LA VENUE DU SEIGNEUR

MONITION D'ENTRÉE

Avec le mois de décembre qui arrive, c'est vers Noël que nous nous dirigeons et très bientôt nous nous mettrons à la préparer. Autour de nous, tout annoncera la fête et nous l'attendrons avec de plus en plus d'impatience à mesure que les jours passeront.

Mais est-ce seulement la fête que nous devons attendre, nous chrétiens ? et est-ce seulement attendre, passivement ? N'avons-nous pas quelque chose à faire ? Si bien sûr. Et tout de suite, dans cette messe ; car le Seigneur vient nous parler. Alors, il faut nous faire attentifs à sa parole.

Pour cela, faisons quelques instants de silence et demandons à Dieu de réveiller notre cœur.

APRÈS LA PREMIÈRE LECTURE :

« Voici venir des jours où j'accomplirai la parole de bonheur que j'ai prononcée, dit le Seigneur ». Il faut nous préparer à recevoir ce bonheur.

POUR L'HOMÉLIE.

Nous savons que des armes terribles existent qui peuvent détruire des pays entiers. De temps en temps, quelque savant, quelque homme influent le rappelle, dans le but de mettre en garde ceux qui seraient tentés de se servir de telles armes. Y réussira-t-on longtemps ? Quand on y pense, cela nous donne le frisson. Mais cela ne change pas grand chose dans notre façon de vivre. Qu'y pouvons-nous d'ailleurs ?

Aujourd'hui, dans l'évangile, nous entendons Jésus employer le langage qui servait de son temps — langage apocalyptique, et non scientifique comme aujourd'hui — à évoquer la fin du monde et son retour. Et l'important est la conclusion qu'il tire : « tenez-vous sur vos gardes, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent... » Nous avons tous besoin qu'on tire, de temps en temps, notre vie chrétienne de la somnolence (évoquer tout ce qui assoupit notre vie chrétienne : soucis, etc...) C'est la raison d'être de l'Avent.

Réveillons-nous, car nous attendons le retour du Seigneur. Comment vivre cette attente ? Non pas comme on attend un événement futur, en barrant les jours sur son calendrier ou en comptant les heures à sa montre. Il s'agit du présent : le Seigneur vient chaque jour dans notre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vie (quelques exemples) ; il s'agit de reconnaître sa venue dans chacun de ces événements et de nous rendre capables de l'accueillir. Comment ?

En grandissant dans l'amour et en *vivant* dans la sainteté sans reproche, de façon à plaire à Dieu (2e lecture). Paradoxalement, ce n'est pas pour nous faire vivre dans l'avenir que Jésus nous annonce son retour, mais au contraire, pour nous faire vivre plus intensément notre présent, car c'est ainsi, en veillant, que nous pourrons paraître avec assurance devant le Fils de l'homme. Et Jésus vient aujourd'hui parmi nous dans l'Eucharistie et il est bien difficile de le reconnaître dans sa vie si on ne le reconnaît pas dans l'Eucharistie.

AVANT LA PRÉFACE.

Pour le bonheur que nous apporte cette Eucharistie et pour les efforts des hommes pour se préparer à la venue du Seigneur, rendons grâce au Seigneur notre Dieu.

A LA COMMUNION.

Le Seigneur vient maintenant pour nous dans l'Eucharistie. Allons à sa rencontre pour qu'il affermisse notre cœur dans la sainteté.

MONITION FINALE.

Ayant rencontré le Seigneur dans l'Eucharistie, nous pourrons mieux le rencontrer dans toute notre vie, car il vient chaque jour.

2e DIMANCHE DE L'AVENT

LE SEIGNEUR VIENT NOUS APPORTER LE SALUT DE DIEU

MONITION D'OUVERTURE.

Il nous arrive, à tous, de nous plaindre des difficultés, des tristesses de la vie, les nôtres et celles des autres, proches ou loin de nous. Et nous disons souvent : on n'y peut rien. Mais est-ce vraiment là une attitude digne d'un chrétien ?

Dieu ne nous propose-t-il rien en face de ces difficultés ? Si, et c'est pour le recevoir que nous sommes tous ici rassemblés autour du Seigneur qui est avec nous.

Mais peut-être ne sommes-nous pas prêts pour le recevoir. Alors, préparons-nous en faisant quelques instants de silence et en nous reconnaissant pécheurs...

APRÈS LA PREMIÈRE LECTURE.

« Dieu guidera son peuple dans la joie et la lumière de sa gloire, lui donnant sa miséricorde et sa justice ». De tout cela nous avons besoin : demandons-le au Seigneur.

POUR L'HOMÉLIE.

Assez souvent aujourd'hui, des chrétiens s'interrogent : notre temps est-il plus ou moins chrétien que le passé ? Les gens ont-ils encore

aujourd'hui besoin de Dieu et de son salut ? Et beaucoup sont tentés de dire : ils en ont moins besoin qu'autrefois. Le monde où nous vivons ne fait plus guère de place à Dieu, et les chrétiens eux-mêmes se passent facilement de lui.

En d'autres temps, en était-il autrement ? En Palestine, du temps de Jésus, par exemple ? On serait tenté de répondre : oui. Et pourtant écoutons l'évangile : « L'an 15 du principat de Tibère César... » Il a fallu que la parole de Dieu fût adressée à un prophète pour qu'elle vienne réveiller les gens et leur montrer leur misère, leur péché et pour qu'ils cherchent à s'en débarrasser par un baptême de pénitence. Sans cela il n'y a pas de sauveur. Dieu ne sauve pas si on n'a pas besoin de son salut.

Il en est de même pour nous. Nous avons besoin de la parole de Dieu pour reconnaître notre péché et avoir besoin du salut. Le drame est que beaucoup ne veulent pas entendre la parole de Dieu.

Regardons notre monde. Ne sommes-nous pas encore loin de la paix, de la justice, de la charité, du bonheur, de la vérité, auxquels tout le monde aspire ? On y travaille pourtant. Mais si on n'y atteint pas, ne serait-ce pas que seuls les hommes en sont incapables et que *nous avons besoin de Dieu.*

Sans aller chercher si loin, regardons loyalement en nous-même. N'est-ce pas la même chose ? C'est ce regard loyal que chacun est invité à jeter au plus profond de lui-même, à la lumière de la parole de Dieu. Si nous acceptons cette « minute de vérité » avec nous-même, nous reconnaîtrons que nous avons besoin de ce que Dieu vient nous proposer : justice, paix, miséricorde, lumière (1re lecture). Mais l'acceptons-nous ?

Si oui, au lieu d'un regard découragé sur le monde et sur nous, c'est avec confiance que nous vivrons, car « celui qui a commencé en nous cette œuvre... » (2e lecture). Ce salut commence aujourd'hui. La parole de Dieu qui nous révèle notre besoin de salut, nous l'avons entendue. Mais de plus nous pouvons la recevoir en nous par l'Eucharistie, parole de Dieu, faite chair, le Christ Jésus.

AVANT LA PRÉFACE.

Pour le salut que Dieu apporte et pour les efforts faits pour que ce salut atteigne tous les hommes, rendons grâce au Seigneur notre Dieu.

AVANT LA COMMUNION.

Venons maintenant recevoir le salut dont nous avons tous besoin et que Jésus nous apporte, car il est lui-même ce salut dans l'Eucharistie.

MONITION FINALE.

Maintenant, c'est dans tout ce que nous ferons et à tous ceux que nous rencontrerons, pendant notre semaine, qu'il nous faut apporter le salut que nous avons reçu dans cette messe.

J. BOURVEN.

Archives diocésaines Quimper et Léon

QUELQUES DISQUES LITURGIQUES

Le répertoire de chants liturgiques en langue française s'enrichit considérablement ces temps-ci et se diversifie. Après une période de transition — difficile, et sous certains aspects, appauvrissante — du latin au français, du grégorien à la musique actuelle, apparaissent depuis quelques mois les premiers aboutissements des recherches de groupes où pasteurs et techniciens travaillent ensemble :

— recherches dans *les textes*,

— recherches dans *les formes musicales*.

Certaines de ces réussites ont passé dans les hymnes de « Prière du Temps Présent ». Elles viennent s'adjoindre à ces quelques dizaines de cantiques ou de psaumes qui se sont affirmés ces dernières années, tandis que des compositions moins travaillées et donc plus éphémères continuent de paraître.

Cette qualité en progrès ne va pas sans poser des questions aux paroisses et communautés : ces textes et ces musiques ne peuvent en effet entrer dans le répertoire après cinq minutes de répétition ; il faut ici renoncer au bricolage, accepter un effort parfois de catéchèse, toujours de mise au point technique. Les disques peuvent être ici très utiles.

Le Studio SM — un moment déconcerté par l'explosion de la « musique rythmée » — assure de nouveau son rôle de pionnier. De ses récentes publications, retenons quelques disques très différents en apparence, mais dont la réalisation s'origine au même esprit : la primauté du chant choral, à la fois accessible à la foule et adapté à la célébration mais aussi ouvert aux apports de l'art (c'est-à-dire le jeu des voix et des timbres, la palette de l'harmonie, la pulsation d'un grand rythme, l'équilibre des parties dans le tout).

● *QUEL EST CET HOMME ? HYMNES NOUVELLES (TEXTES C.N.P.L.), par J. Gelineau, D. Rimaud, P. de La Tour du Pin, D. et J.-Y. Hameline. Un disque* 30 *cm. SM* 30 *M*-289. — Une bonne idée que d'avoir mis en couverture « l'homme en gloire dans la paix » de Jean Lurçat. Le langage de ce disque (textes et musiques) a les évidences et les tensions de cette tapisserie. Ces hymnes veulent « parler de Dieu et de son Christ avec des mots dangereux, des mots étonnants, de ces mots qui font du chemin tout seul » Discrètement « rythmées », elles peuvent servir à la messe ou à l'office. *Nous le recommandons aux groupes chorals, ainsi qu'aux communautés qui chantent « Prière du Temps Présent » : le travail en vaut la peine.*

Un regret : que le P. Gelineau n'ait pas repris ici son beau « Soleil levant », perdu dans un autre disque bien hybride (Soleil levant, SM 25 A-234).

● *VERS TOI, J'ÉLÈVE MON AME (CHANTS NOUVEAUX POUR LA MESSE), par des chorales lyonnaises sous la direction des abbés Godard et Bouiller. Un disque* 30 *cm. Studio SM* 30 *M*-364. — Ce disque, comme l'indique son sous-titre, présente un éventail de chants *nouveaux*. Nouveaux par les textes. Nouveaux par la musique. Nouveaux surtout par la forme : ce n'est plus seulement l'alternance couplet-refrain du canitque, mais une organisation plus élaborée entre

— *la stance*, qui dit le mystère de la fête (choristes ou soliste),

— *le refrain*, qui exprime la réponse de l'assemblée,

— *les versets*, qui rappellent l'Ecriture (solistes),

— *les interludes* d'orgue qui aident la méditation ou colorent la fresque.

Les paroisses qui peuvent compter sur un groupe choral et un organiste sont vivement invitées à prêter attention à ces compositions particulièrement « fonctionnelles » : « Un cri retentira » (derniers dimanches ordinaires), « En cette nuit » (Noël), « Un grand vent s'est levé » (Pentecôte)...

Bien que les formes en soient plus habituelles, relevons la belle venue du répons pour l'absoute « Je crois que mon Sauveur est vivant » et le merveilleux choral tout contemplatif « Celui qui a mangé de ce Pain », une perle parmi les hymnes d'action de grâce.

● *TE RECONNAITRE, compositions de Maurice Debaisieux et Michel Scouarnec, chantés par John Littleton, accompagnés par l'orchestre Rauber. Un disque Studio SM* 30-374 *T.* — Sur la pochette, un peuple à la sortie du travail ; en exergue, ce mot d'un jociste : Le plus difficile n'est pas de connaître le Christ, c'est de le reconnaître ». C'est dans cet esprit qu'il faut recevoir ces textes (« Le pain de l'homme », « Je veux lever les mains », « L'effort de tous les hommes », « Si longtemps je t'ai cherché », « Quand mon peuple s'avance », « Donne-lui ta lumière »), des textes d'une qualité qu'on n'était pas habitué à trouver dans le genre.

La « musique rythmée » ne doit pas induire en erreur : c'est bien *l'esprit du psaume-choral*, populaire et religieux, qui s'affirme ici. Un bon soliste est nécessaire, à cause des notes « blues » et de la pulsation interne, mais ces « rythmes » sont plus à la portée des assemblées que beaucoup d'autres : on l'a vu aux vêpres du Folgoët le 6 septembre dernier. Succès assuré près de tous les publics.

Le disque aidera à apprendre ces chants : la mélodie est toujours à découvert. John Littleton, à mon goût trop satisfait (mais quelle voix !) et l'orchestre F. Rauber, assez sentimental et parfois un peu gros, encadre une assemblée de tout-venant : le résultat est encourageant. Une face play-back, c'est-à-dire l'accompagnement sans le soliste, sera mise à profit pour maîtriser les rythmes et ressentir cette joie particulière de chanter avec un orchestre. — Initiative intelligente : la pochette donne la musique et le texte au verso.

● *CHORALS VARIÉS, de Robert Jef. Ensemble vocal M. Dumas ; à l'orgue, R. Jef. Un disque* 30 *cm. Studio SM* 30 *S*-359. — De bons organistes souffrent : la participation de l'assemblée à l'action liturgi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que, aux prières et chants, la réforme des rites leur donnent l'impression d'être rejetés, inutiles... Il n'en est rien : l'organiste qui connait son métier peut devenir lui aussi un *acteur* dans la célébration, préludant, commentant et prolongeant les textes liturgiques.

Voici, sur des cantiques d'aujourd'hui (« Prenez, mangez » D 102, « Pain véritable » D 103, « Sainte Lumière » I 89, « Nous allons manger ensemble » D 8), quatre exemples : un organiste au métier sûr, un groupe choral aux voix diversifiées montrent ce que l'on peut faire d'un processionnal de communion (si souvent interminable), tout en laissant sa juste part à l'assemblée. C'est l'esprit de J.S. Bach prenant, par exemple, le choral « Sei gegrüsset Jesu gütig » et le soumettant à l'art de la « variation » pour en faire la partita en sol mineur BWV 768 · onze variations, entre lesquelles on peut chanter le choral, comme je l'ai entendu avec émotion et émerveillement à Saint-Séverin de Paris un dimanche de Carême 1969.

Dans sa notice, R. Jef nous dit tout ce qu'il a voulu exprimer dans ses interludes et accompagnements. On peut y voir tout autre chose, mais c'est beau. — Un disque original que devraient écouter et ré-écouter les organistes et maîtres de chœur.

● *NOEL, avec J. Littleton, O. Vercruyss, R. Fau, J. Akepsimas, M. Prophette, Chorale Ste Odile, G. de Courrèges. Un disque* 45 *tours, Studio SM* 17 *A* - 385. Des Noëls « rythmés » de bonne qualité : « Bientôt Noël chantera » (E 86) d'allure populaire, « C'est Noël tous les jours » (SM 4) une lecture de la vie quotidienne (c'est Noël chaque fois qu'on essuie une larme...), « Un enfant nous est né » (F 150) joyeux et affirmé comme tout bon Akeps, « La lumière s'est levée » (F 144) un texte de J.-L. Barrois d'après Isaïe et une musique d'H. Veysseyre — le meilleur du lot, *intéressant pour une chorale*, — « Un sauveur nous est né », syncopé et curieux. Les fiches, texte et musique, sont jointes au disque.

J. F.

● *LETTRE AUX COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES* a pour but d'aider les prêtres et les communautés chrétiennes à préparer l'homélie du dimanche. Le Centre National de l'Enseignement Religieux en assurera la réalisation.

Pour que les chrétiens puissent participer davantage à la réflexion sur les textes bibliques, « La Lettre » sera toujours rédigée en lien avec le commentaire liturgique de « La Vie Catholique ».

Date de lancement : pour le premier dimanche de l'Avent : le 29 novembre 1970. « La Lettre » paraîtra tous les 15 jours, avec la réflexion pour les deux dimanches. Prix de l'abonnement : 10 francs. (C.C.P. : « Lettre aux communautés chrétiennes » 9 921 47 Paris). Pour tous renseignements et suggestions : Père J.-C. Eslin, C.N.E.R., 4, avenue Vavin, Paris (VI[e]).

AUMONERIE DE L'OUEST DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

A l'initiative de quelques aumôniers de l'Ouest, et pour répondre à un vœu des Evêques de la Région apostoique, une organisation régionale de l'aumônerie de l'Enseignement Catholique a été mise sur pied au cours de l'année 1969-70.

Des délégués des douze diocèses de la Région apostolique, réunis à Rennes les 15 et 16 novembre 1969, ont constitué un Bureau provisoire. Ce Bureau avait pour tâche de mettre en place une structure régionale. Cette structure devait répondre aux besoins des aumôniers. en particulier formation et concertation.

Ce Bureau constitué de douze membres, un par diocèse, a préparé une *assemblée générale* à Rennes le 1[er] mars 1970 et organisé *deux sessions d'été.*

Assemblée générale a Rennes

Plus de cent aumôniers venus des diocèses de la Région apostolique, ont confronté leurs expériences et dit leurs difficultés et leurs besoins.

Ils sont conscients des difficultés pour l'évangélisation des jeunes du monde scolaire aujourd'hui : crise de l'école, niveaux de foi différents chez les élèves et les professeurs de l'Enseignement Catholique, décalage entre ce qui est enseigné et ce qui est vécu dans l'école, isolement de l'aumônier. Ils sont conscients aussi des possibilités éducatives offertes par l'école catholique, mais ils souhaitent que les établissements catholiques s'insèrent dans un secteur pastoral plus large. Ils souhaitent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aussi une collaboration plus grande de l'aumônerie avec, d'une part, la direction de l'école, les professeurs, les parents et les élèves, et, d'autre part, les prêtres du secteur, les aumôniers d'Action Catholique et les aumôniers de l'Enseignement Public. Surtout, les aumôniers de l'Enseignement Catholique ne peuvent plus accepter une tâche d'animateurs de la foi sans une formation préalable et un recyclage permanent.

L'Assemblée Générale a demandé au Bureau régional de poursuivre son travail de recherche et de préparer des sessions d'été.

Par la suite, les Evêques de la Région apostolique ont délégué Mgr Patty, évêque de Luçon, pour assurer les liens avec le Bureau régional.

Sessions d'été

Ces sessions visaient à aider les aumôniers dans leur double tâche de « critiques » des institutions ou structures scolaires et d'animateurs de groupes. Elles comprenaient donc deux parties : essai d'analyse de l'Ecole et du monde scolaire aujourd'hui, recherche dans le domaine de la relation pédagogique.

La session de Trégastel, 14 au 20 juin, a réuni 39 participants (dont 13 du diocèse de Quimper), aumôniers à plein temps et aumôniers à temps partiel.

La première partie a été animée par des membres de l'Equipe nationale J.E.C. qui ont présenté le rapport du Congrès national d'Amiens. Si le dialogue fut parfois difficile ou insuffisant entre les jeunes de la JEC et les aumôniers, les participants en ont au moins tiré une conclusion : la nécessité de poursuivre l'analyse de l'école et de la société d'aujourd'hui, pour aider les jeunes à s'y situer en tant que chrétiens.

La deuxième partie portait sur la relation pédagogique. Elle était animée par le P. Le Dû. La méthode de travail a pu, le premier jour, décontenancer certains, peu habitués à ce genre de travail ; mais par la suite, elle a permis à chacun de voir plus clair dans sa manière d'être présent dans un groupe de jeunes.

La majorité des participants s'est déclarée satisfaite de ces journées.

La session de Saint-Malo, 23 au 29 août, a groupé 20 participants de sept diocèses.

Les deux premières journées étaient animées par le P. Vandermeersch qui a présenté une analyse de l'institution scolaire. Les exposés ont porté en particulier, sur l'école et la socialisation, l'environnement socio-culturel, l'école, l'évangélisation et le rôle de l'aumônier.

Au cours de la deuxième partie, le P. Le Dû, par des exercices de recherche en groupes a aidé les participants à réfléchir sur leur propre foi en Jésus-Christ.

« Personnellement, la session m'a fait découvrir plus clairement ceci : il y a un décalage entre ce que je pense croire et ce que je crois en fait... ; explorer ce décalage et cette part d'obscurité est une épreuve

et en même temps une découverte. Voir l'obscurité qui est en moi me fait découvrir en même temps et par contraste la lumière. Explorer l'incroyance qui reste en moi, me fait découvrir par contraste la foi qui coexiste avec cette incroyance... en chacun de nous se trouve une part de croyance et une part d'incroyance. C'est dans la mesure où la part d'incroyance est admise et assumée que nous devenons capables de transmettre notre part de croyance... J'ai beaucoup reçu de cette session, ou plutôt, il faudrait dire, j'ai beaucoup reçu de tous ceux qui l'ont vécue avec moi » (un participant).

A la suite de ces sessions beaucoup d'aumôniers ont souhaité avoir une méthode d'analyse des institutions et souhaité aussi mieux connaître les techniques d'animation de groupes.

Projets pour l'année 1970-71

Le Bureau régional s'est réuni à Quimper les 5 et 6 septembre pour préparer la nouvelle année scolaire.

La première journée, animée par le P. Vandermeersch, a été consacrée à une réflexion sur l'Ecole et la Société et sur le rôle de l'aumônier en école catholique.

Au cours de la deuxième journée ont été définies les orientations pour l'année, et les pistes de travail suivantes ont été retenues : analyse des institutions, projet éducatif des écoles, analyse des nouveaux statuts de l'Enseignement Catholique. Pour mener à bien ce travail, le Bureau a décidé : d'organiser des sessions au cours de l'année, de diffuser un bulletin de liaison, d'établir un plan de travail pour aider à une réflexion en groupe par diocèse.

L. R.

La « Semaine Religieuse » parait désormais le 5 et le 20 de chaque mois.

Les textes à insérer doivent donc parvenir au plus tard le 1er ou le 15 au matin : les insertions demandées après ces dates sont reportées au numéro suivant.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible...
Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au
SÉCURITÉ — PROFIT — DISPONIBILITÉ
CRÉDIT LYONNAIS

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, **BREST** - Tél. 44-17-86

LE FINISTÈRE
GROUPE DES MUTUELLES DU MANS
ROLLAND-JACOB Frères
5, rue Amiral-Ronarc'h
QUIMPER - Tél. 95-22-78

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

A votre service
tous les services de la
BNP
banque nationale de Paris

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Keréon — QUIMPER
Diplômé de l'École Française d'Orthopédie - Diplômé de l'École Nationale d'Optique

FRUITS - LÉGUMES - PRIMEURS
GROS — DEMI-GROS
ELBÉ-FRUITS
LÉON BERNARD
10, rue La Tour-d'Auvergne
QUIMPER - Tél. 95-18-26

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de **QUIMPER**
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature -
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — **BREST**
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : **BREST - QUIMPER**
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole**, etc... — **Contreplaqués** (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules

Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848

ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

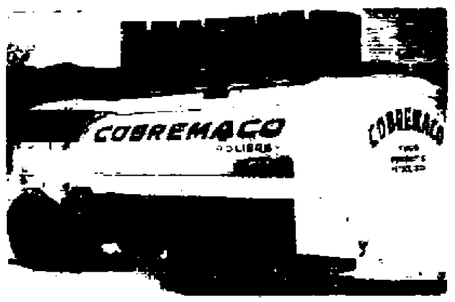

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — **QUIMPER**
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

En union avec le voyage de Paul VI
Composition du nouveau Conseil presbytéral
Pardon de Saint-Corentin
Semaine et journée de la Paix
Un appel «Fidei donum»
Le devoir missionnaire
Service des Communautés religieuses
Mérite diocésain
Lectures des messes en semaine
Session «Liturgie et langage rythmique»
Liturgie en langue bretonne
Locaux pour colonies de vacances

Problèmes missionnaires
en Thaïlande-Polynésie

Textes liturgiques pour Saint-Corentin
(breton et français)

Journée U.R.E.
Des livres liturgiques pour fidèles
Nouvelles et lectures

N° 4 235 (85° année) — 5 décembre 1970

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone Industrielle - **Tél. 33.09.10**

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGE DE BRETAGNE
BREST Place de Strasbourg Tél. 44.24.06
MORLAIX Route de Paris Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon
Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**
BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN
Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75
Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

Les Meubles Jean Castrec **FABRICANT**
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

En union avec le voyage de Paul VI

19 h. 45, vendredi 20 novembre, les actualités télévisées. Première information : Lunakhod 1 circule sur la lune ; ses caméras envoient au terrien des images du désert lunaire, pierreux et inutile... Deuxième information : des femmes parlent, longs interviews des Etats Généraux de Versailles, le problème est sérieux, mais... Toisième information : le Pakistan. Enfin !

Est-ce si peu important pour les Français que les journalistes — de la presse écrite et parlée — croient nécessaire d'entretenir le public de l'exploit scientifique ou du féminisme... avant de donner les informations sur le drame pakistanais.

Pourtant il s'agit bien d'une catastrophe planétaire : des milliers, peut-être des millions de morts, et maintenant la famine et les épidémies.

J'ai honte...

Il est vrai, le Pakistan oriental, c'est très loin. « Et, dit-on, ces hommes sont nombreux comme des fourmis... trop peut-être. On ne sait comment les aider efficacement ?

J'ai honte, la France s'engourdit dans l'égoïsme. Les pauvres n'intéressent pas. Les autres n'intéressent pas.

Qui a entendu, qui a pris au sérieux l'appel des Eglises chrétiennes en faveur du Tiers-Monde pendant la deuxième décennie du développement des peuples ?

Qui a lu et pris en considération la proposition du Pape à l'O.N.U., de lever un impôt international pour faire justice aux opprimés de la terre ?

Combien sont-ils ceux qui militent pour une politique du partage et du respect entre tous les humains ?

J'ai honte, car avec d'autres, je suis pasteur de ce peuple. Et j'entends la parole du Maître : « J'ai eu faim et tu ne m'as pas donné à manger... j'étais nu et tu ne m'as pas donné de vêtements... »

Les pauvres seront nos juges. Aujourd'hui ils sont pakistanais. Malheur à nous riches, car nous avons notre consolation (Lc, 6, 24).

Seigneur donne aux chrétiens de ce pays, la grâce d'avoir honte, et de prendre leur responsabilité politique.

Aux responsables, l'intelligence de faire plus qu'un acte de secours ; celui-ci est certes indispensable... mais l'aumône et la charité ne pourront jamais résoudre un problème qui est de l'ordre de la justice.

Et aux pasteurs, le courage de Jean-Baptiste.

Mgr François MARTY,
Cardinal-Archevêque de Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CONSEIL PRESBYTÉRAL

ELECTIONS PAR COLLÈGES TERRITORIAUX

Le 26 novembre, les différents « collèges territoriaux » ont élu les prêtres suivants au Conseil presbytéral (le nom du titulaire est suivi de ses deux suppléants) :

Archidiaconé de Quimper-Quimperlé

Louis Corvest, recteur de Loctudy. — **Joseph Guellec,** recteur de Combrit. **Joseph Plouhinec,** vicaire à Douarnenez.

Francis Guéguen, recteur de Locmaria, Quimper. — **Maurice Breton,** vicaire à Moëlan-sur-Mer. **René Rannou,** vicaire à Bannalec.

Jean Le Bars, vicaire à Plonéour-Lanvern. — **Eugène Coatanéa,** doyen d'Elliant - Bannalec. **Jean Plantec,** recteur de Bannalec.

Archidiaconé de Brest

Yves Abiven, adjoint au curé-doyen de Lambézellec pour Saint-Luc, Brest. — **Yves Marzin,** curé-doyen de Saint-Marc, Brest. **Hervé Le Bris,** vicaire à Kérinou, Brest.

Archidiaconé du Léon

François Morvan, vicaire à Plounévez-Lochrist. — **Jean Féat,** vicaire à Lesneven. **François Pouliquen,** vicaire à Plabennec.

Pierre Tranvouez, directeur de l'école du Sacré-Cœur, Guissény. — **Emile Guivarc'h,** sous-directeur à l'Institution St-François, Lesneven. **René Quentel,** directeur d'école à Plougastel-Daoulas.

Eugène Guiriec, recteur de Plouguerneau. — **Claude Falc'hun,** curé-doyen de Daoulas. **Pierre Loaëc,** curé-doyen de Saint-Renan.

Archidiaconé de Morlaix-Châteaulin

François Ac'h, vicaire à Plouigneau. — **Louis Lucas,** vicaire à Crozon. **Michel Le Gall,** vicaire à Plonévez-Porzay.

François Corfa, curé-doyen de Châteaulin. — **Jean Plouzennec,** curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou. **Joseph Priol,** vicaire à Châteaulin, chargé de Port-Launay.

Cinquième collège (Chapitre, Services, Séminaires)

Jean Cabon, Foyer Saint-Paul de Kéraudren, Brest. — **Raymond Le Gall,** aumônier diocésain d'Action catholique. **Louis Creff,** supérieur du Séminaire des Jeunes, Pont-Croix.

COMPOSITION DU CONSEIL PRESBYTÉRAL

Le Conseil presbytéral est convoqué et présidé par l'Evêque, assisté de l'Evêque auxiliaire et des Vicaires généraux.

Monseigneur l'Evêque appelle à faire partie, comme membres, du Conseil presbytéral soit du fait de leur fonction soit du fait de leur élection MM.

Yves Abiven, adjoint au curé-doyen de Lambézellec pour Saint-Luc, Brest,
François Ac'h, vicaire à Plouigneau,
Jean Le Bars, vicaire à Plonéour-Lanvern,
Jean-Paul Le Berre, Formation du Clergé, Quimper,
Joseph Bescond, délégué diocésain au Service des Communautés religieuses,
Gabriel Blons, curé-doyen de Concarneau,
Louis Le Bras, vicaire au Bouguen, Brest,
Lucien Le Breton, inspecteur diocésain de l'Enseignement catholique,
Gabriel Cabon, curé-doyen de Saint-Thégonnec,
Jean Cabon, responsable du Foyer St-Paul de Kéraudren, Brest,
Joseph Cadiou, doyen du Chapitre cathédral,
Yves Calvarin, délégué diocésain à l'Apostolat des laïcs,
François Corfa, curé-doyen de Châteaulin,
Louis Corvest, recteur de Loctudy,
Vincent Daniélou, curé-doyen de Huelgoat,
Jean-Pierre Derrien, vicaire à Saint-Louis, Brest,
Jean Floc'h, secrétaire de la Pastorale liturgique,
André Gall, aumônier diocésain d'Action catholique,
Francis Guéguen, recteur de Locmaria, Quimper,
Jean Guéguen, coordonnateur des Aumôneries de l'Enseignement public,
Pierre Guichou, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon,
Eugène Guiriec, recteur de Plouguerneau,
François Hélou, secrétaire général de l'Evêché,
Jacques Jullien, curé-doyen de Saint-Louis, Brest,
Joseph Mauguen, vicaire à Douarnenez,
François Morvan, vicaire à Plounévez-Lochrist,
François Plouidy, vicaire à Morlaix,
Jean Plourin, aumônier du Lycée de Cornouaille, Quimper,
François Puluhen, directeur de l'Enseignement religieux,
Hervé Le Rû, coordonnateur de la Mission Ouvrière,
Yves Salaün, aumônier des Cliniques, Quimper,
Pierre Tranvouez, directeur de l'école du Sacré-Cœur, Guissény,
Albert Uguen, délégué diocésain à la Formation sacerdotale.

Le nouveau Conseil presbytéral tiendra sa première session à **la Retraite de Lesneven du mardi 15 décembre, 9 h. 45, au mercredi 16, 16 h.** Elle aura pour objet de déterminer ces deux points : objectifs du Conseil presbytéral et plan de travail ; méthode et organisation interne... Toute suggestion peut être faite à l'un des membres ci-dessus.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARDON DE SAINT-CORENTIN

Le pardon de Saint-Corentin sera célébré à la Cathédrale dimanche 13 décembre, à 10 heures. L'homélie sera prononcée par **M. le chanoine J. Péron,** vicaire général de Saint-Brieuc.

SEMAINE ET JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX

La Semaine et la Journée Mondiale de la Paix, qui sont maintenant de plus en plus connues du grand public, auront lieu respectivement **du lundi 7 au dimanche 13 décembre 1970 et le 1er janvier 1971.** Il s'agit d'une seule et même manifestation, mais en deux temps : la Semaine prépare la Journée.

Leur thème sera : **« Tout homme est mon frère ».** Cette affirmation facile recouvre un difficile problème : les discriminations. Celle qui concerne les « migrants » est la plus évidente. Mais il y a partout, aujourd'hui encore, bien d'autres barrières et inégalités, en raison de la race, de la nation, de la classe sociale, de l'âge, du sexe, des croyances, des idéologies.

La meilleure manière de combattre ces préjugés — qui sont en opposition directe à l'Evangile et à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme — c'est d'en prendre conscience pour changer nos mentalités et nos habitudes, individuelles et collectives.

C'est aussi d'organiser une action au niveau social, culturel et politique, en vue de modifier les législations existantes ou de les faire appliquer.

L'année 1971 offrira **deux occasions** d'agir efficacement en ce domaine, notamment en ce qui concerne les étrangers et les migrants : la campagne internationale de l'O.N.U. contre le racisme ; et, en France, les prochaines élections municipales.

« FIDEI DONUM »

Monseigneur l'Evêque a reçu de Mgr Ch. de Provenchères, Président du Comité des Missions à l'Extérieur, la lettre suivante, en date du 18 novembre 1970 :

Monseigneur,

Au cours de l'année 1970, l'Eglise de France a envoyé environ 70 prêtres diocésains en mission à l'extérieur dont une quarantaine en Afrique Noire et une dizaine en Amérique Latine. Certes, il y a eu des retours, mais nous pouvons nous réjouir de voir s'amplifier ce mouvement d'aide aux Eglises des jeunes Chrétientés.

Un certain nombre de prêtres rentreront en 1971. Nous aurons à prévoir de nouveaux départs. Notre secrétariat aura à étudier l'affectation de chacun et à le préparer à ce nouveau ministère, ce qui demande du temps. Dès le début de février une courte session aura lieu pour les prêtres destinés à l'Afrique. Une seconde session de deux semaines suivra en juillet.

Les difficultés d'orientation sont venues quelquefois de candidatures trop tardives. Aussi vous serais-je reconnaissant de bien vouloir demander à ceux de vos prêtres qui s'offriraient pour un service missionnaire à l'extérieur, et que vous seriez disposé à envoyer en mission, de se faire connaître au Secrétariat au plus tôt et, en tous cas, avant le 15 janvier 1971.

En vous remerciant, je vous prie de croire, Monseigneur, à mes sentiments respectueusement fraternels dans le Seigneur.

† Charles de Provenchères,
Archevêque d'Aix-en-Provence.

LE DEVOIR MISSIONNAIRE

Le 3 décembre, nous avons célébré la fête de Saint François-Xavier, patron des Missions.

L'Eglise insiste pour que chaque chrétien ait l'esprit missionnaire, aussi bien à l'égard de son entourage immédiat qu'envers les peuples où le christianisme n'a pas encore pénétré, ou n'est implanté que de fraîche date.

Paul VI vient de le rappeler de maintes façons au cours de son voyage en Extrême-Orient.

L'une des meilleures façons pour les prêtres de marquer leur sollicitude envers les Missions lointaines est d'adhérer à l'Union Missionnaire du Clergé, et nombeux sont les prêtres du diocèse qui y sont inscrits.

Le versement d'une cotisation est un moyen de marquer l'adhésion à l'U.M.C., de permettre à celle-ci d'exercer ses activités, et surtout d'apporter un peu d'aide matérielle au clergé missionnaire.

Jusqu'ici, les adhérents à l'U.M.C. profitaient des « retraites pastorales » au Grand Séminaire pour verser leur cotisation. Mais maintenant les retraites ecclésiastiques se font de diverses manières, en divers lieux, et il est plus difficile qu'autrefois de percevoir les cotisations, ce qui fait que la somme recueillie en 1970 est bien faible !

Il est à souhaiter que les confrères inscrits à l'Union Missionnaire du Clergé continuent de faire preuve de fidélité à l'Union, malgré les circonstances, et pour cela fassent une démarche personnelle, en versant leur cotisation (un honoraire de messe pour une année),

soit au C.C.P. de l'« Union Pontificale Missionnaire », 1309.79 Paris,

soit au correspondant diocésain, C.C.P. « E. Kervel, Evêché », 1224.27, Nantes.

● *LLE SECRÉTARIAT NATIONAL POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS*, 15, rue de l'Assomption, Paris 16e, annonce la parution des *« Nouvelles dispositions sur les mariages mixtes »* votées à l'Assemblée de l'Episcopat. L'exemplaire 1,50 fr. (C.C.P. Paris 31.691.30 Association pour l'Unité des Chrétiens, La Source).

chives diocésair

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Récollections des vacances de Noël (de 9 h. 30 à 16 h. 30)

— **Mercredi 23 décembre :** Quimper (M. Bescond) à la Retraite ; Saint-Renan (M. Lebreton) à l'Ecole N.-D. de Liesse.

— **Lundi 28 décembre :** Morlaix (M. Bideau) à Sainte-Ursuline , Brest (M. L'Hostis) à Kerstears ; Douarnenez, aux Saints-Anges ; Carhaix (M. Mao) à l'Ecole de l'Enfant-Jésus.

— **Mardi 29 décembre :** Lesneven (M .Le Minor), à la Retraite.

— **Mercredi 30 décembre :** Quimperlé (M. Grall), à la Retraite.

— **Jeudi 31 décembre :** Saint-Pol-de-Léon (M. Bescond), à Sainte-Ursule.

Toutes les religieuses qui veulent participer à ces journées se feront **inscrire,** par lettre ou par téléphone, auprès des maisons qui accueillent, et **cela au moins 3 jours à l'avance.**

Permanence du P. Bescond.

— **Jeudi 10 décembre :** Quimperlé, la Retraite.
— **Jeudi 17 décembre :** Morlaix, 12, Grande Venelle.
— **Jeudi 24 décembre :** Lesneven, la Retraite.

MÉRITE DIOCÉSAIN

Au cours de l'année, Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille du Mérite diocésain à :

M. René Le Naour, du Passage-Lanriec.
M. Joseph Tanguy, de Guilligomarc'h.
M. François Hémon, de Cast.
M. Sébastien Le Quéau, de Saint-Coulitz.
M. Jean Le Quéau, de Saint-Coulitz.
M. Joseph Lohéac, de Motreff.
Mme Vve Riou, de Lannédern.
M. Jean-Louis Bideau, de Lannédern.
M. Yves Jamet, de Gouézec.
Mme Vve Lijour, de Melgven.
M. Pierre Guyader, de Melgven.
M. Louis Mell, de Landeleau.
M. Joseph Le Clech, de Landeleau.
M. Pierre Guichoux, de Landeleau.
M. Théophile Créac'h, de l'Ile d'Ouessant.
M. Yves Dréau, de Saint-Thois.
M. Jean-Louis Carré, de Plouyé.
M. François Le Séac'h, de Huelgoat.
M. François Teurnier, de Plouyé.
M. Jacques Guével, de Bourg-Blanc.
M. Louis Marzin, de Bourg-Blanc.
M. Yves Salaün, de Huelgoat.
M. Jean-Marie Le Nours, de Huelgoat.

et Léon

LECTURES DES MESSES DE SEMAINE

Le nouveau lectionnaire pour les messes en semaine de l'Avent n'ayant encore pu paraître cette année, on a repris l'ancien lectionnaire férial, tome III. Il est rappelé qu'**un encart livré avec le lectionnaire de Carême paru en février 1970 a prévu pour cet Avent 1970 quelques décalages de lectures :**

— lundi 7 décembre = lundi 2e Avent
— mardi 8 = Immaculée-Conception
— mercredi 9 = ex-mardi 2e Avent
— jeudi 10 = ex-mercredi »
— vendredi 11 = ex-jeudi »
— samedi 12 = ex-vendredi »

— lundi 14 = ex-samedi »
— mardi 15 = ex-lundi 3e Avent
— mercredi 16 = ex-mardi »
— jeudi 17 = jeudi »
— vendredi 18 = ex-lundi 4e Avent
— samedi 19 = ex-mardi »

— lundi 21 = S. Thomas
— mardi 22 = ex-mercredi »
— mercredi 23 = ex-jeudi »
— jeudi 24 = ex-vendredi »

LITURGIE ET LANGAGE RYTHMIQUE

Aux jeunes s'intéressant à l'animation liturgique **et aux adultes** en contact avec eux (prêtres, religieux, religieuses, laïcs) est proposée **une session de travail avec M. l'abbé Michel Scouarnec, du lundi 28 décembre, 10 h., au mardi 29, 17 h., au Foyer S. Paul de Kéraudren, Brest :**

— initiation au langage rythmique et à ses modes d'expression (ceux qui possèdent une guitare, etc., sont invités à l'apporter),

— quelques questions qui se posent concernant « la liturgie et les jeunes ».

Adresser les inscriptions à Sœur Marie-Edith, Foyer S. Paul de Kéraudren, Brest, ou à M. l'abbé Michel Scouarnec, Séminaire des Jeunes, Pont-Croix. — Prière d'apporter, si possible, draps ou sac de couchage si l'on reste passer la nuit.

LITURGIE EN LANGUE BRETONNE

Ayant débuté avec l'Avent 1969, les cahiers non périodiques **Kaierou Kenvreuriez ar Brezoneg** ont amorcé la nouvelle année liturgique avec le cahier n° XI. Le prix de la souscription pour 500 pages 15,5 × 21 est de 12 francs (C.C.P. 193.17 Nantes, M. Nédélec). Quelques exemplaires de la première année restent disponibles : écrire à M. le chanoine Nédélec, Kéranna, route de Locronan, Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

OFFRE DE LOCAUX POUR COLONIES DE VACANCES

Chaque année, la Commission des Centres de vacances et de loisirs reçoit un certain nombre de demandes de location de locaux pour Colonies de Vacances, dans le département.

A cet effet, elle établit chaque année une liste de locaux susceptibles de recevoir un groupe de jeunes pendant les grandes vacances. Les institutions et écoles qui désirent figurer sur cette liste voudront bien répondre au questionnaire ci-dessous et le faire parvenir à M. l'abbé Abgrall, 9, rue du Frout, Quimper.

Offre de local pour Colonies de Vacances : meublé ou non-meublé ; avec ou sans pension ; nombre de places ; parc, cour, jardin, terrain de jeux ; libre du ..... au ..... ; adresse du local (distance de la mer).

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Albert Mazeau,* de Quimper, frère de M. le chanoine Mazeau, Quimper. *M. René Cocheril,* de Bain-de-Bretagne. *Sœur Louise Raphaël Brélivet,* des Filles du Saint-Esprit, ancienne supérieure de l'école de Plouzévédé. *M. François Paugam,* de Lothey. *Mme Vve Le Borgne,* de Pleyben.

• A céder *HARMONIUM ALEXANDRE* 6 jeux, convenant à grande église. S'adresser à M. le Recteur de Camaret-sur-Mer.

• Paroisse de Pleyber-Christ vend 200 *CHAISES D'EGLISE,* en bon état. Ecrire ou téléphoner 1.64.

• A vendre *HARMONIUM DEBAIN* 4 jeux 1/2. S'adresser presbytère d'Edern.

• *CHAISES D'EGLISE* à vendre. S'adresser à M. le Recteur de Santec (tél. 1.38).

• Dame ayant passé plusieurs années au service de prêtres cherche *PLACE DANS PRESBYTÈRE* (ou ou plusieurs prêtres). S'adresser à la « S. R. », qui peut donner de bonnes références.

• *LA LETTRE DE SAINT-JACQUES (HAITI-BRÉSIL), Séminaire St Jacques, Lampaul-Guimiliau.* — Au sommaire du n° 19 : *Le colloque 70 sur les Jeunes, l'Eglise, la Vocation ; Un séminaire à Madagascar, Le Brésil, Avec les sourds-muets d'Haïti, L'œuvre de Laborde, Nouvelles diverses.*

• *LE CENTRE « UNITÉ CHRÉTIENNE »,* 2, rue Jean-Carriès, Lyon (5e), propose ses brochures, images et affiches pour la Semaine d'Unité (18-25 janvier), entre autres :

— brochure 1971 « Et la communion du Saint-Esprit », 13 fr. le cent.

— affiche 50 × 65 cm. « Du feu jaillit la lumière », 1,75 fr. l'unité.

— brichure « L'Œcuménisme : les jeunes en sont-ils acteurs ? », 13 fr. le cent.

Problèmes missionnaires en Thaïlande - Polynésie

— Monseigneur Favé, vous avez assisté aux fêtes des soixante ans de présence missionnaire de l'Archevêque de Tahiti, Monseigneur Paul Mazé, originaire de Pleyben. Voudriez-vous parler de la situation religieuse des pays où vous vous êtes arrêté ? Et d'abord de la Thaïlande, où vous avez prêché la retraite sacerdotale.

La Thaïlande, c'est le Sud-Est Asiatique. J'ai eu l'occasion de rencontrer une soixantaine de missionnaires et de m'entretenir avec eux : Pères des Missions Etrangères, Pères de Betharam, Oblats.

C'est un pays qui n'a jamais été colonisé par les Européens ; Thaïlande signifie « pays des hommes libres ». L'avancée missionnaire y a été lente ; commencée en 1554, elle s'est heurtée à des persécutions et à des vexations à travers l'histoire. Aujourd'hui, l'Eglise catholique jouit d'une grande tolérance de la part du gouvernement, ses écoles sont florissantes, mais elle est encore fragile. Voici quelques chiffres :

— 1949 : 75 000 catholiques, 76 prêtres thaïs, 76 prêtres étrangers.

1959 : 109 000 catholiques, 94 prêtres thaïs, 137 étrangers.

1967 : 137 000 catholiques, 114 prêtres thaïs, 193 étrangers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais il s'agit d'un pays de 35 millions d'habitants, ce qui nous donne 0,50 % de catholiques, auxquels s'ajoutent 0,15 % de protestants.

Les catholiques sont surtout concentrés dans le sud autour de Bangkok. C'est ainsi que les deux diocèses voisins de Bangkok et de Chantaburi comptent déjà 66 000 catholiques et encore faut-il savoir qu'ils sont en grande partie d'origine étrangère, Chinois ou Vietnamiens. Ces deux diocèses ont des Evêques et des prêtres autochtones, ce qui permet de dire que l'Eglise thaïlandaise est vraiment implantée ; il y a là comme une tête de pont d'où pourra continuer l'évangélisation des populations thaïlandaises, quoi qu'il arrive.

Vers le centre c'est une vraie « diaspora ». Le Père Trébaol en a parlé sur le dernier numéro des « Lizeri ». De toutes petites communautés et plus encore des foyers catholiques dispersés et isolés à 20 km. et davantage les uns des autres, à la faveur de déplacements. Le missionnaire les repère, les contacte, catéchise, baptise et essaie de rayonner à partir de ces foyers, aidé par des catéchistes. Travail lent, ingrat. C'est que toute cette population est baignée dans le Bouddhisme et imprégnée par lui dans sa mentalité, sa vie familiale, sociale, civique. Qu'un foyer devienne chrétien, c'est comme si on retirait une pièrre d'un mur ; le mur subsiste, mais le foyer chrétien apparait comme étranger.

Plus au nord, du côté de la frontière de Birmanie, se trouvent les tribus de Carians, animistes, au diocèse de Chien-Maï, confié aux Pères de Betharam ; cette population est plus réceptive au travail des missionnaires.

Les prêtres français ont abandonné la plaine de Bangkok au clergé autochtone pour s'en aller courageusement « ad gentes ».

Deux problèmes se posent : les vocations de prêtres autochtones et l'éveil d'un laïcat.

— Les vocations ? mais je crois avoir lu que la Thaïlande comptait un prêtre par mille catholiques, ce qui n'est pas si loin de notre diocèse.

Oui, cent quatorze prêtres thaïs, pour 137 200 catholiques c'est déjà beaucoup ; mais ils suffisent à peine pour l'entretien des communautés chrétiennes... Et les 35 millions de bouddhistes qui demain seront 40 et 50 millions ? Rien qu'en pénétrant dans la ville de Bangkok avec ses 3 millions d'habitants on se trouve comme aspiré par cette foule et comme enlisé. On donne des chiffres : 151 000 bonzes et 87 000 que l'on appellerait novices, résidant dans 22 400 pagodes (ou monastères) dispersées dans tout le pays.

Les vocations missionnaires diminuent en Europe ; les instituts devront peu à peu rétrécir leur front d'action. Faudra-t-il que nous voyions se renouveler ces scènes que la télévision nous montrait en Bolivie : un village Aymara avec une belle église, abandonnée par les missionnaires ; la population locale s'adonnant à un culte mi-

(voir la suite à la page 611)

Pour la fête de S. Corentin

KEMPEDENN

Roït deom, Aotrou Doue,
donezon ho kras puilh ha nerzuz ;
pa reom gouel an eskob santel Kaourantin,
roët deom, ni ho ped,
kement tra 'zo talvoudeg evid buez ar bed-mañ
hag hini ar bed da zond.
Dre or Zalver Jezuz Krist, ho Mab hag on Aotrou,
Doue beo ganeoh ha gand ar Spered Glan,
a oll-viskoaz da virviken.

PEDENN WAR AR PROVOU

Plijet ganeoh, Aotrou Doue,
santellaad ar provou kinniget amañ d'hoh enori ;
ha, dre zikour an eskob santel Kaourantin,
grit deom kaoud perz enno dre an overenn.
Dre Jezuz-Krist, or Zalver.

PREFAS EUZ AR ZANT A ZAVAS AN ESKOPTI

(Leor-overenn evid an oter, p. 52).

PEDENN GOUDE KOMMUNIA

Ho pedi a reom, Doue oll-halloudeg :
evel m'on eus rentet gloar deoh
da zeiz gouel an eskob santel Kaourantin,
grit deom, dre e bedennou,
dond a-benn da hounid ho pardon madelezuz.
Dre Jezuz-Krist, or Zalver.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PRIÈRE D'OUVERTURE

Seigneur, notre Dieu,
nous célébrons aujourd'hui ton évêque S. Corentin :
répands sur nous ta grâce en abondance,
et donne nous la joie de ta protection
dans cette vie et pour la vie future.
Par Jésus-Christ, ton Fils, notre Seigneur et notre Dieu
qui règne avec toi et le Saint-Esprit,
maintenant et pour les siècles des siècles.

PRIÈRE SUR LES OFFRANDES

Sanctifie, Seigneur,
le pain et le vin que nous te présentons ;
à l'exemple de ton évêque, S. Corentin,
donne-nous d'y trouver notre nourriture.

PRÉFACE DES FONDATEURS DE L'EGLISE DIOCÉSAINE

Vraiment, il est juste et bon de te rendre gloire,
de t'offrir notre action de grâce, toujours et en tout lieu,
à toi, Seigneur, Père très saint, Dieu éternel et tout-puissant.
Car tu as daigné, dans ta grande miséricorde,
nous appeler des ténèbres à la lumière
et nous arracher au pouvoir de Satan
pour nous adopter comme tes fils.
Grâce à ta seule bonté, Seigneur,
par les souffrances et les peines de S. Corentin,
la parole de la foi fut semée dans nos cœurs
et fécondée par ses vertus
Maintenant, Père très saint,
affermis l'œuvre que tu as faite en nous
et garde, par l'action de ta puissance,
le troupeau que tu as donné à ton Fils :
Consacre-le dans la vérité,
Parachève son unité,
et daigne l'admettre enfin dans la gloire,
par le Christ, notre Seigneur.
Par lui, avec les anges et tous les saints,
nous chantons l'hymne de ta gloire
et sans fin nous proclamons :

PRIÈRE APRÈS LA COMMUNION

Seigneur, notre Dieu,
en la fête de S. Corentin ton évêque,
nous avons chanté tes merveilles :
que sa prière nous obtienne
de ressentir les effets de ta bienveillance.

LECTURE DE L'EPITRE DE SAINT PAUL AUX HÉBREUX (13, 7-17)

Frères, souvenez-vous de vos chefs,
ceux qui vous ont annoncé la parole de Dieu ;
et, méditant sur l'aboutissement de leur vie, imitez leur foi.
Jésus-Christ est le même,
hier, aujourd'hui et pour les siècles.
Ne vous laissez pas entraîner
par toutes sortes de doctrines étrangères :
car il convient d'affermir son cœur par la grâce,

---

et non par des aliments
qui n'ont rien apporté à ceux qui en usèrent.
Nous avons un autel,
et les desservants du tabernacle n'ont pas le droit de s'en nourrir.
Les corps des animaux
dont le grand prêtre porte le sang dans le sanctuaire
pour l'expiation du péché,
sont brûlés en dehors du camp.
C'est pourquoi,

---

pour sanctifier le peuple par son propre sang,
Jésus a souffert hors des portes.
Ainsi donc, pour aller à lui, sortons en dehors du camp,
en partageant son humiliation.
Car nous n'avons pas ici-bas de cité permanente,
mais nous recherchons la cité future.
Par lui, offrons à Dieu en tout temps un sacrifice de louange,
c'est-à-dire le fruit de lèvres qui confessent son nom.
N'oubliez pas la bienfaisance, ni le partage de vos biens,
car ce sont là des sacrifices qui plaisent à Dieu.
Obéissez à vos chefs et soyez-leur soumis,
car ils veillent sur vos âmes,
dont ils devront rendre compte.

PSAUME 88/2-3, 4-5, 21-22

℟ Je bénirai le Seigneur toujours et partout.

Sans fin, Seigneur, je veux chanter ton amour
et d'âge en âge annoncer ta vérité.
Je l'ai dit : l'amour est bâti pour toujours,
aux cieux tu as fondé ta vérité.

Avec mon élu, j'ai fait une alliance
j'ai juré à David mon serviteur :
Je maintiendrai ta dynastie pour toujours,
je t'ai bâti un trône pour la suite des âges.

J'ai trouvé David mon serviteur,
je l'ai oint de mon huile sainte :
pour lui ma main sera ferme,
mon bras le rendra fort.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SUITE DU SAINT EVANGILE SELON SAINT LUC (11, 33-36)

En ce temps-là,
Jésus dit à ses disciples :
« Personne n'allume une lampe
pour la mettre dans un lieu caché ou sous un boisseau,
mais sur son lampadaire,
pour que ceux qui entrent voient la lumière.
La lampe de ton corps, c'est ton œil.
Lorsque ton œil est net,
ton corps tout entier est lumineux.
Mais quand il est mauvais,
ton corps aussi est obcur.
Prends donc garde que la lumière qui est en toi
ne soit obscurité.
Si donc ton corps tout entier est lumineux,
sans avoir aucune partie obscure,
il sera tout entier lumineux
comme lorsque la lampe s'illumine de sa clarté. »

LENNADENN EUZ LIZER AN ABOSTOL SANT PAOL D'AN HEBREED (XIII, 7-17).

Va breuder, dalhit soñj euz ar re 'zo bet lakeet en ho penn
da zisplega deoh komzou Doue.
O selloud penaoz o deus echuet o buez,
bezit eveldo leun a 'feiz.
Jezuz Krist a jom dijench :
dèh, hirio ha da viken.
Diwallit da veza touellet gand peb seurt kredennou estren.
Rag ar Gwella 'zo eo startaad ho kalonou dre hras Doue,

---

ha n'eo ket gand lezennou a verk peseurt boued debri,
hag a zo bet heb talvoudegez d'ar re a zentas outo.
Bez' on eus-ni eun aoter
ha ne hell ket debri diwarni
ar re a zo c'hoaz e servich al Lezenn goz.
An anevaled kinniget gand ar re-mañ e sakrifis,
a vez douget o gwad evid ar pehejou
e-barz ar zantual gand ar beleg meur,
ha devet o horvou er-mêz euz kêr.
Rak-se,

Jezuz, evid santellaad ar bobl dre e wad,
er-mêz euz kêr eo e-neus gouzanvet ar maro.
Deom eta davetañ er-mêz euz kêr,
en eur zougen dismegañs eveltañ.
Rag n'eo ket amañ emañ or bro,
an hini da zond emaom o klask.

Dre ar Zalver Jezuz eta,
kinnigom dalhmad da Zoue eur zakrifis a veuleudi,
da lavared eo frouez ar muzellou o kana gloar d'e ano.
Ouspenn-ze, dalhit soñj da ober vad
ha da ranna hotanvez gand ar re all ;
rag dre zakrifisou euz ar seurt-se eo e plijer da Zoue.
Erfin, bezit sentuz ouz ar re 'zo laket en ho penn,
ha bezit leun a zoujañs evito,
rag poan a gemeront gand hoh eneou,
evel tud hag a ranko renta kont.

KAN WAR-LERH AN ABOSTOL

Diskan : Eüruz an hini a garo Doue,
Euz e oll galon hag e oll ene.

1. Setu on Eskob, mignon da Zoue,
A blijas dezañ e-doug e vuhe.
2. N'eus ket bet kavet par dezañ morse
Da vired lezenn an Uhel-meurbéd.

PENNAD EUZ AVIEL JEZUZ-KRIST HERVEZ SANT LUKAZ (XI, 33-36)

En amzer-se, Jezuz a lavaras d'e ziskibien :
« Den ebed, pa 'neus enaouet ar goulou,
ne lak anezañ en eur hao pe dindan eur bank,
med war ar hantolor,
evid ma welo ar sklerijenn ar re a zeu en ti.
Goulaouenn da gorv eo da lagad.
Ma vez nêt da lagad, da gorv a-bez a vo er sklerijenn ;
ma vez fall, da gorv ivez a vo en deñvalijenn.
Taol evez eta hag-eñ
ar sklerijenn a zo ennout n'eo ket teñvalijenn.
Neuze 'ta, ma 'z eo da gorv a-bez sklerijennet,
heb tamm teñvalijenn ebed,
e vo er sklerijenn penn-da-benn,
evel pa vez ar goulou, dre e sked, o taoler sklerijenn warnout. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Suggestions pour un commentaire les dimanches III et IV de l'Avent

3e dimanche de l'Avent

Réjouissez-vous, car le Seigneur est proche

Monition d'ouverture.

Noël approche. Tous certainement vous y pensez déjà et peut-être avez-vous commencé à le préparer. Tout cela contribue à nous mettre tous, petit à petit, dans cette atmosphère si agréable de Noël, atmosphère de joie familiale, paisible.

Faut-il, en venant à cette messe, oublier tout cela et laisser cette joie à la porte ? Non bien sur ! Au contraire.

C'est à la joie que Dieu nous invite aujourd'hui, à une joie vraie et durable. Pour que nous puissions la recevoir, préparons-nous à cette rencontre avec Dieu, pour lui demander pardon de nos péchés, en faisant un instant de silence.

Après la première lecture.

« Réjouis-toi, peuple de Dieu, car le Seigneur est au milieu de toi en Sauveur ». Laissons cette joie entrer en nous...

Pour l'homélie.

Nous vivons dans un monde triste : lisez les journaux, regardez la figure des gens, écoutez leurs conversations... Et en fait, il y a bien des raisons d'être tristes, inquiets. On peut se demander s'il est raisonnable d'être joyeux. Trop souvent on fait croire aux gens que la joie n'est pas normale, que pour être à la mode, il faut avoir des problèmes, des inquiétudes, que la joie ne peut venir que de l'inconscience, de l'indifférence devant la vie.

Aussi, les chrétiens ont-ils besoin d'entendre le message d'aujourd'hui soyez joyeux ; la joie c'est l'état d'esprit normal du chrétien.

Mais il ne suffit pas d'affirmer cela ; il faut se donner des raisons et en indiquer les moyens. C'est ce que font les textes de la parole de Dieu de cette messe. La raison, elle est simple : c'est que le Seigneur est proche (2e lecture), qu'il est au milieu de nous (1re lecture). Et cette raison, non seulement, elle vient équilibrer et même peser plus lourd que toutes les raisons de tristesses, mais elle change le sens de celles-ci pour en faire des raisons de joie. A condition que l'on croie vraiment, et non seulement en paroles, que Dieu est avec nous (Cf. Romains, 8, 28 et 31).

Les moyens ? Il n'y a pas de moyens automatiques, de trucs. La joie, nous la recevrons de Dieu, si nous nous y sommes préparés :

en nous établissant dans un climat de paix intérieure par la prière (2e lect.)

en faisant confiance à Dieu ; au lieu de ramasser toujours nos soucis (id.)

en faisant un effort pour vivre une vie droite, dans la fraternité, la charité (les avis de Jean Baptiste dans l'évangile.)

La joie, nous la recevons de Dieu, et pourtant elle est aussi au bout de notre effort : c'est nous qui la construisons, surtout en la donnant aux autres. La joie, plus on en donne aux autres, plus on en a soi-même.

La source de cette vie droite, de cette charité et donc de la vraie joie, c'est dans le Christ que nous la trouvons, dans l'Eucharistie qui nous donne le Christ.

Avant la préface.

Pour la joie que nous apporte le Christ, et aussi pour tout ce que nous faisons pour donner aux autres la joie, rendons grâce au Seigneur.

Avant la communion.

Il vient, celui que tous attendent et nous sommes invités à le recevoir dans la communion pour qu'il nous donne la joie.

Monition finale.

La joie que nous avons puisé à sa source dans l'Eucharistie, nous devons la donner, pendant la semaine, à tous ceux que nous rencontrerons, afin qu'à travers nous, ils rencontrent le Seigneur.

4e dimanche de l'Avent

« Heureux ceux qui croient a l'accomplissement des paroles du Seigneur »

Monition d'ouverture.

Il ne nous reste plus que quelques jours pour achever de tout préparer pour Noël et c'est beaucoup de soucis et d'occupations en perspective.

Avec tout cela, aurons-nous le temps de penser à nous préparer nous-mêmes pour recevoir Jésus ?... Et pourtant, pour nous chrétiens, c'est le plus important, sans cela Noël sera une fête décevante.

Notre messe de ce dimanche nous rappelle cette nécessité de nous préparer et nous en donne l'occasion. Ne la manquons pas... Et pour cela, mettons-nous devant Dieu, en faisant quelques instants de silence...

Après la première lecture.

Le Seigneur vient pour être notre berger et nous apporter la paix. Appelons-le et que nous soyons prêts pour aller à sa rencontre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

POUR L'HOMÉLIE.

Lorsque l'on écrit l'histoire, des années après les événements, on se rend compte que certains d'entre eux ont eu une grande importance, sont vraiment des « événements historiques ». Les personnes qui les ont vécu, ou en ont été les témoins directs, en ont-ils saisi l'importance ? La plupart du temps non. Ils leur ont paru des événements ordinaires, comme les autres (l'appel du 18 juin, si l'on veut).

Ce qui est vrai de l'histoire des hommes l'est encore plus de l'histoire de Dieu avec les hommes.

Voici l'événement le plus important de toute l'Histoire : Dieu qui vient parmi les hommes, qui se fait homme. Il a été préparé depuis longtemps, annoncé par les prophètes, attendu pendant des siècles par tout un peuple. Il ne devrait donc pas passer inaperçu.

Et pourtant ce fut quelque chose de très simplement humain, de tout à fait ordinaire, dont l'évangile d'aujourd'hui nous donne un épisode ; deux futures mamans qui se rencontrent et qui parlent, bien sûr, de l'enfant qu'elles attendent.

Et la naissance aussi sera quelque chose de très simple, comme pour tout le monde. A regarder de nos yeux humains, rien dans tous ces événements que de très humain, de très ordinaire. Et en fait, beaucoup n'ont vu — et beaucoup ne voient aujourd'hui — en tout cela qu'événement humain auquel il n'y a pas lieu d'attacher d'importance.

Mais il y a une autre façon de voir les choses : celle de Marie et d'Elisabeth, qui voient en tout cela un *signe de l'amour de Dieu,* un signe qu'il accomplit les promesses de bonheur et de salut qu'il avait faites à son peuple. *Signe discret qui ne force personne.* Pourquoi ces deux femmes ont-elles reconnu ce signe ? Parce qu'elles y croyaient, parce qu'elles l'attendaient.

Et aujourd'hui, pour nous, c'est encore cela. Ces événements que nous nous préparons à célébrer, à Noël, sont aujourd'hui *un signe que Dieu nous fait.* Aurons-nous assez de foi, l'attendons-nous assez pour le reconnaître ? « Heureux ceux qui croient à l'accomplissement de la parole du Seigneur ». (Evangile).

Dans l'Eucharistie nous allons le reconnaître ; dans notre prière au cours de la semaine ; en faisant la volonté de Dieu, comme Jésus.

AVANT LA PRÉFACE.

Pour la paix que le Christ nous apporte et pour les efforts de tous ceux qui y travaillent dans le monde, rendons grâce au Seigneur.

AVANT LA COMMUNION.

Nous qui croyons que, en Jésus, Dieu a accompli ses promesses, venons le recevoir afin de faire comme lui la volonté de Dieu.

MONITION FINALE.

Tout au ong de la semaine, nous continuerons à nous préparer à la venue de Jésus, afin qu'à travers nous, tous ceux que nous rencontrerons puissent aussi le recevoir. J. B.

(suite de la page 602)

païen, mi-chrétien, portant en procession la statue d'une Vierge couronnée qui, pour eux, est devenue la déesse de la fécondité ?

A côté de la formation d'un clergé autochtone, un gros effort est porté du côté des catéchistes qui sont les piliers des communautés chrétiennes. Le missionnaire est étranger, le catéchiste est du pays, connait la mentalité, parle la langue avec facilité. Peut-être y a-t-il là une voie ouverte vers le diaconat et vers le sacerdoce de demain.

Et l'éveil du laïcat, sur lequel le clergé pourrait s'appuyer pour christianiser la vie elle-même dans ses profondeurs : vie familiale, professionnelle, civique. Le Père Louis Léon (M.E.P.) du Bourg-Blanc était aumônier de l'Action Catholique des jeunes sur la ville de Bangkok. Il a organisé en 1968 le Congrès international de la J.O.C. à Bangkok, accompagné la délégation jusqu'à Rome, puis a été nommé provincial. Actuellement, personne ne poursuit une mission qui se révélait prometteuse...

Evidemment, il faut avoir une vocation spéciale pour un prêtre de chez nous qui voudrait apporter une contribution efficace. Les Pères font d'abord deux années d'étude de la langue thaï à l'école des langues de Bangkok. La société des Missions Etrangères de Paris serait heureuse d'agréger provisoirement des prêtres diocésains qui répondraient à son appel ; elle demande un engagement de six ans au moins, à cause des deux années d'étude de la langue. Quand on voit les foules de scolaires et d'étudiants qui remplissent les rues aux heures de sortie, rangés et distingués dans leur uniforme seyant, on se prend à rêver.

— Vous donniez l'autre jour des chiffres impressionnants au sujet de l'Asie...

Oui, derrière la Thaïlande c'est toute l'Asie qui surgit, l'immense Asie, comme un cauchemar. On parle beaucoup de l'Afrique et de l'Amérique du Sud, des jeunes Eglises d'Afrique pleines de promesses, des Eglises vieillies de l'Amérique latine qu'on ne peut considérer qu'avec tristesse ; mais l'Asie ? C'est 56 % de la population du globe aujourd'hui, proportion en progression d'année en année, un milliard 707 millions d'Asiatiques, correspondant aux populations réunies de l'Afrique, des trois Amériques, de l'Europe, de l'Océanie. Sur cette population 44 millions de catholiques, soit 2 %, proportion qui tombe à 1 % si l'on retire les Philippines catholiques à 80,9 % (28 millions de catholiques). Quel poids écrasant de non-chrétiens !

Et demain ? Le monde augmente actuellement de 67 millions d'habitants par an, dont 44 millions d'Asiatiques. Chaque année l'Inde augmente d'une population dépassant celle de l'Australie, soit 12 millions. En trois ans la Chine s'accroît d'une population égale à celle de la France, soit 50 millions.

Archives diocésair. Quimper et Léon

Et la jeunesse ? La moitié des Asiatiques ont moins de vingt ans. Les jeunes Asiatiques de moins de vingt ans sont, aujourd'hui, aussi nombreux que les populations réunies de l'Afrique et de tout le continent Américain. N'est-ce pas en Asie que se joue le sort du monde et le sort de l'Eglise ?

— Après la Thaïlande, ce fut Tahiti. On en parle souvent : en art, en tourisme, en recherches nucléaires... Mais l'Eglise là-bas ?

Nous sommes ici devant un problème aux dimensions moins spectaculaires qu'en Asie ; 87 000 habitants, dont près de 50 000 dans la seule île de Tahiti et le reste répandu dans plus de cent îles ou attols disséminés sur une étendue de 4 210 000 kms (Finistère : 7 000 kms) ; certaines îles des Gambiers ou des Tuamotou sont de 14 000 à 16 000 km. du centre.

Comme « territoire français d'Outre-Mer », dont la langue officielle est le français, cette région a sans doute des droits privilégiés sur l'Eglise de France.

Il est un fait que les protestants sont arrivés en Polynésie cinquante ans avant les missionnaires catholiques, et la population n'est catholique qu'à 30 % ; protestants, mormons et autres sectes sont largement prédominants, surtout dans les îles. Les Australes comptent à peine 5 % de catholiques ; les Iles Sous-le-Vent un peu plus ; le climat est plus favorable aux Tuamotou.

La vie du missionnaire est dure dans les îles : c'est l'isolement complet, encore que quelques liaisons aériennes aient été établies récemment. J'ai passé trois jours dans l'atoll de Rangiroa ; le lagon a 75 km. de long, 45 km. de large, entouré d'une couronne de récifs qui l'isole de l'océan ; ce récif s'élargit par endroit et permet la culture des cocotiers ; 800 habitants, en majorité protestants et mormons, y vivent de la pêche et de la récolte du coprah. Le père missionnaire est seul, à 400 km. de Papeete, aidé par des catéchistes, édifiants de foi et de dévouement. Souvent le même missionnaire a en charge plusieurs îles, mais comment les desservir ? Pour affronter l'océan (sortir du lagon) il lui faudrait un bon bateau et un équipage. Monseigneur Mazé avait résolu le problème, il s'était fait construire un côtre de sept tonnes, le « Saint-Pierre » qui le transportait d'une île à l'autre grâce à un équipage de volontaires.

Voici le Père Urien, de Saint-Pol-de-Léon, à Bora-Bora, 2 000 habitants : nous avons vite fait de parcourir l'île et de saluer les quelques familles de catholiques (80 à 90 personnes en tout) ; et il a encore une autre île. Huahiné, qu'il peut atteindre heureusement par avion.

— Quelles sont les préoccupations actuelles de l'Eglise dans cette Polynésie française ? Sont-elles très différentes de celles des communautés thaïlandaises placées dans un contexte tout autre ?

Non, la Polynésie soulève les mêmes problèmes que la Thaïlande.

Susciter un clergé autochtone. Aujourd'hui, 26 prêtres de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Picpus se partagent Tahiti et les îles. Trois prêtres diocésains : Monseigneur Coppenrath, archevêque, son frère, curé de la cathédrale de Papeete, tous deux nés à Tahiti mais d'ascendance surtout européenne, et un prêtre tahitien d'origine chinoise. On comprend l'inquiétude de l'Archevêque. Si les Pères missionnaires ne peuvent plus demain assurer le renouvellement de leur équipe, que vont devenir surtout les populations des îles ? Et puis une Eglise implantée doit pouvoir trouver dans son sein ses prêtres. C'est dans cette tâche qu'il faudra aider Tahiti. Un petit Séminaire existe, bien fréquenté, mais les professeurs sont en nombre insuffisant. Il y a un grand Séminaire à Nouméa, mais ici la situation est alarmante pour ce qui est du corps professoral...

Susciter aussi un laïcat valable. L'Archevêque voudrait que la France lui envoie un prêtre pour s'occuper de la jeunesse : « Je suis certain, me disait-il, que nous aurions des vocations sacerdotales et religieuses en nombre suffisant. »

Il est assez facile à un prêtre diocésain de prêter son concours pendant quelques années au diocèse de Tahiti, du moment que la langue officielle et la langue de scolarisation est le français.

L'évangélisation trouve un point d'appui solide dans les écoles catholiques : deux écoles de garçons, trsè florissantes, tenues par les Frères de Ploermel, six écoles de filles tenues par les Sœurs de St-Joseph de Cluny (une de leur écoles se trouve à l'île de Raiatea, où j'ai pu saluer la Supérieure, Sœur Marguerite Marie Goanvic, de Concarneau).

Des vocations sacerdotales en Polynésie ? Et pourquoi pas ? Les Polynésiens ont une réputation surfaite d'indolence, et il y a les populations des îles à la vie austère, il y a des Chinois laborieux, aux familles fortement structurées. Une enquête auprès des deux collèges catholiques a révélé qu'entre 15 et 20 ans, 50 % des élèves sont de famille chinoise.

⁂

Mais il y a urgence, ici comme dans les autres pays de mission. Les grandes religions traditionnelles (Bouddhisme, Hindouisme) perdent de leur emprise. Un aumônier d'étudiants de Madras me disait : « Voilà dix ans, 80 % des étudiants priaient (des hindouistes), aujourd'hui il n'y a pas 20 %. » Ces populations vont se trouver devant le vide religieux, c'est le moment de leur présenter le message de l'Evangile.

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésair. Quimper et Léon

● *PARMI LES LIVRES DE COMMENTAIRES DU NOUVEAU LECTIONNAIRE,* nous avons pu consulter ces volumes dans une librairie complaisante :

— *Guide de l'Assemblée chrétienne,* par Thierry Maertens et Jean Frisque. Tome I, du 1er dimanche de l'Avent au Baptême du Seigneur. Un volume de 384 pages, éditions Casterman, 27 fr. C'est une refonte totale de l'ouvrage bien connu. Ce volume couvre les temps de l'Avent, Noël et Epiphanie, non seulement les dimanches mais aussi les féries (nouveau lectionnaire), pour les trois cycles de lectures (A, B, C).

— *Lectures bibliques du dimanche, expliquées, méditées, préchées,* par Mgr Louis Soubigou. Tome I, Avent. Un volume de 202 pages, éditions Lethielleux, 16 fr. Ce volume couvre les quatre dimanches de l'Avent pour les années A, B et C.

— *Le Pain du Dimanche,* par Achille Degeest, o.f.m. Un volume de 220 pages, Apostolat des Editions, 46, rue Du Four, Paris 6e. Couvre les dimanches de l'Avent à la Pentecôte, mais uniquement pour l'année C.

Voici quelques notes de lecture, qui permettront à chacun de faire son propre choix :

1) Intelligence du texte. — Les deux premiers ouvrages veulent, avant tout, saisir la portée exacte du texte : ils font donc appel en priorité à l'exégèse, qui seule permet de respecter en profondeur la pensée de l'écrivain sacré. Le troisième ouvrage ne donne pratiquement aucune place à ce travail.

2) Intelligence de la Foi. — Les deux premiers se retrouvent dans le souci de dégager la doctrine : Mgr Soubigou le fait à l'intérieur même du commentaire, Maertens-Frisque y consacrent plusieurs pages à la suite des lectures ; ce sont des instruments de travail pour qui veut — avec les exigences et les austérités propres à toute culture — atteindre une meilleure intelligence de la foi. Le troisième ouvrage se situe davantage au plan spirituel dans le style, sagement renouvelé, des « méditations » : l'auteur est d'ailleurs aumônier de groupes de vie évangélique.

3) Intelligence de la célébration. — Le P. Degeest n'en a cure, ce n'est pas son propre. Mgr Soubigou s'y relie par des notations spirituelles et liturgiques, ainsi que par des pages (deux à trois par dimanche) de suggestions pour la prédication. Maertens-Frisque en ont le souci permanent et explicite : ils ont la hantse de l'assemblée eucharistique ; c'est leur apport le plus précieux, tant est difficile le passage de la proclamation de la Parole à la célébration dans l'Eucharistie.

Trois livres de commentaires bien différents pour fidèles et prêtres bien différents ! mais les trois ont leurs qualités sur leur terrain propre : Degeest offre un livre de méditation, Soubigou propose un livre de prédication, Maertens-Frisque présentent un livre de célébration.

Journée U. R. E.

(11 novembre 1970)

C'est quelque 257 participantes qui se pressaient à l'entrée de la salle Saint-Louis le 11 novembre pour la journée-rencontre de l'U.R.E. : Etaient représentées toutes les maisons affiliées du Nord-Finistère, celles du Sud sauf sept, plus une trentaine d'écoles primaires (qui n'étaient pas toutes du Nord) : toutes les congrégations enseignantes du diocèse (ou peu s'en faut), plus « unies » que jamais dans l'extrême variété des costumes civils...

A grand renfort de chiffres et comparaisons, le *Père Laot* nous entraîne, à travers les données des faits, (la population, les activités, le niveau de vie dans le Finistère) vers une connaissance moins sommaire des problèmes complexes de l'économie, — bonne pédagogie, qui va du concret à l'abstrait. Dès le premier exposé, suivi avec un visible intérêt, l'on a compris qu'il ne sera pas besoin de carrefours : d'elles-mêmes, les questions surgissent, le temps prévu pour en débattre ne suffira pas à les épuiser. Les plus importantes sont donc mises « au frigidaire » jusqu'au printemps (session d'approfondissement, 6-7 avril, au Likès ; nous en reparlerons.) — A titre d'exemple, quelques-unes des questions débattues :

— à quoi tient le taux de scolarisation dans le Finistère ?
— le Marché Commun est-il une chance pour la Bretagne ?
— quel espoir peut-on mettre dans la régionalisation ?
— quelle importance donner à « l'environnement ?
— l'industrialisation est-elle un *but* ?

Au cours de l'après-midi, *Sœur Emilienne Bougeard,* responsable à N.D.L. Lesneven, veut bien nous dire comment, religieuse et enseignante, elle a été amenée à s'intéresser aux questions économiques : ce fut d'abord à la lecture des documents de Vatican II (« Gaudium et Spes ») et de certaines encycliques (« Populorum progressio »). Interpellée comme beaucoup par les événements de mai, elle a eu la chance de pouvoir faire un stage de deux années à l'Institut d'Etudes Sociales de la « Catho » à Paris, avec les travaux de groupes et les rencontres que cela implique (notamment avec les étudiants des pays en voie de développement). Au terme de son cheminement, elle nous fait part de sa conviction :

« Les jeunes attendent que nous les aidions à se poser les vraies questions. En tant que religieuses enseignantes, nous avons peut-être le devoir d'aider nos élèves à une analyse scientifique plus rigoureuse des réalités économiques, politiques... Nous avons sûrement le devoir de les aider à discerner la dimension spirituelle des problèmes : quelles valeurs faut-il promouvoir ? Quel type d'homme faut-il rechercher ? Le propre du christianisme est peut-être de ne jamais dissocier personne et société, promotion de la personne et solidarité collective. Il est possible que notre pédagogie, la discipline de nos établissements, soient remises en cause. Si nous optons pour une pédagogie du dialo-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gue, si nous favorisons la participation de nos élèves, nous préparons des citoyens conscients, des hommes et des femmes responsables et, ce faisant, je pense que nous sommes fidèles à notre vocation de femmes, de chrétiennes et de religieuses ».

Le Père Laot ensuite nous expose comment il conçoit pour sa part le mot de Saint Irénée, « La gloire de Dieu, c'est l'homme vivant » : ce ne peut être qu'en assumant toutes les données de son être, être physique, personnel, social, historique, et toutes ces perspectives ont à voir à l'Economique.

A travers ces témoignages, nous nous acheminons vers la Messe de clôture. Celles qui ont participé à cette messe n'ont pas oublié le « tonus » de ce moment capital, qui fut, — avec l'aide du *Père Jouannic* — l'aboutissement de notre journée.

Disons encore qu'il a été possible, en début d'après-midi, de mettre sur la table les problèmes de l'U.R.E. en notre temps et dans le diocèse, et d'amorcer en fin de journée, en un débat animé, une recherche en vue d'un aggiornamento des statuts. Un questionnaire a été remis à toutes (au verso de la Bibliographie, feuille rose). D'un commun accord, on convient de ne pas laisser se terminer le mois sans y avoir répondu... Hélas ! Expérience faite, il faut retarder l'échéance d'une bonne quinzaine... (Vos réponses, mes Sœurs, s'il vous pait !...)

Du travail a été prévu pour « l'inter-session ». Les exposés du Père Laot et ses grilles de recherche sont en cours de tirage : les stencils sont prêts, *on attend les commandes*. Elles seront reçues *jusqu'au 20 décembre*. (Joindre à la demande 3 timbres de 0,40 Fr. par exemplaire désiré, ou l'équivalent en C.C.P. : *Secrétariat diocésain U.R.E., 16, rue de l'Observatoire, Brest,* 2830 85 *Nantes* — et bien sûr, vos réponses au questionnaire...)

La Secrétaire.

● *QUAND DIEU PARLE EN HOMME, Veillée de préparation à Noël, Documents pour la catéchèse par Gérard Defois, I.S.P.C.* — Qu'avons-nous fait de Noël ? Nos convictions de chrétiens nous laissent souvent mal à l'aise devant la débauche de nourritures et de festivités diverses qui sont liées à Noël dans la société de consommation qui est la nôtre. Nous avons tous à réapprendre la vérité essentielle de Noël qui est, non pas l'émerveillement devant le « divin enfançon » de plâtre, mais cette réalité extraordinaire de l'Incarnation : Dieu parle par nos bouches et nos mains d'hommes. C'est la vérité de l'Alliance qui n'est pas autre chose que cette affirmation : Dieu s'est compromis avec les hommes. C'est la catéchèse que ce montage audio-visuel voudrait présenter à notre réflexion ou à notre méditation. Ce montage comprend : 36 diapositives 24 × 36, 1 disque 25 cm., 1 livret ; prix : 63 F. Aux éditions du Senevé, 34, rue Le Brun, Paris (13e).

● *LE CENTRE RICHELIEU*, 33, rue Linné, Paris (5e), annonce son pèlerinage « Noël à Bethléem » du 23 décembre au 2 janvier.

Des livres liturgiques pour fidèles

Des livres de messe

O Le missel des fidèles classique, donnant à la file tous les textes officiels de la messe, existe toujours, sous le titre *NOUVEAU MISSEL DES DIMANCHES* (*édition collective pour l'année liturgique* 1970-1971). Par rapport au passé, trois différences :

— c'est un missel pour les dimanches seulement ;

— il se présente en trois volumes, en raison du cycle des lectures bibliques réparties sur trois ans : à l'Avent 69 a paru le premier (année B des lectures), à l'Avent 70 vient de paraître le second (année C), à l'Avent 71 paraîtra le troisième (année A) ;

— il coûte seulement 7 francs : le volume, broché, peut se glisser dans une liseuse.

Devant la demande en librairie de ce Missel, une réimpression de volume 1970-1971 est en cours, déjà !

O Le P. Féder et son équipe ont publié chez Mame un livre de célébration pour les dimanches de toutes années : *L'ANNÉE DU SEIGNEUR* (*nouveau manuel pour les chrétiens d'aujourd'hui*) ; broché 8,50 fr., relié 16,85 fr. Tous les textes du Missel ne sont pas donnés : il en est donné à la fois moins et plus. Ainsi, pour chaque temps liturgique, après les références des lectures bibliques pour les trois années A, B et C, vient un choix abondant de textes essentiels, venant les uns de la liturgie (prières, préfaces, psaumes...), les autres de sources diverses (Pères Vatican II, Taizé, auteurs modernes...). Ainsi encore pour les sacrements : les extraits du rituel s'accompagnent de prières et réflexions d'origine multiple...

Les auteurs ont voulu aider à préparer, à comprendre et à participer à toute célébration, en mettant l'accent sur l'essentiel.

C'est fort bien fait et l'on trouvera en particulier un excellent eucologe (un choix excellent de prières, si l'on préfère !).

O Sous une forme apparemment plus éloignée du missel des fidèles, mais remarquablement intelligente, l'équipe du Missel Biblique a fait récemment paraître aux éditions Tardy *PEUPLE DE DIEU* (*mon livre de vie*). Sur papier bible ; toilé havane 35 fr., skivertex bleu 50 fr.

C'est d'abord un « livre de vie », c'est-à-dire un livre de base dont l'ambition est d'être pour le fidèle l'instrument habituel de sa prière, la source familière de son information et de sa culture religieuses. L'histoire sainte, le calendrier des saints (avec notices pour chacun), l'année liturgique, les sacrements, la prière (formules anciennes et nouvelles), les psaumes l'évangile un vocabulaire biblique et liturgique concourent à faire de PEUPLE DE DIEU un livre particulièrement dense, et cependant accessible.

C'est aussi un livre de célébration, donnant la liturgie de la messe, des extraits de la liturgie des sacrements et des funérailles, et le texte des lectures bibliques des dimanches en trois fascicules mobiles.

En raison de sa nouveauté de conception et de sa qualité, nous le présenterons plus longuement par ailleurs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Des brochures pour les sacrements

O *LE BAPTÊME DES PETITS ENFANTS* (*livret de participation*), présenté par A. Vinel, du C.N.P.L. une brochure grand format de 32 pages aux éditions Tardy ; l'exemplaire 2,50 fr. Ce livret veut favoriser la participation consciente, en faisant mieux comprendre la double démarche du baptême (de Dieu vers l'homme, de l'homme vers Dieu) et en fournissant de nombreux chants : il ne donne évidemment pas le texte complet du rituel !

(N.B. — Vouloir remettre aux participants le texte intégral du baptême, est-ce encore demeurer fidèle à l'une des qualités majeures du nouveau rituel : la possibilité d'adapter prières, monitions et lectures à l'assistance concrète et à ses réactions ? Même la question « Que demandez-vous, pour votre enfant, à l'Eglise de Dieu ? », appelle une réponse « vraie » des parents et non quelque formule rituelle.)

O *LE MARIAGE* (*livret de participation*), présenté par Noël Le Bousse, du C.N.P.L. Une brochure de 64 pages aux éditions Tardy ; l'exemplaire 2,50 fr. — Sous une couverture aussi blanche que la traîne de la mariée, un excellent livret, fort bien présenté, avec un choix de cantiques pour tous les goûts.

Des manuels paroissiaux

« Quel manuel paroissial choisir ? » demande-t-on souvent. Tant d'éléments subjectifs entrent dans ce choix — l'expérience le prouve — qu'on se borne ici à quelques notes. Ont été consultés :

— *L'ASSEMBLÉE* (10e édition), 256 pages, éditions du Chalet, 6 fr. en quantité ;

— *LITURGIES DE L'ASSEMBLÉE*, 136 pages, éditions Droguet-Ardant ;

— *MISSEL COMMUNAUTAIRE MICHONNEAU*, en deux éditions : Messe et chants, Prions ensemble ;

— *PRIER ENSEMBLE*, 336 pages, éditions du Paroi, 6,90 fr. ;

— *PRIÈRES ET CHANTS DU PEUPLE DE DIEU* (couverture toile grenat), 320 pages, éditions Tardy (qui ont aussi publié une mise à jour du « Manuel des paroisses » bien connu, dont nous ne parlons pas ici) ; 5,60 fr.

1. Aucun recueil de chants ne peut désormais échapper à l'évolution : de nouveaux chants, plus denses, plus réussis, plus fonctionnels, naissent et ne peuvent (heureusement) que continuer de naître. Il restera toujours de bons « Dieu, nous te louons », mais il paraîtra aussi des « Soleil levant ».

Quel que soit le manuel retenu, on découvrira l'an prochain ou peut-être la semaine prochaine tel chant, qu'on ne pourra qu'adjoindre au répertoire de base, parce qu'il est une réussite ou parce qu'il marque un nouveau progrès. Le manuel paroissial « qui soit encore bon dans « n » années » n'est ni pour demain ni pour après-deamin.

LITURGIES DE L'ASSEMBLÉE et *PRIER ENSEMBLE* ont, pour répondre à cette difficulté, utilisé la reliure mobile avec réglette plastique ou clé, qui permet des additions.

2. Un manuel paroissial ne peut satisfaire à la fois l'assemblée, la chorale, le meneur de chants et le célébrant : *c'est un livre de l'assemblée.*

Mais encore que veut-on y trouver ? uniquement la messe et les chants ? ou aussi des textes de prières ? des extraits du rituel ?... Les recueils diffèrent grandement sur ce point :

— ont seulement la messe et les chants : Liturgie de l'assemblée, Messe et chants Michonneau ;

— ont en plus des extraits du rituel : Prier ensemble et Prières et chants du peuple de Dieu (qui donnent une présentation intéressante des sacrements), Prions ensemble Michonneau ; quant à L'Assemblée, s'il ne donne aucun texte, il fournit en revanche un choix très utile de cantiques pour ces célébrations ;

— ont en outre différentes prières : Prières et chants du peuple de Dieu (remarquable), Prions ensemble Michonneau ;

— tous les manuels présentent un certain nombre de psaumes, à part Liturgies de l'Assemblée.

3. On peut aussi choisir en fonction d'un certain style : de ce point de vue, les deux éditions de Michonneau sont les plus caractéristiques.

4. Le répertoire des chants, malgré l'absence d'une sélection coercitive, offre de grandes ressemblances. « Eglise qui chante » n° 103-104 en a fait le relevé précis (y voir la liste) : une centaine de cantiques se retrouvent en tous les manuels.

Pour le reste, les deux Michonneau sont à part, avec leur répertoire de très inégale qualité ; L'Assemblée contient le plus grand nombre de chants, dont beaucoup de récents ; Prières et chants du peuple de Dieu et Prier ensemble viennent ensuite ; Liturgies de l'Assemblée en présente moins.

Au crédit de L'Assemblée : non seulement le nombre de chants nouveaux, mais surtout la classification d'après la fonction du chant dans la célébration (chant d'entrée, préparation pénitentielle..., processionnal ou hymne de communion..., pour le baptême..., pour la pénitence..., etc).

5. Le supplément de *cantiques bretons*, édité et commercialisé par Tardy, peut être livré en quantité désirée par l'éditeur : ce cahier peut être inséré dans tous les manuels paroissiaux, sauf celui de Droguet-Ardant.

6. On reconnaîtra donc des mérites différents aux différents manuels : recherche de reliure nouvelle mobile pour Liturgies de l'Assemblée et Prier ensemble ; style populaire pour les deux Michonneau ; classification fonctionnelle et abondance du choix dans L'Assemblée ; équilibre d'un ensemble et qualité de la présentation dans Prières et chants du peuple de Dieu.

Il est impossible ici de désigner « le meilleur ». Aux intéressés de décider ; mais — de grâce — qu'ils le fassent ensemble dans une ville, dans un doyenné... cherchant à parvenir, d'une part, au même mauel paroissial et, d'autre part, à un certain répertoire de base commun.

J. F.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible...
Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au
SÉCURITÉ – PROFIT – DISPONIBILITÉ
CRÉDIT LYONNAIS

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, **BREST** - Tél. 44-17-86

LE FINISTÈRE
GROUPE DES MUTUELLES DU MANS
ROLLAND-JACOB Frères
5, rue Amiral-Ronarc'h
QUIMPER - Tél. 95-22-78

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

A votre service
tous les services de la
BNP
banque nationale de Paris

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & CIE
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Keréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

FRUITS-LÉGUMES-PRIMEURS
GROS – DEMI-GROS
ELBÉ-FRUITS
LÉON BERNARD
10, rue La Tour-d'Auvergne
QUIMPER - Tél. 95-18-26

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de **QUIMPER**
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature -
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : **BREST - QUIMPER**
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de **Ménage** (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole, etc...** — **Contreplaqués** (okoume - chêne - acajou) et tous panneaux de particules

Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain — **Consultez nos secrétaires locaux**

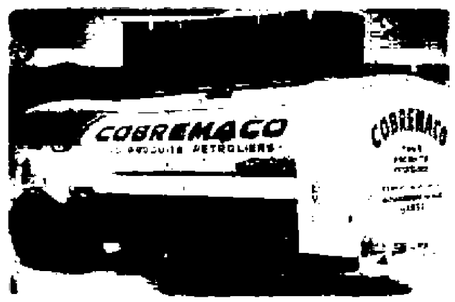

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — **QUIMPER**
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Vœux pour Noël et l'An Nouveau
Entretien pastoral du mariage : réunions
« L'Eglise demain ? »
Elections au Conseil presbytéral
Caisse d'entraide
Retraites complémentaires des employés
Œuvres missionnaires
Service des Communautés Religieuses
Décès
Ordos et registres paroissiaux

Le second Conseil presbytéral
première session : 15-16 décembre

L'évangile selon S. Luc
au lectionnaire dominical

N° 4 236 (85e année) — 20 décembre 1970

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
MENUISERIE et PRÉFABRICATION LOURDE
Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle - Tél. 33.09.10

PEUGEOT
Concessionnaire exclusif :
GARAGE DE BRETAGNE
BREST — Place de Strasbourg — Tél. 44.24.06
MORLAIX — Route de Paris — Tél. 8.03

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Activités manuelles - Pédagogie
Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon
Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter 'TRANSOCEAN'
BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN
Tél. 5.77 — 46, route de Paris - MORLAIX — B. P. 75
Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

Les Meubles Jean Castree FABRICANT
RUSTIQUE
REGENCE
STYLES
ANGLAIS
ESPAGNOLS
69, rue Auguste-Kervern (Kérinou) - Tél. 44-47-87
28, rue de la Porte (Recouvrance) - Tél. 44-52-96
29 N - BREST

VŒUX FOUR NOEL ET L'AN NOUVEAU

Quel meilleur vœu exprimer pour répondre aux désirs de tous les hommes que celui dont Paul VI s'est fait le pèlerin jusqu'au bout du monde et qu'il propose à nouveau, en termes vigoureux, comme un idéal, en son message de Noël : **la Paix ?**

A tous, et de tout cœur, j'offre mes vœux de paix pour l'année nouvelle, en ces jours où nous allons fêter Noël dont le nom évoque la bonne annonce apportée par les anges aux hommes, comme gage de l'amour que Dieu leur porte et leur manifeste par le don de son Fils.

⁂

Si la paix n'était que l'absence de guerre, nous pourrions nous croire en paix, mais ce serait à la fois restreindre le sens de ce mot si plein de promesses et limiter notre regard à de trop proches horizons.

Car notre monde ne connait pas la véritable paix ; il souffre de trop graves désordres et d'inquiétants déséquilibres :

— ici, c'est la guerre avec toutes ses horreurs, ou un cessez-le-feu sans cesse remis en question ;

— ailleurs, c'est le régime de la violence, tant celle qui pèse d'un poids si lourd sur les plus pauvres, que la révolte qu'elle engendre ;

— ou la haine raciale qui dresse des peuples les uns contre les autres ou des factions ennemies à l'intérieur du même peuple, avec ces flambées de colère dont nous avons été témoins, ou ces jugements inspirés par le souci de justifier une politique plus que par une véritable recherche de la justice ;

— la défiance qui règne entre les peuples et se traduit par une folle course aux armements les plus dispendieux et les plus dangereux pour la survie de l'humanité ;

— l'indifférence qui laisse somme toute bien inertes les peuples riches et puissants en face des catastrophes gigantesques qui atteignent des millions d'hommes, ou leur donnent bonne conscience en faisant appel à leur « bon cœur » par quelques gestes généreux en faveur des sinistrés ou des handicapés ;

— l'injustice profonde d'une économie dont le but premier est le profit et d'une société plus axée sur la production et la consommation des richesses que sur la promotion de l'homme, de tout l'homme, de tous les hommes...

Comment bâtir la paix sur de tels fondements ?

⁂

Ne jouons pas aux pharisiens !

Ne sommes-nous pas plus ou moins complices de toutes ces injustices ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La frontière entre la guerre et la paix, entre la justice et le péché, entre la haine et l'amour, ne passe-t-elle pas au milieu de notre peuple, au milieu de notre propre cœur ?

Quel écho a eu chez nous et en nous le Message Œcuménique à l'occasion de la deuxième décennie du développement, lancé par tous les responsables des chrétiens de France, qui contenait des suggestions très concrètes, et volontairement modestes pourtant afin d'en faciliter l'adoption ?

Le communiqué de l'Assemblée des Evêques de France à Lourdes dénonçait la course aux armements et le commerce des armes. Il condamnait aussi « les atteintes à la dignité et à la liberté de l'homme qui se multiplient dans le monde : tortures, incarcérations arbitraires, rapts, exécutions d'otages, persécutions idéologiques et religieuses ». A-t-il été pris au sérieux ?

L'opinion publique ne semble-t-elle pas plus intéressée par tout ce qui facilite la contraception, ou le divorce, ou l'avortement, que soucieuse d'une vraie politique familiale ou de mesures qui donnent toutes leurs chances aux handicapés dans la société moderne ?

Voici que commence la campagne en vue d'élections prochaines : l'écho qui nous en parvient par la presse témoigne-t-il du souci premier du bien commun à promouvoir en vue d'un plus grand épanouissement de l'homme ou de la préoccupation de rechercher des alliances en vue du triomphe d'une idéologie ?

Quel chemin nous reste à parcourir, pour que nous soyons prêts à accueillir la Paix ?

⁂

Chaque année, les chrétiens sont invités à réapprendre le chemin de la paix. Il ne conduit pas à l'écrasement d'un ennemi vaincu, mais à l'attention humble et aimante aux plus pauvres et aux plus déshérités. C'est le chemin qu'a pris le Christ pour nous rendre sensibles l'amour que Dieu a pour nous et son désir de nous rétablir dans la paix.

Le chemin de la paix, ce n'est pas le chemin de la faiblesse et de la pauvreté des autres, mais celui de notre propre renonciation à cette suffisance, à cet égoïsme, à cet esprit de domination que nous connaissons bien. Alors, parce que notre cœur sera libre, nous n'aurons plus peur d'une éventuelle dépossession au profit des autres, pour que s'instaure la vraie justice.

Telle est la leçon de la crèche. Sommes-nous disposés à l'entendre ?

Le Christ ne nous donne pas seulement l'exemple, il nous en offre la force et la grâce. Puissons-nous l'accueillir avec foi et amour ! « A tous ceux qui l'ont reçu, écrit St Jean, il a donné pouvoir de devenir enfants de Dieu ». C'est alors que nous commencerons d'être des « pacifiques », selon la promesse qu'il nous a faite dans les Béatitudes : « Bienheureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu. »

† **Francis Barbu,**
Evêque de Quimper et de Léon.

LES VŒUX DU NOUVEL AN

Comme il avait été dit l'an dernier, il n'y aura pas de réceptions à l'Evêché le 31 décembre.

ENTRETIEN PASTORAL EN VUE DU MARIAGE RÉUNIONS D'ÉTUDES

La « Semaine Religieuse » du 20 septembre nous a présenté l'Entretien Pastoral en vue du Mariage. Elle précisait que des directives seraient données par la suite pour le diocèse. Les explications qu'elle fournissait nous permettaient déjà d'entrevoir les grandes lignes de la mise en œuvre de cette pastorale.

Les nouvelles dispositions adoptées par l'Episcopat rejoignent les préoccupations plus ou moins formulées par un bon nombre de prêtres et les recherches déjà entreprises par certains d'entre eux pour une meilleure pastorale du sacrement. Comment accueillir les fiancés ? comment dialoguer avec eux ? comment mettre en valeur les possibilités contenues dans l'interrogatoire et éviter un juridisme trop sec ? comment passer de l'interrogatoire à l'entretien ?... Que personne donc ne s'affole en face de ces textes : il s'agit de quelque chose de plus sympathique et de plus vrai pour les fiancés comme pour les pasteurs, dans le sens de ce que beaucoup appellent et recherchent.

Mais en même temps une étude très sérieuse est indispensable. C'est **une question de conscience professionnelle** élémentaire. Les documents de base sont :

— **le Directoire pour la Pastorale des Fiancés** (éditions C.T.I.C. qui donnent l'esprit dans lequel doit s'accomplir la réforme,

— **l'Entretien Pastoral avant le Mariage, Directoire et Commentaire officiels** (éditions du Centurion), qui contient toutes les informations nécessaires à la mise en œuvre.

Les doyennés ou secteurs qui s'estimeraient déjà prêts, peuvent dès à présent passer à l'application, avec l'accord de l'Archidiacre (« S. R. » du 5 novembre). En fait, il est probable que la mise en œuvre de ces dispositions soulève un bon nombre de questions d'ordre pastoral (comment accueillir, dialoguer, arriver à la déclaration d'intention), juridique (qu'est-ce qui va changer, le dossier administratif), ou pratique (comment habituer les fiancés à se présenter trois mois avant), ces questions étant d'ailleurs intimement mêlées. De plus, il est important que « l'entretien pastoral » ne soit pas seulement compris comme un changement administratif ou un changement de vocabulaire, mais qu'il exprime un progrès dans la pastora'e et pour cela amène une transformation d'attitude. Ceci est une œuvre de longue haleine. Raison de plus pour s'y mettre tout de suite.

⁂

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Des journées (ou des demi-journées d'information ont été annoncées, pour aider à la mise en œuvre (« S. R. » du 5 novembre). Pour les préparer, dix prêtres du diocèse ont pris part à une session régionale à Rennes les 15 et 17 novembre. On ne peut attendre d'eux qu'ils soient informés de tout. Pour les grosses questions de fond qui peuvent surgir, il y aura peut-être lieu de faire appel ultérieurement aux services de la Formationtion Permanente. Du moins ces dix confrères peuvent-ils aider, à la lumière de la session à laquelle ils ont pris part et, pour certains, grâce à leur expérience de la préparation au mariage, à entrer dans l'esprit de la réforme.

Cependant ces journées pour être efficaces réclament une réflexion préalable à la base. Il ne s'agit pas pour cela, de créer des réunions supplémentaires, mais, dans le cadre des rencontres habituelles de doyenné, de choisir ce thème de réflexion pastorale. **Les journées d'information seront donc organisées à la demande des doyennés** (groupés autant que possible au niveau d'une zone) **et seulement lorsqu'aura eu lieu cette préparation de base.**

Des indications vont être fournies à tous les prêtres dans le cadre des doyennés pour cette réflexion préalable.

« L'EGLISE DEMAIN ? »

Communiqué du Secrétariat de l'Episcopat

De très nombreux téléspectateurs, chrétiens ou non, ont été troublés par l'émission « XX^e^ Siècle » du mardi 8 novembre. Ils ont été particulièrement indignés par certaines séquences concernant l'Eglise de Hollande : ils ne pensent pas découvrir là, comme on le leur a suggéré, l'image de l'Eglise de demain.

On ne peut que partager ces réactions. Quelle que soit la réalité des faits évoqués, on doit souligner que l'émission n'a montré que des aspects très partiels et parfois très marginaux du catholicisme. De telles images ne représentent pas l'ensemble de l'Eglise en Hollande. Elles conduisent à être injustes vis-à-vis des catholiques de ce pays.

On ne saurait non plus défendre l'homosexualité comme une attitude moralement légitime, même si les personnes en cause sont toujours à respecter.

Le souci de la vérité impose aux journalistes de ne pas omettre les précisions qui permettent au public de se faire une idée juste des situations présentées. Par exemple, n'eût-il pas été honnête de dire que l'évêque hollandais interviewé dans l'émission avait répondu à des questions d'ordre général et que ses réponses ont été découpées pour commenter des images qu'il n'avait pas vues ?

Un tel fait invite chacun à exercer son jugement critique à l'égard de toute information.

P. Huot-Pleuroux, secrétaire à l'Information
Mgr Etchegeray, secrétaire général.

ELECTIONS AU CONSEIL PRESBYTÉRAL

Dans la liste publiée par la « S. R. » du 5 décembre, une omission a été faite pour l'archidiaconé de Brest ; y ajouter :

Jean-Pierre Derrien, vicaire à Saint-Louis, Brest. — **Joseph Colin,** vicaire à Saint-Louis, Brest. **Jean Bossard,** vicaire à Saint-Marc, Brest.

CAISSE D'ENTRAIDE

Les confrères qui désirent y faire un prélèvement pour faire face à leurs dépenses personnelles de 1970 voudront bien indiquer le montant au Secrétariat général de l'Evêché **avant le 15 janvier 1971.**

La cotisation pour 1971 de 150 fr. est à verser à la fin de cette année ou par les recettes diocésaines au début du mois de janvier 1971.

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES DES EMPLOYÉS DES EVÊCHÉS ET DES PAROISSES

Le Secrétariat de l'Evêché a fait parvenir une note à ce sujet à tous les doyennés. Il s'agit de tous les employés d'évêchés, maisons des œuvres, séminaires, paroisses (sacristains, organistes, chauffeurs, secrétaires, etc.) à la seule exception des maîtres de l'enseignement catholique, des catéchistes professionnels pour lesquels existe déjà un régime de retraite complémentaire, et des employées de maison en service dans les presbytères (aides au prêtre) pour lesquelles un régime de retraite doit prochainement se mettre en place.

ŒUVRES MISSIONNAIRES

Le Secrétariat de l'Evêché rappelle aux paroisses et aux communautés que le produit des collectes faites pour les Œuvres missionnaires ; — Propagation de la Foi, St-Pierre apôtre, Enfance missionnaire — est à envoyer à l'Evêché avant la mi-janvier. Il faut préciser la somme versée pour chaque œuvre.

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Rectificatif. — La récollction de la journée annoncée à Lesneven (La Retarite) pour le mardi 29 décembre, **aura lieu le 28 décembre.**

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **le R. P. Marc Jean,** des Prêtres de S. Jacques d'Haïti, rappelé à Dieu **le** 30 novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ORDOS ET REGISTRES PAROISSIAUX

Les Ordos et Registres paroissiaux parviendront **aux presbytères des doyennés** le 30 décembre.

⁂

Sur la partie liturgique de l'Ordo. — L'introduction est nouvelle, et il serait dommage qu'elle ne soit pas lue : beaucoup de prêtres ignorent certainement plusieurs de ces dispositions.

Le calendrier revu de l'Eglise universelle entre en vigueur : de nombreuses fêtes sont déplacées, ou leur objet modifié (ainsi dès le 2 janvier avec la célébration des Saints Basile le Grand et Grégoire de Nazianze). Avec « Prière du Temps présent » pour l'office, et le nouveau Sanctoral qui arrive ces jours-ci pour la messe, aucune difficulté ; pour l'ancien Bréviaire romain, voir le 2 janvier.

On a fait droit à la requête de quelques-uns qui se plaignaient de dire trop souvent la messe de la férie : la présentation des « mémoires non obligatoires » a été modifiée. Mais s'ils avaient regardé le tableau sur le choix des messes (cf. p. IV), ils auraient su que le choix est **beaucoup** plus large que naguère.

Pour les lectionnaires, voir la note face au mois de janvier.

Sur la partie « personnel » de l'Ordo. — Plusieurs seront déçus de ne pas trouver trace de leurs demandes : elles sont cependant prises en considération. Mais la partie « annuaire » devant être entièrement refaite sur un modèle nouveau pour 1972, il a paru opportun d'éviter certains frais de composition cette année.

Ont été inscrits dans l'Ordo les prêtres non incardinés en fonction dans le diocèse, dont le nom nous a été donné à temps par les doyens.

Pour les numéros de téléphone, on se souviendra que l'automatique bouleverse d'une semaine à l'autre les numéros.

FÊTES LITURGIQUES. — Dimanche 20 décembre, 4e de l'Avent. Lundi 21, S. Thomas, apôtre. Vendredi 25, Noël. Samedi 26, S. Etienne, premier martyr. Dimanche 27, La Sainte Famille. Lundi 28, Les Saints Innocents, martyrs. Mardi 29 à jeudi 31, de l'Octave. Vendredi 1er janvier 1971, Ste Marie, mère de Dieu. Samedi 2, S. Basile et S. Grégoire de Nazianze. Dimanche 3, l'Epiphanie.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Mazé,* de Pleyben, belle-sœur de Monseigneur Mazé, archevêque de Papeete (Tahiti). *M. Jean Lichou,* de Bourg-Blanc. *Mme Vve Noël Le Séac'h,* de Brasparts. *Mme Vve Alour Tirilly,* de Pont-l'Abbé.

● En raison de l'abondance des articles, la Table des matières de l'année 1970 paraîtra dans le premier numéro de 1971.

Deuxième Conseil presbytéral

1re session (15-16 décembre)

ALLOCUTION DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue, et je vous remercie d'avoir accepté votre élection ou désignation au Conseil presbytéral. Si cela peut apparaître honorable et désirable à quelques-uns, vous vous rendrez vite compte que c'est surtout une charge et une responsabilité nouvelles que vous avez acceptées ; mais c'est dans le droit fil de votre responsabilité sacerdotale et de votre charge pastorale, et c'est pourquoi, j'espère, vous ne devez point en rejeter le poids.

Voici donc un nouveau Conseil, dont la physionnomie est assez différente de l'ancien, non par suite d'un phénomène de rejet des anciens élus par le corps électoral, ni de refus de la part de ceux-là, mais plutôt en raison des nombreux changements de poste intervenus depuis février 1968, date de l'élection du précédent Conseil, et de la modification de la loi électorale, qui accorde une importance accrue aux prêtres représentant les aumôneries des milieux de vie, et réduit le nombre des élus. Deux élus seulement appartiennent à l'ancien Conseil : ce n'est pas si mal par rapport à tel diocèse qui n'en a que trois sur plus de soixante, ou de tel autre qui n'en a aucun.

Autour de l'Evêque, de son Auxiliaire et de ses Vicaires généraux (qui ne participent pas aux votes), il y a neuf membres désignés en raison de leurs fonctions (un de plus que dans l'ancien Conseil, le Délégué diocésain à l'Aumônerie de l'Enseignement public), treize membres élus au titre des aumôneries des milieux de vie et onze membres élus au titre des ministères territoriaux ou diocésains, soit un total de quarante, au lieu de quarante-sept.

La nouvelle loi électorale a donné prise, ici ou là, à quelques contestations ou demande de précision. La Commission juridique désignée par le précédent Conseil a apporté les réponses les meilleures, mais en référence au texte voté en juin dernier. Plusieurs points devront sans doute être précisés ou modifiés, mais ne nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

en mettons pas trop en peine dès cette première séance, laissant à nos juristes le soin de conserver la mémoire des points litigieux. Comme lors des sessions précédentes, j'ai demandé à Jean-Claude Lescop de vouloir bien continuer près du Conseil son rôle d'expert juridique très apprécié. Je lui dis ma reconnaissance d'avoir accepté.

Elus pour quoi ?

D'aucuns se sont plaints de ne pas bien connaître le but de la constitution d'un Conseil presbytéral.

Je pense qu'on pourrait faire à cette question une double réponse, l'une à partir du droit, l'autre basée sur la jurisprudence.

Ce que dit le Droit sur les Conseils presbytéraux se ramène à peu de chose. Vous pourriez trouver la documentation désirable, avec une réflexion théologique adéquate, dans le supplément à la « Semaine Religieuse » du 10 mars 1967, à laquelle je me permets de vous renvoyer. Je me suis moi-même expliqué sur ce sujet lors de la première assemblée du précédent Conseil (cf. « S. R. » du 2 juin 1968, p. 359). Je notais en particulier une certaine évolution dans la définition des rapports entre l'Evêque et ses prêtres à partir de « Lumen Gentium », n° 28 (21 novembre 1964), dans le décret sur la Charge pastorale des Evêques, la vie des Prêtres, n° 7 (2 décembre 1965), jusqu'au Motu proprio « Ecclesiae sanctae » du 6 août 1966, n° 15. Ce dernier texte est le plus précis : c'est lui qui préconise la création d'une commission ou Sénat des prêtres « en vue d'aider efficacement l'Evêque de ses conseils pour le gouvernement du diocèse. » A ces documents on pourrait joindre la lettre de la Congrégation du Clergé aux Présidents des Conférences épiscopales sur les Conseils presbytéraux (11 avril 1970). Cette lettre insiste en particulier sur l'obligation d'instituer le Conseil presbytéral et donne quelques normes quant à la composition de ce Conseil (cf. « Doc. cath. » 1564).

Quant à la jurisprudence des Conseils presbytéraux de France, elle a été l'objet de trois Notes du chanoine Boulard, publiées par les soins du Secrétariat général de l'Episcopat. Ces notes font ressortir la grande diversité des réalisations, en même temps que commencent à se préciser les préoccupations majeures de l'Eglise de France à travers les sujets traités. Mais il est difficile d'en dégager des lignes de force suffisamment consistantes. — Vous trouverez ces Notes à votre disposition pendant cette session.

Le premier Conseil presbytéral

Si vous avez suivi un peu les travaux du Conseil qui a précédé le vôtre, vous savez dans quelle voie il s'est orienté et ce que fut son travail. Disons d'abord que **son règlement intérieur,** adopté « ad experimentum », n'a pas reçu d'approbation définitive et n'a pas pour vous de valeur contraignante. Il devra sans doute être assoupli.

Quant aux **thèmes abordés** et à **la méthode** de travail, ils ont été déterminés de manière empirique. Dans le climat de fermentation de

mai-juin 1968, il avait été demandé aux membres du Conseil de discerner, avec l'aide de leurs mandants, « les trois ou quatre questions » qu'ils estimaient les plus importantes pour l'ensemble du diocèse et qui devraient être par priorité l'objet de l'étude et des réflexions du Conseil. A partir d'une grande confrontation en groupes, constitués selon l'ordre alphabétique, apparurent des convergences frappantes qui orientaient le travail dans trois directions principales : projet ou option pastorale ; problèmes des prêtres ; monde « jeune » dans sa réalité scolaire et universitaire. Ceci fait, le Conseil désigna son Bureau, puis constitua trois groupes ou commissions de travail :

une sur « les orientations pastorales communes »,
l'autre sur « les problèmes de ministère et de vie des prêtres »,
la troisième sur « le monde scolaire et universitaire. »

La permière commission, animée par M. Quélen (qui depuis...), imprima au travail du Conseil un style assez original. Dans le but de faire passer chez les prêtres des convictions fortes, en vue d'une véritable transformation des mentalités, elle s'orienta vers l'élaboration de textes plus que vers la préparation de décisions. D'où les « Orientations pastorales diocésaines », qui ont demandé un an de travail assidu.

La troisième Commission, dans son premier cheminement du moins, visait elle aussi à faire prendre conscience de l'importance du fait culturel dans le monde moderne et de tout le bouleversement que doit entraîner une véritable démocratisation de l'enseignement. Par la suite, séparée en deux sous-commissions, elle a connu un cheminement difficile, mais pas inefficace cependant.

La deuxième Commission, par contre, a procédé par déduction. Partie de la considération des « problèmes du clergé », elle a limité sa réflexion à un seul de ces problèmes, parfois cause de malaises, celui des nominations. Les conclusions, prises au sérieux par les Vicaires généraux, n'ont pas particulièrement simplifié leur tâche.

Malgré une dernière session un peu tendue et un bilan parfois pessimiste, j'estime, pour ma part, que le précédent Conseil presbytéral, partant sans balisage ni code de navigation, a fait un excellent travail. Il a en particulier permis aux prêtres d'accueillir les orientations et déclarations de l'Assemblée Evêques-Prêtres de 1969 et des deux dernières Assemblées plénières. Dans le diocèse même, bien des restructurations, pas spectaculaires sans doute, mais qui témoignent d'une meilleure prise de conscience des exigences d'une pastorale missionnaire, s'originent à ce travail. C'est pourquoi j'exprime aux membres de l'ancien Conseil toute ma reconnaissance.

Le nouveau Conseil presbytéral

Est-ce à dire que le nouveau Conseil n'a plus qu'à « chausser les bottes » de son prédécesseur ? Ce serait être bien infidèle à la pensée de celui-ci, qui n'a pas voulu par exemple, revoir son règlement intérieur, quoique conscient de ses déficiences, pour ne pas conditionner les futurs élus.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il apparait en particulier que l'ancien Conseil a été trop accaparé par les tâches qu'il s'était fixées pour accueillir les nouveaux problèmes qui pouvaient se poser. Voilà un échec à éviter. Il est souhaitable au contraire que remontent constamment de la base, par l'intermédiaire des élus, les questions posées à la pastorale à partir de la vie des hommes et de la problématique mouvante en laquelle elle se situe. De même, il doit être constamment possible à l'Evêque et à ceux qui partagent avec lui la responsabilité des décisions à prendre, d'interpeller le Conseil et de solliciter son avis. C'est alors qu'il jouera pleinement son rôle « d'organisme... en mesure d'aider efficacement l'Evêque de ses conseils pour le gouvernement du diocèse ». Ce rôle, l'ancien Conseil l'a joué en particulier lorsqu'il fut question de la mutation concernant le Séminaire. D'autres questions certainement se poseront au cours des années qui viennent sur lesquelles nous aurons à réfléchir ensemble, par exemple :

pastorale de secteur et diversification des ministères,
la contestation du Conseil presbytéral,
pastorale en évolution et finances,
mission ouvrière et pastorale diocésaine,
étude prospective de l'état du clergé dans dix ou vingt ans et pastorale des vocations,
contribution à la préparation du Synode romain de 1971...

⁂

Dans l'immédiat, voici les tâches qui s'imposent par priorité :

1) **Désigner un bureau.** Normalement : évêque et un vicaire général ; et, dans l'ancien Conseil, trois membres élus. Faut-il plus d'élus ?

La question du « Secrétaire général ». Ces deux années passées, M. Kervennic a plus ou moins joué le rôle de secrétaire général, chargé de prévoir les réunions du Bureau, d'en assurer le déroulement, de veiller à ce que les différents services suivent, de veiller au bon fonctionnement du Conseil, etc... Il ne s'accroche pas tellement à cette responsabilité et pose au Conseil la question de l'élection de l'un des autres membres du Bureau comme Secrétaire général.

Désignation d'un délégué à l'Equipe régionale Evêques-Prêtres. Jeudi dernier, il a été décidé, à la Région apostolique de l'Ouest, qu'une équipe composée de deux prêtres par diocèse rencontrerait une fois par an les Evêques de la Région et pourrait par ailleurs travailler en communion avec diverses instances régionales, en particulier avec l'Evêque délégué au Conseil permanent. En principe, l'un de ces prêtres sera désigné par le Conseil presbytéral (obligatoirement un des membres du Bureau), et l'autre par la Commission du Clergé (si elle existe) ou à défaut par le Conseil presbytéral aussi (l'élection de ce dernier est moins urgente et pourra attendre sans doute la création prévue de la Commission du Clergé). Les délégués des Conseils presbytéraux de la Région désigneront l'un d'entre eux comme membre de l'équipe nationale Evêques-Prêtres dont la création a été décidée à Lourdes 70.

Il convient d'avoir ceci présent à l'esprit en élisant les membres du Bureau.

Le Bureau devra pourvoir aussi au bon fonctionnement d'un secrétariat administratif (notes, comptes-rendus, archives, etc...).

2) **Préciser la méthode de travail.** Il ne s'agit pas de préciser dès le départ un règlement du Conseil presbytéral. J'ai dit comment parfois le Règlement adopté par le précédent Conseil a été contraignant : c'est pourquoi les membres de ce Conseil lui ont gardé volontairement son caractère de « provisoire ».

Vous pouvez le reprendre ou non. Du moins convient-il de s'entendre dès le départ sur une certaine méthode pour aboutir, dès cette session, au moins à une mise en route sérieuse du travail à réaliser en vue d'une efficacité réaliste.

3) **Etablir un ordre du jour ou programme de travail.** Vous avez réfléchi, j'en suis sûr, aux questions que vous désireriez voir traiter par le Conseil. J'en ai suggéré moi-même quelques-unes, sans leur donner un caractère d'urgence. Vous êtes donc libres de l'ordre du jour à établir.

⁂

Avant de terminer, je me permets de vous soumettre deux questions qui m'ont été posées et sur lesquelles j'aimerais avoir votre avis :

— la première concerne la représentation des aumôniers des milieux indépendants. Ceux-ci s'estiment « sous-représentés », par un seul élu, malgré sa haute qualification.

— la deuxième répond un peu à une question qui m'a été posée, mais aussi à une constatation consécutive aux élections : les religieux-prêtres, qui sont cependant un certain nombre dans le diocèse, ne sont pas représentés comme tels au sein du Conseil. N'est-ce pas dommageable pour eux... et pour nous ?

Peut-être pourrez-vous donner votre avis au cours de la session.

Et maintenant, faisons peut-être plus amplement connaissance et, avec l'aide du Seigneur, mettons-nous au travail.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La **S N C F** vous rappelle que la carte

RAIL EUROP JUNIOR

donne droit à **25** % de réduction pour vos

VOYAGES INTERNATIONAUX

entre France, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Suisse.

La validité de cette carte est étendue depuis le 1er novembre 1970 à l'Allemagne Fédérale et à la Yougoslavie.

Jeunes de 10 à 21 ans qui n'êtes pas encore détenteurs de la carte

RAIL EUROP JUNIOR

faites dès maintenant votre demande.

Renseignez-vous dans les gares.

● **Tous les abonnements à la « Semaine Religieuse » se terminent le 31 décembre. Ils sont tacitement reconduits par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante.**

Abonnement annuel : 20 francs (étranger 22 francs). C.C.P. Nantes 93.81, Semaine Religieuse de Quimper.

Merci d'avance.

● **Nous serions reconnaissants à nos lecteurs de dire ce qu'ils pensent de la nouvelle formule de la « Semaine Religieuse ». Ils pourraient le faire au dos de leur virement.**

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale 405, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mois sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

LA SESSION A LA RETRAITE DE LESNEVEN

C'est la Retraite de Lesneven, où la cordialité de l'accueil fait oublier l'austérité du cadre et le vent froid du Léon, qui reçoit le nouveau Conseil presbytéral. Cela permettra d'évoquer, à table, les souvenirs du Séminaire de guerre et de redonner vie un instant à Jean-Marie Joli-Cœur et autres gauloises vertes. Mais trève à l'évocation du temps où l'Eglise était si belle...

« Le Roi est mort, vive le Roi ! » criait-on autrefois. Les institutions démocratiques se prêtent mal à ces transferts, et il fut beaucoup parlé de l'ancien Conseil presbytéral ; les journalistes eux-mêmes, à l'issue de leur interview mercredi soir, en savaient davantage sur ce premier Conseil que sur le nouveau.

⁂

Après l'allocution de Monseigneur l'Evêque, que l'on vient de lire, Pierre Kervennic — malheureux de retrouver son rôle d'animateur — présente les excuses de Monseigneur Favé (grippé !) et d'Hervé Le Ru, empêché ce premier jour.

L'assemblée retient trois points de réflexion :

1. Quels problèmes étudier en priorité, et dans quel esprit ?

2. Organisation interne du Conseil presbytéral (bureau, secrétaire général, etc...)

3. Autres questions.

Elle décide — malgré les réticences de certains, qui craignent le poids de groupes plus cohérents et préféreraient un travail en assemblée générale — que cette réflexion se fera en groupes libres pendant le reste de la matinée.

L'ESPRIT ET LES QUESTIONS DE CE CONSEIL PRESBYTÉRAL

L'après-midi se passe, toute entière, en assemblée : d'abord, pour une mise en commun du travail des groupes ; ensuite pour un échange à ce sujet.

Mise en commun

Quatre interventions collectives et une déclaration individuelle vont exprimer les points de vue.

Le premier groupe retient les questions suivantes : la Commission du clergé ; les difficultés des liens et échanges entre le Conseil presbytéral et l'ensemble du diocèse ; l'unité du clergé ; l'application du texte voté sur les Nominations ; le dialogue entre l'Evêque et le Conseil presbytéral sur des questions pastorales ; la pastorale

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sacramentelle : initiatives liturgiques, communion solennelle, confirmation ; les problèmes financiers ; la désaffection vis-à-vis de la catéchèse ; les questions soulevées par les activités péri-scolaires d'associations de parents d'élèves.

Le second groupe retient : le dialogue entre l'Evêque et le Conseil presbytéral sur les questions les plus importantes ; les motifs profonds de la désaffection vis-à-vis du Conseil presbytéral ; le souci de ne pas partir uniquement des problèmes internes de l'Eglise mais d'être également attentif aux problèmes humains en vue de mieux définir le visage de l'Eglise de demain.

Le troisième groupe dénie à une assemblée constituée uniquement de prêtres le droit de définir les objectifs pastoraux, sans participation des laïcs. Il ne veut pas de définition de textes, mais propose un cheminement plus concret à partir de ce qui se vit et se fait. Il souhaite une révision de vie diocésaine sur les biens d'Eglise et les finances, et une réflexion sur la question des vocations pour demain.

Le quatrième groupe s'interroge : qu'en est-il de la pastorale de secteur ? le travail entre prêtres si différents est-il possible ? connaissons-nous le monde auquel nous voulons annoncer Jésus-Christ ? comment concevoir l'éducation de la foi des jeunes, l'Eglise de demain en fonction du monde qui se construit, et le problème des vocations ?

La cinquième intervention voit, au-delà des désarrois et des découragements, une espérance profonde chez beaucoup de prêtres : il ne faudrait plus la décevoir. La vie en presbyterium suppose la volonté de vivre ensemble en dépassant nos tensions et en faisant l'unité autour de l'Evêque, dans la dépendance duquel doivent s'exercer clairement les pouvoirs intermédiaires. Aucun prêtre réellement engagé (où que ce soit) n'est inattentif à ceux qui sont loin, mais il faut être attentif à tous, même à ceux qui restent ; la pastorale est le résultat d'une large concertation, respectueuse des divergences. Soyons unis au Conseil presbytéral dans la vérité des personnes, dans la vérité de la foi, dans la fidélité aux appels de l'Esprit-Saint.

Echange et discussion

A) **Sur quoi arrêter notre attention ? quel va être l'esprit de ce Conseil presbytéral ?**

1. Acceptons comme base de départ le travail du premier Conseil presbytéral, mais tenons très ferme à un échange permanent entre le Conseil et l'ensemble du diocèse (en utilisant, par exemple, les réunions de secteur). Il faut donc retenir des questions simples et concrètes qui intéressent l'ensemble et aident chacun à se remettre en cause.

2. D'accord, mais à condition que les questions soient prises à partir de la vie des hommes (le rôle du Conseil presbytéral est de

discerner la source des problèmes, c'est-à-dire le défi du monde à l'Eglise), et que toutes les forces vives du diocèse, et non seulement les prêtres, soient concernés (le procès de Burgos n'est-il pas aujourd'hui une de ces questions ?)

3. Il faut surtout prendre beaucoup de temps ici pour faire venir à la surface les vraies questions et leur pourquoi. Il faut prendre le temps de sortir de nos blocages, de nous confronter en nous affrontant. Il faut prendre le temps d'une « auscultation » du peuple des prêtres et du peuple de Dieu.

4. Dans l'Eglise actuelle, y a-t-il place encore pour un travail de pastorale entre prêtres seuls ? Y a-t-il place encore pour autre chose qu'une Commission du Clergé qui traiterait de nos problèmes propres ?

5. Un Conseil diocésain de Pastorale est certes plus que souhaitable : mais que faire, puisque les différentes tentatives en ce sens n'ont pas été suivies de résultats appréciables ? D'ailleurs les prêtres ne viennent pas ici « seuls », ils y viennent « lourds » de tout ce qui se vit à la base, avec les laïcs.

6. Le Conseil presbytéral est du côté de l'Evêque et non face à lui ; leurs relations ne sont pas celles d'un syndicat et d'un P.D.G.

7. Un « bureau de presse » n'est-il pas souhaitable pour une information plus large du diocèse ?

B) **Les questions que ce Conseil presbytéral devrait étudier.**

1. Les questions à retenir semblent suscitées soit par un regard sur le monde, soit par un regard sur la vie interne de l'Eglise.

2. Non ; si notre présence au monde est bien au départ de toute notre action pastorale, on ne voit pas d'opposition entre l'attention à la vie des hommes et les problèmes internes de l'Eglise comme catéchèse, sacramentalisation...

3. Le point d'accrochage dans la recherche de ces questions ne pourrait-il pas être les « Orientations pastorales diocésaines » : leur réalisation sur le terrain et l'authentification par le Conseil presbytéral de ce qui a valeur exemplaire ? Est-il possible que le même esprit suscite des réalisations différentes, à cause de la vie ?

4. Le point d'accrochage ne pourrait-il pas être plutôt un texte du P. Lochet dans les « Informations catholiques internationales » : malgré Vatican II, l'Eglise semble encore vivre pour elle-même.

⁂

C'est la prière de Laudes qui rassemble le Conseil presbytéral ce mercredi matin. Puis, entre un travail de groupe et un travail d'assemblée, avec leurs avantages et leurs risques propres, l'assemblée opte pour un travail en groupes libres pendant une heure.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mise en commun

Pour le premier groupe, il y a accord de tous sur l'objectif : que les questions de fond soient mises sur le tapis et les convictions profondes exprimées. Deux cheminements sont possibles : a) un temps d'auscultation général, un temps d'analyse, un essai de dégager des orientations ; cette grille devrait être souple ; le Conseil presbytéral est-il équipé pour un projet aussi ambitieux ? — b) partir d'un problème concret et l'examiner ensemble dans la clarté.

Pour le deuxième groupe, il faut tout faire pour « débloquer la machine ». Cherchons les obstacles qui contrarient la mise en place des nouvelles unités pastorales non pas tant chez les prêtres que dans leurs communautés elles-mêmes. Démontrons, à partir d'expériences concrètes et par rapport aux trois pôles de non-croyance, de misère et de développement, que tous travaillent dans le sens des « Orientations pastorales diocésaines ».

Le troisième groupe a repris le texte du P. Lochet et les « Orientations pastorales diocésaines ». Il faut donner plus de colonne vertébrale à notre pastorale. Citant trois faits récents (les commerçants d'une petite ville, le problème du lait, une grève), il propose deux étapes : a) présenter sous forme de monographies les problèmes d'une région et la réponse pastorale, b) fournir une grille de travail pour les doyennés.

Le quatrième groupe se reconnait dans les « Orientations pastorales diocésaines » (particulièrement les n°s 9 et 10), souligne que nous ne sommes pas juges mais témoins de l'action de l'Esprit et demande que l'on accueille les interpellations venant des différents mondes. Il propose que soit apporté à la prochaine session ce qui se vit dans les groupes humains.

Le cinquième groupe voudrait, pour chaque session, un ordre du jour a) qui demeure ouvert aux questions posées par l'actualité, b) qui permette cependant une vue plus longue, dans le sens d'une auscultation de l'Eglise. La première tâche relèverait d'un bon bureau ; la seconde, d'une commission qui, à partir d'une question retenue par le Conseil presbytéral, préparerait la recherche en débroussaillant le terrain.

Echange et discussion

1. Ne peut-on pas résumer ainsi la mise en commun précédente ? Quant à l'esprit : aller au fond en exprimant le pourquoi, faire confiance à la volonté de marcher dans le sens du Concile, ne pas tout bénir, faire place à un certain empirisme. Quant à la méthode : apporter ce qui se fait (monographies, par exemple), l'analyser grâce à une grille, faire préparer le travail par le bureau ou peut-être par une commission.

2. Soyons attentifs à la complémentarité de « Gaudium et Spes » et de « Lumen Gentium » : le premier, seul, est dangereux ; le second, seul, est insuffisant.

3. Le discernement est chose importante pour un Conseil presbytéral, particulièrement s'il s'agit de travailler à partir de monographies : toute histoire humaine n'est pas histoire du salut. Cependant, pour un discernement valable, il y faut une certaine insertion ou communion.

4. Plusieurs monographies seraient nécessaires, tant de l'Eglise qui dépérit ou meurt que de celle qui croit ou nait. On ne peut pas faire l'économie de ce déballage.

5. Ne perdons pas de vue que c'est sur l'agir que nous serons jugés.

Il est décidé qu'une partie du travail sera toujours consacré aux questions d'actualité, avec l'aide de laïcs éventuellement.

Il est aussi décidé que, pour la prochaine session, les membres du Conseil presbytéral — soit individuellement soit en groupes — présenteront, de façon circonstanciée et par écrit, un problème d'Eglise qui se pose actuellement, une situation d'un groupe humain où l'Eglise est en train de naître, de grandir, de dépérir... Ces monographies seront transmises à temps au Bureau pour être éventuellement communiquées à tous les membres.

ORGANISATION INTERNE DU CONSEIL PRESBYTÉRAL

Le mardi, Pierre Kervennic a proposé, à partir de l'expérience du précédent Conseil presbytéral, la constitution d'un bureau, soumis à l'assemblée générale mais chargé par elle de la préparation et du bon déroulement des sessions. Ce bureau, qui se réunit avec l'Evêque, comprenait un vicaire général et trois membres élus.

Parmi ces membres du bureau, il faudrait désigner le délégué du Conseil presbytéral à la Région apostolique, et ne serait-il pas bon d'élire celui qui ferait office de secrétaire général pour le Conseil ?

Un échange suit. Et l'on décide d'un vote indicatif, mais à bulletins secrets, en vue de l'élection du Délégué à la Région.

Après une nuit et une matinée de réflexion, on passe aux votes le mercredi après-midi, des votes sérieux puisque l'Assemblée ajoute des troisièmes tours avec majorité absolue et que des pauses précèdent chaque vote (le Secrétariat administratif y veille avec énergie).

Sont successivement élus :

— comme délégué à la Région et donc aussi comme membre du Bureau, Yves Calvarin, délégué diocésain à l'Apostolat des Laïcs.

— comme membres du bureau, Gabriel Bions, curé-doyen de Concarneau, et François Plouidy, vicaire à Morlaix.

— dans le Bureau constitué de ces trois membres élus et de Pierre Kervennic, vicaire général, l'Assemblée élit comme son secrétaire général Pierre Kervennic.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUESTIONS DIVERSES

Sur demande, Jean Abiven présente les motivations et les principes de la constitution d'une **Commission du Clergé,** cite quelques-unes des questions déjà proposées (ressources personnelles des prêtres, formation, etc...). Il est précisé deux points :

— les suppléants désignés pour le Conseil presbytéral peuvent être élus à la Commission du Clergé, mais perdent alors leur droit à la succession en ce qui concerne le Conseil presbytéral,

— les élections pour la Commission du Clergé auront lieu fin janvier-début février.

Monseigneur l'Evêque sollicite l'avis du Conseil presbytéral sur la désignation d'une part, d'un représentant des religieux à ce Conseil ; d'autre part, d'un membre supplémentaire du Monde indépendant en raison de l'influence de celui-ci sur le développement. L'assemblée donne un avis favorable.

Après que Pierre Kervennic ait cherché en vain des dates libres dans tous les agendas pour les prochaines séances, Monseigneur l'Evêque donne quelques informations et tire les conclusions de ce difficile travail que le nouveau Conseil presbytéral vient de faire.

J.-C. Lescop et J. Floc'h.

⁂

La prochaine session aura lieu à la Retraite de Lesneven **les lundi 15 et mardi 16 mars.**

La suivante aura lieu **les lundi 17, mardi 18 et, si nécessaire, mercredi 19 mai.**

● *LES « LOGIA » DE BERNADETTE PARAITRONT A LOURDES LE 11 FÉVRIER* 1971. — Les paroles de Bernadette ont été étudiées de manière exhaustive et scientifique par l'abbé R. Laurentin et Sœur Marie-Thérèse Bourgeade. Le manuscrit, achevé après quinze années de travail, est édité sous le titre : « Logia de Bernadette ». Le premier tome paraîtra le 11 février 1971, à Lourdes, au jour anniversaire de la première apparition. Les deux autres suivront de près, normalement avant les vacances. Si le nombre des souscripteurs le permet, ces volumes seront illustrés de photos inédites de Bernadette. Le prix est fixé à 100 francs.

L'ouvrage sera tiré exclusivement au nombre des souscripteurs. La souscription sera définitivement close le 15 janvier. Après quoi, il sera impossible de se procurer cet ouvrage auquel les auteurs et éditeurs préfèrent garder un caractère intime. Un album des paroles de Bernadette, de son entrée à Nevers jusqu'à sa mort, puis les paroles non datées. Ce livre manifeste en transparence « le secret de Bernadette ».

En souscription à : Œuvre de la Grotte, 65 - Lourdes, et Apostolat des Editions, 48, rue Du Four, Paris ou P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris 6e.

L'évangile selon S. Luc au lectionnaire dominical de 1970 - 1971 (année C)

II COMPOSITION ET DYNAMISME DU 3e EVANGILE

Nous avons commencé par situer la personnalité et l'œuvre de Luc dans une perspective d'ensemble : l'auteur du troisième Evangile s'insère dans une tradition vivante, dans une recherche multiforme déjà en cours sur Jésus.

Mais loin de répéter anonymement, il vient l'enrichir de modalités nouvelles ou, en tous cas, expliciter et donner forme à des tendances qui s'y dessinaient. En particulier il convenait de souligner le fait que l'évangile et les Actes constituent un tout dont la signification repose sur **un va-et-vient incessant de Jésus à l'Eglise et de l'Eglise à Jésus** (1).

Comment Luc fait-il passer cette signification dans son écrit ? Dans une première approximation, il apparait qu'elle passe à travers une **composition.** Cette observation fait droit à l'une des acquisitions les plus récentes de l'exégèse des évangiles, à ce que les spécialistes nomment **« l'histoire de la Rédaction »** (de l'allemand Redaktionsgeschichte, passé dans le langage technique de l'exégèse).

Cette étape de la formation des évangiles est actuellement mise en valeur, et elle provoque en quelque sorte une réhabilitation des auteurs des évangiles synoptiques (Matthieu, Marc, Luc). En effet la découverte de la part prépondérante des communautés primitives dans l'élaboration des matériaux et des « formes littéraires » des évangiles (on parle dans ce cas de « Formgeschichte », d'histoire des formes) avait insensiblement réduit les évangélistes au rôle peu honorable de purs compilateurs des matériaux traditionnels auxquels ils auraient artificiellement imposé un cadre.

---

(1) Dans l'étude précédente « Luc dans la tradition évangélique » (« S.R. » du 20 novembre 1970, haut de la page) on aura lu : « **interpénétration** de la christologie et de l'Ecclésiologie », et non pas « interprétation ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ce retour en grâce des auteurs évangéliques n'est aucunement dû à des motifs apologétiques. Il est dans la logique même de la découverte de cette part prise par les premières communautés chrétiennes dans la confection, la formulation et l'assemblage progressif des éléments multiples (récits et paroles de tous genres) qui entrent en composition dans nos évangiles actuels. Si les nécessités de **l'analyse** littéraire ont pu conduire à une meilleure intelligence des évangiles, en ce qu'ils ont une pré-histoire et qu'ils émanent de situations très diverses dans l'Eglise primitive (prédication missionnaire, culte, exégèse de l'Ancien Testament, persécutions, confrontations polémiques avec les juifs ou les païens etc...), il restait à rendre compte de chacune de ces **synthèses** que sont nos divers récits évangéliques.

Suffisait-il de les qualifier de cadres artificiels ? Dans ce cas comment expliquer l'originalité flagrante de chacune des versions de Matthieu, Marc, Luc, originalité d'autant plus flagrante qu'elles ont **matériellement** beaucoup de choses en commun. On a beau, et avec raison, renvoyer à des traditions différentes auxquelles les rédacteurs auraient puisé des matériaux déjà colorés sinon fixés littérairement et théologiquement, il ne faut pas moins justifier l'originalité qui se manifeste dans la reprise de telle tradition plutôt que de telle autre, ou bien encore dans la manière de rendre et de traiter une tradition cependant commune.

Un bon cadre, normalement, met en valeur un tableau qui jouit toutefois d'une beauté intrinsèque, indépendante. Peut-on encore parler de cadre, lorsque le cadre changeant, le tableau en lui-même change lui aussi ! La contribution de l'évangéliste va donc plus loin, plus profond qu'une simple mise en ordre. Il ne se contente pas de fixer un contour et un cadre ; il crée le tableau par le choix des matériaux, des traits dominants, la suggestion du mouvement, par la disposition des « masses » littéraires, l'éclairage, la trituration des détails, la préférence de certains thèmes. L'évangéliste est auteur.

Etudiant la composition de Luc, c'est sous cet angle très large que nous l'envisageons et pas seulement sous l'angle du **plan** qu'il adopte. Aussi après un inventaire général des **matériaux** mis en œuvre, nous aborderons la question de leur **agencement** et enfin celle de la **structure dynamique** qui traverse l'évangile de Luc.

1) LES MATÉRIAUX

La pratique que chacun de nous peut avoir des évangiles synoptiques manifeste une évidence toute sommaire : Luc partage avec Marc et Matthieu un bon nombre d'éléments. **Avec Marc** il partage un certain nombre de **suites narratives** (enchaînement de périodes relatives surtout à des faits et gestes de Jésus), lesquelles se présentent, dans l'ensemble, selon **le même schéma de succession :** préliminaires tels que la prédication de Jean-Baptiste, le baptême de

Jésus, les tentations ; ministère de Jésus en Galilée ; le trajet vers Jérusalem ; un temps de ministère à Jérusalem ; enfin la séquence Passion-Résurrection.

Avec Matthieu la communauté d'éléments est surtout faite de **paroles ou d'enseignements de Jésus.** Seulement alors que Matthieu les a regroupés et reconstruits à sa manière, et en particulier dans les cinq grands discours qui jalonnent son récit (Mt 5-7, 10, 13, 18, 24-25), Luc les propose dans un ordre beaucoup plus dispersé, moins cohérent et, pour l'essentiel, dans des sections qui lui sont particulières 6/20 - 8/3 et 9/51 - 18/14. Il va sans dire que tout ceci mériterait bien des nuances. Mais empiriquement et compte non tenu de l'analyse détaillée des rapports Mt/Luc, cette constatation renseigne de façon globale sur l'allure de la double tradition Mt/Luc.

Enfin il est des matériaux en Luc qui n'ont aucun parallèle en Mc ou en Mt. Sans aborder la question des évangiles de l'enfance (Mt 1-2 et Luc 1-2) qui sont trop différents pour qu'on puisse les faire remonter jusqu'à une tradition commune, nous constatons que Luc a en propre bien des péricopes que nous retrouvons surtout, cette fois encore, dans la section centrale de l'Evangile 9/51 - 19/27 (où elles dominent de 13/31 à 18/14).

Il est impossible de procéder ici à un inventaire exhaustif, pour le cas de Luc, des éléments de triple tradition (Mt/Mc/Lc), de double tradition (Mt/Lc) et de tradition simple (matériaux propres au seul Luc). Il suffisait d'en faire état afin d'être en mesure d'apprécier l'origine et l'étendue des matériaux traditionnels sur lesquels notre évangéliste a travaillé.

Longtemps on a cherché à rendre compte de cette « concordance discordante » qui règne entre les trois synoptiques en faisant appel à des **sources documentaires,** communes ou propres. Ainsi au vu du fait que Luc reproduit presque intégralement l'Evangile de Marc ainsi que son dessin général (à quelques omissions ou mutations dans l'ordre près), on a supposé que Mc, ou en tout cas un écrit à peu près semblable au Marc actuel, fut l'une des sources de Luc. De même, au vu de la parenté entre Mt et Lc dans la transmission de certains logia (paroles) de Jésus, on a cherché à reconstituer une source commune à ces deux évangélistes (la fameuse source Q, du mot allemand Quelle = source). Certains autres ont envisagé l'existence d'un Proto-Luc, amalgame de Q et de la tradition absolument propre à Luc (désignée par le sigle L). Les hypothèses documentaires se sont multipliées, conduisant à un imbroglio dont bien peu de leurs défenseurs sortent indemnes ! Nous n'avons signalé que l'hypothèse des **deux sources** (Mc et Q) parce qu'elle est la plus courante et peut servir de référence utile.

En fait, la théorie documentaire ne pouvait conduire qu'à une impasse dans la mesure où elle laissait croire que les évangélistes travaillaient d'abord sur documents, et où elle se cantonnait à détecter, au moyen des contacts littéraires, une interdépendance de Mt

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ou de Luc par rapport à Marc, ou de Luc par rapport à Mt. etc... En somme on cherchait des modèles écrits plus anciens, lesquels en tout ou en partie auraient pu être utilisés et remaniés au moment de la rédaction des évangiles.

Cette crispation autour de sources conjecturales diverses est tombée dès lors qu'on s'est aperçu que l'Evangile avant d'être un écrit était une parole vivante sans cesse en train de se transmettre, de se formuler, de s'étoffer, de se diversifier dans des communautés différentes. Au lieu de sources écrites, mieux valait donc tabler sur l'existence de **traditions** et de processus complexes d'évolution, où la phase écrite non seulement succède à la phase orale mais continue d'être modifiée par elle, où une osmose s'établit par la communication entre les milieux d'origine des traditions, où enfin la diversification et donc les « discordances » (au plan de l'expression, et déjà de l'agencement de certains éléments narratifs ou de paroles, comme à celui des tendances théologiques) se font jour avec de plus en plus de netteté.

Ainsi se trouvent valorisés à la fois le labeur des Eglises, milieux de gestation et de transmission de l'évangile, et le labeur des évangélistes eux-mêmes dans lesquels on ne peut plus voir des copistes ou des mosaïstes travaillant à froid sur des documents déjà tout faits.

Luc ne fait pas exception. Ses rapports avec Mt et Marc, il faut les situer sur ce fond de mouvance et de vitalité propre à une réalité infiniment éloignée d'une primitive et chrétienne « Ecole des chartes » ! La réalité pour laquelle et au sein de laquelle Luc a travaillé, c'est l'Eglise (les églises) de son temps au service actif de la Parole. Même en considérant l'agencement que Luc a décidé d'adopter, nous nous garderons de l'oublier.

2) L'AGENCEMENT DES MATÉRIAUX

A cette étape de notre observation, il suffira de signaler la disposition des ensembles littéraires que Luc a choisie et qui sert de soubassement à son « projet » évangélique. Par ce moyen nous serons déjà sensibilisés à certaines insistances plus marquées du troisième Evangile.

Le canevas de l'ouvrage de Marc nous servira de ligne de comparaison. On reconnait presque unanimement aujourd'hui que ce canevas reproduit et développe les grandes lignes de « l'histoire kérygmatisée » de Jésus telles qu'elles apparaissent dans la tradition la plus ancienne (cf. la structure des « discours missionnaires », en Actes).

Le tableau ci-joint permettra d'apercevoir l'agencement des matériaux chez Luc par rapport à celui de Marc. Quels renseignements pouvons-nous en tirer ?

	Marc		Luc	
Prologue et Enfance			1/1 2,52	
Ministère en Galilée	1/1 — 1	=	- 6/ 5	Luc passe Mc 3,20 - 30
			6/20 - 8/3	
	3/31 — 9/50	=	8/4 - 9/50	Luc omet Mc 6,45-8/26
vers Jérusalem			9/51 - 18/14	
	10/1,13 — 52	=	18/15 - 19/27	
à Jérusalem	11/1 — 16/8	=	19/28 - 24/53	

a) Luc reprend systématiquement la presque totalité des séquences narratives présentes aussi chez Marc (cf. le signe =). Sous réserve des différences très nombreuses entre Mc et Luc à l'intérieur de ces séquences communes, il apparait que Luc ne dérange pas l'ordre des ensembles ni leur succession.

S'il ne dérange pas cet ordre, Luc cependant le coupe pour y intercaler des **incises** qui lui sont propres (6/20 - 8/3 et 9/51 - 18/14). Ces incises contiennent des matériaux inconnus de la tradition marcienne, mais en grande partie présents dans l'évangile de Matthieu. Si nous désignons par Q ces matériaux traditionnels communs à Luc-Mt et par L ceux qui appartiennent exclusivement à Luc, nous voyons que ces incises sont faites de Q et L en proportions variables (dans la grande incise (9/51 - 18/14), Q domine de 9/51 à 13/30, et L de 13/31 à 18/14).

Le tableau révèle donc que Luc a refusé d'amalgamer, de brasser les traditions. Il en respecte l'originalité en les faisant alterner (dans le tableau, les ensembles propres à Luc sont soulignés pour qu'apparaisse cette alternance). Dans cette perspective, l'évangile de l'Enfance selon Luc (1/5 - 2/52) ne fait pas exception, sauf qu'il ne faut pas voir en Luc 1-2 et Mat 1-2 deux versions parallèles d'une même tradition.

b) L'omission la plus notable de Luc par rapport à Marc est Mc 6/45 - 8/26. Or cette séquence marcienne évoque une sortie et un ministère de Jésus hors du territoire des juifs, de l'autre côté de la mer de Galilée, vers le pays de Tyr et de Sidon, en Décapole, vers les bourgs dépendant de Césarée de Philippe (Marc 6/53, 7/24, 31 ; 8/22, 27). Faut-il attribuer cette omission à un « trou » de la tradition proche de Marc qu'aurait suivie Luc ? Il semble que non et qu'il vaille mieux la mettre au compte de Luc pour lequel, selon sa vision propre de l'histoire du salut, la mission auprès des païens est réservée au temps de l'Eglise. Par ailleurs Luc signale discrète-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment qu'il a eu connaissance de cette séquence puisqu'il situe l'unique multiplication des pains qu'il rapporte, « à l'écart, en direction d'une ville appelée **Bethsaïde** » (Luc 9/10) : or Marc mentionne Bethsaïde à deux reprises seulement (6/45 et 8/22) et précisément dans cette séquence (6/45 - 8/24) qui appartient à sa section dite « des pains ». Enfin cette omission correspond à des tendances connues de Luc : éviter des doublets (une seconde multiplication) et éviter des éléments, par trop judaïsants (cf. Marc 7/1-23) et donc trop étrangers et exotiques pour son auditoire païen.

c) Notre attention est attirée par l'ampleur de la **grande incise 9/51 - 19/27** qui relate la montée de Jésus vers Jérusalem. Luc a pratiquement consacré dix chapitres à cette montée, alors que Marc n'en a qu'un à peine (Mc 10/1, 13 - 52) et Matthieu deux (Mt 19 - 20). Cette incise est vraiment la section centrale de son évangile. Par rapport à Mt et à Mc c'est la singularité la plus visible. Mais si Luc l'a ainsi façonnée et bâtie, c'est pour lui assigner une fonction précise dans l'économie générale, dans le dynamisme d'ensemble du troisième évangile.

3) UNE STRUCTURE DYNAMIQUE

Nous avons pu dire que les évangiles étaient autant d'herméneutiques de la Résurrection, et que dans le troisième évangile cette herméneutique s'effectuait sous le signe des « **Compagnons d'Emmaüs** » (24/13-35).

Cet épisode qui occupe une position capitale dans la finale de l'Evangile de Luc nous montre les deux compagnons ne parvenant pas à comprendre « tout ce qui s'était passé » (24/14). Il s'agit, pour eux, de faire face au paradoxe de la **fin de Jésus à Jérusalem.** Ce paradoxe tient tout entier dans le conflit entre un fait historiquement certain (Jésus mort crucifié, v. 20) et un autre fait que rien ne leur permet de vérifier et auquel ils n'accordent que le doute (« Jésus déclaré vivant », v. 23). Cette déclaration les bouleverse mais ne les convainc pas. Pour l'admettre, il ne leur faut pas moins que l'intervention de Jésus lui-même, non encore reconnu cependant car « leurs yeux étaient empêchés de le reconnaître » (v. 16).

Et cette intervention qui est une « route avec eux » (v. 15, 32) est **l'interprétation** que Jésus donne de lui-même en partant des Ecritures. Elle est le moyen grâce auquel, bientôt, les yeux de la foi s'ouvriront pour la reconnaissance (v. 31). Jésus procède à un acheminement catéchétique qui fait passer les disciples d'une perception déjà juste mais partielle (« Jésus le Nazaréen qui s'était montré un prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple », v. 19), à une perception qui subordonne des évidences humainement acquises (Jésus prophète et messie, Jésus condamné, crucifié et mort, v. 19-20), à un ordre non moins réel, mais autre, d'évidence, de nécessité qui est le **dessein même de Dieu** (« Il fallait : l'annonce des prophètes ; toutes les Ecritures », v. 25-27). Selon cet ordre nouveau d'évidence, qui est aussi celui d'une Révélation et d'un appel à croire, la situation normale du Christ c'est la gloire, identiquement la Vie, la présence définitive à Dieu et à tous les hommes (« toutes les nations » v. 47).

Sans céder à un concordisme facile entre la brève rencontre d'Emmaüs et l'ensemble de l'Evangile de Luc, il est permis d'illustrer le dynamisme de celui-ci en y décelant le même mouvement : une pédagogie de la foi en Celui qui, par sa mort et sa résurrection à Jérusalem, est devenu le Sauveur de tous les hommes et de tous les temps (24/46-47, son Nom : Jésus = Dieu Sauveur).

A — L'Evangile de l'Enfance : Luc 1-2.

Le commencement de l'Evangile de Luc se situe d'emblée à Jérusalem par l'annonce à Zacharie dans le Temple (1/9) et culmine à deux reprises dans le Temple (Présentation et Entretien de Jésus avec les docteurs), où celui qui dès le sein de Marie est gloire-présence de Dieu parmi les hommes (1/35), est accueilli par Syméon comme Salut, gloire d'Israël et lumière pour les nations, 2/29-32.

Cette section de l'Evangile est un prologue théologique qui s'est servi d'un substrat historique assez mince quoique solide pour suggérer d'emblée, comme d'un coup, toute la plénitude du mystère de Jésus. Nous y reviendrons.

B — Ministère de Jésus en Galilée : Luc 3/1 - 9/50

Après l'illumination (Luc 1-2), l'évangéliste nous fait, d'un bond, rejoindre ce qui, dans la tradition évangélique commune, est annoncé comme le « **commencement** », à savoir le ministère de Jésus en Galilée à partir du baptême de Jean (cf. Actes 1/22, 10/37 ; Marc 1/1 ; Luc 3/23).

C'est ici le début de sa pédagogie de la foi au Christ, et toute cette section jusqu'à 9/50 est commandée par le souci de montrer que **Jésus le Nazaréen** s'est bien manifesté comme « le **prophète** puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple (cf. Emmaüs, 24/19).

Nous aurons l'occasion d'analyser l'ensemble de cette période galiléenne, mais dès à présent on peut remarquer que si elle se termine, comme chez Mc et Mt, par la confession des apôtres (« Tu es le Christ de Dieu », 9/20 et par.) suivie d'une double annonce de la Passion (9/22 ss, 44 ss et par.), elle situe délibérément cette messianité du Serviteur souffrant par rapport à ce que Luc appelle son **Exode** et sa **gloire** (9/30-32), c'est-à-dire par rapport à son élévation-Ascension ici préfigurée par la Transfiguration dans la version de Luc.

Rappelons-nous la parole de Jésus aux compagnons d'Emmaüs : « Il fallait que le Christ endurât ces souffrances pour entrer dans sa gloire », 24/26. Cette perspective est reprise, dans le même contexte, dès le début de la section suivante, en des termes encore plus explicites et qui sont eux aussi, comme 9/31-32, dûs à la plume de Luc : « Comme approchait le temps où il devait être **enlevé** de ce monde »,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'on traduirait plus littéralement « comme s'accomplissaient les jours de son **assomption** », 9/51.

A ce sommet de révélation christologique, les hommes (ici les disciples) n'accèdent qu'avec la « lenteur du croire » propre aux « esprits sans intelligence » (cf. 24/25). L'intelligence ici est celle de la foi, qui est don de Dieu et révélation (cf. Luc 10/21 ss). Luc insiste là-dessus de façon remarquable. Il accumule les notations de nature à illustrer le besoin qu'ont les disciples de comprendre, d'écouter encore et de se soumettre à l'**explication** que Jésus va continuer à leur donner. Ainsi, au moment de la seconde annonce de la Passion : « Mettez-vous bien dans les oreilles les paroles que voici » (9/44) ; ou après cette annonce, quand il explicite la remarque, présente aussi chez Marc : « Ils ne comprenaient pas cette parole », en ajoutant qu'elle leur était « cachée, voilée pour qu'ils n'en saisissent pas le sens » (9/45).

C — La grande incise lucanienne : Jésus monte à Jérusalem, 9/51 - 19/27

Dans la dynamique du troisième évangile, cette section tout à fait originale par sa longueur et son contenu, correspond à ce temps d'explication, d'initiation, de préparation à l'événement de salut qui vient d'être annoncé. Une grande parenthèse en souligne la signification. Elle s'ouvre au v. 9/51 et se referme au v. 19/28 : « Comme approchait le temps où il devait être enlevé de ce monde, il prit résolument le chemin de Jérusalem » 9/51 ; « Ayant ainsi parlé, il partait en tête, montant à Jérusalem », 19/28. Dans l'entre-deux, des coordonnées géographiques ou chronologiques font presque entièrement défaut. Par contre abondent les mentions d'une **montée ou d'une approche de Jérusalem** (9/51, 53 ; 13/22, 33 ; 17/11 ; 18/31 19/11, 28), ou plus simplement celles d'**un voyage** ou d'une progression (9/57 ; 10/2, 38 ; 14/25 ; 18/37 ; 19/1).

Tout se passe comme si, dans ce cadre assez artificiel, l'évangéliste avait voulu aménager un long temps d'écoute du Seigneur. Celui-ci introduit les siens dans une phase nouvelle de la révélation de son mystère qui va être consommé, pleinement dévoilé à Jérusalem. Et cette plénitude qui va survenir à Jérusalem ne concerne pas seulement la Mort et la Résurrection de Jésus en tant qu'elles lui sont personnelles, mais aussi en tant qu'elles vont inaugurer pour les disciples un nouveau statut, un nouvel âge de la foi, celui même de l'Eglise après Pâques : d'où l'abondance des enseignements sur la condition des authentiques disciples. (On y relève, en transparence, toute une problématique ecclésiale déjà vécue, puisque Luc, qui les rapporte, le fait dans et pour une église qui existe déjà).

Quoiqu'il en soit, et puisque nous consacrerons plus tard une étude détaillée à cette section, nous pouvons la définir comme étant, dans l'évangile, le moment de l'**interprétation,** de l'initiation intime des disciples, par Jésus lui-même, au paradoxe décisif de la Mort-Résurrection à venir (1). Et tout ceci se passe sur une **route,** dans une montée dont l'ultime étape sera Jérusalem, un peu comme pour

les compagnons d'Emmaüs partis de Jérusalem, déçus par la mort, puis retournés à Jérusalem, confirmés dans une foi totale par la rencontre du Vivant qui leur interpréta les Ecritures.

D — Les événements de Jérusalem, 19/28 - 24/53

Si l'évangéliste reprend ici le cours commun de la tradition évangélique, on ne peut guère dire qu'il y fait moins que précédemment preuve d'originalité.

Nous nous contenterons de souligner que conformément à son projet, où Jérusalem et le Temple dès le début tiennent une grande place, Luc en fait la plaque tournante du salut réalisé puis répandu.

Le ministère de Jésus à Jérusalem est situé, avec une insistance exclusive, dans l'enceinte du temple (cf. l'inclusion rédactionnelle proprement lucanienne, signalée par les versets 19/47 ss et 21/37 ss).

Les apparitions du Ressuscité ont lieu exclusivement à Jérusalem (et non pas en Galilée, cf. Mt-Luc) et c'est là que les Apôtres reçoivent l'ordre de mission et de témoignage à toutes les nations, « à commencer par Jérusalem » 24/47. L'Evangile se termine au Temple (24/53), là même où il avait commencé.

Il nous faudra reprendre cet aspect des choses lorsque nous présenterons cette section pour elle-même, mais il faut aussi signaler à l'attention la manière dont Luc reproduit le récit de la Passion, en particulier la dernière Cène dont la tonalité est toute johannique et met en jeu des traditions particulières.

⁂

Ne serions-nous parvenu qu'à donner une idée sommaire de l'entreprise à laquelle Luc s'est attelé pour nous confier son évangile, que nous n'aurions pas perdu du temps. Un minimum de technicité s'imposait pour mettre en relief tout un processus d'élaboration discernable dans le texte même du troisième évangile. Mais l'important nous a semblé de suggérer aussi peu que ce soit le mouvement même de la foi en quête du mystère de Jésus, ce mouvement par lequel Luc a donné vie et cohérence, de façon très personnelle, à des matériaux et des ensembles traditionnels.

Il restera à poursuivre, par le moyen de l'analyse de chacune des sections, cette approche en profondeur d'une Parole que nous n'avons jamais nous-mêmes fini d'écouter et de suivre à la trace pour la comprendre. La prochaine étude portera sur Luc 1-2.

André Gourmelen.

---

(1) On ne s'étonnera pas de rencontrer dans la section de nombreuses paroles adressées aux pharisiens et aux foules, comme dans la section précédente. Outre qu'elles constituent pour eux aussi une invite plus radicale à la foi (sans les signes, cf. Jonas 11/29-32), elles ont surtout pour but de souligner antithétiquement, par contraste, la situation originale de ceux qui ont résolument pris avec Jésus le chemin de Jérusalem et qui donc, se sont mis en voie d'aller jusqu'à la foi totale, celle de l'Egise après Pâques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faites fructifier votre argent disponible...
Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au
SÉCURITÉ — PROFIT — DISPONIBILITÉ
CREDIT LYONNAIS

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, BREST - Tél. 44-17-86

LE FINISTÈRE
GROUPE DES MUTUELLES DU MANS
ROLLAND-JACOB Frères
5, rue Amiral-Ronarc'h
QUIMPER - Tél. 95-22-78

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

A votre service
tous les services de la
BNP
banque nationale de Paris

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Keréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

FRUITS-LÉGUMES-PRIMEURS
GROS - DEMI-GROS
ELBÉ-FRUITS
LÉON BERNARD
10, rue La Tour-d'Auvergne
QUIMPER - Tél. 95-18-26

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature -
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole, etc...** — **Contreplaqués** (okoumé - chêne - acajou) **et tous panneaux de particules**
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848

ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

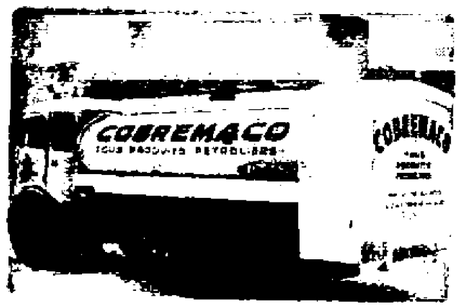

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Les Constructeurs de Cornouaille

G. E. R. B.

Groupement d'Entreprises Régionales du Bâtiment

Rue Amiral-Ronarc'h — **QUIMPER**
Téléphone 95-38-34

Nombreux terrains à votre disposition dans le Sud-Finistère

Table des matières
pour l'année 1970

Apostolat des laïcs

ACE : Semaine internationale, 292 ; Week-end pour les 6e, 462.
ACG : Session des jeunes aumôniers, 205 ; Carême 1970, 60.
JEC : Journée nationale, 99.
JIC : Journée nationale, 134.
MRJC : Journée régionale, 522.
Aides au prêtre, 136, 327, 427, 506.
Colonies de vacances, 70, 600.
Groupement des veuves, 495.
Mouvement eucharistique des jeunes, 565.
Moyens de Communication sociale : Journée, 35 ; Pastorale et Communications de masse, 42-46 ; Comité diocécsain de l'Information, 4, 437 ; Radio, 526.
Patros de la F.S.C.F., 495.
Pax Christi, 100.
Retraite de foyers, 70.
Scouts de France, 495.
Secours Catholique, 550.
Vie montante, 327, 525, 451.

Bénédictions, consécrations et cérémonies diverses

Bénédictions et consécrations : église du Passage - Concarneau, 189 ; Léchiagat, 234 ; autel de Plomelin, 13 ; presbytère de Plougoulm, 189.
Le Carmel et Ste Thérèse d'Avila, 504, 527.
Centenaire de l'église de Châteaulin, 13.
L'Eurovision à Pleyben, 13.
Journée de chant à Landévennec, 272.
Services funèbres pour les Marins de chalutiers disparus en mer, 92-93 ; les Marins de l'Eurydice, 189 ; le Général de Gaulle, 561.
Tombeau de Dom Michel Le Nobletz, 234.
Vœux du Nouvel An à l'Evêché, 19-27.

Bulletins paroissiaux

Extraits : L'avenir religieux d'un secteur, 503-504 ; Quand notre foi s'enrichit de la foi des autres, 313-316 ; Colloque sur la Vocation, 306 ; Première communion, 364 ; Des laics donnent la communion, 364 ; Une année de l'éducation, 112-114.
Place des Bulletins paroissiaux dans la pastorale diocésaine, 47-48.

Campagnes et journées

Campagne contre la faim, 35, 100, 260.
Journée et semaine de la Paix, 596.
Journées diverses, 135, 551.
UNESCO : 1970, année de l'éducation, 112-114.

Clergé diocésain

Décès : 5 (J. Calvarin), 70 (J. Gézégou), 167 (J. Branquec), 199 (J.-P. Bellec, L. Le Meur), 295 (V. Perrot), 327 (F. Ruppe), 459 (G. Congar) 525 (R. Ollu).
Nominations : 69, 324, 390, 424-426, 435-436, 451, 492-493, 521, 548, 565.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Décorations, etc. : 453 (M. Cotten), 296 (M. Laurent, docteur de l'Université).
Ordinations : 355, 423.
Prêtres hors diocese, 121-125, 185-188, 214-217.
Retraites diocésaines 35, 324, 423 ; hors-diocèse, 212, 228, 344.
Sessions : Aumôniers d'hospices, 451 ; Aumôniers de Religieuses, 165, 345-347.

Communiqués et Actes de l'Evêché

Actes administratifs des sacrements, 227, 294, 295.
Caisse d'entraide, 629.
Honoraires de messe, 133, 198.
Messe chrismale, 164.
Ordos et registres paroissiaux. 630.
Permanences des Vicaires généraux, 227, 390, 426, 451, 493.
Quêtes : Œuvres missionnaires, 4, 629 ; Aumôniers d'Action catholique, 69.
Retraites complémentaires des employés des paroisses, 629.
Syndicat ecclésiastique, 69.
Vœux du Nouvel An, 627.

Conseil presbytéral

Premier Conseil presbytéral :
Allocutions de l'Evêque et Sessions : 2-3 janvier (Enseignement), 7-12 ; 16-18 février (Enseignement, Lois électorales), 101-110 ; 25-27 mai (Enseignement catholique, Lois électorales), 292, 329-340.
Le Conseil presbytéral fait son bilan, 341-343.
Renouvellement du Conseil presbytéral, 489-492.

Deuxième Conseil presbytéral :
Elections, 547, 564.
Résultats des élections, 563-564, 594-595.
Première session (15-16 décembre), 631-642.

Ecriture Sainte

L'Evangile selon S. Luc (A. Gourmelen), 569-573, 643-651.

Enseignement Catholique

Assemblée générale des APEL-AEP, 272.
Aumônerie de l'Ouest de l'Enseignement catholique, 585-587.
Examens : 72, 136, 326.
Journées : 72, 136, 293, 437.
Université Catholique d'Angers : 296, 323, 460-461, 504 ; CERCA, 461 ; IPAO, 280 ; CFPA, 61, 280.

Enseignement public

Aumôneries, 437.
Etats généraux 1970, 523-524.
Trois départements d'I.U.T. à Quimper, 119-120.
L'Université de la Bretagne occidentale, 115-118.

Enseignement religieux

Journée de catéchistes, 36, 100.
Préparation à la Communion solennelle, 227.
Rentrée des catéchismes, 293, 439-442 (documents et renseignements).

Episcopat français

Appel « Fidei donum », 132-133, 596.
Communiqué sur l'information religieuse, 260 ; sur la course aux armements, 556.
Déclaration « Renouveau et croissance de l'Eglise », 357-363.
« L'Eglise demain ? », une émission de l'O.R.T.F., 628.
L'Episcopat français à Lourdes, 553-556.
Extension de la juridiction pour les confessions, 567-568.
Message œcuménique pour la 2e décennie du développement, 515-520.
Les Messes de petits groupes, 137-149.
Les Ministres extraordinaires de la Communion, 200-204.
La pastorale des fiancés, 76-80, 454-459.
Vie matérielle du clergé et de l'Eglise, 133.

Evêque de Quimper et de Léon

Allocutions : Disparition de chalutiers, 92-93 ; Ste Thérèse d'Avila, docteur de l'Eglise, 527-531.
Déclarations des Evêques de l'Ouest: le Célibat du prêtre, 99 ; la JOC au Brésil, 521.
Directives pastorales : Conseil presbytéral, 7-9, 102-108, 330-338, 631-635 ; Pour un meilleur service (aux prêtres retraitants), 419-423 ; Une nouvelle année apostolique, 483-488 ; Carême 1970, 67-68 ; De quel esprit sommes-nous, 291.
Ordonnance sur la distribution de la Communion par des chrétiens autres que des prêtres ou diacres, 229-233 ; sur la Formation au Sacerdoce, 387-390.
Vœux pour Noël et l'An Nouveau, 625-626.

Foi et recherche pastorale

Certitudes dans la recherche actuelle, 170-172.
Convictions et attitudes pastorales, 497-502.
Faire naître et grandir l'Eglise aujourd'hui, 283-285.
La foi au Christ en monde ouvrier, 54-60.
La foi et les tâches civilisatrices, 274-279.
La foi est-elle une idéologie parmi d'autres, 281-282.
Quand notre foi s'enrichit de la foi des autres, 313-316.
Reprendre en sous-œuvre notre foi, 264-268.
Sur l'unité et la diversité des catholiques (P. Congar), 174-176.

Formation du clergé

Formation permanente, 521.
Grand Séminaire, 183-184, 387-390, 427, 493.
Mois sacerdotaux 1971, 494.
Un mois de pastorale rurale, qu'est-ce ? 73-74.
Séminaire des Jeunes, Pont-Croix, 131.

Mérite diocésain, 598.

Missions et missionnaires

Accueil des missionnaires en congé, 325.
Campagne de la foi partagée, 452-453.
Le devoir missionnaire, 597.
Démission de Monseigneur Tirilly, 323.
Disparition du P. Noël Grannec, 471.
Journée missionnaire, 213, 495.
Jubilé de Monseigneur Mazé, 426, 436, 463-468.
Missionnaires en congé, rencontre à Pleyben, 325, 469-470.
Problèmes missionnaires en Thaïlande et en Polynésie, 601-602 et 611-613.

Modification de doyennés.

Châteaulin, Crozon, Daoulas, Le Faou et Plonévez-Porzay, 549.
Guilvinec et Pont-l'Abbé, 565.

Œcuménisme

Dispositions sur les mariages mixtes, 597.
Message œcuménique à l'occasion de la seconde décennie du développement, 515-520.
Semaine de l'Unité, 15-18, 269-271, 381, 600.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pape Paul VI

Jubilé sacerdotal, 259.
Messages et discours : Noël, 3 ; L'Eglise est une communion, 261 ; Le Mariage, 391-392 et 409-415 ; En union avec le voyage en Asie-Océanie, 593.

Pastorale liturgique

« C'est le mois de Marie », 247.
Choix de chants pour le Temps pascal, 219-220.
Commentaires des dimanches de l'Avent, 579-851, 608-610.
Distribution de la Communion par les fidèles : Ordonnance, 229-233 ; Note de la Commission épiscopale, 200-204 ; Rites à suivre, 393-396 et 405-408.
L'Evangile selon S. Luc au lectionnaire dominical 1970-1971 (A. Gourmelen), 569-573, 643-651. Commentaires édités, 584, 614, 574.
Homélie et célébration (A. Bodiguel), 575-577.
Liturgie en langue bretonne, 166, 282, 317, 355, 599.
Livres liturgiques du célébrant : Missel, 37, 70, 578 ; Lectionnaire, 5, 70, 294, 578, 599 ; Sacrements, 381, 393.
Livres liturgiques pour fidèles : Missel des fidèles, 212, 251, 252, 617 ; Manuels paroissiaux, 618-619 ; Sacrements, 381, 552, 618 ; Livres-cadeaux de première communion, 251-253.
Office « Prière du temps présent », 228, 390, 539.
Messes de petits groupes, 137-149.
Les Pères parlent de Pâques, 207-212.
Questions posées à notre pastorale, 111.
Rencontres de chant liturgique, 135, 166, 599.
Sacrement des Malades, 135.
Textes liturgiques bretons et français : pour la fête de Ste Anne, 397-402 ; pour la fête de S. Corentin, 603-607.

Pastorale du Mariage

Discours du Pape aux Equipes Notre-Dame, 391-392 et 409-415.
L'entretien pastoral en vue du mariage, 454-459 ; 549 ; 627.
La pastorale des fiancés (Assemblée de l'Episcopat), 76-80.
Missel de Léon de 1526, 75.
Préparation au mariage et Rituel, 89-90.
Où en est dans le diocèse la préparation au mariage, 81-86, 87-88 ; 13, 37, 110, 326, 427, 437, 552.
Quelques livres : Directoire, 168 ; Discours de Paul VI aux Equipes Notre-Dame, 378 ; autres livres, 378.

Pastorale des Migrants

Pastorale des Gitans, 243-245.
Pastorale des Migrants, 566.

Pastorale du Tourisme

Livret pour la messe en quatre langues, 291, 328.
Tourisme et pastorale, 365-377.

Pèlerinages et pardons

Pardons et pèlerinages 1971, 495.
Pardon des Malades, 4, 69, 198, 296.
Le pardon du Folgoët change de date, 348-349, 436.
Le pardon de Ste-Anne la Palud, allocution du cardinal Gouyon, 443-445.
Le pardon de Saint-Corentin, 596.
Pèlerinage diocésain à Lourdes, 197 (billets), 260, 292, 324, 356 (horaires), 428-429 ,compte-rendu) ; 426, 438 (horaires), 505-506 (compte-rendu).

Prêtres à l'extérieur du diocèse

Les prêtres Fidei donum : en Amérique, 121-125, en Afrique, 185-188.
Les autres prêtres hors-diocèse, 214-217.

Religieux et religieuses

Abbaye de Landévennec : démission de Dom Colliot, 323 ; nomination du R. P. Jean de la Croix, 365.
Activités de Religieuses, 22-26.
Démission de Mgr Tirilly, 323.
Service des Communautés religieuses : Adresse, 453 ; Journées : Enquête nationale, 326 ; « Prière du temps présent et Communautés, 565 ; Permanences, 4, 100, 199, 598 ; Récollections, 4, 71, 134, 165, 295, 598 ; Retraites, 71, 100, 228 ; Sessions, 71 ; Session sur la vie religieuse pour les prêtres, 165, 345-347.
UNCAHS, 260, 551.
URE, 134, 550, 615-616.

Le Sacerdoce ministériel

Les premiers diacres permanents français, 262.
Pour mieux comprendre le sacerdoce dans l'effervescence du temps (F. Fretellière), 235-242.
Rappels doctrinaux pour éclairer la recherche (Mgr Maziers), 50-51.
Sacerdoce des laïcs et ministères (Mgr Béjot), 177-178.

Sessions diverses hors-diocèse

Centre de formation musicale de Rennes, 40, 317.
Cercle S. Jean-Baptiste, 462, 532.
Semaines Sociales, 221, 302.
Session doctrinale et spirituelle, 250.
Session franco-allemande, 40.
Session de pédagogie musicale, 317.
Stages de formation de responsables de camps, 317.

Visite pastorale et Confirmation

Itinéraire 1970, 131, 163, 196-197 (tableau), 227, 259 ; 549 (2e partie du tableau). — Autres Confirmations, 324.
Notification des confirmations, 227.
Rapport pastoral, 164.

Vocations

Le Centre diocésain des Vocations, 180-182.
Colloque 70 « Les jeunes, la vocation, l'Eglise », 262, 297-311.
Journée mondiale des Vocations, 196.
Week-end pour les nouveaux 6e, 462.

Bibliographie

Bureau d'Etudes doctrinales, Le mystère du Christ, 182.
Durwell, Le mystère pascal, source de l'apostolat, 534-537.
Ratzinger, Foi chrétienne hier et aujourd'hui, 172-173, 268, 533-534.
CNER, Cahiers pour l'intelligence de la foi, 302. W. Daim, Le feu sur la terre (christianisme et révolution), 557. Roqueplo, La foi d'un mal-croyant, 268. Schoonenberg, etc., L'homme et le péché, 568. Schüller, etc., Péché, pénitence, confession, 568. M. Bellet,, La peur ou la foi, 268. K. Rahner, Serviteurs du Christ, 268. Pour vous qui est Jésus-Christ, 268.
La Bible du dimanche (Dieu reprend la parole), 574. Carême 70, 38-39. C'est toi qui rassembles, 151-152. Livres cadeaux (pour Communion...) et missels pour fidèles, 251-253. Liturgies de communion, 381. Livret et fiches pour le mariage, 381, 552, 552. Me voici, Seigneur (livre pour la prière), 212. Soubigou, Préfaces de la liturgie, 220, 578. G. Defois, Quand Dieu parle en homme (Noël), 616. Une sélection d'albums religieux pour enfants de 3 à 10 ans, 28-29. Directoire pour la pastorale des fiancés, 168.
Missels pour fidèles : Nouveau Missel des dimanches, 251, 617. Missel biblique, Peuple de Dieu, 617. Féder, L'Année du Seigneur, 252, 617. Manuels paroissiaux, 618-619. Nissim et Gordon, Me voici Seigneur, 252.

Archives diocésaines de Q[illegible]per et Léon

Laurentin et Durand, Histoire authentique de Pontmain, 379-380, 473-474. P. Guennou, Ma vie secrète (Claudine Moyne), 14. Mgr Garonne, Ce que croyait Thérèse de Lisieux, 14, Ce que croyait Pascal, 14. L. Guillet, Nuit de lumière (intr. à S. Jean de la Croix), 14. S. Fournier, Les messagères de mort ou de vie, 60. B. Bernage, Savoir vieillir et sourire, 217. Bouet-Dufeil, L'amitié cette accusée, 218. M. Quoist, Le Christ est vivant, 538. A. Manaranche, Franc-parler pour notre temps, 538. Laurentin, Les « logia » de Bernadette, 642.

Grosser, Au nom de quoi ? fondements d'une morale politique, 153-158. J. Dimmet, Vers une société de consommation, 40. Mac-Luhan, Mutations 1990, 46. Union des Œuvres, Moyens de Communication de masse et pastorale, 221. Commission française Justice et Paix, Une réflexion chrétienne sur la coopération technique, 250. Semaine Sociale 1969, Quelle économie, quelle société, 279. A. Sauvy, La révolte des jeunes, 540. Pierre Emmanuel, Jacob, 507-509. P. Armelle et G. Psuquey, Le Dieu de « Papillon », 540. A. Chouinard, Ta chanson, c'est ma vie, 540.

Revues diverses : passim.

Disques liturgiques

Aubeux, Récital d'orgue à Landévennec, 217.
Debaisieux, Scouarnec, etc., Te reconnaître, 583.
Gelineau, etc., Quel est cet homme, 582.
Godard-Bouiller, Vers toi j'élève mon âme, 583.
Jef, Chorals variés, 583-584.
Ombrie, etc., Dieu est amour, 217.
Littleton, etc., Noël, 584.

La **S N C F** vous rappelle que la carte

RAIL EUROP JUNIOR

donne droit à **25** % de réduction pour vos

VOYAGES INTERNATIONAUX

entre France, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Suisse.

La validité de cette carte est étendue depuis le 1er novembre 1970 à l'Allemagne Fédérale et à la Yougoslavie.

Jeunes de 10 à 21 ans qui n'êtes pas encore détenteurs de la carte

RAIL EUROP JUNIOR

faites dès maintenant votre demande.

Renseignez-vous dans les gares.

Faites fructifier votre argent disponible...
Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au
SÉCURITÉ — PROFIT — DISPONIBILITÉ
CRÉDIT LYONNAIS

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, **BREST** - Tél. 44-17-86

LE FINISTÈRE
GROUPE DES MUTUELLES DU MANS
ROLLAND-JACOB Frères
5, rue Amiral-Ronarc'h
QUIMPER - Tél. 95-22-78

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

A votre service tous les services de la
BNP
banque nationale de Paris

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92